Université Paris Ouest Nanterre

École doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent - ED 395

UMR 7041 - Archéologie et Sciences de l'Antiquité (ArScan)

Pauline Duchêne

Écrire sur les premiers empereurs : l'élaboration du récit chez Tacite et Suétone

thèse élaborée en quatre ans sous la direction de M. Charles Guittard,
professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre,
pour l'obtention du titre de docteur en littérature latine

Introduction

Si le premier siècle de la période impériale romaine est assez bien connu des historiens d'aujourd'hui, c'est en grande partie parce qu'ils peuvent s'appuyer sur le récit de deux auteurs : Tacite et Suétone. Les ouvrages historiques du premier et les biographies du second constituent en effet des sources précieuses à la compréhension des changements survenus à ce moment-là : exercice du pouvoir, résistances et adaptations au nouveau régime, mises en scène de la personnalité du Prince, etc. Ce sont donc bien souvent leurs textes qui sont cités à l'appui de nombreux développements et analyses sur cette époque. Ils sont pourtant loin d'être univoques ou même d'entretenir des rapports relativement simples de concordance ou de contradiction. Un exemple parmi d'autres permet de s'en rendre compte.

Le passage du pouvoir d'Auguste, fondateur du Principat, à Tibère, son beau-fils, est l'un des événements historiques majeurs de l'histoire romaine : la stabilité du nouveau régime était en effet due à l'importance acquise par la figure de son créateur, qui avait conçu pour ainsi dire sur mesure son propre statut, devenu incontesté. Tout changement de détenteur du pouvoir pouvait donc s'accompagner d'une remise en question du système mis en place, avec un potentiel retour au chaos : le Prince avait dès lors intérêt à choisir très soigneusement son héritier. Un chercheur qui voudrait savoir quelles raisons ont poussé Auguste à décider de finalement adopter Tibère commencerait sans doute par consulter ce qu'en dit Tacite dans les *Annales* :

> *Vt Agrippa uita concessit, Lucium Caesarem euntem ad Hispanienses exercitus, Gaium remeantem Armenia et uulnere inualidum mors fato propera uel nouercae Liuiae dolus abstulit, Drusoque pridem exstincto, Nero solus e priuignis erat, illuc cuncta uergere : filius, collega imperii, consors tribunicae potestatis adsumitur omnesque per exercitus ostentatur, non obscuris, ut antea, matris artibus, sed palam hortatu. Nam senem Augustum deuinxerat adeo uti nepotem unicum, Agrippam Postumum, in insulam Planasiam proiecerit, rudem sane bonarum artium et robore corporis stolide ferocem, nullius tamen flagitii compertum*[1].

1 "Quand Agrippa décéda et que Lucius César, en chemin pour les armées d'Hispanie, et Gaius, en revenant d'Arménie très affaibli par une blessure, furent emportés par une mort précipitée par le destin ou par une machination de leur marâtre Livie, comme Drusus était mort depuis longtemps, Néro était le seul beau-fils restant et tout convergea de ce côté : il devient son fils, son collègue pour gouverner, son associé dans l'exercice de la puissance tribunicienne et est montré auprès de toutes les armées ; cela ne se faisait plus, comme auparavant, par des manoeuvres secrètes de sa mère, mais par des exhortations publiques. Elle avait

L'historien affirme ici que les manoeuvres de Livie, la femme d'Auguste et la mère de Tibère, poussèrent le vieil empereur à préférer son beau-fils à son dernier petit-fils naturel, Agrippa Postumus. Après avoir agi dans l'ombre, elle se met à promouvoir ouvertement son fils (*non obscuris, ut antea, matris artibus, sed palam hortatu*), après la mort ou l'écartement des descendants directs de son mari. Les mots de Tacite sont particulièrement frappants : elle a littéralement enchaîné le vieil Auguste (*deuinxerat senem Augustum*). Elle est même soupçonnée d'implication dans la mort de Caius et Lucius : l'alternative est une mort accélérée par le destin (*mors fato propera*) ou une ruse de celle qui, pour l'occasion, est désignée sous le nom de marâtre (*nouercae Liuiae dolus*). Or le subjonctif parfait *proiecerit* présente l'écartement d'Agrippa Postumus comme une conséquence concrète de son influence : étant donné que le jeune homme n'était coupable de rien (*nullius tamen flagitii compertum*), il n'en faut pas beaucoup pour que cette injustice fasse passer le lecteur du soupçon de crime au crime avéré.

Pourtant, le récit que Suétone fait de cette désignation est sensiblement différent de celui de Tacite. À aucun moment, dans les biographies respectives de ces deux empereurs, il ne parle de pressions de Livie, forçant Auguste à adopter son fils et se débarrassant des autres rivaux dynastiques : à chaque fois, le fondateur du régime est seul à prendre sa décision[2]. Ce n'est qu'après la prise de pouvoir de Tibère et dans un passage bien particulier qu'il aborde la question :

> *Ne illud quidem ignoro aliquos tradidisse Augustum palam nec dissimulanter morum eius diritatem adeo improbasse, ut nonnumquam remissiores hilarioresque sermones superueniente eo abrumperet ; sed expugnatum precibus uxoris adoptionem non abnuisse, uel etiam ambitione tractum, ut tali successore desiderabilior ipse quandoque fieret. Adduci tamen nequeo quin existimem, circumspectissimum et prudentissimum principem in tanto praesertim negotio nihil temere fuisse ; sed uitiis Tiberii uirtutibusque perpensis potiores duxisse uirtutes, praesertim cum et rei publicae causa adoptare se eum pro contione iurauerit et epistulis aliquot ut peritissimum rei militaris utque unicum populi*

en effet subjugué le vieil Auguste au point de lui faire jeter dans l'île de Planasie son unique petit-fils, Agrippa Postumus, qui était certes dépourvu d'éducation et rendu stupidement féroce par sa force physique, mais qui n'était cependant convaincu d'aucune turpitude." (Tac., *Ann.* I 3-4) (Sauf indication contraire, les traductions fournies ici sont personnelles.)

2 *Cf*. Suet., *Aug.* 65.3 : *Tertium nepotem Agrippam simulque priuignum Tiberium adoptauit in foro lege curiata*, "Il adopta au forum, selon la loi curiate, son troisième petit-fils, Agrippa, ainsi que son beau-fils, Tibère." De même, en Suet., *Tib*. 15.1 : *Gaio et Lucio intra triennium defunctis, adoptatur ab Augusto simul cum frate eorum Marco Agrippa, coactus prius ipse Germanicum fratris sui filium adoptare*, "Gaius et Lucius étant morts avant que trois ans ne soient passés, il est adopté par Auguste en même temps que leur frère, Marcus Agrippa, après avoir été auparavant forcé d'adopter lui-même Germanicus, le fils de son frère."

Romani praesidium prosequatur[3].

Ce extrait est tiré d'un paragraphe où le biographe s'attache à réfuter l'idée selon laquelle Auguste savait parfaitement que son héritier serait un très mauvais empereur. C'est alors qu'apparaît l'idée d'un choix forcé par Livie (*expugnatum precibus uxoris*), avec une métaphore militaire de citadelle assiégée bien différente de celle d'asservissement qui se trouve dans le texte de Tacite. Elle n'appartient cependant pas au discours propre de Suétone, mais dépend d'un *aliquos tradidisse* clairement distinct de la personne du narrateur : il introduit un discours indirect auquel appartient le participe passé en question (*Augustum... improbasse... ; sed expugnatum... non abnuisse...*). Une autre preuve de l'absence de reprise à son compte par le biographe d'une implication de Livie est sa mise en parallèle avec une autre hypothèse explicative, cette fois formellement réfutée : Auguste aurait choisi Tibère pour être sûr d'être regretté après sa mort (*uel etiam ambitione tractum, ut tali successore desiderabilior ipse quandoque fieret*)[4]. Le biographe intervient alors personnellement (*adduci tamen nequeo quin existimem*), en invoquant le caractère du premier empereur : celui-ci était extrêmement circonspect et prudent (*circumspectissimum et prudentissimum principem*) et il a bien plutôt pesé avec soin les vices et les vertus de son beau-fils (*uitiis Tiberii uirtutibusque perpensis*), avant de considérer qu'il serait un bon choix. Apparaît alors un autre subjonctif parfait consécutif (*iurauerit*) soulignant la réalité du serment fait devant l'assemblée ; il est renforcé par des citations de la correspondance impériale qui prouvent la haute d'estime d'Auguste pour Tibère.

Dès lors, qui croire ? Tacite et son implication de Livie sans qu'une autre possibilité ne soit évoquée ? les *aliquos* de la *Vie de Tibère*, qui ne reconnaissent un choix plein et entier de l'empereur que pour l'accuser de malveillance ? Suétone, qui récuse l'une et l'autre explications et cite longuement des lettres afin mettre la figure du premier Princeps à l'abri de tout soupçon ? Cet exemple met bien en évidence la fragilité, parfois, des bases sur lesquelles

3 "Je n'ignore pas même que quelques-uns ont rapporté qu'Auguste désapprouvait si publiquement et sans se cacher le caractère sinistre des moeurs de Tibère que, parfois, il mettait un terme à des conversations assez détendues et joyeuses à son arrivée ; mais, pris d'assaut par les prières de son épouse, il ne refusa pas de l'adopter, ou même poussé par l'ambition, afin d'être un jour lui-même davantage regretté grâce à un tel successeur. Toutefois, on ne peut m'empêcher d'estimer que ce prince extrêmement circonspect et prudent, surtout dans une si grande affaire, n'a rien fait à la légère, mais que, après avoir pesé soigneusement les vices et les vertus de Tibère, il a considéré que les vertus étaient plus fortes, d'autant que à la fois il a juré devant l'assemblée qu'il l'adoptait pour le bien de l'État et que Tibère est honoré dans un certain nombre de ses lettres comme un homme extrêmement compétent en art de la guere et comme l'unique secours du peuple romain." (Suet., *Tib*. 21.4-5)

4 Cette explication est aussi présente dans les *Annales*, dans les propos anonyme tenus sur Auguste pendant ses funérailles : *cf*. Tac., *Ann*. I 10.7.

reposent certaines interprétations de moments historiques pourtant cruciaux. Mais, surtout, il amène à se poser deux questions. La première porte sur les motivations matérielles de ces deux auteurs : qu'est-ce qui les poussait à être aussi affirmatifs ? L'allusion de Suétone à un serment public et ses citations de la correspondance impériale répondent en partie à ces interrogations ; en revanche, rien ne permet de le faire en ce qui concerne Tacite, ce qui amène à questionner ses raisons : pourquoi ne justifie-t-il pas son propos, alors que Suétone le fait ? Il faut que ses motivations aient été non matérielles, mais narratives, ce qui nous conduit à la seconde question : dans quel but a-t-il affirmé que Livie était responsable du choix d'Auguste ? Il n'est pas le seul concerné : en effet, s'il pouvait déclarer cela sans se justifier, il devait savoir qu'il n'avait pas à donner d'explication sur ce point ; une telle interprétation devait donc être assez communément répandue et acceptée. Dès lors, dans quel but Suétone a-t-il au contraire choisi d'aller aussi radicalement à l'encontre de l'opinion commune ? Petit à petit, nous sommes passés de questions de documentation historique (les sources auxquelles nos auteurs avaient accès) à des questions de choix narratifs (ce qu'ils ont décidé d'en faire et dans le but de produire quel récit).

***

À la fin de années 1970, différentes études menées par des chercheurs en historiographie grecque et romaine ont montré que les historiens antiques travaillaient de manière totalement différente de celle d'aujourd'hui. Même un auteur comme Thucydide, dont la rigueur méthodologique est manifeste et célébrée, ne conçoit pas ce qu'il fait comme c'est le cas de nos jours[5]. Nous venons pour notre part de voir que Tacite implique formellement Livie dans la désignation de Tibère, sans aucune justification, alors que cette affirmation ne va finalement pas de soi ; de nos jours, on fournirait d'autres preuves de l'influence de l'impératrice sur son mari, mais très certainement sans aller jusqu'à l'"asservissement" évoqué par l'historien romain. Cette différence de conception et de mentalité est très importante lorsqu'il s'agit de Rome. L'art oratoire y exerçait en effet une très grande influence et les membres de l'élite sénatoriale se tournaient souvent vers l'écriture de l'histoire à la fin de leur carrière : en conséquence le genre historiographique y était considéré comme une branche de la rhétorique. Le principal critère d'évaluation du récit n'était dès lors pas sa plus ou moins grande proximité avec la réalité historique, mais la façon dont le récit des événements

5 *Cf.* l'article fondamental de N. Loraux, "Thucydide n'est pas notre collègue" in *Quaderni di storia* 6 (12) (1980), p. 55-81.

racontés était agencé. Les historiens de toutes époques n'hésitaient ainsi pas à "colorer" leurs oeuvres : leur modèle plus ou moins implicite était la *narratio* d'une plaidoirie, dont le but est de présenter les faits de manière à avantager le client et dénigrer l'adversaire[6]. Ont ainsi été élaborés des récits à charge et à décharge, qui pouvaient s'opposer du tout au tout et dont les objectifs étaient bien plus souvent politiques que scientifiques. Les Claudii, dans l'histoire républicaine, apparaissent notamment soit comme de remarquables aristocrates mettant leur sagesse au service de la communauté, soit comme des patriciens hautains méprisant le peuple jusqu'à la violence[7].

Dans une telle perspective, la question de la véridicité des faits relatés passe au second plan, au profit de l'élaboration narrative. Il serait cependant faux d'affirmer qu'elle ne comptait pas : on ne pouvait par exemple manifestement pas raconter qu'Auguste n'avait jamais choisi Tibère comme héritier. Toutefois, le critère de référence n'était pas la vérité (autant que possible), mais la vraisemblance[8] : il s'agit, là encore, d'une caractéristique des plaidoiries antiques, dont l'argumentation repose souvent sur le caractère vraisemblable ou invraisemblable des faits reprochés à l'accusé. L'argument initial de Suétone n'est ainsi pas le serment d'Auguste devant l'assemblée ou même ses lettres, qui seraient sans doute la première preuve qu'un historien moderne présenterait : c'est son sentiment personnel (*existimem*) sur la personnalité du premier empereur, dont il est persuadé de la circonspection et de la prudence. Tacite aura repris la version où Livie fait pression sur Auguste, parce qu'elle ne contrevenait pas non plus à ce critère et qu'elle servait son objectif pour ce passage : rapprocher l'arrivée au pouvoir de Tibère de celle de Néron[9]. L'histoire à Rome est donc avant tout un récit littéraire et non un récit cherchant à reconstituer des événements passés, contrairement à la pratique

6 *Cf.* par exemple la manière dont Quintilien propose de traiter les rumeurs, en *I.O.* V 3 : *Famam atque rumores pars altera consensum ciuitatis et uelut publicum testimonium uocat, altera sermonem sine ullo certo auctore dispersum, cui initium malignitas dederit, incrementum credulitas, quod nulli non etiam innocentissimo possit accidere fraude inimicorum falsa uulgantium*, "Quant à la voix publique et aux rumeurs, l'une des deux parties les appelle accord unanime de la cité et comme un témoignage public, l'autre des propos diffusés sans aucun auteur certain, que la malveillance aura lancés et la crédulité accrus, ce qui peut arriver à tous, même au plus innocent, par la ruse d'ennemis faisant circuler de fausses histoires". Il ne s'agit pas ici de prouver la vérité ou la fausseté de ce qui est raconté : on le présente de façon à ce que la "coloration" générale de la plaidoirie serve le but visé. La rhétorique judiciaire antique reposait d'autant plus sur ce genre d'effets que ce que l'on appelle aujourd'hui la police scientifique n'existait pas à l'époque ; la différence de conception est parfaitement illustrée par le fait que l'Antiquité appelle "preuves techniques" les effets produits au moyen de la rhétorique et non un élément matériel.

7 *Cf.* T. P. Wiseman, *Clio's cosmetics*, Leicester, 1979, en particulier les pages 57-143.

8 *Cf.* A. J. Woodman, *Rhetoric in Classical Historiography*, Londres, 1988, en particulier le chapitre sur la conception cicéronienne de l'écriture de l'histoire, p. 70-117.

9 Sur les divers enjeux narratifs et politiques qui influèrent sur le récit de la proclamation de Tibère, *cf.* notre article "La construction du discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 259-273.

actuelle : un historien moderne recherchera autant que possible l'exactitude historique et, ensuite, éventuellement, une certaine littérarité de son texte ; l'objectif d'un historien romain était d'abord la dimension littéraire, puis la vraisemblance historique[10].

Une dizaine d'années plus tard, un deuxième groupe de chercheurs s'attacha à étudier comment cette conception rhétorique se traduisait dans la pratique historiographique antique. Les travaux d'O. Devillers sur les *Annales*, en particulier, ont parfaitement montré comment Tacite a soigneusement conçu l'organisation de cette oeuvre[11]. L'historien a ainsi repris le schéma annalistique et n'y déroge qu'assez peu[12] ; mais cela ne l'a pas pour autant empêché de répartir sa matière de la manière qui faisait le plus sens, à travers des effets d'échos et de contrastes : le basculement du règne de Tibère coincide avec le passage du livre III au livre IV ; la récurrence de personnages stéréotypiques lie les différents règnes entre eux ; etc. Le but recherché est non seulement de renforcer l'unité de l'oeuvre, mais aussi de persuader le lecteur de la justesse de la représentation historique qu'elle contient. De nos jours, les effets littéraires, dans les ouvrages d'histoire, sont souvent accueillis avec une certaine réserve, car soupçonnés de tentative de tromperie. Dans l'historiographie antique, en particulier chez Tacite, il n'existe aucune opposition de ce genre, bien au contraire. Comme le dit O. Devillers, "démarches artistique et historiographique paraissent complémentaires et se retrouvent dans ce qu'on appellera la "dimension narrative" des *Annales* : l'historien se fait une idée du passé et l'écrivain persuade de la justesse de celle-ci[13]." Un deuxième ouvrage, publié neuf ans plus tard[14], met au jour la façon dont Tacite a travaillé à partir des sources à sa disposition : à la suite des travaux de *Quellenforchung*, O. Devillers dénombre pas moins de soixante-cinq sources possibles, qu'elles soient citées ou non ; il montre ainsi comment leur utilisation par Tacite fait des *Annales* "une mosaïque au dessin complexe, supposant une atomisation de

10 Ce n'est probablement pas un hasard si la découverte de cette différence de conception a eu lieu au moment où se développait également une réflexion sur l'écriture de l'histoire en général. M. Foucault avait déjà montré, en 1966, comment les sciences avaient pu concevoir le monde différemment selon les époques (*cf. Les Mots et les choses*, Paris, 1966). Par la suite, P. Veyne (*cf. Comment on écrit l'histoire*, Paris, 1971) et P. Ricoeur (*cf. Temps et récit*, Paris, 1983-1985) ont en effet bien montré comment tout ouvrage historique, qu'on le veuille ou non, est conçu en termes de récit : sélection des faits, mise en valeur des éléments importants, choix d'un ordre d'argumentation, etc.

11 *Cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994.

12 *Cf.* par exemple, *Ann*. II 62.1 (retour en arrière pour raconter les campagnes menées par Drusus pendant le voyage de Germanicus en Orient) ou encore VI 38.1 (récit commun des campagnes menées pendant deux années, en Orient).

13 *Cf.* O. Devillers, *op. cit*., p. 7.

14 *Cf.* O. Devillers, *Tacite et les sources des* Annales *: enquête sur la méthode historique*, Louvain-Paris-Dudley (Ma.), 2003.

l'information[15]" ; il en conclut qu'il faut évaluer l'influence des auteurs prétacitéens davantage en termes de filiation intellectuelle qu'en termes de reprise pure et simple[16].

Parallèlement à ces travaux, ceux menés par J. Marincola se mirent à interroger la question de la définition du genre historique antique lui-même et de ses limites[17] : il propose ainsi de remplacer l'idée de catégorie fixe, avec de règles qu'il faut suivre pour pouvoir s'en revendiquer, par celle d'une forme dynamique, impliquant plutôt des stratégies de composition[18]. Dans un ouvrage paru en 1997[19], il étudie les éléments de l'historiographie antique qui relèvent d'une prise de position par rapport à la tradition précédente : la justification du projet historiographique, la façon d'envisager et de présenter sa méthode, la construction, surtout, d'une *persona* d'auteur à l'*auctoritas* inattaquable. Comme pour les travaux d'O. Devillers, il s'agit de voir concrètement quelles sont les positions adoptées par les différents historiens antiques ; on essaie ensuite d'en tirer des conclusions générales, au lieu de partir de conceptions modernes pour tenter de mesurer en quoi elles peuvent s'appliquer ou non à la pratique antique. De ce point de vue, J. Marincola montre que l'esthétique n'était pas tout et que l'écriture de l'histoire passait aussi par la reprise d'une certaine tradition formelle historiographique : elle permettait à un auteur d'asseoir son autorité d'historien et, dès lors, celle de ses oeuvres comme ouvrages historiques.

***

Le présent travail voudrait s'inscrire dans cette perspective, en tentant de montrer comment les historiens romains en général pouvaient appliquer dans leurs oeuvres ce double impératif esthétique et historiographique. En ce sens, nous voudrions nous appuyer sur une étude en profondeur de textes précis, tout en cherchant à dépasser le cadre individuel d'un seul auteur : il nous paraît en effet difficile de véritablement distinguer ses choix personnels du donné préalable auquel il était confronté si l'on s'en tient à ses seuls écrits[20] ; à l'inverse, une

15 *Cf.* O. Devillers, *Tacite et les sources des* Annales, *op. cit.*, p. 270.

16 *Cf.* O. Devillers, *Tacite et les sources des* Annales, *op. cit*., p. 269.

17 *Cf.* J. Marincola, "Genre, convention and innovation in Greco-Roman historiography" in Chr. S. Krauss (éd.), *The Limits of Historiography. Genre and Narrative in Ancient Historiographical Texts*, Leiden-Boston-Cologne, 1999, p. 281-324.

18 A. J. Woodman, *op. cit*., avait déjà approché cette idée, en avançant que la forme et le style adoptés revenaient à se revendiquer de la pratique soit d'Hérodote, soit de Thucydide, non de genres historiographiques fixés.

19 *Cf.* J. Marincola, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997.

20 O. Devillers, *Tacite et les sources des* Annales, *op. cit*., p. 220-249, passait déjà en revue les passages pour lesquels des comparaisons entre Tacite, Suétone et Cassius Dion sont possibles. Pour une démarche similaire

mise en parallèle permet de mieux cerner les choix propres de chacun face au matériau disponible. Nous avons ainsi décidé de travailler sur les oeuvres majeures de Tacite et Suétone, les *Histoires*, les *Annales* et les *Vies des douze Césars*.

Le choix de ces auteurs nous a paru évident, du fait, tout d'abord, du sujet qu'ils ont choisi de traiter. Certes, le premier a fait débuter ses *Annales* à la mort d'Auguste et le second sa série de biographies par la vie de Jules César ; mais ils se sont tous deux arrêtés à la fin du règne de Domitien, ce qui les a amenés à traiter des empereurs du Ier siècle après J.C. dans leur ensemble. L'état de conservation de leurs oeuvres respectives entraîne toutefois une réduction de notre *corpus* à seulement six d'entre eux : Tibère, Claude, Néron, Galba, Othon et Vitellius. Ces restrictions sont bien sûr dues aux choix et aux lacunes qui caractérisent l'oeuvre de Tacite : il n'a jamais abordé l'époque de César ; son résumé du règne d'Auguste, au début des *Annales*, est trop rapide et trop schématique pour permettre une comparaison autre que partielle avec le *Diuus Augustus* ; la partie de son récit qui concernait Caligula est pour nous complètement perdue. De même, les *Histoires* s'interrompent au moment où Vespasien vient à peine de remporter la victoire et n'est même pas encore arrivé à Rome : là encore, cette perte empêche tout parallèle véritablement satisfaisant avec la *Vie* suétonienne de cet empereur. Les règnes de Claude et de Néron, en revanche, malgré leur caractère incomplet[21], contiennent cependant suffisamment de matériau pour pouvoir être mises en parallèle avec le *Diuus Claudius* et le *Nero*. Ainsi, malgré les lacunes et des points de départ différents, la période traitée est la même.

Dès lors, leur contemporanéité comporte de nombreux avantages. En effet, Tacite était vraisemblablement d'une quinzaine d'années plus âgé que Suétone[22], mais ils ont néanmoins tous deux vécu à la même époque et fréquenté le cercle de Pline le Jeune[23]. Cela

centrée sur le biographe, dans une perspective de *Quellenforschung*, *cf*. J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984, p. 9-347.

21 Le livre XI des *Annales* ne commence pour nous qu'en 47 après J. C. ; quant au livre XVI, il s'interrompt en 66.

22 On ne connaît ni l'année de naissance, ni celle de mort d'aucun de nos deux auteurs. Tacite situe la scène de son *Dialogue des orateurs* en 75 après J. C. et déclare qu'il était alors *iuuenis admodum*, "très jeune" (*cf.* Tac., *Dial*. 1.2) ; on en déduit qu'il a dû naître vers 55 ou 56 (*cf.* R. Syme, *Tacitus*, Oxford, 1958, p. 63). Suétone déclare lui aussi avoir assisté, sous Domitien, quand il était *adulescentulum*, "tout jeune adolescent", à la mise à nu d'un homme pour vérifier s'il était juif ou non (*cf.* Suet., *Dom*. 12.6) ; à cela s'ajoute que son *cognomen*, Tranquillus, s'il ne découle pas d'une tradition de famille (celui de son père était Laetus, autre nom d'humeur), laisse entendre qu'il est né pendant un retour au calme, soit vers 69-70 après J. C. (*cf.* A. Macé, *Essai sur Suétone*, BEFAR 82, Paris, 1900, p. 35-43)

23 Qui leur écrit à tous les deux : *Cf*. Plin., *Ep*. I 6 ; I 20 ; IV 13 ; VI 9 ; VI 16 ; VI 20 ; VII 20 ; VIII 7 ; IX 10 ; IX 14 pour Tacite et I 18 ; III 8 ; V 10 ; IX 34 pour Suétone.

signifie qu'ils partageaient les préjugés de leur époque, étaient en butte aux mêmes obstacles historiques et sociaux et évoluaient dans le même milieu intellectuel. Ils étaient par ailleurs tous deux citoyens romains et impliqués dans les affaires de l'État, Tacite comme sénateur, Suétone comme haut administrateur jusqu'à sa disgrâce sous Hadrien, en 123[24]. Il a été argué que le biographe, comme membre de l'ordre équestre, adoptait une perspective différente de celle de l'histoire sénatoriale : c'est notamment la thèse d'E. Cizek[25], qui voit dans les *Douze Césars* une subtile entreprise de promotion des empereurs ayant confié des postes importants aux chevaliers plutôt qu'aux sénateurs. Il a cependant été bien montré ensuite que sa vision de la société romaine, en particulier de son organisation hiérarchique, épousait celle de la classe sénatoriale : il serait donc tout à fait abusif de parler, à son sujet, d'"histoire équestre", sur le modèle de l'histoire sénatoriale[26].

Cette situation sociale similaire a l'avantage de permettre de postuler un égal accès aux sources disponibles sur leur sujet. Il est certes probable que son statut de sénateur ait, par exemple, conduit Tacite à davantage consulter les *acta senatus* que Suétone[27] ; de même, il est difficile de savoir s'il avait autant accès que le biographe aux archives impériales. On notera cependant que le biographe invoque parfois les *acta publica*[28] : s'il les a consultés, il est possible qu'il l'ait périodiquement fait aussi pour les registres du Sénat. De même, le type de sources souvent évoqué à propos d'un accès privilégié, contrairement à Tacite, est celui de la correspondance impériale ; or les lettres qu'il cite dans les *Douze Césars* sont toujours d'Auguste[29] et on sait que celles de Tibère furent publiées, puisque Domitien les lisait assidûment[30] : il est donc fort probable que la correspondance de son prédécesseur ait connu le même sort, ce qui la rendait également accessible à l'historien. Le fait qu'ils aient vécu à la même époque délivre également d'une éventuelle disparition d'une information, que l'un aurait

24 Une inscription trouvée à Hippone (*AE* 1953, 73) permet de savoir que Suétone a exercé successivement les charges de secrétaire *a studiis*, *a bibliothecis* et *ab epistulis*, fonction qu'il occupait en 123 : *cf*. E. Marec, H.-G. Pflaum,"Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone l'historien" in *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 96 (1) (1952), p. 76-85. Les causes de sa perte de cette charge sont encore assez obscures.

25 *Cf*. E. Cizek, *Structures et idéologie dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, en particulier les p. 167-173. E. Cizek parle de "payer son dû à la mentalité des chevaliers" (p. 167). Fr. della Corte, *Suetonio. Eques Romanus*, Florence, 1967^2, axe aussi sa biographie de cet auteur, comme son titre l'indique, sur son appartenance à l'ordre équestre.

26 *Cf*. A. Wallace-Hadrill, *Suetonius, the Scholar and his Caesars*, Londres, 1983, p. 100-110.

27 Pour R. Syme, *op. cit.*, p. 276, Tacite privilégierait les sources sénatoriales, par une sorte d'"effet de classe" ; ce préjugé l'aurait notamment amené à utiliser Servilius Nonianus plutôt qu'Aufidius Bassus pour écrire les *Annales*.

28 Par exemple, en Suet., *Tib*. 5.2.

29 *Cf*. par exemple Suet., *Cl*. 3.6-4.12.

30 *Cf*. Suet., *Dom*. 20.3.

consultée, tandis que que l'autre ne l'aurait plus pu. Il apparaît donc qu'ils avaient, dans l'absolu, les mêmes sources à leur disposition : cela permet de se poser la question des choix opérés, tant dans leur sélection que dans leur mise en avant ou non dans leurs textes.

Toutefois, le fait que leur contemporanéité ne soit pas absolue oblige à se poser la question d'une éventuelle lecture, voire d'une réutilisation, des travaux de Tacite par Suétone : les *Vies des douze Césars* ont en effet été publiées après les *Histoires* et les *Annales*[31]. E. Cizek est tout à fait affirmatif à ce sujet[32], mais il utilise plutôt cette idée comme point de départ à sa réflexion, sans véritablement la démontrer. A. Wallace-Hadrill considère également comme une évidence que Suétone avait lu Tacite : pour lui, ce serait même cette lecture qui l'aurait poussé à écrire des biographies, afin d'éviter toute compétition[33]. Là encore, aucune véritable démonstration n'est fournie et l'idée de choix tactique du genre biographique provient clairement d'un dénigrement de Suétone face à une exaltation du talent de Tacite. En réalité, à certains endroits, le biographe semble effectivement réfuter certaines affirmations de l'historien : il affirme ainsi clairement la paternité réelle de Néron pour ses vers, quand Tacite déclare qu'ils étaient corrigés et composés par les jeunes poètes de son cercle littéraire[34]. Toutefois, nous le verrons, il paraît davantage, dans ces passages, réfuter une tradition antérieure, reprise par Tacite, que Tacite lui-même : en conséquence, ce type de rapprochement ne peut être invoqué pour affirmer qu'il avait lu les *Annales* et s'y référait lorsqu'il écrivait le *Nero*. Nous reviendrons en temps voulu sur cette question d'un éventuel positionnement de Suétone vis-à-vis de Tacite, en particulier sur le fait qu'il ne le mentionne jamais. Pour le moment, nous nous en tiendrons à la démonstration, à notre avis toujours valable, de R. Syme : pour lui, Suétone ne pouvait avoir manqué de lire les *Histoires*, étant

31 Grâce à l'allusion au *diuus Nerua* en *Hist*. I 1.4, la date de 98 apparaît comme un *terminus post quem* pour le début de la publication des *Histoires* ; une lettre de Pline le Jeune datée de 117 et prédisant une gloire éternelle à Tacite pour cet ouvrage (*cf.* Plin., *Ep*. VII 33.1) constitue le *terminus ante quem*. Les dates de publication des *Annales* sont nettement plus difficiles à établir : le livre II fait allusion à une extension de l'empire jusqu'à la Mer Rouge à l'époque de la rédaction (*cf. Ann*. II 61.2), avec un ton élevé : cela fait plutôt penser aux campagnes de Trajan en Mésopotamie, en 116-117, et signifierait que le livre I a été publié avant, avec un travail préparatoire commençant peut-être dès 110 ; quant au *terminus ante quem*, Juvénal, dans une satire datée de 120-121, mentionne des annales nouvelles qui pourraient bien être celles de Tacite. Suétone, pour sa part, a nécessairement commencé à publier ses *Vies des douze Césars* entre 119 et 122 : Jean Lydus nous apprend en effet qu'elles étaient dédiées au préfet du prétoire Septicius Clarus (*cf. De Magistr*. II 6), qui occupait ce poste à cette période-là ; étant donné que nous n'avons plus aucune information sur la vie du biographe après la disgrâce des deux hommes, en 123, le *terminus ante quem* ne peut être fixé avec certitude. Cela signifie néanmoins que Suétone a commencé à travailler à son ouvrage à un moment où les *Histoires* étaient déjà parues et où la publication des *Annales* vraisemblablement déjà bien avancée.

32 *Cf.* E. Cizek, *op. cit*., p. 29-31.

33 *Cf.* A. Wallace-Hadrill, *op. cit*., p. 8-10.

34 *Cf.* Suet., *Nero* 52.2-3, à comparer avec Tac., *Ann*. XIV 16.1-2.

donné l'étendue de sa documentation ; quant aux *Annales*, encore fallait-il qu'elles soient disponibles ; dans tous les cas, aucun signe d'utilisation des unes comme des autres ne transparaît[35].

En vérité, le principal obstacle à une comparaison entre Tacite et Suétone est le genre qu'ils ont respectivement choisi. Que le premier désigne ses deux *opera maiora* sous le nom d'*historiae* ou d'*annales*, il s'agit dans tous les cas d'un récit chronologique continu ; son amplitude suffisamment vaste pouvait ainsi comprendre aussi bien les événements de Rome même que ceux des provinces. Suétone, pour sa part, écrit des biographies, focalisées dès lors sur la vie d'un individu, de sa naissance à sa mort. Or un autre auteur qui leur était contemporain, Plutarque, fait, dans sa *Vie d'Alexandre*, clairement la différence entre histoire et biographie :

> Τὸν Αλεξάνδρου τοῦ βασιλέως βίον καὶ τὸν Καίσαρος, ὑφ' οὗ κατελύθη ὁ Πομπήιος, ἐν τούτῳ τῷ βιβλίῳ γράφοντες, δία τὸ πλῆθος τῶν ὑποκειμένων πράξεων οὐδὲν ἄλλο προεροῦμεν ἢ παραιτησόμεθα τοὺς ἀναγινώσκοντας, ἐὰν μὴ πάντα μηδὲ καθ' ἕκαστον ἐξειργασμένως τι τῶν περιβοήτων ἀπαγγέλλωμεν, ἀλλ' ἐπιτέμνοντες τὰ πλεῖστα, μὴ συκοφαντεῖν. Οὔτε γὰρ ἱστορίας γράφομεν, ἀλλὰ βίους, οὔτε ταῖς ἐπιφανεστάταις πράξεσι πάντως ἔνεστι δήλωσις ἀρετῆς ἢ κακίας, ἄλλα πρᾶγμα βραχὺ πολλάκις καὶ ῥῆμα καὶ παιδιά τις ἔμφασιν ἤθους ἐποίησε μᾶλλον ἢ μάχαι μυριόνεκροι καὶ παρατάξεις αἱ μέγισται καὶ πολιορκίαι πόλεων. Ὥσπερ οὖν οἱ ζῳγράφοι τὰς ὁμοιότητας ἀπὸ τοῦ προσώπου καὶ τῶν περὶ τὴν ὄψιν εἰδῶν, οἷς ἐμφαίνεται τὸ ἦθος, ἀναλαμβάνουσιν, ἐλάχιστα τῶν λοιπῶν μερῶν φροντίζοντες, οὕτως ἡμῖν δοτέον εἰς τὰ τῆς ψυχῆς σημεῖα μᾶλλον ἐνδύεσθαι, καὶ δία τούτων εἰδοποιεῖν τὸν ἑκάτου βίον, ἐάσαντας ἑτέροις τὰ μεγέθη καὶ τοὺς ἀγῶνας[36].

Le biographe et moraliste grec distingue ici deux types d'éléments historiques : d'un côté, les actions de peu d'importance (πρᾶγμα βραχύ), les bons mots (ῥῆμα), les bagatelles (παιδιά) ; de l'autre, les combats faisant de nombreux morts (μάχαι μυριόνεκροι), les très grandes

35 *Cf.* R. Syme, *op. cit*., annexes 36 et 77, mais aussi p. 421, où, concernant Tibère, il considère Suétone comme une source totalement indépendante de Tacite.

36 "Ecrivant dans ce livre la vie du roi Alexandre et celle de César, celui qui renversa Pompée, à cause du grand nombre des actions qui s'offrent à nous, nous ne ferons rien d'autre en introduction que de prier instamment nos lecteurs de ne pas nous accuser perfidemment, si nous ne rapportons pas en totalité, ni un à un et avec un travail approfondi, les éléments bien connus, mais en en condensant la plupart. En effet, à la fois nous n'écrivons pas d'ouvrages d'histoire, mais des vies, et, si les actions les plus éclatantes mettent tout à fait en évidence une vertu ou un vice, souvent une action de peu d'importance, un mot, quelque bagatelle révèlent davantage une manière d'être que des combats aux morts innombrables, les très grandes batailles rangées et les prises de villes. Par conséquent, de même que les peintres saisissent les traits ressemblants à partir du visage et des caractéristiques de l'aspect général, où la manière d'être est manifeste, se souciant très peu du reste du corps, de même il faut nous permettre d'entrer plutôt dans ce qui est significatif de l'âme et de représenter la vie de chacun à travers cela, en ayant laissé à d'autres les hauts faits et les luttes." (Plut., *Alex*. 1.1-3)

batailles rangées (παρατάξεις αἱ μέγισται) et les prises de villes (πολιορκίαι πόλεων). En d'autres termes, d'un côté ce qui relève du quotidien et de l'ordinaire, de l'autre ce qui tend à l'épique. À ces deux types de sujet correspondent deux traitements particuliers : les grandes actions sont relatées dans leur intégralité (πάντα), une à une (καθ' ἕκαστον) et en détail (ἐξειργασμένως) ; le quotidien, lui, est condensé (ἐπιτεμνόντες τὰ πλεῖστα) et esquissé en se concentrant sur les éléments les plus significatifs du caractère (τὸ ἦθος), comme un peintre se concentre sur le visage et les yeux d'une personne. Le but de Plutarque est d'avertir ses lecteurs, afin qu'ils ne soient pas déçus par son ouvrage : certes, il va traiter de deux grands chefs de guerre, Alexandre et César, mais il ne les abordera pas sur le mode épique ; il s'intéressera à leur quotidien, car c'est en lui que ressortent le mieux les qualités et les défauts des hommes (οὔτε ταῖς ἐπιφανεστάταις πράξεσι πάντως ἔνεστι δήλωσις ἀρετῆς ἢ κακίας). Il n'écrit donc pas un ouvrage d'histoire, mais des biographies (Οὔτε γὰρ ἱστορίας γράφομεν, ἀλλὰ βίους).

Cette distinction correspond tout à fait aux différences existant entre les oeuvres de Tacite et celles de Suétone. Les *Histoires*, en particulier, illustrent parfaitement les μάχαι μυριόνεκροι καὶ παρατάξεις αἱ μέγισται καὶ πολιορκίαι πόλεων ; les *Annales* aussi, du fait des nombreuses campagnes militaires dont elles traitent, bien que la paix de l'empire à cette époque fasse des événements de Rome le point central du récit. De même, l'idée de condensation peut tout à fait être associée aux biographies de Suétone, notamment en raison de leur organisation par catégories ; sa division de sa matière entre d'un côté les vertus (ἀρητῆς), de l'autre les défauts (κακίας) du caractère de ses protagonistes est également évidente. Mais il s'agit ici de distinctions formelles, non de but poursuivi. C. C. Mierow a en effet parfaitement montré que Tacite avait adopté une perspective de biographe dans sa manière de traiter son sujet[37] : les *Histoires* comme les *Annales* sont des galeries de portraits, statiques ou en action[38]. À cela s'ajoute qu'O. Devillers a mis en évidence les liens entre les récits d'affaires extérieures et le comportement du Prince à Rome : loin d'en être détachés, ils servent en réalité à créer des contrastes qui renforcent les thèmes développés[39]. Cette focalisation sur la figure de l'empereur confère aux *Histoires* et aux *Annales* une véritable dimension biographique. De son côté, Suétone a adopté une démarche d'historien sur bien des

37 *Cf.* C. C. Mierow, "Tacitus the biographer" in *Classical Philology* 34 (1) (1938), p. 36-44 : "It is the personal element in history, not the economic interpretation or the social or the philosophical, that he stresses. (...) He is fundamentally a biographer." (p. 38)

38 Sur ces deux types de portraits, *cf.* M. Rambaud, "Recherches sur le portrait dans l'historiographie romaine" in *Les Études classiques* 38 (1970), p. 417-447.

39 *Cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion…*, *op. cit.*, p. 261-286.

aspects, ainsi que l'expose l'ouvrage majeur de J. Gascou sur sa méthode historique[40] : ses sources sont très diversifiées ; il utilise souvent des documents de première main, qu'il préfère aux autres et qu'il cite parfois littéralement ; il s'intéresse aux inscriptions, aux monuments, aux *realia* ; il se rend manifestement sur place pour visiter les maisons natales des empereurs[41]. Il se concentre donc sur la personnalité des empereurs, mais, dans ses recherches, il a une attitude d'historien,très éloignée du "recopiage" de "fiches" auquel il a pendant longtemps été associé. En conséquence, malgré des choix formels différents, nos deux auteurs partagent une démarche et une perspective communes, au moins en ce qui concerne les premiers empereurs. Il conviendra donc d'étudier en quoi le genre adopté par chacun d'eux a influé sur la façon dont ils ont organisé formellement leur matériau. Mais cette différence n'est en réalité pas un obstacle à une mise en parallèle de leurs ouvrages.

***

Cette constatation permet dès lors de se poser valablement la question suivante : comment Tacite et Suétone ont-ils élaboré leur récit à partir des ressources et des contraintes qui étaient les leurs ? Une comparaison entre eux donnera la possibilité de mettre au jour les différents angles d'approche choisis à partir du matériau à disposition, mais aussi : les passages où ils décident d'intervenir en personne ; ceux où ils font figurer des mentions explicites de sources ; les choix entre les différentes versions disponibles ; le portrait global qui est fait de chaque empereur ; etc. Il ne s'agira pas uniquement de constater les différences et les ressemblances : on se demandera aussi pourquoi l'un adopte une certaine présentation et le second une autre, ou même pourquoi tous deux produisent un récit identique et dans quel but. Le présent travail ne portera donc pas sur l'"art du récit" tacitéen ou suétonien. Ce type d'étude a déjà été mené en détail avant nous, pour Tacite, par É. Aubrion[42]. Il implique par ailleurs une attention à des éléments qui constituent le contenu du récit, non ses choix structurels : discours direct ou indirect, style de l'auteur, influences littéraires qui se sont exercées sur lui, etc. Une étude sur l'élaboration du récit s'intéressera à la manière dont celui-ci a été conçu, à partir des traces de cette conception visibles dans le texte : commentaire sur les sources, intervention personnelle, etc. Tout rapprochement avec un autre auteur est donc

40 *Cf.* J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984. Avant lui, W. Steidle, *Sueton und die antike Biographie*, Munich, 1952, a été le premier à réhabiliter cet auteur, en montrant sa réelle valeur littéraire.

41 *Cf.* J. Gascou, *op. cit.*, p. 457-568, sur la documentation utilisée par l'historien.

42 *Cf.* É. Aubrion, *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz, 1985. À notre connaissance, aucune étude de ce genre n'existe pour Suétone, vraisemblablement en raison du caractère extrêmement discontinu de son récit : nous reviendrons sur cette question dans notre chapitre 3.

sinon indispensable, du moins extrêmement fructueux, car il permet de dépasser l'idée que le passage étudié a pris la seule forme possible. Pour reprendre l'exemple présenté au début de cette introduction, le recours au *Tiberius* permet de voir que l'angle choisi par Tacite pour raconter son choix d'un héritier n'était pas l'unique existant : une étude sur l'art du récit tacitéen soulignera l'atmosphère de suspicion et de manoeuvres dynastiques mise en place tout au long de la narration ; une étude sur l'élaboration du récit se demandera d'où vient cette incrimination de Livie et pourquoi Tacite a choisi précisément cette version-là. La différence est assez visible au niveau "microscopique" des types de mots et d'expressions étudiés, car ce ne sont en général pas les mêmes ; elle l'est moins au niveau "macroscopique", celui du portrait d'ensemble d'un empereur par exemple. Néanmoins la perspective adoptée n'est pas la même : l'art du récit abordera le style et les effets narratifs, tandis que l'élaboration du récit cherchera des traces de mise en oeuvre d'une conception que l'auteur avait préalablement.

Il ne s'agira cependant pas non plus de mener une étude de *Quellenforschung*. Là encore, ces études ont déjà été largement et très bien menées avant nous[43] : elles nous seront extrêmement utiles. En outre, la question que nous nous poserons ne concernera pas tant l'identification des sources en elles-mêmes : nous nous intéresserons à la façon dont nos auteurs ont décidé de les faire figurer dans leur récit, ainsi qu'aux différents courants historiographiques que leur comparaison mettra en évidence. On ne se demandera pas quelle source exactement est impliquée par tel passage, mais pourquoi il y est fait allusion et pourquoi de cette manière-là. Ainsi, à propos du choix de Tibère par Auguste, on notera que Tacite reprend à son compte l'interprétation faisant du premier empereur un vieil homme sous l'influence de sa femme ; à l'inverse, Suétone associe cette représentation à des *aliquos* : pourquoi l'historien ne les signale-t-il pas ? pourquoi le biographe le fait-il et pourquoi utilise-t-il également le verbe *tradere*, dont l'infinitif parfait signale une antériorité ? On ne cherchera pas à savoir qui est cet *aliquos*, ni même s'il désigne une véritable source ou sert seulement à Suétone pour marquer sa distance avec l'affirmation qu'il introduit. Notre étude tentera en revanche de déterminer pourquoi il a recours à cette expression à cet endroit-là et ce qu'elle impliquait en terme de sens sous-entendu : source écrite, source orale, source populaire, source aristocratique, etc..

43 *Cf.* pour Tacite, O. Devillers, *Tacite et les sources des* Annales, *op. cit.*, *passim* ; avant lui, citons, Ph. Fabia, *Les Sources de Tacite dans les* Histoires *et les* Annales, Paris 1893 et C. Questa, *Studie sulle fonti degli* Annales *di Tacito*, Rome, 1963. Pour Suétone, *cf.* J. Gascou, *op. cit.*, p. 9-390. Ce dernier ouvrage procède par "sondages" en ne recherchant les sources utilisées que pour certains passages bien précis ; mais ceux-ci sont si minutieux qu'ils mettent parfaitement en lumière les sources auxquelles le biographe a eu recours.

Dès lors, notre travail ne sera pas non plus une recherche en histoire. Notre objectif n'est pas d'approcher au plus près possible une réalité historique, mais de comprendre le fonctionnement d'un genre littéraire. Les événements historiques nous serviront certes de pierre de touche et de points de départ, car ce sont eux qui ont donné naissance aux récits que nous étudierons. De même, les travaux des historiens modernes sur cette période nous seront très précieux : ils nous permettront de faire la différence entre ce qui peut avoir un fondement historique et ce qui relève de la pure invention. Mais notre objectif sera toujours de comprendre quels récits se sont développés à propos de ces événements et comment, non de reconstituer ces événements en eux-mêmes. Nous ne chercherons pas à savoir dans quelle mesure Livie a influencé son mari pour qu'il prenne son fils comme héritier ; mais nous nous demanderons comment les discours l'incriminant et ceux faisant Auguste le seul responsable sont apparus, dans quelles conditions et pourquoi ils figurent en bonne place dans notre *corpus*. L'autre caractéristique de notre démarche qui la fait relever des études en littérature latine et non en histoire romaine est notre méthodologie : nous procèderons toujours par une analyse littéraire attentive et détaillée, qui pourra parfois nous amener à proposer des traductions aussi proches que possible de la syntaxe de la phrase latine. Les oeuvres de Tacite et Suétone ne seront pas pour nous des moyens nous permettant d'étudier le sujet de notre recherche, mais ce sujet lui-même. Pour reprendre une dernière fois l'exemple du choix de son héritier par Auguste, les deux passages en question ne sont pas pour nous des documents sur la transmission du pouvoir impérial : ils sont l'objet même de notre étude et, en tant que textes littéraires, seront soumis à une analyse textuelle et non historique.

***

Nous avons souhaité présenter les résultats de notre recherche de façon à pouvoir s'appuyer progressivement sur ce qui aura été mis en évidence auparavant : nous procéderons du cadre le plus restreint, celui des formules introductrices, au cadre le plus large, celui de la conception romaine de l'écriture de l'histoire. Nous espérons ainsi éviter d'appliquer à notre sujet des concepts formés au préalable, souvent à partir de représentations modernes, dont on vérifierait ensuite s'ils correspondent ou non à la situation antique : cette démarche nous paraît en effet comporter de grands risques de passer à côté d'éléments originaux, qui seraient fondamentaux pour comprendre la pratique romaine. Ce travail sera donc divisé en trois parties : la première portera sur la présence concrète de nos auteurs et de leurs sources dans nos textes ; la deuxième abordera les choix d'élaboration et la troisième, les conceptions à

l'oeuvre telles qu'elles auront été mises au jour auparavant.

Les deux chapitres qui composent la première partie de notre recherche étudieront les expressions par lesquelles les deux auteurs de notre *corpus*, puis leurs sources apparaissent explicitement au sein du récit. Le premier portera donc sur ce que l'on pourrait appeler les indications de "régie", c'est-à-dire toutes les premières personnes, verbales ou pronominales, exprimées ou sous-entendues. On s'interrogera ainsi sur la façon dont Tacite et Suétone se font figurer dans leurs oeuvres, mais aussi où et dans quel but. Dans un deuxième temps, on s'intéressera à la façon dont ils désignent leur propre activité d'écriture de l'histoire, afin d'essayer de déterminer dans quels termes exactement ils l'envisageaient. Cela nous permettra d'aborder, par exemple, la mise en scène de l'autopsie, c'est-à-dire de la présence actuelle aux événements rapportés, ou encore les divers jugements portés. Le deuxième chapitre présentera les résultats d'une recherche similaire, effectuée cette fois sur les sources explicitement mentionnées. Il ne s'agira donc pas de chercher lesquelles ont été utilisées, ni même de faire un relevé de ces mentions : on se demandera quels types d'expressions sont utilisés de préférence et à quel endroit et quel sens implicite peuvent avoir ces formules introductrices. Nous pensons en effet que nos auteurs n'utilisent pas n'importe quelle formule à n'importe quel endroit et qu'il y a donc là du sens.

La deuxième partie de ce travail envisage les choix d'élaboration effectués par Tacite et Suétone, en fonction des contraintes qu'ils devaient prendre en compte, mais aussi des perspectives qu'ils voulaient adopter. C'est ici que nous avons décidé d'aborder la question de l'influence du genre choisi par nos deux auteurs : en l'abordant en effet dès le début de cette partie, nous pouvions ainsi éviter que cette question n'oblige à conserver en suspens les caractéristiques mises en évidence ailleurs. Elle sera donc traitée dès le chapitre 3, tout d'abord dans la façon dont elle a pu conditionner l'organisation matérielle du récit, où la différence générique s'exprime tout particulièrement. Dans un second temps, c'est l'angle des thèmes traités de préférence qui sera abordé : il est en effet évident, comme l'explique Plutarque, qu'une biographie ne développe pas tout à fait les mêmes aspects qu'un récit annalistique et inversement. Ces thèmes sont néanmoins aussi présent dans l'autre genre, ce qui amène à se demander comment celui-ci a influé sur leur traitement : s'agit-il vraiment d'une attente du lecteur ou bien d'un intérêt particulier de l'auteur, qui préside au développement ou non d'une dimension particulière ?

Le chapitre 4 analysera les scènes récurrentes dans notre *corpus* (accession au pouvoir, élimination de rivaux, mort de l'empereur, etc.), afin de déterminer si des éléments topiques s'étaient déjà mis en place. On essaiera notamment de faire la différence entre la récurrence d'une même problématique et la reprise d'éléments considérés comme incontournables, entre traditions stéréotypiques et conception personnelle d'un personnage. Le chapitre 5 complètera cette présentation, en étudiant quatre épisodes bien précis, dont le caractère invraisemblable exclut toute possibilité d'un fondement historique justifiant leur apparition. On tentera ainsi de distinguer les éléments factuels leur ayant servi de support, mais aussi les divers procédés qui leur ont donné progressivement la forme prise chez Tacite et Suétone : surenchère, incompréhension, ajouts de détails pour créer un "effet de réel", etc. On sera ainsi mieux à même de saisir quels procédés pouvaient concourir à la création de développements littéraires à partir de faits historiques, pratique radicalement différente de celle d'aujourd'hui. Enfin, le chapitre 6 traitera du portrait d'ensemble de chaque empereur, étudié individuellement. Seront mis en évidence les divers invariants visibles dans notre *corpus*, mais aussi les conflits entre différentes traditions et interprétations, souvent liées à des manoeuvres politiques. La figure de Néron comme stéréotype du mauvais empereur se révèlera en particulier une référence capitale pour la représentation des empereurs qui lui succèderont.

Enfin, la troisième partie aura pour objectif de s'appuyer sur les caractéristiques mises en évidence auparavant afin de mieux cerner les conceptions générales sous-tendant ces pratiques. Le chapitre 7 se penchera d'abord sur la façon dont Tacite et Suétone concevaient l'écriture de l'histoire : il abordera ainsi les intentions qu'ils manifestent dans leur façon de travailler, mais aussi leur rapport à l'histoire écrite avant eux et leur attitude vis-à-vis du passé en général. Il s'agira là de tirer des conclusions plus globales et théoriques sur leur position quant à leur activité et à l'écoulement temporel ; on se limitera strictement à ce qui ressort de leurs textes, sans extrapolation psychologisante. Le huitième et dernier chapitre tentera de mener la même démarche à propos de l'attitude générale des Romains face à l'écriture de l'histoire. On se servira ainsi de la notion d'horizon d'attente, qui implique que certains choix et commentaires de nos auteurs en disent autant sur leur propre situation que sur celle de leur public. C'est avec cette brève incursion dans le domaine des mentalités que se terminera notre travail.

Remerciements

Le travail de thèse est, en lettres, un parcours relativement solitaire, mais il ne l'est, fort heureusement, pas totalement. Il se nourrit aussi de rencontres et de discussions, informelles comme institutionnelles : les doctorants se communiquent leurs questionnements et leurs tentatives de réponses ; les chercheurs aguerris partagent leur savoir et leur expérience. En quatre années de recherches, la liste des personnes auxquelles je dois beaucoup est donc longue et je m'excuse à l'avance auprès de celles que j'aurai oublié de citer ici : leur aide a été tout aussi importante que celles qui seront mentionnées et leur oubli n'est qu'un effet temporaire, mais désastreux, de la fatigue de fin de thèse sur ma mémoire.

En tout premier lieu, je voudrais remercier mon directeur, Charles Guittard : ses conseils avisés m'ont permis de résoudre bien des problèmes et ouvert des perspectives riches et jusque là ignorées. Sa gentillesse, son calme, sa présence m'ont également été extrêmement précieux, en particulier face aux divers imbroglios administratifs auxquels j'ai été confrontée. C'est une chance de travailler avec un chercheur comme lui.

Il n'est pas le seul dont les conseils m'ont été très utiles. Je voudrais exprimer toute ma gratitude, à l'ENS, à Mathilde Simon, ma tutrice, ainsi qu'à Frédérique Fleck : elles m'ont beaucoup aidée, y compris avant ma thèse, pendant mes deux années de master. Si ce travail a été rendu possible, c'est en outre aussi grâce à l'enseignement que j'ai pu suivre rue d'Ulm au département des Sciences de l'Antiquité, sous la direction d'excellents professeurs. Je suis notamment très reconnaissante à Daniel Petit, ainsi qu'à Sylvia Estienne, de m'avoir aidée à obtenir un contrat doctoral.

J'ai eu la chance, pendant ces années, de pouvoir également enseigner à l'université dans de très bonnes conditions, au sein d'équipes dynamiques et sympathiques : l'écoute, les conseils et l'aide de mes collègues à Nanterre, puis à Créteil, m'ont bien souvent beaucoup simplifié la tâche ; dès lors ces missions d'enseignement ont aussi pu nourrir à leur tour ma recherche. Ma reconnaissance va également à Jeanne-Marie Boivin, la doyenne de UFR de Lettres à l'UPEC : elle m'a permis, grâce à la prolongation d'un an mon contrat d'ATER, d'achever ma rédaction dans des conditions optimales.

Un travail de thèse nécessite aussi de pouvoir s'appuyer sur des soutiens amicaux et familiaux, à la valeur inestimable. En premier lieu, je ne serais pas arrivée à ce résultat sans le soutien indéfectible et les réflexions avisées de mon compagnon, Franco Venturini. Il a supporté sans broncher pendant quatre ans ma monomaniaquerie et mes moments de jubilation comme ceux d'abattement. Il m'a aussi subtilement incitée à mettre le nez dehors et à m'aérer la tête et c'est grâce à lui que j'ai pu arpenter Rome à plusieurs reprises.

Mes amis, jeunes chercheurs ou non, ont toujours été là pour discuter de nos sujets respectifs, des obstacles auxquels chacun était confronté, des possibles approfondissements ultérieurs. Ma famille a, elle aussi, été très patiente et compréhensive, y compris quand je l'étais moi-même assez peu, et a effectué un travail de relecture de qualité en un temps record.

Enfin, il me reste à remercier toutes les personnes que j'ai pu cotoyer lors des séminaires et des colloques auxquels j'ai participé pendant quatre ans : les membres au séminaire Servius de l'ENS, des réunions de la Société des Études Latines à Paris, de l'association CLELIA à Évian. La communauté des jeunes chercheurs présents sur Twitter est aussi à mentionner ici, car son entraide et son humour ont bien souvent égayé mes recherches d'occurrences et ma rédaction. Doivent l'être aussi Magalie Boibieux et Frédéric Beaumont, tous deux successivement chargés des formations doctorales à Nanterre : leurs ateliers m'ont beaucoup aidée, aussi bien pour l'enseignement que pour la recherche. En particulier, celui de Martha Boeglin sur les techniques de rédaction a radicalement amélioré mon travail d'écriture.

À toutes ces personnes, du fond du coeur, un grand et très sincère merci !

Partie I :

Les auteurs et leurs sources dans le texte

Chapitre 1

Les auteurs dans leurs textes

La présence d'un auteur-narrateur dans son texte peut se manifester de diverses façons : première personne, participation à l'action relatée à titre de personnage[1], introduction de réflexions personnelles, jugement moral sur tel comportement ou action, etc. L'objectif de cette sous-partie n'est pas d'étudier tout de suite l'ensemble de ces manifestations ; il s'agit de se concentrer dans un premier temps sur celles qui sautent aux yeux des lecteurs même les moins attentifs : celles où un "je" apparaît concrètement ou est très fortement sous-entendu[2] dans le texte. On essayera de mettre en évidence comment Tacite et Suétone sont présents dans leurs textes, à quels endroits, dans quels buts ; on se demandera également ce qu'il est déjà possible d'en déduire sur la façon dont ils ont conçu leur récit.

1. Mots matérialisant la présence des auteurs

Un relevé différencié des mots et expressions renvoyant explicitement à nos auteurs met tout d'abord en évidence une variété de termes peu étonnante vu les ressources lexicales à leur disposition : verbes à la première personne du singulier ou du pluriel, pronoms personnels, adjectifs possessifs, noms en apposition ou en position d'attribut ou encore tournures impersonnelles avec omission de leur pronom personnel complément. Ces occurrences sont beaucoup plus nombreuses dans les *Annales* (170) que dans les *Histoires* (79) ou les *Vies* comprises dans notre *corpus*[3] (42) ; ce n'est toutefois pas surprenant non plus, étant donné les différentes longueurs de ces oeuvres, ainsi que leur état de conservation. Un passage par les proportions est donc nécessaire et montre que ces différences, importantes en

1 *Cf*. Thucydide lorsqu'il relate le siège d'Amphipolis.

2 Par exemple, en Tac., *Ann*. III 55.1, à la phrase *Causas eius moderationis quaerere libet*, il est évident que le sujet réel de l'impersonnel *libet* est un *mihi* très fortement sous-entendu, même s'il n'apparaît pas concrètement. Même chose en Suet., *Nero* 31.1, lorsque Suétone introduit sa description de la *Domus Aurea* par : *De cuius spatio atque cultu suffecerit haec rettulisse*. Une liste des passages ainsi relevés est fournie en Annexe I.

3 Sauf indication contraire, pour des raisons de commodité, lorsque nous parlerons des biographies de Suétone, il faudra comprendre que nous nous référons à celles qui entrent dans notre *corpus*, c'est-à-dire les *Vies* de Tibère, Claude, Néron, Galba, Othon et Vitellius, à l'exception des autres.

résultats absolus, ne sont en réalité pas si significatives : sur cent pages, la moyenne est en effet de 28,3 occurrences dans les *Annales*, de 25 dans les *Histoires* et de 22,6 dans les *Douze Césars*. Tacite est donc bien un peu plus visible dans les *Annales* que Suétone dans les *Douze Césars* ; la différence n'est cependant pas très grande entre les *Histoires* et les *Annales* ou entre les *Histoires* et les *Douze Césars*.

En revanche, nos deux auteurs se distinguent nettement en ce qui concerne les tournures utilisées de préférence et les personnes verbales employées. L'arrivée des verbes en première ou deuxième position était attendue, étant donné que le critère de recherche était l'apparition d'une première personne correspondant à l'auteur[4] dans le texte : on en trouve 55 dans les *Histoires*, 125 dans les *Annales* et 17 dans les *Douze Césars*. La relative réserve de Suétone se confirme toutefois : bien que de peu, les verbes à la première personne sont dépassés par les expressions impersonnelles (20 occurrences) ; cela les met sur une sorte de pied d'égalité[5]. Chez Tacite, au contraire, le contraste est net : 18 occurrences d'expressions impersonnelles dans les *Histoires*, 27 dans les *Annales* ; bien qu'en deuxième position, elles sont très loin de pouvoir concurrencer les verbes et l'écart se creuse même d'une oeuvre à l'autre.

Ce n'est pas le seul : en effet, l'évolution principale qui ressort de ces relevés est la considérable multiplication des premières personnes du singulier lorsqu'on compare les *Annales* et les *Histoires*. Dans ces dernières, en effet, les personnes 1 et 4 apparaissaient en nombres à peu près équivalents : 25 pour les premières du singulier contre 30 pour les premières du pluriel. Or cette proportion disparaît totalement dans la dernière oeuvre de Tacite : 114 verbes à la première personne du singulier contre seulement 11 à la première du pluriel ! Ce passage du singulier au pluriel a été remarqué pour la première fois en 1866 par E. Woefflin[6] : il l'expliquait par un goût progressif de Tacite pour des formes courtes, ce qui paraît trop simple pour être véritablement satisfaisant. Cent trente ans après lui, D. Longrée, dans une étude se voulant exhaustive[7], le note également et mie qu'il puisse s'agir d'un simple

4 Nous avons bien sûr exclu de notre relevé les premières personnes qui apparaissaient dans les discours directs attribués à des personnages ou encore dans les citations textuelles de lettres.

5 Cette réserve était déjà notée par J. Gascou dans *Suétone historien*, BEFAR 255, Rome-Paris 1984, p. 242 : "Sans être exceptionnelle, l'utilisation de la première personne du singulier ou du pluriel est assez rare chez Suétone."

6 *Cf*. E. Woefflin, "Jahresberichtes über Tacitus" in *Philologus* 25 (1866), p. 92-134.

7 *Cf*. D. Longrée, "Tacite narrateur : l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel dans les *Histoires* et les *Annales*" in J. Dangel, Cl. Moussy, *Les Structures de l'oralité en latin*, Paris, 1996, p. 235-244.

hasard[8] ; pour lui, Tacite, dans les *Histoires*, risquait plus facilement d'être accusé de partialité, puisqu'il était le contemporain des événements relatés ; utiliser le pluriel et non le singulier lui permettait de rester relativement en retrait ; l'éloignement temporel de l'action des *Annales* le dispensait d'adopter cettestratégie[9]. Cette explication est tout à fait pertinente et valable, mais une telle mise en retrait de la personne de l'auteur n'apparaît pas dans ses trois dernières *Vies* de Suétone : il était pourtant lui aussi concerné par cette question, en particulier à propos de Domitien. En effet, si, dans notre *corpus*, une nette prédominance des premières du singulier se détache (12 occurrences contre 5 au pluriel), aucun basculement vers le pluriel n'est observable à partir de la *Vie de Vespasien* : la quasi totalité des interventions est à la première personne du singulier[10] et la seule exception se révèle un "vrai" pluriel et non un pluriel de modestie[11]. Par ailleurs, toutes les apparitions d'un auteur dans son texte ne prêtent pas nécessairement à un soupçon de partialité : rappeler un élément présenté plusieurs paragraphes auparavant n'a pas le même poids que donner son avis sur le comportement de tel ou tel personnage historique. Il est donc intéressant de se demander où se situent ces interventions et quelle(s) fonction(s) elles remplissent.

2. Lieux, dans le récit, où apparaissent les auteurs

Le fait est que nos auteurs n'interviennent pas directement dans leur texte à n'importe quel moment. Seuls 35,4 % des passages relevés dans les *Histoires*[12], 24,3 % dans les *Annales*[13] et 14,9 % chez Suétone[14] ne coïncident pas avec le début ou la fin d'un épisode ; ils ne constituent pas non plus une transition entre deux d'entre eux. Il s'agit, par exemple, de

8 "une telle différence de distribution présente largement moins d'une chance sur mille d'être aléatoire" D. Longrée, *op. cit.*, p. 240.

9 D. Longrée rappelle à ce propos la préface des *Annales*, en I 1.3 : *sine ira et studio, quorum causas* procul habeo.

10 *Cf. Vesp*. 1.7 (*non negauerim*), 1.8 (*quamuis inquirerem*), 1.8 (*inueni*) ; *Titus* 3.3 (*comperi*) ; *Dom*. 1.6 (*ne exequar singula*), 12.6 (*interfuisse me adulescentulum memini*).

11 *Cf. Dom.* 8.3 : *e quibus* (*scil. iudicibus*) *plerosque post illum* (*scil. Domitianum*) *reos omnium criminum uidimus*.

12 *Hist*. I 64.2 ; I 69 ; I 79.2 ; II 4.4 ; II 39.2 ; II 41.2 ; II 50.1 ; II 61 ; III 22.2 ; III 28 ; III 39.1 ; III 56.1 ; IV 15.1 ; IV 46.2 ; IV 56.3 ; IV 68.1 ; IV 70.5 ; IV 84.3 ; V 6.2 ; V 13.3 ; V 18.1 ; V 19.3 ; V 21.1.

13 *Ann*. II 53.2 ; II 57.2 ; III 18.1 ; III 29.2 ; IV 31.4 ; IV 48.1 ; IV 69.1 ; VI 4.1 ; VI 7.4 ; VI 10.3 ; VI 25.1 ; VI 27.4 ; VI 36.2 ; VI 40.3 ; VI 45.3 ; VI 47.2 ; XI 29.1 ; XII 40.2 ; XIII 1.3 ; XIII 13.1-3 ; XIII 32.2 ; XIV 40.3 ; XIV 59.3 ; XIV 62.2 ; XV 6.3 ; XV 50.3 ; XV 54.1.

14 *Tib*. 70.5 ; *Cl*. 21.10 ; 36.2 ; *Nero* 23.4 ; 30.4 ; *Gal*. 20.3 ; *Vit*. 18.

rappels isolés au sein d'un récit d'événements[15] ou de jugements ponctuels[16]. Par conséquent 64,6 % des interventions dans les *Histoires*, 75,7 % dans les *Annales* et 85,1 % dans les *Douze Césars* délimitent un épisode ou servent de transition[17]. E. Evrard signalait déjà une tendance des interventions de Salluste à jouer ce rôle d'indication de limite textuelle, en particulier lors de l'insertion d'ex-cursus ou d'anecdotes[18] ; il la liait à un impératif de brièveté que l'historien invoque périodiquement et qui le conduirait à devoir justifier des développements qui pourraient sembler superflus à son lecteur.

Cette utilisation des interventions à la première personne comme marqueur du début ou de fin d'un développement est particulièrement répandue chez nos deux auteurs, notamment chez Suétone. La rubrique présentant les ancêtres impériaux est ainsi presque systématiquement marquée par une intervention de l'auteur à la première personne[19] ; cela laisse penser qu'elle représente un développement très attendu de son travail, où il devait faire la preuve de son sérieux et de son originalité. L'introduction de la rubrique sur les vices est elle aussi généralement soulignée, tout comme son point culminant[20]. Chez Tacite, cette sorte

15 *Cf.* Suet., *Cl*. 36.2 : *Quodam, ut supra rettuli, cum ferro circa sacrificantem se deprehenso*..., "Un homme, comme je l'ai rapporté, ayant été pris près de lui avec une arme pendant un sacrifice..."

16 *Cf.* Tac., *Hist*. I 69 : *Haud facile dictu est, legati Heluetiorum minus placabilem imperatorem an militem inuenerint*, "Il est difficile de dire qui du général ou des soldats les envoyés des Helvètes trouvèrent le plus inflexibles."

17 Est par exemple considérée comme faisant partie d'une transition une intervention comme *Ann*. II 43.1 : *Igitur haec et de Armenia quae supra memoraui apud patres disseruit* ("Il (*scil*. Tibère) exposa donc devant les sénateurs ces troubles et ce que j'ai raconté plus haut à propos de l'Arménie"), qui permet de passer du point sur les troubles en Asie au récit de l'envoi de Germanicus par Tibère dans cette région.

18 *Cf.* E. Evrard, "L'émergence du narrateur principal dans le *Bellum Iugurthinum* de Salluste" in *Lexis* 5-6 (1990), p. 127-146, en particulier p. 134. Il qualifie ces interventions d'"indications de structure", qui constituent l'un des quatre types qu'il dégage.

19 *Cf. Tib*. 2.1-2 : *Multa multorum Claudiorum egregia merita, multa etiam sequius admissa in rem publicam extant. Sed ut praecipua* commemorem... ("C'est un fait que de nombreux Claudii ont rendu beaucoup d'éminents services et qu'ils ont aussi commis beaucoup d'actions illégales contre l'Etat. Mais, afin d'en rappeler les principaux, ..." ; *Nero* 1.6 : *Pluris e familia cognosci referre* arbitror*, quo facilius appareat ita degenerasse a suorum uirtutibus Nero, ut tamen uitia cuiusque quasi tradita et ingenita rettulerit* ("Je juge important de faire connaître un certain nombre des membres de sa famille, afin que Néron apparaisse plus facilement avoir à ce point dégénéré des qualités de ses ancêtres qu'il a cependant repris les vices de chacun d'eux comme s'il en avait hérité et était né avec") ; *Gal.* 3.1 : *Imagines et elogia uniuersi generis exsequi* longum est*, familiae breuiter* attingam, ("Il serait trop long de faire la liste des grands ancêtres et des titres de gloire de toute cette maison ; je traiterai brièvement de sa famille") ; *Vit*. 1.1. : *Vitelliorum originem alii aliam et quidem diuersissimam tradunt, partim ueterem et nobilem, partim uero nouam et obscuram atque etiam sordidam ; quod* ego *per adulatores obtrectatoresque imperatoris Vitellii* opinarer*, nisi aliquando prius de familiae condicione uariatum esset* ("L'origine des Vitellii est différente et même extrêmement diverse selon qui la rapporte ; d'un côté, elle est ancienne et noble, mais de l'autre elle est récente et obscure et même sordide ; personnellement, je penserais que c'est le fait des adulateurs de l'empereur Vitellius et de ses opposants, si ce n'était pas quelque temps auparavant qu'étaient apparues des variations sur la condition de sa famille").

20 Par exemple, pour Tibère, l'introduction de la rubrique, en *Tib*. 42.1, se fait par : *Ceterum secreti licentiam nanctus et quasi ciuitatis oculis remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit ; de quibus singillatim ab exordio* referam ("Mais obtenant la licence grâce au secret et les yeux de la cité étant comme

de "quadrillage" structurel s'explique aisément par la longueur de ses oeuvres, ainsi que par leur matière : les *Histoires* se déroulent sur différents théâtres d'opérations, les *Annales* alternent affaires intérieures et affaires extérieures ; il est donc fort logique que des jalons soient donnés au lecteur pour qu'il ne se perde pas dans le texte.

Ce jalonnement textuel par des interventions du narrateur n'est néanmoins pas la seule fonction que remplissent ces verbes ou ces expressions. Certes, leur apparition dans le texte signale le passage à un élément nouveau, mais elle permet aussi d'introduire une réflexion, une justification ou une réfutation ; elles jouent dès lors bien souvent un double rôle.

3. Fonctions de ces interventions dans le texte

Les articles étudiant la présence lexicale de l'auteur-narrateur historien dans son texte se sont souvent aussi penchés sur les fonctions de ces interventions, en développant plus ou moins cette question. E. Evrard[21] propose ainsi de répartir les interventions de Salluste selon quatre catégories :

- celles en lien avec Salluste personne historique, notamment à ses opinions sur la vie humaine en général et sa propre vie en particulier ;
- les indications de structure, de type *ad inceptum redeo*, etc. ;
- les commentaires critiques sur le degré de connaissance des faits et leur appréciation ;
- les renvois internes, de type *ut memoraui*, etc.

D. Longrée paraît reprendre à son compte cette répartition dans son étude sur Tacite[22], bien qu'il s'intéresse davantage aux questions de singulier et de pluriel. Avant eux, des propositions avaient déjà été faites pour Suétone par J. Gascou[23], repris ensuite par G. Fry[24] : il propose,

loin de lui, il laissa enfin s'échapper en même temps tous ses vices longtemps mal dissimulés ; je vais les rapporter un à un en commençant par le début) ; le point culminant, en *Tib*. 44.1, est introduit par : *Maiore adhuc ac turpiore infamia flagrauit,* uix ut referri audiriue, nedum fas credi sit*, quasi*... ("Il se couvrit d'une infamie encore plus grande et plus honteuse, de sorte qu'il est presque impie de la rapporter ou de l'entendre, à plus forte raison de la croire, selon laquelle...").

21 *Cf*. E. Evrard, *op. cit*.

22 *Cf*. D. Longrée, *op. cit*.

23 *Cf*. J. Gascou, *op. cit*., p. 242-249.

24 *Cf*. G. Fry, "Suétone dans son texte : du bon usage des premières personnes verbales" in G. Lachenaud, D. Longrée (éds.), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentation, récit et idéologie*, Rennes, 2003,

pour sa part, six types d'intervention :

- les renvois à un passage précédent ;
- l'insistance sur une expression ;
- la justification de choix dans la masse de ses informations, en particulier lorsqu'il annonce qu'il ne donnera que les exemples les plus significatifs ;
- l'explication du plan suivi ;
- les références à l'activité propre de "chercheur" de Suétone ;
- l'introduction d'un raisonnement ou l'examen d'une tradition ou d'une source.

Ces deux propositions de catégorisation sont tout à fait valables et intéressantes et les relevés que nous avons nous-mêmes faits ne les remettent pas en question. Il nous semble cependant possible d'en proposer une autre, à la fois plus détaillée et plus synthétique : plus détaillée, car une classification élaborée sur la base d'une monographie de Salluste a peu de chances d'épuiser toutes les fonctions présentes dans une oeuvre aussi longue que les *Annales* ; plus syntéhtique, car certaines catégories nous paraissent se recouper : les renvois à un passage précédent ou les explications sur le plan suivi, par exemple, aboutissent tous deux à mettre en évidence la structure de l'oeuvre ; de même, la justification de choix dans la masse des informations rassemblées entre dans les références à l'activité propre de Suétone comme historien.

Trois grandes catégories paraissent ainsi se dégager, avec différentes précisions. La première est celle des interventions en lien avec le travail d'historien de l'auteur ; elle se divise en explications des principes de travail, justification des choix narratifs et mise en scène du travail de recherche mené préalablement ou en parallèle à la rédaction de l'oeuvre. La deuxième catégorie est relativement simple et concerne tout ce qui met en évidence la structure de l'oeuvre[25]. La troisième regroupe les jugements portés par l'auteur, sur son propre travail d'historien, sur une version particulière d'un événement ou sur le contenu en lui-même d'un épisode historique[26]. On parvient ainsi à la classification suivante :

p. 327-342.

25 C'est ce que V. Fromentin, dans "Les Moi de l'historien : récit et discours chez Denys d'Halicarnasse" in *Dialogues d'histoire ancienne*, suppl. 4.1 (2010), p. 261-277, appelle, en reprenant la terminologie de G. Blin et G. Genette, des "indications de régie" (*cf.* p. 262-263).

26 Un passage peut bien sûr entrer, à divers titres, dans plusieurs catégories, notamment lorsqu'il est long et contient plus d'un verbe en lien avec la première personne. Ainsi, Tac., *Ann*. I 73.1 (*Haud pigebit referre in Faianio et Rubrio, modicis equitibus Romanis, praetemptata crimina, ut quibus initiis quanta Tiberii arte grauissimum exitium inrepserit, dein repressum sit, postremo arserit cunctaque corripuerit, noscatur*, "Je ne serai pas mécontent de rapporter les accusations alléguées contre Faianius et Rubrius, de modestes chevaliers

- interventions en lien avec le travail d'historien de l'auteur
  - explication des principes de travail
  - justification de certains choix narratifs
  - mise en scène du travail de recherche préliminaire ou parallèle
- interventions mettant en évidence la structure de l'oeuvre
- interventions contenant un jugement de la part de l'auteur
  - jugement sur une version d'un événement
  - jugement sur le contenu d'un épisode
  - jugement sur son propre travail

Une attention à la proportion de chaque catégorie dans l'ensemble des interventions auctoriales met au jour une nette tendance de Tacite à souligner la structure narrative de ses oeuvres : près de la moitié de ses apparitions dans le texte (45 % dans les *Histoires*, 47,2 % dans les *Annales*). Une telle importance ne se retrouve pas chez Suétone, qui ne joue ce rôle dans son texte que dans 27,1 % des cas. Cette caractéristique de l'historien est très probablement en relation avec la place des premières personnes dans son oeuvre : non seulement elles ouvrent ou ferment des épisodes, mais elles servent aussi majoritairement à les relier entre eux, principalement par des rappels[27]. Tacite prend donc un soin tout particulier à guider son lecteur et c'est principalement pour remplir cette fonction relativement neutre qu'il apparaît dans ses deux *opera maiora*.

La situation est quelque peu différente chez Suétone : malgré une présence encore plus accentuée que celle de Tacite en limite d'épisode, la fonction première ces apparitions ne vise pas à mettre en évidence la structure narrative. Bien plus : ce type d'interventions n'arrive qu'en troisième et dernière position, derrière celles liées au travail du biographe (29,8 %) et celles introduisant un jugement (22,9 %). Il était donc possible de signaler le passage à

romains, afin qu'on sache avec quels débuts et combien d'art de la part de Tibère un fléau très pénible s'est insinué, puis a été réprimé, enfin s'est développé avec violence et a tout contaminé.") relève de la mise en évidence de la structure narrative (annonce du récit imminent du procès de Faianius et Rubrius), du jugement sur son propre travail par l'auteur (il considère qu'il vaut la peine de traiter cet épisode) et de la justification de ce choix narratif (cela permettra de savoir comment ont commencé les procès *de maiestate*).

27 O. Devillers a parfaitement montré comment, dans les *Annales*, les anticipations et les rappels ont pour fonction de constituer et de souligner la cohérence du texte, tout en orientant le lecteur dans la direction souhaitée par Tacite (*cf. L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994, p. 109-126). Si le "réseau" mis en place dans les *Histoires* semble peut-être moins élaboré (pour autant qu'on puisse en juger par ce qui nous est parvenu de cette oeuvre), il n'en demeure pas moins que les nombreux rappels que nous y avons trouvés soulignent eux aussi la cohérence et l'unité de la narration.

quelque chose de nouveau sans nécessairement se mettre en scène comme narrateur en train de raconter. Cela ne signifie pas pour autant que Suétone ne manifeste aucune attention particulière pour sa narration : dans les autres catégories, les deux types de fonctions qui prédominent sont la justification de choix narratifs[28] (11 interventions sur 19 au total) et un jugement porté sur le contenu d'un épisode[29] (11 interventions sur 16 au total). Toutefois, l'image de lui-même que Suétone met principalement en avant n'est pas celle d'un guide aidant son lecteur, mais cellle d'un chercheur présentant le résultat de ses recherches, en les évaluant. Tacite endosse aussi ce rôle, mais dans une mesure bien moindre que lui[30]. Un examen plus attentif de la manière dont nos deux auteurs présentent ce qu'ils font s'impose donc.

4. Présentation du travail accompli

a) Verbes utilisés par Tacite et Suétone pour désigner leur activité

Avant d'étudier les trois types d'interventions en lien avec le travail réalisé, il est intéressant de se pencher sur les mots utilisés, toutes catégories confondues, pour le désigner. Ils permettent en effet de voir comment Tacite et Suétone conçoivent plus ou moins spontanément[31] ce qu'ils font ou ont fait.

Memorare est manifestement le terme de choix de Tacite : que ce soit dans les *Histoires* (11 occurrences) ou dans les *Annales* (30 occurrences), ce verbe se distingue nettement des autres, qui apparaissent majoritairement une, deux ou trois fois. Ce n'est pas une surprise : le travail d'historien est évidemment en lien avec la question de la mémoire ; par ailleurs, Tacite explique clairement qu'il le conçoit comme une sauvegarde du souvenir

28 Par ex., en *Tib*. 61.3 : *Sigillatim crudeliter facta eius exequi longum est ; genera, uelut exemplaria saeuitiae, enumerare sat erit*, "Il serait trop long de faire la liste, une à une, de ses actions cruelles ; il suffira de les énumérer par genre, comme des exemples de sa cruauté."

29 Par ex., en *Cl*. 10.1 : *Per haec ac talia maxima aetatis parte transacta quinquagesimo anno imperium cepit, quamtumuis mirabili casu*, "Ayant passé la plus grande partie de sa vie dans des conditions telles que décrites jusqu'à présent, il prit le pouvoir dans sa cinquantième année, par un hasard aussi étonnant que possible".

30 Cela ne signifie bien sûr pas qu'il n'ait pas fait ce travail, ni que les recherches qu'il a menées n'apparaissent pas dans son texte ; simplement, elles ne sont pas significativement rendues visibles via le recours à une première personne.

31 Le caractère écrit de ces oeuvres, ainsi que le souci de la *uariatio*, ont pour conséquence qu'il n'est bien sûr pas possible de prétendre qu'entre seul en compte un "réflexe spontané", faisant que nos auteurs utiliseraient de préférence ces termes.

des bons et des mauvais comportements : le but est que la postérité se les rappelle, les juge et s'en serve pour déterminer sa propre attitude[32]. Les deux autres verbes qui se détachent sont *dicere* et *referre*, en première (13 occurrences) et troisième positions (7 occurrences) dans les *Histoires* ; dans les *Annales*, ils sont respectivement en troisième (6 occurrences) et première positions à égalité avec *memorare* (30 occurences aussi). *Dicere* est un verbe relativement neutre et passe-partout, qu'on pouvait assez logiquement s'attendre à voir apparaître fréquemment ; dans les *Annales*, il est presque autant utilisé que *tradere* (7 occurences), lié à l'idée de transmission d'une mémoire[33]. *Referre* est plus intéressant, car c'est plutôt la forme simple *ferre* qui est en lien avec l'idée de parole. Le sens dérivé de ce composé est juridique et renvoie au fait de soumettre une affaire aux délibérations du Sénat[34]. On peut ainsi se demander si la matière nettement plus sénatoriale des *Annales* n'a pas eu aussi une influence lexicale sur Tacite. Quoi qu'il en soit, ce sont les idées de rappeler ou de rapporter par la parole et de transmettre qui se dégagent de nos relevés.

Cette prédominance de *referre* (8 occurrences) et *dicere* (5 occurences) est également observable chez Suétone ; cela donne à penser qu'il s'agissait des termes les plus couramment utilisés pour désigner le travail des historiens : dire et rapporter (devant l'assemblée des lecteurs) ce qui s'est passé. On peut d'ailleurs s'étonner de ne voir apparaître *scribere* chez aucun de nos deux auteurs[35], alors que, dans les deux cas, ils ont produit un texte écrit : D. Longrée le notait déjà dans son article sur Tacite et propose de l'expliquer par une volonté d'introduire une dimension orale dans le texte[36] ; il y a peut-être là une projection plus ou moins consciente dans le futur contexte de lecture de l'oeuvre, qu'il s'agisse d'une *recitatio* ou d'un déchiffrement personnel à voix haute.

32 *Cf.* Tac., *Ann*. III 65.1. Nous reviendrons sur cette conception un peu plus loin.

33 *Cf.* F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, 2000 (édition revue et augmentée par P. Flobert ; première édition 1934), *s.v. trado* 3), p. 1613, col. 3.

34 *Cf.* A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1985[4] (édition révisée et corrigée par J. André ; première édition : 1932), *s.v. fero*, p. 229, col. 1.

35 Les autres verbes relevés sont, pour les *Histoires*, *adseuerare* (1 occurence), *componere* (1 occurence), *disserere* (1 occurence), *expedire* (2 occurences), *monstrare* (1 occurence), *petere* (1 occurence), *promere* (1 occurence), *repetere* (4 occurences) ; pour les *Annales*, *adfirmare* (2 occurences), *adseuerare* (1 occurence), *comperire* (2 occurences), *componere* (1 occurence), *disserere* (2 occurences), *expedire* (1 occurence), *exsequi* (2 occurences), *narrare* (2 occurences), *promere* (3 occurences), *repetere* (3 occurences) ; pour les *Douze Césars*, *attingere* (1 occurence), *commemorare* (1 occurence), *enumerare* (2 occurences), *exsequi* (1 occurence), *ostendere* (1 occurence), *subiacere* (1 occurence) et *repetere* (1 occurence).

36 *Cf.* D. Longrée, *op. cit*., p. 235 : "si l'on trouve en abondance, chez un auteur tel que Tacite, les expressions *ut dixi* ou *ut diximus*, on cherche en vain les tournures *ut scripsi* ou *ut scripsimus*, ce qui tendrait à prouver que l'auteur lui-même cherche à introduire une dimension orale dans son oeuvre."

Suétone se distingue nettement de Tacite par son utilisation de termes qui apparaissent, certes, très ponctuellement, mais qui n'ont leur équivalent ni dans les *Histoires*, ni dans les *Annales*. En effet, alors que les autres verbes tacitéens sont en lien avec l'idée de narration (*adfirmare*, *disserere*, *adseuerare*, *promere*, *narrare*), ceux que le biographe utilise ont, eux, un sens nettement plus technique ; ils renvoient en effet à la construction de son argumentation : *subiacere* (introduisant des citations de lettres d'Auguste prouvant que celui-ci avait une haute estime de Tibère), *ponere* (citations, à nouveau, de lettres d'Auguste pour montrer quelle fut sa décision à l'égard du jeune Claude), *enumerare* (choix d'exemples représentatifs du contrôle que les femmes et les affranchis de Claude avaient sur lui), *attingere* (rapide passage en revue des ancêtres de Galba). Il semble donc que revienne ici la différence déjà visible à propos des fonctions assumées par les premières personnes : là où Tacite se place dans la dimension du récit en train de se faire, Suétone met son activité de "chercheur" en avant[37] et s'en sert pour faire avancer sa narration. La manière dont ils interviennent à propos de leur travail est pourtant relativement similaire.

b) Explication des principes de travail

Dans les points qui suivent, nous nous proposons de partir de la façon dont Tacite procède dans les *Annales* : cette oeuvre étant, pour diverses raisons, la plus longue des trois, c'est elle qui fournira les résultats les plus nuancés. Nous nous pencherons ensuite sur les *Histoires*, pour voir si Tacite y mettait déjà les mêmes éléments en avant, et enfin nous examinerons Suétone, afin de le comparer à son aîné.

Lorsque Tacite prend la parole dans les *Annales*, c'est souvent pour expliquer ses principes de travail, notamment ce qu'il juge devoir mettre en avant : il se refuse à relayer des mensonges[38], racontera ce qui a été entendu et écrit par des auteurs plus anciens[39] ; il les

37 J. Gascou, *op. cit*., p. 684, parle d' "attitude "scientifique"".

38 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 21.1 : *De origine Curtii Rufi, quem gladiatore genitum quidam tradidere, neque falsa prompserim et uera exsequi pudet*, "Sur l'origine de Curtius Rufus, dont certains ont rapporté que son père était gladiateur, à la fois je ne saurais avancer des mensonges et j'ai honte d'exposer la vérité".

39 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 27 : *Sed nihil compositum miraculi causa, uerum audita scriptaque senioribus trado*, "Mais je ne rapporte rien d'arrangé pour étonner, mais ce qui a été entendu et écrit par de plus anciens". Une telle mise en avant de récits de témoins et de tradition écrite n'est pas nouvelle et est assez commune dans l'historiographie antique : *cf.* J. Marincola, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997, "Improving the past" p. 95-117 sur les méthodes antiques de l'histoire non contemporaine.

suivra lorsqu'ils concorderont et les rapportera nommément quand ce ne sera pas le cas[40]. Il considère également que son ouvrage doit rendre visible les faits qu'il juge *digna cognitu*[41] : il pense notamment aux exemples de vertus[42] et aux faits en apparence insignifiants, mais qui furent en réalité à l'origine de grands bouleversements[43]. Ces déclarations de principe sont assez communes : Cicéron, dans le *De Oratore*, présentait déjà l'histoire comme *magistra uitae*[44] et donnait le fait de ne pas mentir comme sa toute première loi, si évidente que tous la connaissaient[45] ; il parlait également de *rebus memoria dignis*[46] et soulignait la nécessité d'expliquer les causes des grands événements[47]. Les *Histoires* contenaient déjà un refus de répéter des inventions et le désir de se concentrer sur ce qui avait été déjà jugé suffisamment sérieux pour être rapporté[48]. Suétone est ici fidèle à sa *persona* d'auteur mettant en avant ses recherches : il explique surtout qu'il va faire un choix au sein du matériau rassemblé et ne présenter que ce qu'il juge se distinguer[49] ou être représentatif[50].

Autre élément commun entre les deux oeuvres de Tacite, une affirmation d'impartialité, qui ne se fait pas exactement de la même manière : dans les *Annales*, il se

40 *Cf.* Tac., *Ann*. XIII 20.2 : *Nos consensum auctorum secuturi, quae diuersa prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus*, "Nous qui avons l'intention de suivre le consensus entre les auteurs, lorsqu'ils auront transmis des versions différentes, nous les rapporterons sous leur propre nom".

41 *Cf.* Tac., *Ann*. VI 7.5.

42 *Cf.* Tac., *Ann*. III 65.1 : *praecipuum munus annalium reor ne uirtutes sileantur*, "je pense que la principale fonction des annales est de ne pas passer sous silence les vertus".

43 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 32.2 : *Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu leuia, ex quis magnarum saepe rerum motus oriuntur*, "Il n'aura cependant pas été inutile d'examiner de l'intérieur ces éléments à première vue peu importants, mais à partir desquels de grands bouleversements se produisent".

44 *Cf.* Cic., *De Or*. II 36.

45 *Cf.* Cic, *De Or*. II 62 : *Nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ?*, "En effet, qui ignore que la première loi de l'histoire est de ne pas oser dire quelque chose de faux ?"

46 *Cf.* Cic., *De Or*. II 63.

47 *Cf.* Cic., *De Or*. II 63 : *uult etiam* (...) *ut causae explicentur omnes*, "(la présentation des événements) demande aussi que toutes leurs causes soient expliquées".

48 *Cf.* Tac., *Hist*. II 50.2 : *Vt conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul grauitate coepti operis crediderim, ita uolgatis traditisque demere fidem non ausim*, "De même que je crois loin du sérieux de l'oeuvre que j'ai commencée de chercher de tous côtés des histoire fabuleuses et de récréer l'esprit de mes lecteurs grâce à des fictions, de même je n'oserais pas ne pas accorder foi à ce qui s'est largement répandu et a été rapporté". Le passage en question (histoire de l'oiseau se posant dans un bois sacré pendant la première bataille de Bédriac et ne le quittant qu'au moment du suicide d'Othon) pose manifestement problème, car ces deux principes, au lieu de se renforcer (il est apparemment impossible, dans l'esprit de Tacite, que ce qui est *uolgatus* et *traditus* relève du *fabulosus* et du *fictus*), se contredisent (l'histoire de l'aigle est fabuleuse, *mais* elle s'est largement répandue et a été rapportée).

49 *Cf.* Suet., *Tib.* 2.1-2 : *Multa multorum Claudiorum egregia merita, multa etiam sequius admissa in rem publicam extant. Sed ut praecipua commemorem…*, "C'est un fait que de nombreux Claudii ont rendu beaucoup d'éminents services et qu'ils ont aussi commis beaucoup d'action illégales contre l'Etat. Mais, afin d'en rappeler les principaux, ..."

50 *Cf.* Suet., *Tib*. 61.3 : *Singillatim crudeliter facta eius exequi longum est ; genera, uelut exemplaria saeuitiae, enumerare sat erit*, "Il serait trop long de faire la liste, une à une, de ses actions cruelles ; il suffira de les énumérer par genre, comme des exemples de sa cruauté."

contente de souligner qu'il n'a aucune raison d'être partial[51] ; dans les *Histoires*, il se livre à une sorte de "déclaration d'intérêt" : il reconnaît qu'il a fait une partie de sa carrière sous les Flaviens, mais assure que cela ne l'empêchera en rien de dire la vérité[52]. Cette différence de traitement de la question peut être considérée comme confirmant l'hypothèse de D. Longrée sur les premières personnes du singulier et du pluriel. Il ne faut pas toutefois pas oublier que de telles déclarations sont particulièrement répandue dans l'historiographie antique[53] : une étude attentive de Cicéron montre même que, pour lui, le contraire du vrai n'est pas le faux, mais le préjudice[54]. Suétone aussi refuse de prendre parti à propos des origines des Vitellii, car il considère que la version favorable est le fait des partisans de sa famille, tandis que la version défavorable a été mise en circulation par leurs opposants[55].

L'originalité des *Annales* par rapport aux *Histoires* et aux *Douze Césars* réside dans la manière dont Tacite y envisage le rapport entre passé et présent ; cet élément ne se retrouve de manière explicite dans aucune des deux autres oeuvres. La réflexion qu'il engage commence par une comparaison, à son détriment, entre son sujet et celui des historiens ayant écrit sur l'histoire de la République :

> *Pleraque eorum quae rettuli quaeque referam parua forsitan et leuia memoratu uideri non nescius sum ; sed nemo annales nostros cum scriptura eorum contenderit qui ueteres populi Romani res composuere.* (...) *Nobis in arto et inglorius labor* (...). *Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu leuia, ex quis magnarum saepe rerum motus oriuntur*[56].

Ici, Tacite fait mine de minorer l'intérêt et l'importance de ce qu'il écrit ; il prend donc le

51 *Cf.* Tac., *Ann*. I 1.3 : *consilium mihi pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul habeo*, "j'ai décidé de rapporter peu de choses sur Auguste, ainsi que la fin de sa vie, puis de parler du principat de Tibère et de tout le reste, sans colère ni faveur, dont les causes sont loin de moi".

52 *Cf.* Tac., *Hist*. I 1.3 : *Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec iniuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano incohatam, a Tito auctam, a Domitiano longius prouectam non abnuerim : sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est*, "Galba, Othon, Vitellius ne m'ont été connus ni par un bienfait, ni par une injustice. Ma considération sociale a été initiée par Vespasien, elle a été accrue par Titus et poussée plus loin par Domitien, je ne saurais le nier ; mais pour ceux qui ont professé une sincérité incorruptible, il faut parler de chacun sans amour et sans haine."

53 *Cf.* J. Marincola, *op. cit.*, p. 158-175.

54 *Cf.* A. J. Woodman, *Rhetorics in Classical Historiography*, Londres, 1988, p. 81-83.

55 *Cf.* Suet., *Vit*. 1.1-2.2. La présentation desdites versions se termine par : *Sed quod discrepat sit in medio*, "Mais que les divergences soient sous les yeux de tous".

56 "La plupart de ce que j'ai relaté et de ce que je relaterai semblera peut-être peu de chose et pas suffisamment important pour être rappelé, je ne l'ignore pas ; mais personne ne saurait comparer mes annales avec les écrits de ceux qui ont rédigé les anciens hauts faits du peuple romain. (...) Mon travail à moi est de peu d'ampleur et sans gloire. (...) Il n'aura cependant pas été inutile d'examiner de l'intérieur ces éléments à première vue peu importants, mais à partir desquels de grands bouleversements se produisent." (Tac., *Ann*. IV 33.4)

contre-pied de la tradition historiographique antique, qui cherche presque toujours à montrer en quoi l'oeuvre entre les mains du lecteur surpasse les précédentes[57]. Ce faisant, il se rapproche de la posture de modestie adoptée par Tite-Live, qui, elle aussi, tranche sur la pratique habituelle[58], tout en s'en démarquant. Tacite n'est en effet pas dans la "simple" modestie : dans un premier temps, il déprécie son sujet, en présentant les hauts faits républicains comme beaucoup plus intéressants pour le lecteur et plus stimulants pour l'auteur ; il introduit ensuite 'idée que ce qu'il relate n'est de peu d'importance *qu'au premier regard*, mais qu'en réalité ces petits faits seront ensuite à l'origine de grands bouleversements ; sa matière n'est donc pas d'aussi peu de valeur qu'annoncé plus haut. Un peu plus loin, en *Ann*. VI 7.5, il ne s'agit plus des historiens républicains, mais de ses prédécesseurs ayant écrit sur le même sujet ; la posture adoptée est la même : diminution de l'intérêt de sa matière et, en fin de phrase, retournement avec allusion au fait que ces mêmes faits ennuyeux valent en vérité la peine d'être connus[59]. Tacite conçoit donc aussi son activité par rapport à ce qui s'est passé avant son sujet et à ceux qui ont écrit sur la République et l'Empire : d'un côté, le poids des grands événements républicains pèse sur la "petitesse" des énumérations de procès *de maiestate* ; de l'autre, l'omission, par ses précédesseurs, de certains faits le pousse à justifier leur mention dans son propre récit ; l'historiographique précédente surplombe l'historiographie présente au moment de la rédaction des *Annales*.

Cette conception n'est pas confinée à la seule activité auctoriale. Tacite met en effet

57 *Cf*. J. Marincola, *op. cit*., p. 34-43. Tacite entrait pourtant dans le cadre d'une telle *amplificatio* dans sa présentation du sujet des *Histoires* : *cf*. Tac., *Hist*. I 2.1 *et sqq.* : *Opus adgredior opimum casibus, atrox proeliis discors seditionibus, ipsa etiam pace saeuom*..., "J'entreprends une oeuvre riche en péripéties, atroce par ses combats, déchirée par les séditions, cruelle même en pleine paix, ...".

58 *Cf*. Liv., praef. 1-3 : *Facturusne operae pretium sim si a primordio Vrbis res populi Romani perscripserim nec satis scio nec, si sciam, dicere ausim, quippe qui cum ueterem tum uolgatam esse rem uideam, dum noui semper scriptores aut in rebus certius aliquid allaturos se aut scribendi arte rudem uetustatem superaturos credunt. Vtcumque erit, iuuabit tamen rerum gestarum memoriae principis terrarum populi pro uirili parte et ipsum consuluisse ; et si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit, nobilitate ac magnitudine eorum me qui nomini officient meo consoler*, "Vaudra-t-il la peine pour moi d'écrire toute l'histoire du peuple romain depuis les débuts de Rome ? à la fois je n'en suis pas bien sûr et, si je l'étais, je n'oserais pas le dire, en homme qui voit que cette histoire est aussi vieille que largement répandue, alors que, toujours, de nouveaux auteurs croient soit qu'ils apporteront des éléments plus sûrs à ce sujet, soit qu'ils dépasseront par leur art d'écrire le style rugueux des anciens. Quoi qu'il en sera, pour ma part, j'aurai cependant plaisir à m'être occupé moi-même aussi du souvenir des hauts faits du premier peuple du monde ; et si mon renom reste dans l'obscurité au milieu de la si grande foule d'auteurs, la grandeur de ceux qui feront obstacle à mon nom me consolera". La posture historiographique habituelle est ici parfaitement décrite par Tite-Live pour s'en distinguer.

59 *Neque sum ignarus a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et poenas, dum copia fatiscunt aut, quae ipsis nimia et maesta fuerant, ne pari taedio lecturos adficerent uerentur ; nobis pleraque digna cognitu obuenere, quamquam ab aliis incelebrata*, "Et je n'ignore pas que les dangers courus par beaucoup de gens et leurs châtiments ont été omis par la plupart des auteurs, tandis qu'ils se fatiguent par leur abondance ou craignent de frapper leurs lecteurs d'une égale lassitude ; mais moi, j'ai rencontré de nombreux éléments dignes d'être connus, bien qu'ils n'aient pas été rendus célèbres par les autres."

périodiquement en relation les événements et les personnages du passé et du présent. C'est particulièrement visible en *Ann*. IV 33.4 :

> *Tum quod antiquis scriptoribus rarus obtrectator, neque refert cuiusquam Punicas Romanasue acies latius extuleris ; at multorum qui Tiberio regnante poenas uel infamias subiere posteri manent ; utque familiae ipsae iam exstinctae sunt, reperies qui ob similitudinem morum aliena malefacta sibi obiectari putent. Etiam gloria ac uirtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diuersa arguens*[60].

Le sens de ce passage est clair : écrire sur des événements vraiment anciens, comme les guerres puniques, ne pose pas de problème, car personne ne peut se sentir visé par une description du comportement d'Hannibal ou de Scipion ; en revanche, lorsqu'on se rapproche de l'histoire contemporaine, les familles des personnages impliqués peuvent s'élever contre l'image qui est donnée d'eux ; même lorsque leurs descendants ont disparu, la proximité temporelle pousse à faire des rapprochements avec des personnages contemporains, qui se sentent dès lors eux aussi mis en accusation[61]. Si l'on croit l'interprétation que R. Syme fait de la lettre IX 27 de Pline le Jeune, Tacite parle ici en connaissance de cause : la partie des *Histoires* qui lui était contemporaine provoqua apparemment des remous, au point qu'on lui demanda de l'expurger, ce qu'il refusa[62]. Il a donc parfaitement conscience que le récit de faits passés n'est pas anodin et il est significatif que cette explication apparaisse juste avant le procès de l'historien Crémutius Cordus : il fut en effet accusé et condamné pour avoir qualifié Cassius de "le dernier des Romains".

Une telle attention entre tout à fait dans le cadre de la conception moralisatrice que les Romains avaient de l'histoire. Ils considéraient en effet qu'une de ses fonctions était de fournir des *exempla* à suivre ou à condamner[63]. De là à l'idée d'une sorte de "tribunal" de l'histoire, il n'y a qu'un pas, que Tacite franchit assez aisément dans les *Annales* :

> *Exsequi sententias haud institui nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod praecipuum munus annalium reor ne uirtutes sileantur utque prauis dictis*

60 "De plus, rares sont ceux qui font des reproches aux anciens auteurs et il n'est important pour personne que tu célèbres plus largement l'armée punique ou l'armée romaine ; mais les descendants de ceux qui ont encouru un châtiment ou une infamie sous Tibère sont encore là ; et à supposer que leurs familles soient désormais éteintes, on trouvera des gens qui, en raison de la similitude de moeurs, pensent que les mauvaises actions des autres leur sont reprochées. Même la gloire et la vertu ont leurs offensés, en tant qu'elles accusent ce qui leur est contraire depuis un passé trop récent."

61 Les Romains étaient particulièrement prompts à déceler ce que la censure française du XIX^{ème} siècle appellera des "applications", notamment au théâtre. Suétone en fournit de très bons exemples en *Tib*. 45.2, *Nero* 39.5 et *Gal*. 13.

62 *Cf.* Syme, *Tacitus*, Oxford, 1958, p. 120.

63 *Cf.* ce qu'en dit Salluste en *BJ* 4.5-6.

factisque ex posteritate et infamia metus sit[64].

"Ne pas passer sous silence les vertus" est une litote pour les célébrer, tout comme "faire craindre d'être à l'avenir frappé d'infamie " est une sorte d'avertissement par l'exemple : se comporter comme certains personnages notoirement condamnés par l'histoire revenait à risquer de passer négativement à la postérité, en étant frappé d'*infamia*. Tacite ne s'en tient toutefois pas là : il considère aussi que refuser de donner les noms de descendants s'étant déshonorés est un tribut à leurs ancêtres[65], tout comme citer ceux des victimes des empereurs en est un à leurs descendants et à eux-mêmes[66]. Il ne s'agit donc pas uniquement de raconter ce qui s'est passé et d'approuver ou de condamner les comportements de tel ou tel personnage : passé raconté, passé plus lointain et présent de la rédaction et de la publication sont, dans la conception de Tacite, en lien constant, réactualisé par le récit.

c) Justification des choix narratifs

Cette conscience d'un lien entre passé et présent apparaît également lorsque Tacite justifie certains choix narratifs. Dans un cas, en *Ann*. II 32.2, il explique avoir rapporté toutes les propositions adulatoires des sénateurs, suite à la mise en accusation et au suicide de Libo Drusus ; le but est de montrer que ce mal n'était pas récent, mais existait dès le début du principat[67]. Il est donc déjà ici dans la perspective étudiée plus haut de lien entre le passé et le présent : l'adulation effrénée existait dès le règne de Tibère[68] et a continué d'exister jusqu'au moment de la rédaction de l'ouvrage. Mais en général, lorsque Tacite fait appel à ce lien pour justifier des choix narratifs, c'est parce qu'il rapporte une version qui lui pose problème : il ne dit pas toujours explicitement qu'il n'y croit pas, mais il explique qu'il la mentionne parce qu'elle est portée par une source encore active à l'époque où il écrivait. C'est notamment le cas à propos de la mort de Drusus II, empoisonné, selon un bruit persistant, de la main même de

64 "Je me suis fixé de ne pas exposer les propositions (*scil*. des sénateurs) si elles ne se distinguaient pas par leur noblesse ou par un notable déshonneur, car je pense que la principale fonction des annales est de ne pas passer sous silence les exemples de vertus et de faire craindre d'être à l'avenir frappé d'infamie à cause de ce qu'on a dit et fait." (Tac., *Ann*. III 65.1)

65 *Cf*. Tac., *Ann*. XIV 14.3.

66 *Cf*. Tac., *Ann*. XVI 16.2.

67 *Quorum auctoritates adulationesque rettuli, ut sciretur uetus id in re publica malum*, "J'ai rapporté leurs propositions et leurs marques d'adulation pour qu'on sache que c'est un mal ancien dans l'Etat".

68 Et même vraisemblablement avant lui, si l'on en croit *Hist*. I 1.1, qui fixe à la bataille d'Actium le moment où l'histoire romaine prit un tour adulateur. Mais dans les *Annales*, justement, il avance cette date jusqu'au début du règne de Tibère (*cf. Ann.* I 1.2), modification qui n'est pas anodine.

Tibère :

> *In tradenda morte Drusi quae plurimis maximaeque fidei auctoribus memorata sunt rettuli ; sed non omiserim eorundem temporum rumorem, ualidum adeo ut nondum exolescat*[69].

Cette phrase introduit le récit alternatif, dépeignant Tibère persuadé à cause de Séjan que Drusus veut l'empoisonner et lui tendant lui-même la coupe fatale. Dans la suite du texte, Tacite réfute formellement cette version : il considère tout à fait invraisemblable que l'empereur ait ainsi condamné son fils sans lui donner le loisir de répondre et sans même interroger le prétendu fournisseur du poison ; pour lui, c'est son excessive proximité avec Séjan qui a donné matière à l'invention des histoires les plus horribles ; il n'a lui-même rapporté cette rumeur que pour mettre en garde ses lecteurs contre les ouï-dire attirants, mais mensongers[70].

Un autre exemple encore plus fameux est celui des ordres écrits de Tibère à Pison à propos de Germanicus ; le légat de Syrie aurait compté faire, grâce à eux, pression sur l'empereur lors de son procès et qui lui aurait valu d'être en réalité assassiné :

> *Audire me memini ex senioribus uisum saepius inter manus Pisonis libellum, quem ipse non uulgauerit ; sed amicos eius dictitauisse litteras Tiberii et mandata in Germanicum contineri ac destinatum promere apud patres principemque arguere, ni elusus a Seiano per uana promissa foret ; nec illum sponte exstinctum, uerum immisso percussore. Quorum neutrum adseuerauerim ; neque tamen occulere debui narratum ab iis qui nostram ad iuuentam durauerunt*[71].

Dans ce passage est exprimée l'idée qu'une version alternative encore rapportée au moment de la rédaction doit, pour cette raison, être mentionnée par Tacite, qu'il soit d'accord avec elle ou non. Manifestement, qu'une source soit toujours active est un motif pour en traiter, probablement en raison des attentes du public : il devait être possible de passer certains éléments sous silence s'ils n'étaient pas très répandus, mais, s'ils l'étaient, il fallait en parler ;

69 "En racontant la mort de Drusus, j'ai rapporté les éléments qui sont rappelés par le plus grand nombre d'auteurs les plus dignes de confiance ; mais je ne saurais omettre une rumeur datant de ces temps-là, vivace au point de n'être pas encore tombée en désuétude." (Tac., *Ann*. IV 10.1)

70 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 11.1-3.

71 "Je me souviens d'avoir entendu des personnes âgées dire qu'on avait souvent vu un libelle entre les mains de Pison, qu'il n'a lui-même pas rendu public, mais que ses amis disaient et redisaient qu'il contenait des lettres de Tibère et des instructions contre Germanicus et qu'il avait l'intention de le faire connaître devant les Pères et d'impliquer le prince, si Séjan ne s'était pas joué de lui grâce à des promesses trompeuses ; et qu'il n'était pas mort de sa propre main, mais parce qu'on lui avait envoyé un assassin. Je ne saurais garantir aucune des deux histoires et cependant j'ai dû ne pas cacher ce qui a été raconté par ceux qui ont vécu jusqu'au temps de ma jeunesse." (Tac., *Ann*. III 16.1)

dans le cas contraire, l'auteur risquait sans doute de se voir reprocher un manque de recherche ou une omission trop visible, ce qui était susceptible de décrédibiliser l'ensemble de son récit. Cela peut expliquer la formule utilisée à propos du procès et de la mort de Pison, *neque tamen occulere debui* : que Tacite ait cru ou non à cette histoire de libelle secret et d'assassinat pour empêcher le légat de parler, il n'avait d'autre choix que de la mentionner.

Une telle obligation n'est pas le propre des *Annales*, car elle était déjà abordée dans les *Histoires*, à propos d'une histoire singulière : des gens vivant près de Bédriac avaient vu un oiseau se poser dans un bois sacré pendant la bataille et y rester jusqu'au moment du suicide d'Othon ; Tacite explique alors qu'il ne veut par introduire de fabuleux dans son récit, mais qu'il ne peut que croire ce qui a été rapporté[72]. La question se posait alors en des termes similaires, bien que légèrement différents : l'accent n'est pas mis sur l'existence persistante de cette histoire, mais sur le fait qu'elle était extrêmement répandue ; la combinaison des verbes *uolgare* et *tradere* laisse ainsi penser qu'il s'agissait d'une transmission tant orale qu'écrite. Cette obligation n'est pas non plus une caractéristique de Tacite : Suétone est confronté à la même situation, d'autant qu'il construit sa *persona* auctoriale en mettant en scène son activité de chercheur. Il commente ainsi une version qu'il juge peu crédible, mais qui est suffisamment connue par ailleurs, à propos de la mort de Drusus I et de ses "penchants" républicains :

> *Vnde existimo nonnullos tradere ausos, suspectum eum Augusto reuocatumque ex prouincia et, quia cunctaretur, interceptum ueneno. Quod equidem magis ne praetermitterem rettuli quam quia uerum aut ueri simile putem*[73].

Suétone juge tout à fait invraisemblable qu'Auguste ait pu faire empoisonner son beau-fils, mais il se sent néanmoins obligé de mentionner quand même cette version. La même idée de "mention obligée" apparaissait déjà à propos d'une adoption de Tibère par Auguste sur les pressions de Livie ou pour des motifs peu nobles[74] : Suétone la fait figurer dans sa *Vie de Tibère* et y oppose sa propre conviction, qu'il appuie par une série de citations de lettres d'Auguste ; toutefois, il n'en dit mot dans la *Vie* de ce dernier : manifestement, ce qu'il pouvait encore passer sous silence dans sa biographie du premier empereur ne pouvait plus l'être dans

72 *Vt conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul grauitate coepti operis crediderim, ita uolgatis traditisque demere fidem non ausim*, "De même que je crois que rechercher des histoires fabuleuses et récréer l'esprit de mes lecteurs avec des fictions est loin de la gravité de l'oeuvre que j'ai commencée, de même je n'oserais pas ôter tout crédit à ce qui a été répandu et rapporté". (Tac., *Hist*. II 50.2)

73 "Voilà pourquoi, à mon avis, quelques-uns ont osé rapporter qu'Auguste le suspectait et l'avait rappelé de sa province et que, parce qu'il tardait, on lui avait ôté la vie en l'empoisonnant. Mais, pour ma part, j'ai rapporté cela plus pour ne pas l'omettre que parce que je le pense vrai ou vraisemblable." (Suet., *Cl*. 1.9-10)

74 *Cf*. Suet., *Tib*. 21.4-10.

celle de son héritier, qu'il juge cette explication crédible ou non[75].

Il s'agit vraisemblablement de prévenir les attentes du lecteur, qui a très certainement entendu parler de variantes et jugera l'oeuvre en partie sur leur prise en compte par l'auteur. Ce n'est pas le seul cas où les justifications ont pour résultat de mettre l'intranarratif en lien avec l'extranarratif. En effet, une des raisons les plus souvent avancées pour expliquer une distorsion du cours "normal" du récit est une meilleure compréhension. L'auteur reconnaît alors avoir ponctuellement adopté une sorte de "stratégie narrative", dérogeant ainsi aux règles plus ou moins tacites qu'il s'était imposées, mais "pour la bonne cause" : il s'agit bien souvent de retours en arrière[76], mais aussi de conjonction d'événements survenus lors d'années différentes[77] ou encore de synthèses récapitulatives, profitant d'une occasion offerte par le récit pour faire le point sur une situation avant d'aller plus loin[78]. Là encore, la mise en place de ces stratégies n'est pas une invention trouvée par Tacite au cours de la rédaction des *Annales* : les *Histoires* contiennent déjà de nombreux retours en arrière[79] ; les plus fameux sont le tableau récapitulatif de la situation de l'Empire au début du récit[80] et, après la mort de Galba, l'explication de la proclamation de Vitellius quinze jours plus tôt[81]. De telles distorsions peuvent également être justifiées par la possibilité qu'elles offraient de mieux mettre en valeur les événements racontés[82]. Tacite peut aussi décider de ne donner qu'un exemple représentatif d'un élément récurrent, afin d'éviter de pénibles répétitions[83], ou refuser de présenter ce qu'il a déjà dit dans les *Histoires*[84] ou ce qui est parfaitement connu pour cause

75 Un autre bon exemple est celui de Tacite se demandant, malgré les *plurimi auctores* qu'il a d'abord suivis, si la retraite de Tibère à Capri est vraiment du fait de Séjan, étant donné que l'empereur a persisté à résider là six ans après la mort de son haut conseiller (*cf.* Tac., *Ann*. IV 57.1) : il se pose des questions, mais suit l'opinion dominante.

76 *Cf.* Tac., *Ann*. III 25.2 et XV 72.2.

77 *Cf. Ann*. IV 33.3 ; VI 38.1 et XII 40.5. Il s'agit à chaque fois de campagnes militaires ; les faits "civils", eux, sont toujours rapportés à leur place chronologique, même quand leur récit est interrompu par d'autres événements et qu'une anticipation aurait été possible pour l'éviter sans grandes conséquences : *cf.* lorsque le *flamen Dialis*, Servius Maluginensis, demande à être gouverneur d'Asie, sujet traité en *Ann*. III 58.1-59.1, puis en III 71.2-3 (refus de Tibère).

78 *Cf. Ann*. III 55.1 ; IV 4.3 ; IV 6.1.

79 *Cf. Hist*. I 51.1 ; II 27.2 ; IV 5.1 ; IV 12.1 et V 2.1.

80 *Cf.* Tac., *Hist*. I 4.1.

81 *Hist*. I 51.1.

82 Par exemple en Tac. *Ann*. XII 40.5 : *Haec, quamquam a duobus pro praetoribus plures per annos gesta, coniunxi, ne diuisa haud perinde ad memoriam sui ualerent*, "J'ai raconté ensemble ces actions, bien qu'elles aient été menées durant d'assez nombreuses années par deux propréteurs, afin que leur séparation n'amoindrisse pas leur valeur à être rappelées."

83 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 37.1. Ce problème de répétition apparaît aussi à propos des séries de procès *de maiestate*, de marques d'adulation ou encore d'exécution, en *Ann*. VI 7.5, XIV 64.3 et XVI 16.1-2.

84 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 11.1.

de publication par ailleurs[85].

C'est précisément cette préoccupation qui domine chez Suétone. En effet, la manière dont il a choisi d'organiser ses biographies a eu pour conséquence qu'il était manifestement beaucoup plus libre que Tacite en ce qui concernait la chronologie[86]. Cela ne signifie cependant pas qu'il n'ait pas périodiquement recours aux mêmes procédés, notamment au retour en arrière : ainsi, en *Tib*. 42.2, il annonce qu'il va présenter les vices de Tibère en repartant depuis sa jeunesse, alors que sa narration en est à la retraite de l'empereur à Capri. Il ne s'agit toutefois pas là d'une analepse visant à faciliter la compréhension du lecteur en l'amenant à saisir les causes de tel ou tel comportement : Suétone réinterprète des faits déjà mentionnés et présente des éléments jusque là tenus dans l'ombre. Il ne faut pas non plus en conclure qu'il ne cherche pas à rendre son récit plus clair : en *Cl*. 3.2, il décide de citer des lettres d'Auguste pour que son lecteur saisisse sa position à l'égard de Claude, que Tibère reprendra ensuite ; de même, en *Nero* 1.6, il justifie le développement sur les ancêtres de Néron par la possibilité offerte par cette présentation de mieux comprendre leur descendant.

En vérité, les justifications narratives de Suétone sont du même ordre que celle de Tacite à propos de la seule mention du repa de Tigellin pour Néron afin d'éviter une énumération. Suétone cherche principalement à éviter les longueurs qu'il juge inutiles, en déclarant qu'il ne donnera que quelques exemples représentatifs ou se distinguant particulièrement. C'est ainsi qu'il déclare qu'il n'énumèrera que les genres de cruauté dont Tibère était capable[87] ou encore qu'il ne traitera que rapidement des ancêtres de Galba[88]. A chaque fois, la raison invoquée est *longum est*, "il serait trop long". Pourtant, contrairement à Tacite, à aucun moment il ne déclare craindre d'ennuyer son lecteur. Il est difficile de savoir si cette sélection annoncée et assumé est une innovation de Suétone ou bien si le genre biographique en lui-même permettait plus facilement de tels "raccourcis". Quoi qu'il en soit, le biographe paraît beaucoup plus détendu que l'historien pour l'organisation de sa matière, comme le démontre une phrase tirée de la *Vie de Néron* :

Haec partim nulla reprehensione, partim etiam non mediocri laude digna in unum

85 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 63.3, avec les derniers mots de Sénèque. Ce refus lui sert ainsi à se démarquer, en choisissant, pour sa part, de livrer la dernière réplique de Subrius Flavus à Néron : *cf.* Tac., *Ann*. XV 67.3.

86 *Cf.* chapitre III, *passim*.

87 *Cf.* Suet., *Tib*. 61.3.

88 *Cf.* Suet., *Gal*. 3.1.

contuli, ut secernerem a probris ac sceleribus eius, de quibus dehinc dicam[89].

Ici, il ne s'agit plus de revenir en arrière pour réinterpréter ou d'anticiper les événements de l'année suivante pour obtenir plus de clarté et de cohérence ; il ne s'agit pas même de procéder à un récapitulatif avant de montrer une dégradation décisive, tel Tacite au début du livre IV des *Annales* à propos de Tibère[90]. Suétone déclare explicitement avoir organisé sa matière de manière à aborder d'abord les actions louables, puis les crimes de Néron, sans se soucier de la chronologie : son choix de procéder ici *per species* le rend beaucoup plus libre de ce point de vue, y compris, apparemment, en ce qui concerne les attentes de son lectorat.

d) Références aux recherches menées

Nous l'avons vu, Tacite se met assez peu en scène comme chercheur rassemblant et étudiant le matériau à sa disposition. Il lui arrive toutefois de faire allusion à ses recherches préliminaires. En général, il souligne l'intérêt d'une source, parce qu'elle est contemporaine des événements[91], inédite[92], ou parce qu'on pourrait mettre en doute l'élément rapporté, du fait de son caractère extrême[93]. Toutes ces marques d'insistance ont pour effet de renforcer la crédibilité de l'auteur : elles montrent qu'il sait faire des différences chronologiques entre ses sources et mener des recherches suffisamment poussées pour trouver des informations non mentionnées par ses prédécesseurs ; toutefois il ne cède pas non plus à la tentation d'inventer certains éléments pour renforcer ses propres thèses[94].

89 "Ces actions, dont une partie n'est nullement répréhensible et une autre est même digne d'un grand éloge, je les ai rassemblées en un seul passage, afin de les distinguer de ses turpitudes et de ses crimes, dont je vais parler à partir de maintenant." (Suet., *Nero* 19.5)

90 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 6.1.

91 *Cf.* Tac., *Ann*. II 88.1 : *Reperio apud scriptores senatoresque eorundem temporum…*, "Je trouve chez des auteurs et des sénateurs de cette même époque...".

92 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 53.1 : (à propos d'un désir de remariage d'Agrippine I) *Id ego, a scriptoribus annalium non traditum, repperi in commentariis Agrippinae filiae, quae, Neronis mater, uitam suam et casus suorum posteris memorauit*, "Cette information, qui n'est pas rapportée par les auteurs d'annales, je l'ai trouvée personnellement dans les commentaires de la fille d'Agrippine, qui, comme mère de Néron, a écrit pour les générations futures l'histoire de sa vie et des malheurs des siens."

93 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 74.3 : *Reperio in commentariis senatus Cerialem Anicium, consulem designatum, pro sententia dixisse ut templum diuo Neroni quam maturrime publica pecunia poneretur*, "Je trouve dans les commentaires du Sénat que Cerialis Anicius, le consul désigné, a proposé au moment de s'exprimer d'ériger le plus tôt possible, aux frais de l'Etat, un temple à Néron divinisé." Cette proposition, qui suit la répression de la conjuration de Pison, paraît extrême, d'où, vraisemblablement, l'insistance sur le fait qu'elle est écrite en toutes lettres dans les commentaires du Sénat.

94 En l'occurrence, la proposition de Cerialis Anicius entre dans la droite ligne de sa démonstration sur l'enfoncement des sénateurs dans une adulation de plus en plus honteuse et sans limite.

Le même effet est visé lorsque Tacite insiste sur le fait qu'il cite textuellement tel ou tel personnage. En général, les introductions de paroles rapportées au discours direct sont d'une précision assez variable : elles peuvent aller d'un simple *inquit*[95] à une reconnaissance plus ou moins tacite d'une adaptation de la part de l'auteur[96], en passant par des formules relativement neutres ou ambiguës[97]. Mais, à deux reprises, en *Ann*. XIV 59.3 et XV 67.3, Tacite intervient personnellement pour affirmer qu'il s'agit des mots même de la personne en question. Le premier cas relève vraisemblablement du même ordre d'idée que la proposition d'élever un temple à Néron divinisé de son vivant : il s'agit de la remarque de Néron à la vue de la tête tranchée de Plautus, dont un accident de transmission nous a privés, ; elle devait toutefois être particulièrement cruelle, vu les moqueries qu'il avait proférées un peu avant en recevant la tête vieillie de Sulla, exilé par lui à Marseille[98]. Dans le second cas, l'insistance sur la citation textuelle de la réponse de Subrius Flavus à Néron répond aussi au précédent refus de Tacite de rapporter les derniers mots de Sénèque : on les avait déjà publiés et ils étaient désormais connus de tous ; la réplique du tribun était moins connue, mais, selon lui, méritait tout autant de l'être. La question n'est bien sûr pas de faire croire, par ces deux citations, que l'ensemble des discours produits dans les *Annales* correspond exactement à ce qui a été prononcé à l'époque : la réécriture des discours "historiques" ou leur invention sur la base du vraisemblable ne posaient pas problème dans l'Antiquité et, pour ainsi dire, allaient de soi. Il s'agissait ici de garantir le sérieux de Tacite, en particulier à propos des paroles prononcées par Néron : il n'a rien inventé pour noircir le portrait de l'empereur, ces mots sont précisément ceux du tribun.

Ces confirmations du sérieux de l'historien ont aussi une autre conséquence : elles lui permettent de pouvoir être relativement tranquille sur son statut auctorial lorsqu'il se voit contraint de reconnaître un échec dans ses recherches. C'est notamment le cas à propos de l'histoire du faux Drusus III, le soi-disant fils de Germanicus, apparu en Asie : Tacite en a manifestement entendu parler grâce au rapport de Poppaeus Sabinus à Tibère, mais il doit ensuite avouer n'avoir rien trouvé sur la suite et la fin de cette affaire[99]. De même, en *Ann*. VI 7.4, parlant de deux accusés, il donne l'origine du premier et reconnaît n'avoir pu découvrir

95 Par exemple en Tac., *Ann*. IV 8.4.

96 A travers des formules comme *his ferme uerbis* (Tac., *Ann*. II 38.1) ou *in hunc modum* (Tac., *Ann*. XII 36.3).

97 Tels *ita disseruit* (*Hist*. I 83.1) ou *haec addidit* (*Ann*. XV 20.2). L'ambiguïté de ces formules vient du statut à accorder à l'adverbe *ita* et au démonstratif *haec* : font-ils référence à ce qui a été effectivement dit ou se contentent-ils d'introduire le discours qui suit ?

98 *Cf*. Tac., *Ann*. XIV 57.4.

99 *Cf*. Tac., *Ann*. V 10.3. Cassius Dion, en LVIII 25.1, rapporte qu'il fut capturé et amené devant Tibère.

celle du second. Ces deux échecs ne sont pas tant étonnants en soi que parce qu'ils sont liés à deux sources institutionnelles (la correspondance officielle de Tibère et les actes du Sénat) : logiquement, l'une devait aussi contenir une autre lettre de Poppaeus, annonçant à Tibère qu'il lui envoyait le faux Drusus, et l'autre préciser l'origine des deux hommes, pas seulement du premier. Il est donc surprenant que Tacite n'ait pas eu ces informations ; toutefois sa *persona* d'historien a été si bien construite et étayée jusque là qu'il ne viendrait à l'idée de personne qu'il ait pu ne pas pousser ses recherches suffisamment loin ; on explique ainsi plus facilement ces manques par la dissimulation de Tibère[100] et une omission dans les actes du Sénat.

Les mêmes procédés sont déjà repérables dans les *Histoires*. Y apparaissent en effet une insistance sur une citation textuelle[101] et trois passages où les sources sont mises en avant au moyen d'une intervention à la première personne. Tacite écrit ainsi, en *Hist*. III 51.1 :

> *Celeberrimos auctores habeo tantam uictoribus aduersus fas nefasque irreuerentiam fuisse, ut gregarius eques occisum a se proxima acie fratrem professus praemium a ducibus petierit*[102].

Ce passage ressemble par bien des aspects à ceux qui ont déjà été cités à propos des *Annales* : comme en *Ann*. II 88.1, la source impliquée est désignée de manière assez vague (*celeberrimos auctores* ; *scriptores senatoresque eorundem temporum*), tout en mettant en avant sa qualité (des auteurs très connus ; des écrivains et des sénateurs contemporains de l'événement relaté) ; comme en *Ann*. XV 74.3, elle est soulignée pour garantir le caractère non inventé de ce qui est raconté (cavalier allant jusqu'à réclamer une récompense pour avoir tué son frère ; sénateur tombant dans l'adulation au point de proposer de diviniser Néron de son vivant). Ce type d'intervention du narrateur est souvent en lien avec des épisodes pouvant être considérés comme des anecdotes relativement détachées du reste du récit : hypothèse réfutée d'un possible désir de fraternisation juste avant la première bataille de Bédriac[103], fils tuant son père lors du combat entre vitelliens et flaviens, soldat réclamant une récompense pour avoir tué son frère. L'utilisation qui est faite de ce procédé est donc légèrement différente de ce

100 Qu'on pense à la façon dont il s'est débarrassé, au début de son règne, du faux Agrippa Postumus, en *Ann*. II 40.3.

101 *Cf*. Tac., *Hist*. III 39.1.

102 "J'ai de très nombreux auteurs qui garantissent que les vainqueurs avaient si peu de respect pour ce qui est permis ou interdit par les dieux qu'un cavalier de la troupe déclara ouvertement qu'il avait tué son frère lors du dernier combat et demanda une récompense à ses chefs." Les autres mises en avant de source sont en Tac., *Hist*. II 37.1 et III 25.3.

103 C'est la présentation de cette hypothèse comme totalement fantaisiste et sa réfutation appuyée par Tacite qui la ramènent au rang de quasi anecdote. Sans cela, bien évidemment, elle ferait tout à fait partie du corps du récit.

qu'elle sera dans les *Annales* : il ne s'agit pas tant de mettre en avant la source en elle-même que de le faire pour garantir l'information qui en découle.

Suétone aussi adopte périodiquement cette manière de procéder, notamment en *Nero* 29.2, lorsqu'il affirme que, selon l'empereur, personne ne pouvait se prétendre pur. Toutefois, la majorité de ses interventions en lien avec les recherches menées vise surtout à mettre en avant son expérience personnelle. C'est ainsi qu'il rapporte, à propos de la façon dont Claude rendait la justice :

> *Illud quoque a maioribus natu audiebam adeo causidicos patientia eius solitos abuti, ut discedentem e tribunali non solum uoce reuocarent, sed et lacinia togae retenta, interdum pede apprehenso detinerent*[104].

L'utilisation de la référence aux personnes âgées est ici légèrement différente de celle qu'en fait Tacite à propos du libelle de Pison : Suétone ne cherche pas à justifier sa mention de l'anecdote montrant Claude empêché de s'en aller par les plaideurs, mais à signaler la façon dont il en a entendu parler[105] ; l'idée d'une source devant être mentionnée parce qu'elle a existé jusqu'au moment de la rédaction n'est donc pas du tout présente. Ce qui intéresse manifestement le biographe, dans ce type d'intervention, est la "valeur ajoutée" de ce genre de témoignages, dont il se sert souvent pour réfuter une hypothèse jugée fausse. C'est notamment le cas à propos de la paternité des vers attribués à Néron :

> *Venere in manus meas pugillares libellique cum quibusdam notissimis uersibus ipsius chirographo scriptis, ut facile appareret non tralatos aut dictante aliquo exceptos, sed plane quasi a cogitante atque generante exaratos ; ita multa et deleta et inducta et superscripta inerant*[106].

Ici, non seulement il présente le résultat de ses recherches, mais il fait aussi une description détaillée desdits libelles et tablettes afin d'appuyer ses dire. Le même procédé apparaît lorsqu'il met en avant le témoignage que son propre père lui a délivré à plusieurs reprises à propos de la décision d'Othon de se suicider :

---

104 "Voici ce que j'entendais aussi dire par des personnes âgées : les plaideurs avaient tant l'habitude d'abuser de sa patience que non seulement ils le rappelaient de la voix lorsqu'il descendait de l'estrade, mais aussi l'arrêtaient en le retenant par un pan de sa toge, parfois en l'attrapant par le pied." (Suet., *Cl.* 15.11)

105 L'indicatif imparfait *audiebam* donne à penser qu'il en a pris connaissance à une période antérieure à son projet biographique, vraisemblablement dans son enfance ou sa jeunesse.

106 "J'ai eu entre les mains des tablettes et des libelles sur lesquels étaient écrits de sa propre main certains de ses vers les plus connus, de sorte qu'il apparaissait facilement qu'ils n'avaient pas été retranscrits ou reçus sous la dictée, mais qu'ils avaient été tracés tout à fait comme par quelqu'un qui réfléchissait et les composait ; ils contenaient ainsi de nombreuses suppressions, ratures et surcharges." (Suet., *Nero* 52.3)

> *Interfuit huic bello pater meus Suetonius Laetus, tertiae decimae legionis tribunus angusticlauus. Is mox referre crebro solebat Othonem etiam priuatum usque adeo detestatum ciuilia arma, ut memorante quodam inter epulas de Cassi Brutique exitu cohorruerit ; nec concursurum cum Galba fuisse, nisi confideret sine bello rem transigi posse ; tunc ad despiciendam uitam exemplo manipularis militis concitatum, qui cum cladem exercitus nuntiaret nec cuiquam fidem faceret ac nunc mendaci nunc timoris, quasi fugisset ex acie, argueretur, gladio ante pedes eius incubuerit. Hoc uiso, proclamasse eum aiebat non amplius se in periculum talis tamque bene meritos coniecturum*[107].

Comme pour les poèmes de Néron, l'expérience personnelle de Suétone entendant parler son père sert à réfuter l'idée selon laquelle Othon se serait suicidé par désespoir de jamais gagner la guerre ; elle permet alors d'expliquer son geste par un sentiment d'horreur à l'idée de faire couler davantage le sang de ses concitoyens. Ce témoignage, tout comme la description des tablettes contenant les vers néroniens, peut pourtant être mis en question[108] : cette sorte d'"autopsie au second degré" doit donc être prise en compte avec prudence.

e) La question de l'autopsie

Dans son chapitre sur la question de l'autopsie dans l'historiographie antique[109], J. Marincola fait remarquer que, contrairement au domaine grec, il est difficile de définir les pratiques du domaine latin : trop peu des oeuvres qui nous sont parvenues portent sur une période contemporaine à celle de l'auteur. ; il lui semble toutefois qu'il n'y a aucune raison de penser que les Romains privilégiaient moins l'expérience personnelle que les Grecs. Les trois oeuvres de notre *corpus* ne sont pas touchées de plein fouet par cette problématique et les questions qui y sont afférantes : la partie des *Histoires* véritablement contemporaine de Tacite

107 "Mon père, Suétonius Laetus, prit part à cette guerre comme tribun angusticlave de la treizième légion. Celui-ci avait ensuite souvent l'habitude de relater que, même alors qu'il étant encore un simple particulier, Othon avait détesté les guerres civiles au point d'avoir été horrifié quand, lors d'un repas, quelqu'un rappela la fin de Cassius et Brutus ; qu'il ne serait pas entré en conflit avec Galba s'il n'avait pas été persuadé que l'affaire pouvait être menée à bien sans guerre ; et qu'alors [*scil.* au moment de la défaite de Bédriac] il fut incité à mépriser la vie par l'exemple d'un manipule, qui s'était laissé tomber sur son glaive à ses pieds, alors qu'il avait annoncé la défaite de l'armée, n'était cru de personne et se trouvant accusé tantôt de mensonge, tantôt de couardise. Voyant cela, disait mon père, il s'était exclamé qu'il ne mettrait pas plus longtemps en danger des hommes de cette qualité et de ce mérite." (Suet., *Otho* 10.1-3)

108 *Cf.* J. Gascou, *op. cit*., p. 297-298. Ayant participé à la bataille, il était matériellement impossible que le père d'Othon ait pu arriver à temps pour assister au suicide d'Othon, qui était resté à Brixellum.

109 *Cf.* J. Marincola, *op. cit*., p. 63-86.

a été perdue, ce qui amène aussi à retrancher les biographies des *Vies des Douze Césars* qui y correspondent[110]. Un seul exemple peut correspondre, en *Ann*. XI 11.1, à propos des Jeux Séculaires donnés par Claude : Tacite refuse alors de revenir sur les calculs de récurrence de ces Jeux, en raison de sa participation à leur organisation sous Domitien et des explications suffisantes données dans les *Histoires*. Il s'agit donc d'autopsie, mais à propos d'un événement similaire à celui raconté et dont le récit ne nous est pas parvenu.

Certains cas, cependant, peuvent poser la question d'une véritable autopsie ou non, si l'on sort des marques de première personne proprement dites. Nos deux auteurs ont en effet périodiquement recours à des verbes de vision pour attester l'existence persistante d'un élément corroborant leurs dire. C'est ainsi que Suétone déclare que les dés en or jetés par Tibère dans la fontaine d'Aponius sont encore visibles :

> *cum Illyricum petens iuxta Patauium adisset Geryonis oraculum, sorte tracta qua monebatur ut de consultationibus in Aponi fontem talos aureos iaceret, euenit ut summum numerum iacti ab eo ostenderent ; hodieque sub aqua uisuntur hi tali*[111].

Les remarques de ce type ont amené J. Gascou à considérer que Suétone se déplaçait parfois pour vérifier certaines informations[112]. De même, il est possible de penser que Tacite a effectivement vu des inscriptions portant encore des lettres claudiennes ou encore les traces des travaux de Néron au lac Averne. En revanche, on peut se demander si son *cernuntur* à propos des hiéroglyphes signale vraiment un voyage en Egypte : il est plus probable que ce ne soit pas le cas, car on peut aussi penser à l'obélisque ramené par Auguste pour le Circus Maximus (maintenant Piazza del Popolo) ; de même, celui à présent Piazza Navona a été trouvé dans le cirque de Maxence, mais porte le nom de Domitien en caractères hiéroglyphiques[113]. On peut également se demander pourquoi Suétone n'a étonnamment pas recours à des verbes de vision lorsqu'il décrit les maisons natales des empereurs ; pourtant les détails qu'il donne sont souvent d'une précision qui ne laisse pas de doute quant à un

110 *Cf*. introduction, p. 11.

111 "comme, se rendant en Illyrie, il était allé à l'oracle de Géryon près de Padoue, ayant tiré une réponse qui lui conseillait de jeter des dés en or dans la fontaine d'Aponius à propos de ce pourquoi il consultait, il arriva que ceux-ci, une fois lancés, lui montrèrent le nombre le plus élevé ; et aujourd'hui ces dés sont visibles sous l'eau." (Suet., *Tib*. 14.4) Les autres exemples sont, chez Tacite, les caractères égyptiens et les lettres ajoutées par Claude encore visibles sur des inscriptions (*Ann*. XI 14.1-3) et les traces des tentatives de Néron pour percer les hauteurs du lac Averne (*Ann*. XV 42.2) ; chez Suétone, les cadeaux offerts au jeune Tibère par la soeur de Sextus Pompée (*Tib*. 6.3) et la falaise, à Capri, d'où Tibère précipitait les condamnés dans la mer (*Tib*. 14.4).

112 *Cf*. J. Gascou, *op. cit.*, p. 536 : "il mentionne et décrit assez souvent des monuments, des objets, des lieux qu'il a personnellement examinés et qui ont eu un rapport avec les Césars".

113 *Cf*. F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, Rome, 2008[6] (1974[1]), p. 286, col. 2-3.

déplacement de sa part[114]. On peut ainsi se demander s'il n'utilise pas ces verbes lorsqu'il s'agit de lieux relativement éloignés de Rome et ne dit rien pour un voyage plus facile à effectuer.

Le plus proche de l'autopsie telle que conçue par Thucydide puis Polybe est l'audition de témoins directs des faits[115]. On en trouve trois exemples, dont nous avons déjà parlé, en *Ann*. III 16.1 pour Tacite (personnes âgées parlant d'un libelle entre les mains de Pison) et en *Cl*. 15.11 (plaideurs abusant de la patience de Claude) et *Otho* 10.1-3 (son père racontant la mort d'Othon) pour Suétone. Dans ces trois cas, ce recours à des témoins (supposés) directs est mis en avant pour accréditer l'information ou au moins souligner sa persistance jusqu'au moment de la rédaction. Il est toutefois manifeste que, malgré l'insistance de Thucydide sur le ὅσον δυνατὸν ἀκριβείᾳ, nos deux auteurs n'ont pas véritablement conscience des problèmes liés aux témoignages oraux[116]. Tacite prend ses distances avec l'histoire du libelle de Pison et de son assassinat éventuel (*quorum neutrum adfirmauerim*), mais que des personnes âgées en parlent encore reste un motif suffisant pour la rapporter. De même, Suétone ne songe manifestement à aucun moment pouvoir mettre en question le témoignage de son père ; J. Gascou a pourtant bien montré que, faisant partie de la XIIIème légion, qui a combattue à Bédriac, celui-ci ne pouvait pas être présent lors de l'annonce de la défaite[117] ; par ailleurs, l'anecdote sur Othon condamnant Cassius et Brutus et l'affirmation non étayée qu'il pensait l'emporter sur Galba sans combat démontraient un préjugé favorable, dont le fils a manifestement hérité.

Ces problèmes de la transmission orale amènent à s'interroger sur les référents impliqués par la forme *accepimus*, présente quatre fois dans les *Histoires* et une fois dans la *Vie de Néron*. Ainsi, à propos de la mort de Junius Blaesus :

114 Par exemple, pour Galba, il écrit : *Seruius Galba imperator M. Valerio Messala Cn. Lentulo conss. natus est VIII. Kal. Ian. in uilla colli superposita prope Terracinam sinistrorsus Fundos petentibus*, "L'empereur Servius Galba est né 25 décembre de l'année du consulat de M. Valérius Messala et Cn. Lentulus, dans une villa placée sur une colline, près de Terracine, à gauche pour ceux qui se rendent à Fondi (*Gal.* 4.1).

115 Ce que Thucydide, notamment, présente comme une sorte de pis-aller à l'autopsie proprement dite : *Cf*. Thuc. I 22.2 : ἠξίωσα γράφειν (...) οἷς τε αὐτὸς παρῆν καὶ παρὰ τῶν ἄλλων ὅσον δυνατὸν ἀκριβείᾳ περὶ ἑκάστου ἐπεξελθών, "j'ai décidé d'écrire à la fois ce qu'à quoi j'ai moi-même assisté et en m'informant auprès des autres sur chaque point aussi précisément que possible".

116 Ce n'était pas le cas non plus de Thucydide : *cf*. A. J. Woodman, *op. cit*., p. 15-23. Thucydide a néanmoins conscience de la difficulté à retranscrire les mots exacts d'un discours, même quand on y a soi-même assisté : *cf*. Thuc., I 22.1. L'historiographie moderne n'a elle-même découvert les problèmes liés aux témoins directs qu'après la Première Guerre Mondiale.

117 *Cf*. J. Gascou, *op. cit.*, p. 297-298.

Nota per eos dies Iunii Blaesii mors et famosa fuit, de qua sic accepimus[118].

Cette expression pose deux problèmes. Tout d'abord, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un véritable "nous" ou d'un "nous de modestie" : s'il est en effet tentant de voir là une référence à quelque chose de communément su, il est aussi possible d'interpréter cet *accepimus* comme renvoyant aux éléments "reçus" par l'auteur lui-même. Par ailleurs, le choix du verbe *accipere* fait penser à une information orale qui se serait diffusée globalement et, dès lors, porterait sur des éléments relativement récents. Le fait que Tacite ne l'utilise que dans les *Histoires* pourrait le confirmer ; l'indicatif parfait aurait ainsi un sens pleinement résultatif[119]. *Ann*. V 4.4 et *Nero* 1.5 paraissent cependant faire tous deux obstacle à cette hypothèse, car ils renvoient à un passé lointain (origines du peuple juif et de la *gens* Domitia). Or cela limite les possibilités d'une transmission purement orale ; le passage de Suétone donne d'ailleurs plutôt à penser à un recours à des généralogies, permettant de déterminer l'alternance des prénoms chez les Domitii :

> *primum secundumque ac tertium Aenobarborum Lucios, sequentis rursus tres ex ordine Gnaeos accepimus, reliquos non nisi uicissim tum Lucios tum Gnaeos*[120].

Il est donc nécessaire de ne pas exclure la possibilité d'une source écrite suffisamment connue et diffusée pour pouvoir être introduite par un verbe *accipere* à la première personne du pluriel.

En vérité, ce qui apparaît le plus dans nos oeuvres est une sorte d'"autopsie au second degré" : l'auteur n'a pas assisté en personne aux événements, mais il a lui-même consulté les documents qu'il met en avant et ne se contente pas de les citer d'après des ouvrages antérieurs. Ces passages présentent donc une mention de sources associée à une première personne, mettant en général en scène la recherche comme si elle était en train de se faire. C'est notamment ce qui se passe lorsque Tacite parle d'un désir de remariage d'Agrippine I :

> *Id ego, a scriptoribus annalium non traditum, repperi in commentariis Agrippinae filiae, quae Neronis principis mater, uitam suam et casus suorum posteris memorauit*[121].

118 "Durant ces jours-là, la mort de Junius Blaesus fut connue et fit beaucoup de bruit ; voici ce que nous en avons appris" (Tac., *Hist*. III 38.1) Les autres passages sont *Hist*. III 75.2 (réaction de Mucien à l'annonce de la mort de Sabinus), V 4.4 (origine des Juifs), V 13.3 (nombre des assiégés de Jérusalem) et *Nero* 1.5 (présentation des ancêtres de Néron).

119 *Cf*. A. Ernout-A. Meillet, *op. cit*., p. 222-223, §243.

120 "le premier, le deuxième et le troisième Aenobarbus s'appelèrent Lucius, les trois suivants à nouveau dans l'ordre Gnaeus, selon ce que nous avons appris, le reste alternativement tantôt Lucius tantôt Gnaeus". (Suet., *Nero* 1.5)

121 "Cette information, qui n'est pas rapportée par les auteurs d'annales, je l'ai trouvée personnellement dans les

L'historien aurait pu ici se contenter de déclarer que, selon les mémoires d'Agrippine II, sa mère avait cherché à se remarier ; de fait, c'est ce qu'il fait substantiellement, mais en intervenant personnellement (*cf. id* et *ego* étroitement associés l'un à côté de l'autre) : il souligne ainsi qu'il ne s'est pas contenté de lire ses prédécesseurs, mais a aussi consulté d'autres sources non encore utilisées. A défaut de pouvoir mettre en avant une véritable autopsie ou des témoins directs, nos deux auteurs paraissent compenser en insistant sur une consultation personnelle des documents portant sur cette époque ; ce faisant, ils se distinguent, de manière plus ou moins manifeste, des auteurs les ayant précédés, en montrant qu'ils ne se contentent pas d'ajouter leurs propres ornements à une trame pré-existante.

Leurs textes contiennent de fait aussi des mentions de documents sans nécessairement des marques de première personne, mais suggérant que Tacite et Suétone en ont pris personnellement connaissance. Ce procédé est particulièrement flagrant chez Suétone, qui cite souvent et longuement la correspondance d'Auguste pour appuyer une de ses démonstrations : c'est le cas en *Cl*. 4.1-11, à propos de la position officielle adoptée à l'égard de Claude par le premier empereur. Cette pratique est plus fréquente chez le biographe que chez l'historien[122], mais on observe dans les deux cas la même variété de sources : écrits officiels[123], discours[124], lettres[125], libelles[126], tablettes[127], annales[128], mémoires[129]. Ils ne se recoupent cependant qu'à une seule reprise : à propos de la fameuse lettre de Tibère au Sénat trahissant son désarroi[130], qu'ils citent tous deux presque exactement de la même manière. Un autre exemple est intéressant à plus d'un titre : nous avons vu que Suétone met en avant, en *Nero* 52.3, sa consultation des tablettes sur lesquelles Néron a composé ses poèmes ; elle lui permet d'affirmer qu'ils étaient bien de lui. Or Tacite s'appuie lui aussi sur ces poèmes pour affirmer exactement le contraire :

---

commentaires de la fille d'Agrippine, qui, comme mère de Néron, a écrit pour les générations futures l'histoire de sa vie et des malheurs des siens." (Tac., *Ann*. IV 53.2) Autres exemples chez Tacite : *Hist*. II 37.1 ; *Ann*. II 88.1, V 10.3, XV 74.3 ; deux exemples chez Suétone, tous les deux dans le *Nero*, en 29.2 et 52.3.

122 Rien ne permet, en revanche, véritablement d'en conclure qu'il considérait les documents comme le type de preuve le plus fiable, comme le montre bien V. Fromentin à propos de Denys d'Halicarnasse (*cf*. V. Fromentin, *op. cit*., p. 270).

123 *Cf*. Tac., *Ann*. III 3.2 ; Suet., *Tib*. 5.2, 61.17.

124 *Cf*. Tac., *Ann*. I 81.1, II 63.2 ; Suet., *Tib*. 67.3.

125 *Cf*. Tac., *Ann*. VI 1.2 ; Suet., *Tib*. 21.6, 67.1, *Cl*. 4.1-11, 24.5.

126 *Cf*. Suet., *Cl*. 2.4, *Nero* 52.3, *Vit*. 1.2.

127 *Cf*. Suet., *Nero* 52.3.

128 *Cf*. Suet., *Tib*. 67.17.

129 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 53.2, XV 74.3 ; Suet., *Tib*. 61.2.

130 Tac., *Ann*. VI 6.1 et Suet., *Tib*. 67.1.

> *Ne tamen ludicrae tantum imperatoris artes notescerent, carminum quoque studium adfectauit, contractis quibus aliqua pangendi facultas necdum insignis erat. Hi cenati considere simul et adlatos uel ibidem repertos uersus conectere atque ipsius uerba, quoquo modo prolata, supplere ; quod species ipsa carminum docet, non impetu et instinctu nec tenore uno fluens*[131].

Le premier problème qui peut donc se poser est dans les conclusions diamétralement opposées que tirent nos deux auteurs des poèmes de Néron : pour Suétone, il est évident qu'ils sont effectivement de lui ; pour Tacite, c'est l'inverse. On notera toutefois qu'ils ne s'appuient pas exactement sur les mêmes documents : Tacite déduit cela du style de ses poèmes (*species ipsa carminum*), tandis que Suétone met en avant leurs brouillons (*pugillares et libelli*), qu'il a personnellement consultés. Sa argumentation paraît donc plus solide, d'autant que les quelques vers conservés témoignent d'une extrême recherche, ce qui peut aisément expliquer l'absence d'*impetus*, d'*instinctus* et un rythme heurté[132].

La seconde observation à tirer de la confrontation de ces deux passages est que Tacite a manifestement eu accès aux poèmes de Néron ; il n'en a pas pour autant ressenti le besoin de le mettre en avant, contrairement à Suétone. Que l'historien se soit contenté d'une allusion, sans donner un exemple de ces vers, donne à penser que ceux-ci devaient être assez diffusés et donc connus de tous. La façon dont l'ensemble du passage est relaté (indicatifs, réunions présentées comme évidentes) implique que la négation à Néron d'une telle paternité était vraisemblablement elle aussi assez partagée. On comprend dès lors mieux l'insistance de Suétone sur sa consultation personnelle des brouillons de l'empereur et sa description minutieuse du texte pour prouver son point de vue. Il n'est ainsi pas nécessaire de supposer de sa part une volonté de répliquer à Tacite : une large diffusion de l'histoire de Néron écrivant ses vers sous la dicté justifie déjà cette démonstration appuyée, quelle qu'ait pu être la position de l'historien à son égard. Il n'en demeure pas moins que ce dernier utilise une source sans signaler explicitement qu'il l'a consultée ; cela veut dire que, là où il le fait, c'est parce qu'il l'a jugé nécessaire au déroulement de son récit.

131 "Cependant, pour que l'empereur ne soit pas connu uniquement pour ses talents scéniques, il fit mine de s'intéresser aussi à la poésie, en rassemblant ceux qui avaient quelque capacité d'écriture et qui ne se distinguaient pas encore. Ceux-ci s'asseyaient ensemble après dîner et à la fois assemblaient les vers qu'il avait apportés ou trouvés à ce moment même et suppléaient à ses propres mots, quelle que fût la manière dont ils avaient été tournés ; cela, le style même des poèmes le démontre, car il est sans force, ni inspiration, ni d'une seule coulée." (Tac., *Ann*. XIV 16.1)

132 *Cf*. E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 42-45. Pour lui aussi, "tout plaide en faveur de la version suétonienne" (p. 44).

5. Autour des jugements portés par les auteurs

Il nous reste enfin à étudier les interventions de nos auteurs jugeant une version particulière, divers points du contenu de leur récit ou encore leur travail en général. Toutefois, comme pour la manière dont ils présentaient le travail accompli, nous commencerons par un rapide examen des termes employés pour introduire ce type de passage.

a) Verbes utilisés par Tacite et Suétone pour introduire un jugement

Les verbes utilisés par nos deux auteurs pour exprimer une opinion sont relativement différents, y compris, dans le cas de Tacite, d'une oeuvre à l'autre ; il est donc difficile d'en faire émerger des caractéristiques manifestes ou encore des ressemblances et des différences. Deux points méritent toutefois d'être signalés.

Tout d'abord, en proportion, Suétone intervient beaucoup plus que Tacite pour dire ce qu'il pense. Le nombre de verbes exprimant un jugement est en effet de 11 dans les *Douze Césars* contre 10 dans les *Histoires* et 12 dans les *Annales* ; ramené au nombre de pages, cela fait une moyenne de 6 pour cent pages chez Suétone et de respectivement 3 et 2 pour cent pages chez Tacite. Ces nombres sont assez parlants et confirment le relatif effacement de Tacite hors indications narratives, ainsi la tendance assumée de Suétone à se mettre en scène en train de travailler.

De ce premier point découle vraisemblablement le second : les verbes utilisés par le biographe sont beaucoup plus variés que ceux de l'historien. De fait, alors que nos deux auteurs ont en commun le recours à *putare*, *credere* et *uideri*, Suétone utilise également *scire*, *existimare*, *ponere*, *mirari*, *arbitrari* et *opinari* ; Tacite se cantonne à *concessere*, *reri* et *discernere* dans les *Histoires* et *dubitare* et *reri* dans les *Annales*. On notera au passage que les verbes utilisés dans les *Douze Césars* sont nettement plus affirmatifs que ceux des *Histoires* ou des *Annales* : lorsque Tacite intervient, il préfère ne pas prendre fermement parti (*credere* revient cinq fois dans les *Annales*, deux fois dans les *Histoires*, en plus des trois occurrences de *uideri*), alors que Suétone assume manifestement ce qu'il pense.

b) Jugements sur une version particulière d'un événement

D'une manière assez étonnante, les jugements portés sur une version particulière d'un événement reposent peu sur son seul contenu. Deux passages uniquement présentent cette caractéristique ; ils se trouvent chez Tacite et consistent tous deux à proposer une explication alternative, comme en *Hist*. V 7.2, à propos de la plaine désertique de Sodome et Gomorrhe :

> *Ego sicut inclutas quondam urbes igne caelesti flagrasse concesserim, ita halitu lacus infici terram, conrumpi superfusum spiritum, eoque fetus segetum et autumni putrescere reor solo caeloque iuxta graui*[133].

Ici, Tacite concède la version du feu du ciel s'abattant sur d'anciennes villes, mais préfère proposer sa propre explication, beaucoup moins spectaculaire.

Ce genre d'intervention est rare, cependant, car, dans tous les autres cas, elle se fait par rapport aux sources précédentes, avec lesquelles nos deux auteurs se confrontent alors directement. Lorsqu'il leur paraît impossible de choisir ou même d'essayer de raisonner à partir des informations à leur disposition, nos deux auteurs procèdent à une suspension du jugement. C'est ainsi que Suétone présente les origines, tout à fait divergentes selon les sources, de la *gens* Vitellia et termine son paragraphe par : *Sed quod discrepat sit in medio*[134] ; il refuse ainsi de prendre parti et fait mine de laisser le lecteur se faire sa propre opinion. Parfois, le constat d'une impossibilité à choisir vient de la situation même qui est racontée, tel Tacite à propos de l'ordre de bataille des vitelliens et des flaviens devant Crémone :

> *Ordines agminis disiecti per iram ac tenebras adseuerare non ausim, quamquam alii tradiderint quartam Macedonicam dextro suorum cornu, quintam et quintam decimam cum uexillis nonae secundaeque et uicensimae Britannicarum legionum mediam aciem, sextadecimanos duoetdecimanosque et primanos laeuum cornu complesse*[135].

133 "Pour ma part, de même que je pourrais concéder que des villes autrefois célèbres ont été réduites en cendres par le feu céleste, de même je pense que les exhalations du lac infectent la terre, corrompent l'air qui la recouvre et que, pour cette raison, les plants de céréales et de vigne pourrissent à cause du sol et de la terre aussi malsains l'un que l'autre." L'autre exemple est en *Ann*. III 3.2-3, à propos de l'absence d'Antonia aux funérailles de son fils Germanicus.

134 "Mais que les divergences soient sous les yeux de tous." (Suet., *Vit*. 2.2) Exemples de passages de ce type chez Tacite : *Hist*. III 22.2, III 28 ; *Ann*. I 5.3, I 81.1, III 16.1.

135 "Je n'oserais donner avec certitude l'ordre de l'armée dispersée sous l'effet de la colère et de la nuit, bien que d'autres aient rapporté que la quatrième Macedonica était à l'aile droite des siens, que la cinquième et la quinzième tenaient le milieu de la ligne de front avec les détachements de la neuvième, de la deuxième et de

Ces deux exemples montrent bien combien peut être fine la limite entre le refus de choisir et la réfutation pure et simple : dans le passage de Tacite cité ci-dessus, la prise de position est claire vis-à-vis des *alii*, qui ont donné des indications précises sans prendre en compte l'incertitude due à l'obscurité[136]. La position de l'historien est néanmoins marquée d'une certaine ambiguïté, car il continue de donner l'ordre de bataille des soldats, tout en affirmant ne pas vouloir le faire. Pourtant, Tacite, comme Suétone, sait également réfuter de manière tout à fait claire une version qu'il juge improbable, voire absurde ; ainsi, à propos du choix de Tibère de laisser son fils Drusus organiser lui-même des jeux :

> *Non crediderim ad ostentandam saeuitiam mouendasque populi offensiones concessam filio materiem, quamquam id quoque dictum est*[137].

La question est donc de savoir pourquoi ne pas choisir une version avec l'ordre des soldats dans un cas et réfuter dans l'autre ? Peut-être parce que la répartition de troupes lors d'une bataille a finalement moins d'importance qu'une interprétation d'ensemble de la relation entre l'empereur et son fils ?

Ce qui est manifeste, en tout cas, c'est que, ici aussi, nos deux auteurs écrivent en prenant en compte la façon dont leurs oeuvres seront reçues et commentées. Cette arrière-pensée est particulièrement visible lorsqu'ils font mine de réfuter d'avance une objection qui pourrait leur être faite ; ils utilisent alors une formule commençant toujours par *neque sum ignarus* ou *non ignoro*, comme le fait Tacite à propos de l'origine du culte de Sérapis à Alexandrie :

> *Nec sum ignarus esse quosdam, qui Seleucia urbe Syriae accitum regnante Ptolemaeo, quem tertia aetas tulit ; alii auctorem eundem Ptolemaeum, sedem ex qua transierit Memphim perhibent, inclutam olim et ueteris Aegypti columen*[138].

L'expression *nec sum ignarus* donne l'impression que l'historien imagine son public (ou ses

---

la vingtième légions bretonnes et que les soldats de la seizième, de la douzième et de la première avaient complété l'aile gauche." (Tac., *Hist*. III 22.2)

136 Cette intervention montre bien que, même sans avoir conscience des problèmes dus aux témoins directs, Tacite sait tout de même que certaines circonstances empêchent des témoignages crédibles.

137 "Je ne saurais croire qu'il ait concédé à son fils cette occasion, afin de montrer sa cruauté et faire naître l'initimité du peuple concre lui, bien qu'on l'ait aussi dit." (Tac., *Ann*. I 76.4)

138 "Et je n'ignore pas qu'il y a des gens pour dire qu'on l'a fait venir de Séleucie, une ville de Syrie, sous le règne de Ptolémée, qui faisait partie de la troisième génération ; d'autres racontent que c'est ce même Ptolémée qui fut l'auteur de ce transfert et qu'il l'apporta de Memphis, ville autrefois célèbre et ancienne capitale de l'Egypte." (Tac., *Hist*. IV 84.4) Autres exemples : Tac., *Ann*. XI 27 et Suet., *Tib*. 21.3-4.

collègues, passés, présents ou à venir) le reprendre : après sa longue présentation du transfert de ce culte depuis l'Asie Mineure jusqu'en Egypte, ils lui reprocheraient principalement de s'être trompé de ville. Que de telles précisions apparaissent à la fin d'un développement n'est pas inhabituel[139], mais il est possible de se demander pourquoi Tacite et Suétone, qui n'ont pas donné leur préférence à de telles versions, les ont quand même fait figurer dans leur récit, sans pour autant expliquer en quoi elles leur ont paru moins intéressantes ou vraisemblables.

c) Jugement sur un point du contenu d'un épisode

Contrairement aux jugements sur une version particulière, ceux qui portent sur un point particulier d'un épisode se distinguent clairement selon qu'ils apparaissent dans les *Histoires*, les *Annales* ou les *Douze Césars*. Dans chacune de ces oeuvres, en effet, ce sont des préoccupations différentes qui se distinguent.

Ce type de jugement, dans les *Histoires*, met majoritairement en avant le caractère incroyable ou à peine croyable de ce qui est raconté. C'est notamment le cas en *Hist*. II 41.2, lorsque les troupes de la légion Italica viennent au secours de la cavalerie vitellienne :

> *Dum legiones de ordine agminis sortiuntur, equites prorupere ; et - mirum dictu - a paucioribus Othonianis quo minus in uallum impingerentur, Italicae legionis uirtute deterriti sunt : ea strictis mucronibus redire pulsos et pugnam resumere coegit*[140].

Dans cet extrait, l'expression *mirum dictu* commente le fait que la cavalerie vitellienne ait pu manquer de se faire rejeter dans son fossé par des soldats othoniens pourtant inférieurs en nombre. Or ce type de remarque revient périodiquement dans cette oeuvre, ce que soit en I 79.2, II 61, II 73, III 56.1 ou encore en IV 84.3 et V 62. Une telle récurrence invite ainsi à se demander si ce ne serait pas là un moyen pour l'historien de souligner le caractère exceptionnel de son sujet. La préface des *Histoires* ne contient en effet pas cette affirmation, pourtant particulièrement commune dans l'historiographie antique, car servant à justifier le

139 Ce ne sont d'ailleurs pas les seules que Tacite ajoute à la suite de son excursus sur le culte de Sérapis : il précise aussi de quels dieux du panthéon gréco-romain certains le rapprochent : *cf*. Tac., *Hist*. IV 84.5.

140 "Tandis qu'on tirait au sort l'ordre de marche des légions, les cavaliers s'élancèrent ; et ils furent empêchés d'être rejetés dans le fossé par des othoniens inférieurs en nombre, ce qui est incroyable à dire, grâce au courage de la légion Italica : celle-ci dégaîna ses épées, et obligea ceux qui avaient été repoussés à revenir et reprendre le combat."

choix d'écrire sur telle ou telle période historique[141]. Souligner périodiquement le caractère étonnant ou incroyable de ce qui est raconté déplace dès lors dans le corps du texte ce qui se disait jusque là traditionnellement dans la préface.

Il semble toutefois que ce type de présentation soit propre aux *Histoires*, car ces remarques sont beaucoup plus rares dans les *Annales* et les *Douze Césars*[142]. De fait, dans sa seconde grande oeuvre, lorsqu'il porte un jugement sur le contenu de son récit, Tacite met surtout en avantles difficultés rencontrées et les doutes subsistants. L'un des passages les plus célèbres entrant dans ce cadre est celui qui introduit la présentation des participants à la fameuse conjuration de Pison, sous Néron, en 65 :

> *Initium coniurationis non a cupidine ipsius fuit ; nec tamen facile memorauerim quis primus auctor, cuius instinctu concitum sit quod tam multi sumpserunt*[143].

Comme dans les *Histoires* pour les formules soulignant le caractère incroyable d'un élément du récit, ce type de remarque apparaît régulièrement dans les *Annales*[144]. Tacite donne ainsi l'impression d'avoir besoin de réaffirmer périodiquement les difficultés qu'il a dû surmonter. Dans l'exemple de la conjuration de Pison, elles l'ont amené à renoncer à donner le nom de l'instigateur de la coalition, au profit d'une première responsabilité plus diffuse ; ce faisant, il accentue encore l'impression d'une opposition presque généralisée à l'empereur. Il serait possible d'expliquer cette insistance par l'éloignement temporel de la période traitée ; néanmoins, on trouve déjà un certain nombre de ces remarques dans les *Histoires*[145], alors que les événements qui y sont racontés sont nettement plus proches de l'époque de Tacite. Deux explications, non exclusives, semblent alors possibles : Tacite a pu chercher à se mettre en scène en chercheur consciencieux confronté à la difficulté de sa matière ; il a peut-être aussi cherché à accentuer encore l'impression de secret, d'intrigues et de dissimulation qui caractérise l'ensemble de la période julio-claudienne telle qu'il la décrit.

---

141 *Cf.* J. Marincola, *op. cit*., p. 34-43. L'*amplificatio* du début du chapitre I 2 des *Histoires* est certes une manière de souligner la grandeur du sujet choisi par Tacite ; elle ne le présente toutefois pas explicitement comme se distinguant tout particulièrement des autres, contrairement, par exemple, à ce qu'affirme Thucydide à propos de la guerre du Péloponnèse en Thuc., I 1.1.

142 Un seul exemple dans les *Annales*, en *Ann*. I 35.5 ; deux exemples dans les *Douze Césars*, en *Tib*. 44.1 et *Nero* 23.4.

143 "La conjuration ne débuta pas en raison de son propre désir (*scil*. de Pison) ; et cependant, je ne saurais rappeler facilement qui en fut le premier instigateur, sous l'impulsion de qui fut mis en branle ce à quoi tant de gens prirent part." (Tac., *Ann*. XV 49.1)

144 Autres exemples : *Ann*. III 22.2, III 29.2, IV 57.1, XI 21.1 et XV 41.1.

145 *Cf.* Tac., *Hist*. I 69, I 79.2, II 39.2, III 69.3 et III 78.2.

Suétone, pour sa part, adopte un comportement déjà rencontré à plusieurs reprises dans ce chapitre : il énonce des jugements personnels sur ce qu'il est en train de raconter. C'est ainsi qu'il introduit son récit de l'avènement de Claude par :

> *Per haec ac talia maxima aetatis parte transacta quinquagesimo anno imperium cepit, quantumuis mirabili casu*[146].

Ce *quantumuis mirabili casu* n'a pas la même portée que le *mirum dictu* de Tacite en *Hist*. I 41.2 : en effet, il ne porte pas sur le contenu de l'énonciation (il est incroyable de devoir dire que des cavaliers ont failli être mis en déroute par des fantassins moins nombreux qu'eux), mais sur les événements même qui vont être rapportés (c'est la manière dont Claude a fini par devenir empereur qui est incroyable). Alors que Tacite mettait en avant le caractère étonnant de ce qu'il était en train de dire, Suétone, lui, juge particulièrement étonnant le déroulement d'un événement historique. Pourtant ces jugements appaissent presque à chaque fois sous la forme d'expressions impersonnelles, qui traduisent la présence d'une première personne jugeant sans être concrètement là[147]. Ainsi, même pour un auteur se construisant une *persona* de chercheur, porter directement un jugement sur un événement historique n'est pas aussi simple qu'il pourrait le sembler. Il apparaît donc que l'histoire a beau avoir une portée moralisatrice et presque "judiciaire" à Rome, un historien peut difficilement se poser comme juge explicite de ce qu'il raconte.

d) Jugements sur leur propre travail

Peut-être pour les mêmes raisons, les jugements portés sur leur propre travail sont assez rares chez Tacite et Suétone. On les trouve principalement dans les *Annales*, où ils prennent deux formes. La plus répandue consiste à mettre en avant le sens ou l'utilité du travail réalisé, ce qui est une manière d'en souligner l'importance, en particulier juste avant le développement d'une digression. Tacite introduit ainsi sa présentation de l'histoire des élargissements successifs du *pomerium* par :

146 "Ayant passé la plus grande partie de sa vie dans des conditions telles que décrites jusqu'à présent, il prit le pouvoir dans sa cinquantième année, par un hasard aussi étonnant que possible." (Suet., *Cl*. 10.1)

147 Suétone ne porte qu'un seul jugement en intervenant personnellement, à propos de la dichotomie entre la vie d'Othon et sa mort (*per quae factum* putem *ut mors eius minime congruens uitae maiore miraculo fuerit*, "je pense que ces habitudes ont fait que sa mort, qui correspondait si peu à sa vie, a été l'objet d'un assez grand étonnement." (*Otho* 12.3) Les autres expressions, outre celle déjà citée, sont : *colligi potest* (*Tib*. 67.3), *mira uarietate animi* (*Cl*. 15.1), *quantumuis salubriter et in tempore* (*Cl*. 21.10), *non abhorrentia a natura sua* (*Nero* 43.1), *euidentissimis duobus* (*Gal*. 1.1) et *illud mirum admodum fuerit* (*Gal*. 20.3).

Sed initium condendi et quod pomerium Romulus posuerit noscere haud absurdum reor[148].

Comme précédemment, ce type de remarques permet, tout en justifiant un passage, de faire valoir les qualités de l'oeuvre et son unité : chaque développement a du sens, qu'il confère ensuite à l'ensemble du récit. Ces formules sont cependant présentes de manière trop anecdotique dans les *Histoires* et les *Douze Césars*[149] pour qu'il soit possible d'en tirer quoi que ce soit de solide sur le plan général.

Le second type de jugement sur le travail accompli consiste en l'expression d'un certain contentement de la part de l'auteur. La première occurrence apparaît au moment de parler du premier procès *de maiestate*[150], la seconde introduit la digression sur le phénix, au livre VI[151]. Les deux expressions, *haud pigebit* et *promere libet*, signalent une relative bonne volonté de l'auteur: celui-ci montre ainsi clairement estimer ne pas perdre son temps à rapporter d'une part un procès en apparence de peu d'importance, de l'autre ce qui peut être su sur le phénix. On notera toutefois que Tacite utilise quand même à chaque fois une tournure impersonnelle. Peut-être voulait-il s'effacer le plus possible : mais alors, pourquoi laisser passer ces deux marques de satisfaction ? Une autre explication serait que, de même qu'il était difficile de se poser clairement en "juge de l'histoire", de même se présenter comme son propre juge pouvait être délicat : on risquait en effet ensuite de se voir reprocher de faire son propre éloge[152].

***

148 "Mais je ne pense pas absurde de connaître le début de la fondation et quel *pomerium* a établi par Romulus." (Tac., *Ann*. XII 24.1) Autres exemples : *Ann*. IV 32.2, IV 65.1 et XII 60.1.

149 Autres exemples : Tac., *Hist*. III 51.2, IV 48.1 et Suet., *Nero* 13.1.

150 *Haud pigebit referre in Faianio et Rubrio, modicis equitibus Romanis, praetemptata crimina, ut quibus initiis, quanta Tiberii arte grauissimum exitium inrepserit, dein repressum sit, postremo arserit cunctaque corripuerit noscatur*, "Je ne serai pas mécontent de rapporter les accusations alléguées contre Faianius et Rubrius, de modestes chevaliers romains, afin qu'on sache avec quels débuts et combien d'art de la part de Tibère un fléau très pénible s'est insinué, puis a été réprimé, enfin s'est développé avec violence et a tout contaminé." (Tac., *Ann*. I 73.1)

151 *De quibus congruunt et plura ambigua, sed cognitu non absurda promere libet*, "il me plaît de présenter les points sur lesquels il y a accord et ceux, plus nombreux, qui sont douteux, mais qu'il n'est pas absurde de connaître." (Tac., *Ann*. VI 28.1)

152 Sur les problèmes posés par l'éloge de soi-même en général et en histoire en particulier, *cf*. J. Marincola, *op. cit*., p. 175-182.

Il apparaît ainsi que les interventions directes de Tacite et Suétone dans leur texte se font de manières sensiblement différentes. En effet, tous deux conçoivent leur travail comme la transmission d'un souvenir, ainsi que comme le fait de porter une affaire à la connaissance de quelqu'un à des fins délibératives ; pourtant leurs *personae* auctoriales se distinguent. Suétone a en effet moins recours aux premières personnes que Tacite, mais il se met en réalité beaucoup plus en scène que lui comme chercheur. De fait, si l'historien est plus fréquemment visible, c'est surtout parce qu'il conçoit son rôle comme une sorte de guide : il facilite la compréhension du lecteur en lui rappelant certaines informations et en mettant en évidence la structure narrative de ses oeuvres ; il est donc plus présent, mais agit aussi de manière plus neutre.

Cette différence, avec un Tacite plus attentif à ce qui relève du récit et un Suétone plus attentif à ce qui relève de la recherche, est confirmée par d'autres caractéristiques : les verbes utilisés par l'historien sont ainsi majoritairement des verbes de narration, tandis que ceux du biographe visent à présenter les résultats mis au jour ; le premier a pour objectif de raconter ce qui mérite de l'être, tandis que le second cherche à souligner ce qu'il juge représentatif. De là à conclure que le genre biographique offrait plus de liberté que le genre historique proprement dit, il n'y a qu'un pas, qu'il faut toutefois se garder de faire : Suétone porte à l'évidence plus aisément des jugements personnels, mais il a recours, pour cela, à des tournures impersonnelles, ce qui lui permet un relatif effacement. La même difficulté semble se poser à propos des jugements sur le travail fourni, pour lesquels le même type de verbe revient chez Tacite.

La question de la réception de l'oeuvre paraît en effet s'être posée dès sa rédaction : il ne s'agit pas seulement de raconter, mais de raconter sans prêter le flan aux critiques des lecteurs comme des autres historiens. Certaines versions persistantes ou très répandues doivent manifestement être mentionnées pour cette raison, que les auteurs y croient ou non eux-mêmes. La situation inverse - où il est possible de ne pas citer quelque chose - n'apparaît qu'une fois, en Tac., *Ann*. XV 63.3 et concerne les derniers mots de Sénèque ; le contexte est néanmoins bien particulier : la mort du philosophe avait déjà fait l'objet d'une publication[153] connue de tous ; ne pas mentionner ses dernières paroles permettait à Tacite de mettre davantage encore en valeur celles du tribun Subrius Flavus, accusant Néron de comportement

153 Très certainement de la part de l'historien Fabius Rusticus, qui était un de ses intimes.

indigne. Une autre possibilité, principalement exploitée par Suétone, est d'annoncer qu'on ne mentionnera que les éléments représentatifs d'un ensemble, pour éviter les redites et des développements trop longs. Une nouvelle question se pose dès lors : existait-il une sorte de "hiérarchie de l'information", obligeant à prendre parti dans certains cas et à mentionner tout ce qui pouvait se dire à ce sujet ? Elle aurait permis aussi, à d'autres endroits, de ne présenter que ce que l'historien jugeait approprié.

Nos deux auteurs sont particulièrement attentifs au jugement qui sera porté sur leur travail. Cela explique leur souci de justifier certaines informations, en intervenant personnellement pour mettre en avant les sources où ils les sont trouvées. Ce faisant, ils assoient leur statut auctorial, de manière à ce qu'il ne soit pas remis en question. De telles justifications, tout comme les mentions de sources en général, bien que relativement fréquentes, ne sont en effet pas systématiques comme elles peuvent l'être aujourd'hui. Lorsqu'elles le sont, ce procédé répond donc à un besoin spécifique. Comment ces citations interviennent-elles ? où ? pourquoi ? C'est ce que nous allons essayer d'examiner dans le chapitre suivant.

Chapitre 2

Les sources dans le texte

Le but de ce chapitre est similaire à celui du précédent : comme nous avons étudié la façon dont nos auteurs apparaissent explicitement dans le texte, de même nous voudrions examiner ici les passages où ils citent explicitement leurs sources au sein de leur récit. En effet, qu'ils s'appuient sur des documents ou leurs seules déductions, en l'absence de précisions particulières ils sont implicitement garants de ce qu'ils disent, même sans apparition de la première personne. Ainsi, lorsque Suétone déclare que, au début de son règne, Tibère n'intervenait dans les affaires de l'Etat que pour éviter des abus[1], un des présuposés de cette affirmation est qu'il en assure personnellement la véridicité[2]. De tels cas sont bien sûr majoritaires dans notre *corpus* ; il en existe cependant aussi beaucoup où le narrateur prend très clairement ses distance avec ce qu'il rapporte, en mentionnant une source, sur laquelle il fait porter la responsabilité de l'information ainsi signalée. En écrivant, en *Hist*. I 41.1, *Atilium Vergilionem fuisse tradunt*, Tacite n'assume pas personnellement le nom du premier soldat à abandonner Galba sur le forum : c'est le sujet non précisé contenu dans le verbe *tradunt* ; dès lors, si cette information est fausse, c'est la source signalée par ce pluriel impersonnel qui sera responsable de cette erreur et non l'historien[3].

Dans ce type de passages, différentes voix se mêlent donc, celle de l'auteur, mais aussi celles des diverses sources qui y sont citées pour introduire certains éléments du récit. Cette polyphonie au sein même du discours du narrateur correspond à ce que la ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, étudie du point de vue de la langue française[4]. Ses auteurs cherchent à examiner la façon dont, en français, certaines phrases peuvent contenir des points de vues associés à des instances énonciatives différentes, appelées

1 *Cf*. Suet., *Tib*. 23.2.

2 C'est la maxime de qualité de H. P. Grice : un des présupposés d'une conversation est que les interlocuteurs ne diront que ce qu'ils pensent vrai (*cf*. *Studies in the Way of Words*, Harvard, 1989, p. 22-40).

3 On retrouve ici la définition que J. Coates, *The Semantics of Modal Auxiliaries*, Londres, 1983, p. 18 donne de la modalité épistémique : "Epistemic modality (...) is concerned with the speaker's assumptions or assessment of possibilities and, in most cases, it indicates the speaker's confidence (or lack of confidence) in the truth of the proposition expressed." (repris par S. Núñez, dans *Semántica de la modalidad en latín*, Grenade, 1991, p. 151)

4 *Cf*. H. Nølke, K. Fløtum, C. Norén, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, 2004, *passim*.

"êtres discursifs". L'examen de telles structures peut être très poussé et concerner des phrases qu'on ne considérerait pas, au premier abord, comme polyphoniques. Ainsi, pour reprendre l'exemple donné par H. Nølke, la phrase "ce mur n'est pas blanc" contient deux points de vue : l'un, sous-entendu, affirmant que le mur est blanc et l'autre, exprimé, niant qu'il le soit ; le second point de vue correspond au narrateur, le premier à un locuteur non précisé[5]. Notre recherche sur les mentions de sources introductrices nous paraît assez similaire à cette approche : nous étudirons en effet les formules de type *dicitur*, *ut fama est* ou *dubium an*, qui renvoient à un point de vue associé à un locuteur autre que le narrateur[6]. N'étant toutefois pas linguiste, nous ne prétendons pas produire une étude linguistique complète : ce qui nous intéressera sera la variation de sens signifié par l'emploi de ces expressions.

Notre objectif est donc ici sensiblement différent de celui des travaux de *Quellenforschung*. Ces derniers cherchent en effet à identifier les sources sous-tendant un texte, qu'elles soient plus ou moins explicitement mentionnées ou totalement passées sous silence. Or le présent chapitre ne traitera que des mentions explicites. On ne cherchera ainsi pas à déterminer d'où provient possiblement telle ou telle information[7], qu'elle soit accompagnée d'une formule introductrice ou non : il s'agira, dans un premier temps, de comprendre à quel endroit apparaît telle expression et pour introduire quel type d'élément. En d'autres termes : pourquoi le nom du premier soldat à avoir abandonné Galba sur le forum est introduit par un *tradunt* et non par un simple *fuit* ou par un *dicitur* ? Cette question en amène une autre, plus complexe, celle de savoir si la formule utilisée contient aussi des informations métatextuelles sur la nature de la source évoquée : source écrite ou orale, récente ou ancienne, populaire ou aristocratique, etc. Ce deuxième objectif touche à ce que P. Dendale et L. Tasmowski proposent d'appeler des "marqueurs d'évidentialité"[8] : sont désignés ainsi tous les éléments d'une phrase qui donnent des précisions sur la manière dont l'information

5 *Cf*. H. Nølke, K. Fløtum, C. Norén, *op. cit*., p. 29.

6 Dans un article antérieur à l'ouvrage présentant la ScaPoLine, H. Nølke étudiait déjà le phonémène de "dilution de responsabilité" que ce type d'expression entraîne : *cf*. H. Nølke, "La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*" in *Langue française* 102 (1994), p. 84-94. *Cf*. aussi H. Nølke, K. Flørum, C. Norén, *op. cit*., p. 43-50, sur les liens énonciatifs, notamment celui de non-responsabilité.

7 Travail qui, du reste, a été magistralement accompli pour les *Annales* par O. Devillers dans *Tacite et les sources des* Annales *: enquête sur la méthode historique*, Louvain-Paris-Dudley (Ma.), 2003 et, partiellement, pour les *Vies des douze Césars*, par J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984, p. 9-339. Ces travaux nous seront, bien sûr, extrêmement utiles.

8 *Cf* la présentation qu'ils font du développement historique de cette notion dans l'introduction, intitulée "L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir", du n°104 de la revue *Langue française* 102 (1994), p. 3-7. Le terme d'évidentialité est formé sur l'anglais *evidence*, que ces deux auteurs proposent de traduire par "moyen de justification", et sur sur le français "évidence".

transmise a été connue ; dire "je l'ai entendu jouer" indique par exemple que l'information "il a joué" dérive d'une perception auditive. C'est de ce type d'éléments plus ou moins explicites dont nous voudrions établir l'éventuelle existence dans les expressions latines utilisées par nos deux auteurs.

Pour ce faire, comme dans le premier chapitre du présent travail, nous avons effectué des relevés que nous espérons aussi exhaustifs que possible. Le critère suivi a été celui de la référence extranarrative : il fallait que l'allusion à une rumeur, un livre, une lettre, ne fasse pas partie du récit, mais soit un élément extérieur à lui, introduisant une précision, une variante, etc. Ce caractère n'a pas toujours été facile à évaluer, en particulier lorsque les expressions susmentionnées apparaissaient dans un contexte passé. C'est ainsi que la fausse rumeur du meurtre d'Othon par les prétoriens, qui a fait sortir Galba du Palatin, a été considérée comme intranarrative[9] ; à l'inverse, celle d'un empoisonnement de son propre fils par Tibère est, elle, clairement une référence à un élément extérieur au récit[10]. Le second critère concernait la présentation des occurrences relevées de cette manière, car, bien souvent, il ne s'agissait pas d'un seul mot, mais de plusieurs. Nous avons, pour ce faire, choisi de privilégier le mot central de ces expressions, en considérant les autres comme différentes manières de le moduler : ainsi, pour le *credidere plerique* de Tacite suggérant que Flavius Sabinus a incité Caecina à trahir Vitellius[11], *credere* a été considéré comme le mot central et *plerique* comme une modulation ; ce choix a eu pour conséquence que le passage a été noté dans le tableau correspondant au verbe ; de même, l'idée que l'incendie du Capitole a été provoqué par les flaviens, introduite par l'expression *crebrior fama*[12] se trouve dans le tableau concernant *fama* et non à l'adjectif *creber*. Afin de rendre plus simple et opératoire la présentation des résultats obtenus, on présentera d'abord les termes les plus utilisés, puis ceux qui apparaissent plus épisodiquement, rassemblés par sens. Enfin, on terminera avec la question des citations nominales d'auteurs.

1. Termes le plus fréquemment utilisés

9 *Cf*. Suet., *Gal*. 19.4 : *Sed extractus rumoribus falsis…*, "Mais attiré dehors par de fausses rumeurs...".

10 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 10.1 : *non omiserim eorundem temporum rumorem ualidum adeo ut nondum exolescat*, "je ne saurais omettre une rumeur de ces temps-là, vivace au point qu'elle n'est pas encore tombée en désuétude".

11 *Cf*. Tac., *Hist*. II 99.2.

12 *Cf*. Tac., *Hist*. III 71.4.

a) Tradere

On pourrait légitimement s'attendre à ce que nos deux auteurs aient recours, pour désigner leurs sources, aux mêmes verbes utilisés de préférence pour désigner leur propre activité. Les nombreuses hypothèses élaborées par la *Quellenforschung* raisonnent en effet majoritairement à partir des sources écrites disponibles, de nature plus ou moins historiographique ; s'appuyant principalement sur des auteurs qui ont pratiqué la même activité qu'eux, il serait logique que Tacite et Suétone aient recours aux mêmes expressions pour parler de l'une et de l'autre. Or ce n'est pas le cas : le mot qui se dégage le plus nettement de l'ensemble des termes apparaissant dans ce contexte est le verbe *tradere*, avec soixante-sept occurrences en tout ; il est même loin devant le second, *credere*, qui en compte quarante-cinq[13]. Cette première place est d'autant plus étonnante qu'il n'était présent que de manière discrète dans les passages comportant une intervention explicite de l'auteur[14]. Il apparaît, chez Tacite, à peu de choses près aussi régulièrement dans un contexte présent que dans un contexte passé[15] ; chez Suétone, en revanche, il est très nettement associé au présent, n'étant conjugué au passé que quatre fois en tout, sur vingt occurrences.

Les relevés montrent nettement que *tradere* est très majoritairement un verbe à sujet défini, c'est-à-dire que des informations sont presque toujours données sur la personne accomplissant l'action impliquée par ce terme[16]. Mieux : *tradere* se distingue aussi par le fait qu'il est le verbe le plus associé à des sujets impliquant sans ambiguïté le recours à une source écrite[17]. A sept reprises, Tacite précise en effet explicitement qu'il s'appuie sur des auteurs l'ayant précédé, qu'il s'agisse d'historiens ou non[18] ; une occurrence chez Suétone, en *Tib*. 5.2,

13 Des tableaux des relevés d'occurrences pour chaque verbe et expression sont disponibles en Annexe II.

14 *Cf*. Chapitre 1, p. 33-35.

15 Neuf occurrences au présent, onze au passé dans les *Histoires* ; quatorze au présent, treize au passé dans les *Annales*.

16 Seuls treize cas n'en comportent pas : Tac., *Hist*. I 41.1 ; II 50.2 ; III 51.1 ; *Ann*. I 80.2 ; IV 57.3 ; VI 28 ; et en Suet., *Tib*. 3.6 ; *Nero* 1.1 ; 30.8 ; *Gal*. 3.4 ; 22.1 ; *Otho* 12.2 ; *Vit*. 13.3. Nous avons considéré comme sans sujet défini les passifs impersonnels, ceux ne comportant pas de complément d'agent, ainsi que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel à valeur impersonnelle.

17 Sept occurrences (Tac., *Hist*. II 101.1 ; V 6.4 ; *Ann*., I 69.1 ; IV 53.2 ; V 9.2 ; XIII 17.2 ; XVI 6.1) contre trois pour *memorare* (Tac., *Hist*. I 1.2 ; IV 10.1 ; IV 53.2) et *prodere* (Tac., *Ann*. XII 67.1 ; XV 38.1 ; Suet., *Cl*. 21.4), deux pour *consentire* (Tac., *Hist*. V 31. ; *Ann*. VI 28.2) et une pour *referre* (Tac., *Hist*. I 1.1), *uulgare* (Tac., *Hist*. I 86.1), *componere* (Tac., *Hist*. II 101.1), *constare* (Tac., *Hist*. III 29.2), *dissentire* (Tac., *Ann*. IV 65), *congruere* (Tac., *Ann*. VI 28.1), *inserere* (Suet., *Tib*. 61.7), *scribere* (Suet., *Tib*. 73.4) et *addere* (Suet., *Nero* 63.4).

18 *Hist*. II 101.1 : *scriptores temporum* ; V 6.4 : *ueteres auctores* ; *Ann*., I 69.1 : Pline l'Ancien ; IV 53.2 : Agrippine II ; V 9.2 : *temporis eius auctores* ; XIII 17.2 : *plerique eorum temporum scriptores* ; XVI 6.1 : *quidam scriptores*.

où le sujet au pluriel est qualifié de *plures certioresque* donne aussi à penser que le biographe fait ici référence à des ouvrages dont il a vérifié la crédibilité. Enfin, deux passages des *Histoires* confirment cette association entre l'utilisation de *tradere* et le recours à une source écrite. Le premier se trouve en *Hist*. II 50.2 et concerne la fameuse histoire d'un oiseau se posant dans un bois sacré pendant la bataille de Bédriac, qui embarrassait déjà Tacite :

> *Vt conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul grauitate coepti operis crediderim, ita uulgatis traditisque demere fidem non ausim. Die quo Bedriaci certabantur, auem inuisitata specie apud Regium Lepidum celebri luco consedisse incolae memorant...*[19]

Cet extrait est très clair sur l'origine de cette histoire d'oiseau : ce sont des habitants des environs du lieu de la bataille qui la racontent, ce qui correspond parfaitement au *uulgatis* qui précède leur mention. Or ce *uulgatis* est étroitement associé à un *traditis* : le premier renvoyant à une source orale (les *incolae*), il est assez logique de voir dans le second une référence à une source écrite (des auteurs ayant repris cette anecdote). L'embarras de Tacite se comprend mieux : tout d'abord, la large diffusion de cette information avait pour conséquence que le public s'attendait probablement à voir la figurer dans le livre de l'historien ; mais aussi, le fait que d'autres auteurs avant lui n'aient pas eu de scrupules à la rapporter malgré son caractère fabuleux, créait un précédent et redoublait peut-être l'attente du lectorat. Dans le second passage, le lien est encore plus manifeste :

> *Celeberrimos auctores habeo tantam uictoribus aduersus fas nefasque irreuerentiam fuisse ut gregarius eques occisum a se proxima acie fratrem professus praemium a ducibus petierit. Nec illis aut honorare eam caedem ius hominum aut ulcisci ratio belli permittebat. Distulerant tamquam maiora meritum quam quae statim exsoluerentur ; nec quicquam ultra traditur*[20].

Ici, Tacite commence par s'appuyer sur "de très nombreux auteurs" (*celeber* impliquant non seulement une idée de nombre, mais aussi de concentration, pour ainsi dire de surpeuplement) pour introduire cette anecdote ; il la présente comme un fait, avec un subjonctif passé insistant sur la réalité de la conséquence, *petierit*, puis des indicatifs pour décrire la réaction des chefs

19 "De même que je crois loin du sérieux de l'oeuvre que j'ai commencée de chercher de tous côtés des histoires fabuleuses et de récréer l'esprit de mes lecteurs grâce à des fictions, de même je n'oserais pas ne pas accorder foi à ce qui s'est largement répandu et a été rapporté. Le jour de la bataille de Bédriac, des habitants racontent qu'un oiseau d'un aspect jamais vu s'est posé, près de Regium Lepidum, dans un bois sacré très fréquenté..."

20 "J'ai de très nombreux auteurs qui garantissent que les vainqueurs avaient si peu de respect pour ce qui est permis ou interdit par les dieux qu'un cavalier de la troupe déclara ouvertement qu'il avait tué son frère lors du dernier combat et demanda une récompense à ses chefs. Il n'était permis à ces derniers ni par les lois humaines de l'honorer pour ce meurtre ni par les exigences de la guerre de le punir. Ils avaient différé la question en prétextant qu'il méritait des récompenses plus grandes que celles qui pouvaient être conférées immédiatement ; et rien de plus n'est rapporté." (Tac., *Hist*. III 51.1)

flaviens, *permittebat* et *distulerant*. Mais manifestement aucun des *celeberrimi auctores* consultés par l'historien ne racontait la fin de l'histoire (peut-être parce que elle en est restée là), ce qu'il rapporte en utilisant le verbe *tradere* : *nec quicquam ultra traditur*, "et rien de plus n'est rapporté", sous-entendu "par ces *celeberrimi auctores*"[21]. Dans ces deux passages, par conséquent, *tradere* n'est accompagné d'aucune précision quant à un sujet impliquant une source écrite, mais le contexte précise que c'est le cas : ce verbe a donc vraisemblablement été utilisé pour cette connotation-là.

Il n'est dès lors pas étonnant de le voir introduire très souvent des informations dont la provenance est très probablement écrite. C'est ainsi *tradere* que Tacite utilise massivement, dans les *Histoires*, lors de son *excursus* sur les moeurs des Juifs et la configuration de la Palestine[22]. Ce terme apparaît également à propos de la fondation du temple de Vénus à Paphos[23], la configuration du sanctuaire du Mont Carmel[24], le transport par bateau de la statue du Jupiter Dis de Sinope jusqu'à Alexandrie[25], les premiers habitants de l'île de Capri[26] et la durée de vie maximale d'un phénix[27]. Chez Suétone, ce genre d'éléments correspond aux diverses informations, plus ou moins légendaires, sur les origines des *gentes* auxquelles appartenaient les différents empereurs : là encore, *tradere* est utilisé à de nombreuses reprises[28]. De même, la formule *plures certioresque tradunt* précède la date et le lieu de

21 Cet exemple amène à relativiser le *traditur* sans complément d'agent qui a, pour cette raison, été d'abord considéré comme sans sujet défini : il n'en a pas *stricto sensu*, mais un examen plus large du contexte montre que le sujet de l'action peut être inféré de ce qui précède. De même, en *Ann*. VI 28.2, le *traduntur* introduisant la durée de vie maximale d'un phénix est vraisemblablement à rattacher aux *doctissimi indigenarum et Graecorum* évoqués un peu plus haut.

22 *Cf*. Tac., *Hist*. V 2.2-3 : *Quidam*... (peuple fuyant l'Egypte), *plerique*... (peuple originaire d'Ethiopie), *sunt qui tradant*... (émigrés assyriens), *alii*... (peuple descendant des Solymes, célébrés par Homère), mais aussi *Hist*. V 6.4 : *sic ueteres auctores, sed gnari locorum* (à propos de la manière de récolter le bitume). On notera que Tacite utilise lui-même le verbe *tradere* à la première personne pour introduire son développement (*cf. Hist*. V 2.1 : *quoniam famosae urbis supremum diem tradituri sumus*) et que, outre les *auctores* déjà cités, l'expression *plurimi auctores consentiunt* apparaît aussi en *Hist*. V 3.1, ce qui confirme que Tacite a eu recours ici à une ou plusieurs source(s) écrite(s).

23 *Cf*. Tac., *Hist*. II 3.1 : *fama recentior tradit*...

24 *Cf*. Tac., *Hist*. II 78.3 : *sic tradidere maiores*

25 *Cf*. Tac., *Hist*. IV 84.3 : *maior hinc fama tradidit*...

26 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 67.2 : *Graecos ea* (*scil. insula*) *tenuisse Capreasque Telebois habitatas fama tradit*.

27 *Cf*. Tac., *Ann*. VI 28.2 : *De numero annorum uarie traduntur*. *Cf*. n. 19 sur comment ce *traduntur* sans sujet défini peut en fait être rattaché à une expression renvoyant à une source écrite.

28 *Cf*. Suet., *Tib*. 3.6 (version alternative, impliquant un Drusus, de la récupération de l'or donné par les Romains aux Gaulois en 390) ; *Nero* 1.1 (récit étiologique expliquant le nom Ahenobarbus) ; *Gal*. 3.4 (guerre de Viriathe provoquée par un Servius Galba) ; *Vit*. 1.1 (extrême diversité des origines des Vitelii selon qui les rapporte). Tacite aussi utilise *tradere* à ce sujet, à propos des origines familiales de Curtius Rufus, en *Ann*. XI 21.1. Le caractère écrit de ce type d'informations (qu'il s'agisse d'archives familiales, de *laudationes funebres* ou d'ouvrages d'histoire proprement dits) est bien démontré par l'ouverture de la *Vie de Vitellius* ; sa formule introductrice, *Vitelliorum originem alii aliam et quidem diuersissimam tradunt*, est en effet développée par des références à deux textes : tout d'abord, un opuscule d'un certain Quintus Elogius, qui était encore

naissance de Tibère selon Suétone, qui s'appuie sur les fastes et les *acta publica*[29] ; le comparatif *certiores* pourrait ainsi signaler un appui sur des "éléments matériels", notamment des archives publiques, davantage qu'une meilleure information en soi.

Autres éléments auxquels nos deux auteurs ont *a priori* eu accès grâce à des sources écrites et qui apparaissent souvent dans les exemples introduits par *tradere* : toutes les données chiffrées. Il est en effet difficile que des chiffres aient été transmis oralement jusqu'au début du II[ème] siècle et un passage de Tacite confirme leur découverte dans des documents écrits :

> *Ordinem agminis disiecti per iram ac tenebras adseuerare non ausim quamquam alii tradiderint...*[30]

Il s'agit ici de la façon dont les légions vitelliennes et flaviennes étaient disposées lors de la seconde bataille de Bédriac, c'est-à-dire de leur numéro et de l'endroit où elles se trouvaient. Tacite oppose ici clairement[31] sa propre attitude à celle d'*alii*, que le parallèlisme amène à considérer sinon comme des historiens eux aussi, du moins comme des auteurs ayant également traité du sujet. C'est cependant le seul passage où l'un de nos auteurs présente des chiffres pour les contester : en général, ils se contentent de faire figurer ces données dans leur récit en les mettant au compte du sujet, sous-entendu ou non, du verbe introducteur, sans les commenter[32].

Cette question des éléments chiffrés en pose toutefois une autre. En effet, de nombreuses "micro-variations", portant, par exemple, sur le nom d'un personnage secondaire, apparaissent périodiquement dans le récit, là encore souvent associées au verbe *tradere*. Le nom du premier soldat à avoir frappé Galba en est un bon exemple :

> *De percussore non satis constat : quidam Terentium euocatum, alii Laecanium ; crebrior fama tradidit Camurium quintae decimae legionis militem impresso*

---

consultable au moment de la rédaction des *Douze Césars*, puisque Suétone l'introduit avec le verbe *extat* ; ensuite, soit un ouvrage de l'orateur augustéen Cassius Sévérus, soit un recueil de ses bons mots et autres attaques *ad hominem*.

29 *Cf*. Suet., *Tib*. 5.2.

30 "Je n'oserais donner avec certitude l'ordre de l'armée dispersée sous l'effet de la colère et de la nuit, bien que d'autres aient rapporté..." (Tac., *Hist*. III 22.2)

31 Et non sans ambiguïté : *cf*. chapitre 1, p. 57.

32 Autres exemples de chiffres introduits par *tradere* : Tac., *Ann*. VI 28.2 ; XIV 37.2 ; Suet., *Nero* 30.8 ; *Vit*. 13.3.

gladio iugulum hausisse[33].

La variation porte essentiellement ici sur le nom de ce soldat et non sur la manière dont Galba a été tué. Or les canaux oraux de transmission ont tendance, au fil du temps, à faire grandement varier l'information véhiculée[34] : si c'était ainsi que cette information était parvenue jusqu'à Tacite, les variations ne seraient probablement pas limitée au nom[35], mais cette hypothèse est difficile à étayer. Hormis le recours à *tradere*, qui paraît bel et bien associé à une source écrite, une simple divergence ponctuelle permet difficilement de connaître la source de ce type d'informations.

b) Credere

Contrairement à *tradere*, la distinction entre sujets déterminés et sujets indéterminés ne semble, au premier abord, pas très significative pour *credere*, deuxième terme le plus utilisé par nos deux auteurs[36]. En effet, si les tournures impersonnelles sont majoritaires chez Suétone (sept occurrences sur un total de huit), la répartition est parfaitement équilibrée chez Tacite (huit contre huit dans les *Histoires*, dix contre dix dans les *Annales*). De même, il est impossible d'essayer de trouver une explication générale pour la répartition des occurrences entre registre présent et registre passé : elle est radicalement différente selon qu'on l'étudie chez l'historien ou le biographe. De fait, les formes sont massivement au passé chez le premier (seulement trois occurrences au présent dans les *Histoires*, aucune dans les *Annales*), tandis qu'elles apparaissent plutôt dans un contexte présent chez le second (six occurrences, contre deux au passé). Ces différences laissent donc penser qu'il s'agit de particularités propres à chaque auteur et non de tendances induites par le sens de ce verbe dans un cadre historiographique.

33 "Le nom de son assassin n'est pas assez attesté : certains ont rapporté qu'il s'agissait d'un Térentius, soldat rengagé, d'autres d'un Laecanius ; une tradition plus fréquente a rapporté que c'est un Camurius, soldat de la XV^{ème} légion, qui l'a tué en lui coupant la gorge avec son glaive." (Tac., *Hist*. I 41.3)

34 *Cf.* J.-M. Kapferer, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, 1995^{2}, p. 159-169.

35 Autres exemples : Tac., *Hist*. II 8.1 (statut social du premier faux Néron) ; *Ann*. I 13.3 (noms des *capaces imperii* cités par Auguste avant sa mort) ; II 40.2 (statut social des deux personnes utilisées par Sallustius Crispus pour attraper le faux Agrippa Postumus) ; XV 53.2 (nom du temple où Scaevinus aurait pris le poignard avec lequel il comptait frapper Néron) ; Suet., *Tib*. 5.2 (date et lieu de naissance de Tibère). Les autres variations sont plus étendues et représentent plus une version différente qu'une simple divergence sur un point de détail.

36 Quarante-cinq occurrences.

Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'y ait aucun point commun dans l'utilisation que Tacite et Suétone font du verbe *credere*. Un examen attentif des types d'informations introduites grâce à lui met en évidence un communauté de sujets. *Credere* est principalement utilisé pour introduire des hypothèses ou des interprétations sinon politiques, du moins en lien avec les cercles les plus proches du pouvoir impérial : raisons pour lesquelles Galba aurait choisi d'adopter Pison (Tac., *Hist.* I 14.1), attitude par laquelle Silius se serait involontairement mis en délicatesse avec Tibère (Tac., *Ann*. IV 18.2), anecdote d'Othon refusant de "rendre" Poppée à Néron (Suet., *Otho* 3.2), etc. Ces éléments sont souvent intégrés au récit à la suite ou au milieu d'arguments que nos deux auteurs reprennent à leur compte : cette particuliarité donne à la forme de *credere* un statut presque accessoire de prise de distance pour la forme. Le passage où la loyauté d'Aulus Caecina envers Vitellius commence à décroître à cause de la popularité de Fabius Valens, l'autre général, en est un bon exemple :

> *Plus in eo dilectu Valens audebat, tamquam ipsum Caecinam periculo exemisset. Sane aduentu eius partes conualuerant et sinistrum lenti agminis rumorem prospero proelio uerterat. Omnisque inferioris Germaniae miles Valentem adsectabatur, unde primum creditur Caecinae fides fluitasse*[37].

Ce passage mélange savamment faits, arguments et hypothèse. Son point de départ est en effet l'audace de Valens, profitant de ses récents succès pour diminuer l'autorité du second général vitellien, avec lequel il a toujours été en rivalité. L'adverbe *sane* introduit ensuite une série d'arguments expliquant pourquoi il avait effectivement de bonnes raisons de considérer qu'il avait l'avantage : son arrivée avait renforcé les troupes vitelliennes et il avait réussi à mettre un terme aux rumeurs qui l'accusaient de ne pas être très pressé d'arriver au combat. En conséquence, les soldats vitelliens étaient manifestement persuadés que lui seul pourrait leur faire gagner la guerre. Intervient alors l'hypothèse dépendant du *creditur*, qui présente le début des réflexions de Caecina sur l'utilité d'un passage à l'ennemi comme découlant de cette popularité inégale : comme elle est placée après une série de faits confirmant la position de force de Valens, le verbe principal de cette proposition n'est pas mis en valeur ; elle reste dès lors dans l'esprit du lecteur davantage comme une affirmation que comme une éventualité. Il est à présent facile de comprendre pourquoi, en *Ann*. IV 11.2, Tacite se dépêche de qualifier

37 "Valens osait davantage durant cette levée, comme s'il avait tiré du danger Caecina lui-même. Assurément, son arrivée avait renforcé leur parti et les bruits de mauvais augure dus à la lenteur de sa progression avaient été renversés par sa victoire au combat. Tous les soldats de Germanie Inférieure suivaient Valens avec ferveur, ce qui, croit-on, commença à affaiblir la loyauté de Caecina." (Tac., *Hist*. II 93.2)

de *fabulosa et immania* les histoires qui couraient sur Tibère et Séjan[38] : il lui faut, dans ce cas, exprimer clairement son opinion sur cette histoire d'empoisonnement de Drusus II par son propre père ; le *credebatur* est d'ailleurs, dans ce cas, souligné en fin de proposition.

L'association de *credere* à ce type d'informations ne permet pas de déterminer avec suffisamment de certitude s'il est fait référence à des sources écrites ou orales : aucun sujet de type *scriptores* ou *auctores* n'apparaît pour ce verbe et les éléments qu'il introduit peuvent tout aussi bien provenir d'ouvrages sur la période ou d'opinions contemporaines ou postérieures. Il est ainsi possible que l'histoire du basculement de Caecina ait été apprise par Tacite à la lecture d'un ouvrage sur l'Année des Quatre Empereurs ou lors d'une conversation. En revanche, la nature bien informée de ces éléments permet de penser qu'ils devaient provenir de sources proches du pouvoir et donc capables d'émettre des hypothèses et des interprétations suffisamment fines. Les bruits auxquels donna lieu la ressemblance entre le père d'Othon et l'empereur Tibère l'illustrent bien :

> *Pater Lucius Otho, materno genere praeclaro multarumque et magnarum propinquitatum, tam carus tamque non absimilis facie Tiberio principi fuit, ut plerique procreatum ex eo crederent*[39].

Ces bruits sur un sénateur à la carrière brillante - il fut proconsul d'Afrique - malgré une famille paternelle qui n'était parvenue que récemment aux honneurs[40], sont typiques d'une cour. Le peuple est en effet assez peu susceptible de faire courir une telle histoire à propos de quelqu'un qui, finalement, ne se fit pas particulièrement connaître par ailleurs. Ces sources proches du pouvoir et supposées de ce fait bien informées interviennent aussi pour des questions de politique. Ainsi c'est par un *credere* qu'est introduite l'hypothèse qu'Othon ait été conseillé par le fameux orateur Trachalus[41] :

> *Mox uocata contione, maiestatem urbis et consensum populi ac senatus pro se attollens, aduersum Vitellianas partes modeste disseruit, inscitiam potius*

38 *Sed quia Seianus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Caesaris et ceterorum in utrumque odio quamuis fabulosa et immania credebatur, atrociore semper fama erga dominantium exitus*, "Mais parce qu'on considérait Séjan comme l'inventeur de tous les crimes, à cause de l'affection excessive que César avait pour lui et de la haine que tous les autres éprouvaient pour eux deux, on croyait à des histoires malgré leur caractère fabuleux et monstrueux, la rumeur publique étant toujours plus atroce quand meurent les dirigeants."

39 "Son père, Lucius Othon, dont la famille maternelle était très respectable et entretenait de nombreux et importants liens de parentés, était si cher à Tibère et lui ressemblait tellement de visage, que la plupart crut qu'il avait été engendré par lui." (Suet., *Otho* 1.3)

40 Le grand-père d'Othon était un *homo nouus*, devenu sénateur et préteur grâce à la faveur de Livie, mais il était lui-même fils d'un simple chevalier et, peut-être, d'une affranchie : *cf*. Suet., *Otho* 1.2.

41 Donné en exemple à suivre par Quintilien en *I.O.* XII 5.5-6.

legionum quam audaciam increpans, nulla Vitellii mentione, siue ipsius ea moderatio, seu scriptor orationis sibi metuens contumeliis in Vitellium abstinuit, quando, ut in consiliis militiae Suetonio Paulo et Mario Celso, ita in rebus urbanis Galeri Trachali ingenio Othonem uti credebatur ; et erant qui genus ipsum orandi noscerent, crebro fori usu celebre et ad implendas populi aures latum et sonans[42].

Manifestement, la manière de plaider de Galérius Trachalus était connue de tous, y compris du peuple, sur lequel elle avait apparemment de l'effet. Toutefois, il ne s'agit pas tant ici de style que de modération dans le discours et la façon de s'occuper des affaires civiles (*rebus urbanis*). La ressemblance du style permettait à tous de deviner qu'Othon n'avait sans doute pas écrit sa harangue lui-même ; néanmoins, seul un bon connaisseur de la haute société romaine pouvait savoir à qui attribuer les idées et les mesures de l'empereur.

Quelques extraits concordent toutefois difficilement avec cette proposition d'interprétation. Le plus clair se trouve en *Ann*. V 3.1 et associe nettement *credere* avec le nom *uulgus* :

Ceterum ex eo praerupta iam et urgens dominatio : nam incolumi Augusta erat adhuc perfugium, quia Tiberio inueteratum erga matrem obsequium neque Seianus audebat auctoritati parentis antire. Tunc uelut frenis exsoluti, proruperunt missaeque in Agrippinam et Neronem litterae quas pridem adlatas et cohibitas ab Augusta credidit uulgus[43].

L'information introduite ici est sans aucun doute de nature politique : elle vise à expliquer pourquoi ce n'est qu'après la mort de Livie que Tibère a porté des accusations ouvertes contre Agrippine I et son fils aîné. Pourtant, le sujet de *credidit* est *uulgus*, ce qui empêche catégoriquement de postuler une source proche du pouvoir. Il est toutefois possible de noter que, de tous les termes donnant des précisions sur le sujet, *uulgus* est le seul à être clair et précis ; les autres restent relativement vagues[44]. Tacite aurait donc peut-être, pour une fois,

42 "Ayant bientôt convoqué une assemblée, il exalta la grandeur de Rome et l'accord du peuple et du sénat en sa faveur et parla avec mesure contre le parti vitellien, blâmant l'ignorance des légions plutôt que leur audace, sans aucunement mentionner Vitellius, soit qu'il eût lui-même cette modération, soit que l'auteur de son discours, craignant pour lui-même, se fût abstenu d'invectives contre Vitellius ; car on croyait que, de même que, pour les décisions militaires, Othon avait recours à Suetonius Paulinus et Marius Celsus, de même, pour les affaires civiles, c'était au talent de Galérius Trachalus ; et il y en avait qui reconnaissaient sa manière même de discourir, rendue célèbre par un usage fréquent sur le forum, et large et sonnante afin de remplir les oreilles du peuple." (Tac., *Hist*. I 90.2)

43 "Mais après cela, sa domination fut désormais violente et accablante : en effet, tant que l'Augusta allait bien, il existait encore un refuge, parce que Tibère avait un respect invétéré pour sa mère et que Séjan n'osait pas aller à l'encontre de l'autorité maternelle. Mais alors, comme libérés de leurs freins, ils bondirent et envoyèrent des lettres contre Agrippine et Néron, dont le peuple a cru qu'elles avaient été apportées auparavant et arrêtées par l'Augusta."

44 *Alii* (*Hist*. III 75.1), *non deerant/defuerunt qui crederent* (*Hist*. III 11.4 ; *Ann*. XV 64.2), *fuere/erant qui*

clairement précisé d'où lui venait cet élément, parce que son origine était inhabituelle ; *credere* aurait été conservé en raison du caractère politique de l'information.

Les autres passages difficilement explicables le sont en raison d'une nature plus érudite ou fantastique que politique : une interprétation du "phénix" aperçu sous Tibère comme étant sans doute un autre oiseau (*Ann*. VI 28.4), autre version du moment où le Capitole a été inclus dans le *pomoerium* de Rome (*Ann*. XII 24.2) ou encore histoire des bruits de pleurs et de trompettes entendus autour du tombeau d'Agrippine II (*Ann*. XIV 10.3). Ces informations contiennent peu d'éléments en lien avec les cercles du pouvoir romain et c'est même plutôt pour la dernière citée qu'on s'attendrait à voir apparaître l'expression *credidit uulgus*. Faut-il en déduire que c'est malgré tout par des personnes haut placées que Tacite en a eu connaissance et qu'il a eu recours à *credere* pour le signaler ?

Quoi qu'il en soit, une telle interprétation de l'utilisation de ce verbe permet de comprendre pourquoi Tacite le fait figurer dans son récit majoritairement à des temps du passé : par ce moyen, il signale qu'il s'agit d'hypothèses émises contemporainement aux événements et peu de temps après après eux. Le registre présent semble dès lors le signe d'une apparition au moment de l'écriture ou d'une persistance jusque là. Suétone serait dès lors dans une perspective proche du bilan, présentant tout ce qui était encore en vigueur à son époque. Cette attitude peut à son tour expliquer sa préférence massive pour les tournures impersonnelles : si son principal critère pour signaler certains éléments était leur diffusion persistante, il y a une perte de précision du point de vue de leur origine. Il devenait dès lors peu utile de qualifier, même vaguement, les personnes à l'origine de ces hypothèses : un passif impersonnel, tournure exclusivement utilisée par le biographe dans toutes les occurrences sans sujet défini, suffisait.

c) Ferre

L'examen de la seule répartition temporelle des formes de *ferre* chez nos deux auteurs ne permet pas de déceler des caractéristiques très significatives : en effet, si Suétone a

crederent (*Hist*. I 7.2 ; II 2.1 ; *Ann*. IV 57.2 ; XIV 10.3 ; XV 43.5), *multi* (*Hist*. III 75.1), *nonnulli* (*Ann*. VI 28.4), *plerique* (*Hist*. II 99.2 ; V 22.3 ; *Ann*. IV 18.2 ; XV 52.3 ; *Otho* 1.3), *quidam* (*Hist*. I 14.1 ; *Ann*. II 43.4), *ut quisque credidit* (*Ann*. XII 52.2)

plutôt tendance à l'utiliser au présent (quatre occurrences sur six en tout), l'usage qu'en fait Tacite est, lui, beaucoup plus équilibré (sept formes au présent contre cinq au passé dans les *Histoires*, douze contre huit dans les *Annales*). En vérité, ce qui ressort principalement des relevés d'occurrences est que *ferre* est massivement un verbe à sujet indéfini : des précisions à ce propos n'apparaissent que deux fois dans les *Histoires*[45], trois fois dans les *Annales*[46] et jamais dans les *Douze Césars*. Mais il est possible d'aller plus loin et c'est ici que les différences de registres temporels deviennent intéressantes : parmi ces formes très majoritairement impersonnelles, c'est la troisième personne du pluriel active qui est principalement utilisée au présent[47] et la troisième du singulier passive au passé[48]. Cette distribution est nette, mais assez difficile à expliquer ; peut-être y a-t-il là un effet dû l'éloignement dans le temps : il pourrait faire grammaticalement passer les personnes accomplissant l'action, du statut de sujet impersonnel du verbe à celui de complément d'agent non énoncé dans la phrase.

Le type d'informations introduites par *ferre* ne permet pas non plus de véritablement expliquer ces tendances morphologiques de nos auteurs. Il s'agit en effet d'éléments de natures assez diverses, où l'on retrouve des thèmes déjà abordés pour *tradere* et *credere* ; leur quantité et leur répartition ne sont cependant pas suffisamment décisives pour qu'il soit possible de parler de caractéristique. *Ferre* est ainsi, à trois reprises, le support d'éléments d'érudition[49], ainsi que de quelques hypothèses et interprétations politiques semblables à celles étudiées dans la sous-partie précédente[50]. En vérité, s'il est un regroupement dont on puisse dire qu'il se distingue en quelque manière dans les occurrences de ce verbe, c'est celui des citations et bons mots : *ferre* en semble le verbe introducteur privilégié. C'est notamment lui que Tacite utilise à la fin de sa description des noces de Messaline et Silius :

Ferunt Vettium Valentem lasciuia in praealtam arborem conisus, interrogantibus

45 En *Hist*. III 75.2 et V 4.4.

46 En *Ann*. VI 34.2, XII 7.2 et XIV 59.1.

47 On ne trouve, dans notre *corpus*, sur trente-huit occurrences, que quatre troisièmes personnes du singulier passives dans un registre présent : deux dans les *Histoires* (*Hist*. I 15.1 et V 4.4), une dans les *Annales* (*Ann*. II 40.3) et une chez Suétone (*Tib*. 44.3).

48 Seulement deux troisièmes personnes du pluriel dans un registre pasé : en *Ann*. XVI 5.3 et en *Gal*. 22.2.

49 *Cf*. Tac., *Hist*. V 4.4 (coutumes religieuses des Juifs), V 7.1 (géographie de la Palestine) ; *Ann*. VI 11.1 (divers préfets de la Ville).

50 *Cf*. Tac., *Hist*. III 75.2 (la mort de Sabinus ne serait finalement pas une si mauvaise chose), IV 39.1 (Antonius Primus aurait proposé à Scribonianus de prendre le pouvoir) ; *Ann*. III 76.2 (Tibère tout particulièrement énervé par la prétention de Tacfarinas) ; XII 26.2 (Britannicus cachait son caractère sous de l'indolence) ; Suet., *Tib*. 51.1 (les vieilles lettres d'Auguste utilisées par Livie pour se plaindre de son fils auraient été la principale raison de la retraite à Capri).

quid aspiceret, respondisse tempestatem ab Ostia atrocem, siue coeperat ea species, siue forte lapsa uox in praesagium uertit[51].

Tacite ne doute pas, ici, de la réalité du mot de Vettius Valens : il l'explique en effet ensuite soit par une tempête qui commençait effectivement à être visible du côté d'Ostie, soit par une réinterprétation *a posteriori*. Il ne le fait toutefois pas figurer dans son récit avec un indicatif et préfère le lier à un *ferunt* ; ce choix lui permet de signaler qu'il s'agit d'un détail qui circulait communément, puisqu'il ne nécessite pas de précisions supplémentaires quant à son origine[52].

Peut-être en lien avec cette tendance à introduire des citations ou des bons mots pourrait être un second groupe d'informations, plus global, consistant en des anecdotes en général assez courtes. *Ferre* est alors pleinement un verbe introducteur de discours indirect et non un simple marqueur dégageant l'auteur de sa responsabilité vis-à-vis du propos ainsi présentés. C'est presque uniquement dans cette perspective que Suétone a recours à lui, car il lui permet alors d'ajouter de nouveaux éléments sans pour cela accroître son propre récit. C'est notamment ainsi qu'il procède dans la *Vie de Tibère* :

Fertur etiam in sacrificando quondam captus facie ministri acerram praeferentis nequisse abstinere, quin paene uixdum re diuina peracta ibidem statim seductum constupraret simulque fratrem eius tibicinem ; atque utrique mox, quod mutuo flagitium exprobrarant, crura fregisse[53].

Ce passage fait partie de la rubrique sur les perversions sexuelles de Tibère : il apparaît à la fin, après la dénonciation de prétendues pratiques pédophiles et de pressions exercées sur des femmes de bonne famille afin qu'elles lui cèdent. Cette dernière accusation donne elle aussi lieu au récit d'une anecdote, présentée cette fois comme absolument vraie, car précédée d'un *apparuit*. Seule celle sur les assistants au sacrifice dépend donc du *fertur*, qui crée du récit à l'intérieur du récit, en donnant la possibilité d'y insérer ainsi une histoire de plus ; se met ainsi en place une alternance entre les éléments dont le biographe est personnellement garant et ceux dont il fait prudemment porter la responsabilité à d'autres personnes non précisées.

51 "On raconte que Vettius Valens était monté, sous l'effet de la débauche, dans un arbre très haut et, à ceux qui lui demandaient ce qu'il apercevait, il avait répondu une tempête horrible venue d'Ostie, soit que ce fût ce qui commençait à se voir, soit que ce mot qu'il avait laissé tomber par hasard se fût changé en présage." (Tac., *Ann*. XI 31.3).

52 Autres exemples de citations (au discours direct ou indirect) et bons mots introduits par *ferre* : Tac., *Hist*. I 64.2 ; *Ann*. II 40.3 ; II 54.4 ; IV 34.2 ; XI 37.2 ; XIII 14.1 ; XIV 59.1 ; XV 23.4.

53 "On raconte même qu'une fois, en sacrifiant, saisi par le physique d'un serviteur qui lui tendait la boîte à encens, il ne put s'abstenir, presque à peine la cérémonie religieuse terminée, de l'emmener là même aussitôt à l'écart et de le violer en même temps que son frère, qui jouait de la trompette ; et que bientôt, comme ils se reprochaient mutuellement leur déshonneur, il leur fit briser les jambes à tous les deux." (Suet., *Tib*. 44.3)

Il y a donc une absence de précision tant du point de vue du sujet de l'action que de celui du type d'éléments associés à ce verbe ; il semble ainsi servir à insérer dans le récit, de manière neutre, les éléments dont les auteurs ne pouvaient ou ne voulaient pas préciser l'origine. Cela expliquerait en effet aussi bien la prédominance de tournures impersonnelles dans son cas que le grand nombre d'anecdotes et de bons mots présentés par son biais. Un extrait de la fin de *Vie de Galba* donne en effet bien l'impression d'une nette déperdition d'information, avec *ferre*, par rapport aux deux autres verbes déjà étudiés, ici *tradere* :

> *Cibi plurimi traditur, quem tempore hiberno etiam ante lucem capere consuerat, inter cenam uero usque eo abundantis, ut congestas super manus reliquias circumferri iuberet spargique ad pedes stantibus. Libidines in mares pronior et eos non nisi praeduros et exoletos ; ferebant in Hispania Icelum e ueteribus concubinis de Neronis exitu nuntiantem non modo artissimis osculis palam exceptum ab eo, sed ut sine mora uelleretur oratum atque seductum. Periit tertio et septuagesimo anno...*[54]

Ce passage se situe entre la fin de la description du physique et des habitudes de Galba et la notice nécrologique finale : il sert à illustrer son fort goût pour les hommes. Ce faisant, il donne à Suétone la possibilité d'ajouter une dernière histoire, qu'il devait vraisemblablement juger représentative, avant de passer à autre chose. Se dessine ainsi une sorte de *decrescendo* : l e *traditur* introduit la question des habitudes alimentaires de l'empereur et signalait vraisemblablement des informations transmises par écrit ; mais après lui, c'est un *ferebant* qui est associé à l'histoire avec Icelus, plus exemplaire qu'informative et, dès lors, plus neutre du point de vue métanarratif.

d) Incertum

Avec vingt-cinq occurrences relevées, *incertum* est le quatrième terme en nombre d'apparitions dans notre *corpus*. Il s'y trouve très majoritairement au présent, en particulier

54 "On rapporte qu'il aimait énormément la nourriture, qu'il avait l'habitude de manger, en hiver, même avant le lever du jour ; mais pendant le dîner, elle était si abondante qu'il ordonnait que les restes empilés sur les mains fussent portés à la ronde et jetés aux pieds des assistants. Sexuellement, il préférait les hommes, mais à la condition qu'ils fussent très vigoureux et d'âge mûr ; on racontait que, lorsqu'en Espagne Icelus, l'un de ce ceux qui avaient autrefois partagé son lit, lui annonça la mort de Néron, non seulement il le reçut publiquement en l'embrassant et en le serrant très étroitement contre lui, mais il lui demanda aussi de se faire épiler sans retard et l'emmena à l'écart. Il mourut dans sa soixante-treizième année..." (Suet., *Gal*. 22)

chez Suétone, où il n'intervient pas une seule fois dans un contexte passé[55]. Cette prédominance n'est, somme toute, pas très étonnante : déclarer qu'une information n'est pas sûre revient en effet à effectuer une sorte de bilan sur les divers éléments trouvés, jusqu'au moment de la rédaction, afin de l'appuyer ou non ; la phrase acquiert alors clairement un statut métanarratif. A l'inverse, bien souvent, lorsque cette expression apparaît en contexte passé, elle renvoie à ce qui n'était pas certain à ce moment du récit et relève dès lors de l'intranarratif ; elle sort ainsi de nos critères de sélection pour les relevés d'occurrences. *Incertum* comme indicateur de solidité de l'information du point de vue de nos deux auteurs est même si lié au présent qu' *esse* n'est souvent même pas cité ; c'est le cas dans l'extrait suivant, à propos de l'arrière-grand-mère paternelle d'Othon :

> *Auus Marcus Saluius Otho, patre equite Romano, matre humili incertum an ingenua*[56]

Il est évident ici que l'expression *incertum an ingenua* présente une valeur récapitulative qui est une sorte de bilan des recherches de Suétone : au vu des informations à sa disposition, il n'a pas réussi à savoir avec certitude si cette femme, sans aucun doute d'humble naissance, était née libre ou avait été affranchie.

Dans tous les cas, *incertum* apparaît toujours en lien avec des sujets centraux, qu'il s'agisse de faits politiques ou de leur interprétation : possibilité que Domitien ait envisagé de prendre les armes contre son père et son frère (*Hist*. IV 86.1), raisons d'Auguste pour conseiller de ne pas étendre les frontières de l'empire (*Ann*. I 11.4), pourquoi Tibère a finalement rebroussé chemin la première fois qu'il a tenté de revenir à Rome après son départ pour Capri (*Tib*. 72.1), etc. L'éphémère règne d'Othon, précisément à cause de son caractère très court, donne lieu à de nombreuses interrogations de ce type chez Tacite : a-t-il tout de suite décidé de prendre le pouvoir en assassinant Galba (*Hist*. I 23.1) ? aurait-il pardonné les injures qui lui furent adressées lorsque son coup d'Etat fut connu (*Hist*. I 47.1) ? a-t-il préservé la famille de Vitellius par grandeur d'âme ou parce qu'il avait peur de son adversaire (*Hist*. I 75.2)[57] ?

Il n'y aurait là rien que d'assez banal, si les autres termes exprimant l'ignorance ou

55 Six occurrences chez Tacite, en *Hist*. II 41.1, III 84.5, IV 86.1 et en *Ann*. IV 5.4, VI 45.2, XV 36.1.

56 "Son grand-père, Marcus Salvius Othon, avait un père chevalier romain et une mère d'humble extraction, sans qu'on sache bien si elle était née libre." (Suet., *Otho* 1.2)

57 Un seul cas n'est pas lié de manière directe ou indirecte à un thème politique : celui portant sur la manière dont le phénix se reproduit avant de mourir (Tac., *Ann*. VI 28.6).

l'indécision n'étaient pas presque systématiquement utilisés dans des tournures indiquant une certitude. Ils sont au nombre de dix[58], mais, du fait du peu d'occurrences de chacun d'eux, tous ne donnent pas matière à commentaire. Il n'en demeure pas moins que s'en détache un usage très particulier, par Tacite, d'*ambigere* et de son adjectif *ambiguus*. Le sens de ces deux mots pousserait à croire qu'ils n'apparaissent que lorsque les informations recueillies ne sont pas suffisamment claires pour pouvoir choisir entre différentes versions ou explications proposées. En réalité, il n'en est rien chez l'historien : celui-ci n'a recours à eux que dans un contexte négatif[59] ou en montrant qu'il n'y a finalement pas d'ambiguïté, car il est possible de choisir entre les deux membres de l'alternative. C'est à ce procédé qu'il a recours dans les *Histoires* au moment d'aborder la question de l'incendie du Capitole, où les flaviens de Rome s'étaient réfugiés pour résister aux vitelliens :

> *Hic ambigitur, ignem tectis obpugnatores iniecerint an obsessi, quae crebrior fama, nitentes ac progressos depulerint*[60].

Dans cet extrait, l'idée d'hésitation est mise en avant, avec un *ambigitur* en tout début de passage ; celle-ci ne dure pourtant pas très longtemps, car la version mettant en cause les flaviens est immédiatement précisée par la relative *quae fama crebrior* ; elle est elle-même appuyée par les détails circonstanciels qui suivent (les tentatives des assiégés pour repousser leurs assaillants), amenant le lecteur à imaginer la scène dans ce sens. Il n'y a donc pas vraiment d'ambiguïté : sans le dire explicitement, Tacite prend parti en faveur de la seconde version[61].

Il est dès lors possible de considérer qu'il s'agit là d'un cas typique de *loaded alternative*, pour reprendre l'expression utilisée par D. Whitehead dans son article sur la question[62]. La différence avec un emploi "normal" d'*ambigere* saute aux yeux si l'on fait la comparaison avec l'unique exemple où Suétone l'emploie dans les *Douze Césars* :

---

58 *Ambigere*, *ambiguus*, *certum*, *cognoscere*, *dubitare*, *dubium*, *manifestus*, *obscurus*, *scire* et *uerum*.

59 Par exemple, en Tac., *Ann*. VI 28.6, à propos du phénix : *Haec incerta et fabulosis aucta ; ceterum aspici aliquando in Aegypto eam uolucrem non ambigitur*, "Ces informations ne sont pas certaines et on les a augmentées d'éléments fabuleux ; mais que l'on aperçoive de temps en temps cet oiseau en Egypte, il n'y a aucun doute."

60 "A ce moment-là, on ne sait pas bien si le feu fut mis aux toits par les assaillants ou par les assiégés (c'est la version la plus fréquente), afin de repousser leurs efforts pour avancer." (Tac., *Hist*. III 71.4).

61 Il est intéressant de noter que c'est la version incriminant les vitelliens que Suétone choisit (*cf*. Suet., *Vit.*15.5) ; mais il y a là aussi une volonté manifeste de présenter cet empereur comme un nouveau Néron (*cf*. chapitre 6, p. 342-345).

62 *Cf*. D. Whitehead, "Tacitus and the loaded alternative" in *Latomus* 38 (2) (1979), p. 474-495.

Qui primus Sulpiciorum cognomen Galbae tulit cur aut unde traxerit ambigitur[63].

Cette phrase est suivie d'une longue série d'explications possibles introduites par un *putant* : ce surnom ferait référence à un produit appliqué sur des torches pour incendier une ville, à un remède particulier, à des animaux très gros ou, au contraire, très maigres. Aucune indication n'est fournie au lecteur pour en présenter une comme plus crédible que les autres, si ce n'est que la dernière, celle des animaux, n'est supportée que par des *nonnulli*[64]. L'*ambigitur* du biographe est donc tout à fait différent de celui de l'historien, car il signale une véritable difficulté à choisir entre plusieurs possibilités.

Le même type de procédé peut être détecté avec *dubium* et *dubitare*, y compris chez Suétone, mais de manière moins flagrante. En effet, les utilisations de ces deux expressions avec des tournures négatives sont majoritaires parmi les exemples relevés (cinq occurrences sur neuf au total) ; mais aucun cas de tournure positive avec ensuite des éléments permettant de choisir n'apparaît. Un seul passage pourrait y correspondre, en Tac., *Hist*. I 8.2, à propos de l'occasion qu'aurait eue Verginius Rufus de prendre le pouvoir :

An imperare noluisset dubium ; delatum ei a milite imperium conueniebat[65].

La formulation de cette phrase est inhabituelle, car on attendrait plutôt *uoluisset* au lieu de *noluisset*, mais elle s'explique par la deuxième proposition indépendante : on était sûr que les soldats avaient proposé l'empire à leur général ; toute la question était dès lors de savoir s'il avait immédiatement refusé ou s'il y avait renoncé, jugeant trop minces ses chances de succès[66]. L'enchaînement des deux propositions amène subtilement à considérer que Verginius a effectivement refusé de prendre le pouvoir[67], mais, à considérer la phrase de plus près, le doute peut subsister.

63 "On ne sait pas bien pourquoi le premier des Sulpicii qui porta le surnom de Galba le fit, ni d'où il le tira." (Suet., *Gal*. 3.2)

64 Les deux autres ont respectivement *quidam* et *alii*.

65 "On ne savait pas bien s'il avait refusé d'être empereur ; mais on était d'accord sur le fait que ses soldats lui avaient offert l'empire." (Tac., *Hist*. I 8.2)

66 En réalité, c'est par trois fois que les soldats de Verginius Rufus lui ont proposé l'empire : *cf*. P. Cosme, *L'Année des quatre empereurs*, Paris, 2012, p. 28-30. P. Cosme parle d'"ambiguïté sciemment entretenue" (*op. cit*., p. 27) à propos de son attitude durant la période qui alla de la révolte gauloise de Vindex jusqu'à la victoire des Flaviens.

67 Ce qu'il a par la suite toujours affirmé, au point de faire graver sur sa tombe : *Hic situs est Rufus, pulso qui Vindice quondam imperium adseruit non sibi sed patriae*, "Ici se trouve Rufus, qui, après avoir autrefois repoussé Vindex, défendit le pouvoir, non pour lui-même, mais pour sa patrie" (Plin., *Ep*. VI 10.4). Tacite connaissait parfaitement tout cela, car c'est lui qui fut ensuite amené, comme consul, à prononcer son éloge funèbre (*cf*. Plin., *Ep*. II 1.6).

Cela ne signifie bien sûr pas que Tacite n'émette jamais de doute ; il ne prends pas non plus toujours bien soin, lorsqu'il laisse apparemment le lecteur se faire sa propre opinion, de l'orienter plus ou moins discrètement dans la direction qu'il veut. De fait, D. Whitehead a montré que seul un tiers des alternatives présentées comportait un accent sur l'un ou l'autre de ses termes[68]. Ce procédé est donc beaucoup moins fréquent qu'on pourrait le penser et c'est ici que les vingt-cinq occurrences d'*incertum* s'expliquent aisément : c'est cette expression qui sert à véritablement exprimer un doute ou une incertitude. Sa première apparition dans les *Annales*, au moment de la lecture du testament d'Auguste, est tout à fait représentative ; elle met en effet bien en évidence la différence d'emploi par rapport aux exemples d'*ambigere* ou de *dubium* cités plus haut :

> *Quae cuncta sua manu perscripserat Augustus addideratque consilium coercendi intra terminos imperii, incertum metu an per inuidiam*[69].

Ici, aucune indication ne suit ni ne précède cette phrase afin d'influencer un jugement sur les motivations d'Auguste à donner ce conseil. Le lecteur est donc, dans ce cas-là, laissé totalement libre de choisir (ou non), comme lorsque Suétone présentait les différentes origines possibles du *cognomen* de Galba.

Pour finir, on notera également que fort peu d'expressions liées à la vérité apparaissent dans notre *corpus* : ne s'y trouvent en effet, en contexte historiographique, que trois occurrences de l'adjectif *uerus* ou de son adverbe *uere*, une dans chaque oeuvre[70]. Cela paraît ainsi concorder avec l'analyse que A. J. Woodman a faite des théories historiographiques de Cicéron[71] : selon ses travaux, pour les Romains, le contraire du vrai n'est pas le faux, mais le préjugé. En effet, l'historiographie était envisagée comme une branche de la rhétorique ; la pratique judiciaire l'a dès lors beaucoup influencée, en particulier le fait qu'un avocat devait fournir une *narratio* non pas nécessairement vraie, mais vraisemblable, afin qu'elle puisse avantager son client ; les historiens se sont appuyés sur ce même critère pour chercher ce qui était advenu dans le passé. Le préjugé devient alors le principal écueil à éviter, car il empêche de discerner ce qui est davantage vraisemblable. Un

68 *Cf*. D. Whitehead, *art. cit*.

69 "Tout cela, Auguste l'avait écrit de sa main de bout en bout et il avait ajouté le conseil de maintenir l'empire à l'intérieur de ses limites, par crainte ou par envie, on ne sait." (Tac., *Ann*. I 12.4)

70 Respectivement en Tac., *Hist*. I 6.2 ; *Ann*. I 6.2 et Suet., *Gal*. 12.5.

71 *Cf*. A. J. Woodman, *Rhetoric in Classical Historiography*, Londres, 1988, p. 77-117, en particulier p. 81-83.

des exemples où apparaît *uerus* illustre parfaitement cette manière de penser. Tacite y examine qui a bien pu donner l'ordre de faire exécuter Agrippa Postumus dès la mort d'Auguste :

> *Multa sine dubio saeuaque Augustus de moribus adulescentis questus, ut exilium eius senatus consulto sanciretur perfecerat ; ceterum in nullius umquam suorum necem durauit ; neque mortem nepoti pro securitate priuigni inlatam credibile erat. Propius uero Tiberium ac Liuiam, illum metu, hanc nouercalibus odiis, suspecti et inuisi iuuenis caedem festinauisse*[72].

L'historien est ici en faveur d'une culpabilité de Tibère et Livie parce qu'il la juge *propius uero*, "plus proche du vrai", en d'autres termes : parce qu'elle lui paraissait plus vraisemblable. Sur ce même sujet, Suétone, lui, signale un doute et n'émet pas de préférence[73], alors qu'il est tout aussi peu favorable à Tibère que Tacite.

e) Constare

A première vue, les vingt-deux occurrences de *constare* présentent les mêmes caractéristiques que celles d'*incertum* : chez Suétone, en effet, toutes sont au présent et, dans les *Histoires*, une seule est au passé[74]. Un tel résultat n'est pas très étonnant non plus, car les caractéristiques sémantiques de ce verbe sont finalement assez semblables à celles d'*incertum* : entre constater un accord sur un point ou une incertitude, il n'y a de différent que l'évaluation finale ; dans les deux cas, une récapitulation des diverses informations et opinions a eu lieu. Ce n'est pourtant pas ce qui se passe dans les *Annales* : cet ouvrage se distingue en effet par une totale inversion de la répartition temporelle observée dans les autres oeuvres de notre *corpus* ; seules deux occurrences sont au présent[75] et tout le reste au passé. Il est dès lors possible de se demander s'il ne s'agit pas ici du même procédé mis en évidence pour *credere* : il se serait agi de signaler plutôt le moment d'apparition de l'accord que de sa persistance

72 "Sans aucun doute, Auguste s'était plaint à de nombreuses reprises et avec fureur des moeurs de l'adolescent et il avait fait en sorte que son exil fût ratifié par un sénatusconsulte ; mais il ne persévéra jamais jusqu'à ordonner la mort d'un des siens et il n'était pas crédible qu'il eût fait exécuter son petit-fils pour assurer la sécurité de son beau-fils. Il est plus proche du vrai que Tibère et Livie, lui par crainte, elle par haine de marâtre, aient accéléré le meurtre d'un jeune homme qu'ils suspectaient et détestaient." (Tac., *Ann*. I 6.2)

73 *Cf*. Suet., *Tib*. 22.1 : *quos codicillos dubium fuit Augustusne moriens reliquisset, quo materiam tumultus post se subduceret, an nomine Augusti Liuia et ea conscio Tiberio an ignaro dictasset*, "ces tablettes, on ne sut pas bien si c'était Auguste qui les avait laissées en mourant, afin de faire disparaître ainsi toute matière à tumulte après sa mort, ou bien si c'était Livie qui les avait dictées au nom d'Auguste et si elle en avait informé Tibère ou l'avait laissé dans l'ignorance."

74 Tac., *Hist*. III 75.1.

75 Tac., *Ann*. I 13.6 et XI 31.1.

jusqu'au moment de la rédaction. L'effet est particulièrement net en *Ann*. XIII 16.4, à propos de la réaction d'Agrippine devant l'assassinat de Britannicus :

> *Agrippinae is pauor, ea consternatio mentis, quamuis uultu premeretur, emicuit ut perinde ignaram fuisse atque Octauiam sororem Britannici constiterit*[76].

La certitude qu'Agrippine ne savait rien des projets criminels de son fils a été ici établie sur le moment même et le subjonctif passé *constiterit* vient en souligner la réalité. L'historien est ici manifestement intéressé par le caractère simultané de cette conviction et non par l'absence de gens, sur le moment ou par la suite, pour affirmer une complicité d'Agrippine[77].

Une autre caractéristique tacitéenne de l'utilisation de ce verbe paraît confirmer cette possible explication. De même qu'*incertum* signalait une absence de certitude, on s'attendrait à ce que *constare* signale un accord sur un point particulier entre toutes les sources, en particulier écrites. Deux passages semblent, de fait, aller dans ce sens, où ce verbe est modulé par l'expression *inter omnes*, voire même par *inter omnes scriptores*. C'est ainsi le cas en Tac., *Hist*. III 29.2, à propos du nom du premier soldat à être entré dans Crémone attaquée par les flaviens :

> *Primum irrupisse Caium Volusium, tertiae legionis militem, inter omnis auctores constat*[78].

Le *constat* est très explicitement ici pour souligner l'accord entre les auteurs, tout comme, en *Hist*. I 41.3, il est là pour en souligner l'absence par une formulation négative[79].

Cependant ce type d'exemple est minoritaire parmi les occurrences de *constare* relevées dans notre *corpus*[80]. La plupart du temps, en effet, Tacite se sert de cette formule pour signaler non la présence partout de la même information, mais la possibilité effective d'un

76 "L'effroi d'Agrippine, le trouble de son esprit furent si visibles, malgré sa maîtrise de son expression, qu'il fut certain qu'elle avait été tout autant dans l'ignorance qu'Octavie, la soeur de Britannicus."

77 Il est en revanche difficile de savoir si les présents, dans les *Histoires*, signalent une conviction contemporaine, étant donné le peu d'éloignement chronologique des événements relatés dans cet ouvrage,

78 "Que le premier à avoir fait irruption dans la ville ait été Caius Volusius, soldat de la III ème légion, est un point attesté entre tous les auteurs."

79 *De percussore non satis constat : quidam Terentium euocatum, alii Laecanium ; crebrior fama tradidit Camurium quintae decimae militem impressio iugulum gladio hausisse*, "Le nom de son assassin n'est pas assez attesté : certains ont rapporté qu'il s'agissait d'un Térentium, soldat rengagé, d'autres d'un Laecanius ; selon une tradition plus fréquente, c'est un Camurius, soldat de la XV ème légion, qui l'a tué en lui coupant la gorge." On notera le *tradidit* qui développe ensuite le *non satis constat* et qui est renforcé par le fait que cette *fama* est *crebrior*.

80 L'autre référence est Tac., *Hist*. III 75.1.

basculement de la situation : il aurait suffi que l'un des personnages ait fait le moindre geste. Il est ainsi écrit, à propos de l'hostilité grandissante des prétoriens à l'égard de Galba :

> *Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parci senis liberalitate : nocuit antiquus rigor et nimia seueritas, cui iam pares non sumus*[81].

Dans ce passage, le *constat* n'a pas tant pour fonction de souligner un accord entre les sources que d'affirmer que Galba aurait pu rétablir sa situation s'il avait su surmonter son avarice. L'information sur les sources passe donc au second plan, par rapport à celle sur la situation historique.

Ce type d'utilisation de *constare*, qui déborde le simple cadre de précision sur l'origine de l'élément qu'il introduit, n'est toutefois pas une caractéristique de Tacite. Suétone aussi, malgré ses occurrences uniquement au présent, ne semble pas chercher à particulièrement signaler un accord sur un point qui pourrait être litigieux. Il écrit ainsi, à propos des répercussions de la conjuration de Pison, en 65 après J.C. :

> *Damnatorum liberi urbe pulsi enectique ueneno aut fame ; constat quosdam cum paedagogis et capsaris uno prandio pariter necatos, alios diurnum uitum prohibitos quaerere*[82].

La proposition dépendant du *constat* a ici pour but d'illustrer le *enecti ueneno aut fame* qui la précède : la partie sur le déjeuner mortel correspond à *ueneno*, celle sur l'interdiction d'acheter à manger à *fame*. Etant donné que la première phrase est à l'indicatif, il s'agissait déjà d'une affirmation pure et simple que Suétone reprend à son compte. Il est dès lors difficile de saisir l'utilité de l'affirmation d'un accord sur deux éléments qui développent ce que le biographe a déjà présenté comme un fait. Il apparaît ainsi que cette tournure a davantage pour but de souligner et renforcer encore la véracité de l'élément qu'elle introduit. Son utilisation à la suite d'un indicatif devient alors plus claire : elle a servi à renforcer l'affirmation qu'elle suivait. Cela peut expliquer pourquoi le biographe la module souvent, en général au moyen de l'adverbe *satis*[83] : il lui permet d'accroître encore son insistance. Chez Tacite comme chez Suétone, l'emploi de *constat* ne vise donc pas préciser l'origine de l'information, mais à souligner l'information elle-même.

81 "Il est attesté que ce vieillard économe aurait pu se concilier leurs esprits par la moindre libéralité : sa rigueur antique et sa sévérité excessive, dont nous ne sommes plus à la hauteur, lui nuisirent." (Tac., *Hist*. I 18.3)

82 "Des enfants de condamnés furent chassés de la ville et tués par le poison ou la faim ; c'est un fait établi que certains furent tués ensemble lors d'un seul déjeuner, avec leurs pédagogues et leurs porteurs de livres, que d'autres reçurent l'interdiction de chercher de quoi manger chaque jour." (Suet., *Nero* 36.4)

83 *Cf*. Suet., *Tib.* 1.2 : *magis constat* ; 59.2 : *satis constat* ; *Cl*. 15.13 : *satis constat* ; *Vit*. 7.3 : *satis constat*.

f) Fama

Avec quatorze occurrences[84], *fama* est le sixième terme le plus utilisé par nos deux auteurs. La répartition de ses formes entre les différents registres temporels ne permet pas de déceler quoi que ce soit de véritablement significatif : chez Tacite, elles se répartissent à peu près équitablement (deux au présent contre trois au passé dans les *Histoires*, trois contre deux dans les *Annales*) ; chez Suétone, une tendance en faveur du présent se dessine, mais les *Vies* de notre *corpus* ne contiennent que quatre occurrences, dont une au passé[85], ce qui empêche d'être très affirmatif.

En vérité, ce qui caractérise l'emploi de *fama* par nos deux auteurs est sa modulation, dans la moitié des cas, au moyen d'adjectifs, plus rarement du verbe *inclinare* : *Hist*. I 42, *fama huc inclinat* ; I 66.2, *fama constans* ; III 71.4, *crebrior fama* ; *Ann*. VI 30.3, *fama constans* ; XI 34.1, *crebra fama* ; XIV 2.2, *fama inclinat* ; *Cl.* 44.5, *diuersa fama*. Dans ces cas-là, il s'agit généralement de valider une version ou une interprétation particulière de l'événement, comme à propos de la responsabilité de l'incendie du Capitole en 69 après J.C. :

> *Hic ambigitur ignem tectis obpugnatores iniecerint an obsessi, quae crebrior fama, dum nitentis ac progressos depellunt*[86].

Deux versions circulaient manifestement, l'une accablant les vitelliens, qui cherchaient à déloger de l'*Arx* les quelques flaviens de Rome, l'autre les flaviens, qui auraient tenté de se défendre par le feu. Tacite ne prend pas ici parti en son nom propre, mais signale que la seconde version est *crebrior* : littéralement, elle se rencontre plus souvent, elle est soutenue par davantage de sources, d'où notre traduction du comparatif, en note, par "plus fréquente". Le fait qu'une *fama* ait des soutiens plus nombreux n'est cependant pas le seul critère qui lui donne plus de poids qu'à une autre : sa persistance jusqu'au moment de la rédaction en est

84 N'ont été considérées comme telles que celles où *fama* était clairement le mot central de la formule introductrice, par exemple dans l'expression *fama est* ; lorsqu'elle est sujet d'un verbe introducteur (en l'espèce, *tradere*), elle a été considérée comme une modulation de ce verbe ; ces occurrences n'apparaissent donc pas dans son relevé propre.

85 Suet., *Nero* 28.5.

86 "A ce moment-là, on ne sait pas bien si le feu fut mis aux toits par les assaillants ou par les assiégés (c'est la version la plus fréquente), afin de repousser leurs efforts pour avancer." (Tac., *Hist*. III 71.4)

aussi un[87].

Qu'il soit difficile de cerner le sens exact de *fama* n'est pas un élément nouveau[88]. Il semble ici que ce terme renvoie à trois conceptions différentes, mais qui se rejoignent en partie. La plus simple est celle qui apparaît dans l'exemple ci-dessus, ainsi qu'à d'autres reprises, notamment lorsque Suétone passe à la seconde partie de l'assassinat de Claude :

> *Etiam de subsequentibus diuersa fama est. Multi statim hausto ueneno obmutuisse aiunt excruciatumque doloribus nocte tota defecisse prope lucem. Nonnulli inter initia consopitum ; deinde, cibo affluente, euomuisse omnia repetitumque toxico, incertum pultine addito, uelut exhaustum refici cibo oporteret, an immisso per clysteram, ut quasi abondantia laboranti etiam hoc genere egestionis subueniretur*[89].

Dans ce passage comme dans celui cité au paragraphe précédent, *fama* désigne manifestement une version particulière, parmi d'autres, d'un même événement : il y a eu une *fama* racontant que Claude avait immédiatement agonisé et une autre, qu'on lui avait redonné du poison parce qu'il avait tout vomi ; de même, il y a eu une *fama* incriminant les vitelliens dans l'incendie du Capitole et une autre les flaviens - cette dernière se rencontrant dans des sources plus nombreuses. Ici, ce terme recouvre non une source particulière contenant une affirmation, mais un point soutenu globalement par un ensemble de sources, qui concordent à ce sujet.

Ce premier aspect explique sans doute pourquoi *fama*, lorsqu'elle n'est pas terme central, est toujours associée à *tradere* et pourquoi, sauf une fois, elle est alors toujours modulée par un comparatif[90]. Dans ces cas, elle introduit en effet des éléments légendaires ou érudits ; la combinaison des deux termes amène à penser qu'il s'agit là d'informations ayant d'abord circulé globalement, puis été mises par écrit dans des ouvrages, où Tacite les a trouvées. Si *fama* signale une version plus ou moins diffusée d'un événement, le comparatif

87 *Cf*. les soupçons d'enrichissement personnel de Fabius Valens au dépens des habitants de Vienne (Tac., *Hist*. I 66.1) ou encore l'histoire de la lettre de menace de Gaetulicus à Tibère au moment de la chute de Séjan (Tac., *Ann*. VI 30.3).

88 *Cf*. à présent la solide introduction de Ph. Hardie à son *Rumour and Renown. Representation of* fama *in Western Literature*, Cambridge, 2012, p. 1-48, en particulier p. 3-11, "The duplicities of *fama*".

89 "Pour la suite aussi, ce qu'on raconte diffère. Beaucoup disent que, immédiatement après avoir pris le poison, il perdit la parole et, torturé par la douleur toute la nuit, mourut au petit matin. Selon quelques-uns, au début, il s'est endormi ; puis, la nourriture refluant, il vomit tout et on lui redonna du poison, sans qu'on sache bien si ce fut en l'ajoutant à une bouillie, comme s'il convenait de remédier à son épuisement avec de la nourriture, ou bien en le lui faisant prendre par lavement, comme s'il peinait parce qu'il avait trop mangé et qu'on voulait l'aider aussi par cette façon de se vider." (Suet., *Cl*. 44.5-7)

90 Quatre occurrences : *Hist*. I 41.3 (*fama crebrior tradidit*) ; II 3.1 (*fama recentior tradit*) ; IV 84.3 (*maior fama tradidit*) ; *Ann*. VI 67.2 (*fama tradit*).

s'explique par la nécessité de justifier le choix qui a été fait : elle est plus fréquente (*fama crebrior*), plus récente (*fama recentior*), plus importante (*fama maior*), etc. Il convient cependant de ne pas l'associer systématiquement à un support écrit, car il lui arrive parfois d'être opposée à ce même *tradere*. C'est le cas en Suet., *Tib*. 3.6, à propos d'une des légendes familiales des Claudii :

> *Drusus hostium duce Drauso comminus trucidato sibi posterisque suis cognomen inuenit. Traditur etiam pro praetore ex prouincia Gallia rettulisse aurum Senonibus olim in obsidione Capitolii datum nec, ut fama est, extortum a Camillo*[91].

Deux fins de la même histoire s'opposent ici : dans l'une, qui provient très vraisemblablement des archives familiales de la *gens* Claudia, c'est le premier Drusus qui rapporte la rançon payée aux Gaulois par les Romains ; dans l'autre, mieux connue de nous car rapportée aussi par Tite-Live[92], c'est Camille qui la leur arrache, au moment même où ils allaient la recevoir. La distinction entre *tradere* et *fama* prend alors tout son sens : les textes aristocratiques sont introduits par le second, tandis que l'histoire plus largement répandue et probablement soutenue par diverses sources est qualifiée de *fama*.

Dès lors, deux autres acceptions se dégagent, selon qu'on réduit ou accroît le "rayon d'action" de la première. Par réduction, *fama* en vient en effet à désigner tout détail additionnel, dont la provenance est vague, mais la diffusion suffisamment vaste pour qu'il soit mentionné. Ainsi, c'est à ce terme que Suétone a recours à propos d'une anecdote ayant eu lieu lors d'une récitation de Néron :

> *Inter cetera cantauit Canachen parturientem, Oresten matricidam, Oedipoden excaecatum, Herculem insanum. In qua fabula fama est tirunculum militem positum ad custodiam aditus, cum eum ornari et uinciri catenis, sicut argumentum postulabat, uideret, accurrisse, ferendae opis gratia*[93].

L'expression *fama est* ne signale pas ici une version particulière de ce qui s'est passé lors de cette représentation, étant donné qu'aucune autre n'est fournie. Elle introduit une simple histoire, qui devait circuler et que Suétone a sans doute trouvée représentative de ce qui se

91 "Drusus tua en combat rapproché un chef ennemi nommé Drausus, ce qui lui valut ce surnom pour lui et ses descendants. On rapporte même que, pendant sa propréture dans la province de Gaule, il ramena l'or autrefois donné aux Sénons lors du siège du Capitole et qui ne leur avait pas été arraché, comme le veut la tradition, par Camille."

92 *Cf*. Liv. V 49.1-7.

93 "Entre autres, il chanta Canacé en train d'accoucher, Oreste matricide, Oedipe aveuglé, Hercule devenu fou. Et dans cette pièce, on raconte qu'un jeune soldat placé là pour surveiller les entrées, le voyant préparé et lié de chaînes, comme le demandait l'intrigue, a accouru pour lui porter secours." (Suet., *Nero* 21.5-6)

passait lorsque Néron chantait sur scène. C'est dans ce type de cas qu'apparaît souvent l'adjectif *constans*, qui sert de justification à la présence de l'élément introduit à ce moment-là du récit. Un bon exemple est fourni par l'explication possible de l'absence de poursuites contre Gaetulicus, alors qu'il était un ancien ami de Séjan :

> *Gaetulicus ea tempestate superioris Germaniae legiones curabat mirumque amorem adsecutus erat, effusae clementiae, modicus seueritate et proximo quoque exercitui per Lucium Apronium socerum non ingratus. Unde fama constans ausum mittere ad Caesarem litteras, adfinitatem sibi cum Seiano haud sponte sed consilio Tiberii coeptam ; perinde se ac Tiberium falli potuisse neque errorem eundem illi sine fraude, aliis exitio habendum ; sibi fidem integram et, si nullis insidiis peteretur, mansuram ; successorem non aliter quam indicium mortis accepturum ; firmarent uelut foedus, quo princeps ceterarum rerum poteretur, ipse prouinciam retineret. Haec, mira quamquam, fidem ex eo trahebant, quod unus omnium Seiani adfinium incolumis multaque gratia mansit, reputante Tiberio publicum sibi odium, extremam aetatem magisque fama quam ui stare res suas*[94].

Fama apparaît dans ce passage sous deux acceptions, mais seule la première, *fama constans*, entre dans notre propos ; la seconde, *magis fama quam ui*, renvoie à ce qui se croyait sur Tibère à la fin de sa vie et non à une information découverte par Tacite. Celui-ci présente cette lettre éventuelle comme une histoire qui n'a pas cessé d'être racontée, ce qui, nous l'avons vu, est souvent suffisant pour qu'il pense devoir la mentionner dans son oeuvre. A cette caractéristique s'ajoute que Gaetulicus fut le seul des amis de Séjan à n'avoir pas souffert de sa chute, particularité qu'il fallait bien expliquer ; l'absence de mention d'une autre justification laisse à penser que c'était la seule donnée et l'ablatif absolu *reputante Tiberio* y signale discrètement l'adhésion de Tacite. Il n'en demeure pas moins que *fama*, ici, désigne une simple histoire, un bruit qui a persisté à courir.

Enfin, le troisième sens de *fama*, par accroissement, renvoie à l'ensemble de ce qui a été raconté et considéré vrai (ou plus vraisemblable), puis transmis et repris comme tel. D'une

94 "A cette époque-là, Gaetulicus s'occupait des légions de Germanie Supérieure et il s'était gagné une étonnante affection, car sa clémence touchait tous les rangs, il modérait sa sévérité et, par l'intermédiaire de son beau-père, Lucius Apronius, il était aussi dans les faveurs de l'armée voisine. De là l'histoire persistante selon laquelle il avait osé envoyer une lettre à l'empereur, où il disait que ce n'était pas spontanément, mais à l'instigation de Tibère qu'il avait commencé à se lier avec Séjan ; tout comme Tibère, il avait pu faillir et la même erreur ne devait pas être pour l'un sans dommage, pour les autres cause de leur perte ; sa loyauté était intacte et, si on ne lui tendait aucun piège, elle le resterait ; il recevrait un successeur comme un arrêt de mort ; qu'ils établissent un accord, suivant lequel le prince serait maître de tout et lui-même conserverait sa province. Ces affirmations, quoi qu'incroyables, tiraient leur crédit de ce qu'il fut le seul de tous les proches de Séjan à n'être pas inquiété et à conserver une grande faveur, car Tibère considérait que cela lui vaudrait une haine publique, qu'il était très vieux et que ses affaires tenaient plus par sa réputation que par sa force." (Tac., *Ann*. VI 30.2-4)

version possible, on est passé à une version prépondérante, qui est devenue purement et simplement ce qui est raconté sur le sujet. Le passage où Tacite traite d'un possible inceste entre Agrippine et Néron illustre bien cette expansion. L'historien explique d'abord que, selon Cluvius, ce serait la mère qui se serait offerte au fils pour conserver son ascendant sur lui ; puis il présente une autre version, soutenant le contraire, sous le nom de Fabius Rusticus, et la discute ainsi :

> *Sed quae Cluuius eadem ceteri quoque auctores prodidere et fama huc inclinat, seu concepit animo tantum immanitatis Agrippina, seu credibilior nouae libidinis meditatio in ea uisa est quae puellaribus annis stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallantis prouoluta et exercita ad omne flagitium patrui nuptiis*[95].

Cluvius n'est donc pas le seul à affirmer que l'initiative de l'inceste venait d'Agrippine : d'autres auteurs aussi ont déclaré la même chose. L'expression *fama huc inclinat* renvoie dès lors à un ensemble plus vaste, que l'on pourrait gloser par "et l'ensemble de ce qui est raconté sur le sujet va dans ce sens". Peut-être plus qu'à une tradition, qui sous-entend quelque chose de plus ou moins fixé et, pour ainsi dire, "institutionnalisé", *fama* se réfère ici à une réalité plus globale ; elle englobe à la fois Cluvius Rufus, Fabius Rusticus et les autres auteurs, mais aussi ce qui circulait dans la société romaine, sur le moment comme par la suite. Qu'il s'agisse d'une simple histoire, du second terme d'une alternative ou d'une sorte d'opinion générale, *fama* est toujours principalement ce qui est dit et circule, en bien comme en mal[96].

g) Memorare

Ce n'est qu'en septième position qu'apparaît enfin un des termes qui ont été étudiés au chapitre 1 et servaient à désigner l'activité propre de nos deux auteurs. *Memorare* comporte

95 "Mais, ce que Cluvius a livré, d'autres auteurs aussi l'ont fait et l'opinion générale penche de ce côté, soit qu'Agrippine ait conçu dans son esprit une si grande monstruosité, soit que la conception de cette nouvelle débauche ait paru plus crédible chez une femme qui, dans sa jeunesse, s'était donnée à Lépidus dans l'espoir de dominer et qui, dans un semblable désir, s'était abaissée jusqu'à coucher avec Pallas et entraînée à tous les déshonneurs par ses noces avec son oncle."

96 Sur les implications, notamment en termes de réputation, de cette circulation, *cf.* J.-P. Néraudeau, "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34 ; J. Dangel, "*Fama* : un emblème virgilien de rhétorique pervertie" in *Papers on Rhetorics* 4 (2001), p. 89-110. Sur la conception grecque de la φήμη, *cf.* M. Detienne, "La Rumeur aussi est une déesse" in *Le Genre humain* 5 (1982), p. 71-80 ; S. Gottland, "La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ?" in *L'Antiquité classique* 66 (1997), p. 89-119.

onze occurrences et, de même qu'il n'était utilisé de manière significative que par Tacite[97], de même c'est dans ses seules oeuvres que se trouvent ses occurrences : pas une fois Suétone n'a recours à lui. Cet état de fait n'est cependant pas étonnant, car on a vu que les préoccupations mémorielles étaient centrales dans la manière dont l'historien considérait son travail[98]. A propos de celui des autres aussi, *memorare* paraît tout particulièrement lié au genre historique. C'est en particulier le cas dans la préface des deux *opera maiora*, où il sert à faire référence aux oeuvres antérieures, notamment à celles portant sur la période républicaine. Ainsi, en *Hist*. I 1.1 :

> *Initium mihi operis Seruius Galba iterum Titus Vinius consules erunt. Nam post conditam urbem octingentos et uiginti prioris aeui annos multi auctores rettulerunt, dum res populi Romani memorabantur pari eloquentia ac libertate*[99].

On retrouve ici le verbe *referre*, que nos deux auteurs utilisent aussi pour parler de ce qu'ils font, avec l'expression *multi auctores* ; cette récurrence tend à confirmer qu'il s'agit bien d'un terme préférentiel pour désigner l'activité d'historien. Il est ensuite suivi de *memorabantur*, dont le sujet, *res populi Romani*, renvoie sans ambiguïté à l'histoire du peuple romain ; cette précision montre clairement combien ce deuxième verbe est lui aussi tout particulièrement lié à la rédaction d'ouvrages historiques[100].

Il est dès lors tout à fait logique de voir ce verbe précisé, à deux reprises, par des sujets renvoyant explicitement à un support écrit[101] ou encore introduisant des éléments d'érudition. Tacite écrit ainsi, en *Hist*. V 2.1, pour présenter la façon dont les Juifs seraient arrivés en Lybie :

> *Iudaeos Creta insula profugos nouissima Libyae insedisse memorant, qua tempestate Saturnus ui Iouis pulsus cesserit regnis*[102].

La présentation de ce type d'information vie un *memorare* confirme qu'il a bien été trouvé

97 *Cf*. chapitre 1, p. 33-34.

98 *Cf*. chapitre 1, p. 35-40.

99 "Le début de mon oeuvre sera le second consulat de Servius Galba et le premier de Titus Vinius. En effet, de nombreux auteurs ont relaté les huit cent vingt ans de la période précédente qui ont suivi la fondation de la ville, période durant laquelle le souvenir des hauts faits du peuple romain a été perpétué avec autant d'éloquence que de liberté de parole."

100 Autres exemples : *Ann*. I 1.2 et IV 32.1.

101 *Cf. Ann*. I 1.2 (*clari scriptores*) ; IV 10.1 (*plurimi maximaeque fidei auctores*) ; IV 32.1 (historiens ayant écrit sur la période républicaine) ; IV 53.2 (Agrippine II écrivant l'histoire des siens).

102 "On raconte que les Juifs, fuyant l'île de Crête, s'installèrent au fin fond de la Libye, à l'époque où Saturne fut chassé de force par Jupiter et abandonna son royaume."

dans un livre et qu'il ne s'agit pas[103] d'une version ayant circulé oralement. Un exemple, toutefois, semble contredire l'association de ce verbe à des ouvrages d'histoire : c'est encore l'anecdote de l'oiseau se posant dans un sanctuaire pendant toute la première bataille de Bédriac.

> *Die quo Bedriaci certabantur, auem inuisitata specie apud Regium Lepidum celebri luco consedisse incolae memorant nec deinde coetu hominum aut circumuolitantium alitum territam pulsamue, donec Otho se ipse interficeret ; tum ablatam ex oculis ; et tempora reputantibus initium finemque miraculi cum Othonis exitu competisse*[104].

Memorare peut être associé à des témoignages de contemporains[105] ; mais ici, puisque ce sont des *incolae* qui racontent cette anecdote, il est impossible de l'interpréter comme l'affirmation qu'ils auraient eux-même écrit un ouvrage sur la question. Ce serait toutefois oublier que Tacite présente tout cela comme *uulgatis traditisque*, ce qui veut dire que la diffusion a été à la fois orale et écrite. Or l'historien le souligne pour expliquer la mention de cet élément touchant au merveilleux (*miraculum*) dans une oeuvre qu'il veut sérieuse : le *memorant* peut sans doute dès lors s'expliquer par le souci de contre-balancer ce caractère incroyable, visible dans l'introduction longue et contournée qui introduit l'ensemble du passage[106].

La répartition temporelle des occurrences est cohérente avec le souci, distingué chez Tacite, d'utiliser plutôt du matériau contemporain aux événements qu'il raconte. Ainsi, trois formes sur quatre de *memorare* dans les *Histoires* appartiennent au registre présent, ce qui concorde avec le sujet relativement récent de cet ouvrage. A l'inverse, les *Annales* contiennent cinq références au passé contre seulement deux au présent : là encore, il est possible de penser que les livres auxquels l'historien a eu recours devaient être suffisamment anciens. Cela est d'autant plus intéressant que le substantif *memoria* apparaît, lui, exclusivement au passé et que

103 Ou pas uniquement : nous avons vu avec *fama* que des histoires d'abord transmises oralement pouvaient ensuite être fixées dans des ouvrages écrits, où nos auteurs les avaient trouvées.

104 "Le jour de la bataille de Bédriac, des habitants racontent qu'un oiseau d'un aspect jamais vu s'est posé, près de Regium Lepidum, dans un bois sacré très fréquenté et qu'ensuite, il ne fut pas effrayé ni chassé par le rassemblement des hommes ou des oiseaux qui volaient autour, jusqu'à ce qu'Othon se tue ; alors il disparut ; pour ceux qui réfléchirent au laps de temps, le début et la fin de cet événement étonnant avaient coïncidé avec la chute d'Othon." (Tac., *Hist*. II 50.2)

105 *Cf.* Tac., *Hist*. IV 81.3 : (à propos des "miracles" de Vespasien à Alexandrie) *Vtrumque qui interfuere nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium*, "Ces deux faits, les personnes qui y assistèrent les racontent encore aujourd'hui, après qu'un mensonge ne peut plus rien leur valoir." Tacite considère manifestement cette anecdote comme vraie, car il utilise des indicatifs tout au long de son récit, qu'il introduit par *multa miracula euenere*, "de nombreux miracles survinrent".

106 *Cf.* Tac., *Hist*. II 50.2.

ce caractère ancien est même, dans la moitié des cas, souligné par l'adjectif *uetus*[107]. Ce terme semble désigner, plus que la simple mémoire, le souvenir conservé ou destiné à être conservé par-delà les siècles. Ce sens explique la justification par Tacite de son traitement lapidaire de l'année 57 : il en présente les événements comme *pauca digna memoria*[108], "peu dignes de rester dans les mémoires", alors qu'on les dirait aujourd'hui "peu intéressants" ; de même, il se sent obligé de préciser, dans les *Histoires*, après un parallèle entre un soldat flavien fratricide réclamant une récompense et un soldat pompéien qui, selon Sisenna, dans les mêmes circonstances, aurait préféré se suicider :

> *Sed haec aliaque ex uetere memoria petita, quotiens res locusque exempla recti aut solacia mali poscet, haud absurde memorabimus*[109].

Ce passage est sémantiquement saturé par l'idée de mémoire : Tacite qualifie de *uetus memoria* la matière où il pourra trouver des parallèles à dresser avec les événements qu'il raconte lui-même, puis il utilise *memorare* pour désigner sa propre activité ; c'était par ailleurs déjà ce verbe qui apparaissait un peu plus haut, à propos de Sisenna rapportant l'affaire[110]. En la fixant par écrit, celui-ci a permis qu'on s'en souvienne plus d'un siècle après, il l'a inscrite dans la *memoria* ; en la rappelant à son tour, Tacite, tout à fait conscient de ce qu'il est en train de faire, l'y inscrit un peu plus encore.

2) Autres termes utilisés

Les sept termes analysés ci-dessus ne sont bien sûr pas les seuls utilisés par nos deux auteurs pour introduire les informations qu'ils ne veulent pas reprendre directement à leur compte. D'autres apparaissent également, qui seront présentés ici, par commodité, regroupés par sens. Ne seront toutefois commentés que ceux dont une utilisation caractéristique se dégage des passages relevés et dont le nombre d'occurrences était suffisant pour garantir un

107 *Cf. Hist*. III 51.2 et *Ann*. VI 28.4.

108 *Cf. Ann*. XIII 31.1.

109 "Mais cette anecdote et d'autres tirées d'une ancienne mémoire, chaque fois que le sujet ou le lieu requerra des exemples de bonne conduite ou des soulagements au mal, il ne sera pas absurde que nous les rappelions." (Tac., *Hist*. III 51.2)

110 *Cf. Hist*. III 51.2 : *ut Sisenna memorat*.

minimum de solidité à l'analyse : s'il est en effet intéressant de commenter l'utilisation d'un terme à un endroit précis, aucune hypothèse générale ne peut en être tirée s'il n'est présent qu'une seule fois dans notre *corpus*. Chaque groupe de sens commencera par une présentation des termes le composant, puis continuera avec une exposition des caractéristiques sémantiques de ceux qui se prêtent à analyse. Les tableaux de relevés de tous les termes, y compris ceux qui n'auront pas été commentés pour une raison ou pour une autre, sont néanmoins disponibles en Annexe II.

a) Termes relevant du domaine de l'écriture

Cinq termes relevant du domaine de l'écriture apparaissent dans nos relevés : *auctores*, *componere*, *inserere*, *scribere*, *scriptores*.

Le plus attendu est bien sûr *scribere*, étant donné qu'il s'agit d'oeuvres écrites, reposant à leur tour sur des sources elles aussi principalement écrites. Ce verbe n'apparaît pourtant que trois fois dans notre *corpus* et, plus étonnamment, davantage chez Suétone que chez Tacite ; à chaque fois, il est en lien avec un moment-clé de la vie d'un des personnages, sa mort ou sa naissance[111]. Dans les *Douze Césars*, il sert à présenter différentes versions du même événement, que l'auteur prenne position ou non pour l'une d'entre elles ; le passage racontant la mort de Tibère en est un bon exemple :

> *Sunt qui putent uenenum ei a Gaio datum lentum atque tabificum ; alii, in remissione fortuitae febris cibum desideranti negatum ; nonnulli, puluinum iniectum, cum extractum sibi deficienti anulum mox resipiscens requisisset. Seneca eum scribit intellecta defectione exemptum anulum quasi alicui traditurum parumpter tenuisse, dein rursus aptasse digito et compressa sinistra manu iacuisse diu immobilem ; subito uocatis ministris ac nemine respondente consurrexisse nec procul a lectulo deficientibus uiribus concidisse*[112].

Scribere intervient ici tout à la fin de l'énumération des "types de mort possibles" : non

111 Tac., *Ann*. XI 27 : mort de Messaline ; Suet., *Tib*. 5.3 : date de naissance de Tibère ; 73.4 : mort de Tibère.

112 "Il y a des gens qui pensent que Caligula lui a donné un poison qui l'a consumé lentement ; d'autres, que, alors qu'il désirait à manger pendant une rémission d'une fièvre fortuite, on le lui a refusé ; quelques-uns, qu'on l'a étouffé avec un coussin, comme on lui avait ôté son anneau pendant son agonie et que, reprenant peu après conscience, il l'avait réclamé. Sénèque écrit que ce fut lui qui, comprenant qu'il s'en allait, enleva son anneau et le tint quelque temps comme s'il allait le passer à quelqu'un ; qu'il le remit ensuite à son doigt et, fermant la main gauche, resta longtemps étendu immobile ; que, soudain, comme il avait appelé ses serviteurs et que personne ne lui répondait, il se mit debout et, ses forces l'abandonnant, tomba non loin de son lit." (Suet., *Tib*. 73.3-4)

seulement son récit est nettement plus circonstancié, mais il est aussi accompagné du nom de l'auteur qui l'a rapporté, deux caractéristiques qui le mettent nettement en valeur. Il semble de fait que, bien que peu évoqué, l'acte d'écriture ait, chez nos deux auteurs, une sorte de dignité supérieure dont il convient de blâmer le mauvais usage. Ainsi la désapprobation de Suétone est nette lorsqu'il condamne ceux qui ont affirmé que Tibère était né un an avant ou un an après la date qu'il donne lui-même : ils ont effet osé l'écrire alors même que cette information était consignée à la fois dans les Fastes et dans les *acta publica*[113]. De même, c'est au caractère écrit du récit du mariage entre Silius et Messaline que Tacite se réfère pour répondre à une possible incrédulité de son lecteur[114].

Néanmoins, cette idée de dignité supérieure de l'écriture n'apparaît pas du tout avec le substantif d'agent tiré de *scribere*, *scriptor*. A part un exemple dans les *Histoires*[115], il n'est présent que dans les *Annales* et pas une fois dans les *Douze Césars*. Dans la moitié des passages où il se trouve, il est accompagné d'une insistance sur le fait que le témoignage qu'il introduit est contemporain des événements ; ce caractère en accroît plus ou moins explicitement la crédibilité, comme en *Ann*. XII 67.1, à propos de la mort de Claude :

> *Adeoque cuncta mox pernotuere ut temporum illorum scriptores prodiderint infusum delectabili boleto uenenum nec uim medicaminis statim intellectam, socordiane an Claudii uinolentia ; simul soluta aluua subuenisse uidebatur*[116].

Cette version du début de l'empoisonnement de Claude, bien que présentée sans mention de divergences, ne va en réalité pas autant de soi qu'il pourrait sembler, car il existe des variantes[117]. L'insistance de Tacite sur la diffusion généralisée des détails de cet assassinat (*cuncta pernoctuere*) et sur son recours à des auteurs ayant vécu à cette époque n'est dès lors

113 *Cf*. Suet., *Tib*. 5.3 : *Nec tamen desunt qui partim antecedente anno, Hirti ac Pansae, parti insequenti, Seruili Isaurici Luciique Antonii consulati genitum eum scribant*, "Et pourtant, il ne manque pas de gens pour écrire qu'il a été mis au monde soit l'année précédente, sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, soit l'année suivante, sous celui de Servilius Isauricus et de Lucius Antonius."

114 *Cf*. Tac., *Ann*. XI 27 : *Necque sum ignarus fabulosum uisum iri tantum ullis mortalium securitatis fuisse in ciuitate omnium gnara et nihil reticente* (...). *Sed nihil compositum miraculi causa, uerum audita scriptaque senioribus trado*, "Et je n'ignore pas qu'il semblera fabuleux que des mortels aient eu tant d'assurance dans une cité qui connaît tout et ne tait rien (...). Mais je ne rapporte rien qui ait été composé dans le but d'étonner, uniquement ce que j'ai entendu et qui a été écrit par de plus âgés que moi."

115 En Tac., *Hist*. II 101.1.

116 "Et tous les détails furent bientôt à ce point connus partout que les écrivains de cette période ont révélé que le poison avait été injecté dans un cèpe délicieux et que la force de la drogue ne fut pas immédiatement remarquée, à cause de l'indolence de Claude ou de son ivrognerie ; en même temps, il semblait qu'une diarrhée violente l'avait secouru." Autres passages où le caractère contemporain du témoignage est souligné : *Hist*. II 101.1 (*scriptores temporum*) ; *Ann*. II 88.1 (*scriptores senatoresque eorundem temporum*) ; XIII 17.2 (*plerique eorum temporum scriptores*).

117 *Cf*. Suet., *Cl*. 44.3-7 et chapitre 4, p. 220-222.

pas étonnante : il s'agissait pour lui de justifier son choix, devant son lecteur et de possibles détracteurs. Le fait est pourtant que *scriptores* apparaît en général sous sa plume lorsque existent des divergences, explicites comme implicites : il peut signaler de simples différences entre les auteurs[118], marquer son désaccord avec leur version[119] ou les mettre en cause en soulignant les difficultés de l'histoire contemporaine ; ce dernier cas est bien illustré par le célèbre passage des *Histoires* qui s'en prend aux historiens flaviens :

> *Scriptores temporum, qui potiente rerum Flauia domo monimenta belli huiusce composuerunt, curam pacis et amorem rei publicae corruptas in adulationem causas tradidere ; nobis super insitam leuitatem et prodito Galba uilem mox fidem aemulatione etiam inuidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, peruertisse ipsum Vitellium uidentur*[120].

Le blâme porte ici sur la loyauté "fluctuante" des personnes ayant ensuite écrit sur cette période, pas sur une sorte de "dégradation" du support écrit.

Auctores, qui, lui aussi, apparaît presque uniquement chez Tacite[121], peut également être lié à l'idée de contemporanéité d'un témoignage, mais ce n'est le cas qu'à une seule reprise dans notre *corpus*[122]. En revanche, par trois fois, ce terme ne peut désigner que des historiens - et non de simples auteurs : il est en effet alors précisé par *rerum* ou *annalium* ou le sujet auquel il est associé repose nécessairement sur un ouvrage d'érudition[123]. C'est peu, sur seize occurrences comme terme principal ou en combinaison, mais cela semble confirmé par le fait qu'il est presque toujours accompagné d'un adjectif permettant d'évaluer sa crédibilité. Qu'il s'agisse de son antiquité, de sa divergence avec les autres ou bien du nombre de personnes soutenant la même affirmation, cette question est manifestement centrale lorsque ce terme est utilisé. Le passage où Tacite présente une version alternative de la mort de Drusus II en est un bon exemple :

> *In tradenda morte Drusi, quae plurimis maximaeque fidei auctoribus memorata*

118 Comme sur le nom du roi ayant permis à Caelius de s'installer à Rome, en *Ann*. IV 65.

119 Par exemple en *Ann*. XVI 6.1, où Tacite réfute la version selon laquelle Néron aurait fait empoisonner Poppée enceinte et préfère celle où il la tue accidentellement d'un coup de pied au ventre.

120 "Les auteurs de cette époque, qui, sous le règne des Flaviens, ont composé des oeuvres rappelant le souvenir de cette guerre, ont altéré leurs raisons à des fins de flatterie et rapporté leur souci de paix et leur amour de l'Etat ; mais, outre leur inconstance innée et leur loyauté bientôt sans valeur après qu'ils ont trahi Galba, ils nous semblent aussi, par émulation et jalousie, afin que d'autres ne les devancent pas auprès de Vitellius, l'avoir lui-même perverti." (Tac., *Hist*. II 101.1)

121 Un seul exemple, en position de modulateur, chez Suétone, en *Nero* 34.6 : *adduntur nec incertis auctoribus...*

122 *Cf*. Tac., *Ann*. V 9.2 : *Tradunt temporis eius auctores...*

123 *Cf*. Tac., *Hist*. IV 83.1 (origines du temple de Sérapis à Alexandrie) ; *Ann*. III 3.2 (*auctores rerum*) ; IV 53.2 (*auctores annalium*).

sunt rettuli, sed non omiserim eorundem temporum rumorem ualidum adeo ut nondum exolescat. (Suit une version où c'est Tibère lui-même qui, trompé par Séjan, empoisonne son fils.) *Haec uulgo iactata, super id quod nullo auctore certo firmantur, prompter refutaueris.* (...) *Sed quia Seianus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Caesaris et ceterorum in utrumque odio, quamuis fabulosa et immania credebantur, atrociore semper fama erga dominantium exitu.* (...) *Neque quisquam scriptor tam infensus exstitit ut Tiberio obiectaret, cum omnia alia conquirerent intenderentque. Mihi tradendi arguendique causa fuit ut claro sub exemplo falsas auditiones depellerem peteremque ab iis quorum in manus cura nostra uenerit <ne> diuulgata atque incredibilia auide accepta ueris neque in miraculum corruptis antehabeant*[124].

Cet extrait est particulièrement riche du point de vue des sources et de l'attitude de Tacite vis-à-vis d'elles. L'historien y présente une rumeur (*rumor*), dont il associe le contenu à des *fabulosa et immania*, puis des *incredibilia* ; ce faisant, il se sent néanmoins obligé de justifier sa décision par une volonté d'"éduquer" ses lecteurs et réfute formellement la version alternative tout en valorisant celle qu'il a choisie. Le terme *auctor* apparaît deux fois : à propos de la version retenue (*plurimis maximaeque fidei auctoribus*) et à propos de celle qui a été refusée (*nullo auctore certo*). A chaque fois, il est évalué de deux façons : c'est tout d'abord le nombre qui est envisagé (ce sont les auteurs les plus nombreux qui soutiennent la version choisie ; aucun auteur certain ne soutient celle qui a été refusée) ; puis vient la question du sérieux de ces sources (auteurs les plus dignes de confiance pour la première ; aucune certitude pour la seconde, d'où le commentaire sur la *fama*). A l'inverse, *scriptor* n'est accompagné que d'un *quisquam* trop vague pour donner de quelconques informations sur sa crédibilité. Or ce sont les historiens qui l'ont précédé qu'un auteur d'ouvrages historiques se doit d'évaluer sans cesse pour assurer le sérieux de son récit : il s'appuie en effet majoritairement sur eux. Nous l'avons dit, la critique des sources et en particulier la polémique avec les auteurs antérieurs était un point important pour l'historiographie antique. Il semblerait ainsi que *auctor* ait plutôt tendance à désigner des historiens et doive donc être soumis à évaluation ; de son côté, *scriptor* désignerait davantage un auteur en général, dont la mention n'avait pas à être explicitement justifiée.

124 "En racontant la mort de Drusus, j'ai rapporté les éléments qui sont rappelés par le plus grand nombre d'auteurs les plus dignes de confiance ; mais je ne saurais omettre une rumeur datant de ces temps-là, vivace au point de n'être pas encore tombée en désuétude. (...) Cette histoire, communément rapportée, non seulement n'est soutenue par aucun auteur certain, mais aussi peut être promptement réfutée. (...) Mais parce qu'on considérait Séjan comme l'inventeur de tous les crimes, à cause de l'affection excessive que César avait pour lui et de la haine que tous les autres éprouvaient pour eux deux, on croyait à des histoires malgré leur caractère fabuleux et monstrueux, la rumeur publique étant toujours plus atroce quand meurent les dirigeants. (...) Et aucun écrivain n'a été si hostile à Tibère qu'il lui ait reproché cela, alors qu'on a recherché et grossi tout le reste. Pour ma part, ma raison de rapporter et réfuter cela a été de repousser, à l'occasion d'un exemple manifeste, de faux ouï-dire et de demander à ceux qui auront eu entre leurs mains notre travail de ne pas préférer des bruits incroyables largement diffusés et avidement reçus à des éléments vrais qui n'ont pas été altérés dans le but d'étonner." (Tac., *Ann*. IV 10.1-11.3)

Enfin, *componere* n'apparaît que deux fois dans notre *corpus*, là encore, uniquement chez Tacite : il désigne à chaque fois l'activité des auteurs ayant écrit sur les mêmes sujets que lui, qu'il s'agisse de la période suivant la mort de Néron ou du règne des Julio-Claudiens. Là encore, il est intéressant de citer un peu longuement l'un de ces deux passages, celui qui se trouve au début des *Annales* :

> *Sed ueteris populi Romani prospera uel aduersa claris scriptoribus memorata sunt ; temporibusque Augusti dicendis non defuere decora ingenia, donec gliscente adulatione deterrentur. Tiberii Gaique et Claudii ac Neronis res florentibus ipsis ab metum falsae, postquam occiderant recentibus odiis compositae sunt. Inde consilium mihi pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul habeo*[125].

Là encore, il est intéressant de se pencher sur les termes utilisés pour les différentes périodes. La plus ancienne, celle de la République, dépend d'un *memorare*, ce qui concorde avec l'analyse qui a été faite des emplois de ce verbe ; le règne d'Auguste dépend d'un simple *dicere* qui sera étudié plus bas ; enfin, la période qui sera le sujet des *Annales*, les règnes des quatre autres Julio-Claudiens, est présentée au moyen de *componere* ; quant à son propre travail, Tacite le qualifie de *tradere*. Il est évident qu'il y a là une volonté de marquer une détérioration de l'écriture historique aussi par le choix des verbes : de *memorare*, on passe à un simple *dicere* et l'utilisation, ensuite, de *componere* souligne le caractère construit des récits (entre autres) des règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron ; ces termes correspondent à l'adoption d'une perspective méliorative, puis péjorative par les auteurs qui ont traités de ces périodes. Il n'est dès lors pas étonnant que *componere* apparaisse aussi dans le passage des *Histoires* qui critique les auteurs flaviens[126], ni que l'historien l'utilise très peu pour parler de son activité à lui[127].

125 "Mais les succès ou les échecs du peuple romain d'autrefois ont été rappelés par d'illustres écrivains et, pour raconter les temps d'Auguste, les beaux esprits ne manquèrent pas, jusqu'à ce qu'ils en soient détournés par l'adulation croissante. L'histoire de Tibère, Caligula, Claude et Néron fut fausse à cause de la peur tant qu'ils étaient eux-mêmes au sommet et composée sous l'effet d'une haine récente après qu'ils ont été tués. C'est pourquoi j'ai décidé de rapporter peu de choses sur Auguste, ainsi que la fin de sa vie, puis de parler du principat de Tibère et de tout le reste, sans colère ni désir de faveur, dont les causes sont loin de moi." (Tac., *Ann*. I 1.2-3)

126 *Cf*. Tac., *Hist*. II 101.1.

127 Seulement deux occurrences, au sens relativement neutre : une dans les *Histoires* (I 4.1), une dans les *Annales* (XI 11.1).

b) Termes relevant du domaine de l'accord ou du désaccord

Les termes d'accord ou de désaccord sont tous des verbes : *abnuere*, *congruere*, *consentire*, *conuenire*, *discrepare*, *dissentire*, *uariare*. Ils sont donc relativement nombreux, mais posent aussi problème, car ils présentent chacun peu d'occurrences. Il est néanmoins possible de détecter deux caractéristiques d'ensemble.

Tout d'abord, ces verbes sont utilisés presque exclusivement à des tournures impersonnelles, que ce soit à la voie active ou passive. C'est notamment ce qui se passe lorsque Suétone commence son récit de la mort de Claude :

Et ueneno quidem occissum conuenit ; ubi autem et per quem dato discrepat[128].

Comme on le voit dans cet exemple, qu'il y ait accord ou désaccord, ceux-ci sont constatés sans préciser entre qui ou quoi ils existent. Seules quatre exceptions ont un sujet exprimé, mais il est si vague qu'elles confirment malgré tout cette analyse : *Ann*. IV 65 a seulement *scriptores* (dont nous venons de voir qu'il possède un sens tout à fait général) ; le sujet d'*Ann*. VI 28.1 doit être inféré de la phrase qui précède ; la relative *qui formam eius effinxere*, en *Ann*. VI 28.2, est tout sauf précise, tout comme la tournure *sunt qui abnuant*, en *Ann*. XIV 9.1.

L'exemple de Suétone est également représentatif d'une autre caractéristique de ce groupe sémantique : ces verbes sont toujours conjugués au présent, ce qui concorde avec la valeur de bilan attribuée à ce temps pour les verbes introducteurs. Là encore, deux exceptions existent : en *Hist*. I 8.2, Tacite utilise *conueniebat* à propos de la proposition de ses soldats à Verginius Rufus de le faire empereur ; toutefois, comme il s'agit des chapitres présentant l'état de la situation à Rome et dans l'empire au 1er janvier 69, il n'est pas surprenant que ce verbe soit au passé. L'autre exemple se trouve au moment où Suétone donne son sentiment sur les variations qu'il constate à propos du fondateur de la *gens* Vitellia :

quod ego per adulatores obtrectatoresque imperatoris Vitellii euenisse opinarer, nisi aliquanto prius de familiae condicione uariatum esset[129].

Le biographe établit bien ici que les divergences sont apparues dans le passé, avant même que

128 "Et du moins sur le fait qu'il a été tué avec un poison, il y a accord ; mais sur où et par l'intermédiaire de qui il lui a été donné, il y a divergence." (Suet., *Cl*. 44.3)

129 "personnellement, je penserais que c'est le fait des adulateurs de l'empereur Vitellius et de ses opposants, si ce n'était pas quelque temps auparavant qu'étaient apparues des variations sur la condition de sa famille." (Suet., *Vit*. 1.1)

Vitellius soit devenu empereur ; néanmoins le premier sentiment de l'auteur montre qu'elles ont persisté bien après, probablement jusqu'au moment de la rédaction ; le confirment le présent *tradunt* dans la phrase introductrice qui précède immédiatement et le fait que le subjonctif imparfait *opinarer* ait ici valeur d'irréel du présent.

Les verbes d'accord et de désaccord présentent donc au départ les mêmes caractéristiques que celles mises en évidence plus haut pour *constare*, ce qui est assez logique. En revanche, contrairement à lui, ils ne servent pas à attirer l'attention sur la réalité de l'information qu'ils introduisent, mais bien à signaler une concordance ou une divergence des sources. L'exemple de Suétone à propos de la mort de Claude l'illustre bien : ce qui l'intéresse à ce moment-là, ce n'est pas de souligner que l'empereur a réellement été empoisonné, mais de signaler qu'il y a accord d'un côté et désaccord de l'autre, d'où le parallélisme *conuenit... discrepat*. L'intention avec laquelle ces termes sont utilisés est donc différente de celle qui accompagne l'emploi d'un *constat*.

c) Termes relevant du domaine de la large diffusion

Les termes exprimant une idée de large diffusion sont au nombre de sept : *celeber*, *emanare*, *notatus*, *percrebrescere*, *pernotescere*, *rumor* et *uulgare*. A cela, s'ajoutent les occurrences de *uulgus* et de son ablatif à valeur adverbiale *uulgo* lorsqu'ils apparaissent dans un contexte de circulation d'une information. Les occurrences des composantes de ce groupe sont un peu plus nombreuses, mais requièrent néanmoins toujours d'être traitées ensemble et non séparément pour présenter des particularités intéressantes.

Ces termes signalent bien sûr une très grande diffusion de l'information qu'ils introduisent. Signifient-ils aussi qu'elle était d'origine populaire ou, du moins, qu'elle circulait en particulier parmi le peuple ? La question se pose notamment pour *uulgare*, dont le lien avec cette catégorie sociale est évident. Sur vingt-deux passages relevés, seuls six peuvent être directement ou indirectement associés au peuple. L'histoire selon laquelle le jeune Néron aurait été protégé par un immense dragon d'assassins envoyés par Messaline en est un bon exemple. Tacite la mentionne en passant, au moment où la faveur du peuple pour le fils d'Agrippine éclate pendant les Jeux Séculaires donnés par Claude :

Vulgabaturque adfuisse infantiae eius dracones in modum custodum, fabulosa et externis miraculis adsimilata[130]

L'historien donne ici peu de détails et rien ne permet de conclure que *uulgare* fait plutôt référence à une diffusion populaire ; dans l'édition Budé, P. Wuilleumier le traduit d'ailleurs par "on répandait aussi le bruit", ce qui revient à se mettre du côté de ceux qui font circuler à dessein cette fable. La version de Suétone, dans son récit chronologique de l'enfance de Néron, est, pour une fois, un peu plus longue et circonstanciée :

Gratia quidem et potentia reuocatae restitutaeque matris usque eo floruit ut emanaret in uulgus missos a Messalina uxore Claudii, qui eum meridiantem, quasi Britannici aemulum, strangularent. Additum fabulae eosdem dracone e puluino se proferente conterritos refugisse[131].

Chez le biographe, le doute n'est plus permis : cette histoire circulait bel et bien au sein du peuple (*ut emanaret in uulgus*). La comparaison des deux textes permet ainsi de "reconstituer", pour ainsi dire, son élaboration : le verbe *emanare* donne à penser que la rumeur d'une tentative d'assassinat manquée sur le jeune Néron est apparue plus ou moins d'elle-même dans les milieux populaires : cette invention s'explique aisément par la faveur dont bénéficiait l'enfant parce qu'il était le petit-fils de Germanicus ; Agrippine eut ensuite l'idée d'y faire ajouter la seconde partie avec le dragon, après qu'on eût trouvé une mue de serpent près du lit de son fils[132]. Contrairement à Suétone, Tacite n'a mentionné que cette seconde partie ; son *uulgari* signifie donc, sans doute davantage que "faire diffuser dans le peuple", "être diffusé" ou "se diffuser dans le peuple", sans que préjuger d'une quelconque manipulation (en l'occurrence indéniable). Les autres exemples d'une référence aux classes populaires concernent la seconde version de la mort de Drusus II[133], la conviction que Livie protégeait Agrippine I et ses enfants des menées de Tibère[134] et la fameuse histoire de Néron chantant la chute de Troie devant les flammes de l'incendie de 64 : ce fut en effet apparemment elle qui empêcha le peuple d'apprécier les mesures décrétées pour reconstruire

130 "Et on racontait partout que des dragons l'avaient assisté pendant son enfance à la manière de gardiens, histoire fabuleuse et tournée sur le modèle des prodiges exotiques" (Tac., *Ann*. XI 11.3)

131 "Mais, lorsque sa mère fut rappelée et rétablie à son rang, grâce au crédit et à la faveur de celle-ci, il fut à ce point au sommet qu'apparut dans le peuple une histoire selon laquelle Messaline, la femme de Claude, avait envoyé des hommes pour l'étrangler pendant sa sieste au motif qu'il était un rival pour Britannicus. On ajouta à cette fable que ces mêmes hommes avaient fui, terrifiés par un dragon qui s'était dressé à côté de son oreiller." (Suet., *Nero* 6.7-8)

132 C'est ce qu'explique Suétone juste après le passage cité, en *Nero* 6.8.

133 L e *rumor* évoqué en Tac., *Ann*. IV 10.1 est associé au peuple par l'expression récapitulative *haec uulgo iactata* en Tac., *Ann*. IV 11.1.

134 *Cf*. Tac., *Ann*. V 3.1 : *credidit uulgus*...

la ville et prévenir de nouveaux incendies[135]. A cela, s'ajoutent sans doute les deux occurrences de *uulgo* adverbial chez Suétone sur Julie attirée par Tibère bien avant leur mariage et les "mâchoires lentes" de ce dernier selon Auguste[136].

Il n'est toutefois pas possible d'interpréter systématiquement *uulgare* comme signalant une diffusion populaire. Un exemple des *Histoires* empêche en effet catégoriquement toute conclusion mécanique ; il s'agit de l'introduction de la liste des prodiges survenus au moment du départ en campagne de l'armée d'Othon :

> *Prodigia insuper terrebant diuersis auctoribus uulgata*[137].

Il est évident que le mot *auctor* n'a pas ici le sens d'"auteur d'une oeuvre écrite" discuté plus haut, mais bien plutôt son sens premier de "garant". Néanmoins, même dans ce cas, l'hypothèse d'une origine populaire du récit de ces prodiges ne peut être avancée à cause de ce complément d'agent : s'il y avait des *auctores*, alors il ne s'agit pas de quelque chose qui serait né de la rumeur populaire. Par ailleurs, dans le passage sur l'oiseau pendant la première bataille de Bédriac[138] *uulgatis*, opposé à *traditis*, a un net sens de diffusion orale, complémentaire d'une diffusion écrite.

C'est donc plutôt l'idée d'une large diffusion, touchant dès lors aussi le peuple et, par conséquent, orale, qui semble devoir être privilégiée, avec une traduction de type "circuler largement" ou "publiquement". Cette interprétation est confirmée par les deux verbes *percrebrescere* et *pernotescere*, dont le préverbe *per-* signale que l'information en question était répétée partout et connue de tous. Ainsi, à propos d'une possible victoire totale sur les vitelliens de Suétonius Paulinus, alors à la tête des troupes othoniennes, s'il n'avait pas jugé plus prudent de faire sonner la retraite :

> *Ceterum ea ubique formido fuit apud fugientes, occursantes, in acie, pro uallo, ut deleri cum uniuerso exercitu Caecinam potuisse, ni Suetonius Paulinus receptui cecinisset, utrisque in partibus percrebrescuerit*[139].

La précision *utrisque in partibus* est ici tout à fait claire : les états majors othoniens ou

135 *Cf*. Tac., *Ann*. XV 39.3.

136 *Cf*. Suet., *Tib*. 7.3 et 21.3.

137 "En outre, des prodiges, diffusés largement par différents garants, répandaient la terreur." (Tac., *Hist*. I 86.1)

138 *Cf*. Tac., *Hist*. II 50.2. et p. 92 *supra*.

139 "Mais une telle peur se répandit partout parmi les fuyards, ceux qui allaient à leur rencontre, dans les rangs, devant le fossé, que, dans les deux partis, le bruit se répandit partout que Caecina aurait pu être détruit avec absolument toute son armée, si Suétonius Paulinus n'avait pas fait sonner pour la retraite." (Tac., *Hist*. II 26.2)

vitelliens voyaient là une occasion ratée, mais aussi leurs soldats et, vraisemblablement, les partisans de l'une ou l'autre cause qui ne combattaient pas dans l'armée. Par ailleurs, la diffusion manifestement immédiate de cette opinion rend incontournable une voie oralet[140].

A l'inverse, *notatus* paraît se référer davantage à un contexte écrit, vu le type d'information que ses deux occurrences introduisent chez Suétone. Celui-ci s'en sert en effet à chaque fois pour introduire des éléments soit d'érudition, soit très vraisemblablement tirés d'ouvrages d'histoire antérieurs. C'est notamment le cas à propos du caractère général des Claudii :

> *Praeterea notatissimum est Claudios omnis* (...) *optimates adsertoresque unicos dignitatis ac potentiae patriciorum semper fuisse atque aduersus plebem adeo uiolentos et contumaces, ut ne capitis quidem quisquam reus apud populum mutare uestem aut deprecari sustinuerit ; nonnulli in altercatione et iurgio tribunos plebis pulsauerint*[141].

Suétone fait ici référence à des épisodes fameux de l'histoire romaine : ils devaient être connus dans les classes populaires, mais étaient surtout plus probablement soulignés à plusieurs reprises dans les ouvrages qu'il avait consultés, d'où ses deux exemples déjà relativement précis. De même, l'association constante de l'adjectif *celeber* soit à des termes liés à l'écrit[142], soit à des sujets d'érudition[143] laisse penser qu'il introduit des informations fréquemment rencontrées à l'écrit. Les termes signalant une diffusion large ne seraient par conséquent pas uniquement liés à une diffusion orale, mais aussi, dans ces deux cas, à une diffusion écrite.

d) Termes relevant du domaine de la parole

Onze termes relèvent du domaine de la parole ; ce sont tous des verbes : *addere*,

140 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 67.1 : *Adeo cuncta mox pernotuere ut illorum temporum scriptores prodiderint...*

141 "En outre, il est parfaitement notoire que tous les Claudii (...) ont toujours été des *optimates* et les défenseurs exclusifs du prestige et de la puissance des patriciens et, envers la plèbe, à ce point violents et obstinés que, pas même s'ils avaient été condamnés à mort, ils ne supportaient, devant le peuple, de changer de vêtement ou de supplier ; quelques-uns, lors d'altercations et de disputes, bousculèrent des tribuns de la plèbe." (Suet., *Tib*. 2.8) La leçon *plebi* d'H. Ailloud pour son édition de la CUF nous paraît difficilement compréhensible, étant donné que c'est *plebis* que comportent tous les manuscrits. L'autre occurrence de *notatus* est en Suet., *Tib*. 11.5.

142 Ainsi, en Tac., *Hist*. III 51.1 : *celeberrimos auctores habeo...*

143 Comme, en Tac., *Hist*. IV 84.4, à propos de la façon dont la statue de Jupiter Dis est arrivée à Alexandrie.

adseuerare, *affirmare*, *aiunt*, *arguere*, *dicere*, *iactare*, *perhibere*, *persuadere*, *prodere* et *referre*.

Au vu des occurrences relevées, il est manifeste que *prodere* est associé à l'activité historiographique. En effet, dans la moitié des passages où il apparaît, il est accompagné de termes en lien avec elle, comme lorsque Suétone évoque comme source les ouvrages d'histoire écrits par Claude :

> *Fecit et saeculares, quasi anticipatos ab Augusto nec legitimo tempori reseruatos, quamuis ipse in historiis suis prodat intermissos eos Augustum multo post diligentissime annorum ratione subducta in ordinem redegisse*[144].

Parmi les autres occurrences se trouvent des passages qui non seulement présentent les divergences entre différentes versions, laissant penser à des supports écrits, mais qui en fournissent aussi une évaluation. Le passage de Tacite sur les derniers mots de Galba en constitue un bon exemple :

> *Extremam eius uocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, uarie prodidere. Alii suppliciter interrogasse quid mali meruisset, paucos dies exsoluendo donatiuo deprecatum ; plures obtulisse ultro percussoribus iugulum : agerent ac ferirent, si ita <e> re publica uideretur*[145].

Ici, l'expression *uarie prodidere* est pour ainsi dire "déclinée" par *alii*, puis *plures*, dont le plus grand nombre accroît la crédibilité de la seconde version ; la précision de la citation qu'elle contient, également présente chez Suétone[146], signale très probablement une source écrite. Il paraît dès lors pertinent d'interpréter l'utilisation de *prodere* comme le signe du recours à une source écrite de type historique.

De même, dans les quatre passages où il est présent, le verbe *perhibere* introduit toujours des éléments de type légendaire : nom du roi ayant fondé il y a très longtemps le temple de Vénus à Paphos (Tac., *Hist*. II 3.1), manière dont on raconte que la statue de Jupiter Dis a quitté la Séleucie pour Alexandrie (Tac., *Hist*. IV 84.4), lieu de naissance d'Hercule

144 "Il fit aussi des Jeux Séculaires, sous prétexte qu'Auguste les avait anticipés et n'avait pas attendu le temps fixé, bien qu'il ait lui-même fait savoir, dans ses *Histoires*, que, longtemps après leur interruption, Auguste les avait restaurés après avoir calculé les années avec un soin extrême." (Suet., *Cl*. 21.4)

145 "Ses derniers mots, on les a rapportés différemment selon la haine ou l'admiration qu'on avait pour lui. Pour les uns, il demanda en suppliant quel mal il avait mérité, en les priant instamment de lui donner quelques jours pour payer le *donativum* ; pour des auteurs plus nombreux, il a offert de lui-même sa gorge à ses assassins : allons, qu'ils frappent, si cela leur semblait bon pour l'Etat." (Tac., *Hist*. I 41.2)

146 *Cf*. Suet., *Gal*. 20.2, où l'expression *plures prodiderunt* apparaît également.

(Tac., *Ann*. II 60.2), invention de l'écriture (Tac., *Ann*. XI 14.1). Cette association est, pour ainsi dire, systématique : son utilisation permet signale ainsi probablement que les informations qui suivent relèvent de ces histoires légendaires se passant dans un temps si reculé que leur caractère réel ou fictionnel devient incertain. Il n'est dès lors pas étonnant que, dans un cas, ce verbe ait *uetus memoria* comme sujet[147].

Les autres verbes de ce groupe ne présentent malheureusement pas de constantes suffisamment visibles pour qu'il soit possible d'essayer d'en déduire quoi que ce soit du point de vue sémantique. En revanche, *aiunt* et *dicere* paraissent utilisés dans des buts bien précis. Le premier n'apparaît que chez Suétone ; le second comprend à peu près autant d'occurrences chez l'historien que chez le biographe (respectivement sept et six). Ce dernier a recours à eux plus ou moins de la même manière. Il s'en sert en effet dans deux types d'occasion : pour présenter des versions différentes d'un même événement ou pour introduire un élément constituant le point culminant de son récit. Néanmoins, si ces deux utilisations sont parfaitement équilibrées pour *aiunt*[148], dans le cas de *dicere*, un seul passage introduit une version alternative[149] et les éléments climaxiques l'emportent nettement. Ainsi, lorsque Suétone décrit la "tournée" de Néron en Grèce et les conditions qu'il y imposait à son public :

> *Cantante eo ne necessaria quidem causa excedere theatro licitum est. Itaque et enixae quaedam in spectaculis dicuntur et multi taedio audiendi laudandique clausis oppidorum portis aut furtim desiluisse de muro aut morte simulata funere elati*[150].

La seconde phrase de cet extrait est à la fois une illustration de ce qu'annonce la première (il était interdit de sortir du théâtre) et la présentation d'éléments extrêmes (des femmes obligées d'accoucher sur place, des hommes se faisant passer pour morts afin d'être évacués). L'utilité du *dicitur* apparaît d'elle-même : quand bien même il serait arrivé, une fois, qu'une femme ait accouché en plein spectacle ou qu'un homme ait fait mine de mourir, il est peu probable que cela ait été *des* femmes et *des* hommes ; il s'agit bien plutôt d'une généralisation abusive, procédé bien connu chez le biographe[151]. Présenter ces éléments en les faisant dépendre d'un

147 *Cf*. Tac., *Hist*. II 3.1.

148 Sur quatre occurrences, deux sont des présentations de versions différentes (Suet., *Cl*. 44.6-7 et *Otho* 6.5), deux des points culminants (Suet., *Tib*. 62.5 et *Nero* 53.3).

149 En Suet., *Vit*. 3.3.

150 "Lorsqu'il chantait, il n'était permis de quitter le théâtre pas même pour une raison impérieuse. C'est pourquoi, dit-on, des femmes accouchèrent pendant des spectacles et que beaucoup, lassés de l'écouter et de le louer, comme les portes des bourgs étaient fermées, soit sautèrent furtivement au bas du mur soit, simulant la mort, furent emportés pour être ensevelis." (Suet., *Nero* 23.3)

151 *Cf*. J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984, "La généralisation" p. 450-456.

dicitur lui permet ainsi de les faire figurer dans son récit sans toutefois devoir en assumer pleinement la responsabilité. Par ailleurs, ces verbes ont aussi comme autre avantage d'être relativement neutres sémantiquement : ils restent ainsi en arrière-plan tout en mettant en avant le contenu de leur proposition infinitive.

Les passages où Tacite a recours à *dicere* témoignent d'une utilisation assez semblable de ce verbe, mais nettement moins systématique et, surtout, moins marquée. Le moment où il discute des raisons qu'avait Tibère de ne pas assister aux jeux de gladiateurs donnés par son fils en est un bon exemple :

> *Edendis gladiatoribus, quos Germanici fratris ac suo nomine obtulerat, Drusus praesedit, quamquam uili sanguine nimis gaudens ; quod <in> uulgus formidolosum et pater arguisse dicebatur. Cur abstinuerit spectaculo ipse, uarie trahebant : alii taedio coetus, quidam tristitia ingenii et metu comparationis, quia Augustus comiter interfuisset. Non crediderim ad ostentandam saeuitiam mouendasque populi offensiones concessam filio materiem, quamquam id quoque dictum est*[152].

Dicere est trois fois présent dans cet extrait, bien que ce soit par sous-entendu dans un cas (*alii... quidam...*) : à propos des reproches de Tibère à Drusus II, des deux premières raisons de son absence aux jeux (dégoût de la foule ; tristesse et peur de la comparaison avec Auguste), enfin de la troisième raison qui en est donnée (malveillance envers son fils). Le deuxième emploi correspond parfaitement à celui de présentation de différentes versions. Le troisième peut correspondre à celui d'introduction d'éléments climaxiques : toutefois, il faudrait alors considérer qu'il y a là, déjà, l'idée que Tibère est si peu sûr de son pouvoir qu'il cherche même à nuire à son fils naturel. Le premier emploi, en revanche, n'entre ni dans un cadre, ni dans l'autre : il sert simplement à introduire l'idée que l'empereur aurait peut-être fait des reproches à son fils pour son goût du sang parce que cela avait effrayé le peuple. Il semble donc qu'il faille se garder ici d'appliquer mécaniquement une proposition d'interprétation qui se révèle surtout valable pour Suétone.

152 "Drusus présida aux jeux de gladiateurs qu'il avait obtenus au nom de son frère et du sien propre, se réjouissant trop à la vue de ce sang alors qu'il était vil ; et on disait que son père le lui avait reproché parce que cela avait effrayé la foule. Sur les raisons de l'absence de ce dernier même au spectacle, les explications différaient : les uns disaient que c'était par dégoût des rassemblements ; certains, qu'il était d'humeur triste et craignait les comparaisons, parce qu'Auguste y avait assisté de bonne grâce. Je ne saurais croire que c'était pour fournir à son fils l'occasion de montrer sa cruauté et provoquer le mécontentement du peuple, bien qu'on l'ait dit aussi." (Tac., *Ann*. I 76.3-4)

e) Termes relevant du domaine de la pensée

Seize termes exprimant une idée de jugement ou de pensée apparaissent dans notre *corpus* : *arbitrari*, *arguere*, *argumentum*, *coniectare*, *coniectura*, *credibile*, *existimare*, *interpretari*, *interpretatio*, *opinari*, *opinio*, *persuadere*, *putare*, *suspectare*, *suspicere*, *suspicio*. Aucune caractéristique particulière d'utilisation ne semble se dégager de chacun d'eux individuellement ; en revanche, pris collectivement, il apparaît que nos deux auteurs ont recours à eux à de très nombreuses reprises dans le même contexte énonciatif. Ces verbes et ces noms introduisent en effet majoritairement des opinions reposant sur des arguments et non sur la simple conviction de qui les a énoncées. Cela ne signifie toutefois pas que Tacite et Suétone les approuvent nécessairement ; au contraire, assez souvent, ces éléments sont précédés ou suivis d'une réfutation. Mais cela ne les empêche pas de décider de les faire figurer quand même dans leur récit. La présentation suétonienne de l'envoi de Vitellius par Galba en Germanie Inférieure est assez représentative de cet emploi :

> *A Galba in inferiorem Germaniam contra opinionem missus est. Adiutum putant Titi Vini suffragio, tunc potentissimi et cui iam pridem per communem factionis Venetae fauorem conciliatus esset ; nisi quod Galba prae se tulit nullos minus metuendos quam qui de solo uictu cogitarent, ac posse prouincialibus copiis profundam gulam eius expleri, ut cuiuis euidens sit contemptu magis quam gratia electum*[153].

Ici, le biographe n'est très manifestement pas d'accord avec l'explication qui dépend du verbe *putant* : non seulement il la réfute en citant ce que Galba aurait dit pour l'occasion (*nisi quod Galba prae se tulit*...), mais aussi il déclare très explicitement que n'importe qui pouvait arriver aux mêmes conclusions que lui (*ut cuiuis euidens sit*...). Pourtant, cette explication de la nomination de Vitellius ne reposait pas uniquement sur ce que croyaient les personnes visées par ce *putant* : il était assez logique de considérer que Vitellius était un ami de Titus Vinius et que, celui-ci étant alors très puissant, il pouvait être intervenu en sa faveur. Suétone donne ces arguments, mais il s'en démarque immédiatement et les réfute : en effet, le subjonctif plus-que-parfait *conciliatus esset* indique clairement qu'il n'est pas un commentaire de l'auteur (comme on aurait pu le penser s'il n'y avait eu que le *tunc potentissimi*) ; il s'agit d'une subordonnée qui fait partie du discours indirect dépendant de *putant*.

153 "Galba l'envoya contre toute attente en Germanie Inférieure. On pense qu'il fut aidé par une recommandation de Titus Vinius, qui était alors très puissant et qu'il s'était déjà concilié depuis longtemps grâce à leur faveur commune pour la faction des Bleus ; si ce n'est que Galba déclara que personne n'était moins à craindre que celui qui ne pense qu'à la nourriture et que les richesses de sa province pourraient remplir la profondeur de son gosier, de sorte qu'il est évident pour quiconque que c'est plus par mépris que par faveur qu'il a été choisi." (Suet., *Vit*. 7.1-2)

Les nombreux autres exemples de ce type[154] invitent à penser que cette utilisation est propre aux verbes de pensée : ceux-ci ne sont pas de simples "incises"[155], qui ne serviraient qu'à introduire une idée en signalant qu'on ne la reprend pas ou pas officiellement à son compte ; ils ne sont donc pas des équivalents d'un *dicitur*. Certes ils ont la même fonction de distanciation du narrateur par rapport à ce qu'il écrit, mais ils indiquent aussi que la source évoquée s'appuyait sur des éléments concrets. Un autre point vient conforter cette idée : dans certains cas, on trouve chez Tacite les arguments qui n'apparaissaient pas chez Suétone. C'est notamment ce qui se passe lorsque le biographe évoque une possible responsabilité de Tibère dans la mort de Germanicus :

> *Etiam causa mortis fuisse ei per Cnaeum Pisonem legatum Syriae creditur, quem mox huius criminis reum putant quidam mandata prolaturum, nisi...*[156]

Suétone ne donne pas ici les raisons qui ont poussé certains à penser que Pison aurait été prêt à dévoiler les ordres secrets qu'il avait reçus ; heureusement pour nous, Tacite, lui, le fait :

> *Audire me memini ex senioribus uisum saepius inter manus Pisonis libellum quem ipse non uulgauerit ; sed amicos eius dictitauisse litteras Tiberii et mandata in Germanicum contineri, ac destinatum promere apud patres principemque arguere, ni elusus a Seiano per promissa foret ; nec illum sponte exstinctum, uerum immisso percussore. Quorum neutrum adseuerauerim ; neque tamen occulere debui narratum ab iis qui nostram ad iuuentam durauerunt*[157].

Comme il a été déjà vu dans le chapitre 1, Tacite n'est pas particulièrement à l'aise avec cette histoire de lettres et de consignes secrètes : il la mentionne probablement parce qu'il s'agissait d'une des informations que son lectorat s'attendait à trouver dans son oeuvre[158]. Ce passage nous est néanmoins également précieux : il nous permet en effet de savoir que les *quidam*

154 Par exemple, Tac., *Hist*. IV 84.5. ; V 5.5 ; *Ann*. XIV 51.1 ; Suet., *Tib*. 5.1 ; 67.2 ; *Vit*. 14.6.

155 En particulier *putare* dans sa forme *putant*.

156 "On croit même qu'il provoqua sa mort (*scil*. de Germanicus) en se servant de Cnaeus Pison, le légat de Syrie, dont certains pensent que, ensuite accusé de ce crime, il aurait produit ses instructions, si..." (Suet., *Tib*. 52.6) On ne peut que regretter la lacune dans la subordonnée hypothétique, dont n'est lisible dans les manuscripts que *nisi ea secreto ostentant*. La conjecture de Roth, *nisi ea secreto ostentant<i auferenda ipsumque iugulantum curasset>* est séduisante, mais elle ne s'appuie malheureusement sur rien de très concret.

157 "Je me souviens d'avoir entendu des personnes âgées dire qu'on avait souvent vu un libelle entre les mains de Pison, qu'il n'a lui-même pas rendu public ; mais que ses amis disaient et redisaient qu'il contenait des lettres de Tibère et des instructions contre Germanicus, et qu'il avait l'intention de le faire connaître devant les sénateurs et d'impliquer Tibère, si Séjan ne s'était pas joué de lui grâce à des promesses trompeuses ; et qu'il n'était pas mort de sa propre main, mais parce qu'on lui avait envoyé un assassin. Je ne saurais garantir aucune des deux histoires et cependant j'ai dû ne pas cacher ce qui a été raconté par ceux qui ont vécu jusqu'au temps de ma jeunesse." (Tac., *Ann.* III 16.1)

158 *Cf*. chapitre 1, p. 41-42.

suétoniens pensant que Pison avait des preuves de l'implication de Tibère s'appuyaient sur ce que racontaient des contemporains ou quasi contemporains. Le *putant* du biographe faisait donc bien référence à des personnes s'appuyant sur des arguments et confirme que les verbes de pensée étaient privilégiés pour ce type de cas.

3. Citations nominales d'auteurs

Il nous reste enfin à examiner les passages où Tacite et Suétone ne se sont pas contentés de formules "anonymisées" de type *traditur* ou *fama est*, mais ont fait figurer dans leur texte le nom de la source qu'ils ont utilisée pour tel ou tel passage.

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, en *Ann*. XIII 20.2, Tacite énonce les principes qu'il suivra lorsque ses sources lui fourniront des informations divergentes : il tiendra pour établi ce qui fera consensus et, sinon, donnera les noms des différents auteurs qui s'affrontent[159]. Or, s'il lui arrive assez souvent, ainsi qu'à Suétone, de confronter des versions qui ne s'accordent pas, les noms des auteurs les ayant transmises apparaissent en vérité très peu nommément. Ils sont en effet principalement présents dans le texte sous des termes tels que *alii*, *plures* ou même seulement comme sujet sous-entendu d'un verbe de type *dicunt*. C'est notamment ce qui se passe lorsque le biographe traite de la date et du lieu de naissance de Tibère :

> *Tiberium quidam Fundis natum existimauerunt secuti leuem coniecturam, quod materna eius auia Fundana fuerit et quod mox simulacrum Felicitatis ex senatus consulto publicatum ibi sit. Sed ut plures certioresque tradunt, natus est Romae in Palatio XVI. Kal. Dec. M. Aemilio Lepido iterum L. Munatio Planco consulibus per bellum Philippense. Sic enim in fastos actaque in publica relatum est. Nec tamen desunt qui partim antecedente anno, Hirti ac Pansae, partim insequenti, Seruili Isaurici Luciique Antonii consulatu genitum eum scribant*[160].

159 *Nos, consensum auctorum secuturi, quae diuersa prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus*, "Nous, nous avons l'intention de suivre le consensus des auteurs et nous rapporterons sous leur nom les éléments divergents qu'ils auront livrés".

160 "Certains ont estimé que Tibère était né à Fondi, suivant à la légère une conjecture qui s'appuie sur le fait que sa grand-mère maternelle en était originaire et qu'une statue de la Felicitas y fut bientôt élevée aux frais de l'Etat à la suite d'un sénatus-consulte. Mais, comme des personnes plus nombreuses et plus sûres le rapportent, il est né à Rome, sur le Palatin, seize jours avant les calendes de décembre, sous le deuxième consulat de Marcus Aemilius Lépidus et le premier de Lucius Munatius Plancus, durant la guerre de

Dans cet extrait, diverses sources sont mentionnées : des *quidam*, dont l'action est rapportée par le verbe *existimare* ; des *plures certioresque* associés à un *tradere* et confortés par les Fastes et les *acta publica*, dont il est sous-entendu que Suétone les a consultés ; enfin, un dernier groupe de personnes introduit par l'expression négative *nec tamen desunt qui...*, sujet du verbe *scribere*. L'argumentation qui suit le *quidam existimauerunt*, la mise en avant de documents officiels et le verbe *scribere* donnent à penser qu'il s'agit, dans les trois cas, de sources écrites, qui, ici, divergent plus ou moins[161]. Pourtant, il n'y a aucun nom, aucune indication permettant d'identifier au moins un de ces auteurs ; la seule information les concernant est que le groupe 2 est manifestement plus nombreux et, selon Suétone, plus digne de confiance.

Le fait est que seulement dix passages chez Tacite[162] et quatre chez Suétone[163] contiennent des mentions nominales de sources. Certaines apparaissent effectivement à un moment où l'auteur décide de les confronter parce qu'elles divergent tout particulièrement. Tacite procède notamment ainsi à propos d'un possible inceste entre Néron et Agrippine II :

> *Tradit Cluuius ardore retinendae Agrippinam potentiae eo usque prouectam ut, medio diei, cum id temporis Nero per uinum et epulas incalesceret, offerret se saepius temulento, comptam et incesto paratam ; iamque lasciua oscula et praenuntias flagitii blanditias adnotantibus proximis, Senecam contra muliebres inlecebras subsidium a femina petiuisse immissamque Acten libertam, quae, simul suo periculo et infamia Neronis anxia, deferret peruulgatum esse incestum, gloriante matre, nec toleraturos milites profani principis imperium. Fabius Rusticus non Agrippinae, sed Neroni cupitum id memorat eiusdemque libertae astu disiectum. Sed quae Cluuius, eadem ceteri quoque auctores prodidere et fama huc inclinat, seu concepit animo tantum immanitatis Agrippina, seu credibilior nouae libidinis meditatio in ea uisa est quae, puellaribus annis, stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallatis prouoluta et exercita ad omne flagitium patrui nuptiis*[164].

Philippes. C'est ainsi, en effet, que cela a été relaté dans les Fastes et les *acta publica*. Il ne manque cependant pas de gens pour écrire qu'il est né, pour une partie d'entre eux, l'année précédente, sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, pour une autre partie, l'année suivante, sous celui de Servilius Isauricus et de Lucius Antonius." (Suet., *Tib*. 5.1-3)

161 Il semble que les groupes 1 (*quidam existimauerunt*) et 2 (*plures certioresque tradunt*) soient d'accord sur la date, tandis que les groupes 2 et 3 (*nec desunt qui scribant*) s'accordent sur le lieu.

162 En *Hist*. III 25.2, III 28, III 51.1 et en *Ann*. I 69.2, IV 53.2, XIII 20.2, XIV 2.1-2, XV 16.1-2, XV 53.3 et XV 61.3.

163 En *Tib*. 73.4, *Nero* 2.2, *Otho* 10.1-2 et *Vit*. 1.2-2.1.

164 "Cluvius rapporte qu'Agrippine fut emportée par son ardeur à conserver son pouvoir jusqu'à, au milieu de la journée, alors que Néron était échauffé à ce moment-là par l'action du vin et du repas, s'offrir à lui assez souvent pendant qu'il était ivre, parée et prête à l'inceste ; et que, alors que leurs proches notaient déjà des baisers lascifs et des cajoleries annonciatrices du sacrilège, Sénèque avait cherché auprès d'un femme du secours contre ces séductions de femme et avait envoyé l'affranchie Actè, afin que, anxieuse à la fois de son propre danger et de l'infamie qui menaçait Néron, elle lui révèle que l'inceste était connu de tous, car sa mère

Ce passage illustre parfaitement les principes énoncés par l'historien en *Ann*. XIII 20.2 : confronté à des versions différentes, il les rapporte toutes les deux, l'une sous le nom de Cluvius Rufus, l'autre sous celui de Fabius Rusticus ; puis, comme d'autres auteurs, ainsi que l'opinion générale, concordent avec Cluvius, il le suit lui-même ; il signale toutefois qu'il ne sait pas si cela s'est effectivement passé ainsi ou bien si c'est ce qui a paru le plus crédible, étant donné le passé d'Agrippine. Le même procédé se trouve également chez Suétone, à propos des origines familiales de la *gens* Vitellia : d'un côté il met en avant l'opuscule de Quintus Elogius offert à Quintus Vitellius, alors questeur d'Auguste, qui les mythifie totalement ; de l'autre, il cite Cassius Sévérus et "non moins d'autres" (*nec minus alii*) pour parler d'une possible extraction très modeste[165].

La plupart de ces citations sert toutefois majoritairement à introduire dans le récit des éléments nouveaux[166]. Suétone signale ainsi, après différentes versions de la mort de Tibère, celle qu'en a donné Sénèque :

> *Seneca eum scribit intellecta defectione exemptum anulum quasi alicui traditurum parumper tenuisse, dein rursus aptasse digito et compressa sinistra manu iacuisse diu immobilem ; subito uocatis ministris ac nemine respondente consurrexisse nec procul a lectulo deficientibus uiribus concidisse*[167].

Suétone ajoute cet élément en en donnant nommément la source, mais il le fait après une série d'autres versions des derniers moments de l'empereur et sans accent particulier : le recours à une citation nominale ne vaut donc pas nécessairement acceptation par l'auteur de l'information qui y est associée. Ici, le biographe reste neutre, mais, lorsque Tacite mentionne Pline l'Ancien, à propos d'une participation de la fille aînée de Claude à la conjuration de Pison, il réfute catégoriquement cette idée :

---

s'en vantait, et que les soldats ne tolèreraient pas le pouvoir d'un prince sacrilège. Fabius Rusticus raconte que ce ne fut pas Agrippine, mais Néron qui désira cette union et qu'elle fut empêchée par la ruse de cette même affranchie. Mais, ce que Cluvius a livré, d'autres auteurs aussi l'ont fait et l'opinion générale penche de ce côté, soit qu'Agrippine ait conçu dans son esprit une si grande monstruosité, soit que la conception de cette nouvelle débauche ait paru plus crédible chez une femme qui, dans sa jeunesse, s'était donnée à Lépidus dans l'espoir de dominer et qui, dans un semblable désir, s'était abaissée jusqu'à coucher avec Pallas et entraînée à tous les sacrilèges par ses noces avec son oncle." (Tac., *Ann*. XIV 2.1-2)

165 Autres passages avec des citations nominales consistant à confronter des sources entre elles : *Hist*. III 28 ; *Ann*. XIII 20.2.

166 C'est le cas en *Hist*. III 25.2, *Ann*. I 69.2, XV 16.1-2, XV 53.3, XV 61.3, *Tib*. 73.4 et *Nero* 2.2.

167 "Sénèque écrit que, lorsqu'il comprit qu'il était en train de disparaître, après avoir enlevé son anneau comme s'il était sur le point de le transmettre à quelqu'un, il le tint un petit moment, puis le mit à nouveau à son doigt et, ayant refermé la main gauche, il resta longtemps étendu immobile ; soudain, comme il avait appelé ses serviteurs et que personne ne répondait, il se leva et, ses forces l'abandonnant, tomba non loin de son lit." (Suet., *Tib*. 73.4)

Interim Piso apud aedem Cereris opperitur, unde eum praefectus Faenius et ceteri accitum ferrent in castra, comitante Antonia, Claudii Caesaris filia, ad eliciendum populi fauorem, quod C. Plinius memorat. Nobis quoquo modo traditum, non occultare in animo fuit, quamuis absurdum uideretur aut inanem ad spem Antoniam nomen et periculum commodauisse, aut Pisonem, notum amore uxoris, alii matrimonio se obstrinxisse, nisi cupido dominandi cunctis adfectibus flagrantior est[168].

La réfutation de Tacite est assez semblable à celle qui le poussait notamment à se décider en faveur d'une initiative d'Agrippine dans l'histoire d'un possible inceste avec son fils. Elle se fonde en effet sur une plus ou moins grande crédibilité de l'hypothèse d'une association entre Antonia et Pison : les chances de succès étaient trop minces pour qu'Antonia accepte et Pison aimait trop sa femme pour envisager de la répudier afin d'en épouser une autre. Le dernier argument est sur le même plan : la passion pour le pouvoir est parfois si grande qu'elle prend le pas sur tout ; il est donc possible que cela ait été le cas à ce moment-là. La présentation de l'historien est toutefois, dès le départ, ambiguë : en introduisant, dans le corps de son récit, la présence d'Antonia aux côtés de Pison, il donne l'impression de reprendre totalement à son compte cette version ; l'apposition *quoquo modo traditum* est dès lors étonnante puisqu'il s'agit d'une source clairement écrite : elle signale peut-être une certaine conscience de cette ambiguïté, entretenue par l'indicatif présent de la *sententia* finale.

Etant donné que ces passages ne sont pas les seuls où nos auteurs introduisent de nouveaux éléments en les reliant à une autre source, ni les seuls où ils confrontent des versions soutenues par des auteurs différents, la question est dès lors : pourquoi, dans ces cas précis, ont-ils ressenti le besoin de donner leur nom ? Ces sources nommément citées ont une particularité commune : il s'agit à chaque fois de personnes ayant un point de vue privilégié sur l'élément qu'accompagne leur nom. On y trouve ainsi :

1) des témoins directs des événements pour lesquels ils sont cités : Vipstanius Messala était officier dans l'armée flavienne pendant les combats contre les vitelliens ; Agrippine II était très bien placée pour savoir si sa mère avait désiré se remarier ou non ; Fabius Rusticus et Cluvius Rufus ont vécu de l'intérieur le règne de Néron ; Corbulon a dirigé

168 "Pendant ce temps, Pison attendrait près du temple de Cérès, d'où le préfet Faenius et d'autres le feraient venir pour le porter jusqu'au camp, en compagnie d'Antonia, la fille de l'empereur Claude, pour s'attacher la faveur du peuple, selon ce que rappelle Pline. Nous, quelle que soit la façon dont cela a été rapporté, nous n'avons pas eu l'intention de le cacher, bien qu'il nous ait paru absurde qu'Antonia ait prêté son nom et se soit mise en danger pour un vain espoir et que Pison, connu pour aimer son épouse, se soit lié à une autre par une promesse de mariage ; si ce n'est que le désir de dominer a plus d'ardeur que tous les autres sentiments." (Tac., *Ann*. XV 53.3)

les troupes romaines contre les Parthes ; le père de Suétone, malgré les réserves exprimées au chapitre 1[169], était manifestement considéré par son fils comme un témoin direct des derniers moments d'Othon.

2) des historiens qui devaient très probablement faire autorité sur leur sujet : c'est pour son ouvrage sur les guerres de Germanie que Tacite mentionne Pline l'Ancien à propos du comportement d'Agrippine I lorsque les soldats de Germanicus rentrèrent de leur expédition outre-Rhin[170] ; de même, l'expérience militaire de Sisenna[171] lui donnait très probablement une certaine autorité lorsque, dans son ouvrage historique, il parlait d'anecdotes survenues pendant un combat.

Ces noms apparaissent parfois au sein de formules englobant d'autres sources, qui, elles, restent anonymes[172] ; cette différence de traitement donne à penser qu'il s'agissait de ceux qu'il suffisait de mentionner pour que la solidité de l'information ainsi établie soit acceptée par le public. Il devient dès lors compréhensible que ce soit précisément à propos des points sur lesquels elles divergent que, chez Tacite, leurs noms apparaissent en association avec chacune des versions[173] : la contradiction paraît rendre nécessaire leur citation nominale, pour permettre au lecteur d'évaluer le poids de chaque partie. Les cas sans opposition de versions pourraient s'expliquer par le fait que l'information en question se trouverait uniquement chez cet auteur.

Chez Suétone, la situation est légèrement différente. Le seul passage qui confronte nommément deux sources, à propos des origines de la *gens* Vitellia, en cite deux qui sont, certes, contemporaines l'une de l'autre[174], mais très manifestement partiales : Quintus Elogius a voulu flatter Quintus Vitellius, alors questeur d'Auguste, en attribuant des origines nobles à

169 *Cf*. p. 48-49.

170 *Cf*. Tac., *Ann*. I 69.2 : *Tradit Caius Plinius,* Germanicorum bellorum scriptor*, stetisse apud principium pontis, laudes et grates reuersis legionibus habentem*, "Caius Plinius, *qui a écrit sur les guerres contre les Germains*, rapporte qu'elle s'est tenue à la tête du pont, exprimant éloges et remerciements aux légions qui revenaient".

171 Cité en Tac., *Hist*. III 51.2, à propos d'un soldat pompéien se suicidant après avoir tué son frère sans le savoir ; le parallèle est avec un soldat flavien, réclamant, à l'inverse, une prime pour avoir ôté la vie au sien.

172 *Cf*. Tac., *Ann*. XIV 2.2 : *Sed quae Cluuius, eadem* ceteri *quoque* auctores *prodidere* ; Suet., *Vit*. 2.1 : *Contra* plures... *prodiderunt, Cassius Seuerus* nec minus alii...

173 *Cf*. Tac., *Hist*. III 28 : Vipstanius Messala et Pline l'Ancien, à propos du responsable de l'incendie de Crémone ; *Ann*. XIII 20.2 : Fabius Rusticus, Pline l'Ancien et Cluvius Rufus, à propos des doutes de Néron sur la loyauté de Burrus lors de la première dénonciation de complot à l'égard d'Agrippine ; *Ann*. XIV 2.1-2 : Cluvius Rufus et Fabius Rusticus, à propos de qui eut l'initiative de l'inceste entre Néron et Agrippine.

174 Elles sont toutes deux d'époque augustéenne.

sa famille ; quant à Cassius Sévérus, le portrait qu'en fait Tacite dans les *Annales* montre la violence des propos qu'il pouvait tenir, ainsi que de son absence d'hésitation pour recourir à la calomnie[175] : c'est d'ailleurs ce qui lui vaudra d'être exilé par Tibère. Ces deux auteurs illustrent toutefois parfaitement l'introduction de Suétone *Vitelliorum originem alii aliam et quidem diuersissimam tradunt*[176], dont ils représentent les deux extrêmes : d'un côté, la plus grande flagornerie, de l'autre, la pure calomnie. Ce n'est néanmoins pas le seul passage des *Douze Césars* où deux thèses opposées sont présentes dans le texte ; or les noms des sources les soutenant n'y sont pas toujours systématiquement mentionnées : pourquoi, alors, avoir ici donné ceux de Quintus Elogius et de Cassius Sévérus ? Il est possible que le premier ait constitué une nouvelle source découverte par le biographe, à la manière des mémoires d'Agrippine II par Tacite ; quant au second, en tant que dernier orateur de type républicain, ses faits et dits devaient être très connus, comme le confirme, là encore, leur mention dans les *Annales*.

***

Une étude attentive des termes utilisés par nos deux auteurs pour désigner leurs sources met ainsi au jour un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord, ceux-ci ne correspondent que très peu à ceux auxquels ils ont recours pour désigner leur propre activité. Seul *memorare* apparaît aussi bien d'un côté que de l'autre de manière significative ; les autres termes, *dicere*, *referre*, etc., sont présents, mais en proportions bien moindres que lorsque Tacite et Suétone les utilisent pour eux-mêmes. A l'inverse, des mots d'une importance marginale pour désigner le travail de l'historien (*tradere*, *credere*, *fama*, etc.) en prennent pour signaler que une distance avec ce qui est relaté. Il semble dès lors qu'il y ait sinon deux sphères mentales, du moins deux conceptions différentes qui s'appliquent en moment de rédiger un ouvrage d'histoire. Tacite et Suétone ne paraissent en effet pas considérer les sources sur lesquelles ils s'appuient, y compris celles historiographiques, comme des travaux de confrères ayant étudié le même sujet. Lorsque eux travaillent, ils font vivre dans la mémoire de leur lecteur (*memorare*), ils présentent un point afin de le soumettre à leur

175 *Cf.* Tac., *Ann*. I 72.4 et IV 21.6.

176 Suet., *Vit*. 1.1.

sagacité (*referre*) ; lorsque leurs sources "travaillent", elles transmettent (*tradere*) ou elles contiennent des hypothèses (*credere*) ; pour voir apparaître les verbes *memorare* et *scribere*, il faut que nos deux auteurs aient décidé de les citer nommément.

Or ce type de citation est rare, car il n'apparaît pas dans n'importe quelle condition. Il ne faut en effet pas prendre au pied de la lettre la phrase où Tacite affirme qu'il donnera le nom des sources à chaque fois qu'elles divergeront entre elles[177] : il signale en effet à de nombreux endroits différentes versions possibles d'un même événement, sans pour autant nécessairement en fournir les références. En vérité, il semble bien qu'il y ait eu, sur la période traitée dans notre *corpus* et à propos de certains sujets, des auteurs qui faisaient autorité : soit ils étaient des témoins privilégiés des événements, soit ils possédaient des compétences particulières ; ces caractéristiques avaient d'autant plus d'importance qu'historien n'était à l'époque pas un métier en soi, mais constituait une activité acceptable pour l'*otium* de tout homme politique en fin de carrière[178]. Néanmoins, même lorsque ces sources ont vraisemblablement été utilisées pour le récit de tel ou tel événement, elles ne sont pas systématiquement nommées[179]. Leur nom n'apparaît dans le texte que lorsqu'elles entrent en conflit entre elles[180], ou bien lorsqu'il est possible de les mettre en parallèle[181]. Si un conflit se produit entre elles et quelque autre source moins considérée, il semble qu'une citation nominale ne soit pas nécessaire.

Cette pratique a pour conséquence que l'immense majorité des mentions de sources dans notre *corpus* se fait de manière anonymisée, au moyen d'expressions comme *dicitur*, *incertum* ou *fama est*. Toutes ne prêtent pas à commentaire, principalement parce que toutes ne sont pas présentes en quantité suffisante pour pouvoir en tirer des remarques générales quelque peu pertinentes. Il est néanmoins possible de dégager un certain nombre de caractéristiques, soit pour des termes en particulier, soit pour un groupe de termes pris dans leur ensemble.

177 *Cf.* Tac., *Ann*. XIII 20.2.

178 A l'exception notable de Tite-Live, qui n'a, semble-t-il, jamais exercé de fonctions politiques ou militaires.

179 Par exemple, il est fort probable que le récit des négociations entre Vitellius et Flavius Sabinus provienne du témoignage de Cluvius Rufus, qui y a participé en tant que témoin et, peut-être, qu'intermédiaire. Mais il n'apparaît, chez Tacite, que comme personnage (*cf*. Tac., *Hist*. III 65.2) et n'est cité nulle part chez Suétone.

180 *Cf.* le possible inceste entre Agrippine II et Néron (Tac., *Ann*. XIV 2.1-2) ou les origines familiales des Vitellii (Suet., *Vit*. 1.1-2.2).

181 *Cf*., en Tac., *Hist*. III 51.1-2, le soldat flavien réclamant une récompense pour avoir tué son frère et le pompéien, qui, à l'inverse, se tua après avoir découvert qu'il avait tué son père au combat.

Plusieurs d'entre eux, notamment, se distinguent par leur association plus ou moins systématique au domaine de l'écrit, bien que le recours à *scribere* soit très limité. Ainsi, c'est *tradere*, qui paraît spécifiquement utilisé pour faire référence à une source écrite, qu'il s'agisse d'un ouvrage d'histoire, d'une chronique ou de simples mémoires. Divers autres verbes, moins répandus, mais néanmoins présents, ont également cette fonction, avec un sens plus précis : *prodere* désigne ainsi l'activité historiographique en général ; *memorare* apparaît lui aussi toujours dans ce contexte ; *perhibere* est le terme qui introduit les récits légendaires. Par ailleurs, *scriptor* et *auctor* semblent avoir des sens plus ou moins complémentaires. Le premier est souvent utilisé dans des contextes où il ne peut désigner que des auteurs d'ouvrages historiques ; cet emploi s'explique sans doute du fait de son sens originel de garant, qui n'en fait pas n'importe quel auteur : il est celui qui a suffisamment de poids personnel pour en conférer aussi à ce qu'il rapporte[182] ou qui a suffisamment prouvé ce qu'il avançait pour que son récit en ait. *Scriptor*, lui, a un sens plus large d'auteur au sens moderne du mot, avec une possible spécialisation en "auteur contemporain des événements rapportés".

A l'inverse, certains termes paraissent liés à une idée de large diffusion orale, comme *uulgari*, *rumor* ou *percrebrescere*. Il n'est toutefois possible pour aucun d'entre eux de démontrer qu'ils sont associés à une origine nécessairement populaire, y compris lorsqu'ils sont étymologiquement liés à cette idée. *Fama* est sans aucun doute le plus utilisé d'entre eux : très souvent modulée, elle renvoie d'abord à une version, parmi d'autres, soutenue par diverses sources ; son champ sémantique peut toutefois aussi être réduit ou accru : elle désigne alors soit une simple histoire en circulation, soit l'ensemble de ce qui a circulé à propos de tel ou tel sujet.

Les verbes de pensée, par contre, sous-entendent manifestement plus de précisions en ce qui concerne soit l'origine de l'information, soit la manière dont elle a été obtenue. Leur sens a pour conséquence qu'ils sont liés à des hypothèses ou des interprétations particulières, d'où, peut-être, cette plus grande régularité dans la manière dont ils sont utilisés. *Credere* est ainsi majoritairement le verbe des hypothèses politiques qui ne peuvent avoir été formulées que par des sources relativement proches du pouvoir ; Tacite ne l'utilise d'ailleurs presque qu'au passé dans les *Annales*, comme pour signaler qu'il s'intéresse principalement à ce qui s'est pensé sur le moment : il considérait sans doute que leur caractère contemporain donnait plus de poids à ces diverses tentatives d'explication, en particulier de la politique de Tibère.

182 Il s'agit ici d'un mécanisme d'*auctoritas* très classique à Rome.

Quant aux autres verbes de pensée, *arbitrari*, *putare*, etc., ils ont tous en commun d'apparaître lorsque la source évoquée avançait un certain nombre d'arguments à l'appui de son affirmation.

Les expressions signifiant le savoir ou l'ignorance sont elles aussi utilisées de manière très particulière par nos deux auteurs. Tacite a notamment tendance à avoir recours à *dubium* ou *ambigere* dans des situations où, précisément, aucun doute ou ambiguïté ne subsiste : soit la tournure utilisée est négative, soit la suite du paragraphe permet de choisir entre les deux membres de l'alternative présentée. Le seul terme qui indique une véritable hésitation dans ses oeuvres est *incertum*, dont les fréquentes occurrences au présent possèdent une nette valeur de bilan. *Constare* semble avoir des caractéristiques similaires à celles d'*incertum* ; sa fonction principale n'est néanmoins pas tant de marquer un accord unanime des sources sur le point en question que d'insister sur le caractère indiscutable de ce qui est raconté : il s'est produit ceci, il n'y a aucun doute à avoir ; ce terme vise donc plus à mettre en valeur l'information ainsi introduite que l'état des sources à son sujet. Pour signaler leur accord ou leur désaccord, ce sont en effet des verbes comme *conuenire* ou *dissentire* qui apparaissent dans le texte.

Tous les termes n'ont toutefois pas de sens particulier plus ou moins marqué. Ainsi *ferre*, *aiunt* ou *dicere* paraissent plus neutres, ce qui leur permet d'introduire des éléments tout en restant relativement à l'arrière-plan, presque comme des incises : cela explique sans doute que le premier accompagne souvent des citations ou des anecdotes, tandis que les deux derniers sont utilisés par Suétone en lien avec des exemples extrêmes : il n'en porte ainsi pas la responsabilité sans pour autant en diminuer l'effet sur son lecteur. Ces exemples, comme les autres, montrent bien cependant que chaque occurrence n'est pas à associer systématiquement à un sens sous-entendu particulier : il convient, à chaque fois, de prendre en compte le contexte pour vérifier que les tendances interprétatives générales présentées ici sont pertinentes pour tel exemple particulier ; il ne s'agit en aucun cas d'une interprétation obligatoire et systématique des termes qui ont été étudiés.

Partie II :

Les choix d'élaboration

Chapitre 3

L'organisation de la matière

La première partie du présent travail a permis de mettre au jour deux particularités de la façon dont nos deux auteurs se présentent et présentent leurs sources. Tout d'abord, en ce qui concerne la figure auctoriale, la différence de vocabulaire décelable entre les oeuvres correspond à un choix différent du rôle assumé officiellement par Tacite et Suétone : le premier se fait plus discret, car il paraît surtout soucieux de guider son lecteur ; le second est, lui, nettement plus visible, car il met clairement en avant son personnage de chercheur consultant divers documents. De même, pour les termes utilisés afin de désigner les sources consultées et/ou utilisées, la ligne de partage n'est pas tant entre nos auteurs qu'entre nos auteurs et leurs sources. De fait, même lorsque l'activité est la même (l'écriture d'ouvrages d'histoire), celle-ci est envisagée selon deux perspectives différentes : les sources transmettent, Tacite et Suétone présentent ou rappellent à la mémoire.

Ces deux caractéristiques amènent de nouvelles interrogations. En effet, si l'attitude face aux sources est la même, l'autoprésentation, elle, diverge sensiblement : peut-on en conclure que Suétone adopte une posture plus visiblement "scientifique" parce que le genre biographique était considéré comme moins sérieux, moins étayé que l'histoire proprement dite ? à l'inverse, Tacite se fait-il figurer dans son propre texte comme une sorte de guide pour le lecteur, parce que la densité du genre historique nécessiterait de souligner son déroulement narratif ? Emerge ici une question qui ne peut être éludée, celle du genre pratiqué par nos deux auteurs.

Nous avons vu en introduction que, si les Anciens faisaient clairement la différence entre histoire et biographie[1], Tacite et Suétone travaillaient néanmoins sur le même sujet et avec des méthodes similaires : toute comparaison entre eux est donc valide. Il est toutefois très clair à la lecture qu'ils ont disposé différemment de leur matière dans leurs oeuvres : or que de tels choix procèdent très vraisemblablement de ce qu'ils ne pratiquent pas le même

1 *Cf*. introduction, p. 14-15.

genre. Avant d'examiner la façon dont ils ont traité dans le détail leur sujet, il convient donc d'étudier comment ils l'ont adapté aux contraintes formelles qui se sont imposées à eux. En effet, si Tacite procède chronologiquement, Suétone, lui, fait également intervenir la notion de catégories : on peut ainsi être tenté d'assigner au genre historique le premier type de développement et le second au genre biographique. Une étude de ces deux macrostructures paraît dès lors tout à fait appropriée pour tenter d'évaluer le poids qu'a eu chaque choix formel. On s'intéressera ensuite aux thèmes développés par l'un et l'autre, en se demandant aussi si leur choix a été dicté par des contraintes génériques.

1. La présentation matérielle du récit

a) La question de l'ordre chronologique

Dans un article où il présente les deux types d'historiographie pratiqués durant l'Antiquité[2], P. Jal explique le recours privilégié à une présentation année par année des événements par ses divers avantages : elle suivait l'ordre naturel des choses, donnait des repères clairs au lecteur, permettait d'aborder tous les sujets de manière systématique ; en outre, elle correspondait au *flumen orationis* préconisé par Cicéron et se prêtait davantage à des bilans récapitulatifs. Cette analyse correspond tout à fait aux oeuvres de notre *corpus*, qui sont toutes soit entièrement, soit partiellement chronologiques. Un examen plus poussé montre cependant qu'il ne s'agit en aucun cas d'un cadre rigide, y compris quand il est le seul adopté par l'auteur.

i. Les *Histoires* et la virtuosité du retour en arrière

Commençant la rédaction des *Histoires*, Tacite a choisi comme point de départ non la mort de Néron, mais le 1er janvier 69, début du consulat de Galba et Titus Vinius[3]. Cela lui permettait de se concentrer sur la chute de Galba et la rapide succession d'Othon et de Vitellius. Il lui était néanmoins nécessaire de rappeller ce qui était advenu auparavant, car les

2 "Historiographie annalistique et historiographie thématique dans l'Antiquité classique : quelques remarques" in *Revue des Etudes Latines* 75 (1997), p. 27-37.

3 Le choix de ce point de départ a vraisemblablement été dicté par une volonté de faire écho aux *Histoires* de Salluste, en commençant lui aussi par une annonce des consuls : *cf.* F. Münzer, "Die Entstehung des Historien des Tacitus" in *Klio* 1 (1901), p. 300-330. Pour une analyse détaillée des chapitres introducteurs de cette oeuvre, *cf.* aussi M. Fuhrmann, "Das Vierkaiserjahr bei Tacitus" in *Philologus* 104 (1960), p. 250-278.

premiers événements qu'il allait rapporter en découlaient directement[4]. Les *Histoires* commencent donc par un retour en arrière à valeur de bilan sur ce qui a suivi la mort de Néron et la situation au moment de ce consulat ; il est annoncé clairement par une intervention de l'auteur à la première personne et se clot par une formule qui reprend les premiers mots de l'oeuvre[5]. Le récit tel qu'annoncé au début par l'historien commence alors véritablement et se poursuit en suivant l'ordre chronologique jusqu'à la mort de Galba, avec la notice nécrologique du défunt empereur[6].

Cette solution d'un état des lieux préliminaire était assez simple à trouver[7]. Toutefois le récit de la période antérieure au début de la narration n'était pas le seul obstacle à surmonter afin de procéder de manière chronologique. L'Année des Quatre Empereurs a en effet été particulièrement riche en événements d'importance, qui se sont parfois déroulés de manière simultanée : c'est ainsi que, au même moment, Vitellius prépare la marche de son armée vers l'Italie, Galba adopte Pison en espérant ramener ainsi l'ordre et Othon élabore son coup d'Etat[8]. La première séquence de l'oeuvre résoud une partie de ces problèmes, en se concentrant sur les développements romains ; mais cela impliquait de mettre totalement de côté, pendant ce temps, tout ce qui survenait, là aussi depuis le 1er janvier, en Germanie. Tacite est donc forcé de procéder à un deuxième retour en arrière[9] ; il justifie lsa place par le fait que ce serait alors seulement que l'ensemble des Romains aurait connu tous les détails de la révolte des armées de Germanie[10]. Le récit ne remonte donc pas tant le cours du temps pour

4 Tacite en avait pleinement conscience, même s'il ne le dit pas explicitement : *cf. Hist*. I 4.1 : *Sed antequam destinata componam, repetendum uidetur...*, "Mais avant d'écrire ce dont j'ai l'intention de traiter, il me semble qu'il faut revenir sur...".

5 *Cf. Hist*. I 11.3 : *Hic fuit rerum Romanarum status cum Seruius Galba iterum, Titus Vinius consules incohauere annum*, à comparer avec *Hist*. I 1.1 : *Initium mihi operis Seruius Galba iterum, Titus Vinius consules erunt*.

6 *Cf. Hist*. I 49.2-4.

7 Salluste y a eu recours à deux reprises, pour le *Catilina* (*cf*. Sall., *Cat*. 4.5 : *De cuius hominis moribus pauca prius explananda sunt quam initium narrati faciam*, "Mais il me faut exposer d'abord les moeurs de cet homme avant de commencer mon récit") et le *Bellum Iugurthinum* (*cf*. Sall., *BJ* 5.3 : *Sed priusquam huiuscemodi rei initium expedio, pauca supra repetam quo ad cognoscendum omnia inlustria magis magisque in aperto sint*, "Mais avant de raconter le début de cette affaire, je vais retourner un peu en arrière afin de faciliter la compréhension en rendant de plus en plus visibles tous les faits éclatants")

8 *Cf*. P. Grimal, *Tacite*, Paris, 1990, p. 204 : "alors que, en effet, de l'avis général, l'une des tâches essentielles de l'historien est de "suivre l'ordre des temps" (Cic., *De Or.* II 63), comment pourra-t-il y parvenir lorsque les événements qu'il doit exposer se sont produits au même moment en différents lieux du monde ?"

9 *Cf. Hist*. I 51.1 : *Nunc initia causasque motus Vitelliani expediam*, "A présent, je vais raconter les débuts et les causes du soulèvement vitellien".

10 *Cf. Hist*. I 50.1 : *Trepidam urbem ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul ueteres Othonis mores pauentem nouus insuper de Vitellio nuntius exterruit, ante caedem Galbae suppressus, ut tantum superioris Germaniae exercitum desciuisse crederetur*, "La ville, toute tremblante et effrayée à la fois par l'atrocité du crime qui venait d'être commis et par les anciennes moeurs d'Othon, fut tout à fait terrorisée par une nouvelle supplémentaire à propos de Vitellius, qu'on avait réprimée avant le meurtre de Galba, afin de faire croire qu'il

raconter ce qui avait jusque là été laissé de côté : c'est le lecteur qui apprend au même moment que les Romains, c'est-à-dire après le meurtre de Galba, ce qu'il en était véritablement de la situation en Germanie Supérieure ; le cours de la narration est à la fois rompu et maintenu. Une succession chronologique classique est rétablie au moment du retour à la situation à Rome, avec, là aussi, un écho le signalant : elle débute en effet avec la surprise créée par le comportement d'Othon, quand le "décrochage" avait eu lieu au moment où les Romains craignaient qu'il ne reprît ses anciennes moeurs[11]. Il y a donc, pour cette séquence également, un début conçu selon un motif circulaire, avant un développement tout à fait linéaire.

La proclamation de Vitellius ne fut cependant pas le seul événement advenu contemporainement durant cette année, puisqu'il n'en fut pas le dernier empereur : il fallait également intégrer à la narration ce qui se passait en Orient, car ce fut ce qui amena à l'avènement de Vespasien. Tacite aurait alors parfaitement pu adopter le même procédé que pour l'arrivée au pouvoir de Vitellius : suivre l'ordre chronologique jusqu'au suicide d'Othon et l'arrivée des vainqueurs à Rome ; puis annoncer un retour en arrière sur la situation en Orient et reprendre le cours de son récit au moment où la proclamation de Vespasien serait arrivée jusqu'à Vitellius. Mais ce serait oublier que Vespasien était destiné à ramener l'ordre dans l'empire : or de tels bouleversements, sinon dans la pensée antique, du moins dans la pratique historiographique, sont généralement annoncés à l'avance au lecteur ; ce faisant, sa réception du texte acquiert une orientation téléologique. Le début du livre II présente dès lors une structure particulièrement complexe : il s'ouvre sur une annonce, d'ores et déjà, du rétablissement de l'ordre[12] ; elle n'est pas la première, car on en trouve une autre en *Hist*. I 50.4, dans le discours indirect attribué qui présente Othon et Vitellius comme également funestes à l'Etat[13]. Cette annonce permet un changement de scène, en suspendant le récit de l'affrontement entre les deux prétendants ; elle passe alors en Orient, au moment où Titus,

s'agissait seulement de la défection de l'armée de Germanie Supérieure."

11 *Cf. Hist*. I 71.1 : *Otho interim contra spem omnium non deliciis neque desidia torpescere*, "Othon, pendant ce temps, contrairement toute attente, ne s'engourdit ni dans les délices, ni dans la paresse" ; à mettre en parallèle avec *Hist*. I 50.1 : *urbem... ueteres Othonis mores pauentem*.

12 *Cf. Hist*. II 1.1 : *Struebat iam fortuna in diuersa parte terrarum initia causasque imperio*, "Déjà la fortune édifiait, à l'autre bout du monde, les débuts et les raisons d'un empire".

13 *Erant qui Vespasianum et arma Orientis augurarentur et ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama solusque omnium ante se principum in melius mutatus est*, "Il y avait des gens qui annonçaient Vespasien et l'armée d'Orient et, de même que Vespasien était plus puissant que les deux autres, de même ces gens redoutaient une autre guerre et d'autres désastres. Et la rumeur publique à propos de Vespasien était ambiguë, car il fut le seul de tous les princes qui le précédèrent à avoir changé en mieux."

parti pour Rome, apprend la nouvelle de la mort de Galba. Il y a sans doute là un léger retour en arrière, dissimulé par le jeu sur la diffusion de l'information : l'Orient est éloigné de Rome, un certain temps se passe donc avant que les nouvelles de la capitale n'y parviennent[14] ; le lecteur a dès lors presque l'impression que la partie orientale de l'empire en est encore à apprendre la mort de Galba, alors qu'un deuxième affrontement va se produire. Ce passage présente ainsi une sorte de superposition des divers temps de la narration : l'annonce du meurtre de l'empereur actualise le passé ; le conflit présent entre Othon et Vitellius reste en arrière-plan, produisant un fort contraste ; enfin, une nouvelle prédiction du rétablissement de l'ordre par Vespasien, via l'oracle de Paphos, laisse également apparaître le futur à venir dans la décision de Titus de rentrer en Judée[15]. Ce n'est qu'alors que le retour en arrière se fait plus manifeste, avec une présentation de Vespasien et Mucien, ainsi que de l'état de leurs forces à la mort de Néron ; comme pour le bilan de la situation au 1er janvier 69, un phénomène d'écho permet de signaler le retour au point de départ, c'est-à-dire à l'arrivée de Titus en Judée[16] : les armées d'Orient ont prêté serment à Othon, mais elles savent aussi que Vitellius se prépare à l'affronter ; elles envisagent ainsi déjà de faire de leur général un nouveau compétiteur, mais leurs chefs préfèrent attendre.

A partir de ce point, Tacite doit donc mener de front le récit d'événements ayant eu lieu sur deux scènes non seulement différentes, mais aussi géographiquement très éloignées. Reprenant l'affrontement entre Vitellius et Othon où il l'avait laissé, il le poursuit linéairement jusqu'au voyage du vainqueur à Rome. Il se sert alors de l'annonce de la prestation de serment des armées d'Orient en faveur du nouvel empereur pour basculer sur cette scène géographique ; il le fait d'autant plus facilement que, déjà, des rumeurs qui circulaient parlaient aussi de Vespasien : le fait que Vitellius sorte de sa torpeur à son nom est alors une annonce de ce qui va suivre[17]. De fait, le récit continue de suivre son cours chronologique, mais loin de Rome cette fois, jusqu'à la proclamation du premier Flavien et sa préparation de

14 P. Cosme, dans *L'Année des quatre empereurs*, Paris, 2012, p. 111, estime que Titus, qui était alors à Corinthe, a dû apprendre la nouvelle vers le début du mois de février.

15 C'est, notamment, le sentiment de J. Hellegouarc'h, dans ses notes pour l'édition Budé des *Histoires* de Tacite : "Il ne paraît guère douteux, en tout cas, que Tacite a bien voulu donner à cet épisode du voyage de Titus un rôle annonciateur des événements à venir." (p. 148) A propos de ce passage, E. Courbaud déclare, dans *Les Procédés d'art de Tacite dans les* Histoires, Paris, 1918, p. 147 : "tous les acteurs sont présentés en même temps ; c'est comme une sorte d'intrigue qui se noue".

16 *Cf. Hist*. II 6.1 : *Antequam Titus aduentaret...*, à rapprocher de *Hist*. II 4.2 : *Titus, aucto animo, ad patrem aduectus...*

17 *Cf. Hist*. II 73 : *etsi uagis adhuc et incertis auctoribus, erat tamen in ore famaque Vespasianus ac plerumque ad nomen eius Vitellius excitabatur*, "bien que ce fût grâce à des propagateurs encore vagues et peu certains, Vespasien occupait cependant les bouches et la rumeur publique et, bien souvent, à son nom, Vitellius se réveillait."

la guerre. Tacite joue alors sur un effet de contraste pour revenir en Italie au moment où Vitellius, arrivant dans la capitale, s'enfonce de plus en plus dans la débauche[18]. Il y a donc eu là un léger retour en arrière, puisque les événements romains ont lieu pendant les préparatifs des flaviens. Le cours chronologique du récit n'est repris qu'en *Hist*. II 96.1, avec l'annonce de la défection de la III^{ème} légion.

Le problème qui se pose dès lors n'est plus tant celui de la simultanéité des événements que celle de la multiplication des lieux géographiques où se déroule l'action. Ce point est quelque peu hors de cette sous-partie, car il ne concerne pas directement les questions de déroulement chronologique ; il est néanmoins intéressant de l'inclure ici, car il présente des caractéristiques que l'historien reprendra ensuite, en les adaptant, dans les *Annales*. Dans un premier temps, il profite du passage d'un livre à un autre pour passer en Illyrie et relater le conseil de guerre des généraux flaviens. Puis, ce procédé étant d'un usage nécessairement limité, il a recours à celui qu'il avait déjà utilisé afin d'évoquer pour la première fois le voyage de Titus : la circulation de l'information et sa réception par les divers protagonistes. La trahison de Lucilius Bassus, emportant avec lui la flotte de Ravenne, en est un bon exemple : elle permet de passer à la situation à Rome lorsque Vitellius l'apprend[19], puis au reste de l'armée vitellienne lorsque c'est au tour de Fabius Valens[20]. Même chose en *Hist*. III 54.1, lorsque c'est la nouvelle de la défaite de Crémone qui arrive à Rome[21] : la circulation de l'information correspond ainsi, en quelque sorte, à la "circulation" de la narration.

18 *Cf. Hist*. II 87.1 : *Dum haec per prouincias a Vespasiano ducibusque partium geruntur, Vitellius contemptior in dies segnitiorque*..., "Tandis que ces actions étaient menées dans les provinces par Vespasien et les chefs de son parti, Vitellius, de jour en jour plus méprisable et plus indolent,...".

19 *Cf. Hist*. III 36.2 : *Atque illum in nemore Aricino desidem et marcentem proditio Lucilii Bassi et defectio classis Rauennatis perculit ; nec multo post de Caecina adfertur mixtus gaudio dolor et desciuisse et ab exercitu uinctum*, "Et ce fut alors qu'il se trouvait, oisif et indolent, dans le bois d'Aricie que l'atteignit la nouvelle de la trahison de Lucilius Bassus et de la défection de la flottte de Ravenne ; et peu après, il apprit avec une douleur mêlée de joie qu'à la fois Caecina avait quitté son parti et été mis aux fers par l'armée."

20 *Cf. Hist.* III 40.1 : *Fabius interim Valens multo ac molli concubinarum spadonumque agmine segnius quam ad bellum incedens, proditam a Lucilio Basso Rauennatem classem pernicibus nuntiis accepit*, "Pendant ce temps, Fabius Valens, accompagné d'une colonne nombreuse et indolente de concubines et d'eunuques, progressait avec trop de nonchalance pour quelqu'un qui allait à la guerre et apprit par des courriers rapides que Lucilius Bassus avait livré la flotte de Ravenne."

21 *At Vitellius, fractis apud Cremonam rebus, nuntios cladis occultans dissimulatione remedia potius malorum quam mala differebat*, "De son côté, Vitellius, après la destruction de son parti à Crémone, cacha les nouvelles du désastre, différant par cette dissimulation plutôt les remèdes aux maux que les maux eux-mêmes."

ii. Jeu sur la circulation des nouvelles et repères temporels dans les *Annales*

Le début des *Annales* présentait sensiblement le même problème narratif que celui des *Histoires* : malgré son choix de faire commencer son oeuvre à la mort d'Auguste, Tacite ne pouvait en effet pas passer sous silence tout ce qui était advenu auparavant. Il n'a cependant pas choisi, comme dans son ouvrage précédent, de faire un bilan de la situation à la veille de l'avènement de Tibère : il a présenté son sujet en justifiant à la fois son point de départ et le rapide retour en arrière qu'il nécessitait. Son introduction esquisse en effet le tableau d'une historiographie dont la qualité n'a fait que se dégrader, d'abord avec le règne d'Auguste, puis davantage encore avec celui de ses prédécesseurs[22] ; cela justifie à la fois le moment où il a décidé de commencer (l'historiographie antérieure est trop partiale à partir du règne de Tibère) et son récit accéléré du règne d'Auguste (puisqu'il a été encore relativement bien traité avant lui). L'historien ne fait cependant pas un véritable résumé de ce dernier, mais ne parle que des thèmes sur lesquels il reviendra par la suite : le comportement d'Auguste pendant la guerre civile (*Ann*. I 2.1-2) et, une fois parvenu au pouvoir, sa recherche désespérée d'un héritier (*Ann*. I 3.1-5) pour que son régime lui survive. Apparaît alors le discours indirect, attribué à la majorité des Romains, mais circulant sous forme de rumeurs[23], qui présente les qualités et les défauts de Tibère et Agrippa Postumus ; ce faisant, il y a là comme une annonce du problème qui se posera dès qu'Auguste aura rendu l'âme.

Le récit en lui-même commence donc en I 5.1, avec l'aggravation de la maladie du vieil empereur, puis sa mort et sa succession. Le rythme narratif est alors nettement plus lent que précédemment ; l'historien continue néanmoins d'avoir recours au procédé de "retour en arrière éclair" qui lui avait permis de résumer en quelques paragraphes le règne d'Auguste. C'est ainsi que le récit d'un possible voyage du Princeps à Planasie pour voir son petit-fils est

22 *Cf. Ann*. I 1.2 : *Sed ueteris populi Romani prospera uel aduersa claris scriptoribus memorata sunt ; temporibusque Augusti dicendis non defuere decora ingenia, donec gliscente adulatione deterrentur. Tiberii Gaique et Claudii ac Neronis res florentibus ipsis ob metum falsae, postquam occiderant recentibus odiis compositae sunt*, "Mais les succès ou les échecs de l'ancien peuple romain ont été rappelés par d'illustres écrivains et, pour raconter les temps d'Auguste, les beaux esprits ne manquèrent pas, jusqu'à ce qu'ils en soient détournés par l'adulation croissante. L'histoire de Tibère, Caligula, Claude et Néron fut fausse à cause de la peur tant qu'ils étaient eux-mêmes au sommet et composée sous l'effet d'une haine récente après qu'ils ont été tués."

23 *Cf. Ann*. I 4.2 : *Pars multo maxima imminentes dominos uariis rumoribus differebant*, "Une part de beaucoup la plus grande comparait ses possibles maîtres dans des diverses rumeurs". Sur la façon dont Tacite utilise les rumeurs au début des *Annales*, *cf*. I Shatzman, "Tacitean Rumours" in *Latomus* 33 (1974), p. 549-578 ; sur son attitude vis-à-vis de ce type de matériau, *cf*. M.-A. Giua, "Sul significato dei *rumores* nella storiografia di Tacito" in *Rivista storica italiana* 110 (1) (1998), p. 38-59.

relaté par le biais d'un discours indirect assimilé à une rumeur[24] ; la densité des informations, qui se succèdent rapidement, donne à nouveau une impression d'accélération, à laquelle la formule *utcumque se ea res habuit* met brutalement un terme. Le même procédé peut être décelé pour l'exécution d'Agrippa Postumus, releguée dans une proposition subordonnée, avant un passage immédiat au rapport de Tibère au Sénat à ce sujet ; le raisonnement sur le comportement d'Auguste vis-à-vis de ses proches constitue alors une sorte de transition vers un retour en arrière ; celui-ci se manifeste lorsque le centurion vient au rapport et que Sallustius Crispus fait comprendre à Tibère qu'il vaut mieux ne pas porter l'affaire en place publique. Les funérailles d'Auguste donnent alors à Tacite la possibilité de se servir à nouveau de la rumeur publique[25] pour effectuer une dernière évocation de son règne ; réapparaît alors la question de son comportement pendant les guerres civiles[26], déjà abordée lors du premier résumé d'*Ann*. I 2.1.

Arrivé à ce point de son récit, l'historien se retrouve alors peu ou prou dans la même situation que lors de la multiplication des fronts dans les *Histoires* : les révoltes des légions de Pannonie et de Germanie l'obligent à de fréquents changements de lieux, sans qu'il y ait, dans un premier temps, de véritable lien narratif entre eux. Il a alors recours au même procédé que dans son ouvrage précédent, c'est-à-dire s'appuyer sur la circulation d'une même information, ici la nouvelle de la mort d'Auguste, pour changer de scène. C'est ainsi qu'il signale la dégradation de la situation en Pannonie à partir du moment où l'on y sait que le vieil empereur n'est plus[27]. De même, si le soulèvement des légions de Germanie est présenté comme ayant eu lieu *isdem ferme diebus* (*Ann*. I 31.1), c'est la nouvelle du décès impérial qui déclenche les troubles[28] ; un peu plus loin, sa réception par Germanicus[29], occupé à effectuer le cens des Gaules, permet un nouveau changement de scène et une focalisation sur ce personnage. Plus tard, le retour à Rome se fera lui aussi via la circulation des informations sur l'état des deux

24 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.1 : *Rumor incesserat...*, "Une rumeur s'était répandue...".

25 *Cf.* Tac., *Ann*. I 9.1 : *Multus hinc ipso de Augusto sermo*, "À partir de là, on discuta beaucoup sur Auguste lui-même".

26 *Cf. Ann*. I 10.1-5. Le second thème du premier résumé, celui de la succession d'Auguste, est déjà réapparu avec l'exécution d'Agrippa Postumus.

27 *Cf. Ann*. I 16.2 : *Castris aestiuis tres simul legiones habebantur, praesidente Iunio Blaeso, qui, fine Augusti et initiis Tiberii auditis, ob iustitium aut gaudium intermiserat solita munia*, "Trois légions occupaient ensemble des quartiers d'été, sous le commandement de Iunius Blaesus, qui, lorsqu'on apprit la mort d'Auguste et le début du règne de Tibère, en raison de la suspension des affaires publiques ou de sa joie, avait interrompu les tâches habituelles."

28 *Cf. Ann*. I 31.4 : *Igitur, audito fine Augusti...*, "Par conséquent, ayant appris la mort d'Auguste...".

29 *Cf. Ann*. I 33.1 : *Interea Germanico, per Gallias, ut diximus, census accipienti, excessisse Augustum adfertur*, "Pendant ce temps, on apporte à Germanicus, qui, comme nous l'avons dit, recevait le cens de par les Gaules, la nouvelle qu'Auguste était mort."

révoltes[30]. Par la suite, peut-être parce qu'il considérait que l'alternance des divers lieux géographiques était acquise pour le lecteur, Tacite n'hésitera plus à passer d'un endroit à l'autre sans véritable transition[31].

Dès lors, le récit suivra un cours relativement simple et chronologique, comparé à la façon dont le début des *Histoires* a été conçu[32]. Cela n'a rien d'étonnant, en raison du titre de l'oeuvre, qui met l'accent sur une présentation année par année du matériau historique. Des nuances sont néanmoins à souligner. Tout d'abord, si le modèle annalistique est assez fidèlement suivi dans la première hexade, R. Syme a montré que ce n'est plus le cas lorsque le texte reprend sous Claude ; il l'explique non par un changement de source, ni par une amélioration du talent de Tacite, mais par une adaptation de sa pratique historiographique à l'évolution de son sujet : le règne de Tibère, encore proche de la période républicaine, pouvait encore être relaté au moyen de la forme par excellence adoptée par les historiens de cette période ; ceux de Claude et Néron, au pouvoir clairement dynastique, requéraient une approche plus souple[33]. La succession des événements reste donc globalement chronologique, mais leur disposition au sein des différents livres s'émancipe, en quelque sorte, d'un cadre annuel suivi moins rigoureusement.

A cela, il est possible d'ajouter que l'"ancrage" des événements eux-mêmes à l'intérieur d'une année n'impliquait manifestement pas de véritable précision temporelle[34]. Le caractère allusif des descriptions géographiques de Tacite a souvent été souligné par les chercheurs, au point qu'il est parfois difficile de déterminer avec exactitude le lieu d'un événement[35]. La même remarque peut être faite pour les repères temporels : certes, l'assignation des diverses actions à une année et leur succession permet d'en déduire le moment où elles ont probablement eu lieu. Il n'en demeure pas moins qu'aucune date proprement dite, hors l'entrée en fonction des consuls, n'est donnée tout au long du text ; les seules exceptions sont le triomphe de Germanicus sur les Chérusques, les Chattes et les

30 *Cf. Ann*. I 46.1 : *At Romae, nondum cognito qui fuisset exitus in Illyrico et legionum Germanicarum motu audito*..., "Mais à Rome, alors qu'on ne savait pas encore quelle fin avait fait la situation en Illyrie et qu'on avait entendu parler du soulèvement des légions de Germanie...".

31 *Cf.* par exemple *Ann*. I 48.1 (*At Germanicus*...) pour le retour aux préparatifs d'une expédition "purificatrice" chez les Germains.

32 Il est fort probable que la suite des *Histoires* devait suivre un cours semblable à celui des *Annales*, tel qu'il est déjà perceptible à partir des livres IV et V.

33 *Cf.* R. Syme, *Tacitus*, Londres, 1958, p. 253-271.

34 *Cf.* P. Grimal, *op. cit*., p. 265 : "la chronologie des événements n'est pas marquée avec rigueur".

35 *Cf.* par exemple, pour l'*Agricola*, W. S. Hanson, "Tacitus' *Agricola* : an archeological and historical study" in *ANRW* II 33.3, p. 1741-1784 ; pour les *Histoires*, *cf.* R. Syme, *op. cit*., p. 157-166.

Angrivariens, ainsi que l'exécution de Titus Sabinus[36]. Les divers épisodes se succèdent en étant reliés entre eux par des expressions comme *per idem tempus*, *eodem anno*, *inter haec*, etc. Une étude du début du livre IV illustre parfaitement cette manière de procéder :

- IV 1.1 : annonce des consuls pour l'année 23 (*Caio Asinio, Caio Antistio consulibus*).
- IV 4.1 : la prise de toge virile de Drusus III est signalée comme ayant eu lieu *anni principio.*
- IV 4.2 : l'annonce par Tibère de son intention de visiter les provinces est introduite par *exim.*
- IV 13.1 : l'aide aux villes de Cibyra et Aegion a lieu immédiatement après les funérailles de Drusus II car elle apparaît un moyen, pour Tibère, de ne pas se laisser aller au chagrin (*At Tiberius, nihil intermissa rerum cura, negotia pro solaciis accipiens*...).
- IV 13.2 : le procès de Vibius Serenus est introduit par un simple *et.*
- IV 14.1 : la confirmation du droit d'asile pour les sanctuaires de Samos et de Coos est datée par *is quoque annus*.
- IV 14.3 : l'expulsion des acteurs d'Italie est introduite par *dehinc*.
- IV 15.1 : la mort d'un des jumeaux de Drusus II et celle de Lucilius Longus est datée par *idem annus*.
- IV 16.1 : la recherche d'un nouveau *flamen Dialis* est présentée comme ayant eu lieu *sub idem tempus.*
- IV 17.1 : annonce des nouveaux consuls pour l'année 24 (*Cornelio Cethego, Visellio Varrone consulibus*).
- IV 18.1 : le procès de Caius Silius est présenté comme ayant eu lieu après les insinuations de Séjan sur l'émergence d'un "parti d'Agrippine", au moyen de l'expression *qua causa*.
- IV 21.1 : le procès de Calpurnius Pison est introduit par *dehinc*.
- IV 22.1 : l'affaire Plautius Silvanus est introduite par *per idem tempus*.
- IV 23.1 : la fin de la guerre contre Tacfarinas est introduite par *is demum annus*.
- IV 27.1 : la répression de la révolte servile de Brindes est datée de *eadem aestate* ; cela permet aussi de fixer un *terminus ante quem* pour la fin de la guerre relatée juste

36 Respectivement en *Ann*. II 41.2 et IV 70.1 ; la date de l'exécution de Titus Sabinus est surtout donnée parce qu'elle a eu lieu un 1er janvier, jour où la tradition voulait qu'on n'exécute personne, sous peine de mauvais présage pour toute l'année à venir.

avant.

- IV 28.1 : le second procès de Vibius Serenus est introduit par *isdem consulibus*.
- IV 31.1 : on peut déduire que le refus de Tibère de faire condamner Caius Cominius a eu lieu ensuite, car il est présenté comme une sorte de "relâche" dans la succession des procès.
- IV 31.3 : le procès de Publius Suilius est introduit par *at*.
- IV 31.4 : le procès de Catus Firmius a dû le suivre, puisqu'il s'est conclu par *eadem poena*.
- IV 34.1 : annonce des consuls pour l'année 25 (*Cornelio Cosso, Asinio Agrippa consulibus*).

Ce relevé des mentions temporelles introduisant de nouveaux événements dans le récit des années 23 et 24 montre bien quelle multiplicité de mentions Tacite peut employer : les très vagues *et* et *at*, les adverbes *exim* et *dehinc*, des expressions de type "à peu près au même moment" (*sub idem tempus*, *per idem tempus*) ou "cette même année" (*is quoque annus*, *isdem consulibus*). Néanmoins, en dehors de l'entrée en charge des consuls, on ne trouve aucune date, ni même de mention suffisamment précise pour identifier le mois où se sont déroulés ces faits. Les mentions les plus claires dont nous disposons ici concernent tout d'abord la prise de toge virile de Drusus III, dont on sait qu'elle a eu lieu *anni principio* ; puis la révolte servile de Brindes est survenue *eadem aestate*, ce qui permet de dater dès lors aussi la fin de la guerre contre Tacfarinas. On notera que ces deux informations se trouvent, dans l'ordre de présentation des événements de l'année, à la place qui correspond au moment évoqué : la première se situe juste après l'annonce des consuls pour l'année 23, la seconde plus ou moins au milieu du récit de l'année 24.

Cette absence de précision temporelle ne permet pas de conclure que Tacite au pire a arrangé les divers événements au hasard, au mieux les a disposés comme cela l'arrangeait le plus. Un examen un peu plus approfondi des mentions les plus vagues permet en effet de déceler un point commun entre elles : elles comportent toutes une référence soit à une action du Sénat, soit à une décision officielle prise par l'empereur :

- la prise de toge virile de Drusus III est l'occasion pour le Sénat de lui décerner les mêmes honneurs qu'avait reçus son frère à la même occasion (*quaeque fratri eius*

Neroni decreuerat senatus repetita).

- l'intention de Tibère d'aller visiter les provinces a manifestement donné lieu à une annonce officielle (*multitudinem ueteranorum praetextebat imperator et dilectus supplendos exercitus*), suivie d'une présentation de l'état des troupes (*percensuitque cursim numerum legionum et quas prouincias tutarentur*).
- l'aide à Cibyra et Aegion fut accompagnée d'un sénatus-consulte (*factaque auctore eo senatus consulta*).
- les divers procès évoqués concernaient des membres de la haute société romaine et eurent donc lieu devant le Sénat.
- Tibère avait laissé aux sénateurs le soin de juger des demandes de confirmation de droit d'asile dans les divers sanctuaires (*cf. Ann*. III 60.1).
- l'expulsion des acteurs a été précédée d'un rapport de l'empereur à ce sujet (*Caesar de immodestia histrionum rettulit*)
- de même, la recherche d'un nouveau *flamen Dialis* pousse Tibère à une allocution à ce sujet devant les sénateurs (*roganda noua lege disseruit Caesar*).
- le récit de la fin de la guerre contre Tacfarinas se conclut par la mention d'un sénateur envoyé porter à Ptolémée un bâton d'ivoire (*cf. Ann*. IV 26.2).
- la révolte servile de Brindes donne lieu à l'envoi en urgence du tribun Staius (*missusque a Caesare propere Staius tribunus*).

Cette particularité amène à penser que, s'il n'est donné aucune information précise sur le moment exact où sont advenus ces événements, leur succession n'est pas aléatoire : elle correspond bien plus probablement à celle où ils apparaissaient dans les *acta senatus*. Déjà, en 1958, R. Syme a démontré que ces compte-rendus des activités du Sénat constituaient la principale source de Tacite dans les *Annales*, en particulier dans la première hexade[37] : il se fondait alors sur la nature des divers sujets évoqués[38] ; la disposition, dans les *Annales*, des informations qui s'y trouvaient dans l'ordre où elles y étaient rapportées conforterait un peu plus, si besoin était, cette hypothèse.

Cette caractéristique permet également une autre déduction : si Tacite a aussi suivi l'ordre dans lequel les événements étaient mentionnés dans les *acta senatus*, il aurait très bien

37 *Cf.* R. Syme, *op. cit*., p. 271-287.

38 *Cf.* R. Syme, *op. cit*., p. 278 : "The first hexad of the *Annales* contains an abundance of information patently deriving from the official protocal and only there to be discovered."

pu les dater plus précisément. Peut-être a-t-il voulu, en se contentant d'expressions relativement vagues, éviter cette monotonie dont P. Jal souligne qu'elle fut reprochée dès l'Antiquité à l'histoire annalistique[39]. Il est sûr qu'il devait être certain que cela ne poserait pas de problème à son public et, dès lors, à sa réputation comme historien, sans quoi il aurait procédé différemment. Cela veut dire qu'un ouvrage d'histoire, pour les Anciens, était très loin de devoir consister en une succession de dates au sein d'une chronologie rigoureusement établie. L'ordre qui préside à la présentation des événements est un ordre de succession, pas un ordre de datation ; la chronologie est relative et non absolue. Voilà qui explique sans doute la division des *Annales* en groupements thématiques mise au jour par O. Devillers dans *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*[40] : cet éminent spécialiste de Tacite a démontré que la dernière oeuvre de l'historien est à analyser selon des unités plus vastes que de simples épisodes, caractérisées par un même thème ; ainsi, l'accession au pouvoir de Tibère est narrée sous l'angle du peu d'enthousiasme des Romains pour leur nouvel empereur et de la fragilité consécutive de la position de ce dernier. Or une telle conception n'est possible que si la chronologie des faits n'est pas une préoccupation majeure de l'auteur, voire même est presque totalement absente de son esprit. La périodisation de l'oeuvre ne se fait pas tant en fonction de dates majeures qu'en termes de glissement d'un thème à un autre[41].

Tacite suit donc bien, dans les *Annales* comme dans les *Histoires*, un ordre chronologique. Il ne s'agit pas pour autant d'un cadre préalable qu'il devrait penser d'abord et serait ensuite tenu de respecter scrupuleusement. La conséquence de cela est une organisation de son matériau selon une succession temporelle relativement vague, qui met dès lors bien plus en évidence la succession thématique étudiée par O. Devillers. Se dégage, là encore, une idée déjà présente chez ce chercheur, celle de l'inutilité, voire de la contre-productivité de la distinction entre un Tacite historien et un "Tacite artiste" : c'est parce que Tacite ne concevait pas l'histoire comme une succession chronologique qu'il l'a écrite comme une succession thématique ; il ne s'agissait pas de rechercher un compromis entre conceptions historiographiques et écriture littéraire, car elles étaient les deux faces d'une même médaille[42].

39 *Cf.* P. Jal, *art. cit*.

40 Coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994.

41 *Cf.* l'analyse minutieuse qu'en fait, livre après livre, O. Devillers, *op. cit.*, p. 25-97. Cela n'empêche toutefois pas date et glissement de parfois coincider, par exemple lorsque la dégradation du règne de Tibère est présentée comme une conséquence de la mort de Drusus II.

42 *Cf.* O. Devillers, *op. cit*., p. 7 : "démarche artistique et historiographique paraissent complémentaires et se retrouvent dans ce qu'on appellera la "dimension narrative" des *Annales*". Il s'agit ici de la façon dont Tacite procède pour convaincre le lecteur de la justesse de son récit (*cf.* "l'historien se fait une idée du passé et l'écrivain persuade de la justesse de celle-ci", *ibid*.), mais cette phrase s'applique également tout à fait à la

iii. La succession chronologique et ses problèmes dans les *Douze Césars* de Suétone

Les *Vies des douze Césars* ont eu un succès immédiat qui ne s'est pas démenti par la suite : il leur a valu d'être beaucoup copiées et, dès lors, relativement bien conservées. Elles s'ouvrent pourtant sur une lacune, unique, mais fort dommageable, car elle nous prive, en plus du début du *Diuus Caesar*, de la préface de l'oeuvre[43]. Nous ne disposons donc pas de texte de Suétone expliquant ses intentions au moment d'écrire son oeuvre ; cela explique qu'elle ait donné lieu à de nombreuses interprétations, tentant d'établir un plan commun à toutes les biographies ou au contraire remettant en cause cette idée[44]. En effet, seul *Aug.* 9.1 fournit une déclaration quelque peu précise sur la manière dont le biographe a décidé de procéder :

> *Proposita uitae eius uelut summa, partes singillatim neque per tempora sed per species exsequar, quo distinctius demonstrari cognoscique possint*[45].

Cette affirmation ne concerne explicitement que la *Vie d'Auguste*, mais elle est valable aussi pour le reste de l'oeuvre. Beaucoup de biographies ont en effet été manifestement construites selon le même principe d'alternance de parties chronologiques (*per tempora*) et de parties catégorielles (*per species*) : en règle générale, le début de la *Vie* suit le cours du temps jusqu'au moment de l'arrivée au pouvoir, puis le récit poursuit catégorie par catégorie ; le fil temporel ne reprend qu'au moment de la mort de l'empereur.

---

conception et à la réalisation formelles de l'oeuvre ainsi produite.

43 H. Ailloud, dans la préface à son édition pour la CUF, p. xvii, pense qu'elle provient de la perte d'un quaternion entre le VI^{ème} et le IX^{ème} siècle : en effet, Jean Lydus signale, au VI^{ème} siècle, que l'ouvrage était dédié au préfet du prétoire Septicius Clarus, ce qui veut dire qu'il était encore intact à ce moment-là ; à l'inverse, le plus ancien manuscrit des *Vies*, le *Memmianus*, qui date du IX^{ème} siècle, commence par une majuscule ornée, comme s'il s'agissait de son début "normal" : la perte avait donc déjà eu lieu à ce moment-là.

44 Depuis l'ouvrage, à présent assez critiqué, de Fr. Leo, *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer litterarichen Form*, Leipzig, 1901, on peut citer, entre autres, celui de E. Cizek, *Structures et idéologie dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977 ou encore les articles de J.-M. Croisille, "L'art de la composition chez Suétone, d'après les *Vies* de Claude et de Néron" in *Annali dell' Istituto italiano di studi storici* 2 (1969/1970), p. 73-87 et de Fr. Bérard, "Le portrait de l'empereur et le plan des *Vies* de Suétone" in M. Ledentu, (éd.) *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain. Mélanges offerts au professeur G. Achard*, Lyon, 2007, p. 231-250.

45 "Tel un plan de sa vie fait comme de haut, je vais en exposer les parties une à une et pas chronologiquement, mais regroupées en catégories, afin qu'elles puissent être exposées et portées à la connaissance du lecteur avec suffisamment de netteté."

Dans *Suétone historien*, J. Gascou souligne combien ce choix du biographe a fini par constituer un obstacle majeur à une présentation historique des faits évoqués. L'adoption d'une progression par catégories a en effet eu pour conséquences que le même fait peut être relaté plusieurs fois à des titres et des endroits divers ; la perspective est parfois même radicalement différente ; la chronologie et ce qu'elle peut impliquer d'évolution disparaissent totalement au profit de la mise en avant de "thèmes" qui recouvrent indistinctement toutes les périodes de la vie ; de nombreuses *species* se présentent sous la forme d'énumérations qui mettent tous les faits sur le même plan et conduisent à des bilans superficiels là où des conclusions plus pertinentes pourraient être tirées[46]. Se poser la question du chronologique dans les *Vies des douze Césars* peut dès lors sembler étonnant, car tout va à l'encontre d'une telle progression. Pourtant, ces biographies ont bel et bien été construites avec un cadre temporel, y compris à des endroits où l'on s'y attendrait le moins.

Tout d'abord, la distinction *per tempora* / *per species* signifie bien sûr que certaines parties des *Vies* sont chronologiques. Le début de chaque biographie suit ainsi un ordre similaire d'un empereur à un autre, qui correspond aux étapes successives de sa vie jusqu'à son arrivée au pouvoir : ascendants (des plus lointains aux plus récents), enfance, jeunesse et carrière[47]. A l'autre extrémité du texte, la partie qui concerne sa mort est elle aussi caractérisée par une reprise du chronologique, en raison des développements qui l'accompagnent systématiquement : la mort de Claude est ainsi précédée de détails sur ses remors et les préparatifs d'Agrippine (*Cl*. 43.1-44.2) et suivie des mesures pour sa succession et sa divinisation (*Cl*. 45.1-2). Ces deux parties sont importantes pour l'ensemble de la biographie, car elles constituent respectivement les prémisses du règne et la "révélation" de l'ensemble de la vie de l'empereur[48]. Les développements qui les accompagnent et la brièveté des règnes de Galba, Othon et Vitellius expliquent dès lors pourquoi ces *Vies* sont presque entièrement chronologiques. La *Vie d'Othon*, en particulier, aborde, dès l'arrivée au pouvoir, les tentatives de négociations avec Vitellius, puis l'entrée en guerre : les premières mesures, qui auraient pu donner lieu à catégorisation, ne sont pas du tout abordées, ce qui donne l'impression qu'aucune n'a été prise, faute de temps ; or Tacite en mentionne un certain nombre, visant notamment à rétablir la concorde à Rome[49]. Dans le *Galba* et le *Vitellius*, les catégories

46 *Cf*. J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984, p. 390-437.

47 *Cf*. par exemple dans le *Tiberius* : 1.1-4.7 : ascendants ; 5.1-6.6 : enfance ; 7.1-6 : jeunesse ; 8.1-9.5 : début de sa carrière.

48 *Cf*. Fr. Bérard, *art. cit*., p. 246-248.

49 *Cf*. Tac., *Hist*. I 71.1-75.2 et 77.2-78.2.

n'occupent que quelques paragraphes[50], le reste étant chronologique.

Les parties *per tempora* ne sont cependant pas les seules où apparaît un principe de succession temporelle, car celui-ci est également présent au sein du pur catégoriel. Une étude attentive du contenu de chaque rubrique met en effet en évidence que son matériau n'est pas présenté au hasard de la plume, mais bien souvent de manière chronologique. Les victimes que Néron fit dans son entourage sont ainsi évoquées hors de tout contexte chronologique[51], mais leur mention se fait dans l'ordre de leur disparition : Claude (*Nero* 33.1-2), Britannicus (*Nero* 33.2-7), Agrippine (*Nero* 34.1-8), sa tante Domitia (*Nero* 34.9), Octavie (*Nero* 35.3-4), Poppée (*Nero* 35.5). Un autre bon exemple de ce souci du chronologique qui persiste dans le catégoriel sont les très nombreux retours en arrière sur la jeunesse de l'empereur : le but est de montrer que les vices qui s'exprimèrent après son arrivée au pouvoir étaient déjà présents auparavant. La phrase qui introduit la description des vices de Tibère à Capri en est tout à fait représentative :

> *Ceterum secreti licentiam nanctus et quasi ciuitatis oculis remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit ; de quibus singillatim ab exordio referam*[52].

Suétone ne se contente pas ici d'annoncer que la retraite loin de Rome permit à Tibère de donner libre cours à ses vices : il revient sur une période qu'il avait relatée assez favorablement, pour en pointer désormais les aspects négatifs. Ces rétrospections ne représentent pas des contradictions dans un portrait qui serait partout uniforme : elles signalent au contraire une prise en compte de l'écoulement du temps et d'une certaine action du pouvoir suprême sur le personnage (ses vices étaient certes déjà présents, mais ils ne s'exprimaient pas autant avant la proclamation comme empereur).

En vérité, même s'il est partiellement dissimulé par l'organisation catégorielle du matériau, le principe chronologique est à la base du plan de chaque biographie. Beaucoup d'entre elles signalent en effet un basculement du règne vers le pire, voire le catastrophique.

50 Les paragraphes 12 à 15, sur un total de vingt-trois, pour le *Galba* et 11 à 14 pour le *Vitellius*, sur un total de dix-huit.

51 Elles sont précédées d'une rubrique sur les folles dépenses de Néron (*Nero* 30.1-32.7) et suivies de la liste de ses victimes appartenant à son cercle de proches (*Nero* 35.7-12).

52 "Mais après avoir obtenu la licence que confère le secret et comme si le regard de la cité avait été détourné, il laissa enfin s'échapper en même temps tous ses vices, qu'il avait longtemps mal dissimulés ; je vais les rapporter un à un, en reprenant depuis le début." (Suet., *Tib*. 52.1)

Tibère est le meilleur exemple de cela, car son règne a été pensé, sans doute dès Sénèque[53], en deux parties, la première plutôt bonne, la seconde de pire en pire[54]. Cette conception a également été appliquée à Néron, avec son fameux *quinquennium*, période de cinq ans où les Romains reconnaissaient qu'il avait bien gouverné ; elle se serait terminée au moment de la mort de Burrus et du retrait de Sénèque[55]. Suétone reprit cette idée de règne en deux parties dans la répartition de ses catégories et la généralisa à l'ensemble des empereurs : son choix de traiter d'abord des vertus, puis des vices de chacun d'eux, avec une césure clairement marquée[56], conduit en effet à envisager leurs règnes comme une série de dégradations. Seul échappe à ce schéma Othon, dont nous verrons plus loin que le biographe cherche à le réhabiliter[57]. Or cette évolution en mal dessine sans nul doute une chronologie, que le regroupement des catégories tente de signifier. Une des conséquences de cette tentative est le déplacement, d'un côté ou de l'autre de la césure, de faits qui ont eu lieu en réalité avant ou après le "basculement". J. Gascou a très bien montré comment, pour Octave-Auguste, Suétone a filtré les diverses informations à sa disposition pour noircir le jeune ambitieux et rehausser la clémence du vieil empereur[58] ; le même procédé est à l'oeuvre dans le *Tiberius* : toutes les bonnes décisions de ce règne sont présentées avant la retraite à Capri ; cela conforte dans l'esprit du lecteur l'idée que, à partir du moment où il quitte Rome, Tibère se désintéresse totalement des affaires publiques[59]. De tels procédés ne s'expliquent que par une volonté de cohérence chronologique quant au portrait d'ensemble du caractère de l'empereur : la succession des catégories est censée suivre son évolution au fil des ans. La meilleure preuve de la prééminence de ce principe temporel tant dans la conception de ces biographies que dans leur lecture est les griefs que ces déplacements valent à Suétone : pour lui reprocher de ne pas avoir présenté tel fait *à sa place chronologique*, il faut avoir compris, même inconsciemment, que c'est ce principe qui domine ; ces anachronismes seraient en effet sans conséquence si la présentation par catégories l'emportait clairement sur tout le reste.

53 *Cf.* M.-A. Giua, "Una lettura della biografia svetoniana di Tiberio" in *ANRW* II 33.5 (1991), p. 3733-3747.

54 Pour Suétone, le basculement se fait avec la mort de Germanicus, puis de Drusus II (*cf. Tib*. 39.1). Tacite signale la mort de Drusus II comme un tournant du règne (*cf. Ann*. IV 1.1), mais c'est surtout celle de Livie qui aurait enlevé tout frein à l'empereur (*cf. Ann*. V 3.1).

55 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 51.1.

56 *Cf.* (pour les biographies de notre *corpus*) *Cl*. 29.1 ; *Nero* 19.5 ; *Gal*. 14.1 ; *Vit*. 10.2.

57 *Cf.* chapitre 6, p. 328-332. Cette conception en deux parties touche également l'*Auguste*, mais selon un procédé contraire, puisqu'on passe d'une partie négative à une partie entièrement positive. C'est aussi le cas du *Vespasien* et du *Titus*, où une amélioration est nettement signalée.

58 *Cf.* J. Gascou, *op. cit*., p. 173-249.

59 *Cf.* Suet., *Tib*. 41 : *Regressus in insulam rei publicae quidem curam usque adeo abiecit ut...*, "Revenu dans l'île, il abandonna qui plus est tout souci de l'Etat au point de..".

b) La question des catégories

i. L'originalité des *Vies des douze Césars*

La chronologie chez Suétone dépasse donc le cadre des seules parties *per tempora* : elle agit aussi sur l'organisation de l'ensemble des paragaphes, ainsi qu'à l'intérieur de certains d'entre eux. Cela ne signifie cependant pas qu'il faille nier que la majeure partie de la plupart des biographies d'empereurs soit présentée selon un autre principe : en *Aug*. 9.1, Suétone parle aussi de *species* et le fait est que les caractéristiques des divers règnes sont abordées non chronologiquement, mais par catégories[60]. Il y a donc, à partir du moment où le protagoniste parvient au pouvoir, effectivement un abandon manifeste et assumé du *continuum* narratif et chronologique ; souvent, le passage à un nouveau thème est signalé par les premiers mots du paragraphe, qui forment une sorte de *titulus*[61].

Tout comme le plan d'ensemble que Suétone aurait suivi pour chaque *Vie*, on a essayé d'en trouver un spécifique à la partie *per species* : un consensus a fini par se dégager en faveur d'une opposition entre d'une part les vertus publiques et d'autre part les vices privés[62]. Fr. Bérard, dans son étude attentive des portraits d'empereur[63], a bien montré les obstacles à un tel schéma : dans la *Vie de Claude*, notamment, l'attribution de toutes les décisions de l'empereur à l'influence de ses femmes et de ses affranchis mêle indissolublement vie publique et vie privée. Le principe d'organisation général demeure donc celui du basculement, par une dégradation du comportement du protagoniste ou par le passage de l'auteur à la présentation des éléments négatifs de son règne[64]. Cette volonté de contraste peut expliquer la succession, juste avant ledit point de basculement, de catégories sans véritable lien entre elles. Ainsi, toujours dans le *Diuus Claudius*, après avoir traité des titres honorifiques accordés par

60 Sur les raisons et les conséquences de ce choix, en particulier dans l'arrangement des diverses catégories entre elles, *cf*. L. Braun, "Vitellius und Tiberius bei Tacitus und Sueton" in *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft* 16 (1990), p. 205-219.

61 *Cf*. par exemple le début de la rubrique sur la haine de Tibère pour ses proches : *Odium aduersus necessitudines in Druso primum fratre detexit*, "Sa haine pour ses proches, il la dévoila d'abord contre son frère Drusus" (Suet., Tib. 50.1). L'expression *odium aduersus necessitudines* fait bien sûr partie de la première phrase, mais sa position annonce aussi le thème de l'ensemble du chapitre, donnant ainsi son nom à toute la catégorie.

62 *Cf*. notamment W. Schmidt, *De Romanorum inprimis Suetonii arte biographica*, diss. Marburg, 1891.

63 *Cf*. Fr. Bérard, *art. cit*.

64 E. Cizek, dans *Structures et idéologie dans les* Douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, p. 56-65, nie aussi l'opposition vertus publiques / vices privés, mais au motif que Suétone développe beaucoup plus ces derniers, ce qui est une façon de reprendre quand même cette division, en en soulignant le déséquilibre.

Claude et ses mesures concernant les liens entre mondes civil et militaire (*Cl.* 24.1-25.2), Suétone aborde : les décisions contre les affranchis ingrats et pour les esclaves malades (*Cl.* 25.3-4) ; la régulation des déplacements dans les villes (*Cl.* 25.5) ; la création de cohortes de vigiles à Pouzzoles et Ostie (*Cl.* 25.6) ; les mesures contre l'usurpation de la citoyenneté romaine (*Cl.* 25.7-8) ; les précisions sur le statut des provinces (*Cl.* 25.9-10) ; l'expulsion des chrétiens de Rome (*Cl.* 25.11) ; l'anecdote où des ambassadeurs germains furent autorisés à aller s'asseoir au théâtre avec les sénateurs (*Cl.* 25.12) ; quelques mesures religieuses (*Cl.* 25.13) et le respect du rituel des Fétiaux lors de la conclusion de traités (*Cl.* 25.14). Tous ces sujets sont globalement en lien avec le maintien d'un certain ordre public, mais c'est bien leur seul point commun. Le biographe semble dès lors avoir abordé indistinctement les thèmes qu'il n'avait pas encore eu le temps de traiter et qu'il voulait intégrer dans la "bonne" partie du règne de Claude.

Il est toutefois possible de distinguer la récurrence de certains thèmes : tout d'abord, les mêmes catégories reviennent globalement d'une *Vie* à l'autre, ce qui permet de comparer aisément les empereurs entre eux[65]. Ce n'est toutefois pas leur seul point commun : certains thèmes sont en effet abordés presque toujours dans le même ordre, créant ainsi des motifs secondaires reconnaissables. C'est le cas au moment de la présentation des vices de chaque empereur : sont alors abordés successivement la nourriture, les pratiques sexuelles, l'attirance pour l'argent et la haine contre les proches[66]. Tous les maillons de cette chaîne ne sont pas obligatoirement abordés (l'élimination des proches disparaît dans le *Diuus Claudius*, tout comme les pratiques sexuelles dans le *Vitellius*) ; toutefois l'ensemble formé est clairement reconnaissable[67]. Néanmoins, là encore, la présence de ces motifs récurrents n'est pas non plus accompagnée de cloisonnements : certains d'entre eux apparaissent parfois au sein de catégories plus vastes et se combinent avec des thèmes différents. Le *Nero* présente ainsi la famille proche de l'empereur dans la série qui porte sur ses nombreux meurtres de proches ; de

65 Pour une étude poussée de ces différences, parfois subtiles, *cf.* E. Cizek, *op. cit.*, p. 65-104. *Cf.* aussi la remarque d'A. Momigliano, *The Developpement of Greek Biography*, Harvard, 1971², p. 12, sur le sens général de cette récurrence : "it gives us something to think about that Hellenistic and Roman biographers often wrote series of biographies of men of the same type - generals, philosophers, demagogues - and therefore seem to have cared more for the type rather than for the individual."

66 *Cf.* dans le *Tiberius* : nourriture (42.2-6), sexe (43.1-45.2), argent (46.1-49.2), élimination des proches (50.1-54.4) ; dans le *Diuus Claudius :* nourriture (32.1-33.2), sexe (33.4), *ferocia* (34.1-6) ; dans le *Nero* : nourriture (27.2-4), sexe (28.1-29.2), argent (30.1-32.7), élimination des proches (33.1-35.7) ; dans le *Vitellius* : nourriture (13.1-6), *saeuitia* et élimination des proches (14.1-6).

67 Un autre bon exemple est constitué par la rubrique familiale : *cf. Tib*. 7.3-5 (femmes et enfants) ; *Cl.* 26.1-2 (fiancées), 26.3-8 (épouses), 27.1-6 (enfants), 28.1-2 (affranchis) ; *Nero* 35.1-5 (épouses), 35.6 (fille) ; *Gal*. 5.2 (femme et enfants) ; *Otho* 3.1-4 (mariage avec Poppée) ; *Vit*. 6.1-3 (femmes et enfants).

même, celle de Tibère apparaît dans le début *per tempora* de cette *Vie* et non dans les *species*[68].

Cette manière souple d'avoir recours aux catégories amène à remettre en question leur cantonnement à la partie *per species*. Une études attentive du début censément chronologique de chaque biographie montre en effet qu'il présente indubitablement une dimension catégorielle. Cette caractéristique est particulièrement visible dans le *Tiberius*, car elle amène Suétone à prendre des libertés avec la chronologie, dans une partie pourtant *per tempora* : sont ainsi successivement présentés les ancêtres de l'empereur (*Tib*. 1.1-4.7) ; puis son enfance et son adolescence (*Tib*. 5.1-7.2) ; ses deux mariages et les enfants qu'il en a eus (*Tib*. 7.3-5) ; la mort de son frère (*Tib*. 7.6) ; ses premières charges civiles (*Tib*. 8.1-2) ; ses premières charges militaires (*Tib*. 9.1-5) ; le récit passe ensuite à l'épisode de la retraite-exil à Rhodes. Pour globalement chronologiques que soient ces neuf premiers paragraphes, il n'en demeure pas moins que la succession temporelle n'y est pas respectée dans le détail : à les lire sans rien connaître de la vie de Tibère, son frère paraît mourir jeune et sa carrière politique n'avoir commencé qu'après ; de même, le mariage avec Julie a eu lieu pendant cette carrière et non avant. Suétone a donc en réalité procédé ici plus ou moins comme dans la partie *per species* ; il a cherché à traiter systématiquement la période de la vie de Tibère qui a précédé son arrivée au pouvoir et, pour ce faire, il l'a abordée par thèmes à traiter : ascendants, enfance et adolescence, famille proche, premières charges civiles, premiers commandements militaires. La mort de Drusus aurait interrompu la présentation des débuts brillants du futur empereur et, dès lors, diminué l'effet d'incompréhension produit par le départ soudain pour Rhodes[69] : le biographe a donc choisi de la faire figurer avec les épouses et les enfants, dérogeant ainsi à une stricte chronologie.

Par ailleurs, certaines catégories sont traitées après le récit de la mort de l'empereur. Or celle-ci signale une reprise du *per tempora* ; le confirme le fait que presque toutes les biographies se terminent par un paragraphe présentant les réactions de certaines personnes à l'annonce du décès[70]. La question est dès lors : pourquoi ces thèmes sont-ils traités pour ainsi

68 Cette position s'explique aisément par l'âge déjà mûr de Tibère lors de son arrivée au pouvoir ; c'était aussi le cas pour Claude, mais Suétone, dans son cas, a pourtant traité cette rubrique dans les *species*, revenant même sur les diverses fiançailles de sa jeunesse.

69 Le récit de son séjour sur l'île commence par *Tot prosperis confluentibus*, "Alors que tant de succès affluaient en masse..." (*cf*. Suet., *Tib*. 10.1).

70 *Cf. Tib*. 75.1-5 (suit un dernier paragraphe, sur le testament de Tibère) ; *Cl*. 45.1-2 (suit un dernier paragraphe, sur les présages ayant annoncé sa mort) ; *Nero* 57.1-4 ; *Gal.* 23 ; *Otho* 12.4-5. Seul le *Vitellius* ne comporte pas ce genre de mention : Suétone a pu considérer que sa description de la façon dont la foule

dire indépendamment de la vie du protagoniste ? Comme l'a bien montré Fr. Bérard, certaines de ces rubriques correspondent au portrait, en particulier physique, de l'empereur : elles contribuent, comme le récit de sa mort, à donner de lui au lecteur une dernière image[71] ; Suétone aurait trouvé cette place "différée" au cours de la rédaction du *Nero*, première biographie où elle apparaît. Il y a vraisemblablement là une influence des notices nécrologiques annalistiques, qui devaient faire un rapide portrait des hommes morts dans l'année[72]. Toutefois certains thèmes abordés entrent difficilement dans ce cadre : par exemple, pourquoi avoir choisi cet endroit-là pour parler de l'éducation et des poèmes de Néron, alors que leur place naturelle était dans la première partie *per tempora* ? De même, le paragraphe sur les goûts homosexuels de Galba, qui clôt la *Vie* de cet empereur, donne l'impression d'un ajout de dernière minute sans véritable lien avec ce qui précède.

La place de ces catégories "hors cadre" a, dès lors, des répercussions sur celle qui devrait signaler un retour au chronologique : le récit de mort. Celui-ci apparaît en effet non plus comme le début de la troisième et dernière partie de la biographie, mais comme une sorte de suspension temporaire du catégoriel : elle serait justifiée par l'approche de la fin de la biographie, entraînant le traitement de cet élément incontournable. On en vient ainsi à se demander si elle ne serait pas finalement une catégorie comme les autres, avec cette spécificité que sa place serait fixe. Le fait est que d'autres *species* présentent cette caractéristique : la partie catégorielle commence ainsi toujours par la présentation des premières mesures du règne[73] et la présentation des ancêtres de chaque empereur peut être considérée comme une sorte de *species* initiale ; la place de ces deux catégories paraît dès lors elle aussi relativement fixe. L'absence de *titulus* pourrait aller à l'encontre d'un statut catégoriel, mais une étude attentive de la partie centrale montre qu'il n'est pas systématique et peut tout à fait être omis[74]. En vérité, l'argument majeur qui fait reprendre le *per tempora* au moment du décès est le développement narratif conséquent qui accompagne ce récit : Suétone

l'insulta et le maltraita avant son exécution rendait ces précisions inutiles.

71 *Cf.* Fr. Bérard, *art. cit*., p. 246-247. Il considère très justement le récit de la mort de l'empereur comme le révélateur de leur nature profonde : les bons empereurs meurent dans leur lit, les mauvais empereurs sont assassinés.

72 *Cf.* chez Tacite, *Hist*. I 49.2-4 pour Galba, II 50.1 pour Othon et III 62.1-2 pour Vitellius, mais aussi *Ann*. VI 51.1-3 pour Tibère.

73 *Cf.* Suet., *Tib*. 26.1-5 ; *Cl*. 11.1-8 ; *Nero* 10.1-5 ; *Gal*. 11.2 ; *Vit*. 10.1-2. La *Vie d'Othon* est totalement chronologique et ne présente donc pas de catégorie traitant explicitement des premières mesures du règne de cet empereur.

74 *Cf.* par exemple la rubrique sur la *ciuilitas* de Tibère, qui commence ainsi : *Verum liberatus metu ciuilem admodum inter initia ac paulo minus quam priuatum egit*, "Mais, libéré de cette crainte (*scil*. que Germanicus décide de prendre le pouvoir par la force en s'appuyant sur l'armée de Germanie), il se comporta au début de manière tout à fait civile et presque comme un simple citoyen." (Suet., *Tib*. 26.1)

évoque notamment la fin du règne en général, les derniers jours de l'empereur, puis sa mort en elle-même, ce qui en fait une section assez longue. Aucune *species* ne contient de récit continu de cette ampleur, mais certaines s'en approchent toutefois beaucoup. La catégorie des crimes de Néron contre ses proches développe ainsi notablement la façon dont il s'en est débarrassé : l'assassinat d'Agrippine, en particulier, couvre deux pages de l'édition de la CUF[75]. Rien ne s'oppose donc véritablement à voir dans les passages sur la mort de l'empereur une marque du catégoriel dans le chronologique : la fin de chaque biographie présente les mêmes caractéristiques que son début, mais de manière plus accentuée en raison du portrait final.

L'organisation *per species* ne consiste donc pas en un simple "découpage" de la matière en thèmes distincts : il s'agit surtout de regrouper les informations selon des points communs, de manière relativement indépendante du *continuum* narratif ou chronologique. La possibilité, pour Suétone, de faire ce choix met ainsi en évidence la façon dont le genre biographique était conçu à son époque. Une continuité narrative n'était manifestement pas nécessaire, sinon les *Douze Césars* auraient suivi le même modèle que les biographies de Plutarque. Le principal était d'aborder une série de thèmes attendus, un peu comme lorsque Tacite mentionne une information non parce qu'il la pense vraie, mais parce qu'elle est largement diffusée : ces présupposés expliquent la récurrence de la plupart des catégories d'une *Vie* à l'autre et "l'air de famille" que leur reconnaît J. Gascou[76]. Cette conception avait l'avantage de le libérer de la contrainte chronologique et explique peut-être l'accent mis par le biographe sur sa posture de chercheur et le sérieux de ses recherches : si la chronologie est le critère essentiel d'évaluation de la valeur "scientifique" d'une oeuvre historique, ne pas en faire son unique principe organisationnel nécessite de signaler autrement l'acuité de l'ouvrage produit. Suétone était-il en outre le premier à procéder ainsi ? Fr. Leo affirmait qu'il avait repris une pratique déjà présente à l'époque hellénistique et qui dériverait d'une conception aristotélicienne de la biographie[77] ; mais cette théorie a depuis été remise en question, en particulier parce qu'il ne reste rien ou presque des biographies hellénistiques[78] ; des biographies de Cornélius Népos, il ne nous est parvenu que la série des vies de généraux étrangers et celle d'Atticus et de Caton ; quant à la pratique romaine du I^er^ siècle, bien que

75 *Cf.* Suet., *Nero* 34.1-8. Il faut sans doute voir là l'influence des *exitus*, ces récits relatant la mort des victimes des mauvais empereurs : Agrippine n'est certes pas un personnage positif, mais elle est une victime de Néron et c'est cette mort-là qui fait de lui un matricide.

76 *Cf.* J. Gascou, *op. cit.*, p. 350.

77 *Cf.* Fr. Leo, *op. cit*.

78 *Cf.* l'étude minutieuse qu'A. Momigliano, *op. cit.*, *passim*.

bien attestée, elle a été elle aussi totalement perdue[79]. Pour A. Momigliano, le principe de sélection thématique de la matière représente un des fondements du genre biographique[80] ; cette idée l'amène à envisager une origine érudite à la présentation catégorielle[81], qui correspond d'autant mieux au cas de Suétone qu'il a été l'auteur de très nombreux ouvrages d'érudition. Il est également probable qu'il ait été influencé par les *laudationes funebres*, qui suivaient vraisemblablement le plan des exercices de rhétorique consistant à faire l'éloge d'un personnage : or ceux-ci amenaient l'élève à procéder thème par thème, jusqu'à avoir épuisé leur sujet, comme le montre très bien un passage du *De Oratore*[82]. Qu'il ait donc ou non été le premier à procéder ainsi, Suétone est sans aucun doute l'héritier de diverses traditions littéraires, perceptibles dans son oeuvre.

ii. Le catégoriel chez Tacite

Cette remise en question d'une stricte séparation entre *tempora* e t *species* chez Suétone amène à redéfinir ce qui relève du catégoriel au sein d'une narration historique. Celui-ci paraît en effet se manifester lorsqu'un sujet récurrent n'est pas traité tout au long du récit[83], mais dans des unités plus circonscrites. Cette plus grande délimitation et cette récurrence sont parfois accentuées par une place relativement fixe (par exemple en fin d'année) ; elle souligne à son tour la relative indépendance temporelle et narrative de ces passages : un traitement systématique au même endroit signale en effet que leur insertion dans le récit ne dépend ni d'une logique narrative (suspens, contraste, etc.), ni d'un impératif chronologique (ces sujets sont abordés à cette place-là, quel que soit le moment où ils ont eu lieu).

79 *Cf.* A. Momigliano, *op. cit*. p. 86-87, pour un survol des quelques fragments grecs qui pourraient ressembler au type suétonien.

80 *Cf.* A. Momigliano, *op. cit.*, p. 11 : "this seems to be the paradoxical character of biography : it must always give *partem pro toto* ; it must always achieve completeness by selectiveness."

81 *Cf.* A. Momigliano, *op. cit*. p. 12 : "The basic distinction between the two subjects (*scil*. entre histoire et *archeologia*/*philologia*/*antiquitates*) was that history dealt mainly with political and military events and was written in a chronological order, whereas erudition dealt with almost anything else - from personal names to religious ceremonies - and prefered systematic survey to chronological order. (...) We have also to ask what is the relation between biography and erudition."

82 *Cf.* Cic., *De Or.* II 342-348. Le *Panégyrique de Trajan* de Pline le Jeune fournit un très bon exemple de la façon méthodique dont procède un éloge.

83 Comme le sont, par exemple, les thèmes principaux mis en évidence par O. Devillers dans *L'Art de la persuation*, *op. cit.*, *passim*. La dimension catégorielle de certains passages de Tacite contribue bien sûr aussi au développement de ces thèmes principaux ; elle ne les isole en aucun cas du reste du récit, en particulier de son sens global.

Or cette définition plus ouverte s'applique tout à fait à certains passages des *opera maiora* de Tacite. L'ensemble de leur texte y échappe, bien entendu : c'est notamment le cas de la quasi totalité de ce qui nous est parvenu des *Histoires*, dont le début est uniquement construit, nous l'avons vu, selon des impératifs spatio-temporels[84]. La chronologie souple des *Annales* s'y prête davantage, à deux notables exceptions près. Tout d'abord, l'alternance entre les affaires extérieures et les affaires intérieures, souvent mise en évidence dans les plans que proposent certaines éditions avant chaque livre[85], ne peut y être rattachée : les guerres et autres affaires diplomatiques ne sont en effet pas véritablement évoquées au moment où elles ont lieu, mais au moment où elles sont abordées au sénat[86] ; c'est donc la chronologie, telle qu'elle était représentée dans les *acta senatus*, qui a présidé à leur insertion dans le récit et non un véritable principe d'alternance entre les deux[87]. Pour des raisons similaires, les interventions directes du narrateur ne peuvent être considérées comme une sorte de catégorie qui interviendrait ponctuellement : elles sont, certes, détachées du chronologique, qu'elles ont pour effet de suspendre, mais c'est le contenu du récit qui les suscite ; elles sont donc intrinsèquement liées au narratif et n'ont pas d'autonomie propre. La même caractéristique amène également à exclure les divers excursus.

En revanche, les éléments qui relèvent clairement de la tradition annalistique sont très facilement assimilables à des catégories. Il s'agit en particulier des notices nécrologiques, des mentions d'honneurs conférés, des cérémonies instaurées ou des bâtiments (re)construits. Ces sujets sont bien souvent traités en fin d'année, mais sans y être explicitement liés[88] ; en général, ils sont introduits dans le texte par une expression de type *eodem anno*, trop vague pour constituer une véritable datation. Tacite écrit ainsi, à la fin de la première année de règne de Tibère :

> *Eodem anno Iulia supremum diem obiit, ob impudicitiam olim a patre Augusto Pandateria insula, mox oppido Reginorum, qui Siculum fretum accolunt, clausa.* (Suit un retour sur la vie de Julie I.) *Idem annus nouas caerimonias accepit, addito sodalium Augustalium sacerdotio, ut quondam Titus Tatius retinendis*

84 Les fragments des livres perdus des *Histoires* ne présentent aucune trace de catégoriel, même s'il est fort probable que Tacite y ait eu périodiquement recours pour les règnes de Flaviens.

85 *Cf.* par exemple celle de la CUF.

86 Ce qui provoque donc de fréquents retours en arrière.

87 O. Devillers, *op. cit*., p. 261-286, avait déjà mis en évidence le lien thématique entre affaires extérieures et affaires intérieures : le récit des campagnes militaires fait écho aux thèmes développés lorsque la scène se passe à Rome, et les souligne un peu plus.

88 P. Grimal, *op. cit*., p. 265, parle, à leur sujet, d'"appendices".

Sabinorum sacris sodales Titios instituerat. (...) *Ludos Augustales tunc primum coeptos turbauit discordia ex certamine histrionum*[89].

La relation entre la mort de Julie, l'instauration d'un nouveau culte et la célébration de nouveaux jeux est difficilement perceptible : certes, toutes trois sont en lien avec Auguste, mais c'est là leur seul point commun. Par ailleurs, rien ne justifie chronologiquement leur mention en fin d'année, puisqu'elles ne sont pas datées précisément. L'impression que donne ce passage est celle d'une volonté, de la part de Tacite, de mentionner coûte que coûte ces informations dans l'année où elles se sont produites[90] : faute de date précise, il aurait choisi de le faire juste à la fin[91]. Ce faisant, il se conforme, au moins pour les nécrologies, à la tradition annalistique, dont on sait qu'elle faisait, en fin d'année, une liste des grands hommes disparus. C'était peut-être également le cas des honneurs reçus et des bâtiments restaurés, d'où leur place avec elles dans le texte. Outre leur place plus ou moins fixe[92], un autre élément plaide en faveur d'un statut catégoriel de ces passages : bien souvent aussi, ils débutent par des formules identiques ou similiaires, dont la fonction se rapproche dès lors de celle des *tituli* suétoniens[93].

Outre l'héritage annalistique contenu dans les *Annales*, d'autres passages peuvent être considérés comme relevant d'une certaine dimension catégorielle. C'est notamment le cas des bilans ou des exposés de la situation à un moment du récit, comme au début du livre IV, "basculement" du règne de Tibère[94]. Ces passages, en particulier quand ils présentent l'état et

89 "La même année mourut Julie, dont les débauches avaient autrefois poussé son père, Auguste, à l'enfermer sur l'île de Pandateria, puis dans la place forte de Rhegium, qui se trouve à côté du détroit de Sicile. (...) La même année reçut de nouvelles cérémonies, car on ajouta le sacerdoce des prêtres augustaux, comme autrefois Titus Tatius, pour conserver les rites sabins, avait institué les prêtres titiens. (...) Les Jeux Augustaux, commencés alors pour la première fois, furent troublés par une discorde issue d'une lutte entre histrions." (Tac., *Ann*. I 53.1-54.2)

90 *Cf. Ann*. IV 71.1 : *Ni mihi destinatum foret suum quaeque in annum referre*..., "Si je n'avais pas eu l'intention de rapporter chaque fait dans son année...".

91 Il adopterait alors une pratique similaire à celle de Suétone énumérant indistinctement les bonnes actions qu'il n'a pas pumentionner dans une catégorie, avant de passer à l'aspect négatif du règne.

92 Toutes les morts ne sont bien sûr pas mentionnées en fin d'année si elles servent les besoins de la narration : celle de Livie, qui ouvre le livre VI, en est un excellent exemple. De même, si une réfection de bâtiment ou une proposition d'honneurs sont liées à une séance du Sénat particulière, elles apparaissent dans le texte à cette place (*cf.* par exemple *Ann*. III 72.1 pour la permission donnée à Lepidus de restaurer la basilique Emilia et III 72.4 pour les *ornamenta triumphalia* décernés à Junius Blaesus).

93 Cette caractéristique est très visible pour les notices nécrologiques : *cf. Ann.* I 53.1 (*eo anno Iulia supremum diem obiit*) ; III 30.1 (*Fine anni excessere uita insignes uiri*) ; III 75.1 (*Obiere eo anno uiri inlustres*) ; III 76.1 (*Et Iunia* (...) *supremum diem expleuit*) ; IV 15.1 (*Idem annus alio quoque luctu Caesarem adficit*) ; IV 44.1 (*Obiere eo anno uiri nobiles*) ; IV 61 (*Fine anni excessere insignes uiri*) ; IV 71.4 (*Per idem tempus Iulia mortem obiit*) ; VI 10.3 (*Per idem tempus Lucius Piso pontifex* (...) *fato obiit*) ; VI 27.4 (*Obiit eo anno et Marcus Lepidus*) ; VI 39.3 (*Fine anni Poppaeus Sabinus concessit uita*) ; XIII 30.2 (*At Lucius Volusius egregia fama concessit*) ; XIV 19 (*Sequuntur uirorum inlustrium mortes*) ; XIV 47.1 (*Eo anno mortem obiit Memmius Regulus*) ; XVI 17.1 (*Paucos quippe intra dies, eodem agmine Annaeus Mela, Cerialis Anicius, Rufrius Crispinus ac Titus Petronius cecidere*).

94 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 6.1-4. Autres exemples : *Ann*. I 3.6-4.1 ; IV 5.1-4. Les *Histoires* contiennent également ce

la répartition de troupes dans un contexte de guerre, sont bien sûr liés à la narration. Toutefois, ils ne visent pas tant à l'expliquer qu'à la suspendre pour en réaliser un tableau figé[95] ; la suspension du chronologique ainsi engendrée n'est donc pas tant liée au chronologique qu'à une sorte d'automatisme narratif (le bilan des premières années de règne de Tibère, un tableau de la situation à Rome à la mort de Néron, etc.).

Un autre type de passage pose également question : ce sont les suites de procès, de suicides ou d'exécutions, qui émaillent très régulièrement les *Annales*. Elles sont bien sûr totalement en lien avec le récit, dont elles constituent le corps, mais une remarque de Tacite à leur propos amène à s'interroger :

> *Neque sum ignarus a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et poenas, dum copia fatiscunt aut, quae ipsis nimia et maesta fuerant, ne pari taedio lecturos adficerent uerentur ; nobis pleraque digna cognitu obuenere, quamquam ab aliis incelebrata*[96].

L'historien chercher à justifier la présence, dans son oeuvre, de procès et condamnations non mentionnés par d'autres auteurs ; ce faisant, il déclare que, contrairement à eux, il les a jugés suffisamment intéressants ou importants pour que leur souvenir soit préservé (*digna memoratu*)[97]. Cette manière de souligner le caractère inédit de ces éléments nouveaux relève d'une volonté d'exhaustivité ou de quasi exhaustivité qui fait penser à certaines listes érudites de Suétone. Lorsque le biographe cite la correspondance d'Auguste, les passages retranscrits sont présentés comme de simples extraits représentatifs[98], mais leur accumulation donne l'impression qu'il a voulu convaincre par le nombre ; de même, Tacite démontre la cruauté de Tibère ou celle de Néron tout au long de ces listes de condamnés. Le traitement de l'historien est bien sûr différent, mais ces ressemblances méritent également d'être notées[99].

---

genre de passages : *cf. Hist*. I 5.1-11.3 ; II 4.3-4 ; II 11.1-3.

95 Contrairement aux excursus, dont le but est souvent de remettre en perspective le propos.

96 "Et je n'ignore pas que la plupart des historiens a omis les périls courus et les peines de beaucoup, parce qu'ils ont été lassés par leur abondance ou parce qu'ils craignaient que ce qu'ils avaient eux-mêmes trouvé excessif et affligeant ne provoque chez ceux qui les liraient le même dégoût ; pour notre part, nous avons trouvé de nombreux faits dignes d'être rappelés, bien qu'ils n'aient pas été mentionnés par d'autres." (Tac., *Ann*. VI 7.5)

97 Dans les livres sur le règne de Néron, il s'excuse à nouveau de la tristesse et de la monotonie de sa matière, en arguant d'un tribut dû à la mémoire de ses victimes : *cf.* Tac., *Ann*. XVI 16.1-2.

98 *Cf.* Suet., *Tib*. 20.6 et *Cl.* 3.6.

99 P. Jal, *art. cit*., considère également que les anticipations de développements encore à venir relèvent aussi du catégoriel ; *cf.* sa remarque p. 34 : "Lorsqu'il lui arrive d'écrire, dans telle ou telle de ses biographies, "mais tout cela eut lieu plus tard", Plutarque (qui se défend par ailleurs, on le sait, d'être un historien au sens traditionnel du mot) utilise les procédés de l'histoire thématique, au même titre que son contemporain, Suétone, lorsque celui-ci sépare, dans la *Vie de Néron*, le bon et le mauvais empereur et revient en arrière, pour ce faire, dans le cours des événements."

c) Quel récit chez Suétone ?

Le choix d'organiser leur matériau suivant un principe chronologique ou catégoriel ne relève donc pas uniquement du genre historiographique adopté par nos deux auteurs : entrent aussi en compte des préférences personnelles, qui ne les ont pas empêchés de s'approprier et de revisiter le cadre structurel de leurs oeuvres. Cet état de fait est particulièrement visible chez Suétone, qui n'a pas hésité à mélanger chronologique et catégoriel pour parvenir à un résultat original. Cette forme mixte pose néanmoins un dernier problème, car elle paraît peu compatible avec les caractéristiques et les attentes qui accompagnent habituellement un récit. Défini comme une "relation orale ou écrite de faits vrais ou imaginaires"[100], celui-ci est en effet généralement conçu comme une histoire continue, avec un début et une fin ; certains de ses passages sont importants et, dès lors, développés, tandis que d'autres, plus accessoires, seront relatés de manière plus succincte, ce qui permet au lecteur de les identifier comme tels. Or, de ce point de vue, les *Vies des douze Césars* de Suétone se révèlent pour le moins anti-narratives[101].

La seule lecture de plusieurs de ces biographies à la suite met immédiatement en évidence l'entrave à la narration que représentent les choix formels du biographe. Ces obstacles sont particulièrement visibles dans les *Vies* de Galba, Othon et Vitellius, qui sont contemporaines : elles occasionnent en effet de nombreuses redites, ainsi que des ellipses, des contradictions et des incohérences, qui entravent la bonne compréhension du lecteur. Dans le *Galba*, Suétone a ainsi choisi de passer sous silence la proclamation de Vitellius par les légions de Germanie : il ne relaie que la demi-nouvelle que Galba fit circuler à Rome, sur la demande par les soldats d'un autre empereur au Sénat ; ce faisant, il minimise lui aussi l'événement et empêche de bien comprendre pourquoi Galba se dépêche d'adopter Pison et pourquoi c'était une erreur[102]. Le même problème existe au sein de chaque biographie, où la

100 *Cf. Robert de la langue française*, Paris, 2010, p. 2142, *s. v.* "récit".

101 Cela explique peut-être l'embarras visible de P. Jal, *art. cit.*, p. 32, lorsqu'il tente de définir ce qu'il appelle l'"historiographie thématique" : "Quoi qu'on en pense en général, ces auteurs écrivent des ouvrages à certains égards historiques, quant au fond, car c'est bien une sorte d'histoire, une histoire que j'appellerai, faute d'un terme plus adéquat, histoire thématique, histoire découpée en "sujets" particuliers, en rubriques, en catégories spécialisées qu'ils nous offrent."

102 Cf. Suet., Gal. 16.4-17.1. Les légions de Germanie avaient effectivement commencé par en appeler au Sénat, mais c'était pour que leur soulèvement soit mieux accueilli à Rome : *cf.* Tac., *Hist*. I 12.1.

répartition de la matière selon un principe catégoriel conduit de fait aux mêmes obstacles[103]. Elle produit de plus une rupture continuelle du "fil" du récit, alors même que, nous l'avons vu, il y a du chronologique au sein même des catégories. A la rubrique "famille proche" de la *Vie de Claude*, Suétone mentionne par exemple les trois gendres de l'empereur, Néron, Pompeius et Silanus ; il passe ensuite immédiatement aux affranchis, sans donner de précisions sur les circonstances de l'adoption du premier et des condamnations des deux autres[104] : le principe catégoriel a, ici, clairement pris le pas sur la narration. Cet exemple met également en évidence un autre écart du texte suétonien par rapport à la définition traditionnelle du récit : en se contentant d'écrire

> *E generis Neronem adoptauit, Pompeium atque Silanum non recusauit modo, sed et interemit*[105],

Suétone donne l'impression d'un développement "à tiroir" et met tout sur le même plan ; or, Néron est évidemment d'une plus grande importance que Pompeius et Silanus, même à ne s'en tenir qu'à ce qui concerne directement Claude. Ces divers obstacles ont longtemps valu et valent encore trop souvent à Suétone une réputation de "recopieur de fiches"[106] ; elle fut vraisemblablement accrue par le fait que, peu avant, Plutarque a écrit lui aussi des biographies d'empereurs, mais selon un principe narratif qui respecte une parfaite continuité chronologique[107].

Malgré tout, une dimension narrative est clairement décelable chez Suétone. Le doute n'est pas permis au moins pour le début et la fin de chaque biographie : en effet, malgré

103 J. Gascou, *op. cit.*, p. 349-390, a étudié en détail toutes ces répétitions et leurs conséquences. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette partie de son travail s'intitule "La composition et ses limites" et qu'il parle de "récit" d'un côté (en voulant manifestement désigner les parties chronologiques) et de *species* de l'autre : pour lui, les catégories ne sont donc pas du récit. *Cf.* aussi B. Mouchová, *Studie zur Kaiserbiographien Suetons*, Prague, 1967, p. 17-65.

104 *Cf.* Suet., *Cl.* 27.6. Tacite, lui, développe notablement ces épisodes de la vie de Claude : *cf. Ann.* XII 25.1-25.6 pour l'adoption de Néron ; XII 4.1-3 et 8.1 pour le procès et la mort de Silanus. Le récit de l'exécution de Pompius devait être relatée dans un des livres perdus.

105 "Parmi ses gendres, il adopta Néron et non seulement renia Pompeius et Silanus, mais les fit aussi exécuter."

106 *Cf.* le titre donné par E. Cizek à l'une de ses sous-parties dans *Structures et idéologie dans les* Douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, p. 32 : "Suétone travaille sans sa tête et rien qu'avec ses mains." Il s'agit pour lui ici de résumer l'opinion antérieure sur cet auteur et non de s'y associer. A. Wallace-Hadrill, pour sa part, bien que sa monographie soit relativement favorable au biographe, va jusqu'à parler de rejet de la narration pour ce genre de passages : *cf. Suetonius : the Scholar and his Caesars*, Londres, 1983, p. 10-15.

107 Il ne reste de ces biographies que le *Galba* et l'*Othon*, mais le catalogue de Lamprias permet de savoir qu'il avait commencé avec Auguste et fini avec Vitellius (*cf.* K. Ziegler in *RE*, *s. v.* Plut. von Chair., col. 696-702). Or la *Vie d'Othon* continue directement celle de Galba, reprenant le récit là où elle l'avait laissé, alors que Suétone, pour sa part, débute par les ancêtres du futur empereur, son enfance, etc. Cette caractéristique donne à penser à R. Flacelière et E. Chambry, dans la notice à leur édition du *Galba* et de l'*Othon* pour la CUF (p. 133-134), qu'il devait en être de même pour le *Vitellius*.

les éléments catégoriels décelés, ces parties n'en demeurent pas moins globalement chronologiques ; la jeunesse et l'arrivée au pouvoir des empereurs, ainsi que leurs derniers jours sont ainsi relatés sans rupture perceptible et de manière narrativement assez classique. De même, au niveau de l'ensemble des biographies, Suétone prend soin de souligner le début et la fin des diverses dynasties. C'est notamment le cas en *Gal*. 1-2 :

> *Progenies Caesarum in Nerone defecit : quod futurum compluribus quidem signis, sed uel euidentissimis duobus apparuit.* (Suit une liste de présages annonçant la fin des Julio-Claudiens) *Neroni Galba successit nullo gradu contingens Caesarum domum, sed haud dubie nobilissimus magnaque et uetere prosapia*[108]

Ces premières lignes de la *Vie de Galba* montrent bien comment son début ne se contente pas de présenter les ancêtres de l'empereur, mais sert de transition avec les Julio-Claudiens : ces derniers se sont éteints avec Néron ; Galba n'a donc aucun lien avec eux, mais il appartient lui aussi à la vieille noblesse romaine : un certain principe de continuité est par conséquent préservé. Cette question est à nouveau évoquée au début de la *Vie de Vespasien*, où elle sert de premier élément distinctif donné sur les Flaviens[109] : l'ouverture de chaque biographie par une "revue de famille" n'est ainsi pas anodine et sert aussi de facteur de cohérence pour l'ensemble de l'oeuvre.

Le même souci de parvenir à un tout unitaire apparaît au sein des *Vies* individuelles. Suétone évite en effet autant que possible toute rupture brutale, en particulier dans le passage entre la première partie *per tempora* et la partie centrale *per species* : ce sont ainsi les premières mesures de chaque règne qui servent toujours de première catégorie abordée[110] ;

108 "La lignée des Césars s'éteignit avec Néron : il est vrai que d'assez nombreux présages avaient fait voir qu'il en serait ainsi, mais deux furent même tout à fait évidents. (...) A Néron succéda Galba, par aucun degré apparenté à la maison des Césars, mais sans nul doute de la plus haute noblesse et d'un grand et ancien lignage."

109 *Cf.* Suet., *Vesp*. 1.1 : *Rebellione trium principum et caede incertum diu et quasi uagum imperium suscepit firmauitque tandem gens Flauia, obscura illa quidem ac sine ullis maiorum imaginibus, sed tamen rei publicae nequaquam paenitenda, constet licet Domitianum cupiditatis ac saeuitiae merito poenas luisse*, "L'empire, longtemps incertain et presque errant à cause de la rébellion et du meurtre de trois princes, fut enfin recueilli et conforté par la famille Flavia, il est vrai d'une origine obscure celle-là et sans aucun portrait d'ancêtres, mais dont l'Etat ne devait nullement se plaindre, bien que ce soit un fait établi que Domitien a mérité son châtiment pour sa cupidité et sa cruauté."

110 *Cf. Tib.* 26.1 : *ciuilem admodum inter initia ac paulo minus quam priuatum egit*, "au début, il se conduisit de manière tout à fait civile et à peine plus qu'en simple particulier" ; *Cl*. 11.1 : *Imperio stabilito nihil antiquius duxit quam id biduum, quo de mutando rei publicae statu haesitatum erat, memoriae eximere*, "Une fois son pouvoir affermi, il considéra que rien n'était plus important que de supprimer le souvenir de ces deux jours où on avait hésité à changer de régime politique" ; *Nero* 9.1 : *Orsus hinc a pietatis ostentatione Claudium apparatissimo funere elatum laudauit et consecrauit*, "Commençant ensuite par faire étalage de sa piété filiale, il fit ensevelir Claude lors de funérailles d'un éclat extrême, prononça son éloge et le consacra dieu" ; *Gal*. 11.2 : *nec prius usum togae reciperauit quam oppressis qui res nouas moliebantur*, "et il ne recommença

appartenant encore au chronologique (puisqu'elles sont traitées juste après l'arrivée au pouvoir), elles relèvent cependant déjà du catégoriel (elles représentent la première politique impériale). Par la suite, il est rare que le passage d'une catégorie à une autre ait lieu sans qu'un lien logique soit détectable entre elles. La moitié de la *Vie de Tibère* qui précède sa retraite à Capri en est un bon exemple : la partie catégorielle s'ouvre sur la *ciuilitas* de l'empereur (*Tib*. 26.1-5), en particulier sur son refus d'un certain nombre d'honneurs ; de là, Suétone passe à son refus général de toute forme d'adulation (*Tib*. 27.1-2) et à sa patience devant les insultes (*Tib*. 28.1-2) : il s'agit donc, pour ainsi dire, de deux "déclinaisons" du fait de se comporter, en apparence, comme un simple citoyen. Ce comportement est alors présenté comme tout à fait remarquable, car son respect pour tous paraissait sans limite[111] : cette nouvelle rubrique est alors illustrée par des exemples de respect des sénateurs (*Tib*. 29.2-32.2), de certains individus (*Tib*. 32.3-4) et des provinces (*Tib*.32.5). Cet "élargissement" de la *ciuilitas* est ensuite mise en contraste avec la tendance progressive de Tibère à faire davantage usage de son autorité impériale[112]. Les catégories suivantes sont dès lors marquées par un certain interventionisme de l'empereur, dans des domaines qui découlent des *utilitates publicae* évoquées dans la formule introductrice : administration de la justice (*Tib*. 33.2) ; modération des prix et des dépenses (*Tib*. 34.1-4) ; puis mesures pour améliorer les moeurs (*Tib*. 35.1-4), ainsi que contre les religions et superstitions étrangères (*Tib*. 36.1-3). Ce dernier thème permet au biographe d'aborder la question de la pratique tibérienne de maintien de la paix, tant en Italie que dans ses relations diplomatiques (*Tib*. 37.1-9). Suétone fait alors remarquer que Tibère n'a pourtant pas quitté Rome pendant les deux premières années de son règne (*Tib*. 38) : cette caractéristique crée ainsi le contraste nécessaire pour aborder la retraite à Capri (*Tib*. 39.1-40.2). Une continuité est donc bel et bien mise en place et non une succession de "morceaux" inégaux peinant à s'associer les uns avec les autres : l'impression de développement à tiroirs est en réalité le fruit de l'analyse rétrospective ; à première lecture, aucune rupture ou

---

à porter la toge qu'après la suppression de ceux qui fomentaient des projets révolutionnaires" ; *Vit*. 11.1-12.1 : *Vrbem denique ad classicum introiit* (...) *Magis deinde ac magis omni diuino humanoque iure neglecto*... (...) *Talibus principiis*..., "Il entra enfin dans Rome au son de la trompette (...) Ensuite, négligeant de plus en plus tout droit divin et humain... (...) Après de tels débuts...". La *Vie d'Othon* étant totalement chronologique, ses premières mesures (en l'occurrence, l'ouverture de négociations avec les vitelliens) ne peuvent être considérées comme servant de transition.

111 *Cf. Tib*. 29.1 : *Atque haec eo notabiliora erant, quod ipse in appellandis uenerandisque et singulis et uniuersis prope excesserat humanitatis modum*, "Et ce comportement était d'autant plus remarquable que lui-même avait presque dépassé les bornes du savoir-vivre dans sa manière de s'adresser aussi bien à chacun qu'à tous et de les respecter."

112 *Cf. Tib*. 33.1 : *Paulatim principem exeruit praestititque etsi uarium diu, commodiorem tamen saepius et ad utilitates publicas proniorem*, "Petit à petit, il révéla et montra le prince en lui, bien que longtemps de manière inconstante, mais cependant plus souvent avec assez de bienveillance et une relative inclination à rechercher l'intérêt de l'Etat."

"frontière de catégorie" n'est décelable.

Enfin, le portrait global de l'empereur qui se met en place tout au long de la biographie représente lui aussi un élément de cohésion. Même les paragraphes sur les ancêtres, qui pourraient sembler sans véritable lien avec le reste, servent en réalité à illustrer des caractéristiques communes : le Prince en a en effet nécessairement hérité, ce qui fait qu'ils annoncent donc déjà son comportement à venir[113]. Cette conception "familiale" du caractère est tout particulièrement visible dans le *Nero* :

> *Pluris e familia cognosci referre arbitror, quo facilius appareat ita degenerasse a suorum uirtutibus Nero, ut tamen uitia cuiusque quasi tradita et ingenita rettulerit*[114].

Il ne s'agit donc pas ici seulement de présenter les ancêtres les plus célèbres de Néron, mais bien d'indiquer au lecteur, avant même sa naissance, les vices qui seront les siens. La conception qui se dégage de cette phrase est complexe : il y a une part d'"héritage familal" (*tradita*) et d'inné (*ingenita*) dans ses défauts, mais le même phénomène ne s'est pas produit pour les vertus présentées par certains ascendants. Faut-il comprendre que Néron n'a hérité que de leurs défauts et pas de leurs qualités ou bien qu'il s'est volontairement éloigné des secondes pour se complaire dans les premiers ? Suétone ne fournit pas d'éléments supplémentaires qui permettraient de répondre, mais la question d'une hérédité du caractère apparaît également à propos de Tibère[115].

Dès lors, le reste de la biographie se présente comme une sorte d'accomplissement de cet héritage : l'évolution en pire du caractère de l'empereur en est à la fois la péripétie principale et le principe de progression narrative. Il est ainsi possible de comprendre pourquoi la scène de mort est un des rares éléments à être systématiquement développés : elle constitue le point culminant de cette évolution, le révélateur de la nature profonde de l'empereur, telle qu'elle a été dépeinte tout au long du récit[116]. Elle constitue donc le pendant de la présentation des ancêtres, au sens où elle contient l'accomplissement final de ce que les premiers paragraphes annonçaient. Cela explique sans doute pourquoi certaines morts, relatées parfois

113 J. Gascou signalait déjà l'importance des premiers chapitres pour la "mise en condition" du lecteur : *cf. op. cit.*, p. 691-695.

114 "Je considère important de faire connaître davantage de membres de sa famille, afin qu'il apparaisse plus facilement que Néron a dégénéré par rapport aux vertus de ses ancêtres, au point de reprendre cependant les vices de chacun comme s'il en avait hérité et qu'ils lui étaient congénitaux." (Suet., *Nero* 1.6)

115 *Cf.* P. Ramondetti, *Tiberio nella biografia di Svetonio*, Naples, 2000, p. 25-48.

116 *Cf.* Fr. Bérard, *art. cit*. Nous reviendrons sur les récits de mort dans le chapitre 4, p. 218-231.

dans des biographies différentes, le sont de manière sensiblement divergente. C'est notamment le cas de Tibère : dans le *Tiberius*, les versions présentées soulignent la grande solitude de l'empereur, presque considéré comme mort avant même d'avoir rendu l'âme[117] ; dans le *Caligula*, l'accent est mis sur la possibilité d'un assassinat et donc plutôt sur le comportement criminel de son successeur[118]. Les impératifs narratifs étant différents, Suétone n'a pas privilégié les mêmes éléments.

Il est donc bel et bien possible de parler de récit à propos du texte de Suétone, malgré son caractère discontinu, ses mentions parfois elliptiques et son traitement de la chronologie. Il ne correspond en effet pas à la définition classique de ce terme, mais se construit petit à petit, pour ainsi dire "par touches". Depuis la mention de ses ancêtres les plus représentatifs du caractère familial jusqu'au moment de sa mort, le portrait de chaque empereur se met progressivement en place ; il n'apparaît cependant qu'à condition de prendre un peu de recul, en considérant l'ensemble de sa biographie et non son déroulement point par point. La scène finale intervient alors comme ultime révélateur, scellant ainsi la cohérence du tout.

2. Le contenu thématique du récit

Ainsi, la présentation matérielle du récit est, certes, liée au genre pratiqué, mais les manières de procéder de nos deux auteurs ne sont toutefois pas si différentes. La recherche des éléments à attribuer aux contraintes génériques doit donc désormais se tourner vers les choix qui ont présidé aux thèmes généraux du récit. C'est en effet implicitement sur une différence de contenu que Plutarque distingue histoire et biographie[119] : il y a d'un côté les batailles, les hauts faits et les prises de villes (μάχαι μυριόνεκροι, παρατάξεις αἱ μέγισται, πολιορκίαι πόλεων) et, de l'autre, les petits détails de l'enfance et de la vie quotidienne (πρᾶγμα βραχύ, ῥῆμα καὶ παιδιά τις). La question évolue par conséquent, mais reste sensiblement la même que pour l'organisation formelle des oeuvres : en quoi les thèmes généraux abordés ont-ils été influencés par le genre choisi et les contraintes qui y étaient associées ?

117 *Cf*. Suet., *Tib*. 73.2-4.
118 *Cf*. Suet., *Cal*. 12.4-5.
119 *Cf*. Plut., *Alex*., 1.2, cité en introduction, p. 14.

Il ne s'agira toutefois pas ici d'étudier de manière détaillée et approfondie tous les thèmes abordés dans leurs ouvrages par Tacite et Suétone. La première raison est que, si une telle étude systématique manque encore pour Suétone[120], elle a en revanche été remarquablement menée, pour Tacite, par O. Devillers[121]. La seconde raison est qu'une approche détaillée reviendrait à atomiser les éléments mis en évidence, faisant dès lors obstacle à la vue d'ensemble nécessaire à toute comparaison d'ensemble. Ne seront abordées ici que des thématiques relativement générales, les seules suffisamment vastes pour permettre des rapprochements fructueux.

La mise en parallèle de Tacite et Suétone ne met en effet pas évidence que certains thèmes sont traités par l'un et non par l'autre : en vérité, il est difficile d'en trouver, chez l'historien, dont le biographe ne dirait absolument aucun mot, et inversement. Il s'agit davantage d'accents mis sur certains d'entre eux, leur conférant une importance plus grande selon l'oeuvre où ils se trouvent. La distinction se fait ainsi entre thèmes majeurs, abordés en soi, et thèmes mineurs, qui le sont dans le cadre d'un ensemble plus large, par exemple comme illustration. Cette sous-partie abordera donc successivement les thèmes majeurs de chaque auteur, en étudiant à chaque fois comment ils figurent dans l'oeuvre du second. Une étude séparée sera ensuite consacrée à celui de la personnalité de l'empereur, car elle a été traitée par Tacite comme par Suétone.

a) Les thèmes majeurs de Tacite chez Suétone

Le contenu des deux oeuvres de Tacite dans notre *corpus* peut être divisé en deux thèmes principaux : la vie politique romaine et les diverses actions diplomatiques mises en oeuvre aussi bien avec les provinces qu'avec les peuples voisins. Cette répartition correspond surtout à la structure des *Annales*, où ces deux dimensions s'alternent clairement[122]. Elle peut à première vue sembler peu adaptée aux *Histoires*, mais cette impression vient d'une restriction

120 Même si elle a pu être menée partiellement par le biais de recherches sur l'idéologie et les conceptions politiques et sociales du biographe : *cf.* notamment E. Cizek, *op. cit.*, p. 156-181 ; A. Wallace-Hadrill, *op. cit.* ; J. Gascou, *op. cit.*, p. 717-801.

121 *Cf.* O. Devillers, *op. cit*.

122 *Cf.* les plans fournis au début de chaque livre dans l'édition de la CUF.

erronée de la vie politique romaine aux événements survenus à Rome même. Or, durant cette période de guerre civile, cette limite géographique est largement dépassée et l'action s'étend à l'ensemble de l'empire[123]. Malgré cette expansion, certains épisodes de cette oeuvre sont à rattacher aux affaires extérieures : c'est le cas de la révolte gauloise menée par Florus et Sacrovir ou encore de la guerre contre les Juifs conduite par Titus en Palestine. Une telle division thématique est donc aussi possible dans les *Histoires*. Il est toutefois difficile de s'en tenir là, car ces thèmes sont trop généraux pour donner lieu à un parallèle intéressant avec Suétone : ce sont donc leurs principales "déclinaisons" qu'il faut étudier, car c'est seulement à ce niveau-là qu'apparaissent des points de contacts opératoires. Ces divers sous-thèmes se trouvent en effet aussi chez le biographe, où ils jouent toutefois des rôles secondaires.

Que la vie politique romaine soit la préoccupation majeure de Tacite est une évidence. Il se montre ainsi tout particulièrement attentif aux relations du prince avec le Sénat[124], à la question du respect du droit[125], aux enjeux liés à la maîtrise du pouvoir par l'empereur. Ces thèmes ne se déclinent bien sûr pas toujours de la même façon selon l'oeuvre prise en compte, en raison de situations historiques fort différentes. Les enjeux de maîtrise du pouvoir, dans les *Histoires*, reposent principalement sur le contrôle de l'armée et la capacité de chaque protagoniste à ramener l'ordre[126] ; dans les *Annales*, il faut aussi prendre en compte les enjeux dynastiques, les conjurations, le soutien ou non du peuple, etc. Ces thèmes sont présents chez Suétone, mais pour ainsi dire incidemment. Les relations avec le Sénat servent à mesurer l'évolution du régime : la *ciuilitas* de l'empereur, cette capacité à se comporter comme s'il n'était presque qu'un citoyen parmi d'autres, est par exemple souvent soulignée en début de règne ; elle accentue dès lors le contraste avec la seconde partie de la biographie, où de nombreuses exécutions de sénateurs sont généralement rapportées dans la rubrique "*crudelitas*". Les bonnes ou les mauvaises relations de l'empereur avec le Sénat ne sont donc pas traitées en soi, mais pour illustrer certaines particularités du caractère du Prince. La façon de rendre la justice est abordée de la même manière, comme le montre bien la phrase qui introduit cette rubrique dans le *Diuus Claudius* :

123 Dans les *Annales* aussi ce qui se passe loin de Rome est loin de n'avoir aucun rapport avec les affaires de la capitale : *cf.* O. Devillers, cité en n. 82 du présent chapitre.

124 Jusque dans l'organisation de son matériau : *cf.* nos remarques sur la succession des différents épisodes dans les *Annales*, p. 130-131 du présent chapitre.

125 *Cf.* M. Ducos, "Les problèmes de droit dans l'oeuvre de Tacite" in *ANRW* II 33.4 (1991), p. 3183-3259.

126 *Cf.* notre article sur la question du *ius caedis* réclamé par des soldats : "Appels au lynchage militaire et "droit au massacre" à Rome en 68-70 après J.C." in M. Cassan, Fr. Chauvaud, P. Prétou, *Clameurs publiques et émotions judiciaires de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, 2014, p. 33-41.

In cognoscendo autem ac decernendo mira uarietate animi fuit, modo circumspectus et sagax, interdum inconsultus ac praeceps, nonnumquam friuolus amentisque similis[127].

Ce que Suétone cherche clairement à mettre en avant ici, ce n'est pas le respect ou non du droit, mais la palette d'attitudes de Claude au moment de rendre la justice ; la structure de la phrase le souligne, grâce à la triple répétition d'un adverbe de temps suivi de deux adjectifs.

Quant à la question de la maîtrise du pouvoir, le biographe ne s'attache à ses soubresauts que comme s'il s'agissait d'épiphénomènes : ils sont peu importants du moment qu'ils ne conduisent pas à la suppression du protagoniste[128]. La conjuration de Pison, événement majeur du règne de Néron, que Tacite relate longuement, est ainsi évoquée par Suétone en un seul paragraphe, comme un nouveau développement de la cruauté impériale :

Nec minore saeuitia foris et in externos grassatus est. Stella crinita, quae summis potestatibus exitium portendere uulgo putatur, per continuas noctes oriri coeperat. Anxius ea re, ut ex Balbillo astrologo didicit solere reges talia ostenta caede aliqua illustri expiare atque a semet in capita procerum depellere, nobilissimo cuique exitium destinauit ; enimuero multo magis et quasi per iustam causam duabus coniurationibus prouulgatis, quarum prior maiorque Pisoniana Romae, posterior Viniciana Beneuenti conflata atque detecta est. Coniurati e uinculis triplicium catenarum dixere causam, cum quidam ultro crimen faterentur, nonnulli etiam imputarent, tamquam "aliter illi non possent nisi morte succurrere dedecorato flagitiis omnibus". Damnatorum liberi urbe pulsi enectique ueneno aut fame ; constat quosdam cum paedagogis et capsaris uno prandio necatos, alios diurnum uictum prohibitos quaerere. Nullus posthac adhibitus dilectus aut modus interimendi quoscumque libuisset quacumque de causa[129].

127 "Par ailleurs, dans ses enquêtes et ses sentences, il fut étonnamment inconstant dans ses avis, tantôt circonspect et sagace, de temps en temps irréfléchi et précipité, quelquefois léger et semblable à un fou." (Suet., *Cl*. 15.1)

128 *Cf.* I Cogitore, *La Légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, BEFAR 313, Rome, 2002, p. 13-14 : "Chez lui (*scil*. Suétone), les conspirations sont comme intégrées dans le récit, comme fondues dans le texte. La mention d'une conspiration se fait simplement, en passant." et un peu plus loin, p. 14 : "Suétone utilise les conspirations en passant, pour dater, pour situer. Il recourt très fréquemment aux incises, aux propositions relatives, aux participes apposés, pour signaler l'existence d'une conjuration ; il ne s'intéresse que rarement à elles-mêmes et le seul récit long est celui consacré à la conjuration de Chaéréa, donc la seule qui, sous les Julio-Claudiens, ait atteint son but."

129 "Et ce ne fut pas avec moins de cruauté qu'il attaqua des étrangers extérieurs au cercle de ses proches. Une étoile filante, dont on pense communément qu'elle prédit la fin des très grandes puissances, avait commencé à apparaître durant plusieurs nuits d'affilée. Rendu anxieux par ce phénomène, quand il apprit de l'astrologue Balbillus que les rois expiaient habituellement de tels présages en faisant mettre à mort quelque haut personnage et les détournaient de leur propre personne vers la tête des notables, il destina à la mort tous les plus nobles ; en vérité, il prit d'autant plus cette décision, comme s'il avait de justes motifs, que deux conjurations furent rendues publiques : la première et la plus grande, celle de Pison, se forma et fut découverte à Rome, la suivante, celle de Vinicius, à Bénévent. Les conjurés plaidèrent leur cause dans les liens de triples chaînes : certains avouaient d'eux-mêmes leur crime, quelques-uns s'en faisaient même un mérite, arguant qu'ils ne pouvaient secourir l'empereur qu'en le faisant mourir, car il était souillé de toutes les infamies. Après cela, il ne mit en oeuvre plus aucun choix ni modération afin de faire périr n'importe qui pour

Les délimitations du passage sont claires : après avoir raconté comment Néron a fait périr la plupart de ses proches, Suétone aborde une autre catégorie de victimes de l'empereur, les *foris et externi* ; il s'agit des personnes qu'il ne connaissait pas, parce qu'elles ne faisaient pas partie de sa famille ; suit dès lors le basculement vers des exécutions sans cause ni distinction (*quoscumque libuisset quacumque de causa*), ultime aboutissement de la *crudelitas* de Néron. Dans ce contexte, la conjuration de Pison est présentée comme *maior*, mais aucun détail n'est donné et elle est mise sur le même plan que celle de Vinicius à Bénévent. Surtout, la répression sanglante qu'elle déclencha passe pour une tentative de détournement d'un présage funeste : cela empêche le lecteur de comprendre pourquoi Néron s'en est aussi pris aux fils des conjurés, alors même que c'est le seul point véritablement développé par Suétone. Ce fort contraste avec le récit de Tacite s'explique toutefois non par une incompétence du biographe, mais par la dynamique générale de l'ensemble des paragraphes sur la cruauté de l'empereur. La narration passe en effet de l'élimination de personnes très proches du pouvoir (*Nero* 35), qui auraient donc pu appuyer des prétentions dynastiques, à des étrangers qui n'auraient pu en avoir. Ce qui est en jeu est donc la motivation des exécutions ordonnées : si elles sont de moins en moins justifiées, la transition est parfaite vers celles ne dépendant que d'un caprice de l'empereur (*Nero* 38). Pour Suétone, Pison et ses acolytes n'étaient pas des proches du pouvoir, mais il lui était difficile de reconnaître, à cet endroit, que leur exécution était tout à fait justifiée. Il a donc amoindri l'importance de leur conjuration, qui devient un prétexte à des éliminations dues à la superstition ; la façon dont leurs enfants innocents ont été tués à leur tour, dont l'horreur est soulignée par un *constat*, relève déjà des morts sans raison.

Suétone n'évoque donc pas la question des rivaux et des menaces comme des thèmes politiques à aborder en soi, mais comme des occasions pour illustrer divers traits de caractère de l'empereur. Ce traitement n'est toutefois pas systématique. Ainsi, pour les trois éphémères successeurs de Néron, la question du contrôle de l'armée n'est certes pas aussi longuement traitée que chez Tacite. Elle est toutefois quand même abordée aux endroits où elle le devait : refus par Galba de payer le *donatiuum* promis aux prétoriens par leur ancien préfet et indignation des armées de Germanie[130] ; manoeuvres d'Othon auprès des mêmes prétoriens avant même l'adoption de Pison[131] ; joie de l'armée de Germanie en voyant arriver Vitellius,

n'importe quelle raison." (Suet., *Nero* 36.1-37.1)

130 *Cf.* Suet., *Gal*. 16.1-4. On y retrouve la même réplique de Galba que chez Tacite, sur le fait qu'il choisissait ses soldats et ne les achetait pas (*cf*. Tac., *Hist*. I 5.2).

131 *Cf*. Suet., *Otho* 4.3, qui contient, là encore, l'anecdote également évoquée par Tacite du champ acheté pour un soldat (*cf*. Tac., *Hist*. 23.1-24.2).

fils d'un père trois fois consul et général qui ne leur refusait rien[132]. Suétone adopte donc une perspective centrée sur la personne de l'empereur, mais il n'omet pas certains éléments sans rapport avec elle, s'ils sont incontournables dans le déroulement de son règne. Lorsqu'ils ne jouent pas un rôle fondamental, ils sont en revanche systématiquement passés sous silence.

Ces choix thématiques sont très visibles dans le traitement réservé au second thème majeur chez Tacite, celui des affaires extérieures. Celles-ci sont souvent en lien avec les questions "purement romaines"[133], en particulier dans les *Histoires*, où le destin de Rome se joue loin de la Ville. L'historien s'intéresse ainsi bien sûr aux guerres et aux manoeuvres diplomatiques, mais aussi à la question de la discipline militaire et aux relations entre le Prince et ses généraux victorieux. En comparaison, il serait faux de prétendre que Suétone se moque de tout ce qui a trait, de près ou de loin, à la diplomatie : une de ses catégories y est presque systématiquement consacrée[134]. Mais elles sont, il faut le reconnaître, souvent limitées au minimum : là où Tacite relate longuement la conquête de la Bretagne par Claude, lui n'y consacre qu'un seul paragraphe. Cette dichotomie révèle sans doute autant la conception générale du genre biographique par les Romains que les choix narratifs de Suétone : les opérations militaires étaient un élément du règne qu'il fallait mentionner, probablement parce qu'elles faisaient date, mais elles n'étaient pas centrales pour un empereur ; c'était donc sans risque que le biographe pouvait se contenter, à leur sujet, d'une rapide allusion[135].

La discipline militaire, en revanche, n'était manifestement pas un point cardinal, alors qu'il s'agissait d'un élément central du portrait d'un bon général en chef[136]. Cette question est en effet totalement absente des biographies de notre *corpus* : c'est tout juste si, à propos de la marche de Vitellius sur Rome après sa victoire, Suétone signale la *licentia* générale par un ablatif absolu[137]. Mais, là encore, tout dépend de l'empereur : hors des *Vies* étudiées ici, dans celle de Vespasien, un long paragraphe aborde la restauration de l'ordre dans l'empire en

132 *Cf.* Suet., *Vit*. 7.5-8.1.

133 *Cf.* la note 82 du présent chapitre sur les liens entre affaires extérieures et affaires intérieures, mis en évidence par O. Devillers dans les *Annales*.

134 *Cf.* Suet., *Tib*. 37.8-9 ; *Cl*. 17.1-6 ; *Nero* 18.1-2. La brièveté des règnes de Galba, Othon et Vitellius, ainsi que leur contexte historique, ne donnaient pas lieu à une telle catégorie, mais on la retrouve aussi dans les biographies qui ne font pas partie de notre *corpus* : *cf. Aug*. 20.1-21.7 ; *Cal*. 43.1-2 ; *Dom*. 6.1-4.

135 Pour O. Devillers, *L'Art de la persuasion*, *op. cit.,* p. 261, les affaires extérieures prennent une telle place chez Tacite aussi parce qu'elles font partie des attendus de l'historiographie annalistique ; cela explique par contre-coup leur quasi absence chez Suétone.

136 *Cf.* la récurrence, chez Tacite, du *topos* du général restaurant la discipline et s'astreignant à la même vie rude que ses soldats.

137 *Cf.* Suet., *Vit*. 10.3 : *nulla familiae aut militis disciplina*.

général et dans l'armée en particulier[138] ; il joue ainsi le rôle de catégorie traitant des rapports avec l'armée et les provinces : pour cet empereur-là, il était donc manifestement nécessaire d'aborder ce sujet. Ce n'était par contre manifestement pas le cas pour l'attitude de l'empereur vis-à-vis de ses généraux victorieux. L'exemple le plus fameux de notre *corpus* est celui de Tibère et Germanicus. C'est le seul évoqué par le biographe : rien n'est dit de Corbulon ou Verginius Rufus ; Dolabella apparaît très rapidement, parce que Galba l'utilisa comme prétexte pour licencier la cohorte germaine[139]. Germanicus reçoit un traitement assez similaire : quand Tibère arrive au pouvoir, il est mentionné en raison de sa popularité auprès des légions de Germanie et son obstination à refuser le pouvoir est soulignée en fin de phrase[140]. Mais le possible rival qu'il aurait pu être disparaît ensuite totalement du récit ; il n'y réapparaît qu'au moment de la rubrique sur la haine de l'empereur contre les membres de sa famille[141] : il est alors associé à Drusus II, le fils naturel de Tibère, et les soupçons autour de sa mort sont présentés comme une preuve supplémentaire de l'hostilité de l'empereur ; ils préparent ainsi le récit du traitement réservé à Agrippine I et à ses fils. Sur ce point comme sur d'autres, Suétone soit a réutilisé les éléments en lien avec le caractère de l'empereur, soit n'a mentionné que le minimum nécessaire.

b) Les thèmes majeurs de Suétone chez Tacite

Suétone écrivant des biographies, son principal centre d'intérêt concerne tout ce qui est en lien avec le caractère de l'empereur[142]. Ce point ne sera toutefois pas étudié immédiatement, car il est aussi très présent chez Tacite et mérite donc d'être traité en soi. Seront par conséquent abordés ici les thèmes qui occupent une place majeure chez le biographe et figurent chez l'historien, mais de façon notablement réduite : ils ne jouent dans ses oeuvres qu'un rôle secondaire et se tiennent dès lors à l'arrière-plan par rapport à ceux présentés *supra*. C'est ainsi sur la question de la famille de l'empereur, celle de son physique en général et de sa culture au sens large que l'on se penchera à présent.

138 *Cf.* Suet., *Vesp*. 8.1-7.

139 *Cf.* Suet., *Gal*. 12.4.

140 *Cf.* Suet., *Tib*. 25.4 : *Germaniciani quidem etiam principem detrectabant non a se datum summaque ui Germanicum, qui tum iis praeerat, ad capessendam rem publicam urgebant, quamquam obfirmate resistentem*, "Les soldats des légions de Germanie, pour leur part, refusaient même un prince qu'ils ne s'étaient pas donné eux-mêmes et, avec une très grande violence, pressaient Germanicus, qui était alors à leur tête, de s'emparer du pouvoir, malgré sa résistance opiniâtre."

141 *Cf.* Suet., *Tib*. 52.1-7.

142 Plutarque parle de τὰ τῆς ψυχῆς σημεῖα (*cf. Alex.* 1.3).

Après l'étude de la structure des biographies suétoniennes, il n'est plus besoin de démontrer que le thème de la famille du Prince occupe une place centrale dans son oeuvre. Il constitue en effet l'ouverture de chaque *Vie*, avec la présentation des ascendants plus ou moins éloignés du protagoniste ; il y apparaît ensuite de manière récurrente, que ce soit au moment de la présentation des épouses et des enfants ou dans la rubrique sur les diverses exécutions de hauts personnages. Cette importance dérive bien sûr de l'influence de son entourage sur le caractère et le comportement de l'empereur, même pour les ancêtres éloignés, via la conception d'une hérédité dans le caractère. Mais elle tient aussi, et peut-être surtout, à la place historique de la famille impériale dans la vie politique romaine : la *domus Augusta* était de fait un vivier non seulement de représentants du pouvoir, éventuellement appelés à succéder à l'empereur, mais aussi de rivaux potentiels, devant parfois être éliminés[143]. Assez logiquement, étant donné les thèmes majeurs mis en évidence dans la sous-partie précédente, c'est sous cet aspect que la famille impériale apparaît chez Tacite. Cette dimension peut être très claire, par exemple à travers le personnage d'Agrippine II, femme de Claude et mère de Néron : ses velléités d'exercice du pouvoir ont fini par poser problème au point de la conduire à sa perte. Agrippine II est donc un personnage majeur de l'histoire romaine impériale, qu'il était absolument impossible de laisser dans une ombre partielle ou complète. La manière dont Tacite fait figurer la famille impériale dans son oeuvre est sans doute plus manifeste à propos des personnages de moindre importance, comme Antonia, la fille aînée de Claude. Elle est évoquée à trois reprises dans le texte qui nous est parvenu, toujours dans un contexte politique : au moment où Claude se demande qui il va épouser après la chute de Messaline[144] ; lorsqu'Agrippine cherche à empêcher les enfants de Claude de quitter la chambre où leur père vient de mourir[145] ; et quand sa possible participation à la conjuration de Pison est évoquée, puis formellement rejetée par l'historien[146]. Hors de ces occasions, aucun détail particulier n'est donné sur elle.

Cette particularité explique sans doute pourquoi le thème de l'héritage du caractère est présent, mais de manière beaucoup plus discrète, dans les *Histoires* et les *Annales*. Il

143 *Cf.* M. Corbier, "Parenté et pouvoir à Rome" in J.-Ph. Genet (éd.), *Rome et l'Etat moderne européen*, coll. de l'EFR 377, Rome, 2007, p. 173-196.

144 *Cf.* Tac., *Ann*. XII 2.1. Sur le haut caractère politique des mariages romains, *cf.* M. Corbier, "Famille et parenté : caractères originaux de la société romaine (I^{er} siècle avant J.C. - III^{ème} siècle après J.C.)" in A. Supiot (éd.), *Tisser le lien social*, Paris, 2004, p. 73-92.

145 *Cf.* Tac., *Ann*. XII 68.3.

146 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 53.3.

apparaît notamment à propos de Tibère, lorsque Auguste tombe malade et que la foule compare les deux héritiers possibles :

> *... Tiberium Neronem maturum annis, spectatum bello, sed uetere atque insita Claudiae familiae superbia multaque indicia saeuitiae, quamquam premantur, erumpere*[147].

La formule *uetere atque insita Claudiae familiae superbia* n'est pas très loin des *uitia quasi tradita et ingenita* évoqués par Suétone à propos de Néron (*cf. Nero* 1.6) : Tibère est né avec cet orgueil typique de la *gens* dont il est membre. Ce caractère est moins visible à propos du successeur de Claude : prédomine en effet l'idée que le comportement de Néron n'est pas le fruit de sa jeunesse, mais révèle sa nature intrinsèquement mauvaise[148].

Suétone s'intéresse aussi à ce qui relève du physique de l'empereur en général, c'est-à-dire à sa santé et son apparence, mais aussi à son hygiène de vie et sa sexualité[149]. Tacite, lui, est beaucoup moins dissert à ce sujet, comme le montre sa répugnance manifeste à traiter des débauches sexuelles de Tibère à Capri. En effet, alors que le biographe y consacre trois paragraphes détaillés, lui préfère rester relativement vague :

> *Cnaeus Domitius Camillus Scribonianus consulatum inierant, cum Caesar, tramisso quod inter Capreas et Surrentum interluit freto, Campaniam praelegebat, ambiguus an urbem intraret, seu, quia contra destinauerat, speciem uenturi simulans. Et saepe in propinqua degressus, aditis iuxta Tiberim hortis, saxa rursum et solitudinem maris repetiit, pudore scelerum et libidinum, quibus adeo indomitis exarserat ut more regio pubem ingenuam stupris pollueret. Nec formam tantum et decora corpora sed in his modestam pueritiam, in aliis imagines maiorum incitamentum cupidinis habebat. Tuncque primum ignota antea uocabula reperta sunt sellariorum et spintriarum ex foeditate loci et multiplici patientia ; praepositique serui qui conquirerent pertraherent, dona in promptos, minas aduersum abnuentis et si retinerent propinquus aut parens, uim*

147 "Tibère Néro était d'âge mûr, avait fait ses preuves à la guerre, mais présentait l'orgueil depuis longtemps congénital à la famille des Claudii et de nombreux indices de cruauté, bien que réprimés, lui échappaient." (Tac., *Ann*. I 4.3)

148 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 13.2 : *seque in omnis libidines effudit, quas male coercitas qualiscumque matris reuerentia tardauerat*, "il se répandit dans tous les plaisirs que son respect pour sa mère, quel qu'il ait été, avait mal réprimés en en retardant le développement." Cette formule rappelle celle de Suétone à propos de Tibère à Capri (Suet., *Tib*. 42.1 : *cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit*, "il laissa enfin s'échapper en même temps tous ses vices longtemps mal dissimulés") : le biographe combine l'idée de l'héritage d'un caractère "familial" et celle d'une révélation du véritable caractère de l'empereur au fur et à mesure que l'exercice du pouvoir absolu fait son effet.

149 Pour l'apparence physique de chaque empereur, *cf. Tib*. 68.1-4 ; *Cl*. 38.1-2 ; *Nero* 51.1-2 ; *Gal*. 21.1-2 ; *Otho* 12.1 ; pour leur santé, *cf. Tib*. 68.5-6 ; *Cl*. 31 ; pour leur hygiène de vie, *cf.* Tib. 42.2-6 ; *Cl*. 32.1-33.3 ; *Gal*. 22.1 ; *Nero* 27.2-4 ; *Otho* 12.2-3 ; *Vit*. 13.1-6 ; pour leur sexualité, *cf. Tib*. 43.1-45.2 (à Capri) ; *Cl*. 33.4 ; *Nero* 28.1-29.2 ; *Gal*. 22.2.

raptus suaque ipsi libita uelut in captos exercebant[150].

Plus que les moeurs sexuelles, réelles ou fantasmées, de Tibère en sa retraite, ce qui intéresse Tacite est manifestement l'aspect politique de ces histoires[151] : ces passions poussent l'empereur à agir *more regio*, "selon des moeurs de roi" (c'est-à-dire, ici, de tyran), et à transgresser les interdits sociaux en s'en prenant à des jeunes gens libres (*pubem ingenuam*)[152] ; cette dimension constitue même une source d'excitation supplémentaire, car, pour certains, c'est le souvenir de leurs célèbres ancêtres (*imagines maiorum*) qui pousse Tibère à les déshonorer. Le point culminant de ce bafouement des règles politiques et sociales est atteint à travers les esclaves chargés de trouver et ramener sur l'île ces jeunes gens : ils ont aussi le droit d'assouvir leurs propres désirs, comme s'il s'agissait de prisonniers de guerre. Les débauches sexuelles ne sont donc pas décrites en soi : elles servent à dénoncer un comportement despotique[153].

Le même traitement prévaut pour les questions culturelles au sens large. Dans ses biographies, Suétone y accorde une grande attention, peut-être à la suite de ses *Vies* de grammairiens et de poètes : quand il y a lieu, il consacre systématiquement une rubrique à l'éducation de chaque empereur, ainsi qu'à ses goûts littéraires, ses oeuvres ou les spectacles qu'il a donnés[154]. Cette dernière "déclinaison" thématique permet de parfaitement saisir le contraste entre l'historien et le biographe. Ce dernier décrit ainsi les jeux donnés par Claude lors de l'inauguration du canal du lac Fucin :

150 "Cnaeus Domitius et Camillus Scribonianus avaient entamé leur consulat, lorsque César traversa le détroit qui baigne de chaque côté Capri et Sorrento et longea la Campanie, hésitant sur une entrée à Rome ou, parce qu'il avait l'intention contraire, simulant une venue apparente. Et, après être souvent descendu jusque dans les alentours, s'étant approché des jardins qui jouxtaient le Tibre, il regagna à nouveau ses rochers et l'isolement de la mer, par honte de ses crimes et des vices, qui étaient devenus si incontrôlables et le brûlaient au point que, à la manière des rois, il déshonorait de ses débauches des jeunes gens de naissance libre. Et ce n'était pas seulement leur physique et la beauté de leurs corps, mais, chez les uns, la modestie de leur jeunesse, chez les autres, les images de leurs ancêtres qui excitaient son désir. Et c'est alors que, pour la première fois, les mots, inconnus auparavant, de *sellarius* et de *spintria* furent trouvés, à partir de l'horreur du lieu et des rapports multiples qu'ils supportaient ; et les esclaves préposés à les chercher partout et à les traîner là usaient de cadeaux pour ceux qui étaient volontaires, de menaces contre ceux qui refusaient, et, si un proche ou un parent les retenaient, de la force, du rapt et du libre court à leurs propres désirs, comme sur des captifs." (Tac., *Ann*. VI 1.1-2)

151 *Cf*. chapitre 5, p. 242-243.

152 Sur l'aspect transgressif de tels accouplements, *cf*. F. Dupont, T. Eloi, *L'Erotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, 2001, p. 14-26.

153 *Cf*. F. Galtier, *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, coll. Latomus 333, Bruxelles, 2011, p. 222, à propos des débauches à Capri : "Sa puissance sans bornes incite en effet le tyran à satisfaire toutes ses pulsions, y compris celles qui sortent des limites imposées par ce qui définit l'être humain en tant que tel. Il est ainsi happé par le cycle sans fin des désirs et des caprices que suscitent en lui sa *libido* et sa *superbia*."

154 Pour l'éducation, *cf. Cl*. 3.1 ; *Nero* 52.1 ; *Gal*. 5.1 ; pour les goûts littéraires, *cf. Tib*. 70.1-6 ; *Cl*. 42.15 ; pour la production littéraire, *cf. Cl*. 41.1-5 ; *Nero* 52.2-3 ; pour les spectacles, *cf. Tib*. 47.1 ; *Cl*. 21.2-14 ; *Nero* 11.1-13.4

Quin et emissurus Fucinum lacum naumachiam ante commisit. Sed ut proclamantibus naumachiariis : "haue, imperator, morituri te salutant !" respondisset : "aut non", neque post hanc uocem, quasi uenia data, quisquam dimicare uellet, diu cunctatus an omnes igni ferroque absumeret, tandem e sede sua prosiluit ac per ambitum lacus non sine foeda uacillatione discurrens partim minando partim adhortando ad pugnam compulit. Hoc spectaculo classis Sicula et Rhodia concurrerunt, duodenarum triremium singulae, exciente bucina Tritone argenteo, qui e medio lacu per machinam emerserat[155].

Suétone est ici en train de dresser un inventaire des types de spectacles donnés par Claude : après avoir parlé des jeux en général, dont les fameux Jeux Séculaires, il passe aux combats de gladiateurs et, ainsi, à la naumachie pour le canal du lac Fucin. Ce qui l'intéresse, c'est tout d'abord, précisément, le combat naval, nouveau type d'affrontement dans sa liste, introduit par l'expression *quin et* ; il terminera ensuite son récit en évoquant les deux flottes aux prises, le nombre de bateaux engagés et le triton d'argent apparu mécaniquement au milieu du lac. Entre les deux, cet événement lui permet d'introduire l'anecdote des combattants faisant semblant d'avoir compris qu'ils étaient graciés, au grand dam de Claude. Il y a donc là un intérêt pour les détails techniques, qui lui provient sans doute de son *De Spectaculis*, malheureusement perdu pour nous. Ce texte est aussi une illustration supplémentaire du manque de respect que même des condamnés pouvaient avoir pour l'empereur, de sa potentielle férocité (sa première idée est de les faire punir par le fer et le feu) et, finalement, du ridicule de son comportement (il s'abaisse à implorer les naumachiaires et se couvre de honte à cause de sa démarche).

Le traitement de ce sujet par Tacite est sensiblement différent :

Sub idem tempus inter lacum Fucinum amnemque Lirim perrupto monte, quo magnificentia operis a pluribus uiseretur, lacu in ipso nauale proelium adornatur, ut quondam Augustus structo trans Tiberim stagno, sed leuibus nauigiis et minore copia ediderat. Claudius triremis quadriremisque et undeuiginti hominum milia armauit, cincto nauibus ambitu, ne uaga effugia forent, ac tamen spatium amplexus ad uim remigii, gubernantium artes, impetus nauium et proelio solita. In ratibus praetoriarum cohortium manipuli turmaeque adstiterant, antepositis propugnaculis ex quis catapultae ballistaeque tenderentur. Reliqua lacus classiarii tectis nauibus obtinebant. Ripas et collis montiumque edita in modum theatri multitudo innumera compleuit, proximis e municipiis et alii urbe ex ipsa, uisendi cupidine aut officio in principem. Ipse insigni paludamento neque procul

155 "En outre aussi, lorsqu'il eut l'intention de vider le lac Fucin, il fit donner avant une naumachie. Mais, comme les naumachiaires s'écriaient : "Bonjour, empereur, ceux qui vont mourir te saluent !", il répondit "ou pas" et, après ce mot, comme s'il leur avait été fait grâce, personne ne voulut combattre ; après avoir longtemps hésité à les faire tous périr par le feu ou le fer, il finit par sauter à bas de son siège et, courant ici et là tout autour du lac, non sans vaciller honteusement, en partie en les menaçant, en partie en les exhortant, il les poussa au combat. Le jour de ce spectacle, la flotte de Sicile et de Rhodes s'affrontèrent, avec douze trirèmes chacune ; un triton d'argent, qui était apparu grâce à une machine au milieu du lac, les mettait en mouvement de sa trompette recourbée." (Suet., *Cl.* 21.12-14)

Agrippina chlamyde aurata praesedere. Pugnatum quamquam inter sontis fortium uirorum animo ac post multum uulnerum occidioni exempti sunt. Sed perfecto spectaculo apertum aquarum iter. Incuria operis manifesta fuit, haud satis depressi ad lacus ima uel media. Eoque tempore interiecto altius effossi specus et contrahendae rursum multitudini gladiatorum spectaculum editur, inditis pontibus pedestrem ad pugnam. Quin et conuiuium effluuio lacus adpositum magna formidine cunctos adfecit, qui uis aquarum prorumpens proxima trahebat, conuulsis ulterioribus aut fragore et sonitu exterritis. Simul Agrippina trepidatione principis usa ministrum operis Narcissum incusat cupidinis et praedarum. Nec ille reticet, impotentiam muliebrem nimiasque spes eius arguens[156].

Dans son récit, malgré son mépris pour les détails techniques[157], Tacite aussi donne des précisions sur la nature des jeux donnés : trirèmes, quadrirèmes, nombre d'hommes employés, disposition des bateaux et des machines de guerres, etc. En revanche, nul mot sur un refus de combattre de la part des naumachiaires et le ridicule de Claude cherchant à les convaincre. A l'inverse, ce n'est qu'en lisant les *Annales* qu'on apprend la catastrophe survenue ce jour-là, à cause d'une mauvaise conception du canal inauguré. La différence de perspective est particulièrement sensible dans les deux dernières phrases de l'extrait, qui rapportent l'affrontement entre Agrippine II et Narcisse. Tacite ne décrit pas en soi le dispositif mis en oeuvre pour les festivités : il fait voir à son lecteur le soin avec lequel tout a été préparé, qui contraste avec le désastre complet au moment du lâcher d'eau. A nouveau, la dimension politique de l'affaire[158] émerge de son récit : les soldats empêchent toute fuite éventuelle des

156 "Vers la même époque, comme on avait percé le mont qui se trouvait entre le lac Fucin et le fleuve Liris, afin de faire voir à un plus grand nombre la magnificence de l'oeuvre, on prépare un combat naval dans le lac même, comme autrefois Auguste en avait donné un après avoir construit un bassin au-delà du Tibre, mais avec des navires légers et en moins grand nombre. Claude arma des trirèmes, des quadrirèmes et dix-neuf mille hommes ; le tour du lac avait été cinct de bateaux légers, pour éviter des tentatives de fuite ici et là, et cependant suffisamment d'espace était embrassé pour la force des rameurs, l'art des timoniers, les assauts de navires et ce qui advient habituellement dans les combats. Sur les bateaux légers s'étaient postés des manipules et des escouades des cohortes prétoriennes ; devant eux, des remparts, à partir desquels déployer des catapultes et des balistes. Le reste du lac était tenu par les marins de la flotte avec des navires couverts. Une multitude innombrable envahit, à la manière d'un théâtre, les rives, les collines et les parties élevées des montagnes ; on était venu des municipes les plus proches et, pour certains, de Rome même, par désir de voir ou par devoir envers l'empereur. Lui-même, dans un remarquable manteau de commandement et, non loin de lui, Agrippine, portant une chlamyde dorée, présidèrent. Bien qu'entre criminels, on combattit avec l'esprit d'hommes courageux et, après de nombreuses blessures, ils furent exemptés de mise à mort. Mais, une fois le spectacle fini, on ouvrit la voie à l'eau. La mauvaise conception de l'oeuvre fut manifeste, qu'on n'avait pas suffisamment abaissée vers les parties les plus basses du lac. Après une intermission, on avait creusé plus profondément le canal et, pour rassembler à nouveau la foule, on donna pour elle un spectacle de gladiateurs en ajoutant des ponts pour un combat terrestre. En outre, même le banquet, situé près de l'ouverture du lac, provoqua chez tous une grande frayeur, parce que l'eau, jaillissant avec violence, emportait ce qui était le plus proche d'elle : ceux qui étaient plus loin étaient submergés ou totalement terrifiés par le fracas et le bruit. En même temps, Agrippine, profitant de la peur du Prince, accuse Narcisse, qui était chargé de l'ouvrage, de cupidité et de pillage. Et lui ne lui répond pas par le silence, lui reprochant son manque de maîtrise de soi féminin et ses espérances excessives." (Tac., *Ann*. XII 56.1-57.2)

157 *Cf*. sa remarque sur les auteurs aimant à parler de fondations et de travées, en *Ann*. XIII 31.1.

158 Sur l'importance politique des spectacles pour les relations entre l'empereur et la plèbe, *cf*. J.-M. Engels, *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille, 1972, p. 439-443 et, plus généralement, p. 429-443. *Cf*.

condamnés ; le recours à des machines de guerre accroît le spectaculaire sous les yeux d'un public avide de sensations fortes ; Claude est en vêtements de général triomphateur ; il fait preuve de *clementia* lorsqu'il finit par gracier les survivants qui ont bien combattu ; enfin la terreur se répand parmi les nobles venus pour plaire à l'empereur et manquant de périr dans un glissement de terrain. Tacite ne décrit pas tant un événement ponctuel que la ruine d'une "opération de communication"[159]. Chez lui comme chez le biographe apparaît une conscience manifeste de cette occasion de mise en scène de l'autorité qu'étaient les spectacles : pour Suétone, cela passe par les nouveautés et le ridicule de Claude ; pour Tacite, par l'organisation déployée et son échec final, qui révèle que ce n'est pas tant l'empereur qui détient le pouvoir qu'Agrippine et Narcisse[160].

Le traitement des oeuvres écrites, des goûts littéraires et de l'éducation est sensiblement différent, parce que, contrairement aux spectacles, ils ne donnent pas lieu à des événements particuliers pouvant être relatés. Tacite ne les fait donc figurer dans son oeuvre que s'ils sont directement en lien avec son propos : ainsi, le choix de Sénèque par Agrippine II pour être le précepteur de Néron n'est pas présenté en fonction des conséquences qu'il aura sur la formation du futur empereur ; c'est l'effet qu'elle cherchait alors à produire sur l'opinion publique qui est souligné. Dès lors, là où Suétone écrit :

> *Liberalis disciplinas omnis fere puer attigit. Sed a philosophia eum mater auertit monens imperaturo contrariam esse ; a cognitione ueterum oratorum Seneca praeceptor, quo diutius in admiratione sui detineret*[161].

pour sa part, Tacite déclare :

> *At Agrippina ne malis tantum facinoribus notesceret ueniam exilii pro Annaeo Seneca, simul praeturam impetrat, laetum in publicum rata ob claritudinem studiorum eius utque Domitii pueritia tali magistro adolesceret et consiliis eiusdem ad spem dominationis uterentur, quia Seneca fidus in Agrippinam*

---

aussi P. Veyne, *Le Pain et le cirque*, Paris, 1976.

159 *Cf. quo magnificentia operis a pluribus uiseretur*, "afin de faire voir à un plus grand nombre la magnificence de l'oeuvre".

160 *Cf.* P. Grimal, *op. cit.*, p. 301 : "Tout aboutit finalement à mettre en lumière, une fois de plus, la dégradation du pouvoir entre les mains de Claude." Sur la façon dont Tacite discrédite l'utilisation politique des jeux par les empereurs à travers l'exemple de Néron, *cf.* O. Devillers, "Néron et les spectacles d'après les *Annales* de Tacite" in Y. Perrin (éd.) *Neronia VII. Rome, l'Italie, la Grèce. Hellénisme et philhellénisme au premier siècle après J.C.*, Bruxelles, 2007, p. 271-284.

161 "Enfant, il toucha à presque tous les disciplines convenant à un homme libre. Mais sa mère le détourna de la philosophie, en l'avertissant qu'elle était contraire à qui était destiné à régner, et son précepteur Sénèque de la connaissance des anciens orateurs, afin de le maintenir plus longtemps dans son admiration pour lui." (Suet., *Nero* 52.1)

memoria beneficii et infensus Claudio dolore iniuriae credebatur[162].

Dans le premier cas, ce qui intéresse le biographe sont les conséquences plus ou moins implicites de manoeuvres de Sénèque pour renforcer son contrôle sur son élèvre : Néron connaissait assez mal les grands orateurs ; dans le second, Tacite mentionne son rappel surtout parce qu'il s'agit d'une manoeuvre hautement politique, sur le moment comme pour plus tard. Ce n'est toutefois pas la seule manière dont l'historien peut faire allusion à ces thèmes culturels : il s'en sert parfois aussi pour reconstituer certains discours des empereurs. Par exemple, aucune allusion n'est faite aux velléités historiographiques de Claude : il est pourtant manifeste qu'elles ont servi d'appui pour la rédaction du plaidoyer de l'empereur en faveur de l'adlection de Gaulois au Sénat[163].

c) La personnalité de l'empereur

La question de la personnalité de l'empereur mérite un traitement particulier, car elle représente un thème majeur aussi bien de l'oeuvre de Suétone que de celle de Tacite. Cet intérêt partagé peut s'expliquer historiquement : l'avènement du Principat a en effet eu pour conséquence une forte diminution de l'accès à l'information ; des décisions qui, autrefois, se prennaient collectivement et publiquement, au sein du Sénat, le sont désormais dans le cadre restreint du conseil du Prince ; par ailleurs, les informations que le pouvoir diffuse ensuite sont suspectes, car susceptibles d'avoir été mises en circulation dans le but de manipuler l'opinion publique[164]. Il n'est dès lors pas surprenant que les historiens impériaux se soient concentrés sur la personnalité de l'empereur pour comprendre ce qui motivait son comportement et les actions entreprises. Il y a donc là un point commun à nos deux auteurs, qui les associe par-delà les différences relevées dans les deux sous-parties précédentes.

162 "Toutefois Agrippine, pour ne pas être connue seulement par de mauvaises actions, obtient la grâce d'un retour d'exil en faveur d'Annaeus Sénèque et en même temps pour lui la préture, car elle pensait que cela ferait plaisir au peuple en raison de la réputation de ses études et pour que la jeunesse de Domitius mûrisse grâce à un tel maître et qu'ils utilisent ses conseils dans leurs espoirs de domination : on croyait en effet Sénèque fidèle à Agrippine en souvenir de son bienfait et hostile à Claude sous l'effet douloureux de l'injustice subie." (Tac., *Ann*. XII 8.2)

163 Pour une analyse des rapports entretenus par le discours rédigé par Tacite et celui gravé sur les tables de Lyon, ainsi que de leurs conséquences historiographiques, *cf*. O. Devillers, *L'Art de la persuasion*..., p. 197-209.

164 *Cf*. J. Marincola, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997, p. 86-95.

Toutefois, le traitement que chacun d'eux réserve à ce thème est sensiblement différent selon qu'on lit l'historien ou le biographe. Le récit de Tacite tend en effet à individualiser chaque empereur, c'est-à-dire à attribuer à chacun d'eux des caractéristiques qui lui sont propres et qu'il partage rarement avec un autre Prince : Tibère est ainsi un maître de la dissimulation, cruel et misanthrope ; Claude semble plutôt plein de bonne volonté, mais aussi beaucoup trop faible et extrêmement influençable ; Néron présente la même cruauté que Tibère, mais il est surtout présenté comme un mégalomane persuadé d'être un artiste de génie. Les trois empereurs éphémères qui lui succédèrent sont dépeints de manière plus succincte, mais leur personnalité propre se détache tout aussi distinctement que celles des Julio-Claudiens : Galba correspond à l'idéal antique du Romain d'autrefois, sévère et parsimonieux, mais il apparaît de ce fait comme un anachronisme dans une société profondément changée par le règne de Néron ; Othon en est un pur produit et surprendra tout le monde par sa résolution et sa fermeté d'âme ; Vitellius, au contraire, se révélera totalement passif et entravé par son goût des plaisirs. Chaque empereur est donc clairement individué et les liens entre eux sont plus subtiles que clairement apparents[165].

De son côté, la façon dont Suétone procède produit un effet quelque peu surprenant étant donné le genre qu'il pratique. Nous n'avons eu de cesse de souligner plus haut que ses biographies sont entièrement centrées sur la figure de l'empereur dont elles racontent la vie : cela conduit à l'omission de tout élément sans lien direct avec elle. Il serait dès lors assez logique de s'attendre à ce qu'elles aillent très loin dans l'analyse de la personnalité de chaque César : il serait alors impossible de la confondre avec une autre. Or, si l'on ne peut effectivement pas lire le *Tiberius* en pensant avoir affaire à l'*Otho*, le retour relativement systématique des mêmes catégories analytiques amoindrit les différences entre chaque empereurs. Ce ne sont presque plus des figures qui passent sous les yeux du lecteur, mais une série de traits de caractère récurents[166], qui servent de point d'appui au développement du récit : modération, cruauté, équité, goûts des plaisirs, etc[167]. Si l'on prend, par exemple, la question du rapport à l'argent, on apprend successivement que Tibère finit par tomber dans la captation d'héritage[168] ; Claude était généreux avec le peuple[169] ; Néron dépensait tout ce qu'il

165 Pour une étude du portrait global de chaque empereur, *cf.* le chapitre 6 du présent travail.

166 R. Syme, "Biographers of the Caesars" in *Museum Helveticum* 37 (1986), p. 104-128, parle de "diversity which soon takes the form of a declension" à propos des six premières biographies suétoniennes.

167 Sur la véracité ou non de ces caractéristiques, *cf.*, là encore, notre chapitre 6.

168 *Cf.* Suet., *Tib*. 46.1-49.2.

169 *Cf.* Suet., *Cl*. 21.1.

avait[170] ; Galba était d'une avarice extrême[171] ; Othon ne renonça à aucune dépense pour se concilier les soldats de son prédécesseur[172] ; et les dépenses de Vitellius l'avaient mis dans une situation financière très difficile au moment de son départ pour la Germanie[173]. Examinés dans le détail, ces caractéristiques paraissent propres à chaque empereur, mais elles sont toutes liées entre elles et englobées par la catégorie générale du rapport à l'argent. L'impression finale qui se dégage de ces portraits successifs est celle d'une grille d'interprétation valable pour chaque être humain, appliquée ici aux hommes qu'étaient les Césars.

L'angle d'approche est donc différent, mais les portraits réalisés ainsi sont néanmoins globalement assez similaires. Il est possible d'imaginer qu'il y ait eu une sorte de consensus général, au début du II^{ème} siècle, sur la manière de représenter les premiers empereurs. Toutefois une autre explication peut également être avancée. Le *De Clementia* de Sénèque présente en effet de nombreux points communs avec le traitement de la question par nos deux auteurs, en particulier Suétone : sa présentation au jeune Néron des qualités que doit avoir un bon empereur et des défauts qu'il doit éviter rappelle la division de la matière suétonienne en vices et vertus[174]. Par ailleurs, les thèmes que développe le philosophe sont bien souvent les mêmes que ceux mis en scène par les deux auteurs de notre *corpus* : insistance sur la *crudelitas*[175], recours au terme de *monstrum*[176], accent sur une absence de réaction face aux injures[177], etc. Deux rapprochements textuels, notamment, donnent à penser que Tacite et Suétone avaient vraisemblablement lu l'oeuvre de Sénèque[178]. Le premier porte sur le traitement à réserver à un roi vaincu, que le philosophe présente ainsi :

170 *Cf*. Suet., *Nero* 30.1-8.

171 *Cf*. Suet., *Gal*. 12.1-13.1.

172 *Cf*. Suet., *Otho* 4.3.

173 *Cf*. Suet., *Vit*. 7.3-4.

174 Pour une étude des parallèles entre le *De Clementia* de Sénèque et la *Vie de Titus* de Suétone, *cf*. M. G. Bajoni, "Le virtù del principe dal Seneca pedagogo a Suetonio biografo di Tito" in *Atti del congresso internazionale di studi flaviani*, Rieti, 1983, p. 189-194.

175 *Cf*. Sen., *De Clem*. I 5.2 ; I 5.5 ; I 25.2 ; I 25.3 ; II 4.1, à rapprocher de Tac., *Hist*. I 37.4 ; I 68.2 ; I 87.1 ; I 72.1 ; II 31.1 ; II 73 ; II 77.3 ; IV 8.3 ; *Ann*. I 4.3 ; I 10.7 ; I 72.4 ; I 74.2 ; IV 57.1 ; VI 19.3 ; VI 23.2 ; VI 25.1 ; VI 51.3 ; XIII 43.2 ; XIV 56.2 ; XIV 63.2 ; XIV 64.2 ; XV 62.2 ; XV 64.1 ; XV 73.3 ; XVI 10.2 ; XVI 18.3 ; XVI 25.2 ; XVI 29.2 et Suet., *Tib*. 57.2-62.6 ; *Cl*. 34.1-6 ; *Nero* 26.1-5 ; *Gal*. 12.1-4 ; *Vit*. 14.1-5.

176 *Cf*. Sen., *De Clem*. I 25.4 : *ubi aliqua solitam mensuram transit et* in monstrum *excreuit*... à rapprocher de Suet., *Cal*. 22.1 : *Hactenus quasi de principe, reliqua ut* de monstro *narranda sunt*.

177 *Cf*. Sen., *De Clem*. I 5.5 ; I 10.3 ; I 20.3. à rapprocher de Tac., *Ann*. IV 31.1-2 et Suet., *Tib*. 28.1-2 et 32.3-4 ; *Nero* 39.2-6.

178 M. Renard, "Suétone et l'*Apocoloquintose*" in *Revue belge de philologie et d'histoire* 16 (1) (1937), p. 5-13 démontre l'utilisation par le biographe d'informations contenues dans l'*Apocoloquintose* de Sénèque ; il admet cependant aussi qu'un certain nombre de caractéristiques prêtées à l'empereur pouvaient tout aussi bien se trouver dans d'autres ouvrages. Bien qu'il ne parle pas du *De Clementia*, cela montre que Sénèque était déjà considéré comme une source sur les événements survenus pendant les règnes de Claude et Néron.

quisquis ex alto ad inimici pedes abiectus alienam de capite regnoque sententiam exspectauit, in seruatoris sui gloriam uiuit plusque eius nomini confert incolumis quam si ex oculis ablatus esset. Adsiduum spectaculum alienae uirtutis est ; in triumpho cito transisset[179].

Or le contenu de cet extrait correspond, à peu de choses près, à ce que déclare le chef breton Calgacus une fois amené devant Claude :

« Si, quanta nobilitas et fortuna mihi fuit, tanta rerum prosperarum moderatio fuisset, amicus potius in hanc urbem quam captus uenissem neque dedignatus esses claris maioribus ortum, plurimis gentibus imperitantem foedere <in> pacem accipere. Praesens sors mea, ut mihi deformis, sic tibi magnifica est. Habui equos, uiros, arma, opes ; quid mirum, si haec inuitus amisi ? Nam si uos omnibus imperitare uultis, sequitur ut omnes seruitutem accipiant ? Si statim deditus traherer, neque mea fortuna neque tua gloria inclaruisset ; et supplicium mei obliuio sequeretur. At, si incolumem seruaueris, aeternum exemplar clementiae ero. »[180]

Les points communs entre ces deux textes sont nombreux[181]. La situation qui donne lieu au discours écrit par Tacite correspond tout d'abord exactement à la proposition relative qui ouvre l'extrait de Sénèque. Il est très vraisemblable que cette scène historique ait été à l'origine de l'inspiration du philosophe[182] ; au vu du mépris dans lequel la figure de Claude était tenue sous Néron, il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pas été explicitement citée. Mais les parallèles textuels amènent à postuler bien plus qu'une simple inspiration commune : il est en effet fort peu probable que le Breton Calgacus ait maîtrisé à ce point le latin et les concepts gréco-romains en jeu dans son discours. Celui-ci a donc sans aucun doute été inventé par Tacite[183], peut-être à partir d'une base préexistante. C'est ici que la présence des idées développées dans le passage cité du *De Clementia* est intéressante : dans les deux cas, une

179 "Quiconque a été jeté de haut aux pieds d'un ennemi et a attendu qu'un autre prononce une sentence sur sa tête et son royaume vit pour la gloire de celui qui l'a préservé et apporte davantage à son renom que s'il avait disparu. Il donne continuellement à voir la vertu d'un autre ; dans un triomphe, il serait passé rapidement." (Sen., *De Clem*. I 21.2)

180 "« Si j'avais eu autant de modération quand mes affaires étaient prospères que j'ai eu de noblesse et de chance, c'est en ami plutôt qu'en captif que je serais venu dans cette ville et tu n'aurais pas dédaigné de recevoir dans ta paix, par un traité, le descendant de célèbres ancêtres, qui gouverne de très nombreux peuples. Mon sort actuel, de même qu'il est pour moi honteux, est pour toi magnifique. J'ai eu des chevaux, des hommes, des armes, des richesses ; est-il étonnant que je les ai perdus contre ma volonté ? En effet, si, vous, vous voulez commander à tous, s'en suit-il que tous acceptent la servitude ? Si je m'étais livré en me rendant tout de suite, ni mon sort ni ta gloire ne seraient devenus célèbres ; et l'oubli suivrait ma mise au supplice. Mais, si tu me gardes sain et sauf, je serai un éternel exemple de ta clémence. » (Tac., *Ann*. XII 37.1-3)

181 Le parallèle entre les deux passages n'est pourtant pas relevé par G.B.A. Fletcher dans "Some certain or possible examples of literary reminiscence in Tacitus" in *Classical Review* 59 (1945), p. 45-50.

182 *Cf*. son allusion à la cérémonie du triomphe, *in triumpho cito transisset*.

183 Son expression introductrice est, de fait, *in hunc modum locutus est*, "il lui parla de cette manière" (Tac., *Ann*. XII 36.3) : l'historien ne prétend donc en aucun cas reproduire ses propres mots, même si son allocution est assez brève.

mise au supplice est présentée comme entraînant nécessairement l'oubli (*in triumpho cito transisset* ; *supplicium mei obliuio sequeretur*) ; à l'inverse, une préservation fait du vaincu un exemple vivant et éternel de la clémence de l'empereur (*adsiduum spectaculum alienae uirtutis est* ; *si incolumem seruaueris, aeternum exemplar clementiae ero*) : Tacite utilise même le mot *clementia*, là où Sénèque joue de *uariatio* en parlant de *uirtus*. Par ailleurs, le thème de la modération, par lequel commence le Calgacus tacitéen, est également central dans le *De Clementia*[184]. Le philosophe fait donc allusion au même événement décrit par l'historien et c'est son propos que Tacite avait manifestement en tête lorsqu'il a recomposé le discours du chef breton.

Le rapprochement textuel avec l'oeuvre de Suétone est un peu plus complexe, car il relève de l'évolution, au fil du temps, du récit historique de certains événements. Au début du livre II de son oeuvre, Sénèque considère les citations funestes communément diffusées :

> *illud mecum considero multas uoces magnas, sed detestabiles in uitam humanam peruenisse celebresque uulgo ferri, ut illam : "Oderint dum metuant", cui Graecus uersus similis est, qui se mortuo terram misceri ignibus iubet et alia huius notae*[185].

Ce passage fait allusion à un empereur antérieur à Néron (*cf.* le génitif singulier *huius*). La citation *Oderint dum metuant* est connue pour être une des préférées de Caligula[186], mais elle était aussi utilisée par Tibère, qui la modifiait légèrement en *Oderint dum probant*[187]. Or le vers grec souhaitant que le monde finisse au moment où l'on mourra est aussi de Tibère selon Cassius Dion :

> Λέγεται γοῦν πόλλακις <μὲν> ἀναφθέξασθαι τοῦτο δὴ τὸ ἀρχαῖον "ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθῆτω πυρί"[188].

C'est donc manifestement au successeur d'Auguste que Sénèque fait référence ici en s'adressant au jeune Néron. Or, chez Suétone, c'est au jeune empereur qu'est liée la citation de ce vers grec :

184 *Cf.* par exemple Sen., *De Clem*. I 2.2.

185 "Voici ce que je considère dans mon esprit : de nombreux bons mots, mais détestables pour la vie humaine, nous sont parvenus et sont communément rapportés à de nombreuses reprises, tel celui-ci : "Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent", qui est similiaire au vers grec qui ordonne qu'à sa mort la terre se mêle au feu et d'autres paroles connues de cet homme." (Sen., *De Clem*. II 2.2)

186 *Cf.* Suet., *Cal*. 30.3. Elle a été identifiée par Ribbeck, dans ses *Trag. Rom. frag.*, comme étant d'Accius (*cf.* v. 203).

187 *Cf.* Suet., *Tib*. 59.4.

188 *Cf.* DC, LVIII 23.4 : "Ce qui est sûr, c'est qu'on raconte qu'il disait donc souvent cet ancien vers : "Qu'à ma mort la terre se mêle au feu"." L'auteur de ce vers est inconnu : *cf.* A. Nauck, *Trag. Gr. Frag.*, v. 513.

Dicente quodam in sermone communi "ἐμοῦ θανόντος γαῖα μειχθήτω πυρί", "immo", inquit, "ἐμοῦ ζῶντος" planeque ita fecit[189].

Le souhait d'une destruction universelle est donc passé de Tibère chez Sénèque à Néron chez Suétone[190]. L'association, voire la confusion, de ces deux empereurs entre eux est assez courante dans l'historiographie antique[191] : Cassius Dion rapporte pour chacun d'eux la phrase selon laquelle Priam aurait été le roi le plus heureux, parce que son pouvoir et sa patrie avaient été détruits en même temps[192]. Or, si Suétone rapporte effectivement cette phrase pour Tibère, ce n'est pas le cas pour Néron[193]. Il semble ainsi que ce rapprochement ait donné lieu à deux "transferts" : la citation sur Priam était attribuée aux deux empereurs au III^{ème} siècle et non seulement à Tibère ; le vers grec faisant référence à Tibère et utilisé par Sénèque afin de donner des conseils à Néron a fini par n'être plus lié qu'au jeune empereur. Pour Suétone, placer ces mots dans la bouche de Néron constituait une parfaite introduction à un récit où il lui fait endosser l'entière responsabilité de l'incendie : il a non seulement mis le feu à Rome, mais il l'a aussi fait de manière préméditée. Rien ne permet de formellement affirmer que c'est Suétone qui a été à l'origine de ce deuxième transfert ; toutefois, les nombreux points communs entre sa conception ses *Douze Césars* et la matière du *De Clementia* amènent à pencher fortement en faveur d'une lecture attentive de l'oeuvre de Sénèque ; s'en est suivie d'une mise à profit littéraire de ce passage, au prix d'une légère "adaptation".

Cet exemple montre néanmoins combien il est nécessaire d'être prudent lorsqu'il s'agit de rapprochements d'idées ou de conceptions et non de citations littérales. Il est en effet difficile de faire la part d'une pensée commune sur la manière dont un empereur doit se comporter et le comportement de certains d'entre eux en particulier. La figure du tyran grec est ainsi présente partout chez ces trois auteurs, que ce soit clairement ou en filigramme[194]. Il serait pourtant absurde d'affirmer que Tacite et Suétone l'ont reprise de Sénèque, car elle

189 "Comme quelqu'un disait lors d'une conversation générale : "Qu'à ma mort, la terre se mêle au feu", il répondit : "Au contraire, que ce soit de mon vivant" et c'est précisément ce qu'il fit." (Suet., *Nero* 38.1) Cette phrase sert d'introduction au récit du terrible incendie qui frappa Rome en 64.

190 Pour G. B. Townend aussi, "The sources of the Greek in Suetonius" in *Hermes* 88 (1960), p. 112, l'anecdote de départ concernait Tibère, puis aurait été transférée à Néron.

191 *Cf*. notre chapitre 6.

192 *Cf*. DC, LVIII 23.4 pour Tibère et LXII 16.1 pour Néron.

193 Contrairement à ce qu'affirment les notes de l'édition italienne de Cassius Dion pour la BUR, Suet., *Nero* 38.1 ne contient aucune allusion au sort de Priam (mais c'est le cas de Suet., *Tib*. 62.6) : cette erreur est une très bonne illustration du pouvoir de suggestion plus ou moins inconsciente de l'historiographie latine, y compris sur des chercheurs aguerris.

194 *Cf*. par exemple, pour Sénèque, *De Clem*. I 11.4 ou I 12.3. Pour une étude de la façon dont Tacite reprend et adapte dans ces oeuvres la figure du tyran grec tragique, *cf*. F. Galtier, *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, coll. Latomus 333, Bruxelles, 2011, en particulier p. 184-191.

correspond à un concept fondamental commun à toute la pensée antique. C'est ainsi par rapport à lui qu'il faut interpréter des caractéristiques comme une peur perpétuelle ou encore un dégoût de soi-même[195] : il s'agit là d'un des traits constitutifs de la figure du tyran, sans une quelconque originalité de la part de Tacite ou Suétone. Les nombreuses ressemblances constatées ici sont donc bien en partie le fruit d'une reprise de certaines perspectives déjà développées par Sénèque ; elles proviennent néanmoins aussi d'une conception plus globale du caractère des empereurs et de leur règne, sans qu'il soit toujours facile de déterminer leurs parts respectives.

***

Il est à présent plus facile de déterminer ce qui, dans les oeuvres de nos deux auteurs, relève ou non des contraintes impliquées par le genre adopté. Le niveau auxquelles elles paraissent s'exercer de la manière la plus forte est celui de l'organisation générale du matériau historique. Chez Tacite, en particulier, le principe du respect de la chronologie, renforcé par l'héritage de la tradition annalistique romaine, représente l'incontournable fil directeur de ses deux ouvrages majeurs. Il ne s'agit toutefois pas d'une règle absolument rigide : une étude des *Annales* montre en effet que la succession des événements entre eux comptait bien davantage que leur datation précise. Par ailleurs, là où cela s'avérait nécessaire, l'historien n'a pas hésité à avoir recours à des retours en arrière clairement délimités par des jeux d'échos textuels : cela confère au début des *Histoires* une structure temporelle extrêmement complexe. Le poids de ce principe est également perceptible chez Suétone : son choix de procéder majoritairement par catégories ne l'empêche en effet pas d'utiliser la succession chronologique comme fondement de l'organisation générale de ses biographies. L'accent continuellement mis sur le caractère scientifique de ses recherches et de son attitude servirait-il à contre-balancer l'impression de "manque de professionalisme" que la dimension catégorielle pourrait donner ?

A l'inverse, les thématiques globalement abordées par nos deux auteurs paraissent clairement personnelles. Tacite ne mentionne ainsi certains éléments en lien la vie privée des empereurs que s'ils entrent en interaction avec la dimension politique de son récit. Cette façon de procéder est si systématique qu'elle peut difficilement s'expliquer par une simple contrainte

195 Pour la façon dont les historiens romains ont réutilisé et adapté ce concept, *cf*. J. R. Dunkle, "The rhetorical tyrant in Roman historiography : Sallust, Livy and Tacitus" in *The Classical World* 65 (1) (1971), p. 12-20. *Cf*. aussi le chapitre 6 pour son adaptation à chaque empereur.

de genre : les détails intimes n'intéressaient pas Tacite en soi. La même remarque peut être faite à propos de Suétone : certes, son organisation catégorielle donne l'impression qu'il analyse la personnalité et le comportement de chaque empereur selon une grille préalablement donnée ; mais il écarte aussi tout ce qui n'implique pas directement son protagoniste et ce trop systématiquement pour que cela ne lui soit pas également propre. La meilleure preuve de cela est sans doute que, plus d'un siècle avant, Cornélius Népos et, au même moment, Plutarque ont produit des biographies bien différentes des *Douze Césars*.

Ainsi, plus on descent dans le détail et plus la part de choix propre s'accroît. Nos deux auteurs ont cependant été également influencés par une conception commune de la façon dont certains événements et traits de caractères devaient être présentés. Le parallèle avec le *De Clementia* de Sénèque se revèle à ce sujet particulièrement intéressant : il permet de voir comment, à partir d'une pensée commune, des analyses personnelles ont pu être développées et éventuellement reprises. Il est donc désormais intéressant de s'intéresser aux scènes typiques de la vie d'un empereur présentes chez nos deux auteurs, afin d'examiner la part de *topos* qu'elles peuvent contenir.

Chapitre 4

La trame et le motif : entre reprise des précédents et élaboration personnelle

Le genre littéraire choisi par les deux auteurs de notre *corpus* a donc principalement une influence sur la présentation générale de leur matériau. Les thématiques développées, elles, se caractérisent par une certaine indépendance vis-à-vis des contraintes génériques et tiennent davantage aux centres d'intérêts propres à Tacite et Suétone. Ceux-ci sont toutefois loin d'avoir été les premiers à écrire sur les débuts de l'Empire : la liste de leur prédécesseurs est longue[1], même si leurs oeuvres ne nous sont généralement connues que par des allusions ou des citations. Or la tradition historiographique romaine imposait de prendre en compte les récits précédents portant sur les mêmes événements historiques. T. P. Wiseman a notamment bien montré, pour l'histoire de la *gens* Claudia, comment fonctionne ce processus : les éléments hostiles introduits par Valérius Antias ont ensuite dû être repris et présentés différemment par Quintus Aelius Tubero, car il n'était pas possible de simplement les passer sous silence[2].

Tacite et Suétone représentent toutefois un état encore relativement récent de la tradition historiographique romaine sur les premiers empereurs. Des ouvrages traitant de certains règnes avaient déjà été écrits[3], mais aucun ne s'était apparemment attelé à l'ensemble du I^er^ siècle. L'histoire des premiers empereurs était par conséquent un terrain déjà partiellement défriché, mais pas encore complètement balisé. Il s'agit donc de se demander ici quelle était la part de trame et de τόποι pré-existants que nos deux auteurs ont dû prendre en compte en rédigeant leurs oeuvres. Y avait-il déjà des éléments et des caractéristiques qui devaient absolument être mentionnés, quitte à les réinterpréter, sous peine de perdre toute crédibilité comme historien ? Quelle est la part d'élaboration personnelle dans certaines scènes

1 *Cf*. la présentation systématique faite par O. Devillers dans *Tacite et les sources des* Annales *: enquêtes sur la méthode historique*, Louvain-Paris-Dudley (Ma.), 2003, p. 7-75.

2 *Cf*. T. P. Wiseman, *Clio's Cosmetics*, Leicester, 1979, p. 57-143.

3 Si l'on ne prend en compte que les auteurs connus, l'ouvrage annalistique d'Aufidius Bassus continuait ainsi vraisemblablement Tite-Live et a été lui-même continué par Pline l'Ancien ; il est toutefois difficile de savoir où s'arrêtait le premier et commençait le second. Fabius Rusticus a écrit sur le règne de Néron, tout comme très probablement Cluvius Rufus. Pour ces auteurs, *cf*. O. Devillers, *op. cit*., p. 12-27.

récurrentes, dont les différents récits présentent d'indéniables points communs[4] ? C'est ce que nous essaierons d'étudier dans ce chapitre. Nous nous concentrerons sur les moments fondamentaux pour le récit d'un règne, nécessairement traités et dès lors plus susceptibles de donner lieu à l'élaboration précoce d'un cadre topique : il s'agit des *incunabula* du futur empereur, de son arrivée au pouvoir, de l'élimination de ses principaux rivaux, de son choix éventuel d'un héritier et de sa mort. Le caractère récurrent de ces scènes permet en effet de détecter plus facilement les éléments topiques, mais aussi les interprétations personnelles, voire les trames en train de se mettre en place. Seront également abordées les mentions de présages, qui annoncent certains de ces moments-clés et constituaient aussi un donné préalable à prendre en compte.

1. Les incunabula

Les *incunabula* des empereurs, c'est-à-dire leurs débuts, leur carrière avant leur arrivée au pouvoir, peuvent sembler quelque peu incongrus pour commencer ce chapitre. Ils ne constituent en effet pas véritablement une scène récurrente, car ce terme renvoie davantage à des indications périodiquement données dans le texte et non à une scène clairement délimitée[5]. C'est en particulier le cas chez Tacite, qui n'aborde pas systématiquement, comme Suétone, la jeunesse de ses protagonistes. Il n'en demeure pas moins que, dans les trois oeuvres de notre *corpus*, se dessine toujours un "avant" à la prise de pouvoir, présentant une certaine cohérence. Il était donc intéressant d'étudier la façon dont a été présentée la période "préparatoire" de la vie de chaque empereur.

La première caractéristique de ces débuts est qu'elle prend en compte aussi bien la famille impériale que la naissance du futur empereur. Il est évident que les origines familiales du Princeps sont un point important du discours tenu à son sujet : elles définissent en effet son

4 O. Devillers, dans *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994, p. 143-169, a déjà étudié ce genre de scènes, qu'il appelle des "narrations géminées" ; il le fait cependant du point de vue du développement des thématiques principales des *Annales* et de leur effet sur le lecteur ; la question de l'influence d'une topique n'est pas systématiquement abordée, même s'il prend très intelligemment en compte le recours aux archétypes pour expliquer ces ressemblances.

5 En revanche, chez des auteurs plus tardifs, comme Sidoine Apollinaire dans ses *Panégyriques*, les *incunabula* de l'empereur constitueront, dans la droite ligne de la tradition rhétorique de l'éloge, un passage obligé, voire un morceau de bravoure.

"capital politique", ainsi que l'aune à laquelle il sera ensuite jugé[6]. C'est notamment le cas de Vitellius, qui offre un exemple des deux types d'attaques. Chez Tacite, il est tout d'abord présenté comme un incapable ayant profité de la prestigieuse carrière de son père, trois fois consul et membre influent de la cour de Claude :

> *Septimum et quinquagesimum aetatis annum explebat, consulatum, sacerdotia, nomen locumque inter primores nulla sua industria, sed cuncta patris claritudine adeptus*[7].

Ce passage se trouve dans la notice nécrologique de l'empereur, mais Tacite résume davantage la période précédant la prise du pouvoir que celle où il l'a exercé. Ce choix témoigne de l'idée que les *incunabula* annoncent déjà la tournure que prendra le règne. Ici, l'allusion au père de Vitellius sert à juger son fils : celui-ci est certes parvenu au faîte du pouvoir, mais les échelons qu'il a gravis auparavant ne doivent rien à son mérite ou à son activité ; sa passivité lors de la proclamation comme empereur[8] et les errements de son gouvernement paraissent ainsi la conséquence logique de ce qui s'annonçait déjà. Suétone, pour sa part, adopte l'attitude inverse : c'est la renommée du père qu'il attaque.

> *Pueritiam primamque adulescentiam Capreis egit inter Tiberiana scorta, et ipse perpetuo spintriae cognomine notatus existimatusque corporis gratia initium et causa incrementorum patris fuisse*[9].

Vitellius n'était pas membre d'une *gens* ancienne et prestigieuse et a été proclamé empereur par des soldats ; malgré cela, il est manifeste que c'était principalement sa condition de fils d'un homme trois fois consul qui le désignait comme *capax imperii*. La disparition des grandes familles républicaines et l'instauration d'une nouvelle légitimité, selon la proximité avec Auguste, ont en effet amoindri le système de pensée républicain, sans toutefois le rendre caduque : la manière dont Suétone introduit sa présentation de la famille des empereurs post-néroniens le prouve[10]. Dans le cas de Vitellius, ce ne sont donc pas tant ses ascendances qui

6 *Cf.* J.-P. Néraudeau, "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34, ainsi que nos remarques sur l'hérédité du caractère et l'importance, pour Suétone, de la rubrique familiale, chapitre 3, p. 150-151.

7 "Il achevait sa cinquante-septième année, ayant tout obtenu, consulat, fonctions religieuses, nom et place parmi les hommes de premier rang, non grâce à son propre zèle, mais grâce à la distinction de son père." (Tac., *Hist*. III 86.1)

8 *Cf. infra*.

9 "Il passa son enfance et le début de son adolescence à Capri, parmi les débauchés de Tibère ; à la fois il fut lui-même à jamais marqué du surnom de "putassier" et on estima qu'il fut, grâce à son physique avenant, le début et la cause des promotions de son père." (Suet., *Vit*. 3.5)

10 *Cf.* Suet., *Gal*. 2 : *Neroni Galba successit nullo gradu contingens Caesarum domum, sed haud dubie nobilissimus magnaque et uetere prosapia*, "A Néron succéda Galba, par aucun degré apparenté à la maison des Césars, mais sans nul doute de la plus haute noblesse et d'un grand et ancien lignage" ; *Otho* 1.1 :

comptent que les trois consulats de son père[11]. Il est dès lors assez logique que ce soit précisément ce prestige-là qu'on ait cherché à atteindre : si une telle carrière est en réalité le fruit d'une prostitution, alors le "capital politique" qu'elle représente est réduit à néant.

La naissance joue parfois aussi un rôle important dans l'élaboration progressive d'un "mythe impérial personnel". Cette dimension est particulièrement visible dans la description que fait Suétone des circonstances de la naissance d'Auguste :

> *Natus est Augustus Marco Tullio Cicerone Caio Antonio consulibus VIIII. Kalendas octobres paulo ante solis exortum, regione Palati ad Capita bubula, ubi nunc sacrarium habet, aliquanto post quam excessit constitutum.* (...) *Huc introire nisi necessario et caste religio est, concepta opinione ueteri, quasi temere adeuntibus horror quidam et metus obiciatur, sed et mox confirmata. Nam cum possessor uillae nouus seu forte seu temptandi causa cubitum se eo contulisset, euenit ut post paucissimas noctis horas exturbatus inde subita ui et incerta paene semianimis cum strato simul ante fores inueniretur*[12].

Le lieu de naissance du premier empereur a ainsi été transformé en sanctuaire après sa mort ; non seulement des règles religieuses strictes y étaient respectées (*huc introire nisi necessario et caste*), mais on a aussi élaboré une histoire fantastique, afin de démontrer qu'une divinité

Maiores Othonis orti sunt oppido Ferentio, familia uetere et honorata atque ex principibus Etruriae, "Les ancêtres d'Othon sont originaire de la bourgade de Ferentium, d'une famille ancienne, honorée et parmi les premières d'Etrurie" ; *Vit*. 1.2 : *Extat Quinti Elogi ad Quintum Vitellium Diui Augusti quaetorem libellus, quo continetur Vitellios Fauno Aboriginum rege et Vitellia, quae multis locis pro numine coleretur, ortos toto Latio imperasse*, "Il existe un libelle de Quintus Elogius adressé à Quintus Vitellius, questeur du divin Auguste, qui contient l'idée que les Vitellii descendent de Faunus, le roi des Aborigènes, et de Vitellia, honorée à de nombreux endroit comme une divinité, et qu'ils ont régné sur tout le Latium" ; Vesp. 1.1 : *Rebellione trium principum et caede incertum diu et quasi uagum imperium suscepit firmauitque tandem gens Flauia, obscura quidem ac sine ullis maiorum imaginibus, sed tamen rei publicae nequaquam paenitenda*, "L'empire, longtemps incertain et presque errant à cause de la rébellion et du meurtre de trois princes, fut enfin recueilli et conforté par la famille Flavia, il est vrai d'une origine obscure celle-là et sans aucun portrait d'ancêtres, mais dont l'Etat ne devait nullement se plaindre". On le voit, les références mythiques ont tendu à remplacer celles aux grands hommes républicains. Vespasien se moquait de telles inventions (*cf*. Suet., *Vesp*. 12.2), d'où la façon dont Suétone cherche à "excuser" ses origines obscures. Pour les procédés de mythification et de "rapprochements augustéens", *cf*. notre article "La construction des discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 259-273.

11 *Cf*. Suet., *Vit*. 7.5 : *Aduenientem male animatus erga principem exercitus pronusque ad res nouas libens ac supinis manibus excepit, uelut dono deum oblatum, ter consulis filium, aetate integra, facili ac prodigo animo*, "A son arrivée, l'armée, mal disposée envers l'empereur et encline aux révolutions, accueillit en levant joyeusement les bras au ciel, comme s'il était un don envoyé par les dieux, ce fils d'un homme trois fois consul, dans la force de l'âge, d'un esprit facile et prodigue."

12 "Auguste est né sous le consulat de Cicéron et Caius Antonius, le 22 septembre, peu avant le lever du soleil, dans la partie du Palatin appelée "Aux têtes aux boeufs", où se trouve maintenant un sanctuaire, établi peu après sa mort. (...) On se fait un scrupule religieux de n'y entrer que si c'est nécessaire et en état de pureté, car on a conçu depuis longtemps l'opinion que ceux qui s'en approchent avec témérité en sont empêchés par un certain sentiment d'horreur et de crainte ; et elle fut aussi bientôt confirmée. En effet, alors qu'un nouveau propriétaire de la villa, soit par hasard, soit pour la mettre à l'épreuve, s'y était rendu pour se coucher, il arriva que, après très peu d'heures de repos, il en fut chassé par une force subite et inconnue et on le trouva, avec son lit, à demi mort, devant les portes." (Suet., *Aug*. 5.1 et 6.2-3).

occupait effectivement l'endroit. Ce n'est cependant pas le seul élément de mythification présent dans cet extrait : la naissance du futur Princeps juste avant le lever du soleil et sa date de naissance ont été manifestement fixés au fonction de leur charge symbolique[13]. Or un certain nombre de ces caractéristiques apparaissent également à propos de Néron :

> *Nero natus est Anti post octauum mensem quam Tiberius excessit, XVIII. Kalendas Ianuarias tantum quod exoriente sole, paene ut radiis prius quam terra contingeretur*[14].

Ces passages ont deux points communs. Le premier est le moment de l'année où sont nés ces deux empereurs : en décembre, soit au moment où la lumière commence à revenir. Il semble que, dans le cas d'Auguste, sa véritable date de naissance ait été altérée précisément afin de coincider avec le moment du solstice d'hiver[15] ; il est difficile d'affirmer la même chose pour Néron, mais le fait que ce soit le mois d'avril qui ait été renommé *Neroneum*[16] amène à penser qu'une manipulation du même type a pu être effectuée aussi par la suite. L'autre point commun entre ces deux récits est l'heure de naissance de chaque empereur : Auguste naît peu après son lever (*paulo ante solis exortum*), Néron peu avant (*tantum quod exoriente sole*). Dans ce dernier cas, la "mystique solaire" est même particulièrement développée, puisqu'on fait remarquer qu'il a d'abord été en contact avec la lumière et seulement ensuite avec la terre. Il entre là sans doute autant de volonté de se rapprocher d'Auguste que de reprise de la même idée : celle d'un futur empereur né à l'aube car destiné à ramener la lumière et la prospérité[17]. Prend dès lors tout son sens la mention par Suétone, immédiatement après, d'un "bon mot" attribué à Domitius sur son fils :

> *De genitura eius statim multa et formidolosa multis coiectantibus praesagio fuit etiam Domitii patris uox, inter gratulationes amicorum negantis quicquam ex se et Agrippina nisi detestabile et malo publico nasci potuisse*[18].

L'organisation du récit suétonien à cet endroit correspond certainement aux raisons de la

13 Sur l'importance de l'astrologie dans le discours impérial, *cf.* A. Schmidt, *Augustus und die Macht der Sterne. Astrologie und die Etablierung der Monarchie in Rom*, Cologne, 2005. Une présentation plus succincte et centrée sur le seul Auguste, par N. Barbone, est disponible dans le catalogue de l'exposition *Augusto*, édité par E. La Rocca, Rome, 2013, p. 89-91.

14 "Néron est né à Antium, huit mois après la mort de Tibère, le 16 décembre juste au moment du lever du soleil, presque de sorte que il fut en contact avec ses rayons avant de l'être avec la terre." (Suet., *Nero* 6.1)

15 *Cf.* n. 13 pour les références bibliographiques.

16 *Cf.* Tac., *Ann*. XVI 12.2.

17 Sur la "mystique" de la lumière et du soleil chez Néron, *cf.* E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, *passim*, surtout p. 28-32 (formation), 75-77 (modèle oriental initié par Marc Antoine) et 349-353 (aspects religieux).

18 "Les nombreuses personnes qui firent immédiatement de nombreuses et terribles conjectures à partir de son horoscope virent un présage aussi dans le mot de son père, Domitius, déclarant que rien n'avait pu naître d'Agrippine et de lui, si ce n'était quelque chose de détestable et pour le malheur de l'Etat." (Suet., *Nero* 6.2)

diffusion de cette remarque paternelle. Suétone était sans doute conscient de la dimension "mythifiante" de ces indications : il a donc cité les conjectures à partir de l'horoscope de Néron, qui contre-balancent la symbolique du soleil, ainsi que le mot du père de l'enfant, présenté comme un présage. La présentation "solaire" de la naissance de Néron n'a pu avoir eu lieu que du vivant de ce dernier ; le mot de Domitius, vrai ou inventé, a probablement été mis en circulation vers le même moment : il s'agit en effet manifestement d'une réponse à cette mystique, car il ne fut plus question d'une quelconque divinisation après sa mort. Il y a donc peut-être là un embryon de "récit-type" pour la naissance d'un Prince, présenté comme destiné dès le départ à être exceptionnel[19]. Pour ce qui touche la famille, en revanche, ce sont davantage des préoccupations politiques qui s'expriment que la récurrence d'un même schéma.

La présentation de la première carrière des futurs empereurs est elle aussi tout à fait intéressante. Le caractère décisif de cette période est de fait manifeste, y compris hors d'une perspective rétrospective. Il s'agit en effet du moment où les membres de la famille impériale et des grandes *gentes* sont amenés à faire leurs preuves dans l'armée et l'administration ; s'y montrer intelligent et efficace amène à être inclus dans la listes des *capaces imperii*, ces hommes qui seraient capables de diriger l'empire. Ce processus apparaît très clairement dans la fin de la nécrologie de Galba dans les *Histoires* :

> *Dum uigebat aetas, militari laude apud Germanias floruit. Pro consule Africam moderate, iam senior citeriorem Hispaniam pari iustitia continuit, maior priuato uisus dum priuatus fuit et omnium consensu capax imperii nisi imperasset*[20].

Cet extrait illustre bien comment la carrière avant l'accession au pouvoir entrait en compte dans la légitimité à régner : c'est parce qu'il s'est distingué à l'armée en Germanie et comme proconsul en Afrique, puis en Hispanie, que Galba a été considéré comme *capax imperii*. Or cette particularité est une des illustrations d'un schéma récurrent apparaissant à ce sujet : dans de nombreux cas, le futur empereur peut se distinguer en bien ou en mal à Rome même, mais c'est en province qu'il révèle sa véritable nature. Le passage de Suétone à propos de l'envoi d'Othon en Lusitanie en est une très bonne illustration. Le biographe raconte en détail la vie dissolue du jeune Othon ; elle culmine avec l'"affaire Poppée" et la scène ridicule où Néron joue le rôle de l'*amator exclusus* à la porte de son meilleur ami. L'épisode se termine ainsi :

19 Le qualificatif de "pophyrogénète", revendiqué par les empereurs bizantins, signale la persistance de cette "mythification" de la naissance du Princeps bien après la période qui nous intéresse.

20 "Tant qu'il était dans la fleur de l'âge, il se distingua par son mérite militaire dans les provinces de Germanie. Comme proconsul, il tint l'Afrique avec modération et, alors qu'il était déjà âgé, l'Hispanie Citérieure avec une égale justice, semblant trop grand pour un simple particulier tant qu'il en fut un et, de l'avis unanime de tous, capable de diriger l'empire, s'il n'avait pas été empereur." (Tac., *Hist*. I 49.4)

Quare diducto matrimonio sepositus est per causam legationis in Lusitaniam. Id satis uisum, ne poena acrior mimum omnem diuulgaret, qui tamen sic quoque hoc disticho enotuit : "Cur Otho mentito si, quaeritis, exul honore ? / Vxoris moechus coeperat esse suae." Prouinciam administrauit quaestorius per decem annos, moderatione atque abstinentia singulari[21].

La dégradation liée à l'appartenance à la cour de Néron et à son statut de mari bafoué persiste jusqu'à l'envoi en Lusitanie, soulignée par le distique ironique. Mais à partir de son gouvernement en province, Othon se distingue par sa modération et son désintéressement ; ils annonce d'ores et déjà sa fermeté et sa grandeur d'âme inattendues lorsqu'il sera empereur[22].

Deux explications à ce schéma récurrent sont possibles. La première remonte à la carrière de Tibère : arrivé au pouvoir à presque cinquante ans, celui-ci avait eu pleinement le temps de faire ses preuves, représentant Auguste en province, à la guerre ou pour des questions administratives. Quelle que soit la manière dont son règne a été ensuite perçu, cette période "probatoire"[23] a très certainement marqué les esprits et fondé un précédent[24]. L'autre raison possible serait une sorte de contre-coup des événements de 68-69 : comme le dit très bien Tacite[25], les empereurs n'étaient alors clairement plus faits à Rome, mais dans les

21 "C'est pourquoi, après la rupture du mariage, il fut mis à l'écart en Lusitanie, sous prétexte d'une légation. Cela parut suffisant, afin qu'une peine plus lourde ne divulgât pas toute la masquarade, qui, cependant, fut ainsi également rendue publique par ce distique : "Pourquoi, vous vous le demandez, Othon est-il envoyé en exil avec un honneur mensonger ? / Il avait commencé à être l'amant de sa femme." Il administra la province, avec le rang d'ancien questeur, pendant dix ans, avec une modération et un désintéressement singuliers." (Suet., *Otho* 3.3-5)

22 Autres exemples de cette "révélation par les provinces": nous avons déjà vu que Galba s'y distingue par sa modération et son sens de la justice, à quoi on peut ajouter le populisme de Vitellius auprès des soldats et, déjà, sa passivité et son obsession pour la nourriture (*cf.* Suet., *Vit*. 7.6) ; Tibère aussi se "révèle" par les provinces, comme nous le verrons un peu plus loin. La situation est différente pour Claude et Néron, qui n'avaient que peu ou pas exercé de charges au moment de leur arrivée au pouvoir, l'un en raison de ses problèmes physiques, l'autre de son jeune âge.

23 *Cf.* Suet., *Tib*. 15.4 puis 17.1-2 : *Nihil ex eo tempore praetermissum est ad maiestatem eius augendam ac multo magis postquam Agrippa abdicato atque seposito, certum erat uni spem successionis incumbere.* (...) *Cui gloriae amplior adhuc ex opportunitate cumulus accessit. Nam sub id fere tempus Quintilius Varus cum tribus legionibus in Germania periit, nemine dubitante quin uictores Germani iuncturi se Pannoniis fuerint, nisi debellatum prius Illyricum esset*, "A partir de ce moment, on n'omit rien pour accroître sa grandeur et beaucoup plus après qu'il était certain que lui seul avait l'espoir de succéder à Auguste, lorsqu'Agrippa eut été renié et éloigné. (...) Il acquit un surcroît de gloire encore plus large du fait de l'opportunité de son succès [*scil.* pendant sa campagne en Illyricum]. En effet, presque au même moment, Quintilius Varus trouva la mort en Germanie avec trois légions, personne ne doutant que les Germains, victorieux, auraient opéré leur jonction avec les Pannoniens si l'on n'avait pas mis auparavant un terme définitif à la guerre en Illyricum."

24 Il est ainsi fort probable que ce soit pour se montrer à la hauteur de ses actions militaires que Claude a décidé d'envahir la Bretagne : *Cf.* B. Levick, *Claudius*, Londres, 1990, p. 137-149, en particulier p. 144 ("The conquest of the island beyond Oceanus was a stroke of elegance and power for a new and underestimate Emperor and its effect on the minds of his subjects, as its fame washed through the Empire and rippled even into its remotest provinces, incalculable").

25 *Cf.* Tac., *Hist*. I 4.2 : *Finis Neronis, ut laetus primo gaudentium impetu fuerat, ita uarios motus animorum non modo in urbe apud patres aut populum aut urbanum militem, sed omnes legiones ducesque conciuerat, euolgato imperii arcano posse principem alibi quam Romae fieri*, "La fin de Néron, de même qu'elle avait été joyeuse dans la première impulsion de ceux qui se réjouissaient, avait provoqué diverses réactions dans les

provinces ; cet état de fait conduisait nécessairement à porter une plus grande attention aux hommes qui y exerçaient leurs talents, militaires ou administratifs. A cela peut s'ajouter, à l'époque de la rédaction, une influence des conquêtes de Trajan et de la diplomatie mise en place par Hadrien : avec l'expansion maximale de l'empire, son délicat gouvernement prenait d'autant plus d'importance. Quoi qu'il en soit, le passage par les provinces agit comme une sorte de révélateur ou est vu comme tel, notamment pour les "Princes éphémères" qui suivirent la mort de Néron : le comportement de Galba en province amène à tort à penser qu'il sera à la hauteur de la situation ; celui d'Othon annonçait déjà qu'il le serait, malgré les craintes déclenchées par son coup d'Etat ; quant à Vitellius, sa bassesse paraissait à l'avance dans son commandement militaire.

Un schéma récurrent se dégage donc bel et bien, lié à une conception particulière des prérequis pour accéder au pouvoir suprême. Il est néanmoins nécessaire de signaler le cas de Vitellius, qui représente une semi-exception à cela. Après une honnêteté présentée comme étonnante pendant son proconsulat d'Afrique[26], son comportement auprès des légions de Germanie n'est en effet pas loué, mais unanimement condamné : Tacite comme Suétone soulignent - et condamnent - son attitude populiste envers les soldats[27]. Le passage par la province n'est donc pas ici synonyme d'éléments positifs conférant des bases sérieuses aux prétentions à l'Empire[28], même s'il annonce bien le prince que Vitellius sera ensuite. Son poste de chef des légions de Germanie amène à le rapprocher de la figure de Germanicus, dont il serait l'exact opposé. Contrairement à Vitellius, le neveu et fils adoptif de Tibère ne cède pas à la démagogie malgré un contexte difficile ; il réussit également à rétablir la discipline dans les camps, au lieu d'accorder à chacun tout ce qu'il désire. Un tel rapprochement ne tient cependant pas uniquement à une situation similaire : il peut également être détecté dans les textes. La scène de la visite par Vitellius du champ de bataille de Bédriac a en effet été réutilisée, dans les *Annales*, pour la visite par Germanicus du camp de Varus[29]. Pour A. J. Woodman, l'historien se serait servi de la première scène, plus récente, donc mieux

esprits, non seulement en ville, chez les sénateurs, le peuple ou la garnison de Rome, mais chez toutes les légions et tous les chefs ; un secret du pouvoir avait en effet été révélé : on pouvait faire un empereur ailleurs qu'à Rome."

26 *Cf.* Suet., *Vit*. 5.2 : *In prouincia singularem innocentiam praestitit biennio continuato*, "Dans sa province, il fit preuve d'une singulière honnêteté pendant deux ans d'affilée". E. Cizek, "La mort de Vitellius dans les *Vies des douze Césars* de Suétone" in *Revue des études anciennes* 77 (1975), p. 125-130, fait noter, p. 125, que c'est la seule remarque positive de Suétone à l'égard de Vitellius.

27 *Cf.* Tac., *Hist*. I 52.1-2 ; Suet., *Vit.* 8.1.

28 C'est peut-être dans ce cadre aussi qu'il faut intégrer les attaques contre la carrière de son père.

29 *Cf.* A. J. Woodman, "Self-imitation and the substance of history" in A. J. Woodman (éd.), *Tacitus Reviewed*, Oxford, 1998, p. 70-86.

documentée, afin de relater la seconde, sur laquelle il y avait beaucoup moins d'informations ; il appelle ce procédé "imitation substantielle" (*substantive imitation*) et pense que l'éloignement des scènes permettait une telle reprise sans que le lecteur en soit offusqué. Il est néanmoins possible de se demander pourquoi Tacite a précisément choisi une scène impliquant Vitellius, personnage particulièrement négatif, pour en décrire une impliquant Germanicus, figure, elle, remarquablement positive. Le traitement par Suétone de la visite de Vitellius à Bédriac conduit aussi à des rapprochements entre les deux hommes. Le biographe écrit en effet :

> *Vtque campos, in quibus pugnatum est, adit, abhorrentis quosdam cadauerum tabem detestabili uoce confirmare ausus est "optime olere occisum hostem et melius ciuem". Nec eo setius ad leniendam grauitatem odoris plurimum meri propalam hausit passimque diuisit. Pari uanitate atque insolentia lapidem memoriae Othonis inscriptum intuens "dignum eo Mausoleo" ait pugionemque, quo is se occiderat, in Agrippinensem coloniam misit Marti dedicandum*[30]

Cette description insiste sur l'impiété et l'irrespect de Vitellius à l'égard des morts : il se réjouit de voir les cadavres de concitoyens, s'enivre comme s'il se trouvait dans un lieu quelconque et se moque d'Othon. Le poignard qu'il dédie à Mars n'est dès lors pas un acte de piété : il n'y a pas lieu de remercier les dieux pour une guerre fratricide, tout comme il était choquant de se réjouir de la mort de concitoyens, quel que soit leur parti[31] ; ce serait d'ailleurs pour éviter de nouveaux massacres de ce type qu'Othon se serait suicidé[32]. Un début de "bon comportement" lui est pourtant montré par des hommes de sa suite, qui ne réussissent pas à supporter l'odeur des cadavres en décomposition : le verbe *abhorrescere* utilisé alors par Suétone témoigne qu'il avait aussi dans cet éloignement quelque chose qui tenait à une horreur religieuse ; le mot de Vitellius a d'ailleurs pour but de le *confirmare*, de les affermir, et non simplement de relativiser l'odeur. Cette scène donne, par contre-coup, tout son relief à une remarque en apparence anodine que le biographe avait faite à propos de Germanicus :

> *Sicubi clarorum uirorum sepulchra cognosceret, inferias Manibus dabat. Caesorum clade Variana ueteres ac dispersas reliquias uno tumulo humaturus,*

30 "Et lorsqu'il se rendit sur les champs où l'on a combattu, comme certains s'éloignaient avec horreur des cadavres en putréfaction, il osa les affermir avec ces mots détestables : "mort, un ennemi sent parfaitement bon et mieux encore un concitoyen". N'en cherchant pas moins à atténuer le désagrément de l'odeur, il vida ostensiblement beaucoup de vin et en fit distribuer partout. Avec une égale vanité et insolence, considérant la pierre gravée à la mémoire d'Othon, il déclara qu'il était digne de ce Mausolée et envoya à Cologne le poignard avec lequel il s'était tué, pour qu'il soit dédié à Mars." (Suet., *Vit*. 10.4-6)

31 *Cf*. P. Jal, "Les dieux et les guerres civiles de la Rome de la fin de la République" in *Revue des Etudes Latines* 40 (1962), p. 170-200.

32 *Cf*. Suet., *Otho* 10.3 ; Tac., *Hist*. II 47.3 (cette idée se trouve dans un discours recomposé par l'historien, mais sa présence également chez le biographe montre qu'elle n'est pas une invention de sa part).

colligere sua manu et comportare primus adgressus est[33].

La situation où se trouve Germanicus est sensiblement différente de celle de Vitellius : non seulement les cadavres en question ont depuis longtemps fini de se décomposer, mais ils ne sont pas non plus tombés à cause d'une guerre civile. Il n'en demeure pas moins que son comportement contraste par son respect avec la scène à Bédriac, tout comme les sacrifices systématiques sur les tombeaux d'hommes célèbres fait écho, ensuite, aux moqueries devant la pierre célébrant la mémoire d'Othon.

Le parallèle entre les deux hommes n'est donc jamais explicite, mais il était manifestement présent dans les esprits, peut-être parce qu'il se trouvait dans les *Bella Germaniae* de Pline l'Ancien. Ce n'est toutefois pas la seule explication possible d'une telle présentation de la carrière préliminaire de Vitellius. Un autre τόπος doit en effet être également pris en compte, celui du bon général, simple, proche de ses soldats, respectant la *disciplina* et la faisant respecter[34]. Tacite joue beaucoup de cette dimension pour accroître encore ses portraits très positifs des grands généraux de l'époque impériale. C'est notamment le cas avec Corbulon, au début de sa campagne d'Orient :

> *Sed Corbuloni plus molis aduersus ignauiam militum quam contra perfidiam hostium erat : quippe Syria transmotae legiones, pace longe segnes, munia <castrorum> Romanorum aegerrime tolerabant.* (...) *Retentusque omnis exercitus sub pellibus, quamuis hieme saeua, adeo ut, obducta glacie, nisi effossa humus tentoriis locum non praeberet. Ambusti multorum artus ui frigoris et quidam inter excubias exanimati sunt. Adnotatus miles, qui fascem lignorum gestabat, ita praeriguisse manus ut, oneri adhaerentes, truncis brachiis deciderent. Ipse, cultu leui, capite intecto, in agmine, in laboribus frequens adesse, laudem strenuis, solacium inualidis, exemplum omnibus ostendere*[35].

Corbulon pourrait ici être blâmé pour le traitement inhumain qu'il fait subir à ses soldats,

33 "S'il apprenait que quelque part se trouvaient des tombeaux d'hommes célèbres, il offrait un sacrifice à leurs Mânes. Comme il avait l'intention d'enterrer dans un seul tombeau les restes vieillis et dispersés de ceux qui étaient tombés lors de la défaite de Varus, il entreprit de les ramasser et de les porter ensemble de ses propres mains." (Suet., *Cal*. 3.5-6)

34 Sur la définition cicéronienne de ce stéréotype et son utilisation par Tacite dans la *Vie d'Agricola*, *cf*. O. Devillers, "Démonstration et stéréotype du général dans l'*Agricola* de Tacite" in *Pallas* 69 (2005), p. 365-375.

35 "Mais Corbulon eut plus de difficulté contre la paresse de ses soldats que contre la perfidie des ennemis : de fait, ces légions, transférées de Syrie, inactives en raison d'une longue paix, supportaient très difficilement les tâches d'un camp romain. (...) Corbulon maintint toute l'armée sous des tentes, alors que l'hiver était cruel au point que, la glace recouvrant tout, la terre devait être creusée pour permettre de monter les tentes. Beaucoup eurent les membres gelés par la force du froid et certains perdirent la vie pendant leur tour de garde. Les esprits furent frappés par un soldat dont les mains devinrent si complètement raides de froid, tandis qu'il portait un fagot de bois, qu'elles restèrent collées à leur fardeau et tombèrent de ses bras mutilés. Corbulon lui-même, habillé légèrement, tête découverte, se trouvait fréquemment dans la colonne, aux corvées, louant les énergiques, consolant les invalides et se donnant en exemple à tous." (Tac., *Ann*. XIII 35.1, puis 3-4)

qu'ils aient pratiqué la discipline ou non ; ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il est dépeint dans une telle situation[36]. Ce n'est pourtant pas le cas, parce qu'il partage lui-même tout ce qu'il inflige à ses troupes ; il accentue même la dureté de sa condition en se vêtant légèrement et en ne protégeant pas sa tête. C'est donc le portrait d'un chef pratiquant l'ancienne *disciplina* romaine qui est fait ici, non celui d'un homme cruel[37]. L'exemple de Vespasien et de son assension jusqu'au pouvoir suprême indiquent combien cette rhétorique n'est pas innocente, politiquement parlant. Elle n'a pas pour seul effet de louer le comportement d'un officier de haut rang : elle le désigne aussi comme un possible candidat à l'empire ou annonce son règne à venir, d'où la malveillance quasi systématique des empereurs pour ce type de figures. Même Tibère en a profité, sans que son exécrable réputation postérieure attaque ce renom militaire :

> *Trans Rhenum uero eum uitae ordinem tenuit, ut sedens in caespite nudo cibum caperet, saepe sine tentorio pernoctaret, praecepta sequentis diei omnia, et si quid subiti muneris iniungendum esset, per libellos daret ; addita monitione ut, de quo quisque dubitaret, se nec alio interprete quacumque uel noctis hora uteretur. Disciplinam acerrime exegit adnimaduersionum et ignominiarum generibus ex antiquitate repetitis atque etiam legato legionis, quod paucos milites cum liberto suo trans ripam uenatum misisset, ignominia notato*[38].

Cet extrait de la biographie de Tibère comporte les mêmes caractéristiques que celui des *Annales* : le futur empereur y est présenté comme un général "à l'ancienne", vivant simplement et accessible en cas de besoin d'explications, mais aussi sévère avec ses soldats, y compris avec des officiers ; le même motif de l'anecdote démontrant cette intransigeance apparaît, avec une punition presque excessive au vu de la faute commise. Au regard de ces deux exemples, Vitellius apparaît comme une sorte d'anti-τόπος du bon général[39] : il passe son

36 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 18.2-3, pour une histoire de soldats exécutés pour n'avoir pas porté leurs armes pendant qu'ils creusaient un retranchement, en Germanie cette fois. Tacite fait alors cette remarque : *Quae, nimia et incertum an falso iacta, originem tamen e seueritate ducis traxere : intentumque et magnis delictis inexorabilem scias, cui tantum asperitatis etiam aduersus leuia credebatur*, "Ces histoires, excessives et peut-être diffusées mensongèrement, tiraient cependant leur origine de la sévérité du chef : on savait qu'il serait vigilant et inexorable pour les grands délits, celui dont on croyait qu'il était si dur même pour de petites fautes."

37 Autres exemples : Tac., *Ann*. II 13.1 pour Germanicus ; *Hist*. II 5.1 pour Vespasien. Cette topique était déjà présente dans la *Vie d'Agricola*, en *Agr*. 20.2.

38 "Mais de l'autre côté du Rhin, il organisa sa vie de telle manière qu'il prenait ses repas assis sur une simple motte de gazon, passait souvent la nuit sans tente, se servait de libelles pour donner toutes ses consignes pour le jour suivant et s'il fallait ajouter quelque tâche imprévue ; il ajoutait la recommandation, si quelqu'un avait un doute sur quelque chose, de l'utiliser lui et personne d'autre pour se le faire expliquer, quelle que fût l'heure, même de la nuit. Il fit respecter la discipline avec une très grande sévérité, en ayant remis en vigueur des types de punitions et de blâmes venus des temps anciens et en ayant même marqué d'infamie un légat qui avait envoyé chasser quelques soldats sur l'autre rive avec son affranchi." (Suet., *Tib*. 8.-9.1) *Cf.* aussi Vell., II 114.1-3.

39 Cet anti-τόπος n'est bien sûr pas une invention de Tacite et Suétone : on le retrouve notamment chez Salluste,

temps en banquets fastueux et mine une discipline déjà mise à mal par une insubordination latente, en levant les punitions et accordant aux soldats tout ce qu'ils désiraient. Ce qui est visé ici est bien sa proclamation "spontannée" par ses soldats : alors qu'elle pourrait être considérée comme la preuve de ses talents de général - comme c'est le cas pour Germanicus à la mort d'Auguste -, elle est discréditée par l'accent mis sur la démagogie de Vitellius ; les soldats de Germanie ne l'ont pas acclamé parce qu'ils voyaient en lui les qualités d'un bon empereur, mais pour continuer à vivre dans le loisir le plus complet. Ce second modèle est donc aussi à prendre en compte pour comprendre l'élaboration de son personnage dans le récit de sa carrière avant sa proclamation.

2. L'arrivée au pouvoir

Contrairement aux *incunabula*, les récits d'arrivée au pouvoir ne se distinguent pas par des éléments récurrents d'un empereur à l'autre, mais par le retour des mêmes questions fondamentales. Les différentes lignes narratives ne sont donc pas structurées par divers motifs à aborder de telle ou telle manière, mais par les réponses plus ou moins explicites à des interrogations similaires : de qui le futur empereur reçoit-il le pouvoir ? se montre-t-il actif ou passif ? quelles sont ses motivations ? C'est la dimension historique qui est impliquée ici, à travers une recherche de ce qui s'est passé au moment du passage du pouvoir, mais, nous le verrons, il ne s'agit pas uniquement de cela : pour nos auteurs, raconter, c'est aussi interpréter et, dès lors, orienter son récit dans une direction particulière. Tacite et Suétone ne cherchent pas à relater ce qu'ils pensent la vérité historique ; ils relatent leur interprétation de ce qu'ils pensent la vérité historique.

La première caractéristique qui se dégage de ces récits est ainsi l'adoption d'une perspective reposant sur une opposition entre un comportement actif et un comportement passif. Les deux empereurs unanimement condamnés par l'historiographie du II^{ème} siècle, Néron et Vitellius, se caractérisent ainsi par une évidente passivité au moment de leur proclamation : ce ne sont pas eux qui prennent le pouvoir, c'est le pouvoir qui les prend. Le cas de Néron en est une parfaite illustration, pour des raisons évidentes : il est alors très jeune

dans ses portraits de généraux romains, incapables d'assumer leurs fonctions comme il se devait dans le *Bellum Iugurthinum* (*cf.* notamment *BJ* 37.3-4).

(dix-sept ans) et c'est sa mère qui prend l'initiative de le faire adopter par Claude, puis d'assassiner l'empereur pour que son fils prenne le pouvoir[40]. La situation est différente pour Vitellius, homme dans la force de l'âge et à la tête de légions parmi les plus puissantes de l'Empire. Tacite adopte une attitude assez ambivalente au moment de raconter la proclamation de ce nouvel empereur :

> *Nocte quae kalendas Ianuarias secuta est, in coloniam Agrippinensem aquilifer quartae legionis epulanti Vitellio nuntiat quartam et duoetuicensimam legiones, proiectis Galbae imaginibus, in senatus ac populi romani uerba iurasse. Id sacramentum inane uisum ; occupari nutantem Fortunam et offerri principem placuit. Missi a Vitellio ad legiones legatosque qui desciuisse a Galba superiorem exercitum nuntiarent ; proinde aut bellandum aduersus desciscentes aut, si concordia et pax placeat, faciendum imperatorem ; et minore discrimine sumi principem quam quaeri. Proxima legionis primae hiberna erant et promptissimus e legatis Fabius Valens. Is die postero coloniam Agrippinensem cum equitibus legionis auxiliariorumque ingressus imperatorem Vitellium consalutauit. Secutae ingenti certamine eiusdem prouinciae legiones*[41]

La manière dont se déroule ce récit rend difficile une détermination définitive de la part d'implication de Vitellius et des légions de Germanie dans la proclamation du nouvel empereur. Le premier mouvement est dû à la quatrième légion, qui refuse de prêter serment à Galba ; Vitellius n'était pas derrière ce refus, puisqu'il a eu besoin d'un envoyé pour apprendre la nouvelle. Néanmoins, l'invocation du Sénat et du peuple romain est immédiatement présentée comme un leurre (*id sacramentum inane uisum*)[42] et il est décidé de tenter la Fortune. Vitellius est pourtant remarquablement absent de la phrase rapportant cette décision,

40 La question de sa complicité s'est néanmoins apparemment posée, comme le montre un passage de Suétone : *Parricidia et caedes a Claudio exorsus est ; cuius necis etsi non auctor, at conscius fuit, neque dissimulanter, ut qui boletos, in quo cibi genere uenenum is acceperat, quasi deorum cibum posthac prouerbio Graecio conlaudare sit solitus*, "Il commença ses parricides et ses meurtres par celui de Claude ; bien qu'il ne fût pas l'auteur de sa mort, il en fut du moins le complice et ne s'en cachait pas, en homme qui avait l'habitude de louer les cèpes, type d'aliment dans lequel on avait mis le poison absorbé par Claude, en les présentant ensuite comme la nourriture des dieux, au moyen d'un proverbe grec." (Suet., *Nero* 33.1) Chez Tacite, seule Agrippine entre en scène pour l'assassinat de Claude : *cf.* Tac., *Ann*. XII 66.1-69.3.

41 "La nuit qui suivit les kalendes de janvier, un porte-aigle de la quatrième légion se rend à Cologne pour annoncer à Vitellius que les quatrième et vingt-deuxième légions ont jeté à terre les images de Galba et prêté serment au Sénat et au peuple romain. Ce serment parut vide de sens ; on décida de s'emparer d'une Fortune chancelante et de proposer un prince. Vitellius envoya aux légions et légats des personnes pour annoncer que l'armée de Germanie Supérieure avait déserté le parti de Galba ; par conséquent, il fallait soit combattre contre les déserteurs, soit, si on aimait la concorde et la paix, faire un empereur ; et le danger était moindre de se choisir un prince que d'en demander un. Les quartiers d'hiver les plus proches étaient ceux de la première légion et le plus résolu des légats Fabius Valens. Celui-ci entra dans Cologne le lendemain avec des cavaliers et des auxiliaires de sa légions et salua Vitellius empereur. Les légions de la même province le suivirent avec une grande émulation." (Tac., *Hist*. I 56.2-57.1)

42 Ce qui est clair dès le début dans le texte de Tacite : *cf. Hist*. I 55.4, *Ac ne reuerentiam imperii exuere uiderentur, senatus populique Romani obliterata iam nomina sacramento aduocabant*, "Mais, pour ne pas paraître abandonner tout respect du pouvoir, ils invoquaient dans leur serment les noms déjà oubliés du Sénat et du peuple romain."

dont les verbes sont soit un impersonnel (*placuit*), soit des passifs impersonnels (*uisum*, *occupari*, *offerri*) ; le choix qui est fait est lui-même ambigu : *occupare* est un terme militaire, qui signifie "s'emparer de", comme si la Fortune était une place forte ; pourtant, le prince destiné à accomplir cette action est seulement *offertus*, "proposé", comme si d'autres candidats étaient disponibles sur place. Tacite mélange ainsi manifestement dans son texte sa propre interprétation de la réalité des faits (Vitellius saisit sa chance et occupe la place laissée vacante comme il s'emparerait d'une position et l'occuperait) et, très probablement, le vocabulaire utilisé par la propagande vitellienne (Vitellius n'était qu'une "proposition" des armées de Germanie au Sénat et au peuple romain). La même ambiguïté savamment entretenue est présente dans la suite du texte : grammaticalement, Vitellius est actif puisqu'il joue le rôle de complément d'agent, mais le verbe principal est encore un passif. Sémantiquement, le message envoyé donne l'impression de laisser le choix aux autres légions (*aut bellandum... aut faciendum*), mais le second terme de l'alternative est associé à la concorde et à la paix (*si concordia et pax placeat*) ; par ailleurs, le choix d'un nouvel empereur est présenté comme beaucoup moins risqué (*minore discrimine sumi principem quam quaeri*)[43]. Enfin, Fabius Valens apparaît comme "le plus résolu des légats" (*promptissimus e legatis*) ; C'est loin d'être une surprise : Tacite l'a dépeint, un peu avant, en train de faire un long discours à Vitellius pour le convaincre de ses chances réelles de devenir empereur[44]. Vitellius apparaît ainsi comme un homme qui désire, mais n'ose pas agir hardiment et donne dès lors l'impression d'attendre que quelqu'un finisse par prendre la décision à sa place.

De ce point de vue, Suétone va encore plus loin. Son récit présente en effet constamment Vitellius comme un bouffon, ne sachant pas vraiment ce qu'il fait et se trouvant emporté dans un mouvement qu'il ne maîtrise en aucun cas : cela va de ses rots pour montrer qu'il avait fait un bon petit-déjeuner[45] à son "enlèvement", en tenue d'intérieur[46], le jour de sa proclamation. La façon dont le biographe relate cette scène illustre parfaitement la perspective adoptée :

> *Quare uixdum mense transacto, neque diei neque temporis ratione habita, ac iam uespere, subito a militibus e cubiculo raptus, ita ut erat in ueste domestica, imperator est consalutatus circumlatusque per celeberrimos uicos, strictum Diui*

43 Tacite avait déjà prêté le même type d'argument à Othon lors de son allocution aux prétoriens, en *Hist*. I 37.2.

44 *Cf*. Tac., *Hist*. I 52.3-4. Vitellius est alors qualifié de *segne ingenium*, de "naturel apathique".

45 *Cf*. Suet., *Vit*. 7.6.

46 C'est-à-dire, surtout, en tenue qui n'était pas militaire.

Iulii gladium tenens detractum delubro Martis atque in prima gratulatione porrectum sibi a quodam[47].

Après avoir étudié le texte de Tacite, il est évident que Suétone a fusionné ici deux moments distincts de la proclamation de Vitellius : d'une part, le 1er janvier 69, où il apprend que la quatrième légion a refusé de prêter serment à Galba ; d'autre part, la venue de Fabius Valens à Cologne quelques jours plus tard, afin d'être le premier à le saluer comme empereur. Ce procédé donne ainsi l'impression que les soldats se sont d'eux-mêmes déplacés jusqu'à la ville, où ils se sont littéralement emparés de Vitellius. Le résultat est que celui-ci se caractérise par une totale passivité : il est *raptus*, *consalutatus*, puis *circumlatus* comme un trophée un peu partout dans la ville ; même le glaive qu'il tient en main, qui pourrait le rapprocher de César, lui a en fait été donné par quelqu'un dont l'identité reste inconnue. Il apparaît ainsi comme une sorte d'instrument, utilisé par l'armée de Germanie pour parvenir à ses fins. On comprend dès lors pourquoi celle-ci a accueilli de général indolent et grossier comme un cadeau des dieux : il était le pantin idéal[48]. Pourtant, Vitellius est loin de n'être pour rien dans ce qui lui est arrivé ; Suétone le sait, lui qui mentionne les remises de corvées et de punitions sans les commenter[49], les faisant passer pour des décisions absurdes et démagogiques et non pour ce qu'elles étaient : des tentatives de retour au calme, en donnant satisfaction aux soldats sur certains points[50]. Ces premières mesures, tant à son arrivée qu'après sa proclamation, montrent bien que le portrait de Vitellius en prince indolent et passif est une invention ultérieure, notamment à des fins moralisatrices[51].

Il y a donc là une volonté manifeste, de la part de Tacite et Suétone, de ne pas présenter l'acclamation de cet empereur comme une prise de pouvoir active : c'est la réception

47 "C'est pourquoi un mois était à peine passé que, sans qu'on tînt compte ni du jour, ni de l'heure - car c'était déjà le soir -, il fut soudain enlevé de sa chambre par des soldats, comme il était, en vêtements d'intérieurs, salué par tous empereur et porté aux alentours dans les rues les plus fréquentées, tenant en main dégaîné le glaive de César divinisé, qu'on avait retiré du temple de Mars et que, au début des félicitations, quelqu'un lui avait tendu." (Suet., *Vit*. 8.2)

48 *Cf*. Suet., *Vit*. 7.5 : *Aduenientem male animatus erga principem exercitus pronusque ad res nouas libens ac supinis manibus excepit, uelut dono deum oblatum, ter consulis filium, aetate integra, facili ac prodigo animo*, "A son arrivée, l'armée, mal disposée envers le prince et prompte aux révolutions, accueillit de bonne grâce et en levant les bras pour remercier le ciel, comme s'il lui avait été apporté en don des dieux, ce fils d'un homme trois fois consul, dans la force de l'âge et d'un esprit facile et prodigue." A propos de la caractérisation générale de Vitellius, R. Engel déclare qu'elle est "ein einseitiges Bild absoluter Nichtwürdigkeit" ("Das Charaterbild des Kaisers A. Vitellius bei Tacitus und sein historischer Kern" in *Athenaeum* 55 (1977), p. 345-368 ; la citation est p. 345).

49 *Cf*. Suet., *Vit*. 8.1.

50 Sur les tensions dans la troupe dues en particulier à la répartition des tâches, *cf*. P. Cosme, *L'Année des quatre empereurs*, Paris, 2012, p. 74-78.

51 *Cf*. R. Engel, *art. cit*., *passim*.

d'une charge qui, dès le départ, le dépasse. Une telle perspective s'explique tout à fait dans le cadre du portrait d'ensemble qui est fait de cet empereur[52] ; toutefois, le fait que Néron soit également présenté dans la même situation[53] laisse entrevoir l'idée qu'un empereur qui, ensuite, se révélera mauvais ne peut arriver au pouvoir que de façon passive : cette conception téléologique de l'histoire amènerait nos deux auteurs à annoncer, dès l'accession au principat, les errements et les horreurs du règne à venir. Elle peut sans doute expliquer le succès de l'histoire de Claude caché derrière un rideau au moment de l'assassinat de Caligula et devenu empereur pour ainsi dire par hasard. La scène décrite par Suétone met en effet clairement sa passivité en avant et n'est pas sans rappeler celle que nous venons d'étudier à propos de Vitellius :

> *Exclusus inter ceteros ab insidiatoribus Gai, cum quasi secretum eo desiderante turbam submouerent, in diaetam, cui nomen est Hermaeum, recesserat ; neque multo post rumore caedis exterritus prorepsit ad solarium proximum interque praetenta foribus tela se abdidit. Latentem discurrens forte gregarius miles, adnimaduersis pedibus, e studio sciscitandi quisnam esset, adgnouit extractumque et prae metu ad genua adcidentem imperatorem consalutauit. Hinc ad alios commilitones fluctuantis nec quicquam adhuc quam frementis perduxit. Ab his lecticae impositus et, quia sui diffugerant, uicissim succollantibus in castra delatus est tristis et trepidus, miserante obuia turba quasi ad poenam raperetur insons*[54].

La passivité de Claude est encore plus évidente dans ce passage que lorsqu'il s'agissait de Vitellius et des légions de Germanie : les verbes à la voie passive se multiplient (*exclusus*, *exterritus*, *extractum*, *impositus est*, *delatus est*, *raperetur*) et les quelques verbes à l'actif dont il est le sujet le dépeignent dans des situations humiliantes (*prorepsit*, *se abdidit*, *latentem*, *adcidentem*). Comme Vitellius, il est enlevé et promené à travers la ville, avec cette circonstance aggravante que le premier à le saluer empereur est un simple soldat de la troupe (*gregarius miles*) ; la foule est par ailleurs manifestement incapable de l'imaginer autrement que comme une victime portée à l'abattoir (*miserante obuia turba quasi ad poenam raperetur*

52 *Cf*. chapitre 6.

53 Avec, certes, nettement plus de consistance historique.

54 "Chassé parmi d'autres par les conspirateurs contre Gaius, alors qu'ils éloignaient la foule comme si l'empereur désirait être seul, il s'était retiré dans une pièce qui portait le nom d'Hermaeum ; et, peu après, terrifié par la rumeur du meurtre, il se glissa dans le solarium le plus proche et se cacha parmi les rideaux tendus devant la porte. Alors qu'il était caché, un soldat de la troupe, passant là par hasard en courant, remarqua ses pieds ; poussé par son désir de savoir qui il était, il le reconnut, le tira de là et, alors que Claude, en raison de sa peur, tombait à ses genoux, il le salua empereur. Ensuite, il le conduisit jusqu'à ses autres camarades d'armes, irrésolus et pour le moment seulement frémissants. Ceux-ci mirent Claude sur une litière et, comme ses gens s'étaient enfuis de toutes parts, le chargèrent à tour de rôle sur leurs épaules, afin de le porter, triste et tout tremblant, dans leur camp ; la foule rencontrée au passage avait pitié de lui, comme si on l'emportait pour le punir alors qu'il était innocent." (Suet., *Cl*. 10.2-5)

insons) : personne, à part les soldats qui l'amènent dans leur camp, n'envisage un instant que cet homme *tristis et trepidus* sera le futur empereur[55]. Pourtant, Claude est loin d'avoir été totalement inactif lorsque la fin de Caligula a commencé à se préciser : B. Levick rappelle ainsi qu'il était relativement populaire[56] et pense qu'il a pu laisser certains de ses proches se mêler en sous-main aux conjurés pour que le pouvoir lui revienne[57] ; de même, selon I. Milano, il aurait établi des contacts discrets, dès 39, avec des sénateurs et des militaires[58] ; Fr. Hurlet, pour sa part, démontre clairement que, même en retrait, son rôle était loin d'être aussi négligeable que les sources le présentent[59]. Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si c'est précisément lui que les soldats choisissent et que le Sénat finit par accepter. Une telle présentation peut bien sûr provenir de la ridiculisation de la figure de Claude qui eut lieu par la suite, en particulier sous Néron[60] ; il est cependant intéressant de noter qu'elle passe par une présentation de l'empereur comme quelqu'un qui n'a pas pris le pouvoir, mais a été littéralement pris par lui[61].

Le cas des empereurs ayant véritablement agi pour s'emparer de la fonction suprême n'est pourtant pas des plus simples non plus. Cela ne signifie en effet pas nécessairement que leur arrivée au pouvoir a été décrite positivement. Othon en est un bon exemple, car son coup d'Etat s'est terminé sur le massacre atroce et sanglant de son prédécesseur, Galba, ainsi que de l'héritier qu'il s'était choisi, Pison. Leur fin constituait vraisemblablement un point crucial du récit de cet événement, tout comme de la caractérisation de ce personnage d'aspirant au pouvoir suprême : de nombreux éléments qui apparaissent chez nos auteurs à ce sujet signalent nettement une nécessité de prendre position sur sa responsabilité dans ces crimes. C'est ainsi sous le signe de la préméditation que Tacite place les premiers préparatifs du coup d'État à venir :

Sed sceleris cogitatio incertum an repens ; studia militum iam pridem spe

55 B. Levick parle de "paradoxical rise of a fool" (*cf. op. cit.*, p. 33).

56 *Cf.* B. Levick, *op. cit*., p. 26.

57 *Cf.* B. Levick, *op. cit*., p. 35.

58 *Cf.* I. Milano, "La trasformazione della Corte fra la caduta di Caligola e il regno di Claudio" in *Rivista storica dell'Antichità* 38 (2008), p. 147-175.

59 *Cf.* Fr. Hurlet, "La *Domus Augusta* et Claude avant son avènement : la place du prince claudien dans l'image urbaine et les stratégies matrimoniales" in *Revues des études anciennes* 99 (3-4) (1997), p. 535-559.

60 *Cf.* chapitre 6.

61 Une telle conception pourrait aussi expliquer pourquoi, dans son *Panégyrique*, Pline le Jeune s'efforce de présenter Trajan comme l'élu des dieux et non comme le simple fils adoptif de Nerva (*cf.* P. A. Roche, "The public image of Trajan's family" in *Classical Philology* 97 (1) (2002), p. 41-60) : ne devenir empereur que parce qu'on a été adopté revient à recevoir pour ainsi dire passivement le pouvoir ; se distinguer par ses mérites au point d'être choisi et donc favorisé par les dieux est une posture plus active.

successionis aut paratu facinoris adfectauerat...[62]

Cet extrait se situe au tout début du récit du coup d'Etat : Galba vient d'adopter Pison et Tacite dépeint un Othon déçu et se disant qu'il est fort probable qu'on cherche à l'éliminer ; il ajoute que les prédictions d'un astrologue ayant fréquenté la cour de Néron, Ptolémée, lui avaient annoncé que non seulement il lui survivrait, mais qu'il prendrait aussi sa place. La question de la préméditation du crime, *scelus*, apparaît à ce moment-là ; elle est suivie d'une longue énumération de toutes les actions qu'Othon avait déjà menées pour s'attirer la faveur des divers soldats entourant le nouvel empereur. Il ne s'agit donc pas de relater les préparatifs, mais d'immédiatement se poser la question de l'inclusion originelle ou non, dans les plans othoniens, du massacre de Galba et Pison. Tacite utilise d'ailleurs deux mots bien distincts à ce sujet : *scelus* pour l'assassinat, *facinus* pour le coup d'Etat[63]. Il ne prend toutefois pas parti à ce sujet : son expression, *incertum an repens*, laisse planer le doute[64] et la démonstration qui suit montre surtout qu'Othon se présentait déjà auprès des soldats comme un candidat sérieux au pouvoir[65].

Il n'est dès lors pas étonnant que se trouvent chez Suétone, dans les propos prêtés à son père, des traces d'une version cherchant pour ainsi dire à l'innocenter de cet assassinat :

Is mox referre crebro solebat Othonem etiam priuatum usque adeo detestatum ciuilia arma, ut memorante quodam inter epulas de Cassi Brutique exitu cohorruerit ; nec concursurum cum Galba fuisse, nisi confideret sine bello rem transigi posse[66]

62 "Mais on ne sait pas bien s'il eut soudain l'idée de son crime ; depuis longtemps déjà, par espoir de succéder à Galba ou pour préparer son action, il recherchait les faveurs des soldats..." (Tac., *Hist*. I 23.1)

63 Dans l'absolu, *scelus* pourrait aussi renvoyer au coup d'Etat, mais la présence de *facinus* juste après pour indubitablement le désigner amène à considérer que ces deux mots qualifient deux choses distinctes. Or le crime d'Othon n'est finalement pas tant d'avoir pris le pouvoir que d'avoir fait assassiner son prédécesseur pour y parvenir, ce qu'il était le premier à faire. Tacite ne le lui pardonnera pas (*cf*. chapitre 6), d'où, à notre sens, la distinction *scelus* / *facinus*.

64 C'est pourquoi nous avons préféré la traduire par "on ne sait pas bien si...", plutôt que par "on peut en douter", comme dans l'édition de la CUF, qui revient en réalité à prendre parti : si on peut douter qu'Othon ait eu seulement à ce moment-là l'idée d'assassiner Galba, alors c'est qu'il y a pensé dès avant l'adoption de Pison. Or les exemples qui suivent peuvent tout aussi bien s'appliquer à des espoirs de succession qu'à la préparation d'une prise de pouvoir par la force.

65 Selon P. Cosme, *op. cit*., p. 93, qui suit P. Le Roux in *Année épigraphique* 1988, 788, les bonnes relations d'Othon avec les prétoriens ont pu commencer dès la période où il avait encore la faveur de Néron. Cette hypothèse est cohérente avec l'histoire de la prédiction et pourrait expliquer son envoi en Lusitanie, excessif au regard de sa "faute".

66 "Celui-ci, ensuite, avait l'habitude de rapporter fréquemment qu'Othon, même lorsqu'il était un simple particulier, détestait à ce point les guerres civiles que, alors que quelqu'un, dans un banquet, rappelait la fin de Cassius et Brutus, il fut saisi d'horreur ; et qu'il ne serait pas entré en conflit avec Galba s'il n'avait pas eu la certitude que cette affaire pouvait être réglée sans guerre." (Suet., *Otho* 10.2)

La référence au père de Suétone permet d'être sûr que ces propos étaient véhiculés par les anciens partisans d'Othon. Or ils représentent l'exact inverse de ceux présents chez Tacite : la question de la préméditation ne se pose même pas, elle est réfutée par une anecdote censée avoir eu lieu bien avant les ambitions impériales du protagoniste. Il est dès lors intéressant qu'elle apparaisse dans la biographie non au moment du coup d'Etat, mais lorsqu'Othon se suicide. La valeur de cette dernière action, reconnue par tous, est utilisée ici pour renforcer l'affirmation de non préméditation : "Othon se suicide pour éviter que ne coule le sang d'autres concitoyens, c'est bien la preuve qu'il n'avait pas prévu le massacre de Galba." Quand on sait combien son suicide même a été un enjeu historiographique[67], on mesure la complexité des réponses et contre-réponses décelables dans les discours tenus sur ce personnage.

L'arrivée au pouvoir de Tibère peut elle aussi être analysée en termes d'activité/passivité. L'ambiguïté de sa *recusatio imperii* n'est plus à démontrer, car elle a été parfaitement dénoncée par les auteurs antiques, en particulier par ceux de notre *corpus* : Tacite explique clairement qu'il ne s'agit que d'une feinte hésitation, car Tibère avait déjà en main tous les instruments effectifs du pouvoir, la garde prétorienne et les armées[68] ; Suétone, pour sa part, parle de "mime impudent"[69], en soulignant lui aussi que Tibère occupait déjà la place de Prince, mais énumère ensuite un certain nombre de raisons qui pouvaient effectivement le faire hésiter[70]. On a donc un prince actif qui cherche à se présenter comme passif, provoquant ainsi une rancoeur encore perceptible dans l'historiographie romaine près d'un siècle après sa prise de pouvoir. Cela explique peut-être pourquoi Tacite insiste autant sur l'implication de Livie dans le choix de Tibère comme héritier. Il va en effet jusqu'à utiliser le verbe *deuincire* à propos de ses manoeuvres pour convaincre Auguste[71], comme si le premier empereur n'était qu'un vieillard à la merci de sa femme. L'historien joue ici des rumeurs et des insinuations ayant entouré sa mort pour la rapprocher de celle de Claude et établir ainsi un parallèle entre Tibère et Néron[72]. Sont donc à l'oeuvre ici des raisons littéraires, visant à la fois

67 *Cf*. chapitre 6.

68 *Cf*. Tac., *Ann*. I 7.4-7.

69 *impudentissimo mimo* (Suet., *Tib*. 14.1).

70 Alors que Tacite les présente comme de faux prétextes pour tester aussi bien la loyauté de Germanicus que celle de sénateurs. Pour B. Levick, *Tiberius the politician*, Londres, 1976, p. 76-77, Tibère aurait vraiment hésité devant la charge que représentait la position de *princeps* et aurait tenté d'en redéfinir le rôle, mais l'obscurité de son langage l'aurait empêché de se faire comprendre. Dans son ouvrage plus récent, *Tibère*, Paris, 2011, E. Lyasse souligne qu'une implication du Sénat permettait surtout de mettre en scène un consensus autour de la prise de pouvoir de Tibère (p. 96) ; il parle toutefois aussi de "sentiment de malaise" à l'issue de ces trois journées (p. 98).

71 *Cf*. Tac., *Ann*. I 3.4 : *Nam senem Augustum deuinxerat*, "En effet, elle avait enchaîné le vieil Auguste".

72 *Cf*. notre article "La construction des discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 259-273,

à accentuer l'unité de l'oeuvre, mais aussi à annoncer dès le départ les dernières années du règne de Tibère. Ce n'est cependant pas le seul effet produit, car l'accent sur le rôle de Livie présente aussi son fils comme recevant plus ou moins passivement le pouvoir. Il n'est dès lors pas étonnant que Tacite déclare qu'il n'est pas sûr du tout qu'il soit arrivé à temps pour recevoir les ultimes consignes d'Auguste[73], là où Suétone est particulièrement affirmatif[74] : une passation de pouvoir d'homme à homme donne un rôle actif à Tibère, qui reçoit des instructions de son père adoptif. A l'inverse, le récit de l'historien souligne, à cet endroit, que Livie empêchait quiconque d'entrer et de sortir de la villa[75] : c'est donc toujours la femme de l'ancien *Princeps* et la mère du nouveau qui occupe le devant de la scène, comme si elle seule s'était chargée de la transmission du pouvoir.

Cet exemple révèle sans doute les limites d'une interprétation en termes d'activité et de passivité : en effet, ce qui est reproché à Tibère, c'est d'avoir voulu se présenter comme recevant passivement le pouvoir, alors qu'il l'avait déjà activement en sa possession. En vérité, c'est la présence d'une deuxième instance, au moment de la prise de pouvoir, qui pose problème en brouillant les lignes. Le cas de Galba met bien cela en relief. Il est d'abord approché par le Gaulois Vindex, qui lui écrit pour lui demander d'être leur *assertor*, c'est-à-dire leur défenseur, littéralement celui qui garantira leur qualité d'hommes libres devant un tribunal[76] ; Galba organise alors une sorte d'"acclamation spontanée" par la foule lors d'une réunion publique[77]. Pourtant, par la suite, sa résolution ne cessera de fluctuer en fonction des nouvelles qui lui parviendront de la situation à Rome et en Gaule[78] ; enfin, il apprend la mort

---

en particulier les pages 270-271. Sur le parallèle entre Livie et Agrippine II, *cf.* déjà M. P. Charlesworth, "Livia and Tanaquil" in *The Classical Review* 41 (2) (1927), p. 55-57. P. Wuilleumier, dans la note *ad loc.* de son édition pour la CUF, p. 11, met aussi très justement en relation ces deux récits d'accession au principat avec celle d'Hadrien, en 117.

73 *Cf.* Tac., *Ann*. 5.3 : *neque satis compertum est spirantem adhuc Augustum apud urbem Nolam an exanimem reppererit*, "et il n'est pas suffisamment établi s'il a trouvé, près de Nole, Auguste encore vivant ou bien mort".

74 *Cf.* Suet., *Tib*. 21.2 : *adfectum, sed tamen spirantem adhuc Augustum repperit fuitque una secreto per totum diem*, "il trouva Auguste affaibli, mais encore vivant et fut avec lui en secret pendant toute une journée". La présence des mêmes termes chez l'historien et le biographe (*spirantem* dans les deux textes ; *reppererit* d'un côté, *repperit* de l'autre) laisse penser à l'utilisation d'une même source. Velléius aussi affirme que Tibère est arrivé à temps : *cf.* Vell. II 123.

75 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.4 : *Acribus namque custodiis domum et uias saepserat Liuia*, "Livie avait en effet entouré la maison et les routes de gardes rigoureuses".

76 Sur la façon dont Vindex, puis Galba utilisent ce mot, *cf.* C. H. V. Sutherland, "The concepts of *Adsertor* and *Salus* as used by Vindex and Galba" in *Numismatic Chronicle* 144 (1984), p. 29-32.

77 *Cf.* Suet., *Gal*. 10.1, en particulier la formule *deplorauit temporum statum consalutatusque imperator legatum se senatus populique Romani professus est*, "il déplora la situation actuelle et, salué empereur, se déclara le légat du Sénat et du peuple romain", qui montre bien la mise en scène, entre organisation et recherche d'une apparence de spontanéité.

78 *Cf.* Suet., *Gal*. 10.5-11.2, en particulier le projet de suicide en 11.1, à l'annonce de la mort de Vindex.

de Néron et la décision du Sénat de le reconnaître à son tour comme nouvel empereur. Dans cet intervalle de temps, est-il actif ou passif ? Rien, dans le texte de Suétone, ne permet de trancher sur une présentation selon une perspective ou une autre[79]. La façon dont Vespasien a été acclamé permet sans doute de saisir ce qui s'est joué dans de tels moments, du point de vue historique et historiographique. Le discours produit par son propre camp a de fait manifestement tenté de faire croire à un mouvement spontané de soldats. Des traces en sont visibles chez Tacite, où quelques-uns saluent spontanément Vespasien, ce qui déclanche un mouvement général ; chez Suétone, ce sont les légions de Mésie et de Pannonie qui, sans le connaître et en étant loin de lui (*ignotorum et absentium*), se rallient à son nom[80]. Nos deux auteurs soulignent toutefois l'un et l'autre que Tiberius Alexander avait déjà pris les choses en main à Alexandrie[81] ; ils montrent aussi clairement que Vespasien était déjà en train de préparer son entrée dans la guerre civile[82]. Deux présentations de cet événement coexistent donc : d'un côté, le discours imperial met l'accent sur une sorte de "passivité" (ce sont ses soldats qui auraient fait de Vespasien un empereur) ; de l'autre, nos deux historiens dépeignent le chef des légions d'Orient comme tout à fait actif, malgré quelques hésitations. La perspective adoptée par Tacite et Suétone trouve sans aucun doute sa source dans un désir de dévoiler la véritable manière dont cet événement s'est produit (l'acclamation a en réalité été organisée au sous-main par les officiers). Il n'en demeure pas moins qu'elle avait aussi l'avantage de présenter aussi Vespasien comme parfaitement maître de ses légions, qui l'acclament, mais sous l'influence des officiers supérieurs. Le nouvel empereur est dès lors à l'opposé de la manière dont l'avènement de Vitellius a été présenté: cela augure d'ores et déjà le retour à l'ordre et le fait paraître sous un jour résolument positif.

3. L'élimination des rivaux

Les récits d'élimination de rivaux donnent également lieu à des scènes récurrentes dans notre *corpus*, avec, souvent, des éléments similiaires qui reviennent de l'une à l'autre. Seront considérés comme tels ici les passages où l'empereur, sans conjuration ou procès *de*

79 Sans doute parce que le problème de Galba n'était pas la manière dont il était arrivé au pouvoir, mais son incapacité, ensuite, à comprendre que les temps avaient profondément changé : *cf.* chapitre 6.

80 *Cf.* respectivement Tac., *Hist*. II 80.1 et Suet., *Vesp*. 6.1-4.

81 *Cf.* Tac., *Hist*. II 79 et Suet., *Vesp*. 6.6.

82 *Cf.* Tac., *Hist*. II 74.1-78.4 et Suet., *Vesp*. 5.1.

maiestate, fait disparaître une personne qui aurait pu prétendre à l'empire ou y conférer des droits. Ne seront donc pas étudiés les récits de conjuration ou ceux de procès *de maiestate*, car ils ont déjà donné lieu à des études magistrales[83] : celles-ci, en particulier celle d'I. Cogitore, ont mis en évidence des invariants et souligné les buts historiques et littéraires poursuivis dans ce genre de passages. Par ailleurs, nous voudrions étudier les cas où aucun stimulus extérieur (conjuration, accusation *de maiestate*) n'intervient *a priori* : ce sont en effet ceux où l'empereur agit de lui-même. Lorsqu'un facteur extérieur interviendra, ce sera principalement parce qu'il aura été décidé de donner une tournure officielle au processus d'élimination.

Une des premières constantes de ce type de récit est l'attention manifeste de nos deux auteurs à bien faire la différence entre le discours impérial et leur discours historiographique. Une distinction est toujours clairement faite, que ce soit explicitement ou par le ton de voix du narrateur, y compris lorsqu'il s'agit de reprendre, faute de mieux, les informations officielles[84]. L'exemple de l'assassinat d'Agrippine II montre parfaitement combien l'élaboration de la "version officielle" représentait, au moment même où les faits survenaient, un enjeu majeur ; la façon dont elle était ensuite diffusée et reprise par différents acteurs de la société romaine l'était tout autant. Il est attendu que Néron cherche à éviter l'accusation de matricide[85], mais Agrippine aussi, comme le montre le récit de Tacite, pense à comment raconter ce qui s'est passé : son premier souci est de lui proposer une version de son naufrage qui permet à lui de garder la face, à elle de conserver la vie sauve[86] ; mais Néron s'appuiera précisément sur l'affranchi Agermus que sa mère lui a envoyé, pour forger une nouvelle histoire, celle du complot suivi d'un suicide, que tous reprendront[87].

---

83 *Cf.* pour les conjurations, le livre d'I. Cogitore, *La Légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, BEFAR 313, Rome, 2002 ; pour la perversion du droit lors des procès *de maiestate*, M. Ducos, "Les problèmes de droit dans l'oeuvre de Tacite" in *ANRW* II 33.4 (1991), p. 3183-3259, en particulier les p. 3215-3242 ; sur les procès à Rome en général, R. A. Bauman, *Crime and Punishment in Ancient Rome*, Londres-New York, 1996.

84 Cette attitude n'a, bien entendu, rien d'étonnant : un historien a tout intérêt à faire entendre sa voix, car son travail perd toute raison d'être s'il se contente de répéter ce qui a déjà été dit. Par ailleurs, le caractère très souvent dissimulateur du discours impérial amenait à le soumettre à une entreprise de "doute systématique" : *cf.* M.-Fr. Delpeyroux, "La parole du Prince chez Tacite" in M. Ledentu (éd.), *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain. Hommages offerts au professeur G. Achard*, Lyon, 2007, p. 313-327.

85 Encore que, selon E. Champlin, le fait qu'il ait incarné Oedipe au théâtre pourrait être considéré comme une sorte de revendication de ce crime : *cf. Nero*, Harvard, 2003, p. 101-103.

86 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 6.1-2 : *solum insidiarum remedium esse <sensit> si non intellegerentur. Misitque libertum Agermum, qui nuntiaret filio benignitate deum et fortuna eius euasisse grauem casum*, "elle sentit que le seul remède à ce piège était de ne pas le comprendre. Et elle envoya son affranchi, Agermus, pour annoncer à son fils que, grâce à la bienveillance des dieux et à sa propre chance, elle avait échappé à un grave accident".

87 *Cf.* Tac., *Ann.* XIV 7.6 et Suet., *Nero* 34.5.

A cela s'ajoute que la recherche du secret est bien souvent la principale préoccupation des protagonistes : cela rend encore plus difficile de distinguer le faux du vrai, entre la version officielle et celles qui circulaient aussi par ailleurs. Suétone exprime ainsi clairement son embarras à propos de l'exécution d'Agrippa Postumus :

> *Excessum Augusti non prius palam fecit quam Agrippa iuuene interempto. Hunc tribunus militum custos appositus occidit lectis codicillis, quibus ut id faceret iubebatur ; quos codicillos dubium fuit Augustusne moriens reliquisset, quo materiam tumultus post se subduceret, an nomine Augusti Liuia et ea conscio Tiberio an ignaro dictasset*[88].

Tibère a attendu qu'Agrippa ait été exécuté avant de diffuser la nouvelle de la mort d'Auguste : cela donne à penser qu'il savait pertinemment que des ordres avaient été donnés en ce sens pour le moment où le vieil empereur serait décédé. Toute la question est de savoir qui, exactement, a écrit le fameux billet. L'alternative *Augustusne moriens... an nomine Augusti* laisse entendre qu'il portait le nom d'Auguste ; or cela pose problème historiographiquement parlant car celui-ci, comme bon empereur, ne peut faire mettre à mort un membre de sa famille[89]. Suétone, en apparence, ne prend donc pas parti et laisse planer le doute ; toutefois, le second terme de son alternative est pris pour base à une seconde interrogation (Tibère était-il complice ou non ?) : elle fait pencher la balance en faveur d'une responsabilité de Livie, qu'elle ait impliqué son fils ou non. Tacite, lui ne prend, pour une fois, pas beaucoup de précautions : il présente cet assassinat comme le premier crime du nouveau régime[90]. Ce faisant, il réfute la possibilité d'une responsabilité d'Auguste et implique clairement Tibère, en déclarant qu'il faisait semblant d'avoir eu des consignes à ce sujet :

> *patris iussa simulabat, quibus praescripsisset tribuno custodiae adposito ne cunctaretur Agrippam morte adficere quandoque ipse supremum diem expleuisset*[91].

88 "Il (*scil*. Tibère) ne rendit pas publique la mort d'Auguste avant que le jeune Agrippa ait été tué. Un tribun des soldats l'exécuta après avoir lu un billet par lequel on lui ordonnait de faire cela ; ce billet, on ne sut pas bien si ce fut Auguste mourant qui le laissa, afin d'enlever ainsi toute matière à tumulte après lui, ou bien si ce fut Livie qui l'avait dicté au nom d'Auguste et avec ou non la complicité de Tibère." (Suet., *Tib*. 22.1)

89 *Cf*. l'argumentaire de Tacite en *Ann*. I 6.2 : *Multa sine dubio saeuaque Augustus de moribus adulescentis questus, ut exilium eius senatus consulto sanciretur perfecerat ; ceterum in nullius umquam suorum necem durauit neque mortem nepoti pro securitate priuigni inlatam credibile erat*, "Auguste s'était sans aucun doute beaucoup et amèrement plaint des moeurs du jeune homme et avait fait en sorte que son exil soit ratifié par un sénatus-consulte ; mais il ne persista jamais jusqu'à faire mettre à mort un des siens et il n'était pas crédible qu'il ait causé la mort de son petit-fils pour la sécurité de son beau-fils." Sur l'impossibilité, pour un bon empereur, de faire tuer quelqu'un de manière injuste, *cf*. la déclaration de Suétone à propos de Vespasien et ses explications embarrassées quant à la mort d'Helvidius Priscus, en Suet., *Vesp*. 15.1-3.

90 *Cf*. Tac., *Ann*. I 6.1 : *Primus facinus noui principatus fuit Postumi Agrippae caedes*, "La première action du nouveau principat fut le meurtre d'Agrippa Postumus".

91 "Il faisait mine d'avoir des ordres de son père, tels que celui-ci aurait écrit au tribun préposé à monter la garde

Rien ne permet de déterminer si le subjonctif plus-que-parfait *praescripsisset* est un irréel du passé ou une simple de relative au subjonctif, mais, dans la principale, le verbe *simulabat* montre bien que Tibère ment à propos des ordres d'Auguste. L'affirmation qui clôt le raisonnement de l'historien n'est dès lors pas étonnante :

> *Propius uero Tiberium ac Liuiam, illum metu, hanc nouercalibus odiis, suspecti et inuisi iuuenis caedem festinauisse*[92].

Il n'affirme pourtant pas explicitement que ce sont Tibère et Livie qui sont à l'origine de l'ordre d'exécution : il présente cette explication comme *propius uero*, suivant la technique de déduction par le plus vraisemblable courante dans l'Antiquité[93]. Ce qui empêche une telle affirmation, c'est peut-être, précisément, le nom d'Auguste sur le billet : Tacite la passe sous silence alors qu'il aurait pu s'en servir pour dénoncer un peu plus l'hypocrisie du nouvel empereur. Dans les deux cas, il y a manifestement là un certain embarras, qui transparaît malgré la volonté de nos deux auteurs d'impliquer Tibère dans ce meurtre liminaire.

Deux autres facteurs compliquent encore la tâche de nos deux auteurs afin de faire la part des choses. Les circonstances historiques tout d'abord : la multiplication des théâtres d'opération pendant la guerre civile de 68-69 a rendu cruciale la maîtrise de l'information sur le moment[94], mais aussi plus difficile l'établissement des faits par la suite. Ainsi, le chef des légions de Germanie, Fontéius Capito, a-t-il ou non envisagé de s'emparer du pouvoir et faut-il voir la main de Galba derrière son assassinat ? Suétone, qui se focalise uniquement sur ce qui concerne directement l'empereur, parle très peu de cette affaire, mais présente son règlement comme une priorité : il se serait agi d'une tentative de révolution[95]. Tacite aussi prête à Capito des ambitions impériales, mais il rapporte également une autre version, selon laquelle ce serait plutôt ses légats qui auraient essayé de le pousser à se déclarer :

> *Forte congruerat ut Clodii Macri et Fontei Capitonis caedes nuntiarentur : Macrum in Africa haud dubie turbantem Trebonius Garutianus procurator iussu Galbae, Capitonem in Germania, cum similia coeptaret, Cornelius Aquinus et*

de ne pas tarder à exécuter Agrippa dès que lui-même aurait vécu son dernier jour." (Tac., *Ann*. I 6.1)

92 "Il est plus proche du vrai que Tibère et Livie, celui-ci par crainte, celle-là par haine de marâtre, aient hâté l'exécution d'un jeune homme suspect et détesté." (Tac., *Ann*. I 6.2)

93 *Cf*. chapitre 2, p. 80-81.

94 *Cf*. P. Cosme, *op. cit.*, *passim*.

95 *Cf*. Suet., *Gal*. 11.2 : *nec prius usum togae reciperauit quam oppressis qui res nouas moliebantur, praefecto praetori Nymphidio Sabino Romae, in Germania Fonteio Capitone, in Africa Clodio Macro legatis*, "et il ne recommença pas à porter la toge avant qu'aient été réprimés ceux qui complotaient des révolutions, le préfet du prétoire Nymphidius Sabinus à Rome, en Germanie Fontéius Capito, en Afrique Clodius Macer, tous deux légats."

> *Fabius Valens legati legionum interfecerant antequam iuberentur. Fuere qui crederent Capitonem ut auaritia et libidine foedum ac maculosum, ita cogitatione rerum nouarum abstinuisse, sed a legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequiuerint, crimen ac dolum ultro compositum et Galbam, mobilitate ingenii an ne altius scrutaretur, comprobasse*[96].

La version retenue par Tacite est donc celle d'un parallèle entre Clodius Macer et Fontéius Capito, cherchant à tirer leur épingle du jeu et tous deux assassinés pour cette raison. La seconde version est néanmoins intéressante : le recours à *credere* et la description des moeurs de Fontéius laissent entendre qu'elle émanait de personnes bien informées dans les hautes sphères de la société romaine ; le fait que Fabius Valens soit ensuite présenté comme l'instigateur de la déclaration de Vitellius, le successeur de Fontéius, lui donne un poids supplémentaire. Elle pose toutefois problème : on imagine difficilement Galba, qui fit massacrer près de Rome les marins recrutés au dernier moment par Néron[97], laisser impunis deux légats ayant assassiné sans ordre (*antequam iuberentur*) leur supérieur. Tacite paraît ainsi légèrement dans l'embarras lorsqu'il propose la *mobilitate ingenii* comme une explication possible : Galba était, certes, très influencé par ses affranchis, mais pas d'un avis toujours changeant, comme Claude. Il n'est dès lors pas étonnant de trouver chez Plutarque une version où Galba est, de bout en bout, responsable de l'élimination de Fontéius[98], résolvant ainsi la difficulté. Dans les trois cas, il est donc certain que Galba avait conscience que quelque chose était susceptible de se produire en Germanie. Etait-ce véritablement le cas ? La mention par Tacite de la seconde version peut avoir des motifs purement narratifs (impliquer par avance Valens et montrer que Galba ne maîtrise déjà pas tout en Germanie) ; elle semble néanmoins indiquer que tout n'était pas clair dans cette affaire et la reprise sans mise en doute de la version officielle par Suétone et Plutarque témoigne de sa force.

A ces difficultés dues à la distance tant spatiale que temporelle, il faut également ajouter l'existence de motifs autres que purement politiques, même quand de véritables

96 "Une coïncidence fortuite avait fait qu'on annonça les meurtres de Clodius Macer et Fontéius Capito : Macer causait sans aucun doute des troubles en Afrique et avait été tué, sur ordre de Galba, par le procurateur Trebonius Garutianus ; Capito avait commencé à mener des actions similaires en Germanie et été tué par les légats des légions Cornélius Aquinus et Fabius Valens, avant qu'ils en aient reçu l'ordre. Il y eut des gens pour croire que, de même que Capito était indigne et sali à cause de son avarice et de ses désirs, de même il s'était abstenu de penser à une révolution ; ses légats avaient tenté de le convaincre de faire la guerre et, après n'avoir pu l'y pousser, étaient allés jusqu'à concevoir ce crime et cette ruse ; Galba, par inconstance d'esprit ou pour éviter un examen plus profond, les avait approuvés." (Tac., *Hist*. I 7.1-2)

97 *Cf*. Suet., *Gal*. 12.3 ; Tac., *Hist*. I 6.2 et 37.3 ; P. Cosme, *op. cit*. p. 69-70.

98 *Cf*. Plut., *Gal*. 15.3 : Μάκρον γὰρ ἐν Λιβύῃ διὰ Τρεβονίου καὶ Φοντήιον ἐν Γερμανίᾳ διὰ Ουάλεντος ἀνελὼν..., "En effet, ayant fait périr Macer en Libye par l'intermédiaire de Trébonius et Fontéius en Germanie par celui de Valens..."

raisons sont données. L'élimination d'Agrippine I par Tibère en l'envoyant en exil en est un bon exemple. L'accusation officielle lancée contre elle est celle d'adultère, mais la chute de ses deux fils aînés témoigne bien de la dimension politique de l'affaire ; elle est confirmée par la remarque de Suétone, rapportant que Tibère avait donné l'ordre de sortir Drusus III de prison au cas où l'éviction de Séjan tournerait mal[99]. Mais des motifs de mésentente personnelle entre Agrippine I et Tibère entraient également en compte ; la scène où Séjan les monte tous deux un peu plus l'un contre l'autre autour une prétendue tentative d'empoisonnement en est un bon exemple :

> *Ceterum Seianus maerentem et improuidam altius perculit, immissis qui per speciem amicitiae monerent paratum ei uenenum, uitandas soceri epulas. Atque illa simulationum nescia, cum propter discumberet, non uultu aut sermone flecti, nullos attingere cibos, donec aduertit Tiberius, forte an quia audiuerat ; idque quo acrius experiretur, poma, ut erant adposita, laudans nurui sua manu tradidit. Aucta ex eo suspicio Agrippinae et intacta ore seruis tramisit. Nec tamen Tiberii uox coram secuta, sed obuersus ad matrem non mirum ait si quid seuerius in eam statuisset a qua ueneficii insimularetur*[100].

Comme le fait assez justement remarquer B. Levick, pour qu'une telle scène ait lieu, il faut que Tibère comme Agrippine méconnaissent gravement de caractère l'un de l'autre[101]. Séjan joue ici également sur une inimitié personnelle, entre un empereur à l'éducation assez traditionnelle[102] et une femme consciente de ses liens avec Auguste et bien décidée à s'en prévaloir[103]. Il s'agit donc aussi d'une opposition de personnes et pas uniquement d'une

99 *Cf.* Suet., *Tib*. 65.4.

100 "Mais Séjan la frappa plus profondément dans son chagrin et son imprévoyance, en lui ayant envoyé des gens qui, faisant mine d'avoir de l'amitié pour elle, l'avertirent qu'on se préparait à l'empoisonner et qu'elle devait éviter de dîner avec son beau-père. Et elle, ne sachant dissimuler, alors qu'elle était installée à côté de lui, ne le regardait ni ne participait à la conversation et n'osait toucher à aucune nourriture, jusqu'à ce que Tibère s'en aperçoive, peut-être parce qu'il en avait entendu parler ; et pour mettre son impression plus vivement à l'épreuve, faisant l'éloge des pommes quand elles avaient été amenées, il en passa une à sa belle-fille de sa propre main. Les soupçons d'Agrippine en furent accrus et elle la remit aux esclaves sans en avoir pris une bouchée. Et cependant, Tibère ne fuit ensuite pas une réflexion devant elle, mais c'est en se tournant vers sa mère qu'il dit qu'il ne serait pas étonnant s'il prenait une décision assez sévère contre une femme qui l'accusait faussement d'empoisonnement." (Tac., *Ann*. IV 54.1-2) *Cf.* aussi le récit plus court, mais concordant de Suétone, en *Tib*. 53.2.

101 *Cf.* B. Levick, *Tiberius...*, *op. cit*., p. 167 : "Agrippina was only a nuisance to Tiberius, not a danger. Poisoning he had never been seriously suspected of. If Agrippina believed that Tiberius intended to dispose of her in that way, she completely misread her father-in-law's character and over-estimated her own importance. The same episode reveals Tiberius' determination to see how far his daughter-in-law mistrusted him, even to set situations in which she could display her mistrust."

102 *Cf.* B. Levick, *op. cit*., p. 11-19.

103 *Cf.* un peu avant le passage de Tacite cité ici, les vifs reproches d'Agrippine à Tibère lorsque sa cousine Claudia Pulchra est mise en accusation, en Tac., *Ann*. IV 52.1-4. *Cf.* aussi la remarque de B. Levick, *op. cit*., p. 154, lorsque, pendant la campagne de Germanie, Agrippine s'oppose à la destruction du pont sur le Rhin et accueille les légions à leur retour d'expédition : "This woman was unlikely to be on terms with the conservative and conventional Tiberius, even when their political interests coincided."

opposition politique, ce qui complique encore davantage la tâche des historiens dans ce genre de cas : ils doivent en effet prendre en compte le fait que les arguments officiellement donnés à l'encontre de tel ou tel personnage ne sont pas nécessairement les seuls valables.

Il s'agit toutefois ici d'une constante historiographique, due à la récurrence des mêmes problèmes méthodologiques et heuristiques : éprouver le discours officiel, déterminer quelles informations sont fiables à propos d'un événement lointain, ne pas toujours s'en tenir à des raisons politiques. Ces ressemblances proviennent donc de circonstances similaires et non d'un même schéma à chaque fois sous-entendu. La description du comportement de l'empereur et de ses victimes, en revanche, paraît découler d'autre chose. Parmi les personnages éliminés d'une manière ou d'une autre de la scène politique romaine, certains sentent leur chute arriver et réagissent avec autant d'agressivité que de désespoir : Agrippine I comprend ainsi parfaitement que c'est elle qu'on vise à travers l'accusation d'adultère portée contre sa cousine, Claudia Pulchra. Toutefois, la plupart du temps, c'est l'innocence et l'impuissance de ces victimes qui sont soulignées, de sorte qu'elles perdent souvent tout caractère actif. La façon dont Tacite relate l'exécution d'Octavie en est un bon exemple :

> *Ac puella uicesimo anno inter centuriones et milites, praesagio malorum iam uitae exempta, nondum tamen morte adquiescebat. Paucis dehinc interiectis diebus mori iubetur, cum iam uiduam se et sororem tantum testaretur communesque Germanicos et postremo Agrippinae nomen cieret, qua incolumi infelix quidem matrimonium sed sine exitio pertulisset. Restringitur uinclis uenaeque eius per omnis artus exoluuntur ; et quia pressus pauore sanguis tardius labebatur, praeferuidi balnei uapore enecatur. Additurque atrox saeuitia quod caput amputatum latumque in urbem Poppea uidit*[104].

Dans ce passage, Octavie tente de faire changer Néron d'avis ; elle ne témoigne cependant que du rang dont elle a déjà été privée (*cum iam se uiduam et tantum sororem testaretur*) et ne met en avant (*cieret*) que des morts : les Germanicus, c'est-à-dire Drusus I et son fils, ainsi qu'Agrippine II. Elle n'a donc ni rang, ni soutiens, ce qui explique pourquoi presque tous les verbes de cet extrait sont des passifs (*iubetur*, *restingitur*, *exoluuntur*, *pressus*, *enecatur*,

104 "Mais cette jeune fille de vingt ans, entourée de centurions et de soldats, qui, prévoyant ses malheurs, avait déjà perdu sa vie, ne trouvait cependant pas encore le repos dans la mort. Après un intervalle de quelques jours, on lui ordonne de mourir, alors qu'elle attestait être déjà privée de mari et seulement une soeur et qu'elle mettait en avant les Germanicus qu'ils avaient en commun et, pour finir, le nom d'Agrippine, du vivant de laquelle elle avait supporté un mariage certes malheureux, mais sans danger pour sa vie. On l'enserre dans des chaînes et on lui ouvre les veines à toutes les articulations ; et parce que son sang, retenu par la peur, coulait trop lentement, on finit de la tuer avec la vapeur d'un bain très chaud. On ajoute cette cruauté atroce que sa tête fut amputée et portée à Rome, pour que Poppée la voie." (Tac., *Ann*. XIV 64.1-2) Suétone insiste surtout sur la fausseté des accusations portées contre Octavie et ne donne pas de détails sur son exécution : *cf. Nero* 35.3-4.

amputatum, *latum*) ou des déponents (*testaretur*, *labebatur*)[105]. Octavie peut tenter ce qu'elle veut, elle est une pure victime, presque morte avant même d'avoir été tuée (*praesagio malorum iam uitae exempta*). Le fait que Tacite la rajeunisse[106] s'explique alors aisément par une accentuation de cette qualité de victime : plus celle-ci est jeune, plus elle attire la pitié et plus la condamnation de son bourreau est grande ; qu'il s'agisse d'une véritable erreur ou non, elle servait sans aucun doute son propre.

Certaines victimes le sont à part entière, sans toutefois adopter un comportement totalement passif, mais en acceptant pleinement leur destin. En apprenant les intentions homicides de Néron, Rubellius Plautus, qui avait déjà été exilé en Asie, décide continuer sa vie comme si de rien n'était, jusqu'à ce que ses bourreaux arrivent :

> *Plauto parari necem non perinde occultum fuit, quia pluribus salus eius curabatur et spatium itineris ac maris tempusque interiectum mouerat famam* (...) *Sed Plautum ea non mouere, siue nullam opem prouidebat inermis atque exul, siue taedio ambiguae spei, an amore coniugis et liberorum, quibus placabiliorem fore principem rebatur nulla sollicitudine turbatum. Sunt qui alios a socero nuntios uenisse ferant, tamquam nihil atrox immineret ; doctoresque sapientiae, Coeranum Graeci, Musonium Tusci generis, constantiam opperiendae mortis pro incerta et trepida uita suasisse. Repertus est certe per medium diem nudus exercitando corpori. Talem eum centurio trucidauit*[107]

La mort de Rubellius Plautus pose un certain nombre de questions quant aux motivations de ce dernier pour ne pas réagir : conviction de n'avoir aucune chance, dégoût d'une vie entre espoir et abattement, désir de protéger sa famille, tromperie ou décision philosophique. En revanche, un point est certain, que Tacite souligne par l'adverbe *certe* : il n'a rien fait pour se défendre et s'est laissé exécuter, alors qu'il était tout à fait en condition physique pour lutter contre le centurion envoyé par Néron ; il s'agit donc bien là d'un choix et non d'une action subie, comme dans le cas d'Octavie. Or ce type de mort est assez fréquent, en particulier chez

105 Au sens certes actif, mais dont les formes font écho aux vrais passifs du texte

106 *Cf*. n. 1 p. 126 de l'édition Budé.

107 "La préparation de la mort de Plautus ne se fit pas dans le même secret, parce qu'un plus grand nombre de gens se préoccupaient de sa santé et que la distance à parcourir sur terre et sur mer et l'intervalle de temps avaient fait circuler la nouvelle (...) Mais elle ne troubla pas Plautus, soit parce qu'il voyait aucun secours étant donné qu'il était sans armes et exilé, soit par dégoût d'un espoir ambigu ou par amour pour sa femme et ses enfants, envers lesquels, à son avis, le prince serait plus clément s'il n'était troublé par aucune inquiétude. Il y a des gens pour rapporter que son beau-père lui avait envoyé d'autres nouvelles, prétendant que rien d'horrible ne le menaçait ; et que ses professeurs de philosophie, le Grec Caeranus et l'Etrusque Musonius, l'avaient convaincu d'attendre la mort avec constance, au lieu de vivre dans l'incertitude et la peur. En tout cas, on le trouva nu, au milieu de la journée, faisant des exercices physiques. C'est ainsi que le centurion le mit à mort." (Tac., *Ann*. XIV 58.1, puis 59.1-2)

les accusés *de maiestate* qui préfèrent se suicider sans attendre une sentence certaine[108]. Il y a là, sans aucun doute, une influence des récits d'*exitus*[109] : ces recueils ne nous sont pas parvenus, mais on sait qu'ils relataient les morts des victimes des "mauvais" empereurs, tels Tibère ou, justement, Néron[110]. L'influence des récits de morts de philosophes, notamment, est particulièrement visible : tout comme Rubellius Plautus, ni Sénèque, ni Thraséa Paetus ne se rebellent ou s'insurgent contre leur destin[111] ; ils restent calmes, maîtres d'eux-mêmes, et décident de se donner la mort plus qu'ils n'en reçoivent l'ordre. La mort de Sénèque apparaît ainsi comme l'exact opposé de celle d'Octavie :

> *Seneca, quoniam senile corpus et parco uictu tenuatum lenta effugia sanguini praebebat, crurum quoque et poplitum uenas abrumpit ; saeuisque cruciatibus defessus, ne dolore suo animum uxoris infringeret atque ipse, uisendo eius tormenta, ad impatientiam delaberetur, suadet in aliud cubiculum abscedere. Et, nouissimo quoque momento suppeditante eloquentia, aduocatis scriptoribus, pleraque tradidit, quae, in uulgus edita eius uerbis, inuertere supersedeo.* (...) *Seneca interim, durante tractu et lentitudine mortis, Statium Annaeum, diu sibi amicitiae fide et arte medicinae probatum, orat prouisum pridem uenenum, quo damnati publico Atheniensium iudicio exstinguerentur, promeret ; adlatumque hausit frustra, frigidus iam artus et cluso corpore aduersum uim ueneni. Postremo stagnum calidae aquae introiit, respergens proximos seruorum, addita uoce libare se liquorem illum Ioui Liberatori. Exim, balneo inlatus et uapore eius exanimatus, sine ullo funeris sollemni crematur*[112]

Ce récit présente exactement les mêmes éléments que celui de la mort d'Octavie : artères tranchées, sang coulant trop lentement, immersion dans de l'eau très chaude, mort par suffocation au moyen de la vapeur. La perspective, pourtant, est totalement différente, car Sénèque est toujours moteur de l'action : il a même la présence d'esprit de convaincre sa

108 Sur ces suicides, *cf*. Y. Grisé, *Le suicide dans la Rome antique*, Paris, 1982.

109 Sur cette influence chez Tacite, *cf.* F. A. Marx, "Tacitus und die Literatur der *exitus illustrium uirorum*" in *Philologus* 92 (1937), p. 83-104.

110 Pour une attestation littéraire de l'existence de ce type de récit, *cf*. Tac., *Agr.* 2.1. *Cf*. aussi O. Devillers, *L'Art de la persuasion*, *op. cit*., p. 142-143.

111 *Cf*. Tac., *Ann*. XV 60.2-64.4 pour Sénèque et *Ann*. XVI 34.1-35.2 pour Thraséa.

112 "Sénèque, puisque son corps de vieillard affaibli par une nourriture peu abondante faisait couler son sang lentement, se sectionne aussi les veines des jambes et des genoux ; et, comme il était épuisé par de cruelles souffrances, pour ne pas briser le courage de la femme par sa propre douleur et ne pas lui-même tomber dans une absence de maîtrise de soi en voyant ses tourments à elle, il la persuade de se retirer dans une autre chambre. Et, sous l'abondance de son éloquence même en ce tout dernier moment de sa vie, il fait venir des secrétaires et leur transmet la plupart de ce qui fut retranscrit textuellement et mis publiquement en circulation, raison pour laquelle je m'abstiens de l'insérer ici. (...) Sénèque, pendant ce temps, comme sa mort durait et se prolongeait lentement, prie Statius Annaeus, qu'il tenait en estime en raison de sa longue et loyale amitié pour lui et de son art de la médecine, de lui apporter le poison, procuré depuis longtemps, avec lequel étaient exécutés ceux qui avaient été condamnés par un jugement public à Athènes ; on le lui apporta, mais il l'ingéra en vain : ses membres étaient déjà froids et son corps fermé à l'action du poison. Enfin, il entra dans un bain d'eau chaude et, ayant éclaboussé ses esclaves les plus proches, il ajouta qu'il faisait libation de ce liquide à Jupiter Libérateur. Ensuite, porté dans sa salle de bain et suffoqué par sa vapeur, il fut brûlé sans aucune cérémonie funèbre." (Tac., *Ann*. XV 63.3 et 64.3-4)

femme de passer dans une autre pièce et de dicter un dernier discours à ses secrétaires. Il s'agit donc bien d'une mort stoïcienne par excellence, parfaitement maîtrisée et acceptée, tout comme Rubellius Plautus continue le cours ordonné de sa vie jusqu'à l'arrivée du centurion. Il n'est dès lors pas étonnant qu'une des explications de son refus de réagir implique deux philosophes, le grec Coeranus et l'étrusque Musonius, dont le second était connu pour être stoïcien[113]. S'applique là, par conséquent, un schéma narratif sous-jacent, propre à un type particulier de récit et réutilisé par Tacite[114].

L'influence de tels ouvrages dans l'élaboration des oeuvres de notre *corpus* n'est pas étonnante, pour deux raisons. Il s'agissait tout d'abord très certainement de sources d'informations majeures sur des événements pour lesquels le discours officiel était plus que douteux[115]. Ensuite, ils correspondaient parfaitement à la perspective que nos deux auteurs voulaient adopter. La *Vie d'Agricola* n'est pas un *exitus*, mais s'en rapproche à sa fin ; elle montre bien comment la mort d'un haut personnage pouvait être utilisée pour noircir le portrait de l'empereur sous lequel il avait vécu :

> *Finis uitae eius nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit ; uulgus quoque et hic aliud agens populus et uentitauere ad domus et per fora et circulos locuti sunt ; nec quisquam audita morte Agricolae aut laetatus est aut statim oblitus. Augebat miserationem constans rumor ueneno interceptum : nobis nihil adfirmare ausim. Ceterum per omnem ualetudinem eius crebrius quam ex more principatus per nuntios uisentis et libertorum primi et medicorum intimi uenere, siue cura illud siue inquisitio erat. Supremo quidem die momenta ipsa deficientis per dispositos cursores nuntiata constabat, nullo credente sic adcelerari quae tristis audiret. Speciem tamen doloris animi uultu prae se tulit, securus iam odii et qui facilius dissimularet gaudium quam metum*[116].

113 *Cf.* Tac., *Hist*. III 81.1. Pline l'Ancien cite un Coeranus qu'il qualifie de philosophe, en *N.H.* II index, sans préciser à quelle école philosophique il appartenait.

114 Sur la dimension tragique, également, de la mort des victimes d'empereurs en général, *cf.* F. Galtier, *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, coll. Latomus 333, Bruxelles, 2011, p. 200-203.

115 C'est pourquoi O. Devillers compte très justement les récits d'*exitus* parmi les types de sources que Tacite a vraisemblablement utilisées pour rédiger les *Annales* (*cf. Les Sources de Tacite dans les* Annales *: enquête sur la méthode historique*, Londres-Paris-Dudley, 2003, p. 43-45).

116 "La fin de sa vie, qui nous plongea dans le deuil et ses amis dans la tristesse, ne passa pas non plus inaperçue même pour des étrangers et des inconnus ; la foule aussi et ce peuple qui s'intéresse à autre chose à la fois vinrent souvent à sa maison et en parlèrent par les forums et les cercles ; et personne, en entendant la mort d'Agricola, ni ne s'en réjouit, ni ne l'oublia immédiatement. La compassion était aussi accrue par la rumeur constante qu'il avait été éliminé au moyen d'un poison : comme nous n'avons rien d'attesté, je n'oserais pas l'affirmer. Toutefois, durant toute sa maladie, plus fréquemment que selon la coutume du principat, Domitien usa comme intermédiaires des envoyés qui lui rendaient visite et les premiers de ses affranchis et les plus proches de ses médecins vinrent le voir, soit parce qu'il s'en souciait, soit pour l'espionner. Du moins, le dernier jour, c'était un fait que les étapes de son agonie lui étaient annoncées grâce à un relai de coureurs et personne ne croyait qu'une telle hâte était pour des nouvelles qui l'auraient attristé. Il mit cependant ostensiblement une apparence de chagrin sur son visage, désormais tranquille sur l'objet de sa haine et en homme qui dissimulait plus facilement sa joie que sa peur." (Tac., *Agr*. 43.1-5)

Ce paragraphe repose sur un contraste : d'un côté, l'affliction que provoque, même chez des étrangers et des gens qui ne connaissaient pas personnellement Agricola, l'annonce de sa mort ; de l'autre, la joie ressentie par Domitien à cette même nouvelle. Tacite refuse explicitement d'affirmer que son beau-père a été assassiné (*nobis nihil comperti adfirmare ausim*), mais la progression du texte amène progressivement le lecteur à considérer que c'est bel et bien le cas : la raison des visites fréquentes de proches de l'empereur laisse tout d'abord plus ou moins à ce dernier le bénéfice du doute (*siue cura siue inquisitio erat*) ; par la suite, la mise en place d'un relai de coureurs est présentée comme un fait attesté (*constabat*), ce qui donne par contre-coup davantage de force à l'ablatif absolu qui suit : si tout le monde pense que Domitien n'aurait pas mis cela en place s'il était attristé - et nous avons vu que le verbe *credere* apparaît en général lorsqu'il s'agit d'une source bien informée, car proche du pouvoir -, l'attestation d'un tel dispositif confirme aussi la joie de l'empereur et non sa préoccupation ; dès lors, c'est un indicatif qui parle de sa dissimulation (*speciem doloris animi uultu prae se tulit*). Pourquoi ressentir une telle joie et avoir fait surveiller Agricola d'aussi près, si ce n'était pour s'assurer de l'exécution d'un plan prévu à l'avance ? L'empereur est dépeint ici sous les traits d'un personnage cruel et dissimulateur, cachant sous une fausse sollicitude (visites fréquentes de ses proches à Agricola, envoi de ses médecins personnels) ses desseins meurtriers (empoisonnement). Or c'est un trait que Suétone reprend dans sa biographie de Domitien :

> *Erat autem non solum magnae, sed etiam callidae inopinataeque saeuitiae. Actorem summarum pridie quam cruci figeret in cubiculum uocauit, assidere in toro iuxta coegit, securum hilaremque dimisit, partibus etiam de cena dignatus est. Arrecinum Clementem consularem, unum e familiaribus et emissariis suis, capitis condemnaturus in eadem uel etiam maiore gratia habuit, quoad nouissime simul gestanti, conspecto delatore eius : « Vis, inquit, hunc nequissimum seruum cras audiamus ? » Et quo contemptius abuteretur patientia hominum, numquam tristiorem sententiam sine praefatione clementiae pronuntiauit, ut non aliud iam certius atrocis exitus signum esset quam principii lenitas*[117].

Dans ce passage, Domitien présente les mêmes caractéristiques que dans le récit de la mort d'Agricola : à chaque fois qu'il envisage de faire mettre à mort quelqu'un, il redouble de

117 "Il était d'une cruauté non seulement grande, mais aussi rusée et inattendue. La veille de faire crucifier son trésorier, il l'appela dans sa chambre, l'obligea à s'asseoir à côté de lui sur sa couche, le renvoya tranquille et hilare et le jugea digne de recevoir une part de son dîner. L'ancien consul Arrecinus Clemens, un de ses familiers et de ses agents, qu'il avait l'intention de faire condamner à mort, bénéficia de sa part d'une faveur égale ou même plus grande, jusqu'à ce que, pour finir, alors qu'ils se déplaçaient dans la même litière, en voyant son délateur, il lui demandât : « Veux-tu que nous entendions demain cet esclave tout à fait bon à rien ? » Et, pour abuser avec davantage de mépris de la patience des hommes, il ne prononça aucune sentence assez funeste sans avoir d'abord parlé de clémence, de sorte qu'aucun autre signe d'une fin atroce n'était désormais plus sûr que la douceur du prince." (Suet., *Dom*. 11.1-4)

bienveillance apparente, tout comme il feignait de se préoccuper de la santé de son général. Ces deux passages témoignent donc de l'existence d'une sorte de vulgate de cruauté à propos de cet empereur et ce très tôt : la *Vie d'Agricola* date de la fin du bref règne de Nerva ou du tout début du règne de Trajan[118]. Tacite est donc vraisemblablement un des premiers contributeurs à son élaboration ; Suétone, s'appuyant sur son premier opuscule et/ou sur le récit d'autres *exitus* célèbres survenus à cette époque, l'a reprise dans son portrait de Domitien.

L'influence des *exitus* sur la conception des oeuvres de notre *corpus* ne concerne donc pas seulement les informations réutilisées, mais aussi la perspective adoptée et les traits attribués aux différents empereurs. Or ceux-ci présentent toujours plus ou moins le même comportement dans les passages relatant l'élimination de rivaux : ils sont dissimulateurs et cruels, lâches et peureux, s'acharnant parfois sur des personnes sans raison valable[119]. Ainsi, lorsque Vitellius décide de faire empoisonner Junius Blaesus, il se comporte presque exactement comme Domitien pendant la maladie d'Agricola :

> *Trepidanti inter scelus metumque, ne dilata Blaesi mors maturam perniciem, palam iussa atrocem inuidiam ferret, placuit ueneno grassari. Addidit facinori fidem notabili gaudio, Blaesum uisendo. Quin et audita est saeuissima Vitellii uox, qua se - ipsa enim uerba referam - pauisse oculos spectata inimici morte iactauit*[120].

On retrouve ici la décision d'empoisonner un possible rival pour que son élimination soit la plus discrète possible ; de même, l'empereur qui ne peut s'empêcher ni d'aller visiter sa victime (*Blaesum uisendo*), afin de vérifier que tout se passe comme prévu, ni de laisser voir sa joie (*notabili gaudio*) devant son agonie. Il y a ainsi manifestement là une topique à l'oeuvre : des visites fréquentes de l'empereur à un éventuel concurrent malade sont un signe de malveillance plus ou moins dissimulée, trahie par sa joie à l'annonce de sa mort. Il ne s'agit cependant pas uniquement de Vitellius ou Domitien : d'une manière générale, ce sont tous les empereurs de notre *corpus* qui se démarquent par leurs tentatives de dissmulation et leur cruauté dans ce type de cas.

118 *Cf.* l'introduction d'E. de Saint-Denis pour son édition de la CUF, p. v-vi, pour les arguments en faveur de cette datation.

119 Il y a là une reprise de la figure du tyran tragique, qui structure également le texte : sur la cruauté et la violence comme caractéristiques de l'empereur représenté ainsi, *cf.* F. Galtier, *op. cit.*, p. 189-191. *Cf.* aussi notre chapitre 6, pour une étude de l'application de ce stéréotype aux différents empereurs de notre *corpus*.

120 "Vitellius tremblait entre le crime et la crainte ; pour que la mort de Blaesus, s'il la différait, ne fût pas cause pour lui d'une prompte ruine ou, s'il l'ordonnait publiquement, d'une haine atroce, il décida de procéder par le poison. Il ajouta la confirmation de son forfait par sa joie remarquable, en allant rendre visite à Blaesus. Bien plus, on entendit aussi cette phrase très cruelle de Vitellius, par laquelle - je cite en effet ses propres mots - il se vanta de s'être repu les yeux en assistant à la mort de son ennemi personnel." (Tac., *Hist*. III 39.1)

Il n'est dès lors pas étonnant de constater que ces caractéristiques sont souvent aussi portées à leur paroxysme, par l'ajout de détails supplémentaires à la scène rapportée. Dans le récit de la mort de Blaesus, Tacite glisse un élément supplémentaire, sortant cette fois du cadre topique qui vient d'être mis en évidence : Vitellius aurait en outre déclaré s'être repu les yeux de la mort de son rival. L'historien est absolument affirmatif quant à cette déclaration : il l'introduit par un indicatif (*audita est*) et insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une citation textuelle de l'empereur (*ipsa uerba referam*). Or Suétone cite exactement la même phrase, mais à propos d'un de ses créanciers venu le saluer, qu'il aurait fait exécuter séance tenante, devant lui :

> *ex quibus quendam in ipsa salutatione supplicio traditum statimque reuocatum, cunctis clementiam laudantibus, coram interfici iussit, « uelle se, dicens, pascere oculos »*[121]

Si la citation est indubitablement la même, le changement total de contexte amène à se poser des questions, malgré l'affirmation de Tacite, sur sa réalité. Elle paraît en effet bien plutôt une "citation flottante", attribuée à l'empereur sans être rattachée à un événement précis ; nos deux auteurs l'auraient utilisée à l'endroit qu'ils estimaient le plus adapté : l'exécution inutile de Blaesus pour Tacite, celle d'un créancier devant tout le monde et en pleine salutation pour Suétone. Pourquoi, alors, une telle insistance de l'historien sur le fait qu'il se serait agi des propres mots de l'empereur ? Nous avons déjà vu que de telles déclarations interviennent souvent pour des éléments paroxystiques ou considérés comme à peine croyables[122], ce qui pourrait expliquer ce besoin de renforcement métanarratif. Une autre explication est également possible : lors de son arrivée en Italie, Vitellius avait tenu à visiter le champ de bataille de Bédriac, comme si ses armées avaient vaincu là de véritables ennemis et non des concitoyens[123]. Cette visite presque "touristique" avait manifestement beaucoup choqué[124], comme le signale, chez Suétone, la présence du même type d'ajout que pour la mort de Blaesus :

> *Vtque campos, in quibus pugnatum est, adit, abhorrentis quosdam cadauerum*

121 "parmi ceux-ci (*scil*. ses créanciers), il en fit traîner un au supplice au moment même où il venait le saluer, puis le rappela aussitôt et, alors qu'absolument tout le monde louait sa clémence, ordonna de le mettre à mort en sa présence, disant qu'il voulait s'en repaître les yeux" (Suet., *Vit*. 14.2).

122 *Cf*. chapitre 2, p.105-106.

123 J. Hellegouarc'h rapproche aussi le comportement de Vitellius durant l'agonie de Blaesus avec sa visite de Bédriac : *cf.* sa note *ad. loc*. dans son édition des *Histoires* pour la CUF, p. 287.

124 Sur l'horreur soulevée par les luttes fratricides, *cf*. l'article de P. Jal, *art. cit.*, en particulier les p. 171-177.

tabem detestabili uoce confirmare ausus est : « optime olere occisum hostem et melius ciuem. »[125]

Ici aussi, une action de l'empereur condamnée par la postérité se trouve soulignée par une citation présentée comme un fait (*cf*. l'indicatif *ausus est*). Ce type d'ajout est particulièrement fréquent pour les empereurs renommés pour leur *crudelitas* ou leur *saeuitia*[126]. La récurrence de cette pratique donne ainsi à penser que, une fois que ces caractéristiques intégrées au portrait d'un Prince, il était possible de les développer, en continuant dans ce sens.

Le fait est que nos deux auteurs ne cherchent pas uniquement à relater les éliminations de divers opposants, sérieux ou fantasmés : leur but est également de donner au lecteur l'impression d'une spirale meurtrière plus générale, entraînant l'empereur toujours plus loin dans le crime. Tacite souligne ainsi régulièrement l'abondance de morts dans les *Annales*, en s'excusant de la monotonie que leur succession confère à son récit[127]. Mais c'est surtout la structure catégorielle adoptée par Suétone qui met le mieux en évidence cet effet, en particulier pour Tibère, Néron et Vitellius. Il serait trop long de citer et d'étudier ici les deux premiers exemples, car les différentes morts qu'ils contiennent sont souvent relatées avec de nombreux détails. Le passage correspondant du *Vitellius*, en revanche, tout en restant représentatif, est plus bref, ce qui permet de voir précisément comment procède Suétone :

Pronus uero ad cuiusque et quacumque de causa necem atque supplicium nobiles uiros, condiscipulos et aequales suos, omnibus blanditiis tantum non ad societatem imperii adlicefactos, uario genere fraudis occidit, etiam unum ueneno manu sua porrecto in aquae frigidae potione, quam is adfectus febre poposcerat. Iam faeneratorum et stipulatorum publicanorumque, qui umquam se aut Romae debitum aut in uia portorium flagitassent, uix ulli pepercit ; ex quibus quendam in ipsa salutatione supplicio traditum statimque reuocatum, cunctis clementiam laudantibus, coram interfici iussit, « uelle se, dicens, pascere oculos » ; alterius poenae duos filios adiecit deprecari pro patre conatos. Sed et equitem Romanum proclamantem, cum raperetur ad poenam : « Heres meus es », exhibere testamenti tabulas coegit utque legit coheredem sibi libertum eius ascriptum, iugulari cum liberto imperauit. Quosdam et de plebe ob ipsum, quod Venetae factioni clare male dixerant, interemit, contemptu sui et noua spe id ausos opinatus. Nullis tamen infensior quam uernaculis et mathematicis, ut quisque deferretur, inauditum capite puniebat, exacerbatus, quod post edictum suum, quo iubebat

125 "Et lorsqu'il visita les champs où l'on avait combattu, comme certains se détournaient avec horreur des cadavres en putréfaction, il osa les réconforter avec cette phrase détestable : « un ennemi mort sent extrêmement bon et mieux encore un concitoyen. »" (Suet., *Vit*. 10.4)

126 *Cf*. par exemple Néron, pour lequel nos auteurs signalent qu'il aurait fait une première tentative d'empoisonnement de Britannicus avant le banquet qui lui serait fatal (*cf.* Suet., *Nero* 33.4) ou encore l'aurait violé (*cf*. Tac., *Ann*. XIII 17.2) ; de même, il aurait fait des commentaires sur le physique de sa mère en allant contempler son cadavre après sa mort (*cf.* Tac., *Ann*. XIV 9.1 et Suet., *Nero* 34.6).

127 *Cf*. notamment Tac., *Ann*. XVI 16.1-2.

intra Kalendas Octobres urbe Italiaque mathematici excederent, statim libellus propositus est, « et Chaldaeos dicere bonum factum ne Vitellius Germanicus intra eundem Calendarum diem usquam esset. » Suspectus et in morte matris fuit, quasi aegrae praeberi cibum prohibuisset, uaticinante Chatta muliere, cui uelut oraculo adquiescebat, ita demum firmiter ac diutissime imperaturum, si superstes parenti extitisset. Alii tradunt ipsa taedio praesentium et imminentium metu uenenum a filio impetrasse, haud sane difficulter[128].

Ce chapitre sur la cruauté de l'empereur apparaît, dans le *Vitellius*, juste après celui sur sa gloutonnerie effrénée, caractéristiques présentées par Suétone comme ses principaux vices[129]. On retrouve ici la progression que nous avons déjà esquissée pour Néron à propos de la conjuration de Pison et des morts de jeunes enfants de conjurés[130] : la gradation ascendante mise progressivement en place part des personnes qui auraient éventuellement pu imaginer s'emparer du pouvoir, jusqu'à celles qui n'en étaient absolument pas susceptibles. Sont ainsi abordés les cas des hauts aristocrates proches de l'empereur (*nobiles uiros, condiscipulos et aequales*) ; de ses divers créanciers (*faeneratorum et stipulatorum publicanorumque*)[131], qui auraient pu lui susciter des rivaux afin de récupérer leur argent d'une manière ou d'une autre ; des plébéiens (*quosdam et de plebe*) ; des astrologues et des mauvais plaisants (*uernaculis et mathematicis*), qui remettaient en cause son autorité ; enfin, la propre mère de l'empereur

128 "Il était par ailleurs prompt à condamner à mort et au supplice n'importe qui, pour n'importe quelle raison. Après avoir donné à des nobles, qui étaient ses condisciples et avaient son âge, presque l'impression qu'ils seraient associés à l'empire en usant de toutes les flatteries, il les fit tuer en grâce à différents types de tromperies. Il présenta même du poison de sa propre main à l'un d'eux dans un verre d'eau froide que l'autre, affecté par la fièvre, avait demandé. D'autre part, des usuriers, des créanciers et des publicains qui lui avaient un jour réclamé soit à Rome leur dû, soit en voyage un péage, c'est à peine s'il en épargna un ; parmi eux, il en fit traîner un au supplice au moment même où il venait le saluer, puis le rappela aussitôt et, alors qu'absolument tout le monde louait sa clémence, ordonna de le mettre à mort en sa présence, disant qu'il voulait s'en repaître les yeux ; il condamna les deux fils d'un autre à la même peine, parce qu'ils avaient essayé d'intercéder par leurs prières en faveur de leur père. Mais aussi, lorsqu'un chevalier romain s'écria, alors qu'on l'emmenait au supplice : « Tu es mon héritier », il l'obligea à produire les tablettes de son testament et, quand il lut qu'un affranchi de cet homme était inscrit en plus de lui comme co-héritier, il donna l'ordre de l'égorger avec lui. Il fit tuer certaines personnes, même de la plèbe, pour cette seule raison qu'ils avaient clairement mal parlé de la faction des Bleus, considérant qu'ils avaient eu cette audace par mépris pour lui et espoir d'une révolution. Toutefois, contre personne il ne fut plus hostile que contre les mauvais plaisants et les astrologues : si on lui en amenait un, il le punissait de mort sans l'avoir écouté, parce que, après qu'il eut, dans un édit, ordonné que les astrologues quittent Rome et l'Italie avant les kalendes d'octobre, un libelle fut aussitôt publié, déclarant que les Chaldéens déclaraient aussi que ce serait une bonne chose que Vitellius Germanicus ne soit plus nulle part avant ce même jour des calendes. On le suspecta aussi dans la mort de sa mère, en prétendant qu'il avait interdit qu'on lui donnât à manger alors qu'elle était malade, parce qu'une femme chatte, à laquelle il obéissait comme à un oracle, prédisait que ce serait seulement s'il se trouvait survivre à sa mère qu'il aurait un pouvoir solide et très long. D'autres rapportent que ce fut elle-même qui, par dégoût de son existence actuelle et peur de ce qui les menaçait de près, obtint, assurément sans difficultés, du poison de la part de son fils." (Suet., *Vit*. 14.1-7)

129 *Cf*. Suet., *Vit*. 13.1.

130 *Cf*. chapitre 3, p. 155-156.

131 Sur les gros problèmes financiers de Vitellius, notamment au moment de rejoindre son poste en Germanie, *cf*. Suet., *Vit*. 7.3-4 (on notera le *satis constat* avec lequel Suétone introduit ce paragraphe). Le motif des dettes impossibles à solder et ne donnant d'autre choix que de tenter de prendre le pouvoir apparaît aussi à propos d'Othon : *cf*. Tac., *Hist*. I 21.1 ; Suet., *Otho* 5.1 ; Plut., *Gal*. 21.3.

(*suspectus et in morte matris fuit*). A chaque rubrique est associé un autre vice. Pour les proches, c'est la *dissimulatio* de Vitellius qui est mise en avant, avec un épisode qui rappelle fortement le récit par Tacite de la mort de Junius Blaesus ; Suétone ajoute, cette fois, que c'est l'empereur lui-même qui tend la potion empoisonnée à sa future victime. Cette dissimulation s'explique par le statut des personnes visées, comme l'expliquait très bien le passage des *Histoires* cité plus haut[132] : une attaque frontale risquait de provoquer de la haine chez l'opinion publique. Ce n'est en revanche pas le cas des créanciers, qui étaient eux-mêmes assez communément haïs. Vitellius ne prend donc aucune précaution avec eux et ce sont dès lors des exemples de cruauté qui se succèdent : yeux "repus" par la mort de l'un d'eux ; fils d'un autre exécutés en même temps que leur père ; chevalier égorgé avec son affranchi, qu'il avait osé inscrire comme co-héritier avec l'empereur. Les trois rubriques suivantes à la fois mettent en avant l'absurdité des morts qu'elles contiennent et annoncent déjà la chute de Vitellius, dont le récit commencera au paragraphe suivant. Des plébéiens sont exécutés seulement parce qu'ils ont mal parlé de la faction que Vitellius soutenait pendant les courses de char : celui-ci aurait considéré qu'ils se le permettaient par mépris et conviction qu'un changement politique était à venir (*contemptu et noua spe id ausos opinatus*). Il s'acharne sur les mauvais plaisants et les astrologues, sans doute pour les mêmes raisons ; comme Suétone ne parle que du libelle qui parut en réaction et non des motifs de cette décision, ils semblent n'avoir rien fait auparavant. Enfin, la mère de l'empereur était connue pour avoir toujours considéré l'ascension de son fils au pouvoir suprême comme une calamité pour sa famille : dans le cas où elle est éliminée par son fils, la cruauté de ce dernier atteint son paroxysme ; si c'est elle qui décide de mourir *taedio praesentium et imminentium metu*, il y a là aussi une annonce de la chute atroce à venir[133]. Aucun de ces assassinats, sauf le dernier, n'est daté avec précision, de sorte qu'il en ressort une impression d'accumulation : c'est une spirale meurtrière qui se met en place dès le début du règne, pourtant bref, de Vitellius. Le présupposé chronologique à la présentation du matériau[134] provoque chez le lecteur un sentiment de *crescendo*, culminant, juste avant la chute, avec la mort de la mère de l'empereur.

Il n'est dès lors pas étonnant que ce soit la version du meurtre que Suétone reprenne plus ou moins à son compte avec un *suspectus fuit* : c'est le meurtre qui parachève la logique

132 *Cf*. p. 203.

133 Tacite ne prend pas parti à ce sujet et parle simplement d'*opportuna morte*, en *Hist*. III 67.1. Sur l'horreur des parents de Vitellius lorsque, à sa naissance, l'accession à l'empire lui fut prédite et l'affliction de sa mère quand il devint empereur, *cf*. Suet., *Vit*. 3.4 ou encore Tac., *Hist*. II 64.2.

134 Présupposé ici trompeur, puisque l'allusion à la mort de Blaesus intervient au début du paragraphe, alors que, selon Tacite, elle a eu lieu vers la fin du règne de Vitellius.

du paragraphe et non le suicide, dont l'idée est mise à distance par un *alii tradunt*. Un autre facteur entre néanmoins en jeu à propos des membres de la famille proche des empereurs : une tendance à leur imputer tous leurs décès est en effet nettement perceptible, qu'elle soit reprise ensuite par nos deux auteurs ou non. C'est ainsi que le biographe présente également Vitellius comme l'assassin de son fils d'un premier lit, afin de récupérer son héritage ; la mise en scène n'est qui plus est pas sans rappeler la version officielle de la mort d'Agrippine II[135]. Ce procédé est aussi visible chez Tacite, lorsqu'il réfute une implication de Tibère dans le décès de son fils Drusus :

> *Haec uulgo iactata, super id quod nullo auctore certo firmantur, prompte refutaueris*. (...) *Sed, quia Seianus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Caesaris et ceterorum in utrumque odio quamuis fabulosa et immania credebantur, atrociore semper fama erga dominantium exitus*[136].

Comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre 2 du présent travail[137], Tacite use, dans ce passage, de très nombreux termes désignant des sources ; son but est de décrédibiliser le plus possible cette version de l'histoire, où Tibère empoisonne personnellement Drusus sur la foi d'insinuations de la part de Séjan. Sa remarque sur *Seianus omnium facinorum repertor* indique qu'il ne s'agissait pas seulement des empereurs, mais aussi des personnages très proches du pouvoir, tel le tout puissant conseil du deuxième empereur. Le confirme un passage de Suétone concernant, cette fois-ci, le fils de Claude issu d'un de ses premiers mariages :

> *Drusum Pompeis impuberem amisit, piro per lusum in sublime iactato et hiatu oris excepto strangulatum, cum ei ante paucos dies filiam Seiani despondisset. Quo magis miror fuisse qui traderent fraude a Seiano necatum*[138].

La "surprise" de Suétone montre bien que certains auteurs imputaient à Séjan toutes les morts

135 *Cf.* Suet., *Vit*. 6.1-2 : *Vxorem habuit Petroniam consularis uiri filiam et ex ea filium Petronianum captum altero oculo. Hunc heredem a matre sub condicione institutum, si de potestate patris exisset, manu emisit breuique, ut creditum est, interemit, insimulatum insuper parricidii et quasi paratum ad scelus uenenum ex conscientia hausisset*, "Il épousa Pétronia, fille d'un ancien consul, et eut d'elle un fils, Pétronianus, qui était borgne. Comme celui-ci avait été choisi comme héritier par sa mère, à la condition qu'il sorte de la puissance paternelle, Vitellius l'émancipa et, peu de temps après, comme on l'a cru, l'assassina, en l'accusant en outre faussement de parricide et en prétendant que, pris de remors, il avait bu le poison préparé pour le crime."

136 "Cette histoire, communément rapportée, non seulement n'est soutenue par aucun auteur certain, mais aussi peut être promptement réfutée. (...) Mais parce qu'on considérait Séjan comme l'inventeur de tous les crimes, à cause de l'affection excessive que César avait pour lui et de la haine que tous les autres éprouvaient pour eux deux, on croyait à des histoires malgré leur caractère fabuleux et monstrueux, la rumeur publique étant toujours plus atroce quand meurent les dirigeants." (Tac., *Ann*. IV 11.1-2)

137 *Cf.* p. 96-97.

138 "Il perdit Drusus encore enfant à Pompéi, étranglé alors qu'il lançait par jeu une poire en l'air et la recevait dans sa bouche ouverte, quelques jours après avoir été fiancé à la fille de Séjan. C'est pourquoi je m'étonne davantage qu'il y ait des gens pour rapporter qu'il fut tué par une ruse de Séjan." (Suet., *Cl*. 27.2)

survenues de près ou de loin dans la famille impériale, même lorsque son implication devenait absurde ; ils suivaient certainement des tendances historiographiques apparues dès la chute du conseiller de Tibère. Claude n'était certes pas, à l'époque, un membre prestigieux et respecté de la *domus Augusta* ; néanmoins, être fiancée à son fils représentait néanmoins une ascension sociale inédite pour la fille d'un chevalier, fût-il préfet du prétoire et très proche de l'empereur[139]. Cette tendance à attribuer aux détenteurs du pouvoir tous les décès plus ou moins suspects dans leur entourage est donc bien attestée ; elle explique, à son tour, les morts qui semblent se précipiter autour d'eux au fur et à mesure de leur règne. Les scènes d'exécution de rivaux contribuent ainsi davantage encore, par la description du comportement des victimes comme de celui de l'empereur, à une impression d'enfoncement dans le crime et l'horreur.

4. Les mentions de présages

Comme les *incunabula*, les passages sur les présages ne forment pas des scènes à proprement parler, mais pour des raisons différentes : les *incunabula* se trouvaient en général à divers endroits du texte, tandis que les présages composent des paragraphes bien distincts, mais ils ne participent pas véritablement à l'avancée du récit : ils la soulignent, mais n'en sont pas acteur. Ils se signalent pourtant par leur récurrence, ce qui amène à les considérer comme des passages obligés : une des caractéristiques de la tradition historiographique romaine était en effet de mentionner les présages et prodiges survenus chaque année[140]. Il nous a dès lors paru intéressant de les aborder dans ce chapitre, afin de déterminer ce qui, chez nos deux auteurs, relevait là de la tradition ou de la réappropriation.

Un élément appartient manifestement à une tradition établie antérieurement, tant il est commun à Tacite comme à Suétone : c'est la manière d'utiliser narrativement les mentions de présages. Comme ceux-ci étaient répertoriés dans les archives pontificales et, peut-être, dans les annales, il serait logique de s'attendre à les voir apparaître dans le récit à place fixe :

139 Séjan lui-même n'obtiendra pas l'autorisation d'épouser Livilla, la veuve de Drusus II.

140 *Cf.* O. Devillers, "Les listes de prodiges chez les historiens latins" in E. Amato, *Approches de la troisième sophistique. Hommages à Jacques Schamp*, coll. Latomus 296, Bruxelles, 2006, p. 5-30, en particulier, ici, les p. 6-14, où il se penche sur l'annalistique républicaine, puis le cas de Tite-Live. Sur les prodiges en général, *cf.* R. Bloch, *Les Prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce, Étrurie, Rome)*, Paris, 1963.

Tacite aurait pu, par exemple, très commodément les aborder en fin d'année, comme pour les morts naturelles de grands personnages ; de même, Suétone aurait pu les grouper en une rubrique unique. Il n'en est rien. Ce n'est en effet pas leur place chronologique qui est fixe, mais leur place narrative[141]. Les auteurs de notre *corpus* les utilisent en effet tous les deux dans des perspectives bien précises : souligner un moment-clé de leur narration ou annoncer au lecteur un événement à venir. Ces deux utilisations sont bien illustrées par l'exemple de l'haruspice qui, le matin du coup d'Etat d'Othon, avertit Galba que les entrailles de la victime sacrifiée laissent prévoir un danger imminent[142]. Suétone utilise cet élément de la façon la plus traditionnelle qui soit, comme simple annonce de la chute toute proche du vieil empereur :

> *Prius uero quam occideretur, sacrificantem mane haruspex identidem monuit, caueret periculum, non longue percussores abesse*[143].

Cette mention intervient à la fin d'une liste de présages laissant attendre le pire, juste avant l'annonce de la présence d'Othon au camp prétorien : celle-ci joue alors le rôle d'une confirmation des avertissements de l'haruspice. Bien évidemment, aucun suspense n'est présent dans ce passage : tout le monde sait que Galba est mort assassiné le jour où Othon a pris le pouvoir et Suétone lui-même débute sa phrase par *prius uero quam occideretur*. L'intervention de l'haruspice sert donc, en quelque sorte, d'introduction au récit de la mort de Galba, qui suit immédiatement. Cet avertissement prémonitoire est également présent chez Tacite, qui l'utilise à des fins sensiblement différentes, étant donné qu'il a déjà raconté à son lecteur tous les préparatifs d'Othon :

> *Octauo decimo kalendas Februarias sacrificanti pro aede Apollinis Galbae haruspex Vmbricius tristia exta et instantes insidias ac domesticum hostem praedicit, audiente Othone - nam proximus adstiterat - idque ut laetum e contrario et suis cogitationibus prosperum interpretante*[144].

Nous sommes ici non avant, mais en plein dans le récit du coup d'Etat : la prédiction n'annonce pas ce qui va arriver, mais souligne ce qui est déjà en train de se passer. La prise de

141 Ch. Guittard, "Les prodiges de l'*Etrusca discipline* dans le livre I des *Histoires* de Tacite" in *Vita Latina* (168) 2003, p. 15-29, le notait déjà pour les prodiges du livre I des *Histoires* de Tacite (*cf*. p. 16).

142 Pour une analyse détaillée de ce passage chez Tacite et, plus généralement, de la position de l'historien face à l'haruspicine étrusque, *cf*. Ch. Guittard, *op. cit*., mais aussi D. Briquel, "Tacite et l'haruspicine" in D. Briquel, Ch. Guittard (éd.s), *Les Écrivains et l'*Etrusca disciplina *de Claude à Trajan*, *Caesarodunum* suppl. 64, Tours, 1995, p. 27-37.

143 "De fait, avant qu'on ne le tue, alors qu'il sacrifiait de bon matin, l'haruspice l'avertit à plusieurs reprises de se garder du danger, que ses assassins n'étaient pas loin." (Suet., *Gal*. 19.1)

144 "Le dix-huitième jour avant les kalendes de février, alors que Galba sacrifiait devant le temple d'Apollon, l'haruspice Umbricius lui prédit que les entrailles étaient néfastes, que des pièges le menaçaient et qu'il avait un ennemi chez lui ; Othon écoutait - car il se tenait tout près - et interprétait cela, au contraire, comme favorable et propice à ses plans." (Tac., *Hist*. I 27.1)

pouvoir d'Othon paraît dès lors inscrite dans le destin, ce qui est cohérent avec les autres présages mentionnés quand Galba annonce aux prétoriens l'adoption de Pison[145] : la pluie et les coups de tonnerres annonçaient alors le danger ; à présent, les entrailles de victimes confirment que la prédiction est en train de se réaliser. Cela peut expliquer pourquoi, dans la *Vie d'Othon*, Suétone mentionne aussi l'haruspice[146], mais seulement en passant : le présage est important pour Galba, mais, dans le cas d'Othon, il devient une sorte d'épiphénomène.

Dans les deux cas, ce type de mention contribue à créer un indéniable effet de dramatisation[147]. Dans un article paru en 1989[148], P. Grimal a étudié la position de Tacite vis-à-vis de ces signes des dieux : il a ainsi souligné comment le dépérissement du figuier Ruminal, qui clôt le livre XIII des *Annales*, créait "une attente dramatique" (p. 176) pour l'assassinat d'Agrippine II, qui ouvre le livre XIV. En vérité, c'est l'ensemble du règne de Néron dont la dégradation est marquée, comme par des jalons, par des mentions de prodiges survenus à divers intervalles. Les étranges mort et résurrection de l'arbre sous lequel la louve aurait allaité les deux jumeaux n'est en effet que le premier d'une série conséquente : on trouve ensuite, chez Tacite, mention de la prédiction des astrologues à Agrippine au moment de la naissance de son fils (« Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! »)[149] ; une série de manifestations naturelles, en particulier de la foudre, après le matricide[150] ; deux présages interprétés comme en faveur de Rubellius Plautus[151] ; et une autre série de prodiges juste avant le début de la conjuration de Pison[152]. Chaque étape de l'enfoncement progressif de l'empereur dans la tyrannie est ainsi soulignée par des avertissements célestes : le matricide ; le libre cours donné aux velléités artistiques de Néron ; le faux espoir d'un changement d'empereur ; la découverte

145 *Cf.* Tac., *Hist*. I 18.1 : *Quartum idus Ianuarias, foedum imbribus diem, tonitrua et fulgura et caelestes minae ultra solitum turbauerant. Obseruatum id antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam quo minus in castra pergeret, contemptorem talium ut fortuitorum, seu quae fato manent, quamuis significata, non uitantur*, "Le quatrième jour avant les ides de janvier, jour horrible à cause des averses, avait été troublé plus que d'habitude par des coups de tonnerre, des éclairs et d'autres menaces célestes. Ce présage respecté autrefois pour ajourner les comices ne fit pas peur à Galba au point de ne pas se rendre au camp, parce qu'il méprisait de tels phénomènes en tant qu'ils étaient fortuits ou parce que ce que le destin nous réserve, bien qu'il nous soit signifié, ne peut être évité."

146 *Cf.* Suet., *Otho* 3.6 : *etiam sacrificanti interfuit audiuitque praedicta haruspicis*, "il assista même au sacrifice et entendit la prédiction de l'haruspice".

147 Sur la façon dont les présages font aussi écho aux thèmes des *Annales*, *cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion*, *op. cit*., p. 306-317.

148 "Tacite et les présages" in *Revue des Études Latines* 67 (1989), p. 170-178. *Cf.* aussi O. Devillers, *art. cit*., p. 18.

149 Tac., *Ann*. XIV 9.3.

150 Tac., *Ann*. XIV 12.2.

151 Tac., *Ann*. XIV 22.1-2.

152 Tac., *Ann*. XV 47.1-2.

d'une conjuration avec des ramifications partout dans la société romaine[153]. Même procédé chez Suétone, bien que les passages concernés soient souvent différents : horoscope effrayant et déclarations de mauvais augure au moment de la naissance de Néron[154] ; songe de Sénèque annonçant la cruauté du futur empereur[155] ; apparition, comme chez Tacite, d'une comète juste avant la découverte de la conjuration de Pison[156] ; deux oracles annonçant la chute de Néron[157] ; et, enfin, une accumulation de signes prédisant sa mort[158]. Là encore, ce sont les moments-clé de la biographie qui sont concernés : naissance ; enfance ; conjuration de Pison ; révolte des Gaules ; mort.

Une telle coincidence de pratique ne peut être due au hasard. Elle laisse ainsi entrevoir l'existence d'une sorte de "code" de la narration historiographique : non seulement les présages devaient être mentionnés, mais ils devaient manifestement aussi l'être avant les passages cruciaux, afin de tenir le lecteur en haleine. Il est difficile de savoir si ces règles avaient été codifiées explicitement ou si leur respect était tacite. En revanche, il est clair qu'il y a, à ce sujet, une spécificité du genre biographique. En effet, malgré la moindre ampleur de l'oeuvre de Suétone dans notre *corpus* par rapport à celle de Tacite, elle comporte nettement plus de mentions de présages qu'elle : soixante-et-unes contre quarante-deux dans les *Annales* et les *Histoires* réunies. Il est bien sûr nécessaire de prendre en compte l'état lacunaire des deux ouvrages de l'historien, ainsi que le fait qu'ils ne relatent pas la naissance des différents empereurs : cela écartait plus ou moins d'office tous les présages de type horoscope, signes prémonitoires pendant l'enfance, etc. Il n'est ainsi pas étonnant que les nombreux prodiges annonçant l'accession de Tibère au pouvoir suprême[159] ne se trouvent pas dans les *Annales*, qui à un moment où elle est assurée. Néanmoins, les listes présentes à de nombreuses reprises dans les *Douze Césars* donnent à penser qu'elles devaient représenter un des constituants attendus, sinon essentiels, d'une biographie : choisir cette forme, c'était devoir s'astreindre à une énumération sans doute aussi exhaustive que possible, sans pouvoir s'en tenir à un simple

153 Pour O. Devillers, *art. cit.*, p. 19, ces présages successifs ne sont pas à interpréter en fonction du cas personnel de Néron, car ils servent en réalité à signaler une situation de crise dans l'État. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'empereur continue de régner malgré ces "avertissements".

154 Suet., *Nero* 6.2-3.

155 Suet., *Nero* 7.3.

156 Suet., *Nero* 36.1.

157 Suet., *Nero* 40.2-5.

158 Suet., *Nero* 46.1-6.

159 *Cf.* Suet., *Tib*. 14.1-6 : poussin que Livie aurait fait éclore ; prédiction de l'astrologue Scribonius ; illumination spontanée des autels de Philippes ; oracle de Géryon ; aigle sur le faîte de la maison de Tibère ; tunique semblant en feu ; prédiction de l'astrologue Thrasylle.

effet dramatique[160].

Tacite et Suétone font donc le même usage des mentions de présages. Cela ne signifie néanmoins pas qu'il n'y ait aucune différence entre eux. Nous venons de voir que le biographe était beaucoup plus dissert sur le sujet[161] ; il est également rare que les situations où les mentions apparaissent coincident. A propos des empereurs julio-claudiens, en particulier, on trouve généralement des signes soit chez l'un, soit chez l'autre, mais pas chez les deux en même temps. L'exemple du règne de Tibère est assez représentatif de cette "répartition" : Suétone y liste des prodiges annonçant son élévation à l'empire, qu'ils aient eu lieu pendant son enfance ou son séjour à Rhodes ; à la fin de sa *Vie*, après le récit de la mort de l'empereur, il énumère quelques phénomènes qui la laissaient entrevoir. Tacite, lui, ne dit rien de tout cela, mais rapporte trois phrases du mourant décrivant d'ores et déjà ce qui se passera ensuite sous Caligula. Nos deux auteurs se complètent donc en quelque sorte, mais se confirment rarement l'un l'autre.

Les coincidences de situations concernent principalement Néron, Galba et Othon : dans le premier cas, Tacite et Suétone mentionnent tous deux des présages au moment de la conjuration de Pison, ainsi que d'autres annonçant la fin des Julio-Claudiens ; dans le second, c'est l'accession au pouvoir suprême, puis la mort de Galba qui sont à chaque fois annoncés par des signes ; enfin, la chute d'Othon est à son tour l'occasion de nombreuses mentions, chez l'un comme chez l'autre. Ces choix d'un même endroit donnent à nouveau à penser que, malgré le caractère encore récent de ces événements, une certaine pratique historiographique s'était déjà mise en place : il aurait alors été difficile, vis-à-vis de l'horizon d'attente du public, de ne pas mentionner de présage à tel ou tel endroit. Il semble en particulier que cela ait été le cas au moment de la transition entre les Julio-Claudiens et les "empereurs éphémères" : le bouleversement tant dynastique que social a alors été grand, d'où, peut-être, l'accumulation de présages, soit pour l'accompagner, soit pour l'expliquer par une sorte d'appel au *fatum*. Il ne serait dès lors pas étonnant que les passages communs se concentrent sur la fin des Julio-

160 Pour O. Devillers, *art. cit*., p. 15-16, Suétone est aussi influencé par une tendance de l'historiographie impériale à ne plus interpréter les présages par rapport à l'État, mais par rapport à l'empereur. Il serait donc logique que, écrivant des biographies exclusivement centrées sur ces figures, Suétone en rapporte une grande quantité.

161 *Cf*. Ch. Guittard, *art. cit*., p. 15 : "pour l'époque julio-claudienne et flavienne, il faut se reporter à Suétone pour prendre connaissance des prodiges qui ont accompagné et marqué les vies et les règnes des différents empereurs".

Claudiens[162], la proclamation de Galba[163] et sa chute[164] : mentionner des présages était sans doute déjà un passage obligé pour quiconque voulait écrire l'histoire de cette période. Cela pourrait ainsi expliquer l'instance répétée, chez Suétone, sur les signes annonçant l'avènement du premier empereur sans lien familial avec Auguste : le lecteur en rencontre en effet non seulement au tout début de la biographie (*Gal*. 4.2-8), mais aussi juste avant sa proclamation (*Gal*. 9.5-6) et juste après (*Gal*. 10.5) ; il semble ainsi qu'il était nécessaire de bien faire comprendre que c'était le destin de Rome d'avoir Galba comme Princeps.

La même explication peut également s'appliquer aux très nombreux présages énumérés au moment de la chute de Néron : la perte de Tacite empêche de tirer des conclusions solides ; néanmoins, la liste impressionnante dressée par Suétone laisse deviner, là encore, une sorte d'obligation de mention, soit en raison du bouleversement historique, soit par dramatisation. Même si les présages relatés à son sujet ne coincident que pour la conjuration de Pison[165], ce règne est celui où ils apparaissent en plus grand nombre. Nous avons déjà montré comment Tacite se sert d'eux pour dramatiser de plus en plus son récit ; Suétone, lui, multiplie les signes de mauvais augure au début de sa biographie[166] et la termine, donc, par une longue liste d'avertissements célestes. Cette caractéristique partagée par les deux récits amène à se demander si une grille de lecture tragique n'a pas été tout particulièrement appliquée à pour ce règne : Néron l'histrion aurait ainsi été pris à son propre mot[167]. Il n'est dès lors peut-être pas un hasard si le même procédé est appliqué avec une insistance toute particulière au moment de la chute et du suicide d'Othon : Tacite se départ alors de sa relative réserve et mentionne huit présages quand l'expédition contre Vitellius est sur le point de quitter Rome ; c'est même davantage que Suétone, qui n'en fait figurer "que" six dans son récit[168]. Il faut sans doute voir là un effet du caractère paradoxal qui a été associé

162 Deux présages en Tac., *Hist*. I 3.2 ; deux aussi chez Suétone, en *Gal*. 1.1-4 ; un présage, celui de la foudre donnant des avertissements, est présent chez les deux auteurs.

163 Un présage chez Tacite, en *Ann*. VI 20.2 ; neuf chez Suétone, répartis entre *Gal*. 4.2-8, *Gal*. 9.5-6 et *Gal*. 10.5 ; la prédiction d'Auguste ou Tibère est commune aux deux auteurs. Sur la plus grande probabilité qu'elle ait été prononcée par Auguste, *cf*. notre article "La construction des discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 266.

164 Trois présages chez Tacite, en *Hist*. I 18.1, puis *Hist*. I 27.1 ; huit chez Suétone, en *Gal*. 18.1-19.1. La prédiction de l'haruspice le jour du coup d'Etat est, comme nous l'avons vu, commune aux deux auteurs.

165 Tacite et Suétone mentionnent tous deux l'apparition d'une comète juste avant sa découverte : *cf*. Tac., *Ann*. XV 41.1-2 et Suet., *Nero* 36.1.

166 Suet., *Nero* 6.2 : horoscope effrayant et son père déclarant que rien de bon ne pouvait sortir d'Agrippine et lui ; *Nero* 6.3 : Caligula proposant de donner au nouveau-né le nom de Claude ; *Nero* 7.3 : Sénèque rêvant qu'il faisait cours à Caligula.

167 Sur l'influence de la tragédie sur l'historiographie latine impériale, en particulier chez Tacite, *cf*. F. Galtier, *op. cit*., *passim*.

168 *Cf*. respectivement Tac., *Hist*. I 86.1-3, puis I 89.3, et Suet., *Otho* 7.4, puis 8.5-6.

au portrait de cet empereur[169] : la dimension exemplaire de sa mort, qui jure avec son comportement pendant sa jeunesse, est ainsi renforcée dans son exceptionalité par les signes célestes qui l'ont annoncée ; la dramatisation qui est mise en place de cette façon prépare d'ores et déjà le lecteur au retournement final.

Néanmoins, même lorsque nos deux auteurs citent des présages au même endroit de leur récit, ceux-ci coincident rarement dans le détail : ce n'est en effet souvent pas le même type de signes qu'ils privilégient. Suétone préfère ainsi nettement les prédictions et les déclarations réinterprétées *a posteriori*[170] ; Tacite, pour sa part, mentionne beaucoup plus tout ce qui a trait aux animaux, qu'il s'agisse de naissances monstrueuses ou de comportements singuliers[171]. En second lieu, ce sont les phénomènes naturels qui attirent son attention[172], là où le biographe cite facilement ce qui relève de la *superstitio* : rêves, destructions inopinées ou encore pertes d'objets[173]. Ces comptes tendent à confirmer le classement mis en évidence par P. Grimal, dans son article de 1989[174]. Il y faisait remarquer que Tacite divisait les présages en différentes catégories, en fonction de leur degré de solidité : tout d'abord, les présages attestés, car touchant des lieux ou des personnes consacrés ; ensuite, des prodiges ne prenant véritablement de valeur que s'ils sont rapprochés de ceux du premier groupe ; enfin, les signes vagues que le peuple est le seul, par superstition, à prendre en considération[175]. Dans le cas qui nous intéresse, les naissances monstrueuses et les comportements étranges d'animaux devaient très probablement être rapportés dans les archives pontificales : cela leur confère davantage de sérieux, puisqu'ils ont été jugés suffisamment remarquables pour y être consignés. De même, les phénomènes naturels soit y étaient mentionnés également, soit étaient attestés par ailleurs, ce qui faisait de leur interprétation autre chose que la *superstitio*. A l'inverse, Suétone ne paraît pas se poser ce genre de questions : il relate comme présages des éléments au départ anodins, mais auxquels une signification particulière a été donnée

169 Sur le portrait paradoxal, *cf*. A. La Penna, "Il ritratto paradossale da Silla a Petronio" in *Rivista di filologia e di istruzione classica* 104 (1976), p. 270-293 et notre chapitre 6, p. 325-336.

170 Dix-huit occurrences, sur un total de soixante-quatre mentions. Pour une étude détaillée des types de présages chez Suétone, avec une insistance sur ceux relevant de la science interprétative étrusque, *cf*. J. Champeaux, "L'*Etrusca disciplina* dans Suétone, *Vies des douze Césars*" in D. Briquel, Ch. Guittard, *op. cit*., p. 63-87.

171 Quatorze occurrences, sur un total de quarante-quatre.

172 Foudre, comète, éclipse de soleil, pluie diluvienne : dix occurrences.

173 Six occurrences chacun. Pour une tentative de relevé systématique et d'explication des différents types de présages chez Tite-Live, Tacite et Suétone, *cf*. F. B. Krauss, *An Interpretation of the Omen, Portents and Prodigies recorded by Livy, Tacitus and Suetonius*, Philadelphie, 1930.

174 *Cf*. P. Grimal, *art. cit*.

175 P. Grimal, *art. cit*., p. 174, signale qu'il ne s'agit pas d'une originalité de Tacite : cette manière de procéder découle d'une tradition également perceptible chez Tite-Live.

après les événements. Toute préoccupation d'"officialité" semble donc absente dans son texte, mais cela peut s'expliquer par le caractère différent de sa démarche. Tacite cherche manifestement à citer de "vrais" présages, solides et attestés, ce que manifeste peut-être son malaise face à l'histoire de l'oiseau pendant la première bataille de Bédriac. Suétone, lui, veut manifestement stupéfier son lecteur, en jouant sur la maxime "Coincidence ? je ne crois pas". C'est notamment le cas lorsqu'il cherche à montrer qu'il est probable que Claude sentait sa fin proche :

> *Sed nec ipse ignorasse aut dissimulasse ultima uitae suae tempora uidetur, aliquot quidem argumentis. Nam et cum consules designaret, neminem ultra mensem quo obiit designauit et in senatu, cui nouissime interfuit, multum ad concordiam liberos suos cohortatus utriusque aetatem suppliciter patribus commendauit et in ultima cognitione pro tribunali accessisse ad finem mortalitatis, quamquam abominantibus qui audiebant, semel quidem atque iterum pronuntiauit*[176].

Les "signes" mentionnés ici peuvent tout à fait s'expliquer de façon rationnelle : désir de désigner plus tard les consuls pour l'année 55 ; conscience de la discorde entre Néron et Britannicus ; imitation de Tibère, qui avait lui aussi recommandé le jeune âge des fils de Germanicus au Sénat ; fatigue due à la vieillesse. Mais Suétone ne les rapporte pas, par exemple, dans la rubrique sur le comportement ambivalent de Claude lorsqu'il rendait la justice : il les cite juste après d'autres présages, ce qui amène le lecteur à se demander avec un certain étonnement si l'empereur n'avait pas effectivement pressenti sa mort prochaine.

Cette différence d'objectif ne signifie toutefois pas qu'aucun présage ne soit commun à nos deux auteurs. C'est périodiquement le cas, même si ce n'est, étonnamment, pas très fréquent[177]. Lorsque cela arrive, il est possible de se demander si certains présages ne devaient pas eux aussi obligatoirement apparaître dans le récit, sous peine d'une perte de crédibilité. Le départ d'Othon en campagne en est une bonne illustration. Tacite rapporte ainsi que de nombreux signes terrifiaient les Romains et ajoute :

176 "Mais il semble lui-même n'avoir pas ignoré ou dissimulé qu'il arrivait au terme de sa vie, du moins selon certaines preuves. En effet, alors qu'il donnait le nom des consuls, il n'en donna aucun au-delà du mois où il mourut ; lors de la dernière séance du Sénat à laquelle il assista, il exhorta beaucoup ses fils à la concorde et recommanda leur jeune âge à tous les deux aux sénateurs en les suppliant ; et lors de sa dernière audience judiciaire, du haut de son tribunal, malgré les objurgations de ceux qui l'écoutaient, il déclara une fois, puis deux, qu'il était arrivé à la fin de sa vie de mortel." (Suet., *Cl*. 46.2-3)

177 Seulement huit présages se trouvent chez nos deux auteurs : la diminution du nombre de tous les magistrats avant la mort de Claude ; l'apparition d'une comète au moment de la conjuration de Pison ; des avertissements de la foudre pour la fin des Julio-Claudiens ; la prédiction de l'empire faite au jeune Galba ; la prédiction de l'haruspice au même Galba le jour de sa mort ; les boucliers sacrés hors de leur temple, l'inondation du Tibre et la route bloquée par des ruines, lors du départ d'Othon en campagne.

> *Sed praecipuus et cum praesenti exitio etiam futuri pauor subita inundatione Tiberis, qui immenso auctu proruto ponte sublicio ac strage obstantis molis refusus, non modo iacentia et plana urbis loca, sed secura eius modi casuum impleuit ; rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. Fames in uolgus inopia quaestus et penuria alimentorum. Corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante flumine dilapsa. Vtque primum uacuus a periculo animus fuit, id ipsum quod paranti expeditionem Othoni campus Martius et uia Flaminia iter belli esset obstructum, a fortuitis uel naturalibus causis in prodigium et omen imminentium cladium uertebatur*[178].

Tacite a manifestement des doutes sur la dimension prodigieuse de l'inondation du Tibre : durant sa présentation des faits, il est très précis sur l'enchaînement logique des causes ayant entraîné le désastre (augmentation du cours ; rupture du pont Sublicius ; débris obstruant le cours du fleuve, qui se répand dès lors dans la ville ; fondations corrompues par l'eau, ce qui provoqua ensuite l'écroulement des immeubles, lorsqu'elle se retira), puis insiste sur leur caractère fortuit ou naturel (*a fortuitis uel naturalibus causis*). Sa manière même de présenter l'interprétation de cette catastrophe comme une annonce de la défaite de Bédriac, avec l'expression *in prodigium et omen uertebatur*, signale explicitement une prise de distance supplémentaire. Il l'a pourtant mentionnée, donnant ainsi l'impression de ne pas pouvoir faire autrement. De même, Suétone, qui pourtant passe assez rapidement sur tout ce qui concerne la défaite finale d'Othon, prend lui aussi le temps de citer l'inondation parmi les signes qui l'annonçaient :

> *Expeditionem autem inpigre atque etiam praepropere incohauit, nulla ne religionum quidem cura, sed et motis necdum conditis ancilibus, quod antiquitus infaustum habetur, et die quo cultores deum Matris lamentari et plangere incipiunt, praeterea aduersissimis auspiciis. Nam et uictima Diti patri caesa litauit, cum tali sacrificio contraria exta potiora sint, et primo egressu inundationibus Tiberis retardatus ad uicensimum etiam lapidem ruina aedificiorum praeclusam uiam offendit*[179].

178 "Mais la principale crainte, qui, avec le désastre présent, portait aussi sur le futur, fut causée par une inondation subite du Tibre, dont le cours s'accrut démesurément et fit s'écrouler le pont Sublicius ; se répandant à cause du monceau de ruines qui lui faisait obstacle, le fleuve remplit non seulement les quartiers plats de la ville qui se trouvaient là, mais aussi ceux qui étaient à l'abri des accidents de ce genre ; un très grand nombre de gens fut arraché aux places publiques, davantage furent enlevés aux tavernes et à leur chambre à coucher. La famine se répandit dans le peuple à cause des pertes financières et de la pénurie d'aliments. Les fondations des immeubles furent compromises par les eaux stagnantes et ensuite, lorsque le fleuve se retira, s'écroulèrent. Dès que les esprits ne s'occupèrent plus du danger, le fait même que, alors qu'Othon préparait son expédition, le Champ de Mars et la voie Flaminia, qu'il devait emprunter pour faire la guerre, étaient obstrués fut tourné en prodige et prédiction des désastres imminents, alors qu'il provenait de causes fortuites ou naturelles." (Tac., *Hist*. I 86.2-3)

179 "Toutefois, il entreprit une expédition avec diligence et même une très grande rapidité, ne prenant rien en compte, pas même la religion, alors que à la fois les boucliers sacrés, qui avaient été déplacés, n'avaient pas encore été remis en sûreté, ce qui est considéré depuis très longtemps comme de mauvais augure, que c'était le jour où les dévôts de la Mère des dieux commencent à se lamenter et à pleurer et que, en outre, les auspices étaient tout à fait contraires. En effet, à la fois il sacrifia avec succès une victime abattue pour Dis Pater, alors

Cette fois-ci, l'inondation est sans aucun doute présentée comme un présage, au même titre que les boucliers sacrés non rangés[180] ou la victime sacrifiée avec succès au dieu des Enfers, quand il aurait fallu que ce fût l'inverse. Suétone, néanmoins, n'insiste pas, comme il aurait pu le faire, sur l'impiété que représentait le fait de ne pas tenir compte de ces signes : il préfère parler de *temeritas*[181] et insister sur l'énergie et le sérieux avec lesquels l'empereur prépare son expédition (*impigre atque etiam praepropere*). Malgré tout, il cite des *auspicia aduersissima*, alors que ceux-ci font obstacle à ses visées narratives.

Ces deux mentions conjointes ne correspondent donc pas à l'opinion de l'auteur ou à la perspective de son récit ; elles donnent ainsi à penser que l'inondation du Tibre devait déjà être considérée comme un présage "canonique" de la défaite d'Othon : il n'était dès lors pas possible de la passer totalement sous silence ou de la présenter seulement comme une coincidence. A travers cet exemple, c'est peut-être une "vulgate" des présages qui se dessine, avec sans doute une constitution de listes, comme pour les bons mots et les citations d'empereurs ; nos auteurs y auraient choisi les éléments qui les intéressaient le plus. L'étude des mentions de présages ne met donc pas évidence des scènes topiques au sens propre, mais une pratique narrative commune, reposant probablement sur des éléments incontournables, car attendus du public. Ce type de passage se trouve ainsi à la limite entre une sorte de "vulgate" historiographique et les choix personnels propres à chaque auteur : Tacite et Suétone doivent mentionner l'inondation du Tibre au moment du départ en expédition d'Othon, mais ils le font à leur manière ; de même, ils respectent la tradition romaine de mentionner les présages survenus pendant la période relatée, mais ils s'en servent à des fins personnelles de dramatisation.

5. Les morts d'empereurs

Cet examen des scènes topiques ou pouvant potentiellement l'être se termine assez logiquement par celles qui relatent les morts des divers empereurs. L'importance que nos deux

que, pour un tel sacrifice, des entrailles défavorables sont préférables, et, sortant à peine de la ville, il fut retardé par une inondation du Tibre et trouva la voie complètement fermée par la ruine des bâtiments, même jusqu'à la vingtième borne." (Suet., *Otho* 8.5-6)

180 Tacite mentionne aussi ces boucliers, en *Hist*. I 89.3.

181 *Cf*. le début du paragraphe suivant, en Suet., *Otho* 9.1 : *Simili temeritate*..., "Avec la même témérité..."

auteurs leur accordent montre bien qu'il s'agissait non seulement de passages obligés, mais aussi d'occasions pour des morceaux de bravoure littéraire. À cela s'ajoutent des enjeux historiographiques plus vastes, en lien avec le portrait d'ensemble qui est fait de chaque *princeps*. Sa mort était en effet considérée comme l'ultime révélateur du caractère bon ou mauvais de son règne[182] ; la façon dont elle était présentée et racontée était donc cruciale, selon ce qu'on voulait en faire, en particulier politiquement. Cela peut expliquer, notamment, les deux versions de la mort de Titus dans les *Douze Césars* : dans la biographie de Titus, l'empereur meurt de maladie, regretté de tous, comme tout bon prince, notamment Auguste[183] ; il faut attendre la *Vie* de son frère pour voir apparaître des soupçons d'empoisonnement : ils permettent de noircir davantage encore le portrait de Domitien, sans risquer, cette fois, de jeter une ombre sur celui de Titus[184].

Cet enjeu est sans doute à mettre en relation avec la multiplicité, parfois surprenante, des versions qui circulaient manifestement à ce sujet. Le décès de Tibère est ainsi relaté de quatre manières différentes, selon de type de mort évoqué : une version le présente comme simplement mourant de maladie ; une autre fait allusion à un possible empoisonnement ; une troisième parle d'un refus de lui donner à manger ; une dernière, enfin, évoque un étouffement, sous des piles de couvertures ou de la main même de Caligula[185]. Il y a manifestement là une volonté de faire mourir Tibère "comme un tyran", c'est-à-dire de mort non naturelle, d'où les trois versions où il est assassiné (poison, inanition, étouffement). Sa maladie étant un préliminaire attesté, elle a pu amener l'idée de l'empoisonnement progressif, pour ne pas attirer des soupçons[186]. Une telle variété n'est cependant pas la règle générale et d'autres morts peuvent, au contraire, se distinguer par une évidente unicité. C'est notamment le cas de celle de Vitellius, dont les différentes étapes se retrouvent à l'identique chez les deux auteurs de notre *corpus* : il est découvert dans son palais du Palatin ; on lui lie les mains dans le dos et on lui arrache ses vêtements ; il est ensuite "promené" dans les rues de Rome sous les

182 *Cf*. E. Cizek, *Structures et idéologie dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, p. 117, puis p. 120-134, pour une étude du cas de chaque empereur. Cette analyse porte sur le seul Suétone, mais elle nous paraît également valable pour d'autres auteurs, en particulier Tacite.

183 *Cf*. Suet., *Titus* 10.1-11.2.

184 *Cf*. Suet., *Dom*. 2.6.

185 *Cf*. Suet., *Tib*. 73.2-4 et *Cal*. 12.4.

186 *Cf*. les différents types de poison envisagés ensuite par Agrippine II pour éliminer Claude, en Tac., *Ann*. XII 66.1 : *de genere ueneni consultauit : ne repentino et praecipiti facinus proderetur ; si lentum et tabidum, ne admotus supremis Claudius et dolo intellecto ad amorem filii rediret*, "elle réfléchit mûrement au genre de poison : il ne fallait pas que le crime fût révélé par un poison soudain et foudroyant, ni, s'il était lent et corrompait progressivement, la mort approchant et la ruse étant comprise, que Claude revînt à son affection pour son fils."

insultes et, peut-être, les coups de la foule ; la pointe d'une épée est placée sous son menton afin de l'empêcher de baisser la tête ; pour finir, il est emmené aux Gémonies, où on le transperce avec des poignards[187]. Dans ce cas-ci, un cadre s'est visiblement mis en place assez tôt, de sorte que les différences entre nos deux auteurs, nous le verrons un peu plus loin, ne portent que sur des points de détails et ne se contredisent aucunement les unes les autres.

La mort de Claude se révèle un cas particulier, dans ce contexte. Elle présente en effet un certain nombre de divergences, mais elle paraît aussi, au moins chez Tacite, avoir été conçue pour être mise en relation avec celle d'Auguste. Nous avons déjà présenté ailleurs les parallèles, chez Tacite, entre ces deux événements[188]. Nous avons essayé d'y montrer comment l'historien construisait ce parallèle en introduisant hypothèses et insinuations dans son récit du décès du premier empereur : héritiers "de sang" peut-être éliminés par Livie[189] ; fils adoptif favorisé par sa mère afin de devenir son héritier[190] ; possibles remors d'Auguste envers son dernier petit-fils, Agrippa Postumus[191] ; rumeurs d'empoisonnement[192] ; entrées et sorties strictement contrôlées[193] ; fausses nouvelles diffusées le temps que tout soit prêt pour le nouvel empereur[194]. Déjà, en 1927, M. P. Charlesworth notait le parallèle entre la figure de Livie et celle d'Agrippine II, ainsi que celle de Tanaquil[195]. Trente ans plus tard, R. H. Martin

187 *Cf.* Tac., *Hist*. III 84.5-85.1 et Suet., *Vit*. 17.1-4.

188 *Cf.* notre article "L'élaboration des discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 257-270.

189 *Cf.* Tac., *Ann*. I 3.3 : *Lucium Caesarem euntem ad Hispanienses exercitus, Gaium remeantem Armenia et uulnere inualidum mors fato propera aut nouercae Liuiae dolus abstulit*, "Lucius César, en chemin pour les armées d'Hispanie, Gaius, en revenant d'Arménie très affaibli par une blessure furent emportés par une mort précipitée par le destin ou par une machination de leur marâtre Livie".

190 *Cf.* Tac., *Ann*. I 3.3 : *filius, collega imperii, consors tribuniciae potestatis adsumitur omnesque per exercitus ostentatur, non obscuris, ut antea, matris artibus, sed palam hortatu*, "<Tibère> devint son fils, son collègue pour gouverner, son associé dans l'exercice de la puissance tribunicienne et est montré auprès de toutes les armées ; cela ne se faisait plus, comme auparavant, per les manoeuvres secrètes de sa mère, mais par des exhortations publiques".

191 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.1 : *rumor incesserat paucos ante menses Augustum, electis consciis et comite uno Fabio Maximo, Planasiam uectum ad uisendum Agrippam ; multas illic utrimque lacrimas et signa caritatis spemque ex eo fore ut iuuenis penatibus aui redderetur*, "une rumeur s'était répandue, selon laquelle, peu de mois auparavant, Auguste se serait choisi des complices et aurait pris pour seul compagnon Fabius Maximus, pour aller à Planasie voir Agrippa ; il y aurait eu là, de part et d'autre, beaucoup de larmes et de signes de tendresse, ce qui donnait l'espoir que le jeune homme serait rendu aux pénates de son grand-père".

192 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.1 : *Haec atque talia agitantibus, grauescere ualetudo Augusti et quidam scelus uxoris suspectabant*, "Alors qu'on méditait ces pensées et d'autres du même genre, la maladie d'Auguste s'aggrava et certains soupçonnaient un crime commis par son épouse".

193 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.4 : *Acribus namque custodiis domum et uias saepserat Liuia*, "Des gardes rigoureuses entouraient en effet la maison et les routes sur ordre de Livie.

194 *Cf.* Tac., *Ann*. I 5.4 : *laetique interdum nuntii uulgabantur, donec, prouisis quae tempus monebat, simul excessisse Augustum et rerum potiri Neronem fama eadem tulit*, "et on diffusait en attendant de joyeuses nouvelles, jusqu'à ce que soit pourvu ce que les circonstances conseillaient et que la même annonce fasse savoir à la fois qu'Auguste était mort et que Néro prenait le pouvoir".

195 *Cf.* M. P. Charlesworth, "Livia and Tanaquil" in *The Classical Review* 41 (2) (1927), p. 55-57. Dans un article précédent, "Tiberius and the death of Augustus" in *The American Journal of Philology* 44 (2) (1923), p. 145-

étudia lui aussi le parallèle mis en oeuvre dans ce passage entre Tibère et Néron : il fit alors remarquer que ce n'était sans doute pas un hasard si Tacite, précisément à ce moment-là, appelle Tibère "Néro"[196]. Pour O. Devillers[197], ce parallèle peut s'expliquer par la récurrence de deux stéréotypes, celui de l'intrigante (Livie ; Agrippine II) et celui de l'empereur destiné à devenir un tyran (Tibère ; Néron). Toutefois la récurrence d'une formule très semblable dans les deux versions[198] donne également à penser que Tacite a procédé à ce rapprochement de manière tout à fait consciente. L'idée n'était cependant vraisemblablement pas de lui. En effet, une étude du passage de *L'Apocoloquintose* de Sénèque paraît elle aussi construite en antithèse à celle d'Auguste, modèle dont Claude avait tenté de se prévaloir[199] :

> *Expirauit autem dum comoedus audit, ut scias non sine causa illos timere. Vltima uox eius haec inter homines audita est, cum maiorem sonitum emisisset illa parte, qua facilius loquebatur : « Vae me, puto, concacaui me. » Quod an fecerit, nescio ; omnia certe concacauit*[200].

L'image de Claude mourant que Sénèque dépeint ici est aux antipotes de la dignité dont devait faire preuve un empereur, en particulier selon le modèle augustéen[201]. À la fin du *Diuus Augustus*, le Princeps reçoit également de la visite juste avant de mourir, mais ses derniers instants, en particulier ses derniers mots, sont tout sauf bouffons :

> *dum aduenientes ab urbe de Drusi filia aegra interrogat, repente in osculis Liuiae et in hac uoce defecit : « Liuia, nostri coniugii memor uiue ac uale ! »*[202]

La comparaison montre que Sénèque a cherché à faire un parallèle entre les deux empereurs, ce qui veut dire que Tacite n'était ni le seul, ni le premier à l'avoir remarqué. La mort de

---

157, M. P. Charlesworth réfutait déjà, de façon tout à fait convainquante, toutes les rumeurs rapportées par Tacite à propos de la mort d'Auguste.

196 *Cf*. R. H. Martin, "Tacitus and the death of Augustus" in *The Classical Quaterly* 5 (1-2) (1955), p. 123-128.

197 *Cf*. O. Devillers, *L'Art de la persuasion...*, *op. cit*., p. 150-152.

198 *Cf*. Tac., *Ann*. I 5.4 : *Acribus namque custodiis domum et uias saepserat Liuia laetique interdum nuntii uulgabantur, donec, prouisis quae tempus monebat, simul excessisse Augustum et rerum potiri Neronem fama eadem tulit* pour la mort d'Auguste, à comparer avec Tac., *Ann*. XII 68.3 : *cunctos aditus custodiis clauserat* (*scil*. Agrippine) *crebroque uulgauerat ire in melius ualetudinem principis* pour la mort de Claude.

199 *Cf*. B. Levick, *Claudius*, Londres, 1990, *passim* et le chapitre 6 du présent travail.

200 "Il expira donc en écoutant des comédiens, de sorte qu'on sait qu'on ne les craint pas en vain. Voici la dernière parole qu'on entendit de lui parmi les hommes : « Pauvre de moi ! je me suis couvert de merde, je pense » ; je ne sais pas s'il l'a fait ; mais il est sûr qu'il couvrait tout de merde." (Sen., *Apoc*. 4.2)

201 Sur le portrait de Claude dans l'*Apocoloquintose*, *cf*. G. Moretti, "I difetti fisici di Claudio (*Apoc*. 5.2-3) e la seconda pena del contrappasso (*Apoc*. 15.2) : Claudio fra tradizione biografica e tradizione menippea" in I. Gualandri, G. Mazzoli, (éds.) *Gli Annei : una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, Côme, 2003, p. 141-151.

202 "tandis qu'il interroge des personnes venues de Rome sur la maladie de la fille de Drusus, soudain, sous les baisers de Livie, il décéde en prononçant ces mots : « Livie, vis en te souvenant de notre mariage ; adieu !»" (Suet., *Aug*. 99.2)

Claude semble donc bien n'avoir pas été relatée pour elle-même, mais aussi en vue de créer des liens entre les différents Julio-Claudiens[203].

Diverses raisons peuvent expliquer la multiplicité ou non des versions circulant sur la mort de tel ou tel empereur. La première est le caractère plus ou moins récent de cet événement : les décès les plus "uniformisés" sont en effet ceux de Galba, Othon et Vitellius, soit les plus proches du temps de l'écriture ; à l'inverse, les plus divers sont ceux de Tibère et de Claude. Il est facile d'imaginer que l'éloignement temporel, en affaiblissant la précision des souvenirs dans la mémoire collective, était propice aux ajouts et aux variations, contrairement à des faits encore récents. Deux autres critères nous paraissent néanmoins entrer également en compte. L'objectif littéraire, tout d'abord : nous verrons un peu plus loin que Tacite utilise moins de modalisateurs que Suétone pour ce type de scènes ; cela renforce la dimension narrative de son texte, quand des formules de type *ambigitur* ou *credunt* mettent en avant le processus d'élaboration, qui prend temporairement le dessus sur le récit lui-même. Or dans certains cas, comme la mort d'Auguste dans la biographie de cet empereur ou celle de Néron, Suétone aussi efface ces marques, tout en restant aussi précis qu'ailleurs. Cette particularité donne à penser que les morts de ces personnages opposés avaient probablement donné lieu à des récits canoniques, auxquels il était difficile d'apporter une "touche personnelle" autre que stylistique ; on déplore ainsi avec d'autant plus de regret que le texte de Tacite, pour ces passages, soit ou elliptique ou lacunaire.

L'autre critère à envisager est vraisemblablement lié au précédent : il s'agit de la réutilisation politique ultérieure de ces récits. Les partisans d'Auguste, en particulier ses héritiers et descendants, avaient, par exemple, tout intérêt à ce que ce soit un récit de sa mort le glorifiant qui reste dans les mémoires : un personnage sans tache était une figure plus facile à mettre en avant[204]. Dans notre *corpus*, un exemple peut s'expliquer de cette façon, celui de la mort d'Othon. La façon dont elle est relatée présente une évidente dimension littéraire, du fait

203 P. Murgatroyd, "Tacitus on the deaths of Britannicus and Claudius" in *Eranos* 103 (2) (2005), p. 97-100, met aussi la mort de Claude en parallèle avec celle de Britannicus : il s'appuie sur le recours à la même empoisonneuse, ainsi que sur l'évolution de l'attitude de Néron, passif dans un cas, actif dans l'autre.

204 De fait, aucun élément négatif ne transparaît à propos de la mort d'Auguste ; tous ceux qui pourraient l'être touchent Livie et Tibère et non le vieil empereur. M. P. Charlesworth, "Tiberius and the death of Augustus", *art. cit*., justifie cela par la haine des deux Julies et d'Agrippine l'Ancienne devant ce qu'elles estimaient très probablement comme une spoliation des droits de leur famille au pouvoir ; leurs partisans auraient repris et développé ce discours hostile à Livie et Tibère et Agrippine la Jeune a pu s'appuyer sur lui afin de faire valoir que l'accession de son fils au pouvoir suprême était, en quelque sorte, une "réparation" de l'injustice faite en 14 aux descendants directs d'Auguste.

de son rattachement au type du portrait paradoxal, bien étudié par A. La Penna[205]. Elle présente également de nombreux éléments communs avec celle de Sénèque, ce qui montre qu'on a également cherché à la rapprocher du modèle de morts de philosophes stoïciens[206]. Ces deux aspects auraient pu provoquer une émulation parmi les auteurs : or les récits de Tacite et Suétone sont étonnamment identiques et présentent avec la même précision[207]. Une telle concordance va à l'encontre de l'insistance du biographe sur le fait qu'il tenait ce récit de son père, qui y avait soi-disant assisté : il est fort peu probable qu'un tel récit pour ainsi dire standardisé soit l'oeuvre d'un simple tribun angusticlave, qui, de toute façon, ne pouvait matériellement pas être présent ; il faut donc plutôt voir, dans les affirmations de Suétone, une volonté de combattre, peut-être, un discours, perdu pour nous, qui présentait cette version comme trop belle pour être vraie. Un seul élément y est "flottant", au sens où il n'apparaît pas toujours à la même place : c'est l'adresse d'Othon à son neveu, Coccéianus. Chez Suétone, en *Otho* 10.4, elle a lieu au moment où l'empereur prie ses proches de s'en aller ; chez Plutarque (*Otho* 16.4) et Tacite (*Hist*. II 48.2), elle est placée après le départ des proches et la distribution d'argent et donne lieu à un discours : le premier la rapporte au style direct, le second au style indirect. Or on sait que Coccéianus a ensuite ostensiblement honoré la mémoire de son oncle, au point que Domitien a fini par le considérer comme une menace et le faire exécuter[208]. Il est dès lors vraisemblable que le récit de la mort d'Othon ait été, au moins en partie, fixé par ses partisans : ils devaient avoir l'espoir de s'en servir pour favoriser à son tour Coccéianus. Cela pourrait expliquer notamment une phrase comme *Post Iulios, Claudios, Seruios, se primum in familiam nouam imperium intulisse*[209] chez Tacite : l'expression *familiam nouam*, formée sur celle d'*homo nouus*, donne l'impression que le principat est une magistature comme les autres ; Othon en aurait ouvert la voie pour que d'autres membres de sa famille y prétendent, comme pour le consulat. Dans de telles conditions, Coccéianus et ses

205 *Cf*. A. La Penna, *art. cit*.

206 *Cf*. B. F. Harris, "Tacitus on the death of Otho" in *The Classical Journal* 58 (2) (1962), p. 73-77 et le présent chapitre, p. 199-201, pour une application de ce modèle aux morts de rivaux de l'empereur. P. Schunck, "Studien zur Darstellung des Endes von Galba, Otho und Vitellius in den *Historien* des Tacitus" in *Symbolae Osloenses* 39 (1964), p. 38-82, voit aussi là une influence des récits de la mort de Caton d'Utique et va jusqu'à parler, à propos d'Othon de *Cato rediuiuus* (p. 74).

207 Othon convainc ses proches de s'en aller ; il détruit des lettres potentiellement compromettantes pour eux, distribue l'argent qui lui reste, intervient auprès des soldats qui empêchent quiconque de partir, se laisse approcher par qui le veut jusqu'au soir ; puis il boit un peu d'eau fraîche, teste la pointe de deux poignards, en cache un sous son oreiller, passe une bonne nuit et, au petit matin, se transperce le coeur d'un seul coup ; ses gémissements attirent du monde dans sa chambre et on se dépêche de l'enterrer. Plutarque aussi fournit exactement la même version, y compris dans ses détails : *cf*. Plut., *Otho* 16.1-17.7.

208 *Cf*. Suet., *Dom*. 10.5.

209 "Après les Julii, les Claudii et les Servii, il avait été le premier à faire entrer le pouvoir impérial dans une famille très récemment entrée en politique." (Tac., *Hist*. II 48.2) Cette phrase se trouve dans l'adresse d'Othon à son neveu.

partisans avaient tout intérêt à ce que prévale un récit édifiant ; il existait en effet une autre version, qui transparaît à propos de la possibilité ou non de continuer le combat et où Othon se suicidait par peur ou désespoir[210].

La question qui se pose donc à présent est celle des choix effectués par nos auteurs face à cette situation : donner toutes les versions ; n'en donner qu'une ; se faire la sienne propre à partir des existantes ; ajouter ou non des détails aux versions relativement unifiées. Suétone a tendance à présenter à son lecteur tous les détails et récits alternatifs, ce qui devient parfois l'occasion d'une sorte de "point" sur la situation historiographique à ce sujet. C'est notamment le cas à propos de la mort de Claude, dont la cause était apparemment connue de tous, mais qui a paradoxalement également engendré des variantes :

> *Et ueneno quidem occisum conuenit ; ubi autem et per quem dato, discrepat. Quidam tradunt epulanti in arce cum sacerdotibus per Halotum spadonem praegustatorem ; alii domestico conuiuio per ipsam Agrippinam, quae boletum medicatum auidissimo ciborum talium optulerat. Etiam de subsequentibus diuersa fama est. Multi statim hausto ueneno obmutuisse aiunt excruciatumque doloribus nocte tota defecisse prope lucem. Nonnulli inter initia consopitum, deinde cibo affluente euomuisse omnia, repetitumque toxico, incertum pultine addito, cum uelut exhaustum refici cibo oporteret, an immisso per clystera, ut quasi abundantia laboranti etiam hoc genere egestionis subueniretur*[211].

Le jeu des modalisateurs est ici très intéressant, car il permet de mettre au jour deux types de sources. La partie sur l'empoisonnement est en effet introduite par le verbe *tradere*, ce qui amène à penser à des récits écrits ; à l'inverse, celle sur les effets du poison dépend d'un *fama*, puis d'un simple *aiunt*, ce qui suggère plutôt des sources orales : les sources écrites de Suétone avaient peut-être passé sous silence les troubles gastro-intestinaux de Claude, sans doute considérés comme convenant à assez mal à des ouvrages d'histoire. À chaque fois, deux versions sont relatées : dans le premier cas, elles sont présentées de façon relativement neutre (*quidam* d'un côté, *alii* de l'autre) ; dans le second, il y a une nette différence du nombre de

210 *Cf.* Tac., *Hist*. II 46.1-3 et surtout Suet., *Otho* 9.4.

211 "Et on s'accord au moins sur le fait qu'il est mort empoisonné ; mais où et per l'intermédiaire de qui il lui a été donné, les avis divergent. Certains rapportent qu'il était en train de dîner dans la citadelle avec des prêtres et qu'on a utilisé Halotus, l'eunuque qui était son goûteur ; d'autres qu'il s'agissait d'un banquet intime et que ce fut Agrippine : elle lui avait offert des cèpes empoisonnés, car il était tout à fait avide de ce type de mets. Même sur ce qui suivit les histoires qui circulent vont dans des directions opposées. Beaucoup disent qu'il devint muet tout de suite après avoir ingéré le poison et que, torturé par des douleurs toute la nuit, il décéda peu avant l'aube. Quelques-uns, qu'au début il s'est endormi, puis que, la nourriture refluant, il vomit tout et qu'on lui fit reprendre du poison, sans qu'on sache bien s'il avait été ajouté à une bouillie, comme, à la manière d'une personne épuisée, il convenait qu'il reprenne des forces grâce à la nourriture, ou bien en le faisant passer dans un lavement, afin de l'aider par cette manière aussi de se vider, sous prétexte qu'il peinait à cause de l'abondance de ce qu'il avait mangé." (Suet., *Cl*. 44.3-7)

personnes racontant l'une ou l'autre : un *multi* accompagne celle où le poison pris en une seule fois et un *nonnulli* elle où il est nécessaire d'en redonner à Claude.

Cette manière de procéder est assez courante chez Suétone et donne la même impression de recherche d'exhaustivité que pour les listes de présages. Il est possible de se demander s'il ne s'agirait pas là d'une caractéristique du genre biographique, dont le lectorat attendrait une présentation détaillée et non un simple récit vraisemblable et cohérent. Il arrive toutefois au biographe de procéder de temps en temps à des sélections, mais dans des cas bien particuliers : lorsqu'il doit raconter à nouveau la mort d'un empereur dans le cadre d'une biographie qui n'est pas la sienne. C'est ainsi que la mort de Tibère, dans le *Caligula*, est sensiblement différente par rapport à la façon dont elle est relatée dans le *Tiberius* :

> *ad spem successionis paulatim admoueretur. Quam quo magis confirmaret, amissa Iunia ex partu, Enniam Naeuiam, Macronis uxorem, qui tum praetorianis cohortibus praeerat, sollicitauit ad stuprum pollicitus et matrimonium suum, si potitus imperio fuisset ; deque ea re et iure iurando et chirographo cauit. Per hanc insinuatus Macroni, ueneno Tiberium adgressus est, ut quidam opinantur, spirantique adhuc detrahi anulum et, quoniam suspicionem retinentis dabat, puluinum iussit inici atque etiam fauces manu sua oppressit, liberto, qui ob atrocitatem facinoris exclamauerat, confestim in crucem acto. Nec abhorret a ueritate, cum sint quidam auctores ipsum postea etsi non de perfecto, at certe de cogitato quondam parricidio professum ; gloriatum enim assidue in commemoranda sua pietate, ad ulciscendam necem matris et fratrum introisse se cum pugione cubiculum Tiberii dormientis et misericordia correptum abiecto ferro recessisse ; nec illum, quanquam sensisset, aut inquirere quicquam aut exequi ausum*[212].

Cette version est bien différente de la profusion présentée un peu plus haut, au début de cette sous-partie. Suétone a ici manifestement choisi entre toutes les morts possibles, pour former une version unitaire où certaines d'entre elles s'ajoutent, pour faire déjà de Caligula un monstre[213]: l'empoisonnement et l'étouffement sont combinés, en lien avec la question de

212 "peu à peu, il s'approchait d'un espoir de succession. Pour l'affermir davantage, après avoir perdu Junia en couches, il entreprit, pour la séduire, Ennia Naevia, la femme de Macron, qui était alors à la tête des cohortes prétoriennes, lui promettant même le mariage, s'il s'emparait du pouvoir ; et, sur ce point, il donna des garanties à la fois par un serment solennel et par un écrit de sa main. Introduit par elle auprès de Macron, il utilisa le poison pour s'en prendre à Tibère, comme le pensent certains ; alors que celui-ci était encore vivant, il ordonna de lui enlever son anneau et, puisqu'il donnait l'impression de vouloir le retenir, de jeter sur lui un coussin ; il l'étrangla même de ses propres mains et fit aussitôt crucifier un affranchi qui avait poussé une exclamation devant l'atrocité de ce crime. Cette version n'est pas incompatible avec la vérité, car certains auteurs racontent que lui-même, par la suite, déclara que, même s'il n'avait pas commis ce parricide, du moins il y avait assurément pensé ; il se vantait en effet sans arrêt, lorsqu'il évoquait sa piété filiale, d'être entré avec un poignard dans la chambre de Tibère pendant son sommeil, afin de venger la mort de sa mère et de ses frères et, pris de pitié, d'avoir jeté son arme et de s'être retiré ; Tibère, bien que s'en étant rendu compte, n'avait osé ni ouvrir une enquête, ni le poursuivre." (Suet., *Cal*. 12.2-5)

213 Y contribue aussi la présentation de l'assassinat comme de son propre fait (c'est lui qui séduit Ennia Naevia,

l'anneau impérial ; puis deux éléments paroxystiques sont ajoutés, l'étranglement des propres mains de Caligula et la crucifixion d'un affranchi n'ayant pas pu s'empêcher de pousser une exclamation. La position personnelle du biographe est ici nettement plus ambiguë que pour la mort de Claude : il a en effet recours à une expression modalisatrice, *ut quidam opinantur*, mais la place au sein d'une proposition subordonnée ; en conséquence, l'ensemble du récit est à l'indicatif, comme s'il s'agissait d'une vérité tout à fait établie. Dès lors, la seconde partie du paragraphe, qui commence avec *nec abhorret a ueritate*, crée une certaine confusion chez le lecteur : une telle introduction fait clairement une distinction entre cette version et la vérité, mais ne donne aucune indication sur en quoi elles s'opposent ou coincident, puisqu'elles ne sont simplement "pas incompatibles". En vérité, le recours au verbe *abhorrere*, qui signifie littéralement "se détourner avec horreur de quelque chose", signale seulement que ce récit n'est pas une invention grossièrement mensongère ; le discours indirect dépendant de *cum sint quidam auctores* dévoile les raisons de cette observation de Suétone : Caligula se serait effectivement vanté d'être une fois *presque* passé à l'acte. Ce paragraphe montre ainsi que le biographe était lui-même parfaitement conscient de la façon dont s'élaboraient certains récits qui circulaient sur les empereurs : une déclaration d'intention, vraie ou fausse, pouvait être présentée par la suite comme un fait attesté - ici, Caligula déclarant avoir failli tuer Tibère est devenu Caligula étranglant Tibère de ses propres mains : on comprend ainsi pourquoi cette version n'apparaît pas dans le *Tiberius*, ce qui confirme au passage que Suétone est loin de citer n'importe quoi sans distinction aucune.

Il lui arrive toutefois aussi d'introduire des éléments qui lui sont propres dans le cadre d'un récit relativement unifié. C'est notamment le cas au moment de la mort de Vitellius, pour laquelle, nous l'avons vu *supra*, Tacite et Suétone suivent le même schéma. Certains détails se trouvent néanmoins chez l'un et pas chez l'autre. Dans un article publié dans le supplément 4.2 des *Dialogues d'histoire ancienne*[214], F. Galtier a bien montré que, chez Tacite, la chute de Vitellius, surtout sa mort, suit un schéma tragique ; l'empereur devient ainsi une sorte de φαρμακός[215]. De fait, les éléments que l'historien, par rapport à Suétone, ajoute à la trame initiale entrent tous dans le cadre d'une recherche de perspective tragique : Vitellius ne suscite

lui qui approche Macron, lui qui donne l'ordre d'étouffer Tibère), alors que, chez Tacite, toutes les initiatives sont prises par Macron : *cf*. Tac., *Ann*. VI 45.3 et 50.5.

214 "La chute de Vitellius dans les *Histoires* de Tacite" in *Dialogues d'histoire ancienne* suppl. 4.2 (2010), p. 479-491.

215 *Cf*. p. 486 : "La dégradation de l'aspect extérieur du prince rend plus frappante et plus pathétique sa chute. Elle met également en évidence combien Vitellius est devenu, au bout de sa trajectoire, ce φαρμακός qu'il convient d'expulser."

aucune pitié de qui que ce soit[216] ; un Germain tente d'agir, sans qu'on sache bien si c'était pour délivrer ou agresser l'empereur[217] ; on le force à prendre conscience de la versatilité de la Fortune en lui faisant contempler l'endroit où Galba a été tué et ses propres statues en train de tomber[218] ; ses dernières paroles sont néanmoins dignes[219]. En comparaison, les éléments ajoutés par Suétone dans son propre récit lui confèrent une dimension sensiblement différente : à deux reprises, Vitellius tente lâchement d'échapper à son destin, d'abord en essayant de passer pour quelqu'un d'autre, ensuite en prétendant avoir des révélations à propos de la sécurité de Vespasien[220] ; puis son portrait physique intervient au moment où il est mené à travers les rues de Rome : l'insistance est mise sur les défauts de son apparence, présentés comme une des raisons des insultes et des immondices qu'on lui lance[221] ; enfin, le biographe est le seul à mentionner de la torture avant la mise à mort finale[222]. Ces éléments peuvent aussi être interprétés comme faisant jouer à Vitellius le rôle d'un bouc émissaire, notamment en raison de l'insistance du biographe sur le violent acharnement du peuple sur lui. Mais la perspective de Tacite fait de l'empereur déchu presque un simple rouage dans un processus plus global de éloignement des horreurs de la guerre civile ; Suétone, lui, contribue à son tour à l'avilissement de ce personnage, en soulignant sa lâcheté, sa laideur et sa dégradation physique et sociale[223]. Il serait donc faux de penser que, parce qu'il a très peu tendance à produire des récits unifiés dissimulant les différentes versions utilisées, ses textes seraient plus fiables ou moins élaborés : ses buts sont tout aussi littéraires que ceux de Tacite.

L'historien pratique en effet beaucoup plus généralement l'élaboration d'un récit unique. Pour ce faire, il fusionne, sans le signaler, des détails dont le texte du biographe nous apprend qu'ils appartiennent en réalité à des versions originellement séparées. Sa manière de procéder est ainsi la même que celle de Suétone dans le *Caligula*, comme le montre bien, à nouveau, l'exemple de la mort de Claude :

Tum Agrippina, sceleris olim certa et oblatae occasionis prospera nec

216 Tac., *Hist*. III 84.5. *Cf.* F. Galtier, *art. cit*., p. 486 : "Vitellius semble être descendu à un degré si bas dans l'échelle de l'humanité qu'il ne peut plus susciter ces sentiments que l'être humain éprouve pour son semblable."

217 Tac., *Hist*. III 84.5.

218 Tac., *Hist*. III 85. Pour F. Galtier, *art. cit*., p. 486, il s'agit aussi de le charger "de tous les maux qui se sont abattus sur l'Empire" ; *cf*. aussi p. 487-490 pour Vitellius comme "victime émissaire".

219 Tac., *Hist*. III 85.

220 Suet., *Vit*. 17.2.

221 Suet., *Vit*. 17.2-3.

222 Suet., *Vit*. 17.4.

223 Sur ce point, *cf*. E. Cizek, *art. cit*. en n. 24.

ministrorum egens, de genere ueleni consultauit : ne repentino et praecipiti facinus proderetur ; si lentum et tabidum delegisset, ne admotus supremis Claudius et dolo intellecto ad amorem filii rediret ; exquisitum aliquid placebat, quod turbaret mentem et mortem differet. Deligitur artifex talium, uocabulo Locusta, nuper ueneficii damnata et diu inter instrumenta regni habita. Eius mulieris ingenio paratum uirus, cuius minister e spadonibus fuit Halotum, inferre epulas et explorare gustu solitus. Adeoque cuncta mox pernotuere ut temporum illorum scriptores proderint infusum delectabili boleto uenenum nec uim medicaminis statim intellectam, socordiane an Claudii uinolentia ; simul soluta aluus subuenisse uidebatur. Igitur exterrita Agrippina et, quando ultima timebantur, spreta praesentium inuidia, prouisam iam sibi Xenophontis medici conscientiam adhibet. Ille, tamquam nisus euomentis adiuuaret, pinnam rapido ueneno inlitam faucibus eius demisisse creditur, haud ignarus summa scelera incipi cum periculo, peragi cum premio[224].

Contrairement au texte de Suétone, celui-ci ne comporte que deux modalisations narratives : l'une sur pourquoi l'action du poison n'a pas tout de suite été perceptible (*socordiane an Claudii uinolentia*), l'autre sur la façon dont le médecin de Claude est intervenu à son tour (*Ille... pinnam... demisisse creditur*). Or la comparaison avec le biographe montre que les divergences ne portaient pas vraiment sur ces points-là : c'était sur la personne ayant présenté le poison en premier lieu à Claude, puis sur les effets de la drogue sur l'empereur. Sur ces points, Tacite ne manifeste aucune hésitation et choisit sans aucun problème, des diverses versions présentes chez le biographe, celles qui l'intéressent le plus : c'est le goûteur Halotus et non Agrippine qui présente les champignons empoisonnés à Claude ; par la suite, la première dose n'est pas suffisante et on est obligé de lui en administrer une seconde. Le but est peut-être ici de souligner l'absence totale de fiabilité des personnes de l'entourage de Claude, pourtant assez proches de lui (son goûteur ; son médecin personnel), et/ou d'accentuer le caractère sordide de sa mort (il a la diarrhée, vomit, de sorte qu'on est obligé de lui redonner du poison)[225]. Pourquoi, alors, avoir modalisé deux autres détails ? Il est possible que

224 "Alors Agrippine, depuis longtemps sûre de son crime, favorisée par l'occasion qui lui était offerte et ne manquant pas d'agents, réfléchit mûrement au genre de poison : il ne fallait pas que le crime fût révélé par un poison soudain et foudroyant, ni, s'il était lent et corrompait progressivement, la mort approchant et la ruse étant comprise, que Claude revînt à son affection pour son fils ; elle se décida pour quelque chose de raffiné, qui troublât l'esprit et différât la mort. Est choisi comme artisan de ces décisions une femme du nom de Locuste, récemment condamnée pour empoisonnement et longtemps considérée comme un des instruments du pouvoir. Grâce aux connaissances naturelles de cette femme, un poison fut préparé, dont l'agent fut l'eunuque Halotus, qui habituellement apportait les plats et les goûtait. Tous les détails furent bientôt à ce point connus partout que les écrivains de cette période ont fait savoir que le poison avait été répandu sur un cèpe délicieux et qu'on n'avait pas compris tout de suite la force de cette drogue, à cause de l'indolence de Claude ou de son ivrognerie ; en même temps, une diarrhée semblait lui être venue en aide. Agrippine fut donc tout à fait terrifiée et, comme lorsqu'on craint l'ultime châtiment, passa outre la haine de l'assistance, en impliquant le médecin Xénophon, dont elle s'était déjà assuré la complicité. Celui-ci, comme s'il aidait les efforts de Claude en train de vomir, introduisit au fond de sa gorge, croit-on, une plume enduite d'un poison rapide, car il n'ignorait pas que commencer les plus grands crimes est dangereux, mais que les mener à bien est profitable." (Tac., *Ann*. XII 66.1-67.2)

225 Un autre argument allant dans ce sens est que, sur ce point, Tacite choisit la version où Claude est en train de

le *creditur* accompagnant le mode d'action du médecin soit là pour signaler le caractère bien informé de cette version : ce verbe est souvent associé à des sources proches du pouvoir[226] et Suétone signale en effet la version avec la bouillie comme soutenue par des *multi* [227]. Tacite pouvait être conscient d'avoir choisi l'élément le moins fréquent et avoir décidé de mettre en avant la qualité de son origine. Quant à l'expression *socordiane an Claudii uinolentia*, peut-être plus que par une véritable hésitation, elle pourrait s'expliquer par la déchéance du comportement de Claude, qu'elle accentue davantage : qu'il soit indolent ou totalement aviné, il n'agissait manifestement pas, à ce moment-là, comme il seyait à un empereur du peuple romain[228].

Tacite opère ainsi une sélection parmi les différentes versions à sa disposition, mais sans justifier à aucun moment les choix qu'il a faits. Il y a donc production d'un récit cohérent, mais sans justification, ce qui diffère grandement de la pratique historiographique actuelle[229]. Il serait tentant de faire le lien entre cette manière de procéder et les caractéristiques de la figure du narrateur chez l'historien[230] : de même que celui-ci apparaît comme guide métanarratif au service du lecteur, sa narration elle-même tendrait à être plus littéraire que scientifique, en faisant disparaître toute trace des recherches préliminaires. Il semble toutefois que ce ne soit pas ou pas entièrement le cas ; son récit de la mort de Galba présente en effet ces traces qui disparaissent ou sont peu visibles ailleurs :

> *Viso comminus armatorum agmine, uexillarius comitatae Galbam cohortis - Attilium Vergilionem fuisse tradunt - dereptam Galbae imaginem solo adfixit ; eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fuga populi forum ; destricta aduersus dubitantes tela. Iuxta Curtii Lacum trepidatione ferentium Galba proiectus e sella ac prouolutus est. Extremam eius uocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, uarie prodidere : alii suppliciter interrogasse quid mali meruisset, paucos dies exsoluendo donatiuo deprecatum ; plures obtulisse ultro*

vomir, non celle où il va mieux et où on fait mine de lui donner à manger pour qu'il reprenne des forces (*cf.* Suet., *Cl*. 44.7).

226 *Cf*. chapitre 2, p. 69-73.

227 Celle de la plume est seulement introduite par un *nonnulli*.

228 Selon V. Grimm-Samuel, "The mushroom that deified the emperor Claudius" in *Classical Quaterly* 41 (1) (1991), p. 178-182, Claude serait mort d'un empoisonnement accidentel à l'amanite phalloïde, ; elle aurait été nécessairement ingérée avant le fameux dîner avec Agrippine, étant donné le délai de latence d'au moins dix heures avant apparition des premiers symptômes. Il est vrai que ceux-ci correspondent à l'analyse que cette chercheuse fait des récits de Tacite et Suétone (première attaque de vomissement, répit, nouvelle attaque avec douleurs gastriques, sueurs profuses et tremblements) ; il reste toutefois très étrange que Claude, en grand amateur de champignons qu'il était, ait pu confondre une amanite phalloïde avec un cèpe : même cuites, les lamelles de la première peuvent très difficilement passer pour les tubes du second.

229 Sur les rapports de l'historiographie actuelle à la causalité, *cf.* P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, 1971, p. 196-231 de l'édition pour la collection Points Histoire.

230 *Cf*. chapitre 1, *passim*.

percussoribus iugulum : agerent ac ferirent, si ita e republica uideretur. Non interfuit occidentium quid diceret. De percussore non satis constat : quidam Terentium euocatum, alii Laecanium ; crebrior fama tradidit Camurium, quintae decimae legionis militem, impresso gladio iugulum eius haussisse[231].

Dans le récit que Suétone fait de cet événement, les modulations portent uniquement sur les derniers mots de l'empereur. On y retrouve la même alternative (supplications aux soldats *vs* reprise de la formule sacrificielle *hoc age*), avec plus ou moins les mêmes expressions modalisatrices : l'*alii* de Tacite devient *sunt qui tradant*, mais tous les deux sont d'accord sur le fait que la version "courageuse" est rapportée par un plus grand nombre de gens (*plures* apparaît chez l'un comme chez l'autre)[232] ; tout cela rend plus que probable le recours à une source commune. En revanche, l'historien se singularise du biographe par l'attention qu'il porte aux noms des différents soldats dont le comportement "scande" la chute de Galba : le premier à avoir jeté son image à terre ; le premier à l'avoir frappé. Les doutes qui subsistaient à ce sujet devaient également se trouver dans la source commune, car Plutarque les mentionne dans le second cas, avec les modulateurs similaires à ceux de Tacite[233] : le *quidam* de ce dernier devient ἔνιοι ἱστοροῦσιν, son *alii* un simple οἱ δέ, son *crebrior fama tradidit* un ὡς οἱ πλεῖστοι λέγουσι ; il ajoute un dernier nom, celui de Fabius Fabullus, introduit par un autre οἱ δέ.

Il est dès lors possible de se demander pourquoi Tacite, qui, d'ordinaire, cite peu ce genre de variations, le fait ici. Une explication serait qu'il s'agit de la première mort d'empereur qu'il a décrite : il a pu s'attacher ici à des détails qu'il aurait considérés ensuite comme finalement secondaires, d'où leur disparition. La comparaison entre sa version et celle du biographe permet néanmoins d'ajouter une autre raison. Les éléments que Suétone introduit dans ce cadre manifestement déjà assez fixé contribuent à donner à la scène une

231 "Lorsqu'on vit tout près la colonne d'hommes en armes, un porte-enseigne de la cohorte qui avait accompagné Galba - on rapporte que c'était Attilius Vergilio - arracha l'image de Galba et l'enfonça dans le sol ; à ce signal, la faveur de tous les soldats pour Othon devint manifeste, le forum fut déserté par le peuple, qui fuyait ; on dégaîna les armes contre ceux qui hésitaient. Près du Lac de Curtius, Galba fut projeté hors de sa chaise à cause de l'agitation de ceux qui le portaient et roula à terre. On a fait connaître diversement ses dernières paroles, selon qu'on le haïssait ou l'admirait : pour les uns, il demanda d'un ton suppliant ce qu'il avait fait de mal pour mériter cela, demandant avec insistance quelques jours pour s'acquitter du *donatiuum* ; pour des gens plus nombreux, il offrit de lui-même sa gorge à ses assassins : allons, qu'ils frappent, si cela semblait ainsi dans l'intérêt de l'État. Ceux qui le tuèrent ne firent aucun cas de ce qu'il dit. Le nom de la personne qui l'a frappé n'est pas assez attesté : selon certains, c'était un Térentius, soldat rengagé ; selon d'autre, un Laecanius ; une tradition plus fréquente a rapporté que c'est un Camurius, soldat de la XV^{ème} légion, qui l'a tué en lui coupant la gorge avec son glaive." (Tac., *Hist*. I 41.1-3)

232 Plutarque ne reprend d'ailleurs que celle-là : *cf*. Plut., *Gal*. 27.1.

233 *Cf*. Plut., *Gal*. 27.2-3.

dimension tragique : les soldats marquent un léger arrêt quand ils aperçoivent l'empereur[234] ; absolument personne ne se porte à son secours[235] ; une troupe de Germains tente de le faire, mais elle arrive trop tard, car, ne connaissant pas bien Rome, elle s'est perdue en chemin[236]. Chez Tacite, les ajouts sont en lien avec une interprétation politique sous-jacente de ce qui est en train de se passer : commentaire sur le silence du peuple[237] ; parallèle entre Galba et les rois parthes[238] ; insistance sur le fait que ni les lieux, ni la personne qu'ils vont tuer n'arrêtent les soldats othoniens[239]. Dans cette perspective, ce n'est pas tant l'hésitation sur le nom du porte-enseigne qui importe : c'est la confirmation que ce fut bien cet homme-là, au rôle hautement symbolique, qui fut le premier à abandonner l'empereur ; l'hésitation est une manière de dire "nous sommes sûrs que ce fut son porte-enseigne, seul son nom n'est pas certain". De même, évoquer un soldat rengagé ou un homme de la XV^{ème} légion vaut sans doute davantage pour ce qu'ils indiquent : des hommes de l'armée de métier - non des opportunistes - s'étaient dressés contre Galba : leur nom exact est finalement anecdotique. Ce n'est donc ni par hasard, ni par inexpérience que Tacite fait figurer des expressions modalisatrices à cet endroit-là de son texte, mais pour en souligner la signification politique. Les récits de morts d'empereurs amènent ainsi à se rappeler avec une acuïté particulière que l'histoire, à Rome, est loin de se réduire à un simple récit portant sur des événements passés. Elle est également un instrument littéraire, dont la portée politique et philosophique a manifestement été exploitée à son maximum, que ce soit par les écrivains ou les différents groupes liés au personnage en question. Un tel enjeu peut expliquer la présence périodique de récits manifestement faux ou fantasmés, dont l'élaboration progressive est visible et dévoile bien certains rouages du processus historiographique romain.

***

234 Suet., *Gal*. 19.5.

235 Suet., *Gal*. 20.3. Plutarque mentionne un centurion qui tente de s'interposer pour défendre l'empereur, en *Gal*. 27.8-10. Chez Tacite, c'est Pison qu'il essaie de sauver : *cf. Hist*. I 43.1. Sur cette indifférence des citoyens romains devant le massacre imminent de leur empereur et le fait que cela ne signifie pas nécessairement une grande animosité de leur part à son égard, *cf*. R. W. Husband, "Galba's assassination and the indifferent citizens" in *Classical Philology* 10 (3) (1915), p. 321-325.

236 Suet., *Gal*. 20.3-4.

237 Tac., *Hist*. I 40.1.

238 Tac., *Hist*. I 40.2.

239 Tac., *Hist*. I 40.2.

Cette analyse des scènes potentiellement topiques a donc mis au jour des processus d'élaboration à divers stades de fixation, du choix libre de nos auteurs au cadre topique à nécessairement respecter. Certains éléments apparaissent déjà relativement fixés : évoquer la naissance d'un bon empereur (ou d'un empereur se prétendant bon) implique ainsi des jeux avec les considérations astrologiques et la symbolique de la lumière. De même, la scène de mort stoïcienne, sans aucun doute inspirée des récits d'*exitus*, présente à chaque fois les mêmes caractéristiques : grand calme du condamné, acceptation de son destin, mort sans un gémissement, etc. D'une manière générale, les oppositions entre les victimes et leurs bourreaux sont régies par des relations narratives constamment reproduites : les premières sont innocentes et en butte à l'injustice et à l'arbitraire ; les seconds sont entraînés dans une spirale meurtrière qui nourrit et accroît leur *saeuitia* et leur *crudelitas*. L'utilisation des présages fait apparemment aussit partie de ces constantes : il ne s'agit pas tant de citer les mêmes prodiges canoniques que de les citer aux mêmes tournants du récit (naissance, prise de pouvoir, perte du pouvoir, mort). Il s'agit là d'une application narrative de la croyance romaine en l'annonce des grands événements par des prodiges ; mais entre aussi en compte la tradition annalistique, dont ce type de phénomènes constituait un des principaux sujets.

À un stade de moindre fixation entrent en jeu les stéréotypes. Celui du bon général ou du bon gouverneur intervient avant l'arrivée au pouvoir, lorsque le futur empereur se trouve en province : c'est en effet là qu'il fait la preuve de sa valeur, que les espoirs mis en lui se révèlent ensuite bien ou mal placés. Après la proclamation, chez Tacite, ce stéréotype se déplace de l'empereur à un général secondaire qui lui sert de figure contrastante : Germanicus pour Tibère, Dolabella pour Néron, mais aussi, avant les *Annales*, Agricola pour Domitien. Ce déplacement esquisse un autre stéréotype, qui sera étudié plus en détail au chapitre 6 du présent travail : celui du tyran tragique, cruel et pervers, sans respect ni limite. Dans les deux cas, il s'agit cependant d'une ressource à disposition de nos auteurs et non d'un modèle à suivre obligatoirement. Il y a sans doute là autant de manière propre aux Romains d'envisager leurs grands personnages historiques que d'influence, à nouveau, de la tradition historiographique précédente : quand une société envisage d'une certaine manière ses anciens dirigeants, la manière dont les historiens de cette période écrivent à ce sujet est au moins en partie définie par cette conception. Le figure du tyran étant une des références mentales des Romains, il n'est pas étonnant de la trouver plus ou moins en filigramme dans leurs écrits, y

compris historiques.

Enfin, certains éléments demeurent variables ou éminemment conjoncturels et reflètent parfaitement la marge de manoeuvre de nos deux auteurs. Le cadre du récit de mort des empereurs était ainsi manifestement fixé de façon particulière pour chacun d'eux, en fonction des circonstances de leur décès. Une grande part de choix personnel entrait néanmoins dans ce type de scène ; en sont la preuve les très nombreuses versions parfois citées, mais aussi les traitements assez différents que leur réservent nos auteurs : donner toutes les possibilités, n'en donner qu'une, réaliser une version "unifiée" en fusionnant plusieurs détails, etc. Une telle pratique amène à reconsidérer la question de cadre fixé : s'il est en effet visible que certains éléments devaient être racontés et qu'un certain ordre être suivi, cela n'impliquait aucune rigidité narrative. La liberté de nos auteurs apparaît parfaitement dans les perspectives et le style qu'ils adoptent. Il serait donc vain de voir là un bridage de leur potentiel créatif. Par ailleurs, un certain nombre de récurrences provient du retour de questions générales liées à un type de scène plus que d'un même schéma narratif. C'est le cas des prises de pouvoir, qui mettent toujours en jeu une opposition entre activité et passivité : il s'agit là de savoir qui agit et dans quel but, et qui se laisse faire par les événements, avec tout ce que cela implique. Là encore, les différences d'appréciation sont nettes entre Tacite et Suétone : mêmes questions, mais interprétation et perspective différentes. Sur ces points-là, par conséquent, l'histoire du I^{er} siècle offrait, au début du II^{ème}, de larges possibilités, sans encore former une sorte de vulgate. Nous verrons au chapitre 6 que le portrait global de chaque empereur est, lui aussi, en état de "semi-fixation" au moment où écrivent nos deux auteurs. Mais, auparavant, il nous faut étudier plus en détail comment certaines scènes ont été élaborées, afin de mieux saisir le fonctionnement du processus historiographique dans son ensemble.

Chapitre 5

Étude de la constitution progressive de certains épisodes

Nous voudrions à présent étudier quelques épisodes plus en détail, afin d'essayer de déterminer comment ils se sont progressivement constitués. Certaines marques qu'ils contiennent, en particulier les indications de sources étudiées au chapitre 2, donnent en effet des indications sur les différents facteurs entrés en jeu : interprétation personnelle de nos deux auteurs, versions antérieures à eux, etc. Pour ce faire, nous avons choisi des scènes qui n'étaient pas susceptibles d'entrer dans des cadres topiques et qui se distinguaient sur l'ensemble de la trame historique. À cela, un critère supplémentaire a également été ajouté : nous avons décidé de nous concentrer sur celles qui contenaient des éléments si extrêmes ou si manifestement invraisemblables que leur solidité et leur fiabilité ne peuvent qu'être mises en doute. Or l'un des principes fondamentaux de l'écriture de l'histoire à Rome est, précisément, la vraisemblance : dans la lignée de la rhétorique judiciaire, il est possible d'ajouter des détails ou de modifier la perspective sous laquelle un fait est présenté ; une condition : que ces ajouts et modifications restent vraisemblables[1]. Les épisodes qui seront étudiés ici constituent donc une rupture majeure avec les lois de l'historiographie à Rome, sans que cela entraîne une condamnation des oeuvres où ils se trouvaient.

Ils posent dès lors la question de leur inclusion au sein du récit : comment nos auteurs en sont-ils venus à les mentionner, voire les développer, alors qu'ils représentaient une atteinte potentielle à leur crédibilité ? La façon de gérer cette insertion en dit beaucoup sur comment ils manipulaient le matériau historique à leur disposition. Ce caractère invraisemblable présente en effet aussi pour nous cet avantage qu'il nous délivre en grande partie de la question de l'historicité des faits qui nous sont présentés : il est par exemple évident qu'un serpent gigantesque ne veillait pas sur le sommeil du jeune Néron. Dès lors, leur constitution progressive est plus facile à mettre au jour : les fondements historiques apparaissent, mais aussi les fantasmes, les impossibilités mentales, les manipulations politiques ou encore les rumeurs et les ressentiments. On observe en effet, autour des événements historiques concernés, une accumulation progressive d'ajouts, de développements

1 *Cf.* A. J. Woodman, *Rhetoric in Classical Historiography*, Londres, 1988, p. 70-117 et, avant lui, pour une application concrète, T. P. Wiseman, *Clio's Cosmetics*, Leicester, 1979, *passim*.

et de réécritures, souvent mis en évidence par des modalisations narratives. Dans certains cas, l'auteur se les réapproprie pour servir son propos, en particulier sa description du caractère de l'empereur en question ; dans d'autres, ils constituent visiblement une gêne et sont, dès lors, vraisemblablement cités à cause des attentes des lecteurs. Ils forment ainsi des sortes de "concrétions" dans le texte, à la fois apparentes en tant que telles et intégrées dans le récit.

Le règne de Néron, dont la plupart de nos exemples sont tirés, paraît avoir été très riche en épisodes de ce genre. Il s'agit peut-être d'une des conséquences de sa présentation comme l'incarnation de référence de la figure du mauvais empereur[2]. Cela montre bien que le contenu de ces épisodes est sans aucun doute lié au portrait global du Princeps qu'ils mettent en scène. Ils n'en découlent toutefois pas totalement : c'est en effet manifestement l'événement historique sur lequel ils portent qui les a suscités ou, tout du moins, qui a servi de support préexistant à leur développement.

1. Tibère à Capri

Le récit de la retraite de Tibère à Capri montre bien comment une incompréhension culturelle peut mener au fantasme et ce dernier être ensuite réutilisé à des fins politiques. Tout commence avec les raisons de cet éloignement de Rome, qui sont si nombreuses qu'il est difficile d'en discerner une principale. Seules les circonstances du départ de Tibère sont relativement attestées : l'empereur commence par aller en Campanie pour dédier deux temples, l'un à Jupiter à Capoue, l'autre à Auguste à Nole, ville où était mort le premier Princeps[3] ; mais, ensuite, il ne revient pas à Rome et s'installe sur l'île de Capri[4]. Selon Tacite, ce n'est pas la première fois qu'il s'éloigne ainsi de la capitale de l'Empire : déjà, lors du consulat partagé avec son fils Drusus, il avait quitté la Ville et l'historien se demande alors si son intention initiale n'était pas de ne jamais y retourner :

> *Eius anni principio, Tiberius, quasi firmandae ualetudini, in Campaniam concessit, longam et continuam absentiam paulatim meditans siue ut, amoto patre, Drusus munia consulatus solus impleret*[5].

2 *Cf*. chapitre 6.

3 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 57.1 et Suet., *Tib*. 40.1.

4 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 67.1 et Suet., *Tib*. 40.1.

5 "Au début de cette année, Tibère, comme pour consolider sa santé, se retira en Campanie, méditant peu à peu une absence longue et continue ou pour que, grâce à l'éloignement de son père, Drusus remplisse seul les

L'apposition participiale *longam et continuam absentiam paulatim meditans* est clairement une allusion à la retraite à Capri, qui aura lieu au livre suivant ; elle laisse entendre que, depuis longtemps déjà, Tibère avait le projet de quitter Rome. Suétone ne parle pas de ce premier départ, car il cherche à créer un contraste, en donnant l'impression que, avant Capri, Tibère s'est toujours obstinément refusé à quitter Rome :

> *Biennio continuo post adeptum imperium, pedem porta non extulit ; sequenti tempore praeterquam in propinqua oppida et, cum longissime, Antio tenus nusquam afuit idque perraro et paucos dies* (...). *Sed orbatus utroque filio, quorum Germanicus in Syria, Drusus Romae obierat, secessum Campaniae petit, constanti et opinione et sermone paene omnium quasi neque rediturus umquam et cito mortem etiam obiturus.*[6]

L'opposition entre les deux paragraphes est manifeste : d'un côté, un empereur qui ne quitte pas ou très peu Rome ; de l'autre, ce même empereur qui, une fois sa décision prise, s'en va pour ne pas revenir, ce qu'accentue la "prédiction" de "presque tout le monde" (*paene omnium*).

La mort de Germanicus et Drusus II est mentionnée ici comme repère chronologique, sur le même plan que *biennio continuo post adeptum imperium* et *sequenti tempore*. Elle n'apparaît donc pas comme une explication de la retraite : ce n'est pas sous l'effet du deuil que Tibère décide de quitter Rome pour aller s'isoler sur une île. L'explication qui suit l'annonce du départ porte sur le choix de cet endroit dû, chez nos deux auteurs, à ses abords limités et difficiles d'accès. Suétone déclare ainsi que l'empereur était

> *praecipue delectatus insula, quod uno paruoque litore adiretur, saepta undique praeruptis immensae altitudinis rupibus et profundo mari*[7]

Cela montre bien que l'empereur cherchait principalement à rendre plus difficile tout accès à sa personne. Tacite avance exactement les mêmes raisons, même s'il les présente comme le fruit d'une réflexion personnelle[8]. Ces justifications sont sans aucun doute à mettre en lien

fonctions du consulat." (Tac., *Ann*. III 31.2)

6 "Pendant les deux années d'affilée qui suivirent son obtention du pouvoir, il ne mit pas les pieds hors des portes ; pendant la période suivante, à part dans les proches municipes et, ce qui fut le plus loin, jusqu'à Antium, il ne s'éloigna pour aller nulle part et, même dans ces cas-là, très rarement et pour peu de jours (...). Mais, après avoir perdu ses deux fils, dont l'un, Germanicus, mourut en Syrie et l'autre, Drusus, à Rome, il gagna une retraite en Campanie ; presque tout le monde ne cessa à la fois de penser et de prétendre qu'il ne reviendrait jamais et même qu'il mourrait bientôt." (Suet., *Tib*. 38.1 et 39.1)

7 "il appréciait principalement cette île parce qu'on l'approchait par une seule petite côte et qu'elle était entourée de toutes parts de rochers très abruptes d'une immense hauteur et d'une mer profonde" (Suet., *Tib*. 40.1)

8 *Solitudinem eius placuisse maxime crediderim, quoniam importuosum circa mare et uix modicis nauigiis*

avec la misanthropie de Tibère et son dégoût pour l'adulation[9]. Selon l'historien, les circonstances dans lequelles avait eu lieu, peu avant, le procès de Votiénus Montanus, avaient fini de convaincre l'empereur de la nécessité de s'éloigner de la vie romaine :

> *Ac forte habita per illos dies de Votieno Montano, celebris ingenii uiro, cognitio cunctantem iam Tiberium perpulit ut uitandos crederet patrum coetus uocesque, quae plerumque uerae et graues coram ingerebantur*[10].

Là encore, ce procès n'est pas la cause principale de l'éloignement, car Tibère se posait déjà des questions sur l'opportunité de rester à Rome (*cunctantem iam Tiberium*) : il est présenté ici comme une sorte de déclencheur.

Un autre type de raisons avancées est d'ordre purement physique. C'est même la première explication donnée par Tacite, une fois justifié le choix de l'île :

> *Erant qui crederent in senectute corporis quoque habitum pudori fuisse ; quippe illi praegracilis et incurua proceritas, nudus capillo uertex, ulcerosa facies ac plerumque medicaminibus interstincta*[11].

L'infinitif parfait *fuisse* signale une antériorité par rapport à *credere* : cette théorie a donc été élaborée *a posteriori*. Suétone ne la mentionne pas, mais elle correspond néanmoins assez bien au portrait physique qu'il fait de Tibère[12]. Cette correspondance tend à lui donner une certaine consistance et à confirmer que le recours à *credere* comme modalisateur renvoie à des personnes bien informées. Le silence de Suétone peut en effet être expliqué par une volonté de mettre en avant un autre motif physique : celui des vices de l'empereur prenant des

---

pauca subsidia, neque adpulerit quisquam nisi gnaro custode, "Je penserais que c'est surtout son isolement qui lui a plu, étant donné que la mer tout autour est peu propice aux débarquements et offre à peine quelques refuges aux embarcations modestes et que personne n'y a abordé sans que la garde ne le sache" (Tac., *Ann*. 67.2) Le parallèle entre le *praecipue delectatus* de Suétone et la séquence *placuisse maxime* chez Tacite amène à faire porter l'adverbe *maxime* sur l'infinitif *placuisse* et non sur le verbe *crediderim* ; cette ressemblance suggère également le recours à une même source pour les raisons ayant poussé Tibère à choisir cette île.

9 *Cf*. Tac., *Ann*. II 87.1 et Suet., *Tib*. 26.1.

10 "Et le procès, instruit par hasard durant ces jours-là, contre Votiénus Montanus, homme d'un talent reconnu, poussa Tibère, qui hésitait déjà, à croire qu'il lui fallait éviter les réunions et les conversations des sénateurs, qui, la plupart du temps, l'attaquaient en sa présence avec de dures vérités." (Tac., *Ann*. IV 42.1)

11 "Il y avait des gens pour croire que, dans sa vieillesse, il avait aussi eu honte de son aspect physique ; de fait, il était d'une grande taille très maigre et courbée, le sommet de sa tête était dépourvu de cheveux, son visage présentait des ulcères et était parsemé d'onguents." (Tac., *Ann*. IV 57.2)

12 *Cf*. Suet., *Tib*. 68.2 : *Colore erat candido, capillo pone occipitium summissiore ut ceruicem etiam obtegeret, quod gentile in illo uidebatur ; facie honesta, in qua tamen crebri et subiti tumores*, "Il avait la peau blanche, les cheveux plantés assez bas sur l'arrière du crâne, de sorte qu'ils couvraient même sa nuque : cela semblait chez lui un trait de famille ; son visage était noble, mais présentait cependant des abcès nombreux et soudains".

proportions telles qu'il lui était désormais difficile de les dissimuler s'il restait à Rome :

> *Ceterum secreti licentiam nanctus et quasi ciuitatis oculis remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit*[13]

Cette explication par une difficulté croissante à contrôler ses pulsions s'explique aisément, nous le verrons. Elle donne lieu, chez le biographe, à un retour en arrière sur l'ensemble des vices de l'empereur avant même son arrivée au pouvoir ; le séjour à Capri paraît dès lors leur point culminant. Tacite les mentionne aussi, mais de manière beaucoup plus discrète :

> *quanto intentus olim publicas ad curas, tanto occultiores in luxus et malum otium resolutus*[14]

L'historien parle ensuite de mauvaises incitations de la part de Séjan et d'un soldat chargé de noter absolument tout ce qui concernait Agrippine I et ses fils. La similitude d'idées entre le *profudit* de Suétone et son *resolutus*, ainsi que l'évocation d'*occultiores luxus* montrent cependant bien que c'est aussi de vices qu'il s'agit ici. Ce n'est toutefois pas comme explication de la retraite à Capri que cette allusion apparaît, mais dans une apposition circonstancielle insérée dans la présentation de la vie de l'empereur sur l'île.

Pour Tacite, en effet, les causes psychologiques ou physiques ne sont pas celles qui ont, en premier lieu, provoqué cette retraite. Suivant la perspective politique donc nous avons déjà parlé à propos des scènes topiques[15], c'est sur cette même dimension qu'il s'appuie pour expliquer le départ de l'empereur. De fait, juste avant le procès de Votiénus Montanus, il présente, au discours indirect libre, une nouvelle manoeuvre de Séjan : celui-ci décide d'éloigner Tibère de Rome pour accroître encore davantage son propre pouvoir :

> *ne adsiduos in domum coetus arcendo infringeret potentiam, aut receptando facultatem criminantibus praeberet, huc flexit ut Tiberium ad uitam procul Roma amoenis locis degendam impelleret. Multa quippe prouidebat : sua in manu aditus litterarumque magna ex parte se arbitrum fore, cum per milites commearent ; mox Caesarem, uergente iam senecta secretoque loci mollitum, munia imperii facilius tramissurum ; et minui sibi inuidiam adempta salutantium turba sublatisque inanibus ueram potentiam augeri. Igitur paulatim negotia Vrbis, populi adcursus, multitudinem adfluentium increpat, extollens laudibus quietem et*

13 "Mais après avoir obtenu la licence que confère le secret et comme si le regard de la cité avait été détourné, il laissa enfin s'échapper en même temps tous ses vices, qu'il avait longtemps mal dissimulés" (Suet., *Tib*. 42.1).

14 "autant il était autrefois attentif aux affaires publiques, autant il s'était laissé allé à des débauches plus secrètes et à une oisiveté malfaisante" (Tac., *Ann*. IV 67.3).

15 *Cf*. chapitre 4, *passim*.

solitudinem, quis abesse taedia et offensiones ac praecipua rerum maxime agitari[16].

Le comportement de Séjan est purement dans son propre intérêt : après sa tentative de mariage avec la femme de Drusus II, il craint qu'on ne lui reproche une trop grande popularité et qu'on l'accuse d'aspirer au pouvoir ; par ailleurs, il cherche aussi à accroître encore son influence sur l'empereur, en le rendant totalement dépendant de lui. Tacite présente cette manoeuvre politique comme certaine. Le discours indirect libre est bien sûr une reconstitution de sa part ; toutefois, les deux indicatifs de ce passage, en particulier le présent *increpat*, ne laissent aucun doute au lecteur sur la réalité de cette intervention du préfet du prétoire.

Suétone ne cite Séjan à aucun moment, mais cela peut aisément s'expliquer par sa concentration sur la seule figure de l'empereur ; il cherche par ailleurs également à le rendre pleinement responsable de tous les crimes commis sous son règne, en minimisant autant que possible toute implication de Séjan[17]. Il n'est donc pas étonnant que la retraite à Capri apparaisse dans son oeuvre comme une décision pleine et entière de Tibère : l'absence de mention du préfet dans cette affaire n'est pas significative. En vérité, Tacite lui-même, après avoir pourtant entièrement repris à son compte cette version, la met en doute, précisément au moment où l'empereur quitte Rome :

Causam abscessus, quamquam, secutus plurimos auctorum, ad Seiani artes rettuli, quia tamen, caede eius patrata, sex postea annos pari secreto coniunxit, plerumque permoueor num ad ipsum referri uerius sit, saeuitiam ac libidinem cum factis promeret locis occultantem[18].

16 "pour ne pas briser sa puissance en empêchant les réunions qui avaient lieu continuellement dans sa maison ou, en les recevant, fournir une occasion à ses accusateurs, il se décida à pousser Tibère à vivre loin de Rome, dans des lieux agréables. De fait, il y prévoyait de nombreux avantages : les accès à l'empereur seraient entre ses mains et la communication d'une grande partie des lettres dépendrait de son jugement, étant donné qu'elles circuleraient par l'intermédiaire de soldats ; bientôt, César, déjà sur la pente de la vieillesse et adouci par le secret de ce lieu, lui transmettrait plus facilement les charges de l'empire ; et la haine contre lui serait diminuée, puisque la foule des gens venus le saluer aurait disparu, tandis que, les faux-semblants ayant été enlevés, son vrai pouvoir augmenterait. Par conséquent, peu à peu, il critique les soucis de Rome, l'affluence du peuple, la multitude de ceux qui venaient en foule, faisant l'éloge du calme et de la solitude, grâce auxquels les sujets de lassitude et les insultes étaient loin et l'on s'occupait surtout des principales affaires." (Tac., *Ann*. IV 41.1-3)

17 *Cf*. à propos des actions menées contre Agrippine I et ses fils : *post eius* (*scil. Seiani*) *interitum, uel saeuissimus extitit. Quo maxime apparuit non tam ipsum ab Seiano concitari solitum quam Seianum quaerenti occasiones sumministrasse*, "après sa mort, il se montra même au comble de la cruauté. Cela fit tout à fait voir que ce n'était d'ordinaire pas tant lui qui était excité par Séjan que Séjan qui lui fournissait les occasions qu'il recherchait". (Suet., *Tib*. 61.1-2)

18 "Bien que, en suivant le plus grand nombre des auteurs, j'aie lié les raisons de sa retraite aux manoeuvres de Séjan, parce que cependant, après avoir obtenu son exécution, il vécut ensuite six années de plus dans un égal isolement, je suis souvent pris d'un doute persistant, en me demandant s'il ne serait pas plus proche du vrai de lier cela à l'empereur lui-même, qui aurait caché grâce à ces lieux la cruauté et la sexualité qu'il laissait voir par ses actions." (Tac., *Ann*. IV 57.1)

Le raisonnement est ici le même que lorsque Suétone fait porter à Tibère l'entière responsabilité de ce qui s'est passé lorsqu'il était Princeps : il a continué à vivre à Capri même après la mort de Séjan, donc cette situation lui convenait aussi et il n'y restait pas, manipulé par son haut conseiller[19]. C'est alors qu'apparaît, chez l'historien, la première allusion à des vices de moins en moins contrôlables (*saeuitiam et libidinem cum factis promeret locis occultantem*), ainsi que l'explication, par des personnes bien informées, relative à sa dégradation physique.

Une dernière raison apparaît alors, celle d'une mésentente profonde et, là encore, politique, entre Tibère et sa mère. C'est la dernière explication que donne Tacite au moment du départ de Tibère :

> *Traditur etiam matris impotentia extrusum, quam dominationis sociam aspernabatur neque depellere poterat, cum dominationem ipsam donum eius accepisset. Nam dubitauerat Augustus Germanicum, sororis nepotem et cunctis laudatum, rei Romanae imponere, sed, precibus uxoris euictus, Tiberio Germanicum, sibi Tiberium adsciuit. Idque Augusta exprobrabat, reposcebat*[20].

Cet extrait est tout à fait cohérent avec la perspective adoptée par l'historien au début des *Annales* : ce serait grâce à Livie qu'Auguste aurait finalement choisi Tibère comme héritier[21]. Suétone ne présente pas la question sous cet angle politique, car il cherche à montrer qu'Auguste avait choisi son successeur après mûre réflexion, sans être influencé par qui que ce fût[22]. Cela ne l'empêche toutefois pas de présenter les mauvaises relations de l'empereur avec sa mère comme l'une des raisons possibles de sa retraite à Capri :

> *At illa commota ueteres quosdam ad se Augusti codicillos de acerbitate et intolerantia morum eius e sacrario protulit atque recitauit. Hos et custoditos tam diu et exprobratos tam infeste adeo grauiter tulit, ut quidam putent inter causas secessus hanc ei uel praecipuam fuisse*[23].

19 *Cf.* aussi P. Grimal, *Tacite*, Paris, 1990, p. 278 : "Séjan ne saurait décider le prince, par ses seuls conseils, à prendre une décision aussi grave." *Cf.* aussi E. Koestermann, *Annalen. Band II. Buch IV-VI*, Heidelberg, 1965, *ad loc*., p. 176, qui fait noter que l'incrimination de Séjan dans le départ de Tibère n'a pas trouvé d'écho chez les auteurs postérieurs à Tacite.

20 "On rapporte même qu'il fut chassé par l'incapacité de sa mère à se contrôler, elle qu'il méprisait comme associée dans l'exercice du pouvoir absolu et qu'il ne pouvait écarter, étant donné qu'il avait reçu ce pouvoir absolu lui-même comme un cadeau de sa part. Auguste avait en effet hésité à mettre à la tête de l'État romain Germanicus, le petit-fils de sa soeur, loué de tous, mais, vaincu par les prières de son épouse, il fit adopter Germanicus par Tibère, qu'il adopta lui-même. C'était à ce sujet que l'Augusta lui faisait des reproches, lui réclamait son dû." (Tac., *Ann*. IV 57.3)

21 *Cf.* Tac., *Ann*. I 6.3-4.

22 *Cf.* Suet., *Tib*. 21.4-10.

23 "Mais celle-ci, bouleversée, lui mit sous les yeux et lui récita certains billets d'Auguste à elle, tirés de son sanctuaire domestique, qui parlaient de l'âpreté et de l'intolérance des moeurs de Tibère. Que ceux-ci à la fois

Suétone fait assister ici son lecteur à une scène intime entre Tibère et Livie : après avoir longtemps résisté, l'empereur a fini par accepter qu'un affranchi, protégé de sa mère, fasse partie des décuries ; il pose toutefois une condition : qu'on précise que cet accord lui a été "arraché" par Livie[24], ce qui provoque apparemment la scène qui suit. Le biographe la fait figurer dans sa rubrique sur la haine de Tibère pour ses proches, mais il est visible qu'il s'agit là d'une question politique : Livie a voulu jouer de son autorité maternelle pour forcer la main à son fils. Le titre d'Augusta conférait à Livie une *auctoritas* plus grande que celle dont elle jouissait lorsqu'elle n'était "que" la femme d'Auguste ; elle avait ainsi obtenu une légitimité et une dimension de gardienne de la politique de son défunt mari. Or Tibère cherchait à exercer son pouvoir d'une manière sensiblement différente de celle de son prédécesseur[25]. Suétone ne présente pas ces dissensions comme *la* raison du départ de l'empereur pour Capri : il dit seulement que, pour certains, elles en ont même été la principale cause[26]. Ce faisant, il reconnaît qu'elles ont joué un rôle dans cette décision, tout en laissant le champ libre à sa principale explication, celle des vices incontrôlables.

Les différentes explications de la retraite de Tibère à Capri données par nos auteurs montrent que leurs sources en contenaient plusieurs sur le même plan : en conséquence, même soixante-dix ans après, il était difficile de déterminer quelle était la principale[27]. Dans un premier temps, Tacite présente l'influence manipulatrice de Séjan comme l'impulsion initiale, mais c'est pour ensuite en douter ouvertement et proposer deux autre possibilités : la honte d'un physique vieillissant et les dissensions avec Livie. De même, Suétone est principalement en faveur d'une ultime tentative de l'empereur pour dissimuler ses vices, mais les affrontements avec sa mère sont également présentés au moins comme un facteur déterminant. Ces hésitations signalent, au départ, une incompréhension fondamentale des Romains face au départ du Princeps et qui persistait encore au début du II^{ème} siècle. Elle peut s'expliquer par un mode de pensée typiquement romain. Dans un article publié en 2008 dans l e *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*[28], E. Wolff a en effet parfaitement montré

aient été conservés si longtemps et lui aient été reprochés avec tant d'hostilité, il le supporta si mal que certains pensent que ce fut même pour lui la principale raison de sa retraite." (Suet., *Tib*. 41.3-4)

24 *Cf*. Suet., *Tib*. 51.2.

25 *Cf*. B. Levick, *Tiberius the Politician*, Londres, 1976 , p. 92-115.

26 Pour B. Levick, *op. cit*., p. 166, ce sont d'autres dissensions qui auraient poussé Tibère à partir : celles qui existaient entre Agrippine I (qui détenait, elle aussi, un autre type de légitimité que le sien : celui des liens du sang avec Auguste) et lui. Elle se demande également si n'est pas aussi entré en compte l'échec de ses tentatives pour gouverner autrement, en s'appuyant davantage sur le Sénat (*cf. op. cit*., p. 114).

27 Pour O. Devillers, "Tibère à Capri dans les livres 4 et 5 des *Annales* de Tacite" in *Neronia* 9 (2014), p. 287-296, cette indécision proviendrait aussi de l'absence d'une parole officielle à ce sujet (p. 288).

28 "Ambivalence des îles dans la culture romaine : l'exemple de la vie de Tibère" in *Bulletin de l'Association*

l'ambivalence des Romains vis-à-vis du séjour dans les îles : dans la mentalité romaine, les îles représentent l'endroit où sont envoyés les exilés et les Romains n'acceptent pas l'exil volontaire ; ils ont ainsi été scandalisés, au IV[ème] siècle, devant les chrétiens décidant de se retirer de la société. Il leur était donc d'autant plus inconcevable que ce soit l'empereur lui-même qui décide de quitter la Ville, lieu d'exercice et de manifestation par excellence de son pouvoir. Pour eux, on ne se retire de la communauté que parce qu'on a été condamné ou qu'on a quelque chose à se reprocher.

C'est très probablement de là que découlent tous les récits sur les perversions, en particulier sexuelles, de Tibère à Capri[29] : puisque l'empereur quittait Rome pour aller vivre dans une île, il avait nécessairement quelque chose à se reprocher. La très longue présentation que fait Suétone des vices du successeur d'Auguste sur l'île[30] témoigne très bien de l'ampleur des fantasmes que cet éloignement a suscités : accouplements de toutes sortes ; voyeurisme ; scènes pornographiques décorant les différentes chambres à coucher ; prostitution, dans des bois et des cavernes, de jeunes gens déguisés en Pans et en nymphes ; pédophilie ; viol de deux assistants lors d'un sacrifice ; chantage exercé contre des femmes, y compris de bonne famille, afin de les obliger à avoir des relations sexuelles avec lui[31]. Tacite, nous l'avons dit, est plus discret vis-à-vis de ces pratiques, de sorte que ce n'est qu'au début du livre VI qu'il devient plus explicite :

> *saepe in propinqua* (*scil. Vrbis*) *degressus, aditis iuxta Tiberim hortis, saxa rursum et solitudinem maris repetiit pudore scelerum et libidinum, quibus adeo indomitis exarserat ut more regio pubem ingenuam stupris pollueret. Nec formam tantum et decora corpora, sed in his modestam pueritiam, in aliis imagines maiorum incitamentum cupidinis habebat. Tuncque primum ignota antea uocabula reperta sunt sellariorum et spintriarum ex foeditate loci ac multiplici patientia ; praepositique serui qui conquirerent, pertraherent, dona in promptos, minas aduersus abnuentes, et, si retinerent propinquus aut parens, uim, raptus, suaque ipsi libita uelut in captos exercebant*[32].

Guillaume Budé 2008 (1), p. 139-145.

29 *Cf*. E. Wolff, *art. cit*., p. 143 : "Le caractère incompréhensible, selon la mentalité romaine, du comportement de Tibère est certainement une des causes de la réputation détestable qui s'attache à son nom et des légendes diffamatoires qui courent sur son existence à Capri - dans lesquelles Suétone a certainement puisé. Comment pourrait-il être informé dans le détail des scènes de débauche auxquelles se livrait Tibère dans le secret de l'île ?" Pour E. Koestermann, *op. cit*., *ad. loc*., p. 241, ces allégations devaient quand même contenir une part de vérité historique.

30 *Cf*. Suet., *Tib*. 43.1-45.2.

31 Pour une analyse détaillée de ces pratiques - dont on peut se demander parfois si les auteurs de ce livre ne les prennent pas pour des faits avérés -, *cf*. Fl. Dupont, T. Éloi, *L'Érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, 2001, chapitre XVII "Tibère ou les amours paniques", p. 349-370 de l'édition de poche.

32 "Après être souvent descendu jusqu'aux environs de Rome, s'étant approché des jardins près du Tibre, il regagna à nouveau ses rochers et l'isolement de la mer par honte de ses crimes et de ses passions, qui étaient

L'historien donne ici moins de détails que le biographe, même si l'allusion à l'apparition des mots *sellarii* et *spintriae*, aussi dans la *Vie de Tibère*[33], laisse deviner l'utilisation d'une même source. Mais ce que son texte met surtout en évidence, c'est la dimension politique que comportent ces fantasmes : c'est à une *pubes ingenua* que l'empereur s'en prend, ce sont les *imagines* de leurs ancêtres qui excitent son désir ; plus loin, les distinctions sociales entre personnes nées libres et esclaves sont inversées : les *ingenui* sont traités comme des captifs (*uelut in captos*), c'est-à-dire comme des esclaves, et les esclaves peuvent alors assouvir leurs désirs sur eux (*sua ipsi libita... exercebant*), comme s'ils étaient leurs maîtres. Or, plus qu'une répartition des rôles en dominants et dominés, c'est la violation des catégories sociales qui constitue une transgression majeure pour les Romains : un homme libre peut faire ce qu'il veut à un esclave, mais toute pratique exercée par qui que ce soit sur un autre homme libre est vue comme insupportable et perverse[34].

Ce portrait d'un homme laissant libre cours à tous ses vices et violant impunément toutes les institutions de la société est bien sûr une figure connue de la littérature antique : c'est celle du tyran platonicien. Ce n'est donc pas un hasard si Tacite y fait une allusion tout à fait transparente peu après sa description des perversions tibériennes à Capri :

> *Neque frustra praestantissimus sapientiae firmare solitus est, si recludantur tyrannorum mentes, posse aspici laniatus et ictus, quando, ut corpora uerberibus, ita saeuitia, libidine, malis consultis animus dilaceretur*[35].

Ce passage intervient juste après la fameuse citation d'une lettre de Tibère au Sénat, illustrant

---

devenus si incontrôlables et le brûlaient à tel point que, à la manière des rois, il souillait de ses débauches des jeunes gens nés libres. Et ce n'était pas seulement la forme ou la beauté de leurs corps qui excitaient son désir, mais, chez les uns, la modestie de leur jeune âge, chez d'autres, les images de leurs ancêtres. C'est alors que, pour la première fois, furent trouvés les mots de *sellarii* et de *spintriae*, à partir de l'horreur de ces lieux et des rapports multiples qu'ils supportaient ; les esclaves préposés à les rechercher partout et les traîner là usaient de cadeaux pour ceux qui étaient consentants, de menaces contre ceux qui refusaient et, si un proche ou un parent les retenait, de la force, du rapt et du libre court à leurs propres désirs, comme sur des captifs." (Tac., *Ann*. VI 1.1-2)

33 *Cf*. Suet., *Tib*. 43.1 : *Secessu uero Caprensi etiam sellaria excogitauit, sedem arcanarum libidinum, in quam undique conquisiti puellarum et exoletorum greges monstruosique concubitus repertores, quos spintrias appellabat, triplici serie conexi, in uicem incestarent*, "Mais c'est lors de sa retraite à Capri qu'il imagina même des *sellaria*, lieu de ses passions secrètes, dans lequel des troupeaux de jeunes filles et de débauchés recherchés partout, ainsi que des inventeurs d'accouplements monstrueux, qu'il appelait *spintriae*, associés par série de trois, se déshonoraient à tour de rôle."

34 *Cf*. Fl. Dupont, T. Éloi, *op. cit*., *passim*.

35 "Et ce n'est pas sans raison que le plus remarquable philosophe a eu l'habitude d'affirmer que, si l'on ouvrait les esprits des tyrans, on pourrait le voir déchiré et blessé, puisque, de même que le corps par les coups, l'âme est mise en pièces par la cruauté, le désir et les projets malfaisants." (Tac., *Ann*. VI 6.2)

le désarrois de l'empereur[36] ; Tacite parle alors de *supplicium*[37]. Suétone cite lui aussi cette lettre, qui devait donc être célèbre, en qualifiant l'empereur de *semet ipse pertaesus*[38], c'est-à-dire de "lui-même tout à fait dégoûté par sa propre personne". Il y a donc bel et bien un sous-texte platonicien dans l'élaboration du portrait de Tibère, comme le montre F. Galtier, dans *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*[39]. Il écrit ainsi, à propos des débauches à Capri : "Sa puissance sans bornes incite en effet le tyran à satisfaire toutes ses pulsions, y compris celles qui sortent des limites imposées par ce qui définit l'être humain en tant que tel. Il est happé dans le cycle sans fin des désirs et des caprices que suscitent en lui sa *libido* et sa *superbia*.[40]" J. Dunkle aussi liait à cette interprétation les fantasmes sur les activités de Tibère sur l'île[41].

Les fantasmes sur Tibère à Capri, suscités en premier lieu par son seul éloignement de Rome, ont donc été amplifiés par une présentation plus globale de sa personne en tyran platonicien[42]. Il n'est toutefois pas nécessaire d'en conclure que ces développements ont été postérieurs à son règne, car, sur le moment même, la dimension politique de cet éloignement a été immédiatement perceptible. Comme le montre bien O. Devillers[43], la retraite de l'empereur signifie une véritable rupture de celui-ci avec la communauté des citoyens ; rappelant, notamment, ce choix d'une île occupée par des Grecs et le nombre élevé d'accompagnateurs appartenant à cette nation, il suggère qu'il y a presque là une "déromanisation" de Tibère[44]. Or, cet élément entre tout à fait dans le cadre du portrait du tyran tel que les Romains le conçoivent. Par ailleurs, cet isolement insulaire a pour conséquence supplémentaire une restriction encore plus grande de l'accès à l'information[45], déjà notoirement restreinte sous l'Empire par rapport à la République. Ce contre-coup vaut pour les citoyens, en particulier

36 *Cf.* Tac., *Ann*. VI 6.1.

37 *Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium uerterant !*, "À quel point ses crimes et ses turpitudes avaient aussi tourné pour lui au supplice !" (Tac., *Ann*. VI 6.1)

38 Suet., *Tib*. 67.1.

39 Coll. Latomus 333, Bruxelles 2011, en particulier les pages 184-191, où il passe en revue les traits topiques du tyran tacitéen, en évoquant aussi d'autres figures, comme Néron ou Vitellius.

40 *Cf.* F. Galtier, *op. cit*., p. 222.

41 *Cf.* J. Dunkle, "The rhetorical tyrant in Roman historiography : Sallust, Livy, Tacitus" in *The Classical World* 65 (1) (1971), p. 12-20 : "To the Greeks, sexual licence was a very important aspect of a tyrant's behavior (...) if Tiberius was thought to act like a tyrant in other areas of his life as an emperor, the assumption would be that his tyranny included a sexual oppression of his subjects. This attitude is due to the domination of both the Greek and Roman conception of tyranny by the stereotype of the tyrant. According to this conception, every tyrant behaves in the same way." (p. 18)

42 *Cf.* chapitre 6.

43 *Cf.* O. Devillers, *art. cit*., p. 290-292.

44 *Cf.* O. Devillers, *art. cit*., p. 290. Pour P. Grimal, *op. cit*., p. 279, Tibère quittant Rome la prive aussi de son *praesens numen*, c'est-à-dire de sa présence tutélaire.

45 *Cf.* O. Devillers, *art. cit*., p. 292-296.

pour les sénateurs[46], mais aussi pour les historiens : il peut, dès lors, expliquer tout autant leur reprise plus ou moins grande de fantasmes, mais aussi leur incapacité à avoir un discours clair sur les causes du départ de Rome.

Présenter Tibère comme un tyran, sur le moment comme après sa mort, était bien sûr un moyen de l'atteindre politiquement : cela niait les réalités de son action en ce domaine, au profit d'une image type attirant une condamnation universelle. Il semble toutefois que les attaques n'aient pas joué uniquement sur cet aspect : une autre affirmation fausse présente dans notre *corpus* peut en effet en découler. Suétone déclare que, une fois installé sur l'île, l'empereur se détourna totalement des affaires publiques :

> *Regressus in insulam rei publicae quidem curam usque adeo abiecit ut postea non decurias equitum umquam supplerit, non tribunos militum praefectosque, non prouinciarum praesides ullos mutauerit, Hispaniam et Syriam per aliquot annos sine consularibus legatis habuerit, Armeniam a Parthis occupari, Moesiam a Dacis Sarmatisque, Gallias a Germanis uastari neglexerit, magno dedecore imperii nec minore discrimine*[47].

Ce paragraphe précède immédiatement la longue liste des vices sexuels de Tibère à Capri, qui lui sert, en quelque sorte, d'explication. Elle est en effet liée à lui par un *ceterum* qui souligne que Tibère était loin de rester inactif à Capri, malgré son plus total désintérêt pour le bien de l'État. Ces deux caractéristiques devaient être étroitement liées dans les sources, car Tacite a recours à une formule assez similaire au rapprochement opéré par le biographe. Il décrit alors pour la première fois les activités de l'empereur sur l'île, au début de son séjour :

> *Sed tum Tiberius duodecim uillarum nominibus et molibus insederat, quanto intentus olim publicas ad curas, tanto occultiores in luxus et malum otium resolutus*[48].

L'historien ne dit pas explicitement que Tibère ne remplit plus son rôle de Princeps : il le suggère seulement, en déclarant que toute l'attention qu'il dédiait auparavant aux affaires

46 *Cf.* le tableau que fait Tacite de sénateurs terrifiés quêtant une audience à Tibère et Séjan, sur une plage de Campanie, en *Ann*. IV 74.3-5.

47 "De retour dans l'île, il abandonna tout souci des affaires publiques au point de ne jamais compléter ensuite les décuries de chevaliers, de ne pas changer les tribuns des soldats et leurs préfets, ni aucun gouverneur de province, de laisser l'Hispanie et la Syrie pendant un certain nombre d'années sans légats consulaires et de ne pas se soucier de ce que l'Arménie était occupée par les Parthes, et la Mésie et les Gaules dévastées, la première par les Daces et les Sarmates, la seconde, par les Germains ; ce fut une grande honte pour l'Empire, ainsi qu'une situation non moins critique." (Suet., *Tib*. 41)

48 "Mais alors, Tibère s'était installé dans douze villas étendues portant des noms et autant il était autrefois attentif aux affaires publiques, autant il s'était laissé aller à des débauches plus secrètes et à une oisiveté malfaisante." (Tac., *Ann*. IV 67.3)

publiques, il la consacrait à présent à ses désirs et ses projets malfaisants. S'il ne peut être aussi affirmatif que Suétone, c'est sans doute parce qu'il sait pertinemment que son oeuvre contient des éléments qui vont à l'encontre de cette affirmation[49]. L'image d'un Tibère se moquant à Capri du devenir de l'État romain est donc une construction montée de toutes pièces par ses détracteurs, contemporains ou postérieurs à lui ; elle suit un modèle semblable à celui présentant ses perversions sexuelles.

L'incompréhension provoquée par le départ de Tibère a donc donné lieu à des peurs et des fantasmes, qui ont été utilisés politiquement pour faire de cet empereur un parfait tyran platonicien. Ce n'est pas la seule conséquence que cet épisode a eue sur le récit de ce règne. Ce n'était en effet pas la première fois que Tibère décidait de s'éloigner à long terme de Rome : en 6 avant J.C., non encore adopté par Auguste, mais déjà un personnage important du régime, il avait déjà tout quitté pour aller vivre sur une autre île, celle de Rhodes. Tacite fait explicitement le lien entre les deux séjours : lorsqu'il doute du caractère décisif de l'intervention de Séjan dans le départ de Rhodes et présente l'explication alternative sur une honte de l'empereur pour son physique vieillissant, il ajoute

Et Rhodi secreto uitare coetus, recondere uoluptates insuerat[50].

Le *et* qui lie cette phrase à la précédente présente clairement ce qui suit comme une autre explication possible, par le comportement de l'empereur. On y retrouve ainsi les raisons alternatives évoquées plus haut : sa misanthropie (avec un *uitare coetus* qui fait écho au *ut uitandos crederet patrum coetus* qui apparaît au moment du procès de Votiénus Montanus, en *Ann*. IV 42.1) ; son souci de dissimuler ses vices (*recondere uoluptates*). Ce rapprochement montre deux choses. La première est que l'historiographie romaine, peut-être les Romains eux-mêmes en général, mettait en parallèle, consciemment ou non, les deux épisodes. Les points communs qui les unissent sont de fait évidents : dans les deux cas, il s'agit d'une île, grecque qui plus est ; si, pour Capri, l'empereur réfléchissait apparemment depuis longtemps à quitter la Ville, il est peu probable que cela ait été largement connu : cela a sans doute donné à la population l'impression d'une décision soudaine, imposée brutalement, comme lorsqu'il a

49 Sur l'habitude de Tibère, dès le début de son règne, de laisser les gouverneurs en charge aussi longtemps que possible, *cf.* Tac., *Ann*. I 80.1-3, puis IV 6.3 ; sur son refus de laisser partir certains gouverneurs nommés parce qu'il craignait qu'ils ne fussent dangereux, *cf*. Tac., *Ann*. I 80.3 (sans le nom des provinces concernées) ; sur ses mesures face aux problèmes en Arménie, *cf*. Tac., *Ann*. VI 31.1-38.1, puis 41.1-45.4. Sur l'activité politique de Tibère tout au long de son règne, *cf*. B. Levick, *op. cit*., *passim*.

50 "Et, lors de sa retraite à Rhodes, il avait eu l'habitude d'éviter les rassemblements, de cacher ses plaisirs." (Tac., *Ann*. IV 57.2)

subitement tout abandonné pour partir à Rhodes ; enfin, dans ce cas aussi, les raisons de son départ sont multiples et, dès lors, incertaines. Suétone les présente ainsi :

> *Tot prosperis confluentibus, integra aetate ac ualitudine, statuit repente secedere seque e medio quam longissime amouere ; dubium uxorisne taedio, quam neque criminari aut dimittere auderet neque ultra perferre posset, an ut uitato assiduitatis fastidio auctoritatem absentia tueretur atque etiam augeret, si quando indiguisset sui res publica. Quidam existimant, adultis iam Augusti liberis, loco et quasi possessione usurpati a se diu secundi gradus sponte cessisse, exemplo Marci Agrippae, qui, Marco Marcello ad munera publica admoto, Mytilenas abierit, ne aut obstare aut obtrectare praesens uideretur. Quam causam et ipse, sed postea, reddidit. Tunc autem honorum satietatem ac requiem laborum praetendens commeatum petit ; neque aut matri suppliciter precanti aut uitrico deseri se etiam in senatu conquerenti ueniam dedit*[51].

Deux raisons données pour la retraite à Rhodes sont ici explicitement réfutées. La première est celle d'un désir de s'effacer de la scène politique, maintenant que Caius et Lucius étaient en âge de l'occuper : ce fut l'explication officielle de Tibère, mais bien après (*postea*) cet épisode ; elle a donc tout d'une invention *a posteriori*, visant à présenter les choses selon une perspective de noble sacrifice de soi[52]. La seconde est celle que le futur empereur donna sur le moment et sans doute en public (étant donné qu'Auguste alla jusqu'à se plaindre de lui devant le Sénat) : il aurait considéré avoir eu largement sa part d'honneurs (*honorum satietatem*) et désiré prendre un peu de repos (*requiem laborum*). Le biographe montre toutefois, par son recours au verbe *praetendere*, qu'il s'agissait de prétextes et non de véritables raisons. Dans ce cas, la parole officielle s'est donc exprimée par deux fois (sur le moment et après), mais les éléments donnés n'étaient pas considérés comme représentant la vérité. Il ne reste dès lors plus au lecteur que deux explications alternatives : les dissensions avec Julie I (*uxoris taedio*) ; une tentative assez paradoxale pour montrer combien il était indispensable à l'État par le poids de son absence (*ut... auctoritatem absentia tueretur atque etiam augeret*). La

51 "Alors que tant de succès confluaient sur lui, qu'il était dans la force de l'âge et en pleine santé, il décida soudain de se retirer et de s'éloigner le plus loin possible du centre ; on ne sait pas bien si ce fut par dégoût de sa femme, qu'à la fois il n'osait accuser ou répudier et ne pouvait supporter plus longtemps, ou, en évitant de lasser par une présence constante, de protéger et même d'augmenter son autorité par son absence, si jamais l'État aurait eu besoin de lui. Certains estiment que, comme les fils d'Auguste étaient désormais adultes, il avait spontanément quitté la position, et presque la possession, d'une place de second qu'il avait usurpée pendant longtemps, à l'exemple d'Agrippa, qui, une fois Marcellus introduit dans les affaires publiques, était parti pour Mytilène, afin de ne pas paraître, par sa présence, soit lui faire obstacle soit diminuer sa gloire. Cette raison, Tibère l'avança aussi lui-même, mais après. À ce moment-là, donnant comme prétexte qu'il était rassasié d'honneurs et voulait se reposer de ses labeurs, il demanda un congé et ne fit pas grâce à sa mère qui le suppliait de ses prières ou à son beau-père, qui se plaignit même au sénat d'être abandonné." (Suet., *Tib*. 10.1-3)

52 À cela, on peut ajouter que le passage du *Diuus Augustus* qui parle de la retraite d'Agrippa à Mytilène la présente comme un mouvement d'humeur et de jalousie et non comme un désir de laisser la voie libre au jeune Marcellus : *cf*. Suet., *Aug*. 66.6.

question des dissensions avec sa femme est ici présentée sous le thème, officiel, de l'inconduite qui lui fut ensuite reprochée pour l'envoyer en exil : le verbe *criminari* signifie très probablement "accuser d'adultère" et le *dimittere* à l'impossibilité de divorcer, de sa propre initiative, de la fille d'Auguste. Cette allusion n'est toutefois pas sans rappeler les disputes avec Livie évoquées au moment de la retraite à Capri. De fait, l'explication qui suit est politique et sans doute à mettre effectivement en lien avec l'arrivée de Caius et Lucius à l'âge adulte : il n'était peut-être pas idiot d'espérer montrer qu'ils n'avaient pas encore les capacités d'assumer toutes les tâches remplies par Tibère, en créant soudainement un vide dans la chaîne de commandement. C'est notamment l'hypothèse de B. Levick, qui dresse un tableau des manoeuvres de Julie pour mettre ses deux fils aînés en avant en forçant la main à son père[53]. Elle se montre ainsi en faveur d'une explication par une mauvaise compréhension de la situation par Tibère, qui aurait vu là un signe de méfiance de la part d'Auguste[54]. Il n'en demeure pas moins que Suétone, dans ce passage, ne privilégie finalement aucune des quatre versions présentées : celle avec Julie et celle avançant une tactique politique sont marquées du sceau du *dubium* ; la "noble retraite" est soutenue par un *quidam existimant*, dont le présent montre qu'elle circulait encore au moment de la rédaction, bien que minée par le ralliement tardif de l'empereur ; enfin, la recherche du repos est clairement un prétexte, quand bien même elle est pourrait être mise en relation avec la misanthropie de Tibère. Les causes du départ pour Rhodes ne sont donc pas plus déterminées que celles du départ pour Capri.

La remarque de Tacite sur les habitudes de l'empereur lors de ce premier séjour loin de Rome met en évidence un second élément : la projection, sur Rhodes, de ce qui a été imaginé pour Capri. Les deux points communs évoqués (le refus de se mêler au peuple et le désir de cacher ses vices) ne correspondent pas, en effet, à la façon dont Suétone décrit le comportement de Tibère sur l'île d'Asie Mineure : il est présenté comme se mêlant, certes modérément, à la foule[55] et ce n'est qu'à l'expiration de sa puissance tribunicienne que, se considérant officiellement en disgrâce, il se retira chez lui[56]. Par ailleurs, les *modicis aedibus*

53 *Cf*. B. Levick, *op. cit*., p. 38-39.

54 *Cf*. B. Levick, *op. cit.*, p. 38-39. Elle parle ainsi de "political blunder" de la part de Tibère, p. 40. D. Sidari, "Il ritiro di Tiberio a Rodi" in *Atti dell'istituto veneto di scienze, lettere e arti* 137 (1978-1979), p. 51-69, pense plutôt, avec P. Sattler ("Julia und Tiberius. Beiträge zur römischen Innenpolitik zwischen den Jahren 12 v. Chr. und 2 n. Chr." in *Studien aus dem Gebiete der alten Geschichte*, Wiesbaden, 1962, p. 509), que Tibère aurait surtout essayé de faire pression sur Auguste afin d'obtenir une récompense pour ses années de service : peut-être pas une adoption, mais au moins un statut qui ne soit pas celui d'un simple "instrument".

55 *Cf*. Suet., *Tib*. 11.4-6.

56 *Cf*. Suet., *Tib*. 12.1-2.

évoquées par le biographe[57] ne correspondent pas aux édifices décrits pour le séjour à Capri et rien n'est dit de *uoluptates* cachées plus ou moins soigneusement. En vérité, le seul parallèle net qui peut être fait repose sur un épisode anticipant déjà une certaine cruauté chez Tibère. Tacite le relate en évoquant ses relations avec son astrologue personnel, Thrasylle :

> *Quotiens super tali negotio consultaret, edita domus parte ac liberti unius conscientia utebatur. Is, litterarum ignarus, corpore ualido, per auia ac derupta - nam saxis domus imminet - praeibat eum cuius artem experiri Tiberius statuisset et regredientem, si uanitatis aut fraudum suspicio incesserat, in subiectum mare praecipitabat, ne index arcani exsisteret. Igitur Thrasullus, isdem rupibus inductus, postquam percunctantem commouerat, imperium ipsi et futura sollerter patefaciens, interrogatur an suam quoque genitalem horam comperisset, quem tum annum, qualem diem haberet. Ille positus siderum ac spatia dimensus, haerere primo, dein pauescere, et, quantum introspiceret, magis ac magis trepidus admirationis et metus, postremo exclamat ambiguum sibi ac prope ultimum discrimen instare. Tum complexus eum, Tiberius praescium periculorum et incolumem fore gratatur, quaeque dixerat oracli uice accipiens, inter intimos amicorum tenet*[58].

La scène avec Thrasylle est présentée comme un exemple d'une habitude que Tibère avait. C'est bien la description d'un tyran qui est faite ici : au moindre soupçon d'incompétence ou de fraude (*uanitatis aut fraudum suspicio*), l'homme ainsi mis à l'épreuve est jeté du haut de la falaise. Même le "complice" du futur empereur est un homme peu humain : il ne sait ni lire, ni écrire (*litterarum ignarus*) ; la précision *corpore ualido*, associée à la description des chemins escarpés, conduit le lecteur à imaginer un être au corps peut-être déformé, seul capable d'arpenter ces sentiers avec sûreté. La présentation de ces exécutions comme répétitives[59] fait très fortement penser aux généralisations suétoniennes à partir d'une unique occurrence[60]. Le biographe, pourtant, raconte cette même anecdote d'une façon tout à fait différente :

---

57 *Cf*. Suet., *Tib*. 11.3.

58 "À chaque fois qu'il prenait des conseils sur une affaire de ce genre, il utilisait la partie la plus élevée de sa maison et la complicité d'un seul affranchi. Celui-ci, illettré et pourvu d'un corps robuste, précédait sur des chemins difficiles d'accès et escarpés celui dont Tibère avait décidé de mettre l'art à l'épreuve et, au retour, en cas de soupçon d'incompétence ou de tromperie, il le précipitait dans la mer qui l'étendait à leurs pieds, pour qu'il ne révèle pas de secret. Thrasylle, donc, conduit sur ses mêmes falaises, ébranla Tibère qui lui posait des questions, car il lui révélait avec habileté son accession à l'empire et son futur ; Tibère lui demanda s'il avait interrogé aussi son propre horoscope, s'il savait quelle année, quelle journée il mourrait. Thrasylle mesura la position des étoiles et l'écartement entre elles : tout d'abord, il hésita, puis il s'effraya et plus il les étudiait profondément, plus il tremblait d'étonnement et de peur ; à la fin, il s'exclame qu'il est en danger, qu'une situation critique, presque son dernier moment, le menace. Alors, le prenant dans ses bras, Tibère le félicite d'avoir présenti ces dangers et d'être sain et sauf et, recevant ce qu'il avait dit à la manière d'un oracle, il le tint parmi ses amis les plus intimes." (Tac., *Ann*. VI 21.1-3)

59 *Cf*. la subordination *quotiens* et les indicatifs imparfaits *utebatur*, *praeibat* et *praecipitabat*.

60 *Cf*. notamment son récit des différentes exécutions qui eurent lieu sous Tibère, systématiquement présentées comme récurrentes et témoignant d'un comportement généralisé, en Suet., *Tib*. 61.3-17.

> *Thrasyllum quoque mathematicum, quem ut sapientiae professorem contubernio admouerat, tum maxime expertus est affirmantem naue prouisa gaudium afferri ; cum quidem illum durius et contra praedicta cadentibus rebus ut falsum et secretorum temere conscium, eo ipso momento, dum spatiatur una, praecipitare in mare destinasset*[61].

Ce passage apparaît, dans le *Tiberius*, parmi les présages survenus à Rhodes annonçant non seulement le retour de Tibère à Rome, mais aussi son accession à l'empire. Or Suétone, pourtant coutumier des généralisations abusives, présente cette histoire d'astrologue comme extrêmement délimitée dans le temps : c'est alors (*tum*) que Tibère mit Thrasylle le plus à l'épreuve ; ce fut alors (*cum quidem... destinasset*) qu'il envisageait de se débarrasser de lui et même au moment précis (*eo ipso momento*) où il allait le jeter dans le vide. Tacite a par conséquent très vraisemblablement généralisé une anecdote, vraie ou non, sur le début des relations entre Thrasylle et l'empereur, afin de le présenter d'ores et déjà comme un tyran.

Il y a donc eu projection, sur l'épisode de Rhodes, d'un certain nombre de caractéristiques attribuées au séjour à Capri : ce n'est pas la seconde retraite qui est modelée sur la première, mais, à l'inverse, la première sur la seconde. L'explication de ce procédé est assez simple : Rhodes a été rapprochée de Capri afin d'en faire un précédent[62]. Il s'agissait sans doute, à l'origine, de s'appuyer sur ce qui s'était passé au moment du premier départ pour expliquer le second : c'est notamment très visible chez Tacite, qui invoque la misanthropie et la dissimulation des vices à Rhodes lorsqu'il cherche les causes de l'installation à Capri. Le fait qu'il y ait eu, en 6 avant J.C., une parole officielle à ce sujet a pu jouer un rôle dans ce processus, même si elle était considérée comme mensongère : on aurait cherché ce qui avait été dit alors pour deviner ce qui n'était pas dit à présent. Par ailleurs, dans un second temps ou simultanément, on a projeté sur Rhodes des éléments anticipant les débauches de Capri : cruauté, vices cachés. Ces ajouts pouvaient ensuite servir de preuves, afin de démontrer la vérité des vices évoqués lors de la seconde retraite : "ce qui est raconté sur Capri est vrai, puisqu'il s'est passé la même chose à Rhodes" ; le premier séjour loin de Rome sert à nouveau de précédent. Si nos deux auteurs ne sautent pas complètement ce pas[63], ce peut être parce que

61 "L'astroloque Thrasylle aussi, qu'il avait inclus dans son entourage pour qu'il lui apprenne son savoir, c'est alors qu'il le mit tout particulièrement à l'épreuve, car il affirmait qu'un navire vu au loin lui apportait de la joie ; c'était alors que Tibère, parce que ce qui lui arrivait était plus dur et contraire à ses prédictions, le considérait comme un menteur et un complice dangereux de ses secrets et avait l'intention, à ce moment même, tandis qu'il se promenait avec lui, de le précipiter dans la mer." (Suet., *Tib*. 14.6)

62 Pour E. Koestermann, *op. cit.*, *ad loc*., p. 177, il s'agirait de montrer que les perversions de Tibère sont en réalité une constante de son caractère. O. Devillers, *art. cit.*, p. 296, voit aussi dans le récit du départ de Tibère pour Capri une annonce de ce que sera la suite de son règne.

63 Tacite se contente de faire une discrète allusion aux "voluptés cachées" en *Ann*. IV 57.2 ; si Suétone entame, au début du séjour à Capri, un grand survol des vices de Tibère avant son départ, il ne parle d'un secrétaire "*a*

c'était la conception du règne de Tibère comme une longue dégradation qui s'était imposée : il était dès lors difficile d'attribuer à l'exil à Rhodes exactement les mêmes caractéristiques qu'à la retraite à Capri, sous peine de faire disparaître l'idée de comportement empirant sans cesse. L'histoire avec Thrasylle apparaît donc, chez Tacite, dans un développement sur le goût certain de Tibère pour l'astrologie ; chez Suétone, elle appartient à une énumération de présages, et non à un paragraphe portant pleinement sur la période à Rhodes.

L'épisode à Capri a donc eu plusieurs conséquences, toutes avec des répercussions historiographiques. La première a été l'incompréhension totale des Romains face à l'éloignement et même à l'isolement volontaires de leur empereur, tout hostile à l'adulation qu'il ait pu être : en témoigne la multitude de raisons données pour son départ, sans qu'aucune ne paraisse véritablement de se distinguer des autres. La seconde a été la production de fantasmes, tirés de l'association, dans la mentalité romaine, entre retraite sur une île et culpabilité. L'association, contemporaine ou non, mais certainement politique et historiographique, de Tibère à la figure du tyran platonicien a orienté ces fantasmes : on est ainsi arrivé à des développements sexuels assez poussés, mettant parfois en scène une transgression des classes sociales aux dépens des jeunes gens libres. Capri a ainsi été utilisée par l'historiographie romaine comme inflexion décisive de la politique tibérienne vers le mal ou comme point culminant de l'incarnation, par cette empereur, du modèle tyrannique. Enfin, dernière conséquence historiographique : la recherche de précédents expliquant aussi bien le départ pour l'île que ce qui était supposé s'y passer a produit une relecture et une modification des récits du séjour à Rhodes. À la vision d'un Tibère n'abusant pas de sa puissance tribunicienne, puis se faisant aussi discret que possible du fait de sa position périlleuse, se sont ajoutés des éléments négatifs : ceux-ci visaient à concorder avec son portrait global de tyran, en le présentant comme déjà cruel et sexuellement pervers. Ainsi, imaginaires sociaux, stratégies politiques et perspectives historiographiques ont tous concouru à la formation du récit de ces deux retraites, tel qu'il nous est parvenu.

2. Néron enfant, les assassins et le serpent

uoluptatibus" qu'en général : aucun lien n'est fait avec la période à Rhodes (*cf*. Suet., *Tib*. 42.7).

Le règne de Néron a été apparemment très propice à l'apparition de "concrétions historiographiques" : tous les cas que nous allons étudier désormais seront en effet liés à lui. Ce phénomène commence même très tôt, puisque le premier exemple connu remonte à son enfance : il s'agit d'une histoire le représentant protégé par un immense serpent d'assassins que lui aurait envoyés Messaline. Les passages où elle est mentionnée par nos deux auteurs montrent bien dans quel contexte elle est apparue et les enjeux historiques qui la sous-tendaient. Suétone l'insère dans son récit de l'enfance de Néron, au moment du retour d'exil d'Agrippine :

> *Gratia quidem et potentia reuocatae restitutaeque matris usque eo floruit ut emanaret in uulgus missos a Messalina uxore Claudii, qui eum meridiantem, quasi Britannici aemulum strangularent. Additum fabulae eosdem dracone e puluino se proferente conterritos refugisse*[64].

La structure consécutive de la première phrase de ce passage fait clairement le lien entre la faveur populaire pour Néron et l'apparition de l'histoire des assassins et du serpent. Mais c'est surtout la rivalité entre deux femmes, Agrippine et Messaline, qui en est à l'origine : c'est parce que Agrippine avait retrouvé toute sa puissance et que Messaline se sentait menacée qu'on a imaginé des assassins envoyés au fils de l'une pour préserver celui de l'autre. Un bon révélateur de ce fait est l'adverbe *quasi* (*quasi Britannici aemulum*), qui présente ici le jeune Britannicus comme un prétexte. Néron en devient dès lors un à son tour : il ne s'agissait pas tant de l'éliminer que d'atteindre sa mère à travers lui. Il existait pourtant également une mise en concurrence des deux enfants, qu'elle soit le fait de leurs mères ou seulement d'une différence de traitement de la part de la foule. C'est ce que met en avant le texte de Tacite, en mentionnant l'histoire juste après les réactions du public devant Néron et Britannicus, lors des Jeux Séculaires organisés par Claude :

> *Sedente Claudio circensibus ludis, cum pueri nobiles equis ludicrum Troiae inirent interque eos Britannicus, imperatore genitus, et Lucius Domitius, adoptione mox in imperium et cognomentum Neronis adscitus, fauor plebis, acrior in Domitium, loco praesagii acceptus est. Vulgabaturque adfuisse infantiae eius dracones in modum custodum, fabulosa et externis miraculis adsimilata : nam ipse, haudquaquam sui detractor, unam omnino anguem in cubiculo uisam narrare solitus est. Verum inclinatio populi supererat ex memoria Germanici, cuius illa reliqua suboles uirilis ; et matri Agrippinae miseratio augebatur ob*

64 "Du moins, grâce à la faveur et à la puissance de sa mère, qui avait été rappelée et rétablie dans sa position, il attint des sommets tels qu'il se répandit dans le peuple que Messaline, la femme de Claude, lui avait envoyé des émissaires pour l'étrangler pendant sa sieste, sous prétexte qu'il était un rival de Britannicus. On ajouta à la fable que ces mêmes émissaires avaient fui, tous les deux terrorisés, parce qu'un serpent s'était dressé devant eux en sortant de son oreiller." (Suet., *Nero* 6.7-8)

saeuitiam Messalinae[65]

Ce passage est la première apparition, dans le récit, du futur Néron, pour le moment encore Lucius Domitius, d'où la précision de Tacite (*adoptione mox in imperium et cognomentum Neronis adscitus*) afin que son lecteur l'identifie immédiatement. L'historien mentionne la rivalité entre Agrippine et Messaline (*matri Agrippinae miseratio augebatur ob saeuitiam Messalinae*), mais uniquement à la fin du passage, comme s'il s'agissait d'un détail supplémentaire, presque négligeable. Ce qui l'intéresse, c'est en effet le contraste entre Britannicus, propre fils de l'empereur, et Lucius Domitius, qui bénéficie de la faveur populaire, alors qu'il n'est "que" le petit-fils de Germanicus. Tacite a très manifestement déjà en tête les jeux du cirque qui suivirent son adoption par Claude : la différence entre Britannicus et lui y était si marquée que cette fois la compassion du peuple se reporta sur le premier[66]. Une volonté de créer des échos narratifs entre sans aucun doute en jeu ici, mais elle n'apparaît pas *ex nihilo* : elle repose aussi sur un contraste historique entre les deux jeunes garçons, vraisemblablement contemporain des faits[67].

La façon dont cette histoire est apparue et s'est développée est clairement visible dans le texte, grâce au jeu des expressions modalisatrices. Son origine populaire, en particulier, ne fait aucun doute : nous avons vu[68] que le *uulgabatur* de Tacite signifiait davantage une très large diffusion au sein de toutes les couches de la société qu'automatiquement une première apparition au sein du peuple ; cependant, l'expression utilisée par Suétone, *ut emanaret in uulgus*, plus précise, permet de savoir que c'était bien le cas ici. La présentation du biographe comporte néanmoins une certaine ambiguïté : lorsque le verbe *emanare* est utilisé pour désigner l'origine de ce qui se répand, c'est la construction *ex* + ablatif qui est généralement utilisée ; or *in* + accusatif ne désigne en aucun cas une origine, mais bien une destination : *emanare in uulgus* signifie donc "se répandre dans le peuple" et

65 "Lorsque Claude présida les jeux du cirque, alors que les enfants de bonne famille, à cheval, commençaient le divertissement de Troie, avec parmi eux Britannicus, fils de l'empereur, et Lucius Domitius, bientôt par adoption associé au pouvoir et au surnom de Néron, la faveur de la plèbe, plus vive à l'égard de Domitius, fut reçue comme un présage. Et on racontait couramment que des dragons avaient veillé sur son enfance à la manière de gardiens, propos fabuleux et formés sur le modèle des miracles étrangers : en effet, lui-même, alors qu'il n'était en aucune façon son propre détracteur, racontait habituellement qu'il n'avait vu, en tout et pour tout, qu'un seul serpent dans sa chambre. Mais l'inclination du peuple pour lui était surabondante, car elle venait du souvenir de Germanicus, dont c'était là le seul descendant mâle restant ; et la compassion pour Agrippine, sa mère, était accrue en raison de la cruauté de Messaline" (Tac., *Ann*. XI 11.2-12.1).

66 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 41.2. P. Wuilleumier, dans son édition pour la CUF, signale *ad loc.* le lien entre les deux passages.

67 Sur l'opposition entre Britannicus et Néron, *cf*. E. Narducci, "Nerone, Britannico e le antiche discordie fraterne" in *Maia* 50 (1998), p. 478-488.

68 *Cf*. chapitre 2, p. 98-101.

non "se répandre depuis le peuple". Par conséquent, si la première diffusion de cette histoire s'est faite sans aucun doute dans les classes populaires, rien n'est explicitement dit sur le type de personnes qui l'a produite.

Il est possible que la plèbe ait vu naître en son sein une histoire racontant que Messaline avait même tenté d'assassiner Néron ou, plus simplement, avait l'intention de le faire : Néron était très populaire auprès du peuple et, si l'on suit Tacite, l'hostilité de Messaline à Agrippine était connue de tous[69]. Un élément, toutefois, empêche d'en être tout à fait sûr : l'histoire ne s'en est pas tenue là, on lui a ajouté par la suite des détails supplémentaires. Là encore, c'est Suétone qui l'affirme très explicitement : *Additur fabulae*..., "On ajouta à cette fable..." C'est la deuxième étape de la constitution de l'histoire : sur une trame d'assassins venus étrangler l'enfant, on brode l'intervention d'un serpent qui les met en fuite, ce qui explique pourquoi la tentative d'assassinat n'a finalement pas eu lieu. Cet ajout, que Tacite qualifie de *fabulosa*, pourrait là encore correspondre à un développement ultérieur au sein des classes populaires, promptes à verser dans le merveilleux. Mais ce n'est pas ainsi que Suétone explique son apparition :

> *Quae fabula exorta est deprensis in lecto eius circum ceruicalia serpentis exuuiis ; quas tamen aureae armillae ex uoluntate matris inclusas dextro brachio gestauit aliquandiu*[70]

L'intervention du serpent n'est pas une invention spontanée du peuple : elle provient d'une scène survenue dans l'intimité de la demeure où habitait alors le jeune Domitius[71]. Il est possible que la découverte de cette mue ait été racontée ensuite hors de la maison, par des serviteurs, par exemple ; mais son inclusion dans un bracelet d'or qu'Agrippine faisait porter à son fils témoigne nettement de son utilisation politique immédiate. Il est dès lors beaucoup plus probable que le sujet non précisé du passif impersonnel *additur* désigne Agrippine, qui aurait tout de suite tiré parti de l'affaire. Le qualificatif *externis miraculis adsimilata*, chez

69 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 12.1 : *et matri Agrippinae miseratio augebatur ob saeuitiam Messalinae*. *Cf.* aussi K. R. Bradley, *Suetonius's* Life of Nero*, a Historical Commentary*, coll. Latomus 157, Bruxelles, 1978, *ad loc*., p. 52 : "The greater likelihood is that it represents genuine frictions in the periode 41-47 between Messalina and Agrippina concerning the succession of Claudius in spite of the ages of Nero and Britannicus." Aucun autre commentaire sur la façon dont cette histoire est apparue. Il fait néanmoins remarquer que cette "guerre de succession" n'a pas été accompagnée d'émissions monétaires, car celles représentant Britannicus datent en réalité du règne de Titus.

70 "Cette fable est née après la découverte, sur son lit, autour de ses oreillers, d'une mue de serpent ; d'ailleurs, elle fut insérée, selon la volonté de sa mère, dans un bracelet d'or qu'il porta un certain temps au bras droit" (Suet., *Nero* 6.8).

71 Selon Cassius Dion, LXI 2.4, la mue aurait été retrouvée non sur l'oreiller de Néron, mais directement autour de son cou ; ce peut être une simple variation comme une élaboration supplémentaire.

Tacite, s'explique alors aisément : le peuple n'a pas consciemment rapproché la prétendue tentative d'assassinat du merveilleux oriental, c'est Agrippine qui lui a expressément donné ce tour. Le choix même du serpent va dans ce sens : divinité chtonienne liée à Apollon, il était notamment associé au personnage d'Alexandre le Grand, dont on disait que sa mère avait eut des relations sexuelles avec cet animal[72]. À cela, on peut ajouter que cette histoire a tout d'une sorte d'enfance d'Hercule à l'envers : il s'agit toujours d'un projet d'assassinat d'enfant par strangulation, mais, au lieu de jouer le rôle de l'assassin, le serpent endosse celui de protecteur. Or le règne de Néron s'est signalé, ensuite, par une héroïsation continue et assumée de la figure de l'empereur[73] : l'histoire du serpent peut sans doute en être considérée soit comme le début, soit comme les prémices. Par répercussion, il est possible de se demander si l'origine non précisée de l'histoire contenue dans le verbe *emanare* n'est pas, à son tour, la mère de Néron. Mais il serait alors difficile d'expliquer pourquoi les éléments liés au serpent ont été ajoutés dans un deuxième temps et non dès le début. Ce qui est certain, c'est que cette histoire a apparemment été très bien accueillie dans les classes populaires. Tacite ne fournit en effet pas de version circonstanciée, comme Suétone, mais une version beaucoup plus globale : *adfuisse infantiae eius dracones in modum custodum*. D'un seul serpent intervenant une fois pour défendre l'enfant, nous sommes passés à plusieurs (*dracones*) veillant sur lui pendant toute son enfance. Il y a là un développement ultérieur, dont le caractère vague de généralisation correspond, lui, davantage à ce qui pourrait survenir spontanément au cours d'une large diffusion.

Dernière étape de l'élaboration de ces passages : l'attitude de Néron lui-même, une fois adulte, vis-à-vis de cette histoire. Tacite signale qu'il avait pris une certaine distance avec elle, alors qu'il n'était pas enclin à se "déprécier" :

> *ipse, haudquaquam sui detractor, unam omnino anguem in cubiculo uisam narrare solitus est*[74].

Il est difficile de comprendre pourquoi cet empereur, dont le philhellénisme et l'orientalisme ne sont plus à démontrer[75], n'a joué à son tour sur ce rapprochement avec Alexandre et

72 *Cf*. Plut., *Alex*. 2.4.

73 *Cf*. M. di Branco, ""Eroizzazione" di un imperatore : alle radici del mito di Nerone" in J.-M. Croisille, Y. Perrin (éd.), *Neronia* VI, Bruxelles, 2002, p. 479-493.

74 "lui-même, alors qu'il n'était en aucune façon son propre détracteur, racontait habituellement qu'il n'avait vu, en tout et pour tout, qu'un seul serpent dans sa chambre." (Tac., *Ann*. XI 11.3)

75 *Cf*. E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, *passim*.

Hercule[76]. La réponse à cette question est peut-être de que c'était sa mère qui était à l'origine de cette histoire, comme le suggère Suétone :

> *quas tamen aureae armillae ex uoluntate matris inclusas dextro brachio aliquandiu gestauit ac taedio tandem maternae memoriae abiecit rursusque extremis suis rebus frustra requisiuit*[77].

Le texte est ici tout à fait clair : c'est seulement après la mort d'Agrippine que Néron se débarrassa du fameux bracelet censé rappeler la protection dont il avait prétendument bénéficié. Ce n'est qu'à la toute fin de son règne qu'il se mit à le chercher à nouveau, sans doute par superstition. Ce discours d'héroïsation représentait cependant aussi une sorte de contre-poids au portrait extrêmement négatif que le Sénat et les provinces faisaient de lui déjà de son vivant[78] : il fallait bien un héros pour combattre un monstre. Mais, comme le précise le biographe, cette ultime tentative fut vaine (*frustra*).

Devant cette histoire totalement invraisemblable, les auteurs de notre *corpus* ont deux types de réaction. La première est une réfutation très nette de son contenu. L'un et l'autre commencent par le qualifier de "fable" : Tacite utilise le neutre pluriel *fabulosa* ; Suétone a deux fois recours à *fabula* : cette insistance signifie peut-être que cet épisode était encore largement connu à son époque et nécessitait donc une réfutation appuyée. On notera ainsi que c'est en son nom propre qu'il intervient pour démystifier la présence du serpent ; son indicatif, *quae fabula exorta est*, ne laisse par ailleurs la place ni au doute, ni au merveilleux. En comparaison, Tacite est nettement moins catégorique, bien qu'il ne croie visiblement pas plus que le biographe à cette histoire : son *externis miraculis adsimilata* dénonce bien une manipulation, mais elle est introduite par un simple *uulgabatur* et réfutée par une plaisanterie salace de Néron ; en conséquence, sa présentation est plus subtile, mais moins explicite. Cette différence d'implication pourrait venir d'une divergence d'attitude et, peut-être, du genre choisi : dans les autres biographies, Suétone met en effet un soin tout particulier à établir la solidité de son récit de l'enfance des divers empereurs ; sa démonstration du lieu de naissance de Caligula, notamment, est magistrale[79]. Il est toutefois difficile de savoir s'il s'agit là d'une

76 D'autant qu'il aurait peut-être eu le projet d'incarner ce dernier lors d'un combat dans l'arène : *cf*. Suet., *Nero* 53.3.

77 "d'ailleurs, elle (*scil*. la mue de serpent) fut insérée, selon la volonté de sa mère, dans un bracelet d'or qu'il porta un certain temps au bras droit ; finalement, par dégoût du souvenir maternel, il le jeta, puis le chercha à nouveau partout en vain à la fin de sa vie." (Suet., *Nero* 6.8)

78 *Cf*. M. di Branco, *art. cit.*

79 *Cf*. Suet., *Cal*. 8.1-12.

volonté personnelle ou d'une nécessité de la pratique biographique[80]. Ces deux réfutations n'empêchent toutefois pas nos auteurs de reprendre cette histoire, non au sens premier, mais à des fins illustratives. Chez Suétone, elle est une des conséquences de la rivalité croissante entre Agrippine et Messaline : celle-ci était si connue de tous que même le peuple s'en servait comme cadre pour des récits invraisemblables. Chez Tacite, elle illustre la faveur du peuple pour Néron : les bonnes grâces de la plèbe lui étaient si attachées qu'elle croyait sans hésiter que le jeune garçon bénéficiait d'une protection surnaturelle. Cette utilisation explique pourquoi l'historien l'a insérée dans ses *Annales* sans se sentir obligé de justifier sa présence : servant d'illustration, elle ne figure pas dans son récit en tant qu'élément pleinement constitutif de la narration[81].

Cette histoire est donc un bon exemple de la façon dont des éléments historiques (la rivalité entre Agrippine et Messaline ; la faveur du peuple pour Néron au détriment de Britannicus) ont pu être "romancés" et diffusés sur le moment, puis repris au sein d'une narration historique. Sauf découverte de nouveaux éléments, la part d'invention spontanée du peuple et d'intervention d'Agrippine sera vraisemblablement toujours impossible à déterminer. Mais il est clair que cette "protection divine" a été liée, à un moment ou à un autre, à une tentative de manipulation à des fins politiques : plus l'aura de Néron auprès du peuple était grande, plus la position de sa famille était solide. C'est d'ailleurs à ce titre de manoeuvre politique que cet épisode figure dans les oeuvres de notre *corpus*. Il n'y a donc pas là de véritable violation du principe de vraisemblance, puisqu'il s'agit, à chaque fois, d'illustrer un point sans aucune reprise au compte personnel des deux auteurs.

3. L'inceste entre Agrippine et Néron

L'histoire de l'inceste entre Agrippine II et son fils Néron illustre bien la façon dont des calomnies politiques ont pu être élaborées et diffusées, puis reprises par des historiens. En effet, si elle apparaît chez nos deux auteurs, ceux-ci ne l'insèrent pas dans le même contexte,

80 Une autre explication pourrait être le conservatisme religieux du biographe, qui l'aurait poussé à réfuter avec force un "miracle" orientalisant : *cf.* B. Poulle, "Aspects du conservatisme religieux de Suétone dans les *Vies des douze Césars*" in R. Poignault (éd.), *Présence de Suétone. Actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand (25-27 novembre 2004)*, Clermont-Ferrand, 2009, p. 121-133.

81 Contrairement, par exemple, à l'histoire de l'oiseau réfugié dans un bois sacré pendant la bataille de Bédriac, dans les *Histoires*, qui, elle, n'illustre rien du tout et apparaît en soi dans le récit.

tout en faisant preuve de la même attitude ambiguë à son égard. Les modulations narratives présentes dans leur récit permettent ainsi d'essayer de démêler la façon dont cette rumeur a été élaborée.

Tacite mentionne cette histoire au tout début du livre XIV : celui-ci s'ouvre sur une annonce du matricide à venir[82] et la perte d'influence définitive d'Agrippine, qui, en retour, cherche désespérément à conserver un peu de pouvoir. L'inceste aurait eu lieu dans cette situation d'une femme aux abois prête à n'importe quoi pour ne pas perdre sa position. À aucun moment, cependant, Tacite ne reprend l'une des deux versions qui s'offrent à lui, mais les présente toutes deux sous le nom de leur principal garant :

> *Tradit Cluuius ardore retinendae Agrippinam potentiae eo usque prouectam ut, medio diei, cum id temporis Nero per uinum et epulas incalesceret, offerret se saepius temulento, comptam et incesto paratam ; iamque lasciua oscula et praenuntias flagitii blanditias adnotantibus proximis, Senecam contra muliebres inlecebras subsidium a femina petiuisse, immissamque Acten libertam, quae, simul suo periculo et infamia Neronis anxia, deferret peruulgatum esse incestum, gloriante matre, nec toleraturos milites profani principis imperium. Fabius Rusticus non Agrippinae, sed Neroni cupitum id memorat eiusdemque libertae astu disiectum*[83].

Les auteurs mentionnés, Cluvius Rufus et Fabius Rusticus, sont tous deux contemporains du règne de Néron et ont écrit des ouvrages d'histoire à ce sujet : il n'est donc pas étonnant de voir apparaître dans cet extrait les verbes *tradere* et *memorare*. Dans chacune des versions, il n'y a pas de passage à l'acte (seulement des *lasciua oscula* et des *blanditias* chez Cluvius ; chez Fabius, l'inceste est *disiectum*), grâce à l'intervention de la même affranchie, Actè, la première "flamme" de Néron. Seule l'origine du désir d'inceste change : Agrippine chez Cluvius, Néron chez Fabius. La présentation de Tacite est, dans un premier temps, assez neutre, étant donné que *tradere* et *memorare* sont équivalents en ce qui concerne les

82 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 1.1 : *Gaio Vipstano, <Caio> Fonteio consulibus, diu meditatum scelus non ultra distulit Nero*, "Sous le consulat de Gaius Vipstanus et de Caius Fontéius, Néron ne reporta pas davantage le crime qu'il méditait depuis longtemps".

83 "Cluvius rapporte qu'Agrippine fut menée par son ardent désir de conserver le pouvoir jusqu'à s'offrir assez souvent, parée et prête à l'inceste, à son fils ivre, en pleine journée, alors que Néron, durant ce moment-là, était échauffé par le vin et la nourriture ; alors que, déjà, ceux qui étaient le plus près d'eux notaient des baisers lascifs et des caresses qui annonçaient à l'avance l'infâmie, Sénèque chercha auprès d'une femme de l'aide contre des séductions féminines et envoya l'affranchie Actè, afin que, anxieuse en même temps du propre danger qu'elle courait et du déshonneur de Néron, elle lui révèle que l'inceste était partout largement connu parce que sa mère s'en vantait, et que les soldats ne supporteraient pas l'autorité d'un prince sacrilège. Fabius Rusticus transmet le souvenir que ce fut le désir non d'Agrippine, mais de Néron, et qu'on y mit fin grâce à la ruse de la même affranchie." (Tac., *Ann*. XIV 2.1-2)

marqueurs d'évidentialité[84]. Ce n'est qu'ensuite que l'historien prend relativement parti :

> *Sed quae Cluuius, eadem ceteri quoque auctores prodidere et fama huc inclinat, seu concepit animo tantum immanitatis Agrippina, seu credibilior nouae libidinis meditatio in ea uisa est quae, puellaribus annis, stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallantis prouoluta et exercita ad omne flagitium patrui nuptiis*[85].

Il s'agit ici d'un parfait exemple de la façon dont Tacite et Suétone procèdent face à leurs sources : Cluvius a la préférence parce qu'il n'est pas le seul à avoir incriminé Agrippine (*ceteri auctores quoque prodidere*) et que l'ensemble de ce qui est raconté à ce sujet va dans le même sens (*fama huc inclinat*). À aucun moment les préjugés possibles des deux auteurs ne sont évoqués, malgré l'importance de cette question dans l'historiographie antique[86] : or Cluvius Rufus avait été héraut de Néron lors de son voyage en Grèce[87] et Fabius Rusticus très proche de Sénèque[88]. Cette égale possibilité de vision biaisée explique peut-être la neutralité de leur présentation, ainsi que le *sed* qui introduit la prise de parti de Tacite : Cluvius est tout autant sujet à préjugés que Fabius, mais il n'est pas le seul à raconter que c'est Agrippine qui a tenté un inceste avec son fils et non l'inverse. La propre conclusion de l'historien n'est néanmoins pas dépourvue d'ambiguïté : après avoir signalé la plus grande fréquence de cette versions, son alternative *seu... seu...* laisse une porte largement ouverte sur la possibilité que tout cela ait été inventé. Le choix se fait en effet entre une Agrippine qui se résout effectivement à l'inceste et une Agrippine dont on a jugé plus crédible que l'impulsion vienne d'elle : présenté ainsi, le comparatif *credibilior* n'apparaît plus comme un raisonnement sur le vraisemblable, mais comme le signe d'une invention jouant sur lui. Le "passé" de la mère de Néron devait cependant être considéré comme un argument de poids, car Dion Cassius le réutilise pour faire d'elle, lui aussi, l'origine du désir d'inceste[89].

84 Sur le concept de marqueurs d'évidentialité, *cf*. l'introduction de notre chapitre 2, p. 63-64.

85 "Mais, ce que Cluvius a livré, d'autres auteurs aussi l'ont fait et l'opinion générale penche de ce côté, soit qu'Agrippine ait conçu dans son esprit une si grande monstruosité, soit que la conception de cette nouvelle débauche ait paru plus crédible chez une femme qui, dans sa jeunesse, s'était donnée à Lépidus dans l'espoir de dominer et qui, dans un semblable désir, s'était abaissée jusqu'à coucher avec Pallas et entraînée à tous les déshonneurs par ses noces avec son oncle." (Tac., *Ann*. XIV 2.2)

86 *Cf*. J. Marincola, *op. cit.*, p. 158-175 ; A. J. Woodman, *Rhetoric in Classical Historiography*, Londres, 1988, p. 81-83 et les déclarations liminaires de Tacite lui-même, en *Hist*. I 1.3 et *Ann*. I 1.3.

87 *Cf*. Suet., *Nero* 21.2.

88 *Cf*. Tac., *Ann*. XIII 20.2.

89 *Cf*. Dio, LXI 11.3 : ὥσπερ καὶ οὐχ ἱκανὸν <ὂν> ἐς μυθολογίαν ὅτι τὸν θεῖον τὸν Κλαύδιον ἐς ἔρωτα αὐτῆς ταῖς τε γοητείαις ταῖς τε ἀκολασίαις καὶ τῶν βλεμμάτων καὶ τῶν φιλημάτων ὑπηγάγετο, ἐπεχείρησε καὶ τὸν Νέρωνα ὁμοίως καταδουλώσασθαι, "et comme s'il ne suffisait pas que l'on raconte qu'elle avait conduit le divin Claude à tomber amoureux d'elle grâce à la fois au charme et à la licence aussi bien de ses regards que de ses baisers, elle entreprit aussi de s'asservir Néron d'une façon semblable." Sur le caractère très improbable des liaisons avec Lépidus et Pallas, *cf*. E. Koesterman, *Cornelius Tacitus Annalen. Band IV. Buch 14-16*, Heidelberg, 1968, *ad loc*., p. 26.

Cette fois-ci, Suétone n'apparaît pas comme une étape ultérieure d'élaboration, mais reprend intégralement la version transmise par Fabius Rusticus, en présentant Néron comme le seul à l'origine de cette histoire. Elle apparaît dès lors assez logiquement à la fin du paragraphe présentant ses perversions sexuelles, après le mariage avec Sporus et avant celui où Néron est cette fois la jeune épousée :

> *Nam matris concubinatum appetisse et ab obtrectatoribus eius, ne ferox atque impotens mulier et hoc genere gratiae praeualeret, deterritum nemo dubitauit, utique postquam meretricem, quam fama erat Agrippinae simillimam, inter concubinas recepit. Olim etiam quotiens lectica cum matre ueheretur, libidinatum inceste ac maculis uestis proditum affirmant*[90].

En apparence, Suétone prend les mêmes précautions que Tacite, en modulant son récit au moyen de trois formules introductrices, *nemo dubitauit*, *fama erat* et *affirmant*. Mais, en vérité, leur position, à l'intérieur des propositions qu'elles introduisent ou en toute fin, les fait presque disparaître, en ne laissant retenir au lecteur que le contenu du discours indirect. Une première lecture rapide amènerait donc à conclure que le biographe affirme sans détour que Néron a voulu et eu des relations sexuelles avec sa mère[91]. Par ailleurs, une analyse plus attentive montre également que ce texte n'est pas dépourvu d'ambiguïté lui non plus. En effet, dans un premier temps, il ne s'agit que d'un désir de l'empereur (*matris concubinatum appetiuisse*), dont le détournent ses conseillers (*ab obtrectatoribus eius... deterritum*) ; la présence, parmi les concubines de Néron, d'une courtisane ressemblant prétendument à Agrippine est présentée comme une confirmation de ces pulsions incestueuses (*utique meretricem... recepit*). Rien n'est expressément dit de la façon dont l'empereur en fut détourné, si ce n'est que le verbe *deterrere* laisse entendre qu'on lui fit peur, comme le fait Actè chez l'historien. On notera ainsi la mention, chez le biographe également, d'une courtisane, non comme participante, mais comme élément concomitant : s'il est vrai que Néron a eu une concubine qui ressemblait à sa mère, celle-ci a vraisemblablement servi à appuyer l'histoire de l'inceste. Il est dès lors possible que ce soit cette fois Tacite qui représente une étape ultérieure d'élaboration : abandonnant la question de la ressemblance, il identifie cette femme à Actè,

90 "En effet, qu'il ait désiré faire de sa mère sa concubine et qu'il en ait été détourné par ses détracteurs, afin que cette femme féroce et incapable de se contrôler ne prévale pas aussi par ce type de faveur, personne n'en douta, surtout après qu'il eut reçu parmi ses concubines une courtisane dont on disait qu'elle était tout à fait semblable à Agrippine. Autrefois aussi, chaque fois qu'il se déplaçait en litière avec sa mère, il se livrait à ses désirs incestueux et était trahi par des taches sur ses vêtements, à ce qu'on affirme." (Suet., *Nero* 28.5-6)

91 Pour K. R. Bradley, *op. cit.*, *ad. loc*., p. 163, ce choix d'incriminer le seul Néron est dû à la présentation biographique. L'allusion aux tentatives des conseillers pour empêcher qu'Agrippine n'ait ainsi encore plus de pouvoir indiquerait cependant que Suétone connaissait également la version inverse soutenue par Cluvius Rufus.

première amante de Néron malgré l'opposition d'Agrippine[92] et fidèle de l'empereur jusqu'à sa mort[93], la faisant participer à l'action. Dans tous les cas, il semble bien qu'une courtisane ait été liée, d'une manière ou d'une autre, à cette histoire et qu'il n'y ait pas eu passage à l'acte. Dès lors, la dernière phrase est en contradiction complète avec ce qui vient d'être énoncé : comment affirmer que Néron avait des relations sexuelles avec sa mère pendant leurs déplacements en litière, des taches sur ses vêtements le trahissant, s'il ne s'agissait que d'un désir réprimé ? La seule façon de sortir de cette impasse est d'imaginer des pratiques masturbatoires. Il n'en demeure pas moins que l'ambivalence de cette phrase est telle qu'elle conduit, là encore, le lecteur, à ne retenir qu'une chose : l'inceste a bien eu lieu et les marques de *pietas* de l'empereur à sa mère rapportées précédemment[94] sont à réinterpréter de manière totalement différente.

Comme nous l'avons vu avec Tibère à Capri, les accusations de perversions sexuelles relèvent bien souvent de manoeuvres politiques, visant à présenter l'empereur concerné sous les traits du parfait tyran. Il est très visible chez Suétone que l'histoire de l'inceste entre Agrippine et Néron entre tout à fait dans ce cadre : elle apparaît au milieu d'un paragraphe consacré aux débauches de l'empereur et implique directement et en premier lieu ce dernier, sa mère n'étant presque mentionnée qu'en passant. Celle-ci n'avait toutefois pas non plus intérêt à tenter de préserver son pouvoir de cette manière. La mise en garde à propos des soldats qu'Actè, dans la version de Cluvius Rufus, adresse à Néron[95] est en effet aussi valable pour Agrippine : il était déjà difficile à supporter pour un Romain qu'une femme s'arroge une partie du pouvoir[96] ; ajouter à cela l'inceste le rendrait intolérable. Il est dès lors intéressant de remarquer que, contrairement à ce que nos deux auteurs sous-entendent[97], cette rumeur semble ne pas avoir eu de succès autre que littéraire. En effet, si la série d'accusations que Subrius Flavus adresse à Néron contient bien une allusion à l'incendie de 64, elle ne dit mot de

92 *Cf.* Tac., *Ann*. XIII 12.1-13.1. Selon Suétone, il aurait même envisagé un temps de l'épouser : *cf. Nero* 28.2.

93 D'après Suétone, ce serait elle, accompagnée des nourrices de l'empereur, qui lui aurait donné un tombeau : *cf. Nero* 50.2.

94 Dont le fait de la faire toujours voyager avec lui : *cf.* Suet., *Nero* 9.3.

95 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 2.1 : *nec toleraturos milites profani principis imperium*, "et les soldats ne supporteraient pas l'autorité d'un prince sacrilège".

96 *Cf.* Tac., *Ann*. XIII 5.1-2 pour l'ambition de plus en plus visible d'Agrippine et les manoeuvres de Sénèque afin d'éviter qu'elle ne choque l'opinion publique. Tacite parle à ce propos de *dedecus*.

97 *Cf.* le discours d'Actè, en Tac., *Ann*. XIV 2.1 : *peruulgatum esse incestum*, "l'inceste était largement connu partout" ; le *nemo dubitauit* de Suétone, en *Nero* 28.5, laisse lui aussi entendre que tout le monde savait que Néron désirait avoir des relations sexuelles avec sa mère ; toutefois, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, p. 105-107, les verbes d'opinion de type *dubitare* sont plutôt associés à des milieux proches du pouvoir : il est donc aussi possible que le cercle de personnes au courant soit limité à ceux qui fréquentaient la cour et n'inclue pas l'ensemble du peuple.

rapports sexuels avec Agrippine :

> *interrogatusque a Nerone quibus causis ad obliuionem sacramenti processisset, « Oderam te, inquit ; nec quisquam tibi fidelior militum fuit, dum amari meruisti ; odisse coepi, postquam parricidia matris et uxoris, auriga et histrio et incendiarius exstitisti. »*[98]

Sont évoqués ici, en plus de l'incendie, l'assassinat d'Agrippine, l'exécution d'Octavie, avec le terme très fort de *parricida*, ainsi que les prétentions sportives et théâtrales de Néron. L'inceste n'apparaît donc pas, alors que Subrius Flavius est précisément le type de soldats visé par la mise en garde d'Actè[99]. Le sujet se fait également remarquer par son absence dans les épigrammes insultantes que Suétone cite dans la *Vie de Néron* :

> *Νέρων Ὀρέστης Ἀλκμέων μητρικτόνος. / Νεόψηφον· Νέρων ἰδίαν μητέρα ἀπέκτεινε.*
>
> *Quis negat Aenae magna de stirpe Neronem ? / Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.*
>
> *Dum tendit citharam noster, dum cornua Parthus, / Noster erit Paean, ille Hecatebeles.*
>
> *Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites, / Si non et Veios occupat iste domus*[100].

L'assassinat d'Agrippine est évoqué ici à deux reprises : dans une première série mythologique, où Néron est associé à Oreste et Alcméon, puis dissocié d'eux ; puis dans une seconde comparaison de ce type, avec Énée cette fois, créant une opposition entre les deux personnages grâce au jeu de mot sur le verbe *sustulit*. On retrouve ensuite l'*histrio*, également présent dans la réponse de Subrius Flavus, contrastant avec le Parthe attaquant avec succès les

98 "et lorsque Néron l'eut interrogé sur les raisons qui l'avaient mené à oublier son serment, il répondit : « Je te haïssais ; et aucun soldat ne t'a été plus fidèle tant que tu as mérité d'être aimé ; j'ai commencé à te haïr après que tu t'es révélé l'assassin de ta mère et de ta femme, un aurige, un histrion et un incendiaire. »" Tacite affirme ici rapporter textuellement ses paroles et rien ne permet de mettre cette affirmation en doute (*cf.* Tac., *Ann*. XV 67.3).

99 Tacite parle ainsi, en *Ann*. XV 67.3, des *militaris uiri sensus incomptos et ualidos*, "sentiments sans apprêts et pleins de force d'un officier de carrière".

100 "Néron, Oreste, Alcméon : tueurs de mères. / Nouvel avis : Néron a tué sa propre mère.

Qui peut nier que Néron descend de la grande race d'Énée ? / Celui-ci a emporté sa mère, celui-là a emporté son père.

Alors que notre homme tend les cordes de sa lyre, alors que le Parthe tend son arc, / notre homme sera Péan, l'autre Hécatébélès.

Rome deviendra sa maison : émigrez à Véies, Quirites, / si même Véies n'est pas occupée par cette maudite maison." (Suet., *Nero* 39.3)

armées romaines ; enfin, l'accaparement de l'espace public par la construction de la Domus Aurea. Là encore, rien sur l'inceste. Cette histoire, figurant pourtant en bonne place dans les récits des historiens, donne ainsi l'impression de disparaître totalement hors d'eux.

Il semble toutefois que la question des velléités politiques d'Agrippine constitue un élément-clé pour comprendre ce qui s'est passé. Elle motive en effet à chaque fois l'intervention des personnes faisant obstacle au passage à l'acte : chez Tacite, tout le récit est subordonné à ce point et le discours d'Actè, vraisemblablement soufflé par Sénèque, met en avant des arguments politiques (Agrippine se vante déjà de cette nouvelle emprise sur son fils ; les soldats ne supporteront pas un tel dirigeant) ; chez Suétone, ce sont des détracteurs de la mère de l'empereur qui interviennent, *ne ferox atque impotens mulier et hoc genere gratiae praeualeret* : le contexte n'est plus celui d'une femme en perte d'influence, mais, au contraire, d'une femme sur le point d'en gagner davantage encore grâce aux appétits sexuels pervers de son fils[101]. Dès lors, cette rumeur d'inceste a tout d'une campagne de calomnie montée d'abord pour nuire à Agrippine ; elle aurait été reprise seulement dans un deuxième temps pour alimenter le portrait de son fils en tyran contre nature[102]. Il est fort probable que cette manoeuvre se soit appuyée sur son mariage incestueux avec Claude, en le présentant comme un précédent. C'est en effet à cela que Tacite fait allusion lorsqu'il évalue le poids des deux versions concurrentes : il était plus vraisemblable de considérer Agrippine comme à l'origine de cette tentative, car elle avait déjà usé de ses charmes avec Lépide, Pallas et jusqu'à son oncle[103].

Quelle a été l'implication de Néron dans tout cela ? Étant donné que cette histoire d'inceste ne semble pas avoir été très répandue au-delà du cercle curial, il est probable que l'empereur ait été son premier public ciblé. Peut-être a-t-on commencé à calomnier Agrippine

101 Selon O. Devillers, "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine" in *Latomus* 54 (1995), p. 324-345, l'épisode de l'inceste daterait du début du règne de Néron et Tacite l'aurait déplacé entre les incitations de Poppée au matricide et l'assassinat en lui-même, afin de détourner l'attention du lecteur de l'incrimination contestable de la maîtresse de Néron. E. Koestermann, *op.cit.*, *ad loc*., p. 25 ne remet pas en cause la place chronologique de cet épisode et considère simplement l'allusion à Actè comme anachronique.

102 Sur les possibles inspirations orientales et grecques de cette calomnie, *cf*. A. H. Krappe, "La fin d'Agrippine" in *Revue des études anciennes* 42 (1940), p. 466-472.

103 *Cf*. Tac., *Ann*. XIV 2.2 : *seu credibilior nouae libidinis meditatio in ea uisa est quae, puellaribus annis, stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallantis prouoluta et exercita ad omne flagitium patrui nuptiis*, "soit que la conception de cette nouvelle débauche ait paru plus crédible chez une femme qui, dans sa jeunesse, s'était donnée à Lépidus dans l'espoir de dominer et qui, dans un semblable désir, s'était abaissée jusqu'à coucher avec Pallas et entraînée à tous les déshonneurs par ses noces avec son oncle."

auprès de lui, ce qui explique son éloignement soudain et radical de sa mère, que Tacite, précisément, fait suivre le paragraphe sur l'inceste :

> *Igitur Nero uitare secretos eius congressus, abscedentem in hortos aut Tusculanum uel Antiatem in agrum laudare quod otium capesseret*[104].

L'adverbe *igitur* présente clairement le nouveau comportement de Néron comme une conséquence des rumeurs qui couraient sur sa mère et lui. Tacite a recours ici à des infinitifs de narration (*uitare*, *capessere*) qui ont pour effet habituel de rendre le récit plus direct et plus vif[105]. Il est néanmoins possible de se demander si l'historien ne joue pas aussi sur la syntaxe du discours indirect, en continuant d'utiliser des infinitifs et des subjonctifs[106]. Dès lors, le texte peut sous-entendre que le lien entre la tentative d'inceste et l'éloignement de Néron[107] fait aussi parti des affirmations rapportées au paragraphe précédent.

Le texte de Suétone met également en évidence une certaine ambiguïté de l'empereur vis-à-vis de sa mère. Le biographe lui attribue en effet la responsabilité de l'inceste après avoir abordé sa relation avec le jeune Sporus :

> *Puerum Sporum exectis testibus etiam in muliebrem naturam transfigurare conatus cum dote et flammeo per sollemnia nuptiarum celeberrimo officio deductum ad se pro uxore habuit ; extatque cuiusdam non inscitus iocus « bene agi potuisse cum rebus humanis, si Domitius pater talem habuisset uxorem. » Hunc Sporum, Augustarum ornamentis excultum lecticaque uectum, et circa conuentus mercatusque Graeciae ac mox Romae circa Sigillaria comitatus est identidem exosculans*[108].

Sporus n'est ici pas uniquement castré et habillé en femme : il est, pour ainsi dire, fait

104 "Par conséquent, Néron évitait les rencontres secrètes avec elle et, lorsqu'elle se retirait dans ses jardins ou dans ses domaines de Tusculum ou d'Antium, il la louait de prendre du repos." (Tac., *Ann*. XIV 3.1)

105 *Cf*. A. Ernout, Fr. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, 1953[2], p. 271 : "Il (*scil.* l'infinitif de narration) rendait la narration plus brève et plus rapide".

106 Une recherche lexicale montre que la construction *laudare quod* est principalement suivie du subjonctif ; elle n'est suivie de l'indicatif que lorsqu'il s'agit de louer quelqu'un pour quelque chose qui a été fait dans le passé et non pour quelque chose qu'il est en train de faire ou fera.

107 Néron n'avait pas besoin que sa mère tente d'être aussi sa concubine pour s'éloigner d'elle à ce moment-là : leurs divergences politiques suffisaient, comme le montre bien l'exemple de Tibère et Livie.

108 "Quant au jeune esclave Sporus, après l'avoir fait castrer, il tenta aussi de le transformer physiquement en femme et, l'ayant fait venir auprès de lui avec une dote et un voile nuptial, accompagné des rites habituels aux mariages, dans une assistance nombreuse, il le considéra comme son épouse ; il en reste le jeu de mot non idiot de quelqu'un : "Les affaires humaines auraient pu bien tourner, si Domitius, son père, avait eu une épouse de ce type." Ce Sporus, paré avec les ornements des impératrices et promené en litière, il en fit son compagnon, dans son tour des assises judiciaires et des marchés de Grèce et, à Rome, du quartier des Sigillaria, en lui donnant continuellement des baisers." (Suet., *Nero* 28.3-4)

impératrice, en raison de son "mariage" avec Néron[109], mais aussi des ornements qu'il porte, décrits comme ceux des Augustae. Or seule Agrippine porte ce titre à cette époque. La plaisanterie rapportée annonçait déjà le parallèle et contribue ainsi à l'ancrer dans l'esprit du lecteur : il n'est dès lors plus étonnant de voir Suétone passer directement, avec un simple *nam* de transition, à l'histoire de l'inceste.

À cela s'ajoute l'allusion à la courtisane très semblable à Agrippine que Néron aurait accueillie parmi ses concubines[110]. L'expression *fama erat* laisse un doute quant à son existence réelle, mais elle est confirmée par Dion, qui ajoute que Néron en plaisantait :

> ἃ δὲ δὴ πρὸς πάντων ὡμολόγηται λέγω, ὅτι ἑταίραν τινὰ τῇ Ἀγριππίνῃ ὁμοίαν ὁ Νέρων δι' τοῦτο ἐς τὰ μάλλιστα ἠγάπησε καὶ αὐτῇ τε ἐκείνῃ προσπαίζων καὶ τοῖς ἄλλοις ἐνδεικνύμενος ἔλεγεν ὅτι καὶ τῇ μητρὶ ὁμιλοίη[111].

Dion se refuse à affirmer quoi que ce soit sur un quelconque passage à l'acte[112] et la plaisanterie de Néron n'est pas chez Suétone : cela exclut donc qu'il ait trouvé chez le biographe la référence à la concubine. L'expression πρὸς πάντων ὡμολόγηται, avec son parfait résultatif, la présente même comme tout à fait répandue. Il est dès lors probable que Néron ait fait des plaisanteries sur les rumeurs qui circulaient sur sa mère et lui[113]. Suétone révèle en effet qu'il a agi de la même façon à propos de l'assassinat de Claude :

> *Parricidia et caedes a Claudio exorsus est ; cuius necis etsi non auctor, at conscius fuit, neque dissimulanter, ut qui boletos, in quo cibi genere uenenum is acceperat, quasi deorum cibum posthac prouerbio Graeco conlaudare sit solitus*[114].

Il est très explicitement dit ici que ce n'est pas Néron qui a tué Claude ; cela n'a toutefois

109 Pour E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 41, il s'agirait d'un mariage mystique, peut-être mithriaque.

110 À condition qu'il ne s'agisse pas d'une rumeur lancée à dessein pour confirmer celle de l'inceste ; à propos de la ressemblance, Suétone se contente de dire *fama erat*, avec une insistance, notable dans son cas, sur le fait que cette opinion était valable uniquement à l'époque.

111 "j'affirme donc ce sur quoi tout le monde est d'accord, à savoir qu'une de ses concubines était semblable à Agrippine, qu'il la chérissait pour cette raison au plus haut point et que, badinant avec cette femme et la présentant aux autres, il disait avoir commerce avec sa mère aussi." (Dio, LXI 11.4)

112 *Cf.* Dio LXI 11.4, juste avant l'extrait cité : ἀλλ' ἐκεῖνο μὲν εἴτ' ἀληθῶς ἐγένετο εἴτε πρὸς τὸν τρὸπον αὐτῶν ἐπλάσθη οὐκ οἶδα, "mais si cette action soit a vraiment eu lieu, soit a été conçue pour correspondre à leur caractère, je ne le sais pas".

113 E. Cizek, *op. cit.*, p. 39, pense que Néron a pu désirer Agrippine, mais nie que des rapports sexuels aient eu lieu entre eux.

114 "Ses assassinats de proches et ses meurtres, il les commença par Claude ; bien qu'il ne fut pas l'auteur de sa mort, il en fut du moins le complice, et sans s'en cacher, en homme qui avait l'habitude de faire l'éloge des cèpes, type de nourriture dans lequel il avait reçu son poison, en utilisant un proverbe grec qui l'appelait "nourriture des dieux"."

apparemment pas empêché le nouvel empereur de faire des jeux de mots sur sa divinisation et le plat dont on s'était servi pour lui faire absorber le poison. La courtisane ressemblant à Agrippine ne serait donc pas la première plaisanterie de Néron non seulement d'un goût assez douteux, mais aussi potentiellement dangereuse pour lui sur le plan politique. Ce genre d'attitude a pu, en effet, favoriser la persistance de la rumeur d'inceste, jusqu'à son insertion dans des ouvrages d'histoire. De la calomnie politique, elle est ainsi devenue illustration, chez Tacite de la volonté désespérée d'Agrippine de conserver son pouvoir, chez Suétone de l'adéquation de Néron à la figure du tyran.

4. Néron incendiaire

L'épisode du grand incendie de Rome, en 64 après J.C., présente des caractéristiques assez similaires à celui de Néron et du serpent, mais aussi au séjour de Tibère à Capri : il a manifestement été déformé à des fins politiques, tout en reposant également sur la réaction des Romains face aux suites de cette catastrophe. En revanche, contrairement à la fable d'une protection miraculeuse contre des assassins, le récit qui en a résulté a été repris bien au-delà du règne de l'empereur qu'il concernait.

Suétone n'utilise, à cet endroit, presque aucune expression modalisatrice pour donner des indications sur la façon dont il a construit sa narration : c'est donc vers Tacite qu'il nous faut nous tourner, pour essayer de saisir le processus élaboratif. Sa formule introductrice présente, dès le départ, le problème auquel il a été confronté :

> *Sequitur clades, forte an dolo principis incertum - nam utrumque auctores prodidere -, sed omnibus quae huic Vrbis per uiolentiam ignium acciderunt grauior atque atrocior*[115].

La question de l'origine de l'incendie est immédiatement présentée, avec une alternative entre le hasard (*forte*) et la malveillance de Néron (*dolo principis*). Mais Tacite refuse de prendre parti (*incertum*), non parce qu'il les considère comme totalement invraisemblables, mais parce

115 "Suivit une catastrophe, due au hasard ou à un méfait du prince, ce n'est pas sûr - en effet, les deux versions ont été transmises par des auteurs -, mais plus grave et plus atroce que toutes celles qui arrivèrent à la ville à cause de la violence des incendies." (Tac., *Ann*. XV 38.1)

que les deux théories avaient des partisans entre lesquels il ne savait pas choisir. Il est intéressant de trouver ici deux termes associés à l'activité historiographique, *auctor* et *prodere*[116] : dans les deux cas, il s'agit de collègues de l'historien, ce qui explique peut-être la suspension de son jugement, comme nous l'avons vu lorsqu'il les cite nommément[117]. Dès lors, ce qui est mis en avant, c'est surtout l'horreur et l'ampleur (*grauior atque atrocior*) de la catastrophe, comme va le montrer l'ensemble de la narration.

Le récit très circonstancié qui suit contient deux éléments importants pour comprendre comment a vu le jour la version faisant endosser à Néron l'entière responsabilité de ce qui est advenu. Le premier est que des personnes pillaient certaines maisons, en affirmant qu'elles avaient des ordres lorsqu'on tentait de les en empêcher :

> *Nec quisquam defendere audebant, crebris multorum minis restinguere prohibentium, et quia alii palam faces iaciebant atque esse sibi auctorem uociferabantur, siue ut raptus licentius exercerent, seu iussu*[118].

Tacite établit ici clairement la présence de deux types de personnes, outre les victimes de l'incendie : ceux qui interdisaient de faire quoi que ce fût pour l'éteindre (*multorum... restinguere prohibentium*) et ceux qui, par ailleurs, l'alimentaient eux-mêmes (*alii palam faces iaciebant*). Ces derniers affirmaient agir sur ordre (*esse sibi auctorem uociferabantur*) et, de fait, il est difficile d'imaginer une autre raison de contribuer volontairement à un incendie de cette ampleur. L'historien fournit cependant une explication alternative : ils pouvaient aussi mentir et participer à la destruction générale pour se livrer plus commodément au pillage (*ut raptus licentius exercerent*). Les deux possibilités sont ainsi présentées sur un pied d'égalité (*siue... seu...*) et, par la suite, on ne trouve pas trace de reproche de ce genre adressé à Néron. Suétone parle en effet clairement d'un accaparement des ruines, mais après l'incendie[119] : à aucun moment celui-ci n'est présenté comme une occasion, recherchée par l'empereur, de piller en toute impunité les maisons des habitants de Rome. Il apparaît ainsi

116 *Cf.* chapitre 2, p. 94-95pour *auctor* et p. 102 pour *prodere*.

117 *Cf.* chapitre 2, p. 107-112.

118 "Et personne n'osait se défendre contre le feu, à cause des nombreuses menaces de beaucoup de gens qui interdisaient de l'éteindre et parce que d'autres jetaient ouvertement des torches et criaient à pleine voix qu'ils avaient un garant, soit pour se livrer au pillage plus à leur aise, soit parce qu'ils avaient des ordres." (Tac., *Ann*. XV 38.7)

119 *Cf.* Suet., *Nero* 38.7 : *Ac ne non hinc quoque quantum posset praedae et manubiarum inuaderet, pollicitus cadauerum et ruderum gratuitam egestionem nemini ad reliquias rerum suarum adire permisit*, "Et pour ne pas manquer de s'emparer aussi, à la suite de cela, d'autant de butin et d'argent qu'il pouvait, il promit d'emporter gratuitement les cadavres et les décombres et ne permit à personne de s'approcher de ce qui restait de ses biens."

qu'une version où l'empereur faisait mettre le feu à Rome pour s'emparer de ses richesses dans la confusion générale a été possible, voire partiellement développée ; elle n'a toutefois pas été reprise ensuite, soit faute d'étais solides, soit parce qu'elle a été éclipsée par d'autres.

Le second élément concerne la fameuse représentation de Néron chantant la ruine de Troie, inspiré par l'incendie. Tacite aborde cette question après avoir présenté les mesures prises par l'empereur pour aider la population :

> *Quae, quamquam popularia, in inritum cadebant, quia peruaserat rumor, ipso tempore flagrantis Vrbis, inisse eum domesticam scaenam et cecinisse Troianum excidium, praesentia mala uetustis cladibus adsimulantem*[120].

À aucun moment l'historien ne reprend à son compte cette histoire, qui est entièrement racontée au discours indirect (*inisse... cecinisse... adsimulantem*). Il ne la cite d'ailleurs pas en elle-même, mais comme explication de l'absence de popularité de Néron malgré l'aide apportée. Le recours au verbe *peruadere* signale ainsi une très large diffusion, ce qui laisse supposer que tout le monde connaissait cette rumeur. Son point de départ est assez simple à deviner : un vers des *Satires* de Juvénal permet en effet de savoir que Néron avait écrit des *Troica*[121]. Selon E. Cizek[122], ce titre désignerait un vaste poème relatant les aventures de Pâris, dont la chute de Troie aurait été l'épisode final. Le chercheur roumain place sa rédaction entre les années 61 et 64, ce qui signifierait qu'il aurait été terminé soit avant, soit après le grand incendie ; le lien avec la rumeur répandue à ce moment-là amène à penser que c'était avant. Il est possible que Néron ait déjà récité en public tout ou partie de cette oeuvre au moment de l'embrasement[123] : cette publication expliquerait pourquoi la rumeur a trouvé ensuite un terrain si fertile. Il est néanmoins également fort probable que des opposants aient profité de cette occasion pour l'incriminer directement dans la catastrophe et diminuer ainsi sa grande popularité : l'expression *quamquam popularia* de Tacite montre bien, en effet, que c'est aussi d'elle qu'il s'agit.

Une autre preuve de cet enjeu est l'emploi par l'historien du terme *infamia*, lorsqu'il aborde la tentative de Néron pour détourner la haine du peuple vers les chrétiens :

120 "Ces mesures, bien qu'en faveur du peuple, furent vaines, car s'était répandue une rumeur, selon laquelle, au moment même où brûlait la Ville, il s'était rendu sur sa scène personnelle et avait chanté la destruction de Troie, en comparant les malheurs présents aux catastrophes d'autrefois." (Tac., *Ann*. XV 39.3)

121 *Cf*. Juv., *Sat*. 8.221. *Cf*. aussi Serv. *ad Georg*. III 36 et *ad Aen.* V 370.

122 *Néron*, Paris, 1982, p. 45-47.

123 C'est ce que pense aussi E. Koestermann, *op. cit.*, *ad loc*., p. 241.

Sed non ope humana, non largitionibus principis aut deum placamentis decedebat infamia, quin iussu incendium crederetur. Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos et quaesitissimis poenis adfecit quos, per flagitia inuisos, uulgus Chrestianos appellabat[124].

Que la rumeur soit apparue spontanément parmi le peuple ou qu'elle y ait été lancée par l'opposition sénatoriale, l'empereur était manifestement conscient du coup qu'elle représentait à sa popularité. Le terme *infamia* ne désigne en effet pas uniquement des bruits insultants, mais une condamnation globale et catégorique d'un individu par la société romaine[125]. Être frappé d'*infamia* était donc tout à fait sérieux, d'où le recours de Néron à une décision extrême : faire officiellement porter la responsabilité de l'incendie aux chrétiens, en profitant justement de ce qu'ils étaient déjà *infames*. Mais cette tentative fut vaine et même contre-productive, puisque le peuple, malgré sa haine, eut au contraire pitié de ces innocents condamnés à tort[126]. Tacite passe ensuite au pillage systématique des provinces et ne dit rien des conséquences sur la situation personnelle de l'empereur ; il est cependant vraisemblable que ces fausses accusations furent interprétées comme une preuve supplémentaire de sa culpabilité.

Le récit de Suétone montre en effet combien la version négative représente un pas de plus et s'est fixée rapidement. Le biographe a manifestement eu recours à au moins une source commune avec l'historien, car les énumérations que tous deux font des monuments détruits sont très similaires[127]. Les choix narratifs qu'il fait sont pourtant radicalement différents de ceux de Tacite. Ici aussi, la phrase introductrice de l'épisode annonce clairement le traitement qui lui sera appliqué :

Sed nec populo nec moenibus patriae pepercit. Dicente quodam in sermoni communi : « ἐμοῦ θανόντος γαῖα μειχθήτω πυρί », « immo, inquit, ἐμοῦ ζῶντος », planeque ita fecit. Nam quasi offensus deformitate ueterum aedificiorum et

124 "Mais ni l'aide humaine, ni les largessses du prince ou les cérémonies pour apaiser les dieux ne faisaient disparaître l'infamie, afin d'empêcher qu'on croie que l'incendie avait été ordonné. Donc, pour supprimer la rumeur, Néron présenta des coupables à sa place et frappa de peines très recherchées ceux qui étaient détestés à cause de leurs ignominies et que le peuple appelait chrétiens." (Tac., *Ann*. XV 44.2)

125 *Cf*. J.-P. Néraudeau, "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34. Pour E. Flaig, "La fin de la popularité : Néron et la plèbe" in J.-M. Croisille, Y. Perrin, *Neronia* VI, Bruxelles, 2002, p. 361-374, la popularité de Néron auprès de la plèbe serait un mythe inventé rétroactivement lorsque le peuple commença à le regretter devant Galba, Othon et Vitellius ; invoquant notamment la rumeur qui nous intéresse ici, il pense qu'elle ne se serait pas aussi bien répandue si elle avait été lancée par l'aristocratie ; pour lui, il y avait déjà, au sein du peuple, un terreau hostile à Néron depuis l'assassinat d'Agrippine.

126 *Cf*. Tac., *Ann*. XV 44.5.

127 Comparer Suet., *Nero* 38.4-5 avec Tac., *Ann*. XV 41.1. Ils ont aussi pu utiliser une liste officielle des monuments détruits à ce moment-là.

angustiis flexurisque uicorum, incendit urbem[128]

Ce passage est très loin de l'alternative *forte an dolo principis incertum* qui a été étudiée précédemment. Non seulement Suétone affirme clairement que Néron est le responsable de la catastrophe (*incendit urbem*), mais, comme nous l'avons vu précédemment[129], il détourne une citation de Tibère pour appuyer ses dire. Il y a eu ici retournement du lien logique entre les deux éléments : il est en effet clair que la citation a d'abord été utilisée comme preuve de la culpabilité de l'empereur. Toutefois, dans cet extrait, l'adverbe *nam* la présente comme la cause de la décision d'incendier Rome : "Néron a mis le feu ; la preuve, c'est qu'il a dit cela" est devenu "il a dit cela et, pour prouver qu'il le pensait, a mis le feu". Une autre raison est néanmoins évoquée : celle d'un dégoût pour une architecture jugée trop vieille et peu commode (*offensus deformitate ueterum aedificiorum et angustiis flexurisque uicorum*). L'adverbe *quasi* signale qu'il s'agit d'un prétexte, présentant ainsi Néron comme un monstre n'hésitant pas à s'en prendre au peuple romain et à sa propre patrie pour des raisons particulièrement futiles[130].

Suétone évoque également la question des incendiaires, mais, là encore, de manière tout à fait différente de celle de Tacite :

incendit urbem tam palam, ut plerique consulares cubicularios eius cum stuppa taedaque in praediis suis deprehensos non attigerint[131].

Il ne s'agit pas, ici, de personnes jetant des torches en clamant qu'elles avaient des ordres, mais d'esclaves de la chambre de l'empereur (*cubicularios eius*) pris en flagrant délit par d'anciens consuls (*consulares*). Ce dernier pluriel, renforcé qui plus est par l'adjectif *plerique*, est très suspect, car il donne une impression de multiplication invraisemblable : que ce soit arrivé à un ancien consul est encore probable ; à "de très nombreux consuls", voilà qui a tout d'une généralisation abusive. Si l'on considère le texte de Tacite comme une base de départ fiable, il semble bien qu'il y ait eu, à partir d'une présence avérée d'incendiaires pillards, ajout

128 "Mais il n'épargna ni le peuple, ni les murailles de sa patrie. Comme quelqu'un disait, lors d'une conversation, « qu'à ma mort, la terre se mêle au feu », il répondit : « que ce soit de mon vivant ! » et ce fut effectivement ainsi qu'il fit. En effet, sous prétexte qu'il était offensé par la laideur des vieux édifices et les parties étroites et sinueuses des quartiers, il incendia la ville" (Suet., *Nero* 38.1-3).

129 *Cf.* chapitre 3, p. 168-169.

130 Et, pourrait-on ajouter, peu romaines, connaissant l'attachement de ce peuple à son histoire et à sa tradition ; le soin que prennent nos deux auteurs à énumérer les monuments et les souvenirs d'un glorieux passé irrémédiablement détruit en est un très bon exemple.

131 "il incendia la ville si ouvertement que de très nombreux anciens consuls, après avoir pris dans leur propriété des serviteurs de sa chambre avec de l'étoupe et des torches, n'y touchèrent pas" (Suet., *Nero* 38.3)

d'éléments circonstanciés : les *multi* et les *alii* deviennent des *cubicularii* et les personnes qui les prennent sur le fait, de *quisquam* qu'ils étaient chez l'historien, sont des *plerique consulares* chez le biographe. L'objectif de ces modifications est très clairement de donner plus de relief et de crédibilité à cette histoire, en la rendant plus détaillée[132]. Il n'est dès lors pas étonnant que le biographe ait recours au subjonctif parfait *attigerint*, afin de souligner la réalité de cette conséquence.

L'allusion au "récital" de Néron inspiré par la vue des flammes représente elle aussi un pas supplémentaire dans la fixation de la version rendant l'empereur pleinement responsable de la catastrophe. Elle apparaît après l'énumération des édifices détruits :

> *Hoc incendium e turre Maecenatiana prospectans laetusque « flammae, ut aiebat, pulchritudine », Halosin Ilii in illo suo scaenico habitu decantauit*[133].

Il ne s'agit plus ici d'un *rumor* que Néron aurait tenté de contrer par des moyens extrêmes, mais d'un fait établi : il est introduit par un verbe à l'indicatif (*decantauit*) et accompagné d'une citation présentée comme textuelle (*ut aiebat*). Ainsi, non seulement le caractère véritable de cet élément n'est pas remis en cause, mais il est même renforcé, voire confirmé, par une prétendue reprise des mots de Néron. C'est plus ou moins le même procédé que pour les incendiaires qui est mis en oeuvre ici : afin de rendre plus solide la scène du chant, des détails, compris historiographiques, sont ajoutés ; sans Tacite, il serait tout à fait possible de s'appuyer sans méfiance sur ces quelques mots pour donner au récit suétonien davantage de crédit historique qu'il n'en mérite[134]. Il représente en effet un stade plus avancé de la version accusatrice, où un parti a été clairement pris et renforcé par des ajouts, afin que sa crédibilité devienne indiscutable.

Qu'un tel pas ait été franchi de Tacite à Suétone ou même avant Tacite (puisqu'il

132 Sur les liens entre le type d'histoire pratiqué et l'évaluation de la fiabilité d'une oeuvre en fonction de sa précision, *cf.* J. Marincola, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997, p. 63-86. Paradoxalement, ce sont, ici, précisément ces détails qui trahissent sa dimension fictionnelle. K. R. Bradley, *op. cit.*, *ad loc*., p. 231, fait lui aussi remarquer que ces pluriels sont trop vagues pour ne pas attirer les soupçons et parle de "post-eventum fabrication".

133 "En contemplant de loin cet incendie depuis la tour de Mécène et réjoui, comme il disait, par "la beauté des flammes", il chanta d'un bout à l'autre la Prise de Troie, dans cet habit de scène qui était le sien." (Suet., *Nero* 38.6)

134 *Cf.* K. R. Bradley, *op. cit*., *ad loc*., p. 234 : "this episode is part of the post-fire fabrication of events produced by sources hostile to Nero". Cet exemple invite également à se méfier des citations présentées comme textuelles quand elles ne sont pas confirmées par d'autres sources : un *ut aiebat* ne signifie, à l'évidence, pas nécessairement une absence d'invention. Il convient ainsi de garder à l'esprit que même les formules introductrices ne sont pas dépourvues d'intentions littéraires potentiellement trompeuses.

rapporte déjà que les deux versions étaient soutenues dans des ouvrages d'histoire) paraît difficile à justifier par une seule haine politique de Néron. Il est certain que l'opposition sénatoriale a participé à la diffusion de ces accusations, voire même en a été à l'origine. Mais, comme l'a fait remarquer E. Flaig[135], pour qu'elles prennent une telle ampleur, il fallait que la foule, pour une raison ou pour une autre, soit disposée à les accueillir favorablement. Or les récits de nos deux auteurs, quoi qu'assez différents, se cristallisent tous deux sur un point : les innovations architecturales auxquelles donna lieu la reconstruction de Rome, en particulier celles de la Domus Aurea. La construction de cette maison avait déjà commencé[136] et Tacite précise que ce ne fut que lorsque le feu commença à la menacer que Néron décida d'intervenir[137]. Dès lors, les liens entre l'incendie et la construction de ce nouvel édifice ne cessent de s'accumuler. L'historien déclare clairement que Néron profita de la catastrophe qui s'était abattue sur l'État pour donner à son projet personnel un tour résolument extravagant :

> *Ceterum Nero usus est patriae ruinis extruxitque domum in qua haud proinde gemmae et aurum miraculo essent, solita quidem et luxu uulgata, quam arua et stagna, et in modum solitudinum hinc siluae, inde aperta spatia et prospectus*[138]

Deux éléments également importants sont présents dans cette phrase : le premier est l'absence de scrupules de Néron, qui tire parti sans vergogne de la destruction de sa patrie (*usus est patriae ruinis*) ; le second est un désir de se distinguer par des éléments sortant de l'ordinaire, d'où un certain mépris pour les pierres précieuses et l'or (*solita quidem et luxu uulgata*). La description extrêmement minutieuse que Suétone fait de l'édifice[139] donne à penser qu'elle avait très certainement marqué les esprits, devenant peut-être un passage obligé historiographique.

---

135 *Cf.* E. Flaig, *art. cit*.

136 *Cf.* Suet., *Nero* 31.1 : *Non in alia re tam damnosior quam in aedificando, domum a Palatio Esquilias usque fecit, quam primo transitoriam, mox incendio absumptam restitutamque auream nominauit*, "Ne faisant nulle part plus de dégâts que dans ses constructions, il se fit faire une maison qui allait du Palatin jusqu'aux Esquilies, qu'il appela d'abord "Maison de passage", puis, après qu'elle fut détruite par l'incendie et reconstruite, "Maison dorée"."

137 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 39.1 : *Eo in tempore Nero Antii agens non ante in urbem regressus est quam domui eius, qua Palatium et Maecenatis hortos continuauerat, ignis propinquaret*, "Néron, qui, à ce moment-là, résidait à Antium, ne revint pas en ville avant que le feu approchât sa maison, qui reliait le Palatin et les jardins de Mécène."

138 "Mais Néron utilisa les ruines de sa patrie et fit construire une maison telle que, à l'intérieur, les pierres précieuses et l'or n'étaient pas tant des causes d'émerveillement, car on en avait, certes, l'habitude et le luxe les avait rendus communs, que les champs et les étangs, et, à la manière des lieux déserts, ici les forêts, là les espaces ouverts et les perspectives" (Tac., *Ann*. XV 42.1).

139 *Cf.* Suet., *Nero* 31.1-4. Cette description apparaît dans la catégorie "constructions extravagantes de Néron" et est suivie d'une allusion, notamment, au canal du lac Averne. Etant donné que Tacite fait le même rapprochement au même endroit (*cf.* Tac., *Ann*. XV 42.1, juste après la citation ci-dessus), il est fort probable qu'il y ait là trace d'une liste recensant les projets architecturaux néroniens.

Son texte marque, de ce point de vue aussi, un pas supplémentaire dans l'incrimination de Néron. L'incendie y est en effet également présenté comme déclenché en vue de récupérer un certain nombre de terrains pour l'édification de la Domus :

> *incendit urbem tam palam ut... quaedam horrea circa domum Auream, quorum spatium maxime desiderabat,* [*ut*] *bellicis machinis, labefacta atque inflammata sint, quod saxeo muro constructa erant*[140]

C'est ici la seconde preuve de la culpabilité de l'empereur, après celle des esclaves de sa chambre pris sur le fait par d'anciens consuls ; tout autant que la première, elle est exprimée avec un subjonctif parfait (*labefacta atque inflammata sint*) qui souligne sa réalité. Or il ne s'agit plus de profiter d'une occasion offerte ou non par le hasard, mais bel et bien de la provoquer pour parvenir à ses fins : Néron désire s'emparer d'un espace occupé par des greniers à blé et met le feu à la ville afin d'avoir un prétexte pour les détruire. Tacite signale lui aussi des bâtiments détruits sur les Esquilies, mais il précise aussi clairement que le but était d'arrêter le feu et non de profiter ensuite de l'espace dégagé[141]. Comme pour les incendiaires, la version accusatrice s'est donc appuyée sur un élément réel (le recours à des machines pour détruire des bâtiments afin d'arrêter le feu), en en donnant une toute autre interprétation (les bâtiments ont été détruits pour faire place à la future maison de Néron).

Ce n'est certainement pas un hasard, si la construction de la Domus Aurea a apparemment servi de point focalisateur à tous les ressentiments à l'égard de Néron. Les récentes campagnes de fouilles dans les zones du Palatin et de l'Oppio ont confirmé les dimensions gigantesques de cette demeure. En revanche, elles infirment l'idée, conçue à partir des descriptions de nos deux auteurs, d'une fermeture aux Romains du vaste espace public compris entre ces deux collines : il devait davantage s'agir d'une sorte de parc ouvert, dont certaines parties étaient réservées à l'empereur et à sa cour ; il aurait cependant été possible de le traverser pour accéder à la partie sud de Rome[142]. Il n'en demeure pas moins que, au

140 "il incendia la ville si ouvertement que... certains greniers à blé, qui se trouvaient près de la Domus Aurea et dont il désirait au plus au point l'emplacement, furent renversés et enflammés par des machines de guerre, parce qu'ils avaient été construits avec des murs de pierre." (Suet., *Nero* 38.3). Pour K. R. Bradley, *op. cit*., *ad loc*., p. 231-232, ce recours à des machines pour détruire des greniers est totalement inventé.

141 *Cf.* Tac., *Ann*. XV 40.1 : *Sexto demum die apud imas Esquilias finis incendio factus, prorutis per immensum aedificiis ut continuae uiolentiae campus et uelut uacuum caelum occurreret*, "Ce fut seulement le sixième jour qu'on mit fin à l'incendie, après avoir abattu des édifices sur un espace immense, afin qu'un large espace et comme le vide du ciel s'opposent à cette violence continue."

142 *Cf.* E. Champlin, *Nero*, Cambridge (Ma.) - Londres, 2003, p. 200-209, pour une description, à notre avis convaincante, de la disposition réelle de la *Domus Aurea*.

bouleversement esthétique représenté par l'architecture de cet ensemble, s'est ajouté un très net sentiment d'accaparement personnel du territoire de Rome par l'empereur. Une épigramme citée par Suétone afin d'illustrer les reproches faits à Néron l'illustre parfaitement :

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites, / Si non et Veios occupat ista domus[143].

Ces deux vers jouent bien sûr sur le projet, finalement avorté par Camille, de transférer Rome sur le site de Véies après le sac de la ville par les Gaulois[144]. La correspondance du vers 1 entre *Roma* en début de vers et *Quirites* à sa fin marque la dénonciation de la transformation d'un espace public en espace privé par l'empereur[145]. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir qui exactement faisait circuler ces vers[146], mais leur contenu paraît contemporain à la construction de la Domus. Les Flaviens ont évidemment beaucoup joué sur cette impression d'appropriation indue, en marquant nettement leur différence par rapport à Néron : Vespasien construisit un gigantesque amphithéâtre là où se trouvait, au milieu du parc de la Domus, un vaste lac ; Titus édifia des thermes publics sur l'Oppio[147]. Une telle attitude confirme l'hostilité générale contre la Domus, sans laquelle les Flaviens n'auraient probablement pas pris aussi ostensiblement le contre-pied du dernier Julio-Claudien.

Le récit de l'incendie de Rome repose ainsi sur l'interaction de différents facteurs. Le premier, chronologiquement, est une hostilité de la foule devant la nouvelle architecture mise en place par l'empereur lors de la reconstruction de la ville : elle lui a donné une impression d'expropriation d'un territoire qui aurait dû rester sien. Ce sentiment a été utilisé par le discours impérial flavien sur sa propre politique de construction, rendant ostensiblement au peuple de Rome ce qui lui "appartenait". Le second facteur est la conception et représentation générale de Néron comme monstre : elles ont manifestement amené à privilégier la version le rendant pleinement responsable de la catastrophe, malgré les explications alternatives présentes chez Tacite (hasard, mensonges des incendiaires, etc.). Elles ont aussi sans aucun

143 "Rome deviendra sa maison ; émigrez à Véies, Quirites, / Si même Véies n'est pas occupée par cette maudite maison." (Suet., *Nero* 39.3)

144 *Cf*. Liv., V 49.8-55.5.

145 De là sans doute aussi la rumeur selon laquelle Néron désirait renommer Rome "Néropolis" : *cf*. Suet., *Nero* 55.

146 Sur la difficulté, y compris pour les Romains, à faire la différence entre vers satiriques littéraires et vers satiriques populaires, *cf*. I. Russel, "Beyond satire : Horace, popular invective and the segregation of literature" in *Journal of Roman Studies* 93 (2003), p. 35-36. Cet article porte sur la fin de la période républicaine et le début de la période impériale, mais il prend aussi en compte les vers rapportés chez Suétone pour les autres empereurs.

147 Sur le discours tenu par les Flaviens à propos de Néron, *cf*. Fr. Ripoll, "Aspects et fonctions de Néron dans la propagande impériale flavienne" in J.-M. Croisille, R. Martin, Y. Perrin, *Neronia* V, Bruxelles, 1999, p. 137-151.

doute été renforcées par la vaine tentative de l'empereur d'accuser les chrétiens et la haine que ceux-ci lui ont subséquemment portée. Enfin, les historien qui, comme Suétone, ont entièrement repris cette version ont à leur tour ajouté des détails visant à la rendre plus crédible : leur texte, devenant dès lors plus précis et plus circonstancié, a pu, de ce fait, également connaître une plus vaste diffusion que la version "raisonnable", plus vraisemblable, mais aussi plus vague.

***

L'étude de ces différents épisodes met donc au jour un certain nombre de points communs dans la façon dont ils ont été élaborés, du fait historique jusqu'au récit le racontant. Le premier est que, malgré les éléments invraisemblables qu'ils contiennent (débauches sexuelles variées ; protection par un serpent ; inceste ; folie au point d'incendier Rome même), ils se fondent toujours sur d'autres dont la réalité historique est solide : départ de Rome de Tibère ; opposition politique entre Agrippine et Messaline et faveur populaire pour le dernier descendant mâle de Germanicus ; soif de pouvoir d'Agrippine et son brusque éloignement ; incendie catastrophique avec la présence de pillards. Ces faits en ont souvent rencontré d'autres, produisant ainsi un terrain favorable à l'apparition d'histoires qui n'étaient pas de simples interprétations de ce qui était en train de se passer : l'installation de l'empereur à Capri a provoqué l'incompréhension totale des Romains, qui ne concevaient pas qu'on veuille quitter la capitale, qui plus est pour une île, sans être coupable de rien ; le temps de réaction du pouvoir et les nouvelles mesures architecturales après l'incendie de 64 ont aussi provoqué le mécontentement des contemporains de Néron.

Sur cette base se sont ensuite appuyés deux types de développements. Certains sont apparus plus ou moins spontanément parmi le peuple : la vie de Tibère à Capri a ainsi été manifestement fantasmée comme point culminant de la méchanceté de cet empereur ; l'hostilité de Messaline envers Agrippine II a servi de fondement à une histoire d'assassins envoyés pour éliminer le jeune Néron, rival de son fils Britannicus ; la nouvelle Domus Aurea a poussé la foule à croire sinon à un incendie volontaire, du moins à une prise en charge de la reconstruction pour s'approprier les terrains nécessaires. Ces éléments se distinguent par leur

caractère vague, où seuls quelques détails ressortent parfois (la venue des assassins de Messaline pendant la sieste de Néron, par exemple) et où la définition finale des participants tend au stéréotype (Tibère, tyran selon le modèle platonicien). Ce processus de construction correspond tout à fait à celui, plus général, de la circulation de ce type d'histoire, étudié par les sociologues[148].

À ces histoires s'ajoutent des développements de type politique, visant à influencer l'opinion publique ou certaines personnes en particulier. C'est sans doute de là que proviennent tous les détails sur Tibère à Capri ou encore la rumeur selon laquelle Néron aurait chanté la ruine de Troie devant Rome incendiée : pour lancer ce type de bruit, il fallait être suffisamment proche des cercles du pouvoir pour savoir ou prétendre savoir ce que l'empereur faisait dans l'intimité. De même, l'ajout du dragon sauvant le jeune Néron des assassins de Messaline est manifestement une invention de sa mère, afin d'accroître encore sa popularité grâce à une note de merveilleux ; à la fin de sa vie, Néron a sans doute cherché à remettre cette histoire en circulation, par superstition ou pour répondre au portrait monstrueux que l'on faisait déjà de lui. L'origine de ce deuxième type de développements peut donc aussi bien être l'opposition sénatoriale que le pouvoir impérial en personne. De même, les personnes visées ne sont pas nécessairement toujours les classes populaires : Néron a par exemple probablement été le premier public visé par l'histoire affirmant que sa mère voulait avoir des relations sexuelles avec lui pour conserver son pouvoir. Ces deux types de développements peuvent tout aussi bien se succéder qu'avoir lieu en même temps et se renforcer l'un l'autre : faute d'éléments permettant de trancher, il est donc nécessaire de les mettre sur un pied d'égalité. Il est ainsi plus vraisemblable que la présentation de Néron en monstre mettant le feu à sa capitale se soit appuyé sur un mécontentement déjà présent au sein de la population. En revanche, il est difficile de savoir si l'histoire des assassins est d'origine totalement populaire ou si c'est Agrippine qui l'a fait diffuser : l'un comme l'autre sont possibles, tout comme il l'est également que les deux élaborations aient lieu plus ou moins contemporanément.

C'est à ce moment qu'intervient la dernière étape d'élaboration, celle de la reprise par des ouvrages historiographiques. Parfois une seule version en circulation est reprise : Cluvius

148 Pour une très bonne présentation de la façon dont les rumeurs se constituent et circulent, *cf.* J.-N. Kapferer, *Rumeurs, le plus vieux média du monde*, Paris, 1987, en particulier p. 160-169 de l'édition de poche parue en 1995. Pour une étude de cas particulier, *cf.* l'ouvrage, devenu classique, d'E. Morin, *La Rumeur d'Orléans*, Paris, 1969.

Rufus attribue l'idée de l'inceste à Agrippine ; Suétone donne tous les détails tendancieux sur les pratiques de Tibère dans sa retraite. Parfois la plupart des ressorts sont mis en évidence : c'est ainsi que les *Annales* constituent une source extrêmement précieuse pour déterminer comment l'accusation d'incendiaire contre Néron a été progressivement mise en place. Il ne s'agit cependant pas toujours de se contenter de reprendre, en choisissant ou non parmi ce qui était à disposition. On observe également des développements propres aux auteurs : Tacite a ainsi identifié la concubine impliquée d'une manière ou d'une autre dans le prétendu inceste entre Agrippine et son fils avec l'affranchie Actè, première flamme de Néron ; Suétone parle d'esclaves de la chambre et d'anciens consuls à propos des incendiaires et des personnes les prenant en flagrant délit. Ces reprises et ces éventuels développements paraissent cependant avoir pour objectif non de donner la version la plus vraisemblable, mais de servir l'objectif littéraire poursuivi par nos auteurs : Tacite se sert des débauches à Capri pour parfaire son portrait de Tibère en parfait tyran ; Suétone accuse sans nuances Néron d'avoir mis le feu à Rome afin de le présenter en monstre frappant jusqu'à sa propre patrie. Il s'agit ainsi bien de faire la preuve de leur professionalisme et de leur discernement, mais aussi et surtout de conforter l'image qu'ils veulent donner de l'empereur en question. De ce point de vue, la vraisemblance, pourtant proclamée principal critère d'évaluation d'une oeuvre historique, n'entre que marginalement en considération : le portrait général du Prince a pris le pas sur elle.

Chapitre 6

Portrait général de chaque empereur

Pour clore cette deuxième partie, nous voudrions élargir un peu plus le cadre de notre recherche, en abordant le portrait général de chaque empereur. Cette thématique a déjà été partiellement abordée dans les chapitres précédents, en particulier dans celui traitant des scènes topiques, où des choix de présentation étaient visibles. Il s'agit à présent de se focaliser sur chaque empereur, en s'interrogeant, comme auparavant, sur la structure globale de la représentation qui est faite de lui : traditions positives ou négatives, interactions avec d'autres figures, influence de stéréotypes, enjeux historiographiques. Il ne sera donc pas véritablement question de la réalité historique de ces portraits, tout comme déterminer une éventuelle implication de Néron dans l'incendie de 64 n'était pas notre but précédemment. Ce sont les images qui ont été progressivement élaborées jusqu'au II^{ème} siècle qui nous intéresseront : d'où elles viennent, comment elles se caractérisent, de quelle façon elles apparaissent chez nos deux auteurs, etc. En effet, les choix étudiés jusqu'ici découlent aussi, pour tout ou partie, de la façon dont Tacite et Suétone ont décidé de représenter Tibère, Claude, Néron, Galba, Othon et Vitellius. En conséquence, certaines des caractéristiques mises en évidence sont aussi en relation avec la façon globale dont ces empereurs sont décrits : elles en sont à la fois un des constituants et la répercussion directe au niveau du récit. C'est donc de manière assez classique que nous procéderons ici, c'est-à-dire empereur par empereur, mais sans omettre pour autant les liens qui, parfois, ont été historiographiquement tissés entre eux.

1. Tibère

Le règne de Tibère a été beaucoup étudié du point de vue de sa structure[1], car celle-ci

1 *Cf.* notamment D. M. Pippidi, "Tacite et Tibère. Une contribution à l'étude du portrait dans l'historiographie latine" in *Ephemeris Dacoromana* 8 (1938), p. 1-68 ; S. Döpp, "Zum Aufbau der Tiberius Vita Suetons" in *Hermes* 100 (1972), p. 444-460 ; E. Cizek, *Structures et idéologie dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, p. 91-103 pour Tibère ; M.-A. Giua, "Sulla biografia suetoniana di Tiberio. Tradizione e struttura" in *Athenaeum* 56 (1978), p. 329-345 ; M. Baar, *Das Bild des Kaisers Tiberius bei Tacitus, Sueton und Cassius Dio*, Stuttgart, 1990 ; et O. Devillers, *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, Latomus 223, Bruxelles, 1994, *passim*.

avait des répercussions nettes sur la façon dont cet empereur a été dépeint. Son règne et, dès lors, son portrait se caractérisent en effet par une division en deux parties, à la démarquation tout à fait nette. Tacite signale ainsi explicitement le passage de l'une à l'autre[2] et procède à une sorte de bilan des premières années de Tibère[3] ; la mort de Drusus II est présentée comme le tournant du règne[4]. Chez Suétone, la division est moins marquée qu'elle le sera ensuite pour d'autres empereurs[5] : c'est le départ pour Capri qui tient lieu de rupture entre la "bonne" et la "mauvaise" partie de son règne[6]. Il y a peut-être là une raison du si long développement sur les prétendues débauches auxquelles l'empereur s'y livrait : la rupture était ainsi nettement marquée, entre une période où Tibère se contrôlait encore et une autre où il laissait libre cours à ses désirs. Pour D. M. Pippidi, un tel contraste serait le fait de deux traditions concurrentes : la première daterait du règne de Tibère lui-même et donc favorable à lui, la seconde d'après sa mort, d'où sa présentation beaucoup plus négative[7]. M.-A. Giua en décèle les traces dès l'oeuvre de Sénèque[8], ce qui signifie que la mise en place de cette partition s'est effectuée assez rapidement après la mort de Tibère.

La tradition favorable à l'empereur est assez visible chez Suétone : nous avons déjà vu qu'il reprenait à son propos le stéréotype du bon général, vraisemblablement beaucoup

2 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 6.1 : *Congruens crediderim recensere ceteras quoque rei publicae partes, quibus modis ad eam diem habitae sint, quoniam Tiberio mutati in deterius principatus initium ille annus attulit*, "Il serait convenable, je crois, de passer aussi en revue les parties de l'administration publique qui restent, comment elles ont été tenues jusqu'à ce jour, puisque, pour Tibère, c'est le début du changement en mal de son principat que cette année-là apporta."

3 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 4.3-7.1.

4 *Cf.* Tac., *Ann*. IV 7.1 : *Quae cuncta, non quidem comi uia, sed horridus ac plerumque formidatus, retinebat tamen, donec morte Drusi uerterentur : nam, dum superfuit, mansere, quia Seianus, incipiente adhuc potentia, bonis consiliis notescere uolebat et ultor metuebatur non occultus odii, sed crebro querens, incolumi filio, adiutorem imperii alium uocari*, "Et toute cette manière de faire, certe pas de manière affable, mais revêche et inspirant la peur, il la conservait cependant, jusqu'à ce que la mort de Drusus la change : en effet, tant qu'il fut vivant, elle demeura en vigueur, parce que Séjan, dont la puissance ne faisait que commencer, voulait se faire remarquer par ses bons conseils et craignait un vengeur qui ne cachait pas sa haine pour lui, mais se plaignait souvent que, alors que son fils n'était pas affaibli, Tibère appelât un autre à son aide pour gouverner." La mort de Livie est présentée comme un autre moment-clé du règne (*cf.* Tac., *Ann*. V 3.1) ; c'est toutefois en 23 que le véritable tournant a lieu, comme l'exprime bien le recours au verbe *uertere* dans la citation ci-dessus.

5 *Cf.* par exemple, Suet., *Cal*. 22.1 ou encore *Nero* 19.5. Ce peut être un signe de ce que le schéma en deux parties pour les mauvais empereurs n'était pas encore tout à fait fixé dans son esprit ; il y aurait donc là une preuve qu'il a composé ses biographies en suivant l'ordre chronologique des empereur. Sur la conception les biographies de Suétone comme des unités relativement indépendantes, mais faisant néanmoins partie d'un tout, *cf*. B. Mouchova, *Studien zu Kaiserbiographien Suetons*, Prague, 1976, p. 65-79.

6 Les morts de Germanicus et Drusus II sont toutefois également mentionnées : *cf.* Suet., *Tib*. 39.1 et le précédent chapitre, p. 236-237.

7 *Cf.* D. M. Pippidi, "Tacite et Tibère. Une contribution à l'étude du portrait dans l'historiographie latine" in *Ephemeris Dacoromana* 8 (1938), p. 233-297, en particulier p. 280-297.

8 *Cf.* M.-A. Giua, "Una lettura della biografia svetoniana di Tiberio" in *ANRW* II 33.5 (1991), p. 3733-3747.

développé par la propagande tibérienne, comme l'oeuvre de Velléius Paterculus le montre bien[9] ; à cela s'ajoute que le regroupement des différentes catégories entre les qualités et bonnes actions d'un côté et les vices et crimes de l'autre accentue également cette impression d'un gouvernement contrasté[10]. Il peut sembler étonnant que Suétone, qui est loin d'avoir de la sympathie pour Tibère[11], présente quand même la première partie de son règne sous un jour aussi favorable. Certes, celle-ci était apparemment unanimement reconnue comme plutôt bonne[12], mais un autre critère nous paraît devoir être pris en compte : caractériser les premières années de Tibère par un gouvernement relativement bon a aussi (et peut-être surtout) comme avantage de confirmer le choix d'Auguste. Celui-ci était en effet soupçonné d'avoir choisi son successeur en sachant qu'il serait un mauvais empereur, afin d'être sûr qu'on regretterait son propre règne après sa mort[13]. Suétone intervient en personne pour réfuter cette version et cite ensuite de nombreux extraits de la correspondance d'Auguste, afin de démontrer que celui-ci avait une très bonne opinion de son héritier[14]. La bonne première partie du règne de ce dernier joue dès lors le rôle de confirmation : Auguste avait raison de penser qu'il serait à la hauteur, puisque, au début, tout s'est plutôt bien passé ; ce n'est qu'ensuite que la situation s'est aggravée.

Tacite, lui, a une image du premier Princeps nettement plus mitigée. Son résumé de la prise de pouvoir d'Auguste, notamment, montre clairement que le régime mis en place était parfaitement autocratique[15]. Cette conscience explique sans doute que, là où Suétone réfute

9 *Cf.* le chapitre 4 du présent travail, p. 182.

10 *Cf.* S. Döpp, "Zum Aufbau der Tiberius-Vita Suetons" in *Hermes* 100 (1972), p. 444-460.

11 *Cf.* la façon dont il traite de sa retraite à Capri, étudiée dans le chapitre précédent, p. 235-251.

12 *Cf.* Sen., *De Clem*. I 1.6 : *nemo iam diuum Augustum nec Tiberii Caesaris prima tempora loquitur*, "personne, désormais, ne parle du divin Auguste ni des premiers temps de l'empereur Tibère." Par "parler", Sénèque entend bien sûr "dire du mal" ; il s'agit là de la vieille conception romaine selon laquelle être l'objet de la rumeur publique signifie nécessairement qu'on a encouru un blâme : *cf.* J.-P. Néraudeau, "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34.

13 *Cf.* Tac., *Ann*. I 10.7 : (dans les propos anonymes tenus par la foule au moment des funérailles d'Auguste) *Ne Tiberium quidem caritate aut rei publicae cura successorem adscitum, sed, quoniam adrogantiam saeuitiamque eius introspexerit, comparatione deterrima sibi gloriam quaesiuisse*, "Pas même Tibère n'avait été adopté par affection ou souci de l'État, mais, puisqu'il avait vu en lui de l'arrogance et de la cruauté, il avait recherché pour lui-même une gloire conférée par une comparaison tout à fait à son avantage." ; Suet., *Tib.* 21.4 : *Ne illud quidem ignoro aliquos tradidisse, Augustum palam nec dissimulanter morum eius diritatem adeo improbasse, ut nonnumquam remissiores hilarioresque sermones superueniente eo abrumperet ; sed expugnatum precibus uxoris adoptionem non abnuisse, uel etiam ambitione tractum, ut tali successore desiderabilior ipse quandoque fieret*, "Je n'ignore pas même que quelques-uns ont rapporté qu'Auguste désapprouvait publiquement et sans se cacher la sévérité de ses moeurs, au point de mettre quelquefois un terme à des conversations trop relâchées et trop joyeuses lorsqu'il survenait ; mais que, vaincu par les prières de son épouse, il ne refusa pas de l'adopter, ou même mû par l'ambition, afin de se faire lui-même un jour davantage regretter grâce à un tel successeur."

14 *Cf.* Suet., *Tib*. 21.5-10.

15 *Cf.* Tac., *Ann*. I 4.1 : *Igitur, uerso ciuitatis statu, nihil usquam prisci et integris moris : omnes, exuta*

avec vigueur les bruits qui lui étaient défavorables, la réaction de l'historien est différente : il les insère certes au sein d'un dyptique de jugements positifs et négatifs exprimés par la foule, mais ne cherche pas ensuite à intervenir pour en diminuer l'impact sur son lecteur. Sa position vis-à-vis du choix de Tibère comme héritier est donc différente et lui permet de prendre une certaine distance par rapport aux premières années de son règne. Il s'applique ainsi à miner de l'intérieur les éléments positifs, soit en les contrant, soit en les présentant comme des annonces de la seconde partie négative. Ainsi, alors que le biographe déclare que Tibère se montra *ciuilem admodum inter initia ac paulo minus quam priuatus*[16], Tacite, en parlant de son respect du Sénat, ajoute :

> *Non tamen ideo fidem faciebat ciuilis animi : nam legem maiestatis reduxerat*[17]

Un comportement civil est donc reconnu à Tibère, mais il est immédiatement soupçonné de n'être qu'une apparence, en raison de la remise en vigueur de la *lex maiestatis*. Un procédé similaire est utilisé pour les premières interventions judiciaires du nouvel empereur :

> *Nec patrum cognitionibus satiatus, iudiciis adsidebat in cornu tribunalis, ne praetorem curuli depelleret ; multaque eo coram aduersus ambitum et potentium preces constituta. Sed, dum ueritati consulitur, libertas corrumpebatur*[18].

Là encore, l'influence de Tibère est présentée comme positive, mais presque à contre-coeur : le participe *satiatus* annonce "l'orgie" de procès qui aura lieu ensuite et l'accent est davantage mis sur la corruption de la liberté que sur la victoire de la vérité. Le rapprochement avec Néron au moment de la passation de pouvoir[19] est vraisemblablement aussi à mettre en lien avec ce type de manoeuvre littéraire : la figure du dernier Julio-Claudien était donc déjà suffisamment bien établie comme stéréotype du mauvais empereur pour être utilisée en sous-texte à propos d'un de ses prédécesseurs[20]. Ce récit en demi-teinte du début du règne de Tibère

---

aequalitate, iussa principis aspectare, nulla in praesens formidine, dum Augustus aetate ualidus seque et domum et pacem sustentauit, "Par conséquent, l'organisation de l'État ayant été bouleversée, il ne restait rien, nulle part, de l'ancienne coutume encore inchangée : tous, abandonnant l'égalité, attendaient les ordres du prince, sans aucune crainte pour le présent, tant qu'Auguste, dans la vigueur de l'âge, maintint à la fois sa propre personne, sa famille et la paix."

16 "tout à fait civil au début et se comportant à peine moins qu'un simple particulier" (Suet., *Tib*. 26.1).

17 "Toutefois, son comportement civil n'inspirait pas tant que que cela confiance ; il avait en effet remis en vigueur la loi de lèse-majesté" (Tac., *Ann*. I 72.2).

18 "Et comme il n'était pas rassasié par les procès menés par les sénateurs, il assistait aux jugements dans un coin du tribunal, afin de ne pas chasser le préteur de sa chaise curule ; et beaucoup de mesures furent prises, en sa présence, contre la brigue et les prières des puissants. Mais, pendant qu'on s'occupait de la vérité, la liberté était corrompue." (Tac., *Ann*. I 75.1)

19 *Cf*. chapitre 4, p. 190-191.

20 Sur la mise en place de ce stéréotype, *cf*. notre article "Othon, Vitellius et la figure de Néron" à paraître dans les *Neronia electronica*.

ne devait pas être le propre de Tacite : Suétone aussi, une fois passé à la seconde partie, réinterprête un certain nombre de décisions qu'il avait pourtant présentées auparavant comme positives[21]. Même sa présentation de la bonne façon dont l'empereur commença par s'occuper de la justice est introduite par une formule ambivalente :

> *Paulatim principem exeruit praestititque etsi uarium diu, commodiorem tamen saepius et ad utilitates publicas proniorem. Ac primo eatenus interueniebat ne quid perperam fieret*[22].

L'action judiciaire de Tibère est sans aucun doute positive ici : elle est bienveillante (*commodiorem*), soucieuse des intérêts publics (*ad utilitates publicas proniorem*) et a pour seul but d'empêcher les abus (*eatenus interueniebat ne quid perperam fieret*). Elle apparaît pourtant dans le texte sous le signe du tyran à venir (*paulatim principem exeruit praestititque*). La remarque *etsi uarium diu* donne l'impression que Suétone est embarrassé par cette perspective et s'empresse de la contrebalancer, en précisant que la tyrannie ne s'exerça pas tout de suite pleinement. Les différents éléments d'insistance qui suivent (comparatifs *commodiorem* et *proniorem*, construction *eatenus... ne*) semblent aussi des tentatives de compensation de cette phrase d'amorce relativement négative. Le biographe a l'air obligé de présenter ainsi ces éléments, alors qu'il n'adhère pas à cette présentation, qui ne correspond pas à sa nette délimitation entre partie positive et partie négative. Cela signifierait que la réinterprétation péjorative des premières années de Tibère avait peut-être un poids plus grand dans la tradition historiographique que leur description comme une période entièrement positive : le public s'attendait à ce genre de remarque, d'où sa mention pour ainsi dire à contre-coeur par Suétone.

La seconde partie du règne de Tibère bénéficie d'une présentation plus homogène, car elle est caractérisée, chez nos deux auteurs, par une application manifeste et systématique du stéréotype du tyran ; une telle unanimité donne à penser qu'il devait en être de même dans la majorité des sources précédentes. Ici aussi, le regroupement suétonien entre qualités d'un côté, défauts de l'autre rend le procédé tout particulièrement visible dans le *Tiberius*. Son portrait de Tibère après la mort de Drusus II reprend toutes les caractéristiques du tyran

21 La plus visible est le retour sur les vices de Tibère avant Capri et leur influence dans l'attribution de certains postes, en Suet., *Tib*. 42.3-7.

22 "Peu à peu, il laissa voir le prince et se montra tel, même si longtemps de manière variable, cependant plus souvent avec assez de bienveillance et de souci de l'intérêt public. Et tout d'abord il intervenait juste assez pour qu'aucun abus n'arrivât." (Suet., *Tib*. 33.1-2)

platonicien[23], ainsi que le montre bien l'enchaînement de ses catégories : abandon total des affaires de l'État pour ne s'intéresser qu'à ses plaisir (*Tib*. 41) ; dérèglements en tous genres, notamment sexuels (*Tib*. 42-49) ; cruauté envers tous, y compris ses proches (*Tib*. 50-62) ; peur perpétuelle (*Tib*. 63-65) ; haine de la part de tous (*Tib*. 66) ; dégoût de soi-même (*Tib*. 67) ; à cela, il faut ajouter la dissimulation, illustrée un peu partout[24]. Le recours à ce stéréotype ne se fait sans quelques arrangements. Suétone ne peut, par exemple, pas présenter Tibère comme un personnage avide d'amasser de l'argent, car il était au contraire connu pour être un "prince d'une économie digne des anciens temps"[25] : le biographe ne le qualifie donc pas d'*auidus* ou de*cupidus*, mais de *pecuniae parcus ac tenax*[26]. De même, la peur perpétuelle qu'il décrit est assez peu visible chez Tacite : elle ne peut être déduite que de la demande de l'empereur d'être accompagné de soldats lorsqu'il se rendrait au Sénat[27].

Le texte de l'historien met en effet en évidence qu'une application systématique du stéréotype du tyran ne convient pas bien à la figure de Tibère[28]. Cette incompatibilité est assez visible dans le traitement des relations de l'empereur avec son fils Drusus. Pour Suétone, elles furent marquées par la haine du premier pour le second :

> *Filiorum neque naturalem Drusum neque adoptiuum Germanicum patria caritate dilexit, alterius uitiis infensus. Nam Drusus fluxioris remissiorisque uitae erat. Itaque ne mortuo quidem perinde adfectus est, sed tantum non statim a funere ad negotiorum consuetudinem rediit iustitio longiore inhibito. Quin et Iliensium legatis paulo serius consolantibus, quasi obliterata iam doloris memoria, irridens "se quoque, respondit, uicem eorum dolere, quo egregium ciuem Hectorem amisissent."*[29]

23 Sur le recours à ces traits dans l'historiographie romaine, *cf*. F. Galtier, *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, Latomus 333, Bruxelles, 2011, p. 184-191. Cet ouvrage porte sur les *opera maiora* de Tacite, mais les point qu'il met en évidence sont aussi valables pour Suétone.

24 Pour une étude systématique et souvent descriptive de ces catégories chez Tacite, Suétone et Cassius Dion, *cf*. M. Baar, *Das Bild des Kaisers Tiberius bei Tacitus, Sueton und Cassius Dio*, Stuttgart, 1990.

25 *Princeps antiquae parsimoniae* (Tac., *Ann*. III 52.1).

26 Suet., *Tib*. 46.1.

27 *Cf*. Tac., *Ann*. VI 15.2-3. À la suite de son analyse de la question, M. Baar, *op. cit*., p. 19-32, propose très justement de voir du soin pour la gestion de l'État plutôt que de l'angoisse dans la façon dont Tibère s'occupa des affaires de l'Empire.

28 Sur les incohérences qu'elle a provoquées dans le récit du règne de cet empereur, *cf*. M.-A. Giua, "Sulla biografia svetoniana di Tiberio : tradizione e struttura" in *Athenaeum* 56 (1978), p. 329-345.

29 "Parmi ses fils, il ne chérit d'une affection paternelle ni Drusus, son fils naturel, ni Germanicus, celui qu'il avait adopté. Il était offensé par les vices du premier. En effet, Drusus menait une vie assez dissolue et relâchée. C'est pourquoi même sa mort ne l'affecta pas tant que cela, mais il se contenta de ne pas passer tout de suite de ses funérailles aux affaires habituelles, après avoir empêché que leur suspension fût trop longue. Bien plus, alors que des envoyés de Troie cherchaient aussi un peu trop tard à le consoler, comme s'il avait déjà oublié le souvenir de sa douleur, il se mit à rire et répondit que lui aussi était affligé par ce qui leur était arrivé, car ils avaient perdu en Hector un remarquable concitoyen." (Suet., *Tib*. 52.1-3)

Tibère était effectivement connu pour l'austérité de ses moeurs[30], qui contrastaient avec celles de son fils. Mais son amour paternel pour lui n'était pas non plus remis en cause par cette différence, comme le montre bien un extrait de Tacite :

> *Edendis gladiatoribus, quos Germanici fratris ac suo nomine obtulerat, Drusus praesedit, quamquam uili sanguine nimis gaudens ; quod <in> uulgus formidolosum et pater arguisse dicebatur. Cur abstinuerit spectaculo ipse, uarie trahebant : alii taedio coetus, quidam tristitia ingenii et metu comparationis, quia Augustus comiter interfuisset. Non crediderim ad ostentandam saeuitiam mouendasque populi offensiones concessam filio materiam, quamquam id quoque dictum est*[31].

Des traces d'une tradition négative concernant Drusus II sont visibles ici, à travers les deux références à sa cruauté (*uili sanguine nimis gaudens* ; *ad ostentandam saeuitiam*). En revanche, la possibilité que Tibère ait cherché à nuire à son fils est formellement réfutée par Tacite, qui intervient personnellement à cette occasion. Ailleurs, il affirme même que l'empereur préférait nettement Drusus à Germanicus[32]. Il y a peut-être là l'effet d'une autre tradition qui, malgré les griefs contre Tibère, présentait néanmoins son comportement à la mort de son fils un exemple de force d'âme[33]. De fait, là où Suétone présente la fin rapide du *iustitium* comme un signe d'indifférence et, dès lors, de haine de la part de l'empereur, Tacite, lui, ne prend pas parti :

> *Ceterum Tiberius per omnes ualitudinis eius dies, nullo metu an ut firmitudinem animi ostentaret, etiam defuncto necdum sepulto, curiam ingressus est*[34].

Le seul indice d'une possible interprétation négative du comportement de l'empereur est l'expression *nullo metu*, qui amène à se demander ce qu'il ne craignait pas : la mort de son fils ? d'être désormais menacé par ce possible rival ? C'est plutôt la thèse de la force d'âme qui se dégage de ce passage : l'ablatif absolu *etiam defuncto necdum sepulto* souligne notamment l'obstination de Tibère à continuer à s'occuper des affaires publiques, même en plein deuil.

30 *Cf*. par exemple Suet., *Tib*. 21.4 et 51.3.

31 "Les jeux de gladiateurs que Drusus avait offerts au nom de son frère et du sien propre furent présidés par lui, bien qu'il fût trop réjoui par ce sang vil ; cela avait effrayé le peuple et son père, disait-on, le lui avait reproché. Quant à pourquoi Tibère lui-même s'était abstenu du spectacle, on l'interprétait de diverses façons : pour les uns, c'était par dégoût des rassemblements ; pour les autres, à cause de la tristesse de son caractère et de sa peur de la comparaison, parce qu'Auguste y assistait de bonne grâce. Je ne saurais croire qu'il a fourni à son fils matière à montrer sa cruauté et s'attirer l'hostilité du peuple, mais on l'a dit aussi." (Tac., *Ann*. I 76.3-4)

32 *Cf*. Tac., *Ann*. II 43.5.

33 *Cf*. Sen., *Cons*. *ad Marc*. 4.2.

34 "Mais Tibère, pendant tous les jours que dura sa maladie, parce qu'il ne craignait rien ou pour montrer sa force d'âme, même une fois qu'il fut mort et non encore enterré, se rendit à la Curie." (Tac., *Ann*. IV 8.2)

Une preuve de cette prédominance est sans doute le recours au verbe *ostentare* : il sous-entend qu'il s'agit d'une fausse image que l'empereur cherche à donner lui, comme si Tacite avait lui-même du mal à lui reconnaître une certaine grandeur. Ce passage montre ainsi que l'exemple de Tibère faisant preuve de force d'âme devait être assez répandu et ancré dans la pensée romaine, malgré un portrait d'ensemble presque entièrement négatif. Suétone n'a pas hésité à l'écarter, afin de parfaire son image de tyran ; Tacite, lui, a jugé nécessaire d'y faire quand même allusion, ce qui l'empêchait de soutenir qu'il détestait aussi son fils naturel.

Si l'historien paraît aussi gêné par une application systématique à Tibère du stéréotype du tyran, c'est peut-être parce que, à la différence de Suétone, il s'interroge sur la responsabilité de Séjan. Notre *corpus* contient effet les traces de deux traditions diamétralement opposées à son sujet : l'une accusait le préfet du prétoire de tous les crimes commis durant ce principat ; l'autre, au contraire, l'en déchargeait pour incriminer seulement l'empereur. Fidèle à son principe d'étroite focalisation sur la figure du Princeps, Suétone a choisi de reprendre la seconde, comme le montre bien sa remarque à propos de la cruauté de Tibère :

> *Mox in omne genus crudelitatis erupit, numquam deficiente materia, cum primo matris, deinde nepotum et nurus, postremo Seiani familiares atque etiam notos persequeretur ; post cuius interitum uel saeuissimus extitit. Quo maxime apparuit, non tam ipsum ab Seiano concitari solitum, quam Seianum quaerenti occasiones sumministrasse*[35].

Ces deux phrases introduisent le catalogue des exemples de cruauté divers et variés associés au nom de Tibère ; il devait être particulièrement long, car Suétone déclare qu'il ne les citera pas tous, mais se contentera d'en énumérer les plus représentatifs[36]. En écartant ainsi d'entrée de jeu toute responsabilité de Séjan, il n'en fait qu'un instrument des pires instincts de l'empereur. Tacite, pour sa part, reprend la tradition inverse et présente la puissance grandissante du conseiller comme le facteur déterminant du basculement du régime :

> *C. Asinio, C. Antistio consulibus, nonus Tiberio annus erat compositae rei publicae, florentis domus - nam Germanici mortem inter prospera ducebat -, cum repente turbare fortuna coepit, saeuire ipse aut saeuientibus uires praebere. Initium et causa penes Aelium Seianum, cohortibus praetoriis praefectum, cuius*

35 "Bientôt, il se jeta dans toutes sortes de cruautés, la matière ne lui manquant jamais, comme il poursuivait tout d'abord les proches et même les connaissances de sa mère, puis de ses petits-fils et de sa belle-fille, enfin de Séjan ; après l'exécution de celui-ci, il se montra même extrêmement inhumain. Cela fit parfaitement apparaître que ce n'était pas tant lui qui était d'habitude excité par Séjan que Séjan qui lui fournissait les occasions qu'il recherchait." (Suet., *Tib*. 61.1-2)

36 *Cf*. Suet., *Tib*. 61.3.

de potentia supra memoraui[37]

Il ne s'agit pas du tout, ici, de dépeindre le préfet du prétoire en instrument : s'il était le début et la cause (*initium et causa*) de ce changement, alors c'est bel et bien lui qui a donné cette nouvelle impulsion au régime. De fait, tout au long des deux livres qui vont suivre, c'est lui qui agit dans l'ombre : il fait assassiner Drusus II[38], oeuvre à la relégation d'Agrippine II et de ses fils aînés[39] et persuade peu à peu Tibère qu'il vaudrait mieux pour lui de s'éloigner de Rome[40]. Cette présentation témoigne bien d'un courant qui jugeait Séjan responsable de tout, quitte, peut-être, à innocenter en partie Tibère. Il apparaît furtivement chez Suétone, dans un passage rapportant la mort du premier fils de Claude :

> *Drusum Pompeis impuberem amisit piro per lusum in sublime iactato et hiatu oris excepto strangulatum, cum ei ante paucos dies filiam Seiani despondisset. Quo magis miror fuisse qui traderent fraude a Seiano necatum*[41].

Pour le biographe, il est tout à fait invraisemblable que Séjan ait pu tuer le fils de Claude, puisque sa fille allait l'épouser, associant enfin sa famille à celle de l'empereur. Il y a donc eu des auteurs[42] qui sont allés jusqu'à accuser le préfet du prétoire d'une mort manifestement accidentelle. Tacite ne verse toutefois pas dans ce genre d'excès, car il a conscience que Tibère a continué à sévir bien après la mise à mort de Séjan :

> *Causam abscessus, quamquam secutus plurimos auctorum, ad Seiani artes rettuli, quia tamen, caede eius patrata, sex postea annos pari secreto coniunxit, plerumque permoueor num ad ipsum referri uerius sit, saeuitiam ac libidines cum factis promeret locis occultantem*[43].

Il ne s'agit bien sûr ici que des raisons de la retraite à Capri : étant donné que l'empereur est

37 "Sous le consulat de Caius Asinius et Caius Antistius, cela faisait huit ans que Tibère avait rétabli l'ordre public et que sa famille était florissante - en effet, il comptait la mort de Germanicus parmi les événements heureux -, quand soudain sa fortune commença à se troubler et lui-même à faire preuve de cruauté ou à fournir des forces à des personnes cruelles. Le début et la cause de cela résidait en Aelius Séjan, le préfet des cohortes prétoriennes, dont j'ai rappelé plus haut la puissance" (Tac., *Ann*. IV 1.1).

38 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 3.1-2.

39 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 12.2-3 ; IV 54.1 ; IV 59.2.

40 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 41.1-3.

41 "Il perdit Drusus, encore impubère, à Pompéi, étranglé par une poire que, par jeu, il lançait en l'air et rattrapait avec sa bouche ouverte, tandis que, quelques jours auparavant, il l'avait fiancé à la fille de Séjan. C'est pourquoi je m'étonne davantage qu'il y ait eu des gens pour rapporter qu'il avait été tué par Séjan." (Suet., *Cl*. 27.2)

42 Puisque *tradere* signale une source écrite : *cf*. chapitre 2, p. 67-71.

43 "Bien que, en suivant le plus grand nombre des auteurs, j'aie lié les raisons de sa retraite aux manoeuvres de Séjan, parce que cependant, après avoir obtenu son exécution, il vécut ensuite six années de plus dans un égal isolement, je suis souvent pris d'un doute persistant, en me demandant s'il ne serait pas plus proche du vrai de lier cela à l'empereur lui-même, qui aurait caché grâce à ces lieux la cruauté et la sexualité qu'il laissait voir par ses actions." (Tac., *Ann*. IV 57.1)

resté sur l'île encore six ans après la mort de Séjan, peut-on vraiment dire que celui-ci fut la seule cause de son éloignement ? Mais la participiale *saeuitiam ac libidines cum factis promeret locis occultantem* est aussi une allusion aux crimes commis depuis le départ de Rome : les actions de Tibère mettaient en évidence (*promeret*) sa propre *saeuitia* ; il serait donc faux de le considérer uniquement comme un vieillard influençable, manipulé par son conseiller : Tibère n'est pas Claude.

À ces différents facteurs, il convient d'en ajouter un dernier : l'histoire de ce règne a été écrite sous des empereurs qui appartenaient à la faction politique adverse de la sienne, qui se présentait comme l'héritière directe d'Auguste[44]. B. Levick montre ainsi très bien comment Julie I, puis sa fille Julie II ont cherché à profiter de leur proximité familiale directe avec le premier empereur ; elles voulaient favoriser, l'une ses fils aînés, l'autre son dernier frère[45]. Pour cette chercheuse, ces deux précédents ont sans doute aussi pesé dans les relations de Tibère avec Agrippine I, qu'il devait soupçonner de vouloir faire de même avec ses propres enfants[46]. Or ce lien direct avec Auguste était manifestement important pour la foule, l'amenant à privilégier la famille de Germanicus sur celle de Drusus, par exemple[47] ; Agrippine I elle-même n'hésitait vraisemblablement pas à en jouer pour tenter d'obtenir ce qu'elle voulait[48] et il est probable que son fils, Caligula, ait fait de même[49]. Or les trois empereurs qui succédèrent à Tibère appartenaient à cette branche de la famille : Caligula était le fils d'Agrippine I et le petit-fils de Julie I ; Claude n'avait pas de lien direct avec Auguste, mais il était le frère du très populaire Germanicus, mari d'Agrippine I ; Néron, enfin, était le petit-fils d'Agrippine I et, dès lors, l'arrière-arrière-petit-fils d'Auguste. Une fois Tibère mort, personne n'avait donc intérêt à soutenir la cause de sa mémoire : s'y opposaient soit une appartenance directe au camps adverse (Caligula, Néron), soit une légitimité "familiale" trop fragile pour pouvoir se le permettre (Claude). À cela s'ajoutait que la façon tibérienne de

44 *Cf.* M. P. Charlesworth, "Tiberius and the death of Augustus" in *The American Journal of Philology* 44 (2) (1923), p. 145-157, en particulier p. 153-154.

45 *Cf.* B. Levick, *Tiberius the Politician*, Londres, 1976, p. 38-42 pour Julie I et ses fils Caius et Lucius, p. 58-59 pour Julie II et son dernier frère, Agrippa Postumus.

46 *Cf.* B. Levick, *op. cit.*, p. 163 ("Tiberius was on the lookout for any sign of his former wife in her daughter"), puis p. 168-169 pour la reprise, par Tibère, des mêmes procédés utilisés par Auguste contre sa fille et sa petite-fille.

47 *Cf.* Tac., *Ann.* I 41.2 ; II 43.5-6 ; III 4.3.

48 *Cf.* Tac., *Ann.* IV 52.2.

49 Selon Suétone, Caligula aurait prétendu que sa mère était le fruit d'un inceste entre Auguste et Julie I ; cela lui permettait de passer Agrippa sous silence et de se rapprocher un peu plus du fondateur du régime (*cf.* Suet., *Cal.* 23.1-2.). S'il paraît difficile de se prononcer sur la réalité de ses allégations, il est néanmoins probable qu'elles s'appuient sur une mise en avant ostensible, par Caligula, de son lien avec Auguste.

gouverner était sensiblement différente de celle d'Auguste[50] : elle rendait d'autant plus facile la mise en place d'un portrait de Tibère en "anti-Auguste".

Le résultat de cette situation est une manipulation du récit afin de noircir Tibère autant que possible, parfois non sans ambiguïtés quant à l'héritage augustéen. Un bon exemple de cela est la différence de conception, à propos de la politique étrangère, entre Germanicus et Tibère. Chr. Pelling[51] a bien montré que deux visions s'opposent dans les événements relatés par Tacite au début des *Annales* : Germanicus est dans une stratégie d'attaque directe, proche de la politique républicaine ; Tibère, lui, est dans la négociation et la mise à profit des conflits internes aux Germains et rappelle les conseils d'Auguste de ne pas chercher à agrandir les limites de l'empire[52]. Or malgré l'autorité de la figure et des pratiques du fondateur du régime, la question de l'accroissement du territoire sous domination romaine est restée un critère fondamental d'évaluation des divers empereurs : preuve en est la présence systématique de ce point dans les biographies de Suétone, avec une présentation critique en cas de non activisme de ce point de vue[53]. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que c'est le point de vue de Germanicus qui a été adopté : son rappel à Rome est présenté, non comme la volonté de Tibère de procéder autrement avec les Germains, mais comme le signe d'une jalousie n'annonçant rien de bon[54]. De même, lorsque le jeune homme pénètre en Égypte sans autorisation, l'allusion à l'édit d'Auguste contient une idée de *dominatio*, qui jette la même lumière sur la vive réaction de Tibère ; à l'inverse, la démarche de Germanicus paraît innocente, motivée seulement par la curiosité et le souci d'aider la population égyptienne[55]. Le discours négatif sur cet l'empereur a ainsi été amené à même contredire deux décisions d'Auguste, pourvu que son successeur soit ainsi présenté comme retors, jaloux et, bientôt, cruel.

50 *Cf.* B. Levick, *op. cit*. p. 82-116.

51 "Tacitus and Germanicus" in T. J. Luce, A. Woodman (éds.), *Tacitus and the Tacitean Tradition*, Princeton, 1993, p. 59-85.

52 *Cf.* Chr. Pelling, *art. cit*., p. 77 : "Rather than right or wrong ways, we really just have two *different* ways of proceeding against ennemies, both of which have something to say for them : the way of Germanicus, old-fashioned, bloody, but glorious ; and the way of Tiberius, diplomatic, modern, unglamorous, but highly effective."

53 *Cf.* Suet., *Cal*. 43.1 : *Militiam resque bellicas semel attigit neque ex destinato*, "Il ne toucha aux affaires militaires et à la guerre qu'une fois et sans l'avoir voulu ; *Nero* 18.1 : *Augendi propagandique imperii neque uoluntate ulla neque spe motus umquam*, "il ne fut jamais mû ni par la volonté, ni par l'espoir d'accroître et d'étendre l'empire".

54 *Cf.* Tac., *Ann*. I 52.1 et surtout II 26.5.

55 *Cf.* Tac., *Ann*. II 59.1-61.2.

Le portrait général de Tibère présentait donc, au départ, une tradition positive peu développée : elle est vraisemblablement liée au discours officiel cherchant à le mettre en valeur à la fin du règne d'Auguste, puis sous le sien propre. Elle n'apparaît cependant que sous forme de traces dans notre *corpus* : les empereurs suivants, appartenant à la faction politique adverse, n'avaient en effet aucun intérêt à ce qu'elle se maintienne. Elle a néanmoins survécu, parce qu'elle permettait de justifier le choix de son héritier par Auguste et parce que les premières années de ce règne étaient unanimement considérées comme plutôt bonnes : il était dès lors difficile d'aller à l'encontre de cette opinion générale, même s'il était possible de faire entrevoir, dans la première partie, ce qui se passerait dans la seconde. Celle-ci se caractérise par une application plus ou moins systématique du stéréotype du tyran platonicien à la figure de Tibère : il est présenté comme dissimulateur, cruel, pourvu de vices sexuels développés et sans respect pour la hiérarchie sociale. Mais, là encore, ce portrait n'est pas tout à fait en accord avec certains éléments positifs, qui continuèrent malgré tout à circuler. Sa prétendue haine contre son fils, par exemple, allait directement à l'encontre de sa présentation comme un exemple de force d'âme, au moment de la mort de Drusus : pour manifester cette qualité, il faut réussir à se maîtriser malgré la peine ressentie et donc bel et bien aimer son enfant. La tradition historiographique sur Tibère n'est ainsi pas aussi unanimement négative qu'on pourrait l'imaginer : des éléments positifs ont continué d'être repris et d'avoir de l'importance, d'où cette impression d'un portrait tyrannique reposant, certes, sur des faits historiques, mais aussi forcé, fruit d'évidentes manoeuvres narratives.

2. Claude

Le portrait général de l'empereur Claude est celui pour lequel l'élaboration historiographique est sans doute la plus difficile à mettre clairement en évidence. Les questions sur son comportement et sa personnalité rendent en effet compliqué de déterminer si les traits qui lui sont attribués relèvent de la réalité historique ou d'une exagération narrative. Claude était-il vraiment un empereur ridicule et extrêmement influençable ou son portrait a-t-il été composé en ce sens ? Les deux facteurs sont vraisemblablement entrés en ligne de

compte, sans qu'il soit possible de dire avec certitude dans quelles proportions.

Il est néanmoins manifeste que Claude a été conçu, par les autres et peut-être par lui-même aussi, comme celui dont personne n'aurait imaginé qu'il puisse un jour régner[56]. La remarque de Tacite au moment des honneurs rendus à Germanicus mort est éclairante sur ce point :

> *Addiderat Messalinus Tiberio et Augustae et Antoniae et Agrippinae Drusoque ob uindictam Germanici grates agendas omiseratque Claudii mentionem. Et Messalinum quidem Lucius Asprenas senatu coram percunctatus est an prudens praeterisset ; ac tum demum nomen Claudii adscriptum est. Mihi, quanto plura recentium seu ueterum reuoluo, tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis obuersantur. Quippe fama, spe, ueneratione potius omnes destinabantur imperio quam quem futurum principem fortuna in occulto tenebat*[57].

Ce passage confirme ce dont témoignent aussi les nombreuses lettres d'Auguste et de Tibère citées par Suétone[58] : Claude était le membre de la *domus Augusta* le moins pris en considération dans tous les enjeux de flatteries et de pouvoir. Mais ce n'est pas tout, car la remarque personnelle de Tacite l'annonce aussi comme Prince le plus improbable qui soit : le terme *ludibria* amène à se demander si les dieux se sont moqués des hommes en les empêchant de prévoir l'arrivée au pouvoir de Claude ou en le choisissant comme empereur. Il n'est dès lors pas étonnant que son arrivée au pouvoir soit relatée, par Suétone, sous le sceau de la passivité et du hasard[59] : puisque rien ne pouvait désigner Claude comme *capax imperii*, d'autres facteurs devaient nécessairement entrer en compte pour expliquer sa proclamation. La scène suétonienne est même presque comique (Claude terrorisé caché derrière une tenture ; ses pieds dépassant du tissu qui le trahissent devant le soldat ; celui-ci qui ne le reconnaît pas tout de suite, puis lui donne le titre d'*imperator*), correspondant ainsi aux *ludibria* évoqués par l'historien.

---

56 Sur la façon dont, en réalité, Claude était petit à petit apparu comme tout à fait légitime pour régner, *cf*. Fr. Hurlet, "La *Domus Augusta* et Claude avant son avènement : la place du prince claudien dans l'image urbaine et les stratégies matrimoniales" in *Revue des études anciennes* 99 (3-4) (1997), p. 535-559. Malgré la grande qualité de cet article, nous sommes toutefois très réservé sur son identification du *frater* invoqué dans les derniers mots du Germanicus des *Annales* avec Claude et non Drusus II.

57 "Messalinus avait ajouté qu'il fallait remercier Tibère, Livie, Antonia, Agrippine et Drusus pour avoir vengé Germanicus et il avait omis de mentionner Claude. Alors Lucius Asprenas demanda à Messalinus, devant le Sénat, s'il avait fait exprès de le laisser de côté ; et c'est seulement alors que le nom de Claude fut inscrit. Pour ma part, plus je repense aux événements récents et anciens, plus se révèlent à moi, dans tous les sujets importants, les manifestations de l'ironie dans les affaires humaines. De fait, de par leur réputation, leurs espérances, le respect qu'ils inspiraient, tous étaient plutôt désignés à l'empire que le futur prince que la fortune tenait caché." (Tac., *Ann*. III 18.3-4)

58 *Cf*. Suet., *Cl*. 3.6-5.1.

59 *Cf*. Suet., *Cl*. 10.2-5 et chapitre 4, p. 187-188.

Il est possible que cette présentation date du règne même de Claude, car celui-ci était apparemment conscient du handicap que représentait son existence antérieure. Suétone rapporte ainsi qu'il prétendit avoir simulé la sottise afin de survivre sous Caligula[60]. Mais il chercha surtout à égaler ou surpasser ses prédécesseurs, en particulier Auguste. La phrase introductrice du *Diuus Claudius* à la revue des grands travaux qu'il entreprit l'indique assez bien :

> *Opera magna potius necessariaque quam multa perfecit, sed uel praecipua : ductum aquarum a Gaio incohatum, item emissarium Fucini lacus portumque Ostiensem, quamquam sciret ex iis alterum ab Augusto precantibus assidue Marsis negatum, alterum a Diuo Iulio saepius destinatum ac propter difficultatem omissum*[61].

L'expression *uel praecipua* signifie bien que Claude ne cherchait pas uniquement à acheter (*perfecit*) des projets commencés ou envisagés par ses prédécesseurs : il s'agit aussi de montrer que lui est capable d'accomplir ce à quoi ils ont renoncé. Les raisons du refus d'Auguste de réaliser le déversoir du lac Fucin ne sont ainsi pas évoquées, mais le rapprochement avec César et le port d'Ostie sous-entend une difficulté excessive. B. Levick pense que, dans un premier temps, c'est César qui a servi de modèle à Claude[62] : Auguste n'aurait été ostentiblement imité que dans un second temps[63].

C'est pourtant l'émulation avec le premier empereur qui apparaît dans notre *corpus*. La comparaison entre nos deux auteurs met en effet bien souvent en évidence une référence à Auguste : quand Suétone illustre la *ciuilitas* de Claude par sa demande que les décisions des procurateur aient la même force que les siennes[64], Tacite précise qu'Auguste avait fait exactement la même recommandation[65] ; la description suétonienne du spectacle naval donné

60 *Cf*. Suet., *Cl*. 38.5. Personne ne le crut.

61 "Il accomplit des travaux grands et nécessaires plutôt que nombreux, mais ils devancèrent même tout le reste : un aqueduc commencé par Caligula, le déversoir du lac Fucin et le port d'Ostie, bien qu'il ait su que, des deux, Auguste en avait refusé un aux Marses qui l'en priaient continuellement, et que le divin Jules avait assez souvent eu l'intention de réaliser l'autre et avait renoncé à cause de la difficulté." (Suet., *Cl*. 20.1)

62 B. Levick, *Claudius*, Londres, 1990, p. 90-91. C'est notamment ainsi qu'elle explique la décision de conquérir la Bretagne (p. 144). L'article de Bengt E. Thomasson, "Provinces et gouverneurs sous Claude" in Y. Burnaud, Y. Le Bohec, J.-P. Martin, *Claude de Lyon. Empereur romain*, Paris, 1998, p. 229-242, montre pour sa part que l'ensemble de la politique extérieure de Claude et sa gestion des provinces suivaient en réalité les principes augustéens.

63 M. Sordi, "Claudio e il mondo greco" in Y. Perrin (éd.), *Neronia VII. Rome, l'Italie et la Grèce : hellénisme et philhellénisme au premier siècle après J.C.*, Latomus 305, Bruxelles, 2007, p. 41-50, voit aussi une inspiration grecque dans la politique de Claude.

64 *Cf*. Suet., *Cl.* 12.3.

65 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 60.2.

pour l'achèvement du déversoir du lac Fucin[66] est aussi accompagnée, chez Tacite, d'un renvoi au précédent augustéen près du Tibre[67] ; dans la même rubrique, le biographe lui-même admet que les Jeux Séculaires avaient pour but de "corriger" Auguste[68]. La façon de se comporter durant les spectacles paraît ainsi un des vecteurs essentiels des tentatives claudiennes de rapprochement avec la figure du premier empereur. Suétone déclare à ce propos que

> *Nec ullo spectaculi genere communior aut remissior erat, adeo ut oblatos uictoribus aureos prolata sinistra pariter cum uulgo uoce digitisque numeraret*[69]

Or un goût "plébéien" pour les spectacles était une caractéristique d'Auguste, qui l'affichait sans doute aussi pour des raisons politiques :

> *quotiens adesset, nihil praeterea agebat, seu uitandi rumoris causa, quo patrem Caesarem uulgo reprehensum commemorabat, quod inter spectaculum epistulis libellisque legendis aut rescribendis uacaret, seu studio spectandi ac uoluptate, qua tenere se neque dissimulauit umquam et saepe ingenue professus est*[70].

Ce trait était si connu qu'il apparaît dans les *Annales* pour expliquer l'absence de Tibère aux spectacles de gladiateurs donnés par son fils[71]. Il ne s'agit donc pas uniquement d'un parallèle esquissé par les historiens afin de mettre en place un contraste : Claude lui-même a apparemment imité le modèle augustéen, afin de passer à la postérité comme une sorte de continuateur de la politique et du comportement du premier empereur[72].

Ce n'est toutefois pas le portrait de lui qui nous est parvenu, car il a souffert du même obstacle rencontré par Tibère : bien que les Flaviens l'aient réhabilité[73], l'histoire de son règne

66 *Cf*. Suet., *Cl*. 21.12.

67 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 56.1.

68 *Cf*. Suet., *Cl*. 21.4.

69 "Et à aucun autre type de spectacle (*scil*. qu'à ceux de gladiateurs) il n'était plus semblable au commun ou enjoué, au point que, la main gauche tendue en avant, il comptait à voix haute et avec les doigts, en même temps que le peuple, les pièces d'or offertes aux vainqueurs" (Suet., *Cl*. 21.9.).

70 "chaque fois qu'il y assistait, il ne faisait rien de plus, soit pour éviter les murmures, qui, il s'en souvenait, avaient publiquement reproché à son père, César, de s'occuper de lire des lettres et des libelles ou d'y répondre pendant qu'il regardait, soit par goût et plaisir de regarder, dont il ne dissimula jamais qu'il était pris et que, souvent, il avoua sincèrement." (Suet., *Aug*. 45.3)

71 *Cf*. Tac., *Ann*. I 76.4 : *Cur abstinuerit spectaculo ipse, uarie trahebant : alii taedio coetus, quidam tristitia ingenii et metu comparationis, quia Augustus comiter interfuisset*, "Sur les raisons de l'absence de ce dernier même au spectacle, les explications différaient : les uns disaient que c'était par dégoût des rassemblements ; certains, qu'il était d'humeur triste et craignait les comparaisons, parce qu'Auguste y avait participé de bonne grâce." (Tac., *Ann*. I 76.4)

72 Selon P. Grimal, "Les vertus de l'empereur Claude" in Y. Burnaud, Y. Le Bohec, J.-P. Martin, *op. cit.*, p. 11-19, la divinisation aussi équivalait à assimiler les deux hommes, à juste titre, car Claude avait pratiqué les mêmes vertus que celles inscrites sur le bouclier d'Auguste.

73 *Cf*. Fr. Ripoll, "Aspects et fonction de Néron dans la propagande impériale flavienne" in J.-M. Croisille, R. Martin, Y. Perrin (éd.), *Neronia V. Néron : histoire et légende*, Latomus 247, Bruxelles, 1999, p. 137-151.

s'est fixée sous un empereur qui n'avait aucun intérêt à le présenter sous son meilleur jour. Qu'il en ait été complice ou non, Néron était en effet parvenu au pouvoir grâce à l'assassinat de Claude : dès lors, présenter son prédécesseur comme un bon empereur revenait à accroître l'horreur du crime commis[74]. L'*Apocoloquintose* de Sénèque montre bien comment il a donc été ridiculisé immédiatement après sa mort, autant sur son physique que sur ses capacités mentales. La description de sa mort et de son arrivée sur l'Olympe en est un bon exemple :

> *Vltima uox eius haec inter homines audita est, cum maiorem sonitum emississet illa parte qua facilius loquebatur : « Vae me ! puto, concacaui me. » Quod an fecerit nescio. Omnia certe concacauit.* (...) *Nuntiatur Ioui uenisse quendam bonae staturae, bene canum ; nescio quid illum minari, assidue enim caput mouere ; pedem dextrum trahere. Quaesisse se, cuius nationis esset : respondisse nescio quid perturbato sono et uoce confusa. Non intellegere se linguam eius : nec Graecum esse nec Romanum, nec ullius gentis notae. Tum Iuppiter Herculem, qui totum orbem terrarum pererrauerat et nosse uidebatur omnes nationes, iubet ire et explorare quorum hominum esset. Tum Hercules primo aspectu sane perturbatus est, ut qui etiam non omnia monstra timuerit : ut uidit noui generis faciem, insolitum incessum, uocem nullius terrestris animalis, sed, qualis esset marinis beluis solet, raucam et implicatam, putauit sibi tertium decimum laborem uenisse. Diligentius intuenti uisus est quasi homo*[75].

Cet extrait en apparence simplement bouffon et ménippéen[76] déconstruit méthodiquement la stature impériale de Claude. Ses dernières paroles ne conviennent tout d'abord absolument pas à un empereur, surtout lorsqu'elles sont comparées à celles attribuées à Auguste, son modèle[77]. Par la suite, la description du messager lui reconnaît une belle stature (*bonae staturae*) et des cheveux bien blancs (*bene canum*), c'est-à-dire une certaine dignité due à l'âge ; mais elle se

74 *Cf*. P. Grimal, *art. cit*., p. 18, à propos de l'insistance de Sénèque, dans l'*Apocoloquintose*, sur les défauts de Claude : "L'intérêt de l'État l'exigeait puisqu'il s'agissait, par ce pamphlet, de faciliter le changement de règne en soulignant le contraste entre le défunt et le fondateur du principat, auquel le décret du Sénat, qui venait d'en faire un dieu, assimilait celui-ci."

75 "Voici les dernières paroles de lui qu'on entendit parmi les hommes, tandis qu'il émettait un son plus fort de la partie avec laquelle il parlait plus facilement : « Malheur ! je me suis mis de la merde dessus, je crois. » S'il l'avait fait, je l'ignore. Assurément, il mettait de la merde sur tout. (...) On annonce à Jupiter qu'est venu un homme de bonne stature, aux cheveux tout à fait blancs ; il profère on ne sait quelles menaces : en effet il remue continuellement la tête ; il traîne le pied droit. On a demandé de quelle nation il était : il a répondu on ne sait quoi, d'un ton tout à fait troublé et d'une voix confuse. On ne comprend pas sa langue : il n'est ni grec, ni romain, ni d'aucun peuple connu. Alors Jupiter ordonne à Hercule, qui avait parcouru en long et en large le monde tout entier et semblait connaître toutes les nations, d'aller examiner à quels hommes il appartenait. Alors Hercule, à première vue, est tout à fait troublé, en homme que même tous les monstres n'ont pu effrayer : lorsqu'il vit son aspect d'un nouveau genre, sa démarche inhabituelle, sa voix ne correspondant à aucune créature terrestre, mais rauque et embarrassée comme en ont habituellement les bêtes marines, il pensa qu'un treizième travail s'était présenté à lui. En le considérant plus attentivement, il lui sembla presque un homme." (Sen., *Apoc*. 4.3, puis 5.2-4)

76 *Cf*. G. Moretti, "I difetti fisici di Claudio (*Apoc*. 5.2-3) e la seconda prova del contrappasso (*Apoc*. 15.2) : Claudio fra tradizione biografica et tradizione menippea" in I. Gualandri, G. Mazzoli (éd.), *Gli Annei : una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, Côme, 2003, p. 141-152.

77 *Cf*. Suet., *Aug*. 99.2 et chapitre 4, p. 221.

termine sur ses mouvements incontrôlés de la tête (*assidue enim caput mouere*) et sa claudication (*pedem dextrum trahere*), ce qui le ridiculise en tant qu'homme cette fois-ci[78]. Enfin, le second portrait qui est fait de lui à travers les yeux d'Hercule le déshumanise presque totalement : le héros, qui a tout vu, tout entendu, croit avoir affaire à un nouveau type de monstre (*ut qui non omnia monstra timuerit*) et, à sa voix, identifie Claude à une sorte de grosse bête marine (*uocem nullius terrestris animalis, sed, qualis esset marinis beluis solet*). À la fin, le défunt empereur n'est plus humain : il est *presque* humain (*uisus est quasi homo*).

Ce qui est bien sûr visé derrière ces portraits successifs, ce sont les capacités de Claude en tant que Princeps[79] : il apparaît comme un homme ridicule et diminué physiquement par une claudication, sa voix ne ressemble à rien et fait plutôt penser à une bête ; il ne peut par conséquent avoir ni l'*auctoritas* nécessaire à un empereur, ni les capacités requises pour gouverner. Ce thème de l'incompétence de Claude signe l'échec de ses tentatives d'émulation augustéenne, représenté dans l'*Apocoloquintose* par le discours véhément d'Auguste en personne contre son admission parmi les autres dieux[80] : le fondateur du régime lui-même s'oppose à toute assimilation. Cette ridiculisation systématique, visant principalement tout ce qui touche cette imitation, est très visible, chez Suétone, dans tout ce qui concerne les jeux donnés par l'empereur. Ce paragraphe étant assez long, nous n'en citerons qu'un extrait :

> *Spectacula quoque complura et magnifica edidit, non usitata modo ac solitis locis, sed et commenticia et ex antiquitate repetita, et ubi praeterea nemo ante eum*. (…) *Fecit et saeculares, quasi anticipatos ab Augusto nec legitimo tempori reseruatos, quamuis ipse in historiis suis prodat, intermissos eos Augustum multo post diligentissime annorum ratione subducta in ordinem redegisse. Quare uox praeconis irrisa est inuitantis more sollemni ad ludos, quos nec spectasset quisquam nec spectaturus esset, cum superessent adhuc qui spectauerant, et quidam histrionum producti olim tunc quoque producerentur*[81].

78 Cette description concorde avec celle que fait Suétone : *cf. Cl*. 30.1-2.

79 *Cf*. J. Osgood, "The Vox and Verba of an Emperor : Claudius, Seneca and the Prince Idéal" in *The Classical Journal* 102 (4) (2007), p. 329-353.

80 *Cf*. Sen., *Apoc*. 10.1-11.5.

81 "Les spectacles qu'il donna aussi fut assez nombreux et magnifiques, non seulement les usuels et dans les lieux habituels, mais aussi des spectacles inventés et repris à partir de la coutume antique et là où personne avant lui n'en avait donné. (...) Il fit aussi des Jeux Séculaires, en prétextant qu'Auguste les avait anticipés et ne les avait pas gardés pour le moment fixé par la règle, bien qu'il ait lui-même déclaré dans ses Histoires que, après leur interruption, Auguste les avait rétablis dans l'ordre bien après, le calcul des années ayant été fait très attentivement. C'est pourquoi on se moqua de la phrase du héraut, qui invitait, selon la coutume rituelle, à des jeux tels que personne ni n'en avait vu, ni n'en reverrait, étant donné qu'il restait encore des gens qui les avaient vus et que certains des acteurs qui s'étaient produits alors se produisaient aussi à présent." (Suet., *Cl*. 21.2, puis 21.4-5)

Le paragraphe commence par reconnaître à Claude l'organisation de jeux inédits et impressionnants, ce qui est sans aucun doute un point positif de son règne. Les Jeux Séculaires qu'il fit donner entrent dans ces *magnifica spectacula* : leur but est très clairement de se montrer supérieur à Auguste, que l'érudition claudienne tente de rabaisser en corrigeant son calcul des années. Mais cette volonté de magnificence est immédiatement battue en brèche : Claude se contredit en effet lui-même, puisqu'il avait loué le calcul augustéen dans un de ses propres ouvrages d'histoire. Par ailleurs, l'annonce du héraut témoigne aussi d'une tentative d'effacement des Jeux donnés par le premier empereur, malgré la situation historique concrète : non seulement il restait encore des gens qui y avaient assisté, mais encore on embaucha à nouveau des acteurs qui y avaient participé. Cet événement ne vaut donc à Claude ni grandeur, ni prestige, mais uniquement du ridicule.

Le même procédé apparaît à propos de son goût pour les combats de gladiateurs[82] ou encore de la bataille navale organisée au moment de l'ouverture du déversoir du lac Fucin[83] : il semble donc bien que toute imitation augustéenne soit volontairement contrebalancée par un aspect ridicule. Il est probable que ces attaques soient d'origine néronienne : au début de son règne, Néron aussi cherchait à se prévaloir du modèle augustéen. Suétone affirme ainsi :

> *Atque ut certiorem adhuc indolem ostenderet, ex Augusti praescripto imperaturum se professus*[84]

Tacite ne cite pas explicitement cette profession de foi, mais l'imitation est visible dans les déclarations d'intention du jeune empereur :

> *Tum formam futuri principatus praescripsit, ea maxime declinans quorum recens flagrabat inuidia : non enim se negotiorum omnium iudicem fore, ut, clausis unam intra domum accusatoribus et reis, paucorum potentia grassaretur ; nihil in penatibus suis uenale aut ambitioni peruium ; discretam domum et rem publicam. Teneret antiqua munia senatus, consulum tribunalibus Italia et publicae prouinciae adsisterent ; illi patrum aditum praeberent ; se mandatis exercitibus consulturum*[85].

82 Il en faisait tant pour montrer qu'il réagissait comme le peuple qu'il se ridiculisait par des plaisanteries exagérées et hors de propos : *cf.* Suet., *Cl.* 21.9.

83 Claude est obligé de supplier en claudiquant tous les condamnés de combattre comme prévu, alors qu'ils profitent d'un double-sens pour se déclarer graciés : *cf.* Suet., *Cl.* 21.12.

84 "Et pour afficher désormais plus solidement son caractère, déclarant qu'il gouvernerait selon les instructions d'Auguste, ..." (Suet., *Nero* 10.1)

85 "Alors il indiqua à l'avance la forme que prendrait son règne à venir, en évidant au plus haut point les aspects contre lesquels une haine récente brûlait : en effet, il ne serait pas juge de toutes les affaires, au point que, les accusateurs et les accusés étant enfermés dans une seule demeure, la puissance de quelques-uns se fasse bien voir ; rien, dans sa maison, ne serait à vendre ou accessible à l'ambition ; sa demeure et l'État seraient séparés.

Dans ce passage, il ne s'agit pas uniquement d'adopter une posture augustéenne : c'est aussi la pratique claudienne qui est rejetée (*ea maxime declinans, quorum recens flagrabat inuidia*), notamment sa pratique judiciaire des auditions privées directement devant le Prince. Il n'est dès lors pas étonnant de voir Sénèque mettre en avant et développer longuement, dans le *De Clementia*, l'exemple de la clémence d'Auguste à l'égard de Cinna[86] : cette référence entrait parfaitement dans la perspective affichée par le nouvel empereur. Dès lors, le violent réquisitoire d'Auguste contre Claude, dans l'*Apocoloquintose*, prend tout son sens : il ne s'agit pas uniquement de refuser d'être assimilé à Claude comme personne, mais aussi de l'être à Claude comme homme politique. La présentation, au début de l'oeuvre, du règne de Néron comme une nouvelle ère[87] et les accusations d'acharnement de Claude contre les descendants d'Auguste contribuent aussi à ces revendications[88].

Cette volonté néronienne de se distinguer fortement de son prédécesseur explique peut-être aussi une autre caractéristique du portrait de Claude : l'insistance sur son caractère extrêmement influençable. Suétone fait une description assez frappante de sa manière de prendre des décisions :

> *Sed et haec et cetera totumque adeo ex parte magna principatum non tam suo quam uxorum libertorumque arbitrio administrauit, talis ubique plerumque, qualem esse eum expediret illis aut liberet*[89].

Cette remarque clôt la dernière rubrique sur les bonnes mesures prises par Claude durant son règne : elle renverse donc radicalement tout ce qui a été présenté jusque là au crédit de l'empereur. Elle va aussi plus loin : non seulement Claude agit en fonction de ce qui est avantageux à ses femmes et affranchis (*expediret illis*), mais encore il suit leur bon vouloir (*liberet*) ; n'entrent donc en compte ni l'intérêt public, ni ses propres *desiderata*, d'autant que l'expression *talis ubique plerumque qualem* l'atteint dans son être même : l'empereur est le jouet de ses proches jusque dans ce qu'il est. Tacite a une formulation similaire au moment de la rupture des fiançailles entre Octavie et Silanus :

Que le Sénat conserve ses anciennes fonctions, que l'Italie et les provinces sénatoriales se tiennent près des tribunaux des consuls ; que ceux-ci donnent accès aux sénateurs ; lui s'occuperait des armées qu'on lui avait confiées." (Tac., *Ann*. XIII 4.2)

86 *Cf*. Sen., *De Clem*. I 9.

87 *Cf*. Sen., *Apoc*. 4.1-2.

88 *Cf*. Sen., *Apoc*. 10.4.

89 "Mais aussi bien ces sujets que le reste et jusqu'à une grande part de l'ensemble de son principat, il ne les administra pas tant en usant de son propre jugement que de celui de ses épouses et de ses affranchis, se montrant partout tel, la plupart du temps, qu'il leur était avantageux et qu'il leur plaisait qu'il fût." (Suet., *Cl*. 25.15)

Sed nihil arduum uidebatur in animo principis, cui non iudicium, non odium erat, nisi indita et iussa[90].

Ici aussi, ce sont à la fois les capacités politiques et la manière d'être qui sont visés : Claude est présenté comme n'ayant spontanément ni jugement (*iudicium*), ni sentiments personnels (*odium*). La double expression *indita et iussa* implique même que son entourage pouvait tout aussi bien agir de manière assez subtile (*indita*) que presque lui donner des ordres (*iussa*)[91].

Tacite et Suétone n'adoptent pas tout à fait la même attitude l'un et l'autre à propos des affranchis[92] : le biographe les présente comme tout puissants, mais surtout comme s'enrichissant éhontément aux dépens de l'État en général et de l'empereur en particulier[93] ; l'historien, lui, dépeint leur influence en action, au moment de la mort de Messaline et du remariage avec Agrippine II[94], puis reste assez discret sur leur rôle par la suite. En revanche, ils sont unanimes sur la question des femmes de Claude. Malgré leur influence, Suétone ne les considère que comme une rubrique à traiter, ce qui l'amène à procéder par résumés assez succincts, bien que complets : il ne parle en effet pas seulement de Messaline et d'Agrippine II, mais aussi des deux fiancées de jeunesse de Claude, ainsi que de ses deux premières épouses. Nous ne citerons ici que la fin du paragraphe, qui correspond à la période relatée dans la partie des *Annales* qui nous est parvenue :

Post has Valeriam Messalinam, Barbati Messalae consobrini sui filiam, in matrimonium accepit. Quam cum comperisset super cetera flagitia atque dedecora Caio Silio etiam nupsisse dote inter auspices consignata, supplicio adfecit confirmauitque pro contione apud praetorianos, "quatenus sibi matrimonia male cederent, permansurum se in caelibatu, ac nisi permansisset, non recusaturum confodi manibus ipsorum." Nec durare ualuit quin de condicionibus continuo tractaret, etiam de Paetinae, quam olim exegerat, deque Lolliae Paulinae, quae Caii Caesaris nupta fuerat. Verum inlecebris Agrippinae, Germanici fratris sui filiae, per ius osculi et blanditiarum occasiones pellectus in amorem, subornauit proximo senatu qui censerent, cogendum se ad ducendum eam uxorem, quasi rei publicae maxime interesset, dandamque ceteris ueniam

90 "Mais rien ne semblait difficile sur l'esprit d'un prince qui n'avait ni jugement, ni haine si on ne les introduisait pas en lui et qu'on ne lui en donnait pas l'ordre." (Tac., *Ann*. XII 3.2)

91 Il y a là un renversement des rôles que S. K. Dickinson met très bien en évidence dans "Claudius Saturnalicius Princeps" in *Latomus* 36 (3) (1977), p. 634-647. Elle va ainsi jusqu'à parler de "complete antithesis of the competent ruler" (p. 642). Nous sommes néanmoins plus réservé quant à son affirmation du recours de Tacite au procédé du renversement pour faire rire son lecteur : si le renversement est avéré, le ton est tout sauf badin.

92 Sur la réalité historique de leurs fonctions et de leur puissance sous Claude, *cf*. I. Milano, "I "liberti" di Claudio" in *Temi di antichità romana* 7 (2004), p. 257-263.

93 *Cf*. Suet., *Cl*. 18.1-2.

94 *Cf*. respectivement Tac., *Ann*. XI 29.1 (puis le rôle prééminent de Narcisse durant tout l'épisode) et XII 1.1-2.3.

talium coniugiorum, quae ad id tempus incestas habebantur. Ac uix uno interposito die confecit nuptias, non repertis qui sequerentur exemplum, excepto libertino quodam et altero primipilari, cuius nuptiarum officium et ipse cum Agrippina celebrauit[95].

Ce récit rapide des événements que Tacite relate à la fin du livre XI et au début du livre XII des *Annales* correspond globalement à ce qui y est raconté. On trouve en effet aussi chez l'historien : l'infamie de Messaline[96] ; l'incapacité de Claude à rester célibataire[97] ; les discussions sur les différents partis possibles[98] ; le problème du mariage incestueux avec Agrippine[99] ; les manoeuvres pour le faire accepter par le Sénat[100] ; le peu d'empressement du peuple à imiter l'exemple impérial[101]. Seuls quelques détails changent d'une oeuvre à l'autre. C'est par exemple un chevalier recherchant la faveur d'Agrippine qui imite l'empereur dans ses noces incestueuses et non un affranchi et un primipile ; le but poursuivi par ces mentions est néanmoins le même : montrer que seules des personnes des basses couches sociales ou voulant obtenir des avantages en retour étaient capables de suivre cet exemple ; le reste de la société romaine, lui, était horrifié par la violation du tabou. Tacite ne parle pas non plus du "serment" de Claude aux prétoriens, tout comme il ne dit mot d'une éventuelle dot que l'empereur, trompé par Messaline, lui aurait versée[102] : il semble ici n'avoir pas voulu

95 "Après celles-ci (i.e. ses deux premières épouses), il reçut en mariage Valéria Messalina, la fille de son cousin Barbatus Messala. Mais, lorsqu'il apprit que, en plus de ses autres infamies et ignominies, elle avait même épousé Caius Silius après avoir signé un contrat de mariage au milieu de témoins, il la condamna au supplice et il garantit dans une harangue aux prétoriens que, dans la mesure où les mariages ne lui réussissaient pas, il resterait jusqu'au bout célibataire et, si ce n'était pas le cas, il ne refuserait pas d'être percé de coups de leurs propres mains. Et il n'eut pas longtemps la force de se retenir de discuter continuellement des différents partis, même de ceux de Paetina, qu'il avait autrefois chassée, et de Lollia Paulina, qui avait été la femme de Caligula. Mais Agrippine, la fille de son frère Germanicus, le charma jusqu'à le faire tomber amoureux d'elle en utilisant son droit de l'embrasser et les occasions qu'elle avait de le séduire ; à la prochaine séance du Sénat, il suborna des gens pour être d'avis qu'on devait l'obliger à l'épouser, sous prétexte que c'était dans l'intérêt de l'État, et accorder aux autres la permission de faire de tels mariages, qui, jusqu'à cette époque, étaient considérés comme incestueux. Et c'est à peine après avoir laissé passer un jour qu'il procéda au mariage, sans avoir trouvé des gens pour suivre son exemple, sauf un certain affranchi et en outre un primipile, dont il célébra même en personne, avec Agrippine, la cérémonie du mariage." (Suet., *Cl*. 26.4-8)

96 *Cf*. Tac., *Ann*. XI 26.3 et XI 27.

97 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 1.1.

98 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 1.1-2.3.

99 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 5.1.

100 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 5.2-7.1.

101 *Cf*. Tac., *Ann*. XII 7.2.

102 Elle est mentionnée par Suétone en *Cl*. 29.3, à la fin de la rubrique sur les exécutions ordonnées sous l'influence de ses femmes et de ses affranchis : *Nam illud omnem fidem excesserit quod nuptiis, quas Messalina cum adultero Silio fecerat, tabellas dotis et ipse consignauerit, inductus quasi de industria simularentur ad auertendum transferendumque periculum, quod imminere ipsi per quaedam oracula portenderetur*, "En effet, il dépassa à ce point les limites de la totale confiance que, pour les noces que Messaline avait célébrées avec son amant Silius, il signa même en personne les tablettes du contrat de mariage, après avoir été amené à le faire par le prétexte qu'ils faisaient exprès semblant, afin de détourner et de transférer un danger dont certains oracles prédisaient qu'il le menaçait."

accentuer le ridicule de l'empereur, pour se concentrer d'une part sur les manoeuvres des affranchis, de l'autre sur le scandale de ce mariage. Mais il ne s'agit là que d'éléments secondaires, qui n'entament en rien la concordance globale des deux récits[103]. Celle-ci est si générale que la comparaison entre les textes n'est parfois d'aucune utilité pour éclairer certains points obscurs, par exemple l'histoire des noces de Messaline et Silius[104].

Une telle unanimité amène à se demander s'il n'existait pas une sorte de "vulgate" sur les femmes de Claude, suffisamment puissante pour éclipser tout discours alternatif. Étant donné la condamnation de Tibère pour ne pas avoir fait une place à Livie et, surtout, à Agrippine I[105], il peut sembler paradoxal que Claude le soit aussi : derrière le grief d'influence excessive, c'est cette fois le trop grand pouvoir de ses femmes qui lui est reproché, notamment celui d'Agrippine II. La propagande néronienne est peut-être aussi impliquée dans cet aspect. Le portrait qui est fait de la mère de Néron est en effet particulièrement négatif dans les *Annales*[106] : l'accent est mis sur une intervention de Sénèque et Burrus pour empêcher qu'elle ne multiplie les exécutions[107] et nous avons vu qu'elle était la première visée par les allégations d'inceste[108]. Il semble par ailleurs qu'elle ait aussi tenté de continuer en partie la

103 La mention par Suétone de l'histoire de la dote dans la rubrique "exécutions" amène d'ailleurs à se demander si, pour lui, cet élément n'était pas douteux : il est vrai que Claude y paraît trop idiot pour que cela soit véritablement crédible. Fr. Cenerini, "Messalina e il suo matrimonio con Caio Silio" in A. Kolb (éd.), *Augustae. Machtbewusste Frauen am römischen Kaiserhof ? Herschaftsstrukturuen und Praxis II*, Berlin, 2010, p. 179-191, considère cet élément comme de la propagande, que les partisans de Messaline et Silius auraient fait circuler pour justifier leurs manoeuvres politiques.

104 Pour une présentation des diverses positions critiques à ce sujet, *cf*. Fr. Cenerini, *art. cit*. Pour elle, Messaline aurait épousé Silius parce qu'elle voyait grandir le pouvoir d'Agrippine II : la réaction du peuple aux jeux troyens lui aurait déjà fait craindre que Britannicus ne soit supplanté par le futur Néron. J. Colin, "Les vendanges dionysiaques et la légende de Messaline (48 après J.C.)" in *Les Études classiques* 24 (1956), p. 25-39 voit dans toute l'affaire une simple cérémonie dionysiaque : or, si un rituel de ce type a effectivement eu lieu (*cf*. Tac., *Ann*. XI 31.2-3), c'est après celui du mariage, relaté en Tac., *Ann*. XI 26.3-27.1 ; par ailleurs, cette hypothèse n'explique pas la radicalité de la réaction de l'entourage de Claude et de l'empereur lui-même ; de même, ses demandes répétées, sur le chemin de Rome, pour savoir s'il était encore maître du pouvoir (*cf*. Tac., *Ann*. XI 31.1 et Suet., *Cl*. 36.3), seraient alors incompréhensibles. B. Levick, *op. cit*., p. 67, qualifie cette explication de "alluring modern fantasy" ; pour elle, un complot d'importance, dont Silius était à la tête, était en train de se monter parmi les sénateurs : Messaline n'aurait accepté ce mariage que pour protéger ses enfants (*cf*. p. 65-66). Chr. J. Nappa, "The infortunate marriage of Gaius Silius : Tacitus and Juvenal on the fall of Messalina" in J. F. Miller, A. J. Woodman (éds.), *Latin Historiography and Poetry in the Early Empire. Generic Interactions*, Boston, 2010, p. 189-204, termine son article par : "We cannot solve the riddle of what really happened at the end of Messalina's life" (p. 203) ; il invite à s'interroger plutôt sur ce qu'on peut apprendre ainsi sur les problématiques contemporaines à la rédaction des oeuvres et sur le regard porté alors sur le passé.

105 *Cf*. *supra*.

106 Tacite montre toutefois une certaine sympathie à son égard au moment où elle devient un victime de son fils : *cf*. O. Devillers, "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine" in *Latomus* 54 (2) (1995), p. 324-345.

107 *Cf*. Tac., *Ann*. XIII 2.1.

108 *Cf*. chapitre 5, p. 263.

politique de Claude, qui lui permettait d'asseoir son importance politique[109]. Les tentatives de Néron pour se distinguer clairement de son prédécesseur[110] ne pouvaient donc que se heurter à la figure de sa mère et à la puissance qu'elle avait acquise. Il est dès lors possible que Néron, soit à ce moment-là, soit après le matricide, il fait savoir que lui, contrairement à Claude, ne laissait pas les femmes diriger. Le résultat en serait les diverses accusations d'impudeur à l'égard de Messaline et d'Agrippine[111], la dénonciation de leur puissance et la présentation de Claude en véritable pantin. Le texte de Suétone, qui attribue absolument toutes les actions de Claude, bonnes ou mauvaises, à ses femmes et à ses affranchis, représenterait alors le point extrême de ce second discours.

L'adoption de cette perspective ne se fait pas sans quelques paradoxes du côté du biographe. Il est en effet possible de déceler dans son texte des traces signalant une tentative d'application à Claude du stéréotype du tyran. Or cette figure littéraire n'est pas associée à un caractère extrêmement influençable : c'est sa propre cruauté, innée, qu'elle suit et non les suggestions que lui fait celle des autres[112]. Il paraît donc difficile d'appliquer directement le modèle tyrannique à la personne de Claude[113]. Pourtant, Suétone développe des rubriques qui y correspondent directement : il le présente comme un homme avide de sang[114], en proie à une peur et une méfiance perpétuelles[115] et prompt à la colère[116]. Comme ces trois rubriques se suivent les unes les autres, l'assimilation de Claude à un tyran en sort renforcée. Or ces caractéristiques n'apparaissent qu'épisodiquement chez Tacite et ne constituent en aucun cas le

109 *Cf*. E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 96-100.

110 Sur l'inspiration orientalisante de la politique néronienne, rejoignant par certains points celle de Caligula, que Claude s'attacha à contrer en adoptant un modèle ostensiblement augustéen, *cf*. E. Cizek, *op. cit*., p. 75-89.

111 Agrippine II aussi a été manifestement accusée d'avoir utilisé le sexe pour obtenir ce qu'elle voulait, comme le montre la reprise de cet argument pour l'épisode de l'inceste : *... seu credibilior nouae libidinis meditatio in ea uisa est quae, puellaribus annis, stuprum cum Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallantis prouoluta et exercita ad omne flagitium patrui nuptiis*, "soit que la conception de cette nouvelle débauche ait paru plus crédible chez une femme qui, dans sa jeunesse, s'était donnée à Lépidus dans l'espoir de dominer et qui, dans un semblable désir, s'était abaissée jusqu'à coucher avec Pallas et entraînée à tous les déshonneurs par ses noces avec son oncle." (Tac., *Ann*. XIV 2.2) Ce passage ne se demande pas si Agrippine a effectivement eu des relations sexuelles avec Lépidus et Pallas : ces deux liaisons alléguées sont considérées comme des faits établis, d'où leur utilisation comme bases de raisonnement.

112 La meilleure preuve de cela est la disparition presque totale de la figure de Séjan dans le portrait que Suétone fait de Tibère : le second empereur est cruel par nature et ne peut donc agir sous l'influence de qui que ce soit.

113 F. Galtier, *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, coll. Latomus 333, Bruxelles, 2011, p. 191-192, présente Claude, avec quelque embarras, comme un "cas particulier" de la figure du tyran et finit par conclure : "Lorsqu'il incarne l'image d'un tyran, c'est celle d'un tyran dénaturé, grotesque, réduit au fait d'être esclave de ses passions." (p. 192) C'est, à notre avis, reconnaître que le modèle tyrannique s'applique difficilement à cet empereur.

114 *Cf*. Suet., *Cl*. 34.1-6.

115 *Cf*. Suet., *Cl*. 35.1-37.4.

116 *Cf*. Suet., *Cl*. 38.1-3.

fondement de son portrait de l'empereur. Certes, ses emportements fréquents sont utilisés par Silius pour convaincre Messaline de l'épouser[117] ; la scène où Claude, terrorisé et rentrant à Rome en catastrophe après avoir appris le mariage, ne cesse de demander s'il est toujours maître du pouvoir est également relatée[118]. Mais ce ne sont que des allusions ponctuelles qu'on ne trouve pas ailleurs. L'état de conservation des *Annales* peut être responsable de cette situation, mais il est aussi vraisemblable sur Suétone ait exagéré ces points afin que Claude corresponde à un modèle tout fait[119].

Néron avait choisi la voie de la ridiculisation et du caractère extrêmement influençable : il est donc peu probable qu'il ait aussi tenté d'y ajouter la tyrannie. Certes, il promet que les abus de la période claudienne, en particulier judiciaires, sont finis, mais il ne va pas jusqu'à présenter son prédécesseur comme un tyran. Cette question des procès expéditifs pourrait toutefois expliquer la présence de caractères tyranniques dans le portrait que Suétone fait de Claude. La facilité avec laquelle il pouvait faire exécuter quelqu'un est mise en scène dès l'*Apocoloquintose*, lorsque le défunt empereur s'emporte contre la Fièvre :

> *Excandescit hoc loco Claudius et quanto potest murmure irascitur. Quid diceret nemo intellegat ; ille autem Febrim duci iubebat, illo gestu solutae manus ad hoc unum satis firmae, quo decollare homines solebat*[120].

Comme pour la description physique de Claude, même le geste évoqué dans ce passage devait être bien connu, sans quoi le jeu de connivences que Sénèque construit manquerait son but. Les condamnations hâtives sont ainsi évoquées par le geste d'une main sans énergie (*solutae*), sauf pour ordonner une exécution (*ad hoc unum satis firmae*). Or ces mises à mort nombreuses et iniques apparaissent aussi chez Suétone :

> *Nulla adeo suspicio, nullus auctor tam leuis extitit, a quo non mediocri scrupulo iniecto ad cauendum ulciscendumque compelleretur*[121].

Nous sommes ici précisément dans la rubrique relatant la peur perpétuelle de Claude,

117 *Cf*. Tac., *Ann*. XI 26.2.

118 *Cf*. Tac., *Ann*. XI 31.1, qui correspond à Suet., *Cl*. 36.3.

119 Sur ces exagérations, *cf*. M. N. Bustos de Lezica, "¿ Le temía Claudio a la muerte ? (Suetonio, *Claudio* 43-46)" in *Auster* 13 (2008), p. 73-86.

120 "Claude se fâcha tout rouge sur ce point et, autant qu'il le peut, il émet des grondements de colère. Ce qu'il disait, personne ne le comprenait ; lui, pour sa part, ordonnait qu'on se saisît de la Fièvre, avec ce geste de sa main sans énergie, suffisamment ferme uniquement dans ce but, par lequel il avait l'habitude de faire décapiter les gens." (Sen., *Apoc*. 6.2) *Cf*. Sen., *Apoc*. 10.3, ainsi que toute la scène aux Enfers, avec le procès de Claude devant Eaque, où il est mis en accusation pour toutes ses exécutions.

121 "Ce fut au point qu'il n'exista aucun soupçon, aucun instigateur si légers qu'ils ne provoquent chez lui une inquiétude peu ordinaire et ne le poussent à se méfier et punir." (Suet., *Cl*. 37.1)

caractéristique bien connue de la figure du tyran. Le paragraphe sur sa cruauté aussi s'ouvre sur une allusion à sa pratique judiciaire :

> *Saeuum ac sanguinarium natura fuisse, magnis minimisque apparuit rebus. Tormenta quaestionum poenasque parricidarum repraesentabat exigebatque coram. Cum spectare antiqui moris supplicium Tiburi concupisset et deligatis ad palum noxiis carnifex deesset, accitum ab urbe uesperam usque opperiri perseuerauit*[122].

On retrouve dans ce passage l'idée d'une mise au supplice immédiate (*repraesentabat*), mais aussi celle d'une cruauté allant jusqu'à attendre des heures afin de se repaître les yeux du sang des condamnés. Ce lien entre les questions judiciares et les tentatives d'application à Claude d'un modèle tyrannique est trop constant pour ne pas être significatif. Il amène dès lors à se demander si ce procédé ne proviendrait pas de l'opposition sénatoriale, assez durement touchée sous son règne[123]. Elle pourrait avoir tenté d'user sur Claude du même procédé que sur Tibère, ce qui expliquerait ces caractéristiques peu cohérentes avec la plus grande partie de son portrait. Elles-ci se sont toutefois heurtées à un autre modèle, incompatible avec elles et bien plus puissant, car promû par son successeur en personne, celui d'un empereur idiot et sans volonté propre.

Une dernière question se pose néanmoins : dans quelle mesure ce portrait de Claude repose-t-il sur son comportement effectif ? Jusqu'ici, y compris pour les épisodes les plus invraisemblables, nous avons en effet toujours trouvé un élément réel sur lequel s'appuyaient les différentes élaborations étudiées : les débauches de Tibère venaient d'une incompréhension culturelle des Romains ; l'histoire de Néron et du serpent a été inventée à partir d'une mue trouvée près de son oreiller ; etc. Il est donc peu probable que l'inégalité de la censure de Claude, son caractère tête en l'air ou encore sa manière étrange, voire ridicule, de se mouvoir aient été totalement inventés. Les nombreuses allusions de Sénèque à ses difficultés d'élocution sont si récurrentes dans l'*Apocoloquintose* qu'elles tiennent du comique de répétition[124] : elles ne peuvent dès lors pas provenir de la pure imagination du conseiller de Néron. Il serait donc tout aussi abusif de présenter Claude comme un homme dépourvu de

122 "Qu'il était naturellement cruel et sanguinaire, de grandes et de petites affaires le firent apparaître. Il faisait appliquer sur le champ les tourments de la torture et les châtiments des parricides et exigeait qu'on le fît en sa présence. Comme il avait désiré, à Tibur, assister à un supplice selon la coutume ancienne et que, après qu'on eut lié les coupables au poteau, il manquait le bourreau, il le fit venir de Rome et persista à attendre juqu'au soir." (Suet., *Cl*. 34.1-3)

123 B. Levick, *op. cit*., p. 58-63, montre comment Claude et Messaline, loin de frapper au gré de leurs caprices, ont en réalité tenté d'éliminer tous ceux qui constituaient de possibles rivaux.

124 *Cf*. Sen., *Apoc*. 4.3 ; 5.2 ; 5.3 ; 6.2 ; 6.4 ; 11.3.

défauts physiques, ou un orateur confirmé doté d'un sens de la justice sans faille : sa posture et son comportement pouvaient manifestement beaucoup varier, d'une dignité certaine[125] à des vacillements ridicules[126], d'une grande sagacité[127] à une incompréhensible distraction[128]. Suétone rapporte qu'il fut atteint par des maladies assez graves durant son enfance[129] : quel que soit le diagnostic que certains chercheurs ont tenté de poser à ce sujet[130], aucun ne suppose de retard mental[131], ce que confirment les ouvrages d'érudition attestés pour Claude. Il n'en demeure pas moins que celui-ci rendait la justice de manière inégale et faisait parfois preuve d'un étonnant oubli de tout, mentionné par nos deux auteurs. Tacite rapporte ainsi, juste après la mort de Messaline :

> *Ne secutis quidem diebus, odii, gaudii, irae, tristitiae, ullius denique humani adfectus signa dedit, non cum laetantes accusatores aspiceret, non cum filios maerentes*[132].

Suétone fait allusion au même épisode comme premier exemple de sa rubrique "inattention", mais de manière sensiblement différente :

> *Occisa Messalina, paulo post quam in triclinio decubuit, "cur domina non ueniret" requisiit*[133].

Le comportement de Claude n'est pas présenté ici comme de l'insensibilité, mais comme une distraction si extrême qu'elle l'amenait à "oublier" des événements douloureux le touchant en

125 *Cf.* Suet., *Cl.* 30.1 : *Auctoritas dignitasque formae non defuit ei*, "Son physique ne manquait pas de prestance et de dignité".

126 *Cf.* Suet., *Cl.* 21.13 : *per ambitum lacus non sine foeda uacillatione discurrens*, "courant ici et là tout autour du lac non sans vaciller honteusement..."

127 *Cf.* Suet., *Cl.* 15.1 : *In cognoscendo autem ac decernendo mira uarietate animi fuit, modo circumspectus et sagax, interdum inconsultus ac praeceps, nonnumqua friuolus amentique similis*, " Par ailleurs, dans ses enquêtes et ses sentences, il fut étonnamment inconstant dans ses avis, tantôt circonspect et sagace, de temps en temps irréfléchi et précipité, quelque fois léger et semblable à un fou."

128 *Cf.* Suet., *Cl.* 39.1 : *Inter cetera in eo mirati sunt homines et obliuionem et inconsiderantiam*, "Entre autres, on s'étonna à son propos à la fois de sa distraction et de son inattention".

129 *Cf.* Suet., *Cl.* 2.3.

130 B. Levick, *op. cit.*, p. 13-14, est en faveur d'une infirmité motrice cérébrale, maladie se déclarant dans l'enfance ; ses symptômes sont des problèmes moteurs (marche, élocution, préhension, etc.) pouvant aller d'une certaine maladresse à de graves difficultés. R. F. Martin, *Les Douze Césars*, Paris, 1991, p. 198-203, est en faveur d'une encéphalopathie de Little : il s'agit d'une forme de paralysie cérébrale infantile touchant les membres inférieurs (jambes, hanches, pelvis).

131 B. Levick, *op. cit.*, p. 15, se demande toutefois si Claude n'était pas sujet à des dépressions chroniques, ce qui pourrait expliquer son surprenant manque de réaction périodique.

132 "Pas même dans les jours suivants il ne donna signe de haine, joie, colère, tristesse, d'un quelconque sentiment humain enfin, ni lorsqu'il voyait les accusateurs se réjouir, ni lorsqu'il voyait ses enfants en proie au chagrin." (Tac., *Ann.* XI 38.3)

133 "Après la mort de Messaline, peu après avoir pris place dans la salle à manger, il demanda pourquoi la maîtresse de maison ne venait pas." (Suet., *Cl.* 39.2)

propre.

Ce comportement apparaît chez le biographe comme récurrent pour cet empereur, ainsi que le montre la suite du paragraphe :

> *Multos ex iis, quos capite damnauerat, postero statim die et in consilium et ad aleae lusum admoneri iussit et, quasi morarentur, ut somniculos per nuntium increpuit*[134].

L'historien rapporte lui aussi un exemple d'oubli de sentence, mais, là encore, le contexte est légèrement différent :

> *ipsa ad perniciem Poppaeae festinat, subditis qui terrore carceris ad uoluntariam mortem propellerent, adeo ignaro Caesare ut paucos post dies epulantem apud se maritum eius, Scipionem, percunctaretur cur sine uxore discubuisset atque ille functam fato responderet*[135].

Il ne s'agit pas ici d'oubli, mais bel et bien de mise à l'écart la plus totale : Claude est si ignorant des manoeuvres de son épouse qu'il en vient même à commettre de terribles impairs en public. Cet exemple montre bien la difficulté de se faire une opinion sur ce type de comportement : là où Suétone parle d'inattention ridiculisant l'empereur, Tacite, lui, montre qu'il n'est ici pas tant question de sa personne en elle-même que du fonctionnement de la cour. De même, la question sur l'absence de Messaline au dîner, dans le *Diuus Claudius*, paraît une surenchère fondée sur l'épisode avec Scipion après la mort de sa femme. On touche, ici, aux limites factuelles de l'historiographie latine : il est certain que le comportement de Claude a donné matière à ces développements, mais l'élaboration à son sujet est telle qu'il est impossible de déterminer avec certitude dans quelle proportion.

Le traitement de Claude par l'historiographie romaine a donc été fortement influencé par le portrait qui a été fait de lui sous son successeur immédiat. Afin de souligner les différences entre les deux règnes, Néron et son entourage ont accentué un certain nombre de défauts physiques et intellectuels, afin de ridiculiser totalement le quatrième empereur : de

134 "Beaucoup de ceux qu'il avait condamnés à mort, furent invités, immédiatement le lendemain, sur son ordre, à la fois à assister à son conseil et à jouer aux dés avec lui et, comme s'ils étaient en retard, il leur reprocha, en leur envoyant un messager, d'être de gros dormeurs." (Suet., *Cl.* 39.2)

135 "pour sa part, Messaline se dépêche de préparer la perte de Poppée, après avoir placé près d'elle des gens pour la convaincre de se suicider par terreur de la prison ; l'empereur ne savait à ce point rien que, quelques jours après, alors que Scipion, son mari, dînait auprès de lui, il lui demanda avec insistance pourquoi sa femme n'était pas installée à côté de lui ; l'autre lui répondit qu'elle avait atteint le terme de sa destinée." (Tac., *Ann*. XI 2.2)

boîteux avec des difficultés d'élocution, Claude est ainsi devenu un monstre difforme, que personne ne comprend et dont tout le monde rit. L'autre dimension majeure de son portrait, son caractère extrêmement influençable, a pu être mis en place dans un second temps, lorsqu'a éclaté la lutte de pouvoir entre Agrippine et Néron : s'appuyant, là encore, sur des faits avérés (la grande importance de l'entourage de Claude dans les décisions qu'il prenait), l'exagération a porté sur une présentation de l'empereur en homme faisant tout ce qu'on lui disait ; le point extrême de ce trait est atteint lorsqu'il se révèle parfois tout à fait inconscient de ce qui se passe autour de lui. Le grotesque du personnage ainsi créé et le fait qu'il était soutenu et entretenu par son héritier ont eu pour conséquence la disparition presque entière des autres courants narratifs concernant Claude : il avait en effet tenté de se présenter comme une émule directe de la politique d'Auguste ; à cela s'ajoute une certaine application à sa personne du stéréotype du tyran, sur le modèle de Tibère, peut-être orchestrée par la classe sénatoriale touchée par ses multiples condamnations à mort. Battus en brèche par l'image d'un Claude en pantin ridicule qui ne pouvait coexister avec eux, ils ne sont repris qu'épisodiquement dans notre *corpus*, où ils peinent à faire système.

3. Néron

La figure de Néron a déjà été beaucoup étudiée à ce jour[136], de sorte qu'il paraît difficile d'ajouter à ces études quoi que ce soit de véritablement nouveau. Nous ne reviendrons donc pas sur les questions de politique néronienne ou encore de véracité du comportement de cet empereur tel qu'il nous est décrit. Nous nous concentrerons sur ce qu'il est possible de déduire sur l'état de la tradition historiographique à son égard au début du II^{ème} siècle, telle qu'elle apparaît chez nos deux auteurs.

La première caractéristique frappante est la remarquable fixité des récits le concernant. Jusqu'ici, nous avons pu déceler un certain nombre de variations entre nos auteurs, des perspectives et des traitements des événements sensiblement différents. Ces différences existent aussi, nous le verrons, pour les trois "empereurs éphémères", mais elles

136 La bibliographie sur ce sujet étant très étendue, qu'il nous suffise de citer le *Neron* d'E. Cizek (Paris, 1982) ou encore les nombreux actes des journées d'études *Neronia* et, dans le monde anglo-saxon, le récent *Nero* d'E. Champlin (Harvard, 2003) ; en 2009, M^{me} Laurie Lefebvre a également soutenu une thèse sur "La genèse de la légende de Néron" à l'université Charles de Gaulle Lille III.

sont extrêmement réduites à propos de Néron. Les mêmes éléments apparaissent aux mêmes endroits, la seule distinction étant celle, déjà observée pour les femmes de Claude, que Tacite développe ce que Suétone se contente d'esquisser. C'est par exemple le cas pour la relation de Néron avec Octavie et les circonstances dans lesquelles il en divorça et finit par la faire exécuter. Le biographe relate cette partie du règne en quelques lignes :

> *Octauiae consuetudinem cito aspernatus, corripientibus amicis « sufficere illi debere, respondit, uxoria ornamenta. » Eandem mox saepe frustra strangulare meditatus dimisit ut sterilem, sed improbante diuortium populo nec parcente conuiciis, etiam relegauit, denique occidit sub crimine adulteriorum adeo inpudenti falsoque, ut in quaestione pernegantibus cunctis Anicetum paedagogum suum indicem subiecerit, qui fingeret et dolo stupratam a se fateretur*[137].

Le récit de l'historien est bien sûr beaucoup plus long, mais il suit exactement le même déroulement : Néron commence par prétendre que sa femme est stérile pour pouvoir la répudier (*Ann*. XIV 60.1) ; Poppée lui suggère d'ajouter le crime d'adultère, mais aucune des servantes, même sous la torture, ne reconnaît quoi que ce soit (*Ann*. XIV 60.2-3) ; Octavie est d'abord confinée dans la maison de Burrus, puis envoyée en Campagnie (*Ann*. XIV 60.4) ; le peuple désapprouve et manifeste sa joie à la fausse nouvelle du rappel de la jeune femme (*Ann*. XIV 60.5-61.1) ; Néron revient alors à l'accusation d'adultère, en demandant à Anicétus, le préfet de la flotte de Misène, d'en endosser la responsabilité (*Ann*. XIV 62.1-4) ; Octavie est envoyée sur l'île de Pandateria (*Ann*. XIV 63.1), où elle est finalement exécutée (*Ann*. XIV 64.1-2). Suétone ne parle pas d'une accusation d'adultère avant le renvoi et présente Anicétus comme un pédagogue, mais l'ensemble de l'épisode reste globalement le même d'une oeuvre à l'autre.

Les récits d'exécutions se distinguent donc par leur grande similarité[138], mais ce n'est pas le seul aspect du règne de Néron à présenter une remarquable uniformité. Son portrait en chanteur, que nos auteurs développent tous deux notablement, comporte lui aussi les mêmes caractéristiques, chez Tacite comme chez Suétone. Le biographe parle ainsi du respect absolu et scrupuleux des règles des concours par Néron :

---

137 "Ayant rapidement méprisé la vie avec Octavie, comme ses amis lui faisaient des reproches, il répondit que les insignes conjugales devaient lui suffire. Ayant bientôt souvent médité en vain de la faire étrangler, il la renvoya pour stérilité, mais, comme le peuple réprouvait ce divorce et ne lui épargnait pas ses injures, il la relégua aussi et enfin la fit exécuter sous un crime d'adultère si impudent et si faux que, comme tous ne cessaient de le nier farouchement sous la torture, qu'il suborna Anicétus, son pédagogue, comme témoin, afin qu'il fasse semblant et confesse l'avoir déshonorée par ruse." (Suet., *Nero* 35.3-4)

138 Cela s'explique très vraisemblablement par les recueils d'*exitus* de victimes des mauvais empereurs, en particulier de victimes stoïciennes : *cf.* notre chapitre 4, p. 200-209.

In certando uero ita legi oboediebat, ut numquam excreare ausus sudorem quoque frontis brachio detergeret ; atque etiam in tragico quodam actu, cum elapsum baculum cito resumpsisset, pauidus et metuens ne ob delictum certamine summoueretur, non aliter confirmatus est quam adiurante hypocrita non animaduersum id inter exultationes succlamationesque populi. Victorem autem se ipse pronuntiabat ; qua de causa et praeconio ubique contendit[139].

Cet extrait met en évidence la dichotomie entre le souci excessif de l'empereur de n'enfreindre aucune règle et son statut de compétiteur extraordinaire[140], particulièrement visible dans son autoproclamation comme vainqueur. Suétone présente ce comportement comme habituel, ainsi que le signalent ses indicatifs imparfaits (*oboediebat* ; *pronuntiabat*) ; l'anecdote du bâton que l'empereur laisse tomber apparaît ainsi comme une illustration parmi d'autres d'un comportement récurrent. Tacite, lui, choisit un moment précis de l'évolution de Néron vers des représentations sur scène de plus en plus fréquentes, mais trahit aussi, dans son texte, un caractère coutumier :

Interea senatus, propinquo iam lustrali certamine, ut dedecus auerteret, offert imperatori uictoriam cantus, adicitque facundiae coronam, qua ludicra deformitas uelaretur. Sed Nero, nihil ambitu nec potestate senatus opus esse dictitans, se aequum aduersum aemulos et religione iudicum meritam laudem adsecuturum, primo carmen in scaena recitat ; mox, flagitante uulgo ut omnia studia sua publicaret - haec enim uerba dixere - ingreditur theatrum, cunctis citharae legibus obtemperans, ne fessus resideret, ne sudorem nisi ea quam indutui gerebat ueste detergeret, ut nulla oris aut narium excrementa uiserentur. Postremo, flexus genu et coetum illum manu ueneratus, sententias iudicum opperiebatur ficto pauore[141].

Cette anecdote a lieu à la seconde occurrence des *Neronia*, d'où les présents de narration qui la présentent comme un seul événement (*offert*, *adicit*, *recitat*, *ingreditur*) ; deux indicatifs

139 "De fait, quand il concourait, il obéissait à ce point au règlement que, n'osant jamais cracher, il essuyait aussi avec son bras la sueur de son front ; et même, pendant une certaine représentation tragique, comme il se resaisissait de son bâton après l'avoir fait tomber, effrayé et craignant d'être exclu du concours à cause de cette faute, il ne retrouva pas autrement ses esprits que parce que son mime lui jurait qu'on ne s'en était pas rendu compte au milieu des transports de joie et des clameurs du peuple. Toutefois, il se proclamait lui-même vainqueur, raison pour laquelle il concourut aussi partout pour l'épreuve de héraut." (Suet., *Nero* 24.1-2)

140 *Cf.* E. Champlin, *op. cit*., p. 81 : "A patron with twenty-eight legions at his command cannot compete as a performer".

141 "Pendant ce temps, le Sénat, comme le concours quinquennal était déjà proche, afin d'éviter toute honte, offre à l'empereur la victoire pour le chant et ajoute la couronne de l'éloquence, afin de cacher avec elle le déshonneur d'une participation à des jeux. Mais Néron, ne cessant de dire qu'il n'avait en rien besoin des manoeuvres et de la puissance du Sénat, qu'il était de taille devant des rivaux et qu'il obtiendrait une gloire méritée grâce au scrupule religieux des juges, récite tout d'abord un chant sur la scène ; ensuite, comme le peuple réclamait qu'il rende public toutes ses passions - voilà, en effet, les mots qu'ils prononcèrent -, il entre dans le théâtre, se conformant à toutes les règles pour la cithare, qui interdisaient de s'asseoir en cas de fatigue, d'essuyer sa sueur sauf avec le vêtement dont il était vêtu, de ne laisser voir aucune sécrétion de la bouche ou des narines. Enfin, un genou à terre et témoignant de la main son respect à cette illustre assemblée, il attendait le verdict des juges en feignant l'effroi." (Tac., *Ann*. XVI 4.1-4)

imparfaits échappent cependant à l'historien (*gerebat* et *opperiebatur*), montrant qu'il s'agit aussi, dans son esprit, d'une scène récurrente. Le fait est qu'on retrouve dans ce passage les mêmes éléments que dans celui de Suétone : le respect absolu des règles (*cunctis citharae legibus obtemperans*) ; le souci de ne pas laisser couler sa sueur à terre (*ne sudorem nisi ea quam indutui gerebat detergeret*) ; la crainte devant le verdict des juges (*opperiebatur ficto pauore*). Comme le biographe, Tacite souligne également le statut particulier de l'empereur, qui rend ridicule ses précautions et ses craintes : le Sénat cherche à lui décerner les prix avant même qu'il n'ait concouru et lui-même attend que le jury se prononce en faisant semblant d'avoir peur (*ficto pauore*). Il n'y a donc que quelques variations personnelles, qui montrent que nos deux auteurs se sont approprié ce thème, mais le reste est semblable. De telles ressemblances ne peuvent être dues au hasard : elles signalent plutôt la fixation assez rapide du portrait de Néron en histrion hypocrite, feignant de concourir comme les autres, mais parfaitement conscient de n'être pas un participant comme les autres. La même similarité dans le récit de la mort de ses victimes signifie que son portrait en homme cruel a suivi un processus historiographique semblable.

Ces concordances viennent vraisemblablement de l'application à Néron, comme à Tibère, du stéréotype du tyran. Suétone le suit assez systématiquement, en abordant successivement la cruauté de l'empereur (*Nero* 26.1-5) ; ses banquets fastueux (*Nero* 72.1-4) ; ses vices sexuels (*Nero* 28.1-29.2) ; ses dépenses folles, en particulier dans la construction, qui finissent par le pousser à la rapine (*Nero* 30.1-32.7) ; enfin, les très nombreux assassinats dont il fut responsable, de ses proches jusqu'à des personnes sans lien avec lui et à l'incendie de Rome (*Nero* 33.1-38.7). Il ne manque ici que la peur perpétuelle et le dégoût de soi, sans doute parce qu'aucun élément, contrairement à Tibère, ne pouvait véritablement servir de base à ces thèmes. Il est intéressant de constater que ces développements interviennent après la présentation des prétentions musicales et agonistiques de Néron. Celles-ci ouvrent la partie consacrée à ses vices[142], mais ce sont les éléments associés au stéréotype du tyran qui sont présentés comme une aggravation de son caractère : l'empereur ne se soucie même plus de dissimulation[143].

142 *Cf.* Suet., *Nero* 19.5-20.1 : *Haec partim nulla reprehensione, partim etiam non mediocri laude digna in unum contuli, ut secernerem a probris et sceleribus eius, de quibus dehinc dicam. Inter ceteras disciplinas, pueritiae tempore imbutus et musica…*, "Ces actions, qui pour partie n'ont rien de répréhensible, pour partie sont même dignes d'un éloge non ordinaire, je les ai rassemblées en un ensemble, afin de les distinguer de ses infamies et de ses crimes, dont je parlerai à partir de maintenant. Parmi les autres disciplines, initié aussi à la musique dans son enfance,..."

143 *Cf.* Suet., *Nero* 27.1 : *Paulatim uero inualescentibus uitiis iocularia et latebras omisit nullaque dissimulandi cura ad maiora palam erupit*, "Mais peu à peu, ses vices prenant de la force, il abandonna les plaisanteries et

Pourtant, ces éléments stéréotypiques, s'ils sont présents aussi chez Tacite, le sont de façon plus discrète. Là où Suétone dresse, comme pour Tibère, une liste détaillée des perversion sexuelles de Néron[144], l'historien reste vague et ne donne pas de précisions : il parle ainsi de *lasciuire*[145], de *licita atque inlicita*[146], de *flagitia*[147] et n'évoque les personnes impliquées que par groupes très généraux[148]. Le seul épisode évoqué avec quelque détail est celui du mariage où Néron joua le rôle de la jeune épousée[149], juste après le développement sur le banquet donné par Tigellin. Nous sommes donc à l'opposé de ce qui s'est mis en place pour Tibère. Dans ce cas, en effet, les attaques étaient claires, précises et concordantes : comme elles correspondaient aux insinuations sexuelles courantes dans la vie politique romaine, il était vraisemblable qu'elles aient été diffusées pendant le règne même de cet empereur, à des fins de diffamation ; elles ont été reprises ensuite par les historiens dans le cadre du stéréotype du tyran. Or celles qui sont portées dans notre *corpus* contre Néron manquent de cette consistance chez Tacite, alors qu'il avait tout à gagner à dénoncer aussi chez lui ce type de perversions. Cette différence amène à se demander si ces passages n'ont pas été ajoutés après la mort de Néron, par des sources historiques et littéraires ne reposant pas sur des attaques contemporaines. Suétone les aurait reproduites, afin de compléter son portrait, tandis que Tacite se serait contenté de simples allusions, ne voulant ni reprendre, ni inventer.

Ce choix ne signifie toutefois bien sûr pas qu'il se soit totalement détaché de la littérature "à charge" contre Néron. En effet, l'enchaînement entre le banquet fastueux donné par Tigellin et le "mariage" avec un affranchi amène à s'interroger sur le caractère chronologique de ce passage tacitéen. Il correspond en effet exactement à la succession suivie par Suétone dans ses listes : le biographe aborde en effet lui aussi en premier lieu les banquets (*Nero* 72.1-4), puis les perversions sexuelles (*Nero* 28.1-29.2). Ce n'est pas le seul passage à présenter une telle coincidence entre les séries suétoniennes et le déroulement de la narration

---

les subterfuges et, sans plus se soucier de dissimulation, se jeta ouvertement sur de plus grandes activités."

144 *Cf*. Suet., *Nero* 28.1-29.2.

145 Tac., *Ann*. XIII 47.2.

146 Tac., *Ann*. XV 37.4.

147 Tac., *Ann*. XVI 19.3.

148 *Cf*. Tac., *Ann*. XVI 19.3 : *exoletorum feminarumque*, "des mignons et des femmes".

149 *Cf*. Tac., *Ann*. XV 37.4, à comparer avec Suet., *Nero* 29.1. L'affranchi jouant le rôle du mari est appelé Doryphore chez Suétone, Pythagoras chez Tacite. Cet épisode pourrait en réalité être une cérémonie d'initiation à un culte oriental : *cf*. R. Verdière, "À verser au dossier sexuel de Néron" in *La Parola del passato* 30 (1975), p. 5-22, en particulier p. 20-22.

tacitéenne : les raids nocturnes du jeune Néron sont eux aussi, dans les deux cas, immédiatement suivis de ses incitations à une plus grande licence dans les théâtres[150] ; de même, l'évocation de la *Domus Aurea* est toujours associée aux travaux du lac Averne[151]. Cette concordance donne à penser qu'il devait probablement exister des listes de vices pour cet empereur, qu'elles aient eu ou non pour objectif de prouver sa nature tyrannique : Suétone les aurait suivies assez fidèlement pour sa partie *per species*, tandis que Tacite les aurait seulement en partie intégrées dans son récit, en reprenant périodiquement leur progression.

L'historien dépeint Néron comme un tyran, mais sans chercher à lui en appliquer toutes les caractéristiques, peut-être parce que ce n'est pas la seule perspective adoptée par son portrait de l'empereur. Ses prétentions artistiques et les conséquences qu'elles induisent occupent en effet, dans les *Annales*, une place tout aussi importante que le développement de son gouvernement tyrannique. De même que celui-ci rythme le récit de son règne[152], son désir de plus en plus incontrôlable de se produire sur scène génère une autre scansion narrative, souvent parallèle. L'introduction de ce thème a lieu au tout début du règne, au moment où Néron fait l'éloge funèbre de Claude : Tacite signale alors, comme en passant, qu'il avait aussi appris le chant et composait des poèmes[153]. C'est juste après l'assassinat de sa mère que l'empereur commence à s'adonner au chant et aux courses de chevaux[154] ; une autre étape est franchie en 64, lorsque Néron décide se produit publiquement sur scène[155] ; enfin intervient le passage, déjà commenté, où il concourt pendant la seconde édition des *Neronia*, malgré les efforts du Sénat pour l'éviter[156].

Ce thème est également important chez Suétone, qui l'aborde avant même les caractéristiques tyranniques, au début de sa rubrique sur les infamies (*probra*) et les crimes (*scelera*) de cet empereur[157]. Cette distinction entre deux types d'actions négatives amène à associer la "carrière artistique" de Néron aux "*probra*", tandis que les rubriques tyranniques

150 *Nero* 26.1-4, puis 26.5 pour Suétone ; *Ann*. XIII 25.1-3, puis XIII 25.4 pour Tacite.

151 *Nero* 31.1-6 pour Suétone ; *Ann*. XV 42.1-2.

152 Les diverses morts, naturelles (Burrus) ou provoquées (Britannicus, etc.), qui ont eu lieu sous Néron constituent aussi des points d'inflexion de son évolution vers la tyrannie : *cf*. par exemple, Tac., *Ann*. XIV 60.1, où l'absence de problèmes après l'assassinat d'Agrippine pousse Néron à aller encore plus loin, en répudiant Octavie pour épouser Poppée.

153 *Cf*. Tac., *Ann*. XIII 3.3.

154 *Cf*. Tac., *Ann*. XIV 14.1-2.

155 *Cf*. Tac., *Ann*. XV 31.1-2.

156 *Cf*. Tac., *Ann*. XVI 4.1-4.

157 *Cf*. Suet., *Nero* 20.1-25.5.

développent ses *scelera*. Or la façon dont Tacite aborde ses prétention montre que lui aussi séparait les deux domaines. Lorsque l'empereur se produit, que ce soit dans un cadre privé ou public, l'historien met toujours l'accent sur le déshonneur dont il se couvre. C'est en particulier le cas quand ce type d'exhibitions commence, alors qu'il ne s'agit encore que de se donner en spectacle dans l'intimité relative de la vallée du Vatican :

> *Vetus illi cupido erat curriculo quadrigarum insistere nec minus foedum studium cithara ludicrum in modum canere. Concertare equis regium et antiquis ducibus factitatum memorabat, idque uatum laudibus celebre et deorum honori datum. Enimuero cantus Apollinis sacros, talique ornatu adstare, non modo Graecis in urbibus, sed Romana apud templa, numen praecipuum et praescium. Nec iam sisti poterat, cum Senecae ac Burro uisum, ne utraque peruinceret, alterum concedere. Clausumque ualle Vaticana spatium, in quo equos regeret, haud promiscuo spectaculo ; mox ultro uocari populus Romanus laudibusque extollere, ut est uulgus cupiens uoluptatum et, si eodem princeps trahat, laetum. Ceterum euulgatus pudor, non satietatem, ut rebantur, sed incitamentum attulit ; ratusque dedecus molliri, si plures foedasset, nobilium familiarum posteros, egestate uenales, in scaenam deduxit ; quos, facto perfunctos, ne nominatim tradam, maioribus eorum tribuendum puto. Nam et eius flagitium est qui pecuniam ob delicta potius dedit quam ne delinquerent. Notos quoque equites Romanos operas arenae promittere subegit donis ingentibus, nisi quod merces ab eo qui iubere potest uim necessitatis adfert*[158].

Il ne s'agit pas ici de prétentions artistiques, mais de dignité selon la conception romaine. Les activités de Néron sont un objet de honte (*pudor*), un déshonneur (*dedecus*), mais aussi une tâche sur sa réputation (*foedare*), une infamie (*flagitium*) : voilà pourquoi Sénèque et Burrus, dans un premier temps, tentent de les dissimuler en les contenant dans la vallée du Vatican. Néron lui-même en paraît conscient, du moins dans l'argumentaire que lui prête Tacite, car il cherche à démontrer l'inverse : conduire des chevaux n'est pas une occupation vile, puisque les rois et les anciens chefs s'y sont adonnés ; se produire comme chanteur n'est pas honteux,

158 "Il avait depuis longtemps le désir de s'adonner aux courses de chars et la passion non moins honteuse de chanter avec une cithare comme dans les jeux publics. Il rappelait que se mesurer avec des chevaux était une activité royale et que les anciens chefs l'avaient souvent fait : cela avait été célébré par les éloges des poètes et était un don pour honorer les dieux. En effet, les chants étaient consacrés à Apollon et cette divinité importante et prophétique se tenait parée ainsi non seulement dans les villes grecques, mais aussi dans les temples romains. Et il ne pouvait plus en être empêché, quand Sénèque et Burrus décidèrent, pour qu'il ne l'emporte pas sur les deux points, de lui en concéder un. On ferma l'espace de la vallée du Vatican, où il conduisait ses chevaux, de sorte que ce spectacle n'était pas public ; mais bientôt, de lui-même, le peuple romain l'appela et l'exalta de ses louanges, étant donné que la foule est avide de plaisirs et se réjouit si le prince va dans le même sens. Mais le caractère public de sa honte ne lui apporta pas la satiété, comme Sénèque et Burrus le pensaient, mais fut une incitation ; et, considérant que son infamie était atténuée s'il déshonorait plus de gens, il amena sur la scène des descendants de familles nobles, rendus vénaux par leur pauvreté ; mais, comme ils sont morts, je ne les citerai pas nommément, car, à mon avis, il faut accorder cela à leurs ancêtres. En effet, l'ignominie s'attache plutôt à celui qui leur a donné de l'argent pour leurs méfaits, plutôt que pour qu'ils ne commettent pas de fautes. Il obligea aussi des chevaliers romains connus à promettre leurs services dans l'arène en leur faisant des dons immenses, si ce n'est que ce qui est donné en salaire par qui peut ordonner a force de nécessité." (Tac., *Ann*. XIV 14.1-4)

puisque même les temples romains contiennent des statues qui représentent Apollon ainsi. Mais ce sur quoi l'historien attire surtout l'attention de son lecteur, c'est la diffusion de ce déshonneur dans le reste de la société romaine : passe encore que le peuple approuve l'empereur, il est *cupiens uoluptatum* ; mais de jeunes aristocrates et des chevaliers sont forcés par la misère ou des "cadeaux" à se produire sur scène. L'intervention personnelle de l'historien, expliquant pourquoi il ne donnera pas leur nom, renforce l'impression d'ineffaçable infamie, qui pourrait se communiquer non seulement à leurs descendants, mais aussi à leurs ancêtres[159]. Pourtant, comme le souligne E. Champlin, c'est bien plutôt un très large engouement que les activités du prince ont provoqué parmi les élites romaines[160] : la condamnation est postérieure à Néron et non contemporaine.

Ce qui est mis en cause ici, c'est la dégradation de la fonction d'empereur que représente la participation de Néron à ces spectacles : un Princeps ne monte pas sur scène comme un histrion, catégorie sociale par ailleurs particulièrement stigmatisée à Rome[161]. Il y a bien sûr là des traces évidentes de la propagande flavienne, qui n'a cessé de marquer sa différence vis-à-vis de cet empereur. Dans un article paru dans le tome V des *Neronia*[162], Fr. Ripoll montre comment Vespasien s'est attaché à noircir la figure de Néron, afin de très classiquement rehausser son propre règne. L'accent a en particulier été mis sur les dépenses fastueuses et le luxe effréné du Princeps précédent, afin de mieux justifier les mesures d'économie rigoureuses mises en place par son successeur[163]. Or ce point est précisément un autre élément commun du portrait qu'en font Tacite et Suétone. Dans les deux oeuvres, le déroulement est le même : Néron commence à faire construire et dépenser sans compter, ce qui vide les caisses de l'État ; il se tourne alors vers la rapine ; l'épisode du prétendu trésor de

159 Cette conception typiquement romaine explique sans doute pourquoi Cassius Dion, lui, donne les noms de ces personnes : *cf*. Dio LXI 17.4. Les noms mentionnés (les *Furii*, les *Horatii*, les *Fabii*, les *Porcii* et les *Valerii*) renvoient tous à des anciennes familles républicaines : il nous paraît donc aussi possible qu'ils aient été utilisés génériquement par l'historien grec, pour désigner la fine fleur de l'aristocratie romaine et non certains de ses membres en particulier. C'est l'interprétation que suggère la fin de son énumération : τἆλλα πάντα ὧν τὰ τρόπαια, ὧν οἱ ναοὶ ἑωρῶντο, "et toutes les autres familles dont on voit les trophées, les temples".

160 *Cf*. E. Champlin, *op. cit*., p. 65-66.

161 *Cf*. E. Champlin, *op. cit*., p. 81 : "emperors simply should not be professional performers. Amateur indulgence in an art or a sport might be pardonable ; obsessive dedication was not." On mesure la honte sociale que cela représentait au refus de Tacite de donner les noms des jeunes gens forcés à se produire en même temps que l'empereur. Néron ne fut pas le seul à se heurter à ce type de limite mentale : on peut en effet penser à Commode, à la fin du II^{ème} siècle et à sa passion pour les combats de gladiateurs.

162 "Aspects et fonction de Néron dans la propagande flavienne" in J.-M. Croisille, R. Martin, Y. Perrin, *Neronia V. Néron : histoire et légende*, coll. Latomus 247, Bruxelles, 1999, p. 137-151.

163 Suétone signale cette justification en *Vesp*. 16.6. L'autre explication est celle de la foncière avarice de Vespasien, qui l'a poursuivi jusqu'à nos jours.

Didon, qu'il intervienne avant les pillages (Suétone) ou pendant ceux-ci (Tacite) a, à chaque fois, comme fonction de souligner combien l'empereur est financièrement aux abois[164]. L'utilisation par les Flaviens de la figure de Néron, ainsi que le changement de mentalité qui accompagne le règne de Vespasien[165], ont donc continué d'influencer son portrait bien après sa mort.

Ces dépenses, qui entraient le cadre de l'orientalisme politique de Néron[166], sont aussi liées au stéréotype du tyran, qui prend ce qu'il veut où il veut, sans se soucier des propriétaires[167]. Cette influence orientale et, surtout, l'accent sur une dégradation de la fonction d'empereur pourraient signaler l'élaboration progressive d'un modèle romain du tyran, formé à partir de la figure de Néron. En effet, le tyran tragique ou platonicien correspond à un type, il n'est pas la dégradation d'une figure d'autorité idéale, dont on devine qu'elle correspond au modèle d'Auguste. Étudiant les influences idéologiques et politiques du règne de Néron, E. Cizek fait remarquer que les Romains de l'Empire, depuis leur enfance, font la différence entre le *rex* et le *tyrannus* : le premier protège les citoyens, rend la justice et écoute l'avis du Sénat ; le second n'a aucune limite et asservit tout le monde[168]. À cela, le portrait de Néron ajoute un goût ostensible pour tout ce qui est grec, donc pour tout ce qui ne correspond pas au *mos maiorum* ; il sape ainsi de plus en plus l'*auctoritas* que lui confère sa fonction et dont il devrait être le gardien. Cet empereur apparaît ainsi comme une réappropriation romaine du stéréotype du tyran, qui en fait une sorte d'anti-Auguste. Cette particularité expliquerait la puissance que sa figure a conservée au long des siècles, continuant pendant longtemps à servir très nettement de repoussoir.

Il n'est cependant pas besoin d'aller très loin dans le temps pour constater que Néron sert de contre-modèle impérial. Nous avons vu, en effet, lors de notre étude des scènes de mort, que le récit de celle d'Auguste par Tacite était pensée pour ressembler à celle de

164 *Cf.* Suet., *Nero* 31.7 (histoire du trésor de Didon, juste après le paragraphe sur les folles constructions de Néron) et 32.1-7 (pillage éhonté des provinces, après la révélation de la supercherie) ; Tac., *Ann*. XV 45.1-2 (après l'incendie de Rome, pillage généralisé des provinces) et XVI 1.1-3.2 (histoire du trésor de Didon).

165 Fr. Ripoll, *art. cit*., rappelle que l'arrivée au pouvoir de Vespasien a coincidé avec la montée en puissance d'une bourgeoisie municipale beaucoup plus économe que l'ancienne aristocratie sénatoriale. Tacite la met d'ailleurs en scène lors d'une des exhibitions de Néron ; choquée dans son respect habituel du *mos maiorum*, elle se signale par son intégrité et, dès lors, détonne au milieu de la corruption du reste des spectateurs : *cf.* Tac., *Ann*. XVI 5.1-3. Il est intéressant de constater que, dans ce passage, un *ferebant* introduit l'histoire de Vespasien s'endormant pendant un de ces spectacles ; cette anecdote qui se trouve aussi chez Suétone (*cf. Vesp*. 4.8) et souligne parfaitement la différence entre les deux empereurs.

166 *Cf.* E. Cizek, *Néron*, Paris, 1982, p. 75-91.

167 *Cf.* F. Galtier, *op. cit*., p. 187-188.

168 *Cf.* E. Cizek, *op. cit*., p. 71-75.

Claude : soupçons d'empoisonnement de la part de Livie, fils naturel présenté comme beaucoup plus légitime, fils adoptif s'emparant presque indûment du pouvoir, etc. Ce schéma est celui de l'assassinat de Claude, réintroduit dans le récit de la mort du premier Princeps. Ce procédé veut dire que c'est Tibère que l'historien a cherché à rapprocher de Néron et non Néron de Tibère : le modèle définitoire est le dernier Julio-Claudien et non le second empereur. Il est, à ce titre, intéressant de constater que Tacite adopte, pour les premières années de règne, une attitude opposée celle qu'il a eue pour les débuts de la politique tibérienne. Nous avons vu en effet que, dès le livre I des *Annales*, son but était d'annoncer la dégradation qui allait avoir lieu ; au contraire, Suétone chargeait certes Tibère dans la seconde partie de sa biographie, mais reconnaissait que ses premières mesures et son comportement initial furent bons. Pour Néron, c'est l'inverse : Tacite accepte la thèse d'un bon *Quinquennium*[169], peut-être sous l'influence d'une tradition historiographique favorable à Sénèque, qui en fut l'artisan avec Burrus ; Suétone, de son côté, multiplie les annonces plus ou moins discrètes du tyran en devenir : la même présentation du premier gouvernement augustéen de Néron fait ainsi également allusion à l'admission de la plèbe à ses exercices en plein air et à des récitations de poèmes[170]. Nous sommes ici à la limite entre influence de la tradition et choix personnel de nos auteurs. Il existait en effet manifestement un parallèle historiographique entre Tibère et Néron, qui peut venir d'une conception assez semblable de leurs règnes (un bon début, puis une dégradation jusqu'à la tyrannie la plus noire) et sur lequel Tacite a joué. Il permet de voir que nos auteurs ont adopté des perspectives différentes pour présenter ces deux bons débuts de gouvernement : Suétone accepte ceux de Tibère et sape ceux de Néron ; Tacite accepte ceux de Néron et sape ceux de Tibère. Quelles sont les raison de ces choix ? Il est possible d'avancer que Néron représentait une figure de monstre plus intéressante pour le biographe ; pour sa part, l'historien cherchait peut-être à dénoncer, à travers le successeur d'Auguste, l'hypocrisie initiale d'un régime autocratique. Il ne s'agit cependant que d'hypothèses : en l'absence d'éléments les confirmant ou les réfutant, on ne peut que s'en tenir à la constatation de ces divergences narratives.

Dans tous les cas, il est manifeste que Tacite joue sur ce parallèle, y compris par des phénomènes d'échos[171]. En effet, si sa description du jeune Néron est relativement neutre, elle

169 *Cf.* par exemple Tac., *Ann.* XIII 4.1, après le discours où Néron trace les lignes d'une politique d'inspiration augustéenne : *Nec defuit fides multaque arbitrio senatus constituta sunt*, "Et il ne manqua pas à sa parole et beaucoup de mesures furent prises avec l'avis du Sénat."

170 *Cf.* Suet., *Nero* 10.5.

171 Dont le premier est, bien sûr, la reprise de l'expression *primum facinus noui principatus*, en *Ann.* I 6.1 (exécution d'Agrippa Postumus), qui est légèrement modifiée en *prima nouo principatu mors*, en *Ann.* XIII

se construit néanmoins sur une opposition avec Britannicus, comme celle de Tibère avec Germanicus. L'élaboration littéraire autour de ce personnage commence pas avec les *Annales* ; celles-ci contiennent en effet une allusion à une sources extérieure lorsque Claude adopte le fils d'Agrippine :

> *Quibus patratis, nemo adeo expers misericordiae fuit, quem non Britannici fortuna maerore adficeret. Desolatus paulatim etiam seruilibus ministeriis, perintempestiua nouercae officia in ludibria uertebat, intellegens falsi : neque enim segnem ei fuisse indolem ferunt, siue uerum, seu periculis commendatus retinuit famam sine experimento*[172].

Le verbe *ferunt* signale la reprise d'une source écrite, très visiblement favorable à Britannicus, dont Tacite se distingue : le parallélisme *siue... seu* ne permet en effet pas de déterminer s'il est en faveur de cette version ou s'il considère qu'elle provient d'un désir de le mettre en valeur. Ses prédécesseurs paraissent en effet avoir accentué le statut de victime du fils de Claude, allant jusqu'à affirmer que Néron l'avait violé quelques jours avant de l'empoisonner :

> *Tradunt plerique eorum temporum scriptores crebris ante exitium diebus inlusum isse pueritiae Britannici Neronem, ut iam non praematura neque saeua mors uideri queat, quamuis inter sacra mensae, ne tempore quidem ad complexum sororum dato, anto oculos inimici properata sit in illum supremum Claudiorum sanguinem, stupro prius quam ueneno pollutum*[173].

Ici aussi apparaît une allusion très claire à des sources écrites (*tradunt*, *scriptores*), que l'on comprenne le génitif *eorum temporum* comme signalant des contemporains ou simplement le sujet des ouvrages écrits. Ce paragraphe présente toutefois deux ambiguïtés. Tout d'abord, on ne sait pas bien si la consécutive *ut... queat* renvoie à la pensée de Néron (violer Britannicus pour "atténuer" le scandale de sa mort) ou à celle des auteurs cités (raconter que Britannicus a été violé, pour présenter sa mort comme une libération). Par ailleurs, la participiale finale *stupro... pollutum* pourrait tout aussi bien elle aussi renvoyer au discours des *scriptores* ou à une prise de position de Tacite, qui affirmerait le viol. Ce type d'accusation contre Néron

1.1 (exécution de Junius Silanus).

172 "Ces honneurs une fois obtenus, personne ne fut dénué de compassion au point de n'être pas saisi de tristesse devant le sort de Britannicus. Déserté peu à peu même par les esclaves qui le servaient, il tournait en plaisanteries les marques d'obligeance intempestives de sa marâtre, comprenant ce qu'elles avaient de faux : et en effet, à ce qu'on rapporte, il ne fut pas d'un caractère indolent, soit que ce soit vrai, soit que, mis en valeur par les dangers courus, il en ait conservé la réputation sans en avoir fait la preuve." (Tac., *Ann*. XII 26.2)

173 "La plupart des auteurs de cette époque rapporte que, à de nombreuses reprises les jours qui précédèrent son décès, Néron n'a pas respecté la jeunesse de Britannicus, afin que sa mort ne puisse plus paraître ni prématurée, ni cruelle, bien que ce fût dans le contexte sacré d'un repas, sans même lui donner le temps de serrer ses soeurs dans ses bras, devant les yeux d'un ennemi, qu'elle fut accélérée contre cet ultime représentant du sang des Claudii, profané par un viol avant de l'être par le poison." (Tac., *Ann*. XIII 17.2)

semble sinon courante, du moins fréquente, puisqu'on la retrouve chez Suétone à propos de la mort d'Aulus Plautus[174] : cet exemple pousse à considérer l'histoire du viol de Britannicus comme une invention, vraisemblablement destinée à accroître encore la pitié des lecteurs devant sa destinée.

Cette élaboration, Tacite l'a reprise en l'adaptant pour en faire une opposition de personnes. O. Devillers a ainsi bien montré combien, par exemple, la présence des deux jeunes gens aux Jeux Séculaires, puis à des jeux du cirque se redoublait et accentuait le contraste entre eux[175] : lors de la première occurrence, ils sont encore à égalité, même si la foule manifeste déjà sa préférence pour celui qui ne s'appelle encore que Domitius[176] ; pour la seconde, en revanche, la différence de statut est très claire, entre un Néron habillé de pourpre triomphale et Britannicus en simple toge prétexte[177]. Tout au long du livre XII des *Annales*, le fils de Claude est ainsi non seulement écarté du pouvoir, mais aussi plus ou moins déchu de tout rang impérial. La différence de traitement de ce personnage est assez nette chez nos deux auteurs, notamment au moment de la dispute entre les jeunes gens, juste après l'adoption de Néron. Suétone, qui cite très peu Britannicus, rapporte, au titre des exemples précoces de la cruauté du futur empereur :

> *Namque Britannicum fratrem, quod se post adoptionem "Aenobarbum" ex consuetudine salutasset, ut subditiuum apud patrem arguere conatus est*[178].

Or l'épisode relaté par Tacite a une tout autre tournure :

> *Obuii inter se, Nero Britannicum nomine, ille Domitium salutauere. Quod ut discordiae initium, Agrippina multo questu ad maritum defert : sperni quippe adoptionem, quaeque consuerint patres, iusserit populus, intra penates abrogari ; ac nisi prauitas tam infesta docentium arceatur, eruptura in publicam perniciem. Commotus his, quasi criminibus, optimum quemque educatorem filii exilio aut morte adficit, datosque a nouerca custodiae eius imponit*[179].

174 *Cf.* Suet., *Nero* 35.8 : *in quibus Aulum Plautum, quem cum ante mortem per uim conspurcasset : "Eat nunc, inquit, mater mea et successorem meum osculetur", iactans dilectum ab ea et ad spem imperii impulsum*, "parmi ces personnes, il fit exécuter Aulus Plautus, dont il dit, comme il l'avait souillé de force avant sa mort : "Que ma mère vienne maintenant et qu'elle embrasse mon successeur", car il répétait qu'elle l'avait chéri et poussé à espérer le pouvoir."

175 *Cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion…*, *op. cit*., p. 164.

176 *Cf.* Tac., *Ann*. XI 11.2.

177 *Cf.* Tac., *Ann*. XII 41.2.

178 "En effet, sous prétexte que son frère, Britannicus, l'avait salué, comme d'habitude, du nom d'Ahénobarbus après son adoption, il s'efforça de prouver auprès de son père qu'il n'était pas son fils."

179 "Comme ils s'étaient rencontrés, Néron salua Britannicus par son nom, lui de celui de Domitius. Cela, comme un début de discorde, Agrippine le rapporte à son mari, en s'en plaignant beaucoup : de fait, on méprisait l'adoption et, ce que les sénateurs avaient décidé, que le peuple avait ordonné, était abrogé sous son toit ; et si

Le récit de Suétone est nettement marqué par le détournement et l'exagération : non seulement Néron intervient en personne auprès de Claude, mais en plus il cherche à lui prouver que Britannicus est le fruit d'un adultère de Messaline ; le but est ici très clairement de noircir autant que possible le portrait du jeune Néron, en le présentant comme pervers dès son plus jeune âge. À l'inverse, Tacite signale la symbolique politique de cette appellation, qui revient à nier l'adoption, et montre que c'est Agrippine qui agit là pour favoriser son fils. Ce faisant, il signale une dégradation de plus dans la condition de celui de Claude, qui perd d'excellents éducateurs : il est désormais entouré par des personnes à la solde de ses ennemis. L'historien joue sur le thème de l'opposition entre Britannicus et Néron, là où le biographe ne voit qu'une occasion supplémentaire de présenter ce dernier comme un monstre en devenir.

Néron a donc effectivement été construit comme un tyran pervers, mais son portait ne se réduit pas à l'application de ce stéréotype. Des enjeux idéologiques sont aussi intervenus, à travers une volonté diachronique de définir ce que sont un bon et un mauvais empereurs. C'est donc bel et bien un enjeux politique et historiographique romain qui transparaît ici, dans la droite ligne de la pratique de l'*exemplum* : le personnage de Néron est conçu comme une sorte d'anti-Auguste, malgré un début de politique qui cherchait précisément à continuer celle du fondateur du Principat. À cela s'est ajoutée l'image, courante dans l'historiographie latine, de l'héritier potentiel écarté, alors qu'il aurait pu faire un excellent empereur : elle a conduit Tacite à utiliser la figure de Britannicus comme contraste avec celle du futur tyran. Ces deux courants, puissants à Rome, la référence tyrannique grecque et la réflexion proprement romaine sur l'exercice du pouvoir, se sont combinés autour de la figure de Néron. Il est dès lors devenu bien plus qu'un cas particulier historiographique : il a contitué une figure de référence, pouvant désormais servir de point d'appui à une présentation négative aussi bien des règnes qui suivront que, paradoxalement, de ceux qui l'ont précédé.

4. Galba

on ne faisait pas obstacle à l'hostilité si manifeste de ses professeurs, elle éclaterait pour causer la perte de l'État. Bouleversé par ces mots, comme s'il s'agissait de crimes, il frappa d'exil ou de mort tous les meilleurs éducateurs de son fils et imposa pour le surveiller ceux qui lui donna sa maraître." (Tac., *Ann*. XII 41.2-3)

Galba apparaît dans notre *corpus* comme une sorte "d'empereur paradoxal", pour paraphraser l'expression d'A. La Penna à propos d'un certain type de portraits[180] : tant qu'il ne règne pas, tout le monde le voit empereur, mais, une fois parvenu au pouvoir, il se révèle incapable de l'exercer au mieux. La formule de Tacite à la fin de sa notice nécrologique est ainsi devenue fameuse :

> *Pro consule Africam moderate, iam senior citeriorem Hispaniam pari iustitia continuit, maior priuato uisus dum priuatus fuit et omnium consensu capax imperii nisi imperasset*[181].

Nous avons déjà vu que Galba est une exception au phénomène de "révélation par les provinces"[182] : ses qualités de gouverneur laissent voir en lui un excellent empereur, alors qu'il se révélera le contraire. Ce paradoxe est inscrit dans la structure grammaticale même de la phrase de Tacite : les gouvernements d'Afrique et d'Espagne sont traités dans la proposition principale, tandis que l'échec comme Princeps n'est évoqué que dans une apposition. Le caractère lapidaire de ce jugement a sans doute contribué à son passage à la postérité, mais son contenu n'est pas propre à Tacite ; Suétone aussi glisse une formule de ce genre dans sa biographie de Galba :

> *Maiore adeo et fauore et auctoritate adeptus est quam gessit imperium*[183]

L'idée est la même que dans les *Histoires*, avec, là encore, une opposition entre la popularité de Galba avant son arrivée au pouvoir et la façon dont il a ensuite gouverné. Il s'agit donc très vraisemblablement d'une opinion commune sur ce personnage, au moins au début du II^{ème} siècle. L'enjeux historiographique ne résidait dès lors pas tant dans le jugement final que dans la façon dont il en était arrivé là.

La première caractéristique du portrait de Galba que font nos deux auteurs est son âge : il arrive en effet au pouvoir à soixante-douze ans. Elle a manifestement été considérée comme son principal défaut, car c'est la seule raison que, dans notre *corpus*, il envisage lorsqu'il apprend le soulèvement des légions de Germanie. Suétone résume ainsi la situation :

---

180 *Cf.* A. La Penna, "Il ritratto paradossale da Silla a Petronio" in *Rivista italiana di filologia e di istruzione classica* 104 (1976), p. 270-293.

181 "Comme proconsul, il administra l'Afrique avec modération, déjà âgé, l'Hispanie Citérieure avec une égale justice, paraissant trop grand pour un simple particulier tant qu'il en fut un et, de l'accord de tous, capable de gouverner s'il ne l'avait pas fait." (Tac., *Hist*. I 49.4)

182 *Cf.* chapitre 4, p. 177.

183 "D'ailleurs, il obtint le pouvoir avec et une faveur et une autorité beaucoup plus grande que lorsqu'il l'exerça" (Suet., *Gal*. 14.1).

> *Quod ut est nuntiatum, despectui esse non tam senectam suam quam orbitatem ratus, Pisonem Frugi Licinianum* (...) *repente e media salutantium turba adprehendit filiumque appellans perduxit in castra ac pro contione adoptauit*[184]

Le biographe fait ici la différence entre l'âge de Galba et son absence d'héritier direct, mais, en réalité, les deux sont liés : c'est parce qu'il est âgé que la désignation d'un héritier prend tout son sens. La mise en avant unanime de cette raison pour expliquer l'adoption de Pison[185] peut signifier aussi que l'empereur était conscient de ce handicap : il ne s'agirait donc pas uniquement d'une projection de la situation au moment de l'adoption de Trajan par Nerva, mais aussi d'une réalité historique. Pourtant, l'âge de Galba n'est cité à aucun moment à propos des motivations des légions de Germanie ou, un peu plus tard, de celles des prétoriens se ralliant à Othon. L'adoption de Pison n'était donc pas une solution : au contraire, elle précipita la perte de l'empereur.

Cette compréhension erronée de la situation est liée, dans nos textes, à une autre caractéristique de ce personnage : son inconstance. Galba est présenté en effet comme totalement sous la coupe de ses affranchis[186] ; sont indulgence pour eux contraste grandement avec la dureté dont il fait preuve par ailleurs à l'égard des légions. Le jugement de Tacite à ce sujet est particulièrement sévère :

> *hiantes in magna fortuna amicorum cupiditates ipsa Galbae facilitas intendebat, cum apud infirmum et credulum minore metu et maiore praemio peccaretur. Potentia principatus diuisa in Titum Vinium consulem, Cornelium Laconem praetorii praefectum ; nec minor gratia Icelo, Galbae liberto, quem anulis donatum equestri nomine Marcianum uocitabant*[187].

Infirmum et credulum : voilà deux qualificatifs très peu appropriés à un empereur ; ils le sont encore moins à propos d'un homme dont Suétone nous dit qu'il arriva à Rome précédé d'une réputation de cruauté, au raison du traitement réservé à certaines villes gauloises[188]. On trouve

184 "Lorsqu'on le lui annonça, pensant qu'on ne méprisait pas tant sa vieillesse que son absence d'héritier, il attrapa soudain, au milieu de la foule des gens venus le saluer, Pison Frugi Licinianus (...) et, l'appelant son fils, le conduisit jusqu'au camp et l'adopta devant l'assemblée des soldats" (Suet., *Gal*. 17.1).

185 *Cf*. Tac., *Hist*. I 12.2, mais aussi I 16.1.

186 Il est possible de s'interroger sur le lien, dans la pensée romaine, entre un âge avancé et un caractère extrêmement influençable : S. K. Dickinson, *art. cit*., montre en effet comment l'influence de ses femmes et de ses affranchis sur Claude a été construite à partir de la figure du *senex* de comédie. Il est dès possible de se demander si la figure de Galba n'a pas bénéficié du même rapprochement.

187 "la convoitise de ses amis, qui étaient béants d'avidité devant son sort élevé, était accrue par la complaisance même de Galba, puisque, auprès de cet homme faible et crédule, on commettait des fautes avec moins de peur et plus de profit. Le pouvoir du principat était divisé entre Titus Vinius, le consul, et Cornélius Laco, le préfet du prétoire ; et n'avait pas moins de poids Icelus, un affranchi de Galba, que, parce qu'il avait reçu l'anneau, on appelait habituellement Marcinaus, de son nom de chevalier." (Tac., *Hist*. I 12.3-13.1)

188 *Cf*. Suet., *Gal*. 12.1.

pourtant chez lui aussi des allusions à la complaisance de Galba devant la malhonnêteté de ses affranchis ; c'est le cas en *Gal*. 15.3, après une présentation de la sévérité de l'empereur dans l'attribution des charges et la récupération des dons faits par Néron :

> *At contra nihil non per comites atque libertos pretio addici aut donari gratia passus est, uectigalia immunitates, poenas innocentium impunitates noxiorum*[189].

La perspective adoptée ici est sensiblement différente de celle de Tacite : dans cet extrait, Galba intervient plus ou moins, en obligeant tout le monde à passer par ses proches, ce qui lui confère un certain pouvoir ; chez l'historien, ceux-ci ne sont pas des intermédiaires, mais les véritables détenteurs de la puissance impériale.

Or ils sont fréquemment en désaccord, comme le montre bien la scène de délibération pour choisir l'héritier à adopter[190] : c'est Galba qui finit par choisir, mais il est clair que l'opinion de Titus Vinius, Laco et Icelus compte beaucoup[191]. P. Schunck souligne combien Galba est incapable de prendre une décision rationnelle et finit par suivre des conseils émotionels[192]. Cette inconstance peut être considérée comme un effet conjoncturel, provoqué par la précipitation suivant l'annonce du coup d'État. Suétone l'étend cependant à la période d'entre deux où Galba a été proclamé empereur, mais où Néron n'est pas encore mort : il accepte la proposition de Vindex seulement quand il croit que Néron va le faire assassiner (*Gal*. 9.5) ; une fois acclamé, il met en place une sorte d'administration de transition, mais un début de revirement de la part d'une aile de cavalerie remet en cause sa décision (*Gal*. 10.6) ; enfin, il se désespère lorsqu'il apprend la mort de Vindex et ne retrouve ses esprits qu'en apprenant le suicide de Néron (*Gal*. 11.1-2). Il n'y a, dans ces événements, que des revirements politiques pour ainsi dire attendus en cette période de guerre civile ; néanmoins, à aucun moment, Galba ne paraît déterminé à s'emparer du pouvoir, contrairement à Othon : il hésite constamment entre la marche en avant ou le renoncement, ce qui fait de son

189 "À l'inverse, il ne laissa rien, tributs, exemptions d'impôts, peines des innocents, impunités des coupables, adjuger contre de l'argent ou donner par faveur, si ce n'était par l'intermédiaire de ses compagnons et affranchis."

190 *Cf*. Tac., *Hist*. I 13.2.

191 Il y a là comme une anticipation de la scène des *Annales* où Claude délibère sur la nouvelle épouse à prendre après la mort de Messaline.

192 *Cf*. P. Schunck, "Studien zur Darstellung des Endes von Galba, Otho und Vitellius in den *Historien* des Tacitus" in *Symbolae Osloenses* 39 (1964), p. 38-82, en particulier p. 46-47. Pour lui, c'est dans toutes les scènes de mort d'empereur des *Histoires* que Tacite met en avant leur passivité, qui contraste avec l'activité des personnages secondaires (conseillers, affranchis, etc.). Pour P. Grimal, *Tacite*, Paris, 1990, p. 186, la notice nécrologique de Titus Vinius, qui lui reconnaît des qualités, fait porter implicitement à Galba la responsabilité de toutes les décisions prises pendant ces dernières années : Vinius n'était qu'un opportuniste qui suivait le courant, il ne le créait pas.

inconstance l'une des caractéristiques majeures du portrait que Suétone fait de lui[193]. Ignorant comment réagir, ne saissant pas la situation sous tous ses aspects, Galba prend une série de mauvaises décisions qui le mèneront à sa perte.

L'incompréhension dont il fait preuve dans les oeuvres de notre *corpus* s'explique assez aisément par une autre de ses caractéristiques : Galba est conçu et présenté comme un personnage anachronique[194], qui jure avec ce qu'est devenue la société romaine après le règne de Néron. Dès le récit de ses jeunes années, Suétone le présente comme un adepte assumé du *mos maiorum*, y compris dans ses coutumes par ailleurs totalement tombées en désuétude :

> *Quamquam autem nondum aetate constanti, ueterem ciuitatis exoletumque morem ac tantum in domo sua haerentem obstinatissime retinuit, ut liberti seruique bis die frequentes adessent ac mane saluere, uesperi ualere sibi singuli dicerent*[195].

L'usage présenté ici est non seulement vieux (*ueterem*), mais aussi désuet (*exoletum*) ; il n'existe plus que chez Galba et celui-ci y tient absolument (*obstinatissime retinuit*). Or il n'est alors pas encore le vieillard attaché aux coutumes républicaines qu'il deviendra (*quamquam nondum aetate constanti*) : il était déjà ainsi bien avant, ce qui fait de cette habitude un trait définitoire. Cet attachement aux anciennes manières de faire devait être considéré, là encore, comme un des éléments majeurs de son portrait : il est confirmé en effet par une anecdote que nos deux auteurs rapportent à l'identique, sur son refus de verser de l'argent à la garde prétorienne. Tacite l'introduit dans son récit au moment où il présente la situation de cette unité militaire, au début des *Histoires* :

> *Accessit Galbae uox pro re publica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non emi ; nec enim ad hanc formam cetera erant*[196].

On retrouve ici l'idée d'une inconstance de Galba, sévère avec les soldats, mais laxiste sur le

193 *Cf*. B. Van Wassenhove, "The representation of Galba in Suetonius" in *Athenaeum* 96 (2) (2008), p. 623-634 : "It is no exageration to say that ambivalence and instability are the key features of Suetonius' representation of Galba's personality" (p. 625).

194 *Cf*. K. Büchner, "Galba, ein Anachronismus" in *Speculum historiae (Festschrift J. Spörl)*, Munich, 1965, p. 7-17. Avant lui, E. Koestermann, "Das Charakterbild Galbas bei Tacitus" in *Navicula Chiloniensis*, 1956, p. 191-206, montrait déjà comment Tacite et Suétone soulignent l'opposition entre les vertus antiques de Galba et celles que réclamaient désormais les nouvelles conditions d'exercice du pouvoir ; Plutarque, lui, est plus clément envers cet empereur, qu'il compare à Fabricius et Camille.

195 "En outre, bien que non encore d'âge mûr, il conserva avec la plus grande obstination une vieille coutume civique tombée en désuétude et ne tenant bon que dans sa maison, celle de rassembler en nombre deux fois par jour ses affranchis et ses esclaves, afin que chacun le salue le matin et prenne congé de lui le soir." (Suet., *Gal*. 4.8)

196 "À cela s'ajouta le mot de Galba, qui faisait honneur à l'État, mais était dangereux pour sa personne, selon lequel il choisissait ses soldats, il ne les achetait pas ; et en effet, le reste de ses décisions ne suivaient pas ce cadre." Pour la même anecdote chez Suétone, *cf*. Suet., *Gal*. 16.2.

reste. Or cette sévérité correspond au stéréotype du bon général, faisant respecter l'ancienne discipline. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si l'historien, à cet endroit, a recours au terme *res publica* : cette manière de se conduire renvoie à la période républicaine, mais n'a plus cours sous l'Empire[197], d'où le reste du comportement de l'empereur n'entrant pas dans ce cadre.

Dès lors, c'est un anti-Néron que se révèle le personnage de Galba chez nos deux auteurs, ainsi que le sous-entend une partie de sa notice nécrologique dans les *Histoires* :

> *Famae nec incuriosus nec uenditator ; pecuniae alienae non appetens, suae parcus, publicae auarus*[198]

Le dernier Julio-Claudien n'est pas cité nommément ici, mais c'est bien sa figure qui se dessine en creux dans tout ce que n'a pas été son successeur : quand le premier était avide de gloire[199], le second, sans la négliger, ne la recherchait pas non plus à tout prix - caractéristique du fonctionnement social républicain[200] ; Néron dépensait aussi bien ses propres deniers que ceux de l'État, pillant littéralement les provinces, tandis que Galba ne versa rien aux soldats, les rendants réceptifs aux manoeuvres othoniennes. Au vu de la condamnation unanime de Néron par nos deux auteurs, on s'attendrait à ce que cette présentation soit accompagnée d'un jugement positif sur son successeur[201]. Pourtant, ce n'est pas le cas : Galba apparaît davantage comme un homme inadapté à son temps que comme un sain retour aux anciennes coutumes. C'est apparemment ainsi qu'il était envisagé sur le moment même par le peuple de Rome : Suétone rapporte une application, lors d'une pièce de théâtre, le présentant comme un vieux campagnard peu adapté à la vie en ville[202]. De même, sa réputation d'avare se renforça apparemment à son entrée à Rome[203], au point que Suétone émet des doutes quant à la véracité des anecdotes qu'il rapporte à ce propos[204]. Il y a donc eu une réaction populaire romaine à son

197 M. Lavate, "Le ambiguità di Otone" in *Maia* 29-30 (1977-1978), p. 27-60, parle à son sujet de la "sterile inutilità di una forma vuota" (p. 41).

198 "Sa renommée, il n'était ni indifférent à elle, ni ne cherchait sans cesse à la vendre ; il n'était pas attiré par l'argent d'autrui, épargnait le sien, faisait preuve d'avarice avec celui de l'État" (Tac., *Hist*. I 49.3).

199 *Cf*. Suet., *Nero* 55 : *Erat illi aeternitatis perpetuaeque famae cupido*, "Il était avide d'éternité et de renommée perpétuelle".

200 *Cf*. J.-P. Néraudeau, "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34.

201 De fait, le portrait que Plutarque fait de lui, dans la biographie qu'il lui consacre, est nettement plus positif.

202 *Cf*. Suet., *Gal*. 13.

203 *Cf*. Suet., *Gal* 12.2 : *Ea fama et confirmata et aucta est, ut primum urbem introiit*, "Cette réputation [d'avarice et de cruauté] à la fois fut confirmée et s'accrut dès qu'il entra dans Rome."

204 *Cf*. Suet., *Gal*. 12.5 : *Illa quoque uerene an falso per ludibrium iactabantur*, "Les anecdotes suivantes, qu'elles soient vraies ou fausses, étaient racontées partout pour se moquer de lui". Pour un point historique sur un certain nombre de mesures prises par Galba et présentées négativement par nos sources, *cf*. M. G.

arrivée[205], changeant notamment sa *parcitas* en *auaritia*. À cela, il faut probablement ajouter la propagande othonienne, qui, pour brève qu'elle ait été, s'est vraisemblablement aussi appuyée sur cette impopularité pour promouvoir son propre empereur[206] : faire de Galba un anachronisme vivant, c'est en effet souligner combien Othon, lui, a bien compris l'état du monde après le règne de Néron ; s'il n'a pas été adopté, c'est parce que Galba a choisi un jeune homme tout aussi anachronique que lui[207], au lieu de l'homme de la situation.

Cela signifie-t-il pour autant que toute conduite suivant à la lettre le *mos maiorum* était condamnée parce que considérée anachronique ? Avant d'écrire les *Histoires*, Tacite avait déjà tenu des propos similaires à ceux de la notice nécrologique de Galba, mais à propos de son beau-père, Agricola :

> *Nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem aut seueritas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto uiro referre iniuria uirtutum fuerit. Ne famam quidem, cui saepe etiam boni indulgent, ostentanda uirtute aut per artem quaesiuit : procul ab aemulatione aduersus collegas, procul a contentione aduersus procuratores, et uincere inglorium et atteri sordidum arbitrabatur*[208].

Cet extrait contient les mêmes idées que celui de la nécrologie : Agricola ne cherche pas à être célèbre à tout prix (*ne famam quidem... ostentanda uirtute aut per artem quaesiuit*) ; il n'est ni à vendre (*integritatem*), ni avide de s'emparer des richesses d'autrui (*abstinentiam*). À cela, on peut ajouter que lui aussi est à la fois sévère (*seueritas*) et d'abord facile (*facilitas*). Néanmoins, cette dernière caractéristique ne lui porte pas préjudice : là où Galba est présenté comme inconstant à cause de cela, chez Agricola ce n'est ni un paradoxe ni un défaut. Le caractère est semblable, mais les conséquences en sont diamétralement opposées.

Est-ce à dire qu'un sénateur de l'Empire peut se comporter selon le *mos maiorum*

Morgan, "Eight notes on Suetonius' *Galba*" in *Philologus* 148 (2) (2004), p. 305-324.

205 Mais qui ne s'est pas transformée en haine à son encontre : *cf*. R. W. Husband, "Galba's assassination and the indifferent citizens" in *Classical philology* 10 (3) (1915), p. 321-325.

206 *Cf*. B. Van Wassenhove, *op. cit*., p. 634, se demande si la façon dont Suétone représente Galba ne vise pas aussi à justifier le coup d'État d'Othon ; or Tacite adopte la même présentation, alors qu'il n'a pas de sympathie particulière pour le successeur de Galba : il nous semble donc que cette façon de le dépeindre relève davantage du camp othonien en général que du seul Suétone.

207 *Cf*. la façon dont Tacite et Suétone décrivent Pison, respectivement en *Hist*. I 14.2 et *Gal*. 17.1.

208 "Et dans son cas, ce qui est très rare, ni son affabilité n'a diminué son indulgence, ni sa sévérité l'affection pour lui. Rapporter l'intégrité et le désintéressement qui se trouvaient dans un tel homme aura été une injure à ses vertus. Pas même la renommée, pour laquelle, souvent, même les gens de bien ont de la complaisance, il ne la rechercha en étalant sa vertu ou par des artifices : loin de rivaliser avec ses collègues, loin de lutter avec les procurateurs, il jugeait à la fois que vaincre était sans gloire et qu'être écrasé était ignoble." (Tac., *Agr*. 9.5-6)

républicain, tandis que l'empereur, lui, doit agir principalement en fonction de l'esprit de son temps ? Ce n'est pas sûr, car Vespasien aussi a mis en avant le thème du retour aux anciennes traditions romaines : simplicité, économie, etc. Cela lui valut la même réputation d'extrême avarice qu'à Galba[209], accompagnée elle aussi d'anecdotes plus ou moins cocasses[210]. Pourtant, là où le successeur de Néron est condamné sans nuances, Vespasien a trouvé, lui, des défenseurs :

> *Quidam natura cupidissimum tradunt, idque exprobratum ei a sene bubulco, qui negata sibi gratuita libertate, quam imperium adeptum suppliciter orabat, proclamauerit "uulpem pilum mutare, non mores." Sunt contra qui opinentur ad manubias et rapinas necessitate compulsum summa aerarii fiscique inopia, de qua testificatus sit initio statim principatus, professus "quadringenties milies opus esse, ut res publica stare posset." Quod et ueri similius uidetur, quando et male partis optime usus est*[211].

Deux interprétations de la conduite de Vespasien sont présentées ici : la première, transmise par une source écrite (*tradunt*), le dépeint négativement comme un homme cupide par nature ; la seconde, dont le verbe de pensée (*opinentur*) fait plutôt référence à des personnes bien informées[212], met en avant l'état des finances de l'État romain au début de la période flavienne. Rien ne permettrait de véritablement trancher entre l'une et l'autre, si Suétone n'intervenait pas à cet endroit en faveur de la seconde : son argument est que, Vespasien ayant bien utilisé les sommes collectées, ce n'est pas par avidité personnelle qu'il les a fait percevoir. Sa situation est donc assez différente de celle de Galba, malgré la valorisation du *mos maiorum* qui marqua le discours tenu sous son règne. Il est vrai qu'il a bénéficié du retour de l'ordre et d'un changement de mentalité : les dépenses de Néron n'étaient plus magnifiques, mais dispendieuses. Cela explique peut-être l'usage restreint que les Flaviens firent de la figure de Galba[213] : l'insistance de Vespasien sur le fait que sa politique était le contraire de celle de Néron aurait pu l'amener à se revendiquer de Galba, qui, justement, s'était déclaré contre lui. Ce ne fut pourtant pas le cas, peut-être parce que, tout anti-Néron qu'il était présenté, son

209 *Cf.* Suet., *Vesp*. 16.1 : *Sola est, in qua merito culpetur, pecuniae cupiditas*, "Le seul défaut qu'on puisse à juste titre lui reprocher est son avidité envers l'argent."

210 *Cf.* par exemple celle de "l'argent n'a pas d'odeur", en Suet., *Vesp*. 23.5.

211 "Certains rapportent qu'il était extrêmement avide de nature et qu'un vieux bouvier le lui avait reproché : alors que Vespasien avait refusé de l'affranchir gratuitement, ce dont le vieillard le priait en le suppliant après son arrivée au pouvoir, celui-ci avait crié que le renard avait changé de poil, mais pas de moeurs. À l'inverse, il y a des gens qui pensent qu'il fut poussé par la nécessité aux pillages et aux rapines, à cause de la très grande pénurie du Trésor et du fisc, dont il témoigna immédiatement, au début de son principat, en déclarant qu'il fallait quarante millions de sesterces pour que l'État subsiste. Cela paraît même plus vraisemblable, puisqu'il utilisa très bien aussi ce qu'il avait mal acquis." (Suet., *Vesp*. 16.5-7)

212 *Cf.* chapitre 2, p. 105-107.

213 *Cf.* J. Gagé, "Vespasien et la mémoire de Galba" in *Revue des études anciennes* 54 (1952), p. 290-315.

successeur était aussi dépeint comme un anachronisme, ce qui pouvait rapidement se révéler assez embarrassant. Galba a donc continué d'être caractérisé par son avarice et ce d'autant plus facilement qu'elle était en partie la raison de sa chute.

5. Othon

Othon, comme Galba, est un personnage historique dont le portrait est en grande partie déterminé par la fin de sa vie. Il apparaît en effet tout d'abord comme un proche de Néron, accompagnant l'empereur dans ses excès et ses vices, en particulier pendant "l'affaire Poppée", donc nous reparlerons. Il a dès lors été historiquement considéré comme un nouveau Néron en puissance, ainsi que le montre le texte de Tacite au moment où Galba doit se choisir un héritier :

> *Credo et rei publicae curam subisse, frustra a Nerone translatae, si apud Othonem relinqueretur. Namque Otho pueritiam incuriose, adulescentiam petulanter egerat, gratus Neroni aemulatione luxus ; eoque Poppaeam Sabinam, principale scortum, ut apud conscium libidinum deposuerat, donec Octauiam uxorem amoliretur ; mox suspectum in eadem Poppaea in prouinciam Lusitaniam specie legationis seposuit. Otho, comiter administrata prouincia, primus in partes transgressus nec segnis et, donec bellum fuit, inter praesentes splendidissimus, spem adoptionis statim conceptam acrius in dies rapiebat, fauentibus plerisque militum, prona in eum aula Neronis ut similem*[214].

Othon a, certes, été un compagnon de jeunesse de Néron, mais : il a fait ses preuves comme gouverneur de Lusitanie ; il était parmi les premiers à rallier le camp de Galba ; il y a été actif, ce qui lui a permis de se faire remarquer parmi tout l'entourage du nouvel empereur. Pourtant, le vieil homme se refuse à l'adopter parce qu'il voit en lui un autre Néron et, pour la même raison, une partie de la cour, à l'inverse, lui est favorable. Othon lui-même, une fois arrivé au pouvoir, adopte une attitude ambiguë vis-à-vis de cet héritage néronien, qui à la fois le servait et le desservait :

214 "Je crois que le souci de l'État lui vint à l'esprit : cela aurait été en vain qu'on avait enlevé le pouvoir à Néron si on le laissait entre les mains d'Othon. En effet, Othon avait passé une enfance négligée, un adolescence impudente, obtenant la faveur de Néron par une émulation dans le luxe ; c'est pour cette raison qu'il lui avait laissé en dépôt Poppée, la putain princière, comme chez un complice de ses débauches, le temps d'écarter sa femme, Octavie ; comme il le suspecta bientôt à propos de Poppée même, il l'éloigna dans la province de Lusitanie, sous l'apparence d'une légation. Othon, après avoir administré sa province avec bienveillance, passa le premier du côté de Galba ; pas inactif et, tant qu'il y eut la guerre, brillant tout particulièrement parmi ceux qui étaient présents, il s'attachait de jour en jour plus âprement à un espoir d'adoption qu'il avait immédiatement conçu, car la plupart des soldats lui étaient favorables et la cour de Néron penchait pour lui, en tant qu'il lui était semblable." (Tac., *Hist*. I 13.2-4).

> *Ac super ceteras gratulantium adulantiumque blanditias ab infima plebe appellatus Nero nullum indicium recusantis dedit, immo, ut quidam tradiderunt, etiam diplomatibus primisque epistulis suis ad quosdam prouinciarum praesides Neronis cognomen adiecit. Certe et imagines statuasque eius reponi passus est et procuratores atque libertos ad eadem officia reuocauit, nec quicquam prius pro potestate subscripsit quam quingenties sestertium ad peragendam Auream domum*[215].

Suétone présente ici Othon comme revendiquant pour lui la faveur populaire encore attachée au nom de Néron : la reprise de son nom sur ses premières lettres est introduite par un *immo* de surenchérissement ; le relèvement des statues du dernier Julio-Claudien et l'achèvement de la Domus Aurea le sont par un *certe* qui en souligne le caractère incontestable. Une certaine gêne est néanmoins perceptible : si l'appellation "Néron Othon" n'est pas récusée (*nullum indicium recusantis dedit*), elle n'est pas non plus officiellement acceptée devant la foule. Par ailleurs, Othon se contente de laisser faire (*passus est*) les personnes qui veulent relever les bustes et les statues de l'ancien empereur : aucune autorisation publique n'intervient. Tacite résume bien la situation où il se trouvait par l'expression *uetandi metu uel adgnoscendi pudore*[216] : la popularité de Néron était telle qu'il était dangereux de se distinguer ouvertement de lui, ainsi que l'avait montré l'exemple de Galba ; néanmoins, reconnaître ses liens avec lui empêchait également Othon de renier sa jeunesse dissolue et risquait également de lui alliéner les anti-néroniens, au premier rang desquels les sénateurs[217].

Othon se laisse donc, plus ou moins à son corps défendant, considérer comme un second Néron, jusqu'à que sa mort marque une différence claire et nette entre les deux hommes. Elle ne ressemble en effet en rien à celle du dernier Julio-Claudien. Nous avons vu comment elle reprenait les caractéristiques des morts stoïciennes : il prend immédiatement et fermement sa décision, repousse son exécution pour garantir la sécurité de ses amis, laisse passer une nuit et se transperce lui-même le coeur d'un coup de poignard[218]. Rien de tout cela dans la mort de Néron, telle que le biographe nous la relate. Malgré les injonctions de certains de ses officiers, ce n'est pas le suicide que l'empereur envisage en premier :

---

215 "Et, en plus des autres flatteries des gens qui le félicitaient et l'adulaient, comme la partie la plus basse de la plèbe l'avait appelé Néron, il ne donna aucun signe de récuser ce nom, au contraire, comme certains l'ont rapporté, il ajouta même le *cognomen* de Néron aux laisser-passer et aux premières lettres qu'il envoya à certains gouverneurs de provinces. En tout cas, à la fois il laissa relever ses bustes et ses statues et il rétablit dans les mêmes fonctions ses procurateurs et ses affranchis et il n'approuva de sa puissance aucune décision avant les cinquante millions de sesterces pour terminer complètement la Maison Dorée." (Suet., *Otho* 7.2-3)

216 "par peur de l'interdire ou honte de l'admettre" (Tac., *Hist*. I 78.2).

217 Sur l'attitude d'Othon vis-à-vis de l'héritage néronien, *cf*. notre article "Othon, Vitellius et la figure de Néron" à paraître dans les *Neronia electronica* 3.

218 *Cf*. chapitre 4, p. 222-224.

transiit in hortos Seruilianos, ubi, praemissis libertorum fidissimis Ostiam ad classem praeparandam, tribunos centurionesque praetorii de fugae societate temptauit. Sed partim tergiuersantibus, partim aperte detrectantibus, uno uero etiam proclamante : "Vsque adeone mori miserum est ?", uarie agitauit, Parthosne an Galbam supplex peteret, an atratus prodiret in publicum proque rostris quanta maxima posset miseratione ueniam praeteritorum precaretur, ac ni flexisset animos, uel Aegypti praefecturam concedi sibi oraret[219].

L'exclamation agacée du prétorien indique qu'il est d'ores et déjà plus que temps pour Néron de penser au suicide, mais celui-ci n'est capable que d'envisager des projets irréalistes : se réfugier chez les Parthes, demander pitié à Galba ou au peuple, se "contenter" de la préfecture d'Égypte. La longueur du récit suétonien qui suit est ensuite à l'image de ses hésitations et de son réfus de se donner la mort. Même après avoir pris sa décision, Néron tergiverse jusqu'au bout :

Inter moras perlatos a cursore Phaonti codicillos praeripuit legitque se hostem a senatu iudicatum et quaeri, ut puniatur more maiorum, interrogauitque quale id genus esset poenae ; et cum comperisset nudi hominis ceruicem inseri furcae, corpus uirgis ad necem caedi, conterritus duos pugiones, quos secum extulerat, arripuit temptataque utriusque acie rursus condidit, causatus "nondum adesse fatalem horam". Ac modo Sporum hortabatur ut lamentari ac plangere inciperet, modo orabat ut se aliquis ad mortem capessendam exemplo iuuaret ; interdum segnitiem suam his uerbis increpabat : "Viuo deformiter, turpiter - οὐ πρέπει Νέρωνι, οὐ πρέπει - νήφειν δεῖ τοῖς τοιούτοις - ἄγε ἔγειρε σεαυτόν." Iamque equites appropinquabant, quibus praeceptum erat ut uium eum adtraherent. Quod ut sensit, trepidanter effatus : "Ἵππων μ' ὠκυπόδων ἀμφὶ κτύπος οὔατα βάλλει", ferrum iugulo adegit iuuante Epaphrodito a libellis[220].

Les exhortations, en latin et en grec, que Néron s'adresse à lui-même montrent qu'il a, cette fois-ci, accepté l'idée qu'il n'a plus d'autre choix que de se suicider. Ce sont pourtant toujours

219 "il passa dans les jardins de Servilius, où, après avoir envoyé en avant à Ostie ses affranchis les plus fidèles afin de préparer la flotte, il sonda les tribuns et les centurions du prétoire sur une fuite commune. Mais, comme une partie tergiversait, une partie refusait ouvertement, voire même l'un d'eux s'exclamait : "Jusqu'à quand est-ce un malheur de mourir ?", il agita divers projets, se demandant s'il gagnerait les Parthes ou Galba en suppliant, si, en habits de deuil, il apparaîtrait en public et, devant les rostres, prierait, le plus pathétiquement possible, qu'on lui pardonne le passé et, s'il ne fléchissait pas les esprits, s'il demanderait qu'on lui concède la préfecture d'Égypte." (Suet., *Nero* 47.1-2)

220 "Au milieu de ces retards, il arracha des mains de son courrier Phaéton le billet qu'il lui avait apporté, lut qu'il avait été jugé ennemi public par le Sénat et était recherché pour être puni selon la coutume des anciens, et demanda quel type de peine c'était ; comme il avait appris qu'on insérait le coup du condamné nu dans une fourche et qu'on le frappait à mort sur le corps avec des verges, épouvanté, il l'empara de deux poignards qu'il avait emportés avec lui, en éprouva le tranchant à tous deux et les rengaina, prétextant que l'heure fatale n'était pas encore là. Et tantôt il exhortait Sporus à commencer à se lamenter et à pleurer, tantôt il suppliait que quelqu'un l'aide par son exemple en se donnant la mort ; pendant ce temps, il blâmait sa propre lâcheté de ces mots : "Je mène une vie ignoble, honteuse. - Cela ne convient pas à Néron, non, cela ne convient pas. - Il faut avoir les idées claires dans ces circonstances. - Allons, réveille-toi." Et déjà des cavaliers approchaient, à qui il avait été prescrit de l'apporter vivant. Mais, lorsqu'il les entendit, il dit en tremblant : "Le fracas des chevaux aux pieds rapides frappe mes oreilles" et il s'enfonça le fer dans la gorge avec l'aide d'Epaphroditus, son secrétaire chargé des requêtes." (Suet., *Nero* 49.2-5)

des stimuli extérieurs qui le poussent à le faire : l'annonce qu'il a été déclaré ennemi public et la description du châtiment qui l'attend ; le bruit des chevaux qui approchent. Trois détails permettent d'établir un parallèle plus étroit encore avec la mort d'Othon : Néron essaie la lame de deux poignards, puis les rengaine en renonçant au dernier moment, alors que son ancien ami les placera sous son oreiller pour s'en servir plus tard[221] ; Néron demande désespérément à quelqu'un de se suicider sous ses yeux afin de lui servir d'exemple, ce qui arrive précisément à Othon avec le soldat venant lui apprendre la défaite[222] ; enfin, Néron a besoin qu'un de ses affranchis l'aide à se trancher la gorge, tandis qu'Othon se tue seul, au réveil[223]. La différence est donc particulièrement nette entre ces morts, tout comme la réputation qu'elles vaudront aux deux hommes : Néron est frappé d'infamie avant même de s'être ôté la vie[224] ; Othon, lui, entrera dans l'Histoire précisément en en quittant la scène. P. Schunck met très bien en évidence que ce qui se joue dans ces morts, en particulier dans celle d'Othon, est ce qu'il appelle "la mort romaine" : il ne s'agit pas uniquement de se soustraire à l'oppression ou à un châtiment imminent, mais aussi de laisser un exemple à suivre ; la renommée posthume ainsi acquise est aussi importante que celle obtenue de son vivant[225]. Othon réussit là où Néron échoue, ce qui rend sa mort d'autant plus étonnante au vu de la vie qu'il a menée lorsqu'il était à Rome. Il entre ainsi dans la catégorie des portraits paradoxaux selon A. La Penna, c'est-à-dire des portraits d'hommes dont la vie dissolue ne laissait pas prévoir leur fin de vie remarquable[226]. Comme pour Galba, la question était donc : comment en est-il arrivé là ?

Suétone a grandi avec un père légat dans l'armée othonienne, qui présentait cet empereur sous un jour particulièrement favorable[227]. Tout rapprochement avec Néron étant, à son époque, conçu comme négatif[228], dès le début de sa biographie, il cherche à limiter autant

221 *Cf.* Suet., *Otho* 11.2 ; Tac., *Hist*. II 49.2.

222 *Cf.* Suet., *Otho* 10.2-3. L'histoire du suicide du soldat apparaît aussi chez Tacite, mais, ailleurs ; nous en reparlerons.

223 *Cf.* Suet., *Otho* 11.3 ; Tac., *Hist*. II 49.2-3.

224 *Cf.* ses exhortations pour se donner du courage : *Viuo deformiter et turpiter* ; οὐ πρέπει Νέρωνι.

225 *Cf.* P. Schunck, *art. cit.*, p. 57-73.

226 *Cf.* A. La Penna, *art. cit.*

227 *Cf.* Suet., *Otho* 10.1-3. Après son étude des divers traits positifs et négatifs de la *Vie d'Othon*, E. Cizek, *Structures et idéologie dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977, p. 152, considère que, pour Suétone, Othon est "un héros véritable, c'est-à-dire humain, donc astreint à certains vices, qu'il sait toutefois dépasser lorsque son destin et la fortune de l'Empire débouchent sur une crise aiguë".

228 *Cf.*, à propos du jeune Titus avant son arrivée au pouvoir, Suet., *Titus* 7.1, après une liste de défauts typiques des mauvais empereurs, manifestés sous le règne de son père (*saeuitia*, *libido*, *rapacitas*) : *denique propalam alium Neronem et opinabantur et praedicabant*, "enfin, à la fois on pensait et on prédisait très ouvertement qu'il serait un autre Néron". Il n'y a plus rien, ici, d'une quelconque faveur attachée à la figure néronienne ; ce point de vue est d'autant plus compréhensible si *opinari* renvoie à des cercles bien informés, c'est-à-dire aux milieux sénatoriaux et non aux milieux populaires.

que possible les liens entre Othon et Néron. Il mentionne ainsi des attaques nocturnes, qui correspondent très vraisemblablement à celles relatées par Tacite en *Ann*. XIII 25.1-3[229], mais il le fait avant la rencontre des deux jeunes hommes :

> *A prima adulescentia prodigus ac procax, adeo ut saepe flagris obiurgaretur a patre, ferebatur et uagari noctibus solitus atque inualidum quemque obuiorum uel potulentum corripere ac distento sago impositum in sublime iactare. Post patris deinde mortem libertinam aulicam gratiosam, quo efficacius coleret, etiam diligere simulauit quamuis anum ac paene decrepitam ; per hanc insinuatus Neroni facile summum inter amicos locum tenuit congruentia morum, ut uero quidam tradunt, et consuetudine mutui stupri*[230].

Ce paragraphe correspond à l'*adulescentiam petulanter egerat* de Tacite, au moment où Galba se cherche un héritier. Suétone admet lui aussi qu'Othon n'a pas eu une jeunesse sans reproche : dépensier, il se montre insolent au point d'être corrigé à coups de fouet par son père, aggresse les passants la nuit, leurre une vieille courtisane pour être introduit auprès de Néron. On peut déduire du parti pris globalement favorable du biographe à l'égard de ce personnage que les mentions de débauches, sexuelles et autres, devaient être incontournables : si elles ne l'avaient pas été, elles auraient très probablement été passées sous silence, car elles nuisaient sans aucun doute à l'image du futur empereur. Suétone se contente donc d'intervenir sur la marge de manoeuvre qui lui restait, celle des attaques nocturnes : elles sont grammaticalement rattachée au verbe *ferebat*, qui renvoie à la période *a prima adulescentia* et au moment où le père d'Othon était encore en vie ; elles paraissent donc clairement distinctes du moment où le jeune homme fait la connaissance de Néron et le suit dans ses perversions.

La façon dont l'"affaire Poppée" est présentée dans l'*Otho* est un autre exemple des tentatives de Suétone pour atténuer l'effet du passé néronien de son protagoniste. Dans l'extrait des *Histoires* cité au début de cette sous-partie, celui-ci joue un rôle non seulement de comparse dans les débauches (*ut conscium libidinum*), mais aussi de simple dépositaire

229 *Cf.* aussi Suet., *Nero* 24.2-4. Tacite mentionne d'autres personnes qui, profitant de la mauvaise conduite du jeune Néron, l'imitaient en détroussant à leur tour les passants (*cf.* Tac., *Ann*. XIII 25.2 : *et quidam, permissa semel licentia, sub nomine Neronis, inulti, propriis cum globis, eadem exercebant*, "et certains, la limite ayant été franchie une fois, impunis car agissant sous le nom de Néron, se livraient aux mêmes activités avec leurs propres bandes") ; toutefois, la proximité entre Néron et Othon rend beaucoup plus vraisemblable un compagnonage aussi lors de ces sorties nocturnes de l'empereur.

230 "Dès le début de son adolescence, prodigue et effronté au point que son père le punissait souvent à coups de fouet, il avait, disait-on, aussi l'habitude d'errer la nuit, de se saisir de quelque passant faible ou d'un ivrogne et de le jeter plusieurs fois en l'air après l'avoir déposé sur un manteau tendu. Ensuite, après la mort de son père, pour entourer d'attentions plus efficaces une affranchie de la cour bien en grâce, il fit même mine de l'aimer, bien qu'elle fût une vieille femme et presque décrépie ; introduit par elle auprès de Néron, il tint facilement la toute première place parmi ses amis, parce que leurs moeurs concordaient, comme, de fait, certains le rapportent, et par l'habitude de se déshonorer mutuellement." (Suet., *Nero* 2.1-2)

(*deposuerat <Nero>*)[231]. Chez le biographe, la perspective adoptée est légèrement différente :

> *Poppaeam Sabinam tunc adhuc amicam eius, abductam marito demandatamque interim sibi, nuptiarum specie recepit nec corrupisse contentus adeo dilexit, ut ne riualem quidem Neronem aequo tulerit animo. Creditur certe non modo missos ad arcessendam non recepisse, sed ipsum etiam exclusisse quondam pro foribus astantem miscentemque frustra minas et preces ac depositum reposcentem. Quare diducto matrimonio sepositus est per causam legationis in Lusitaniam*[232].

On retrouve ici les principaux éléments du texte des *Histoires* : Othon n'est que le dépositaire de Poppée (*recepit*). En outre, comme cet extrait fait partie d'un paragraphe commençant par *omnium consiliorum secretorumque particeps*[233], ce dépôt apparaît nettement comme le signe d'une grande complicité entre Néron et lui. La différence entre les deux auteurs est que Suétone introduit une anecdote supplémentaire au moyen d'un *creditur*. Or celle-ci éclaire le personnage d'Othon d'une tout autre lumière, en en faisant un homme amoureux prêt à résister même à l'empereur pour conserver sa femme[234]. Là encore, l'étroitesse des relations entre les deux hommes et le rôle peu glorieux d'Othon ne sont pas niés, mais le tour que prend le récit réhabilite quelque peu ce personnage : son envoi en Lusitanie devient ainsi la preuve de son opposition à son ancien ami.

En plus de ces tentatives d'atténuation du rapprochement avec Néron, Suétone glisse

231 Pour O. Devillers, "La relation entre Néron, Othon et Poppée. Parcours de l'information" in F. Galtier, Y. Perrin (éds.), *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, littérature, histoire. Mélanges offerts à J.-M. Croisille*, Clermont-Ferrand, 2008, p. 326-337, Othon n'aurait été, dans un premier temps, qu'un personnage tout à fait secondaire de cette histoire ; ce n'est qu'ensuite, avec ses prétentions à l'empire, qu'il aurait été étoffé. La version que les *Annales* contiennent de cet épisode, tout à charge qu'elle soit contre Poppée en particulier, n'est pas pour autant favorable à Othon : il apparaît comme un idiot vantant imprudemment les charmes de sa femme devant Néron (*cf*. Tac., *Ann*. XIII 45.4-46.3).

232 "il reçut, sous une apparence de mariage, Poppaea Sabina, alors la maîtresse de Néron, qui l'avait enlevée à son mari et la lui avait confiée en attendant ; ne se contentant pas de la débaucher, il l'aima à ce point qu'il ne supporta avec calme pas même Néron comme rival. On croit du moins que non seulement il ne reçut pas ceux qui avaient été envoyés pour la récupérer, mais que l'empereur lui-même ne fut pas admis, un jour qu'il se tenait devant la porte, mêlait en vain les menaces et les prières et réclamait son dépôt. C'est pourquoi, après la rupture du mariage, il fut éloigné en Lusitanie sous prétexte d'une légation." (Suet., *Otho* 3.1-3)

233 "Prenant part à tous ses projets et secrets..." (Suet., *Otho* 3.1)

234 Pour O. Devillers, *art. cit.*, il s'agirait d'une trait de propagando pro-othonienne et, par conséquent, pas d'une caractéristique de Suétone. L'étude poussée que ce chercheur mène de cet épisode montre très bien comment il a manifestement représenté un enjeux narratif politique pour les auteurs romains qui l'ont relaté. Une preuve de cette importance est peut-être le texte de Plutarque, qui réduit, dans un premier temps, le personnage d'Othon à l'histoire avec sa femme (*cf.* Plut., *Gal*. 19.2-20.1, en particulier au début de la présentation d'Othon : ὡς δὲ τὸν Ἀλέξανδρον Ὅμηρος Ἑλένης πόσιν ἠϋκόμοιο, μηδὲν ἔχοντα πρὸς δόξαν ἄλλο, σεμνύνων ἀπὸ τῆς γυναικὸς ὀνομάζει πολλάκις, οὕτως γεγονὼς περιβόητος ἐν Ῥώμῃ διὰ τὸν Ποππαίας γάμον, "de même qu'Homère appelle Alexandre "l'époux d'Hélène aux longs cheveux", car il n'avait rien d'autre à louer, et le désigne souvent par le nom de sa femme, de même Othon était devenu célèbre à Rome par son mariage avec Poppée). Les différentes versions qui nous en sont parvenues n'ont malheureusement pas empêché Y. Shoshat, "Tacitus' attitude to Otho" in *Latomus* 40 (1981), p. 365-377, de prendre celle de Suétone au premier degré (*cf.* p. 367 : "there is no doubt that Otho's love for Poppea was sincere").

dans son récit des éléments qui annoncent le suicide d'Othon et, dès lors, la gloire qu'il lui vaudra. Ainsi, pendant la préparation du coup d'État, il renonce à attaquer Galba immédiatement après l'adoption de Pison, pour des motifs plus "humanitaires" que tactiques :

> *Tulerat animus post adoptionem statim castra occupare cenantemque in Palatio Galbam adgredi, sed obstitit respectus cohortis, quae tunc excubabat, ne oneraretur inuidia, quod eiusdem statione et Gaius fuerat occisus et desertus Nero*[235].

Othon se distingue ici par un souci tout particulier de la réputation de ses soldats, qui correspondra, ensuite, à son refus de nouveaux morts s'il poursuivait le combat contre Vitellius[236]. Ce lien très fort entre cet empereur et ses troupes est, par la suite, un des fils directeurs du récit au moment du tumulte des prétoriens[237] :

> *Verum haud dubio bello iamque ducibus et copiis, quas Vitellius praemiserat, appropinquantibus animum fidemque erga se praetorianorum paene internecione amplissimi ordinis expertus est. [Et] Placuerat per classiarios arma transferri remittique nauibus : ea cum in castris sub noctem promerentur, insidias quidam suspicati tumultum excitauerunt ; ac repente omnes nullo certo duce in Palatium cucurrerunt caedem senatus flagitantes, repulsisque tribunorum qui inhibere temptabant, nonnullis et occisis, sic ut erant cruenti, ubinam imperator esset requirentes, perruperunt in triclinium usque nec nisi uiso destiterunt*[238].

La perspective adoptée ici par Suétone est annoncée dès le début du texte : ce n'est pas tant une mise en danger qui va être racontée qu'un exemple de courage (*animum*) et de fidélité à toute épreuve (*fidem*) ; la circonstancielle *paene internecione amplissimi ordinis* prend ainsi presque des allures de précision facultative. Dès lors, c'est l'ensemble de l'épisode qui illustre

235 "Il avait eu l'intention d'occuper le camp tout de suite après l'adoption et d'attaquer Galba pendant qu'il dînait sur le Palatin, mais son égard pour la cohorte, qui montait alors la garde, s'y opposa, afin de ne pas la couvrir de haine : c'était en effet la même qui était de service lorsque à la fois Caligula avait été tué et Néron abandonné." (Suet., *Otho* 6.1)

236 *Cf.* Suet., *Otho* 10.3 (après le suicide du soldat apportant la nouvelle de la défaite de Bédriac) : *Hoc uiso proclamasse eum aiebat non amplius se in periculum talis tamque bene meritos coniecturum*, "Ayant vu cela, il s'exclama, disait <mon père>, qu'il ne mettrait pas davantage en danger des hommes d'une telle valeur et d'un si grand mérite". L'attachement mutuel entre Othon et ses troupes se traduira, à la fin de sa vie, par des suicides de soldats, près de son bûcher funèbre ou à l'annonce de sa mort : *cf.* Tac., *Hist*. II 49.3-4 et Suet., *Otho* 12.4.

237 *Cf.* P. Grimal, *op. cit*., p. 205, "[le tumulte des prétoriens] illustre bien les rapports qui existaient entre Othon et ses soldats. Quelques mois plus tard, après le suicide d'Othon, on verra certains de ses hommes se donner la mort auprès de son bûcher."

238 "Mais, alors que la guerre n'était pas douteuse et que, déjà, les chefs et les troupes que Vitellius avait envoyés en avant approchaient, il fit l'expérience du courage et de la fidélité des prétoriens à son égard, avec presque le massacre de l'ordre le plus considérable. Il avait été décidé d'utiliser les soldats de la flotte pour transférer les armes et les renvoyer sur des bateaux : tandis que, dans le camp, on les faisait sortir de nuit, certains, suspectant un piège, suscitèrent un tumulte ; et aussitôt, tous, sans chef certain, coururent au Palatin en réclamant la mort du Sénat ; après avoir repoussé les tribuns qui tentaient de les en empêcher, quelques-uns ayant même été tués, comme ils étaient, ensanglantés, demandant où donc était l'empereur, ils firent irruption jusque dans sa salle à manger et ne cessèrent pas avant de l'avoir vu." (Suet., *Otho* 8.3-4)

l'affection des prétoriens pour Othon : la seule suspicion d'un piège déclanche un tumulte ; ils réagissent aussitôt (*repente*), courent au Palatin, n'hésitent pas à s'en prendre à leurs officiers et refusent de partir tant qu'ils n'ont pas vu l'empereur. Ce comportement, à la veille du départ en campagne (*haud dubio bello*) et alors que le danger est déjà proche (*iamque ducibus et copiis quas Vitellius praemiserat appropinquantibus*), annonce d'ores et déjà l'ardeur avec laquelle ils refuseront, ensuite, d'abandonner le combat. Cet épisode du tumulte des prétoriens est donc aussi conçu de manière à renforcer *a posteriori* les scènes qui précèderont et accompagneront le glorieux suicide d'Othon. Ce faisant, Suétone montre que cette décision n'était pas aussi surprenante qu'elle pouvait le sembler : dès le départ, des indices laissaient entrevoir la vertu dont cet empereur ferait preuve à la fin de sa vie[239].

En comparaison, le parti pris de Tacite à l'égard d'Othon est nettement négatif[240]. Nous avons déjà vu comment cet auteur, dans les *Histoires*, fait du futur Princeps un portrait négatif, qui justifie en partie le refus de Galba de l'adopter[241]. Mais c'est surtout son récit du coup d'État qui accentue notablement la présentation négative d'Othon. Avant même qu'il ait été proclamé empereur, son pouvoir est rabaissé par la condition des deux soldats qui se chargeront de convaincre les autres prétoriens de se rallier à lui :

> *Sed tum e libertis Onomastum futuro sceleri praefecit, a quo Barbium Proculum tesserarium speculatorum et Veterium optionem eorundem perductos, postquam uario sermone callidos audacesque cognouit, pretio et promissis onerat, data pecunia ad pertemptandos plurium animos. Suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum et transtulerunt*[242].

Ce passage est représentatif de la position de Tacite vis-à-vis de ce qu'il est en train de raconter : le projet d'Othon est, dès le départ, qualifié de *scelus*, terme ayant peut-être, au

239 Suétone n'était probablement pas le seul à user des effets d'échos *a posteriori* pour annoncer la mort glorieuse d'Othon : Plutarque rapporte en effet une intervention de Sénèque pour qu'il ne soit pas mis à mort après l'affaire Popée, mais seulement envoyé en Lusitanie (*cf.* Plut., *Gal*. 19.9-20.1) ; il y a sans doute là une volonté de rapprocher le philosophe de la mort stoïcienne du futur empereur. Ce genre de rapprochement relève d'une pratique et de préoccupations romaines : le moraliste grec l'a donc plus vraisemblablement trouvé dans sa source latine qu'inséré lui-même dans son texte pour expliquer la "clémence" de Néron envers son ami.

240 *Cf.* Y. Shoshat, *art. cit*., qui ne cesse de dénoncer la partialité de l'historien, mais aussi B. Mouchová, "Ausgewählte Parallelen aus den Lebensbeschreibung Kaisers Otho bei Sueton und den *Historien* des Tacitus" in *Listy philologe* 89 (1966), p. 257-261, qui compare le traitement de Suétone et celui de Tacite.

241 *Cf. supra*, p. 325.

242 "Mais alors il chargea Onomastus, un de ses affranchis, du futur crime ; celui-ci lui amena Barbius Proculus, l'agent de liaison des gardes du corps, et Veterius, un de leurs sous-officiers ; après avoir reconnu, en discutant sur divers sujets, qu'ils étaient rusés et audacieux, il les chargea d'argent et de promesses, après leur avoir donné une somme pour tenter les esprits de davantage d'hommes. Deux simples soldats se chargèrent de transférer le pouvoir du peuple romain et ils le transférèrent." (Tac., *Hist*. I 25.1)

départ, une connotation religieuse[243] ; mais c'est surtout la référence aux deux *manipulares*, dans la phrase finale, qui dénigre l'ensemble de l'entreprise othonienne : contrairement à Vitellius, ce ne sont pas des armées et d'habiles généraux qui permettront à Othon de prendre le pouvoir, mais deux simples soldats. Or Barbius Proculus et Veterius ne sont pas des manipules, ainsi que le révèle Tacite lui-même : le premier est *tesserarius*, c'est-à-dire agent de liaison portant les ordres du général ; quant au second, c'est un sous-officier servant d'adjudant au centurion. Ainsi, sans être haut placés dans la hiérarchie militaire, ces hommes ne sont pas non plus de simples soldats. L'historien les rabaisse donc pour rabaisser avec eux ce qu'ils vont accomplir et souligner l'horreur de ce qui est en train de se préparer[244].

De même, son traitement de la préméditation ou non de la mort de Galba témoigne d'une volonté de présenter Othon sous un jour négatif. Cette question est abordée après l'adoption de Pison, lorsque le candidat malheureux réfléchit à sa situation personnelle et repense aux prédictions que lui a faites l'astrologue Ptolémée :

> *Sed Otho tamquam peritia et monitu fatorum praedicta accipiebat, cupidine ingenii humani libentius obscura credendi. Nec deerat Ptolemaeus, iam et sceleris instinctor, ad quod facillime ab eius modi uoto transitur. Sed sceleris cogitatio incertum an repens ; studia militum iam pridem spe successionis aut paratu facinoris adfectauerat, in itinere, in agmine, in stationibus uetustissimum quemque militum nomine uocans ac memoria Neroniani comitatus contubernales appellando ; alios agnoscere, quosdam requirere et pecunia aut gratia iuuare, inserendo saepius querelas et ambiguos de Galba sermones quaeque alia turbamenta uolgi*[245].

Tacite fait ici une distinction entre un *scelus*, dont on ne sait si Othon l'a immédiatement envisagé, et un *facinus*, que les faveurs aux soldats auraient pu contribuer à préparer. L'accession de Claude, puis celle de Néron, avaient montré l'importance de l'appui de la garde prétorienne lors d'une prise de pouvoir : qu'elle ait lieu après un acte de violence ou à la suite

243 *Cf.* A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1985 (quatrième édition révisée par J. André), *s. v.* scelus, p. 600-601.

244 *Cf.* la remarque de J. Hellegouarc'h, dans ses notes à l'édition de la CUF, p. 145 : "Tacite l'applique (*scil*. le terme de *manipulares*) à des sous-officiers et l'oppose à *imperium* afin de mieux faire ressortir, par cette rencontre de mots, le caractère étonnant et ignominieux de la révolution".

245 "Mais Othon accueillait ces prédictions en tant qu'elles venaient d'un expert en avertissements du destin, poussé par le désir de l'esprit humain de croire plus facilement ce qui est mystérieux. Et Ptolémée, déjà aussi instigateur du crime, ne manquait pas de le pousser à un projet auquel on passe très facilement quand on part d'un souhait de ce genre. Toutefois on ne sait pas bien s'il pensa immédiatement au crime ; déjà, depuis longtemps, par espoir de succéder à Galba ou en préparation de son entreprise, il cherchait à se gagner le dévouement des soldats, pendant les marches, dans les revues, lors des gardes, appelant chaque soldat par son nom et, en souvenir de leur compagnonage sous Néron, les nommant ses camarades ; il reconnaissait les uns, en interrogeait certains et les aidait de son argent ou de son crédit, en insérant assez souvent des plaintes, des paroles ambiguës à propos de Galba et d'autres éléments qui troublent la foule." (Tac., *Hist*. I 22.3-23.1)

d'une adoption n'y changeait rien. Les manoeuvres d'Othon auprès des soldats pouvaient donc tout autant être envisagées comme un prélude à sa désignation comme héritier que comme une préparation de coup d'État. Le terme *facinus* désigne donc, en toute vraisemblance, une prise de pouvoir par la force, par opposition à une succession. Cela signifie que la question de la préméditation, elle, porte sur l'autre acte impie de cette journée du 15 janvier 69 : la mise à mort du vieux Galba. En apparence, Tacite ne prend pas parti, puisqu'il utilise l'expression *incertum an*, dont nous avons vu qu'il l'utilise principalement lorsqu'il exprime une véritable incertitude[246]. Mais, auparavant, il présente l'astrologue Ptolémée comme ayant une influence certaine sur Othon et le poussant à commettre un crime (*sceleris instinctor*) ; lorsqu'on sait que, quelques lignes plus haut, il lui rappelle les spéculations de certains sur l'âge de Galba et sa propre jeunesse[247], on devine aisément ce qu'il lui suggère de faire. Il n'est dès lors pas anodin que ce soit précisément le mot *scelus* que Tacite utilise aussi à cet endroit. À cela s'ajoutent les paroles ambiguës qu'Othon glisse, à propos de Galba, dans ses conversations avec les soldats : s'il avait uniquement l'espoir, à ce moment-là, d'être adopté, pourquoi dénigrer son futur père ? Se plaindre ou se moquer d'une personne extérieure est courant dans les groupes humains, dont cela contribue à renforcer la complicité entre les membres ; un tel comportement est cependant assez malvenu lorsqu'on cherche en réalité à être associé à la personne qu'on exclut ainsi. Le discours qu'Othon tient aux soldats apparaît ainsi comme plutôt tourné vers une sape de l'autorité de Galba en vue d'un coup d'État que comme une simple recherche de faveur. Les rapprochements entre Othon et le personnage de Catilina chez Salluste mis en évidence par F. Klingner[248] renforcent ce sentiment de coupable machination à l'oeuvre.

Toutefois, comme Suétone, l'historien doit aussi prendre en compte sa mort stoïcienne. Cela l'amène à mettre en place une évolution progressive, qui commence avec sa prise de pouvoir, lorsque le peuple l'appelle Néron Othon : le nouvel empereur manifeste alors la gêne dont nous avons déjà parlé[249], n'acceptant ni ne refusant officiellement ce surnom. Mais c'est surtout, là encore, l'épisode du tumulte des prétoriens qui marque bien l'inflexion que prend le portrait que Tacite fait de lui. L'ensemble des faits est le même que chez Suétone,

246 *Cf.* chapitre 2, p. 76-81.

247 *Cf.* Tac., *Hist*. I 22.2 : *coniectura iam et rumore senium Galbae et iuuentam Othonis computantium persuaserat fore ut in imperium adsciscereturr*, "par ses conjectures antérieures et ce que disaient ceux qui faisaient le compte de la vieillesse de Galba et de la jeunesse d'Othon, il l'avait persuadé qu'il lui arriverait d'être appelé à l'empire."

248 *Cf.* F. Klingner, "Zur Geschichte des Kaisers Othos bei Tacitus" in *Berichte über der Verhandlungen der Königlich sächsischen Akademie der Wissenschaften, Philol.-Histor. Klasse* 92 (1) (1940), p. 1-27.

249 *Cf. supra*, p. 325-326.

avec cette différence que, comme d'habitude, la version tacitéenne est plus développée. La réaction d'Othon au milieu de ses convives, totalement absente dans le récit du biographe, est, dans les *Histoires*, particulièrement intéressante :

> *Erat Othoni celebre conuiuium primoribus feminis uirisque ; qui trepidi, fortuitusque militum furor an dolus imperatoris, manere ac deprehendi an fugere et dispergi periculosius foret, modo constantiam simulare, modo formidine detegi, simul uoltum Othonis intueri ; utque euenit inclinatis ad suspicionem mentibus, cum timeret Otho, timebatur. Sed haud secus discrimine senatus quam suo territus et praefectos praetorii ad mitigandas militum iras statim miserat et abire propere omnes e conuiuio iussit*[250].

Dans cet extrait, Othon, qui a pourtant pris le pouvoir en s'appuyant sur les soldats et non sur le Sénat, se préoccupe autant du sort des notables que du sien : son premier réflexe est ainsi de tenter d'apaiser les prétoriens et de faire sortir tous ses invités, qui, pourtant, sont loin d'être ses alliés puisqu'ils se méfient fort de lui. Ici, Othon ne se conduit pas en aventurier catilinaire, mais en homme d'État, qui pense avant tout à la sauvegarde de la classe supérieure de l'Empire. Le discours que Tacite lui fait prononcer, le lendemain, au camp prétorien, confirme cette inflexion :

> *Nec illas aduersus senatum uoces ullus usquam exercitus audiat. Caput imperii et decora omnium prouinciarum ad poenam uocare non hercule illi, quos cum maxime Vitellius in nos ciet, Germani audeant. Vlline Italiae alumni et Romana uere iuuentus ad sanguinem et caedem depoposcerit ordinem, cuius splendore et gloria sordes et obscuritatem Vitellianarum partium praestringimus ? Nationes aliquas occupauit Vitellius, imaginem quandam exercitus habet, senatus nobiscum est ; sic fit ut hinc res publica, inde hostes rei publicae constiterint*[251].

Rien ne permet de savoir si l'historien s'est inspiré ici d'un discours qu'Othon aurait réellement prononcé. Mais, à vrai dire, l'important, du point de vue de ce qui nous intéresse, n'est pas là : quelle que soit la part d'élements extérieurs dans ce paragraphe, il est l'oeuvre de Tacite et

250 "Othon donnait un banquet très fréquenté aux principaux citoyens, femmes et hommes ; ceux-ci, tremblants, ne sachant pas si cet accès de fureur des soldats était fortuit ou si c'était une ruse de l'empereur, s'il serait plus dangereux de rester et d'être pris ou de fuir et de se disperser, tantôt simulaient l'impassibilité, tantôt étaient trahi par leur peur, tout en regardant attentivement le visage d'Othon ; et, comme il arrive aux esprits enclins à la suspicion, alors qu'Othon avait peur, on avait peur de lui. Mais terrifié de la même manière par le danger où était le Sénat que par celui où il était, à la fois il avait aussitôt envoyé les préfets du prétoire apaiser la colère des soldats et ordonna à tous de quitter à la hâte le banquet." (Tac., *Hist*. I 81.1-2)

251 "Et qu'aucune armée, nulle part, n'entende ces propos contre le Sénat. Réclamer que soit châtiée la tête de l'empire, l'honneur de toutes les provinces, par Hercule ! les lointains Germains, au moment précis où Vitellius les excite contre nous, n'ont pas osé le faire. Seront-ce des enfants de l'Italie et une jeunesse vraiment romaine qui auront réclamé le sang et le meurtre de l'ordre dont la splendeur et la gloire nous permettent d'écraser la fange et l'obscurité du parti vitellien ? Vitellius a occupé certains peuples, il a une certaine image d'armée, mais le Sénat est avec nous ; c'est ainsi qu'il se trouve que l'État est ici et que là ont pris position ses ennemis." (Tac., *Hist*. I 84.3)

montre que son auteur confère à son protagoniste une dimension dépassant celle d'un usurpateur. Othon cherche ici à réconcilier la société romaine avec elle-même, en rappelant aux soldats l'obéissance et le respect qu'ils doivent avoir pour le Sénat de Rome ; il est certes leur empereur et il reconnaît leur fidélité[252], mais c'est parce que le Sénat est de leur côté qu'ils représentent la légalité et Vitellius la guerre civile.

Le portrait que Tacite fait d'Othon est donc bien plus complexe qu'une simple image négative aux échos sallustiens[253]. Mais, si c'est le cas, c'est aussi parce que la représentation de cet empereur a aussi été conçue par rapport à son successeur : parti plus ou moins des mêmes prémisses, celui-ci se révèlera incapable du même choix courageux.

6. Vitellius

Malgré la brièveté de son règne, le portrait de Vitellius est l'un des plus visiblement élaborés de notre *corpus*. C'est en effet celui qui présente le plus d'éléments "flottants" : ils semblent à première vue propres à une Vie, mais qui, en réalité, se retrouvent ailleurs, que ce soit pour le même empereur ou pour un autre. Nous en avons déjà étudié un au chapitre 4[254], dans notre étude des éliminations de rivaux : la phrase où Vitellius déclarait vouloir se "repaître les yeux" de la mort de ses ennemis apparaissait, chez Tacite, au moment de l'empoisonnement de Junius Blaesus ; Suétone, de son côté, la mentionnait à propos de l'exécution immédiate d'un des anciens créanciers de l'empereur. Que Vitellius ait ou non effectivement prononcé ces mots à un moment quelconque, leur insertion à des endroits différents du récit montre qu'ils servaient pas un but purement historique : l'objectif était davantage de souligner au maximum la cruauté du Prince, d'où leur utilisation non au moment où ils avaient été censément prononcés, mais pour l'épisode jugé le plus adapté.

Il ne s'agit pas du seul exemple de recours à ce procédé concernant cet empereur : alors que les Flaviens sont toujours plus proches de Rome, Tacite rapporte qu'un centurion

252 *Cf.* les paragraphes qui précèdent cet extrait, où Othon reconnaît, à plusieurs reprises, que ce qu'ont fait les prétoriens la veille était motivé par leur affection et leur loyauté pour lui.

253 Sur cette complexification, *cf.* M. Lavate, "Le ambiguità di Otone" in *Maia* 29-30 (1977-1978), p. 27-60.

254 *Cf.* chapitre 4, p. 203-205.

nommé Julius Agrestis décide d'aller voir de ses propres yeux l'armée ennemie et les ruines de Crémone ; le flavien Antonius Primus lui montre complaisamment ses troupes et le laisse rentrer à Rome :

> *Agrestis ad Vitellium remeauit abnuentique uera esse quae adferret, atque ultro corruptum arguenti, « Quando quidem, inquit, magno documento opus est, nec alius iam tibi aut uitae aut mortis meae usus, dabo cui credas. » Atque ita digressus uoluntaria morte dicta firmauit. Quidam iussu Vitellii interfectum, de fide constantiaque eadem tradidere. Vitellius, ut e somno excitus, ...*[255]

Il faut donc à Vitellius le suicide d'un loyal soldat pour lui faire prendre la mesure de la situation et enfin décider de réagir. Cette scène est parfaitement insérée dans le récit de ce qui suivit la seconde bataille de Bédriac et la prise de Crémone, de sorte qu'elle paraît en faire pleinement partie. Suétone rapporte pourtant une péripétie similaire à propos d'Othon, après la première bataille de Bédriac cette fois :

> *ad despiciendam uitam exemplo manipularis militis concitatum, qui cum cladem exercitus nuntiaret nec cuiquam fidem faceret ac nunc mendaci nunc timoris, quasi fugisset ex acie, argueretur, gladio ante pedes eius incubuit. Hoc uiso proclamasse eum aiebat non amplius se in periculum talis tamque bene meritos coniecturum*[256].

Les points communs entre les deux passages sont nombreux : un soldat qui vient annoncer une défaite ; personne pour le croire ; des accusations de trahison ; un suicide pour donner du poids à la nouvelle rapportée ; un empeur qui, voyant cela, prend une décision. Le peu de fiabilité du témoignage du père de Suétone a déjà été évoqué ; le fait que d'autres sources écrites (*quidam tradidere*) rapportent la même scène à propos de Vitellius pourrait donner à penser qu'il s'agit là de sa place originelle : le biographe l'aurait ensuite déplacée dans la *Vie d'Othon*. Toutefois, ces autres sources surenchérissent sur cette histoire, en attribuant la mort du soldat non à un suicide, mais à un ordre de l'empereur. Ce signe d'élaboration supplémentaire amène à douter d'un quelconque "ancrage historique" de ce passage ; il apparaît ainsi bien plutôt comme une sorte d'élément narratif flottant, pouvant être inséré où

255 "Agrestis revint auprès de Vitellius et, comme l'autre niait que les nouvelles qu'il apportait fussent vraies et en outre l'accusait d'avoir été corrompu, il lui dit : « Eh bien, puisqu'une grande démonstration est nécessaire et que soit ma vie soit ma mort ne te sont plus d'une autre utilité, je vais te donner quelque chose auquel croire. » Et, après s'être éloigné sur ces mots, il confirma ses dire par une mort volontaire. Certains ont rapporté qu'il avait été tué sur ordre de Vitellius, mais ils concordent sur sa loyauté et sa fermeté. Vitellius, comme réveillé d'un songe, ..." (Tac., *Hist*. III 54.3-55.1)

256 "(Mon père disait) qu'il avait été incité à mépriser la vie par l'exemple d'un simple soldat : celui-ci comme il annonçait la défaite de l'armée, que personne ne le croyait et qu'il était tantôt accusé de mensonge, tantôt d'avoir eu peur, comme s'il avait fui le champ de bataille, se laissa tomber sur son épée devant ses pieds. Après avoir vu cela, il disait qu'Othon s'était exclamé qu'il ne mettrait pas plus longtemps en danger des hommes d'une telle valeur et d'un si grand mérite." (Suet., *Otho* 10.2-3)

bon semblait aux auteurs, en renforcement ponctuel de la dramatisation de leur récit.

Enfin, un troisième détail récurrent marque, de la même manière, le règne de Vitellius. Alors qu'il vient à peine d'entrer en Italie, le nouvel empereur désire visiter le lieu de la bataille qui lui a donné l'empire. Tacite, à cet endroit, joue sur un thème que nous aborderons dans peu de temps : l'ironie tragique qui faisait alors visiter à Vitellius le même endroit où ses légions, quelques mois plus tard, seraient à leur tour battues par les flaviens[257]. Suétone, à l'inverse, insiste sur son manque total de respect pour les morts, alors qu'il s'agit en outre de concitoyens, ce qui devrait lui inspirer la plus grande horreur[258] :

> *Vtque campos, in quibus pugnatum est, adit, abhorrentis quosdam cadauerum tabem detestabili uoce confirmare ausus est, "optime olere occisum hostem et melius ciuem." nec eo setius ad leniendam grauitatem odoris plurimum meri propalam hausit passimque diuisit*[259].

Le mot de Vitellius, qui choque tant Suétone, montre qu'il se moque de qui a dû être tué pour qu'il parvienne au pouvoir suprême ; le vin qu'il boit en outre, bien qu'il soit destiné à diminuer - sans doute par l'ivresse, car il s'agit, circonstance agravante, de vin pur, *merum* - l'odeur de décomposition, transforme également cette visite en une sorte de fête : le nouvel empereur n'est pas encore à Rome que, déjà, il ne pense qu'à la boisson et à la nourriture, ce qui est une des caractéristiques du portrait de Vitellius. Ce détail semblerait donc entrer parfaitement dans le cadre du portrait global qui est fait de cet empereur, s'il n'apparaissait pas ailleurs, à propos d'un autre Princeps. Suétone précise en effet, à la fin de son récit de la mort d'Agrippine II :

> *Adduntur his atrociora nec incertis auctoribus : ad uisendum interfectae cadauer accurrisse, contrectasse membra, alia uituperasse, alia laudasse, sitique interim oborta bibisse*[260].

Dans cette phrase aussi Néron manque tout à fait de respect au cadavre de sa mère : il accourt

257 *Cf.* Tac., *Hist*. II 70.1-4. Sur la façon dont Tacite a conçu en parallèle le récit de ces deux batailles, *cf*. A. Malissard, "Un exemple de composition tacitéenne : les deux batailles de Bédriac" in *Hommages à J. Cousin*, Paris, 1983, p. 159-181.

258 Sur l'horreur des Romains pour la guerre civile, *cf*. P. Jal, "Les dieux et les guerres civiles dans la Rome de la fin de la République" in *Revue des études latines* 40 (1962), p. 170-200.

259 "Et lorsqu'il se rendit dans les champs où l'on a combattu, comme certains se détournaient avec horreur des cadavres en putréfaction, il osa les affermir par ces mots abominables : "un ennemi mort sent extrêmement bon et mieux encore un concitoyen." N'essayant pas moins de diminuer la pénibilité de l'odeur, il absorba tout à fait ouvertement une très grande quantité de vin et en distribua partout." (Suet., *Vit*. 10.4-5)

260 "On ajoute à ces circonstances des détails plus atroces, dont les garants ne sont pas inconnus : [Néron] aurait accouru pour voir le cadavre de sa mère morte, il lui aurait tâté les membres, en aurait critiqué certains, en aurait loué d'autres et, pendant ce temps, pris de soif, il aurait bu." (Suet., *Nero* 34.6)

le voir comme au spectacle, n'éprouve pas de répugnance à le toucher, fait des commentaires sur son physique. C'est alors qu'intervient le détail de la boisson absorbée, dont, vu le contexte, on se doute qu'il ne s'agit pas d'eau. L'attitude de Suétone vis-à-vis de ces ajouts est quelque peu ambiguë : il ne les reprend en effet pas directement à son propre compte, mais les présente comme ayant pour origine des auteurs bien connus (*nec incertis auctoribus*). Pourtant, sa phrase montre clairement l'élaboration narrative et non l'attestation historique dont ils découlent : le verbe *adduntur* les signale comme un "enjolivement" à partir d'un récit de base ; le comparatif *atrociora* signifie que le but poursuivi était de frapper d'horreur le lecteur devant un tel manque de *pietas*. Dans cette perspective, l'ivrognerie de Vitellius à Bédriac se révèle à son tour non tant un comportement attesté[261] que, plus vraisemblablement, un détail additionnel visant à souligner son insensibilité. Cet exemple illustre une nouvelle fois l'existence de motifs, liés ou non à un empereur et utilisés dans le texte en fonction des besoins et des perspectives adoptées[262]. Le fait de trouver trois occurrences de ce procédé dans le court règne de Vitellius en dit long sur le degré d'élaboration intervenu dans son récit.

Vitellius est généralement passé à la postérité comme l'empereur goinfre, celui qui ne se préoccupait que de manger[263]. Suétone, en particulier, souligne ce trait de façon répétée, y compris pour expliquer certains événements de sa vie : il signale ainsi le mépris que cette gloutonnerie lui aurait valu de la part de Galba[264], puis le présente comme un idiot mal éduqué tandis qu'il rejoint les légions de Germanie[265]. Par la suite, lorsqu'il arrive à Rome, les

261 Ainsi que pourrait le faire croire sa présentation comme un fait, à l'indicatif (*cf. ausus est* ; *hausit*).

262 Pour l'histoire du soldat se suicidant, Suétone cherche à souligner la grandeur d'Othon, ému par ce sacrifice ; Tacite vise l'effet exactement inverse : s'il faut qu'un centurion loyal et désintéressé s'ôte la vie pour que Vitellius réagisse enfin, c'est bien la preuve qu'il est un empereur exécrable.

263 *Cf.* R. Martin, *Les Douze Césars*, Paris, 1991, p. 91 de l'édition de poche parue en 2007 : "il est certain que le défaut essentiel de Vitellius fut un désordre total de la vie quotidienne, qui était antérieur à son accession à l'empire et auquel il donna libre cours durant les quelques mois où il disposa du pouvoir suprême."

264 *Cf.* Suet., *Vit*. 7.1-2 : *A Galba in inferiorem Germaniam contra opinionem missus est. Adiutum putant Titi Vini suffragio, tunc potentissimi et cui iam pridem per communem factionis Venetae fauorem conciliatus esset ; nisi quod Galba prae se tulit nullos minus metuendos quam qui de solo uictu cogitarent, ac posse prouincialibus copiis profundam gulam eius expleri, ut cuiuis euidens sit contemptu magis quam gratia electum*, "Galba l'envoya en Germanie Inférieure contre toute attente. On pense qu'il fut aidé par une recommandation de Titus Vinius, qui était alors très puissant et qu'il s'était concilié depuis longtemps déjà au moyen d'une commune faveur pour la faction des Bleus ; si ce n'est que Galba fit ostensiblement voir que personne n'était moins à craindre que ceux qui ne pensent qu'à la nourriture et que les ressources des provinces pourraient remplir la profondeur de son ventre ; par conséquent, il est évident à quiconque que ce fut plus par mépris que par faveur qu'il fut choisi."

265 *Cf.* Suet., *Vit*. 7.6 : *perque stabula ac deuersoria mulionibus ac uiatoribus praeter modum comis, ut mane singulos "iamne iantassent" sciscitaretur seque fecisse ructu quoque ostenderet*, "au fil des écuries et des auberges, son amabilité dépassa les bornes avec les muletiers et les voyageurs, au point que, le matin, il demandait à chacun s'il avait déjà déjeuné et montrait également en rotant qu'il l'avait fait."

banquets qu'il donne ou auxquels il assiste prennent des dimensions fabuleuses :

> *Sed uel praecipue luxuriae saeuitiaeque deditus epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in iantacula et prandia et cenas comissationesque, facile omnibus sufficiens uomitandi consuetudine. Indicebat autem aliud alii eadem die, nec cuiquam minus singuli apparatus quadringenis milibus nummum constiterunt. Famosissima super ceteras fuit cena data ei aduenticia a fratre, in qua dua milia lectissimorum piscium, septem auium apposita traduntur. Hanc quoque exsuperauit ipse dedicatione patinae, quam ob immensem magnitudinem "clipeum Mineruae πολιούχου" dictitabat. In hac scarorum iocinera, fasianarum et pauonum cerebella, lingua phoenicopterum, murenarum lactes a Parthia usque fretoque Hispanico per nauarchos ac triremes petitarum commiscuit. Vt autem homo non profundae modo sed intempestiuae quoque ac sordidae gulae, ne in sacrificio quidem umquam aut itinere ullo temperauit, quin inter altaria ibidem statim uiscus et farris panes paene rapta e foco manderet circaque uiarum popinas fumantia obsonia uel pridiana atque semesa*[266].

Vitellius n'est ici pas un simple bon vivant : il mange sans cesse, en multipliant les repas, et en grande quantité, puisqu'il a pris l'habitude de se faire vomir pour continuer à manger ; il n'hésite ainsi pas à se faire inviter chez les autres plusieurs fois par jour, en leur imposant, tacitement ou non, de dépenser des fortunes dans ces banquets ; c'est aussi un gourmet, comme le prouvent les plats au dîner chez son frère ou à celui qu'il donna lui-même pour la dédicace d'un immense plat ; pour ce faire, il fait rechercher les aliments les plus recherchés d'un bout à l'autre de l'empire ; son appétit est tel qu'il est incapable de se maîtriser, y compris dans des situations solennelles ou mal commodes ; cela l'amène soit à manquer de se brûler, soit à manger jusqu'à des mets de la veille ou commencés par d'autres. Il y a, dans cette énumération, une part tout à fait manifeste d'exagération[267]. La meilleure preuve de ce qu'elle découle d'une intention de nuire est sa culmination sur un Vitellius incapable de se contrôler

266 "Mais se livrant même principalement à une vie molle et à la cruauté, il répartissait toujours son alimentation en trois repas, de temps en temps en quatre : petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation de fin de soirée, étant facilement prêt pour tous grâce à son habitude de se faire vomir. Ainsi, il imposait un banquet chez les uns et chez les autres la même journée et pour personne, à chaque fois, les préparatifs ne coûtèrent pas moins de quatre cent mille sesterces. Le dîner qui fut le plus célèbre en dépassant les autres fut celui que donna pour lui son frère à son arrivée, dans lequel on rapporte que deux mille poissons extrêmement raffinés et sept mille oiseaux furent servis. Ce dîner aussi, il le surpassa lui-même lors de la dédicace d'un plat, que, en raison de sa grandeur immense, il ne cessait d'appeler "le bouclier de Minerve protectrice de la ville". À cette occasion, il mêla ensemble foies de scares, cervelles de faisans et de paons, langues de flamants roses et laitances de murènes qu'il avait fait rechercher par les capitaines de ses trirèmes, de la Parthie jusqu'au détroit d'Hispanie. En outre, en homme à l'envie de manger non seulement profonde, mais aussi déplacée et dégoûtante, à aucun moment, pas même lors d'un sacrifice ou en voyage, il ne put se retenir de dévorer aussitôt sur place, au milieu des autels, les viscères du sacrifice et les pains de froment, aliments à peine arrachés au feu, et, autour des tavernes sur la route, les plats fumants, même ceux de la veille et qui étaient à moitié mangés." (Suet., *Vit*. 13.1-6)

267 Que R. Martin, *op. cit*., p. 91, reconnaît tout à fait, même s'il prend ensuite à son compte l'ensemble de ce type de description.

même pendant un sacrifice : la perte de contrôle en ce type d'occasion est en effet un des traits qui apparaissent régulièrement comme élément climaxique des gradations ascendantes[268]. Cette caractérisation ne vient cependant pas uniquement d'une animosité particulière de Suétone à l'égard de Vitellius[269] : Tacite aussi mentionne cet insatiable appétit, avec les mêmes exagérations[270]. Ce thème était donc déjà bien développé au moment où nos deux auteurs l'ont repris pour l'insérer dans leurs oeuvres.

Une telle présentation peut découler du comportement de Vitellius lui-même : si, comme l'écrit Suétone[271], il était tombé dans une très grande pauvreté quand Galba l'envoya en Germanie, il a pu souffrir de la faim et se jeter ensuite sur la nourriture. À cela s'ajoute qu'un empereur était rapidement entouré d'une munificence qui accompagnait son titre et manifestait son rang[272] : les nombreux banquets auxquels nos deux auteurs font allusion sont donc à replacer dans le cadre plus large des dépenses traditionnellement associées à la fonction d'empereur[273]. Il était en outre assez courant de représenter les soldats en goinfres, ingurgitant autant de nourriture que leur estomac le leur permettait[274] : Vitellius étant étroitement associé aux légions, il est possible qu'on se soit aussi servi du stéréotype du militaire contre lui. Il y a là plus qu'une simple caricature[275] : pour les Romains, celui qui mange sans limite n'est plus tant du côté de l'humanité que de celui de l'animalité. La façon dont Tacite décrit Vitellius à Rome alors que les flaviens viennent de prendre Crémone le confirme :

umbraculis hortorum abditus, ut ignaua animalia, quibus si cibum suggeras

268 *Cf.* la fin de la rubrique sur les perversions sexuelles de Tibère, en Suet., *Tib*. 44.3 : *Fertur etiam in sacrificando*..., "On raconte que même alors qu'il procédait à un sacrifice...".

269 *Cf.* E. Cizek, *op. cit*., p. 132 : "La figure de Vitellius s'impose comme la plus sombre, sinon la plus couverte de réprobation de l'oeuvre tout entière", ainsi que dans "La mort de Vitellius dans les *Vies des douze Césars* de Suétone" in *Revue des études anciennes* 77 (1975), p. 125-130 : "Il est vraiment hostile à la mémoire de Vitellius. Même Caligula et Néron trouvent plus de grâce aux yeux de Suétone." (p. 126)

270 *Cf.* Tac., *Hist*. II 62.1.

271 *Cf.* Suet., *Vit*. 7.3, où cette affirmation est introduite par un *satis constat*.

272 P. Cosme, *L'Année des quatre empereurs*, Paris, 2012, p. 62, qualifie les banquets de "forme essentielle de la communication politique entre le prince et l'aristocratie" (qu'on se souvienne du dîner qu'Othon est en train de donner aux sénateurs au moment du tumulte des prétoriens), au "protocole minutieux" ; il termine en déclarant que "le caractère fastueux du pouvoir impérial, dès le milieu du I^er^ siècle de notre ère, ne se limitait pas seulement aux pratiques extravagantes d'un Caligula ou d'un Néron."

273 *Cf.* P. Cosme, *op. cit.*, p. 138 : "Les banquets de Vitellius appartenaient plutôt au faste obligé d'un prince victorieux."

274 *Cf.* J.-M. Carrié, "Il soldato" in A. Giardina (éd.), *L'Uomo romano*, Bari,1989, p.123.

275 Sur le caractère invraisemblable de ce trait, ainsi que sur le degré d'historicité des autres reproches faits à Vitellius (*saeuitia*, *ignauia*, *luxuria*, etc.), *cf*. R. Engel, "Das Characterbild des Kaisers A. Vitellius bei Tacitus und sein historischer Kern" in *Athenaeum* 55 (1977), p. 345-368.

> *iacent torpentque, praeterita, instantia, futura pari obliuione dimiserat. Atque illum in nemore Aricino desidem et marcentem proditio Lucilii Bassi ac defectio classis Rauennatis perculit*[276]

La comparaison de Vitellius avec un animal est à la fois tout à fait explicite et extrêmement péjorative : l'empereur est, par ce biais, présenté comme *ignauus*, tout juste bon à rester couché (*iacent*) dans une torpeur (*torpent*) l'empêchant de faire quoi que ce soit ; la proposition hypothétique *si cibum suggeras* donne la cause de cet état : il a beaucoup trop mangé et n'a dû, pour cela, faire aucun effort. Le reste de l'extrait va même plus loin : si l'adjectif *desidem* fait écho à *ignaua*, le participe *marcentem* renvoie à une image de fleur en train de se faner, à un fruit entrant en putréfaction. Vitellius assommé par la digestion non seulement ne se conduit plus en homme, mais est presque déjà au stade de cadavre, à force de ne pas agir et de rester là.

Cette présentation en homme allangui par le luxe et l'abondance, tel un souverain oriental, peut cependant aussi s'expliquer par les liens que Vitellius entretenait avec la figure de Néron. Il n'avait pas, comme Othon, fait partie de ses intimes, mais il s'était néanmoins attiré sa faveur. Suétone parle d'une entreprise de flatterie qui n'est pas sans rappeler celle de son père auprès de Claude[277] ; Cassius Dion laisse cependant deviner autre chose, dans la manière personnelle dont Vitellius envisageait le dernier Julio-Claudien. L'historien grec le présente en effet comme :

> σφόδρα καὶ τὸ ὄνομα καὶ τὸν βίον τά τε ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ πάντα καὶ ἀγαπῶν καὶ ἐπαινῶν[278]

Il ne s'agit ici pas uniquement du passé néronien de Vitellius : l'empereur est présenté comme

276 "caché sous les ombrages de ses jardins, comme les animaux paresseux qui, si on leur fournir à manger, s'allongent à terre et restent inertes, il avait donné congé, avec un égal oubli, ce qui s'était passé, ce qui était sur le point de se produire et ce qui était à venir. Et c'est cet homme oisif et languissant que la nouvelle de la trahison de Lucilius Bassus et de la défection de la flotte de Ravenne frappa" (Tac., *Hist*. III 36.1-2).

277 *Cf.* Suet., *Vit*. 4 : *Sequenti quoque aetate omnibus probris contaminatus, praecipuum in aula locum tenuit, Gaio per aurigandi, Claudio per aleae studium familiaris, sed aliquanto Neroni acceptior, cum propter eadem haec, tum peculiari merito, quod praesidens certamini Neroneo cupientem inter citharoedos contendere nec quamuis flagitantibus cunctis promittere audentem ideoque egressum theatro reuocauerat, quasi perseuerantis populi legatione suscepta, exorandumque praebuerat*, "À l'époque suivante aussi s'étant souillé de toutes les infamies, il tint une place de premier plan à la cour, étant un familier de Caligula par son goût pour la conduite de chars, de Claude pour celui des dés ; mais il fut assez mieux vu de Néron, aussi bien en raison de ces mêmes particularités que grâce à un mérite particulier : alors qu'il présidait les jeux néroniens, comme Néron désirait concourir parmi les citharèdes, que, bien que tous le lui réclament, il n'osait pas le leur promettre et, pour cette raison, était sorti du théâtre, il l'avait rappelé, comme s'il avait été chargé de cette mission par le peuple qui insistait, et l'avait présenté à la foule afin qu'on le convainque avec des prières." Pour les flatteries éhontées du père de Vitellius à Claude, *cf*. Suet., *Vit*. 2.9-11.

278 "à la fois aimant et louant tout à fait aussi bien son nom que sa vie et ses moeurs" (Dio, LXV 4.1) (le texte grec de nos citations de Cassius Dion est celui de l'édition BUR italienne).

admirant Néron et la présence du terme ἐπιτηδεύματα donne à penser qu'il cherchait aussi à l'imiter dans sa propre manière de vivre. Il n'est dès lors pas étonnant de voir Dion, un peu plus loin, lier la question des banquets à celle-ci :

> ὅτι μέντοι τὸν Νέρωνα μιμεῖσθαι ἤθελε καὶ ἐνήγισε αὐτῷ, καὶ ὅτι τοσαῦτα ἐς τὰ δεῖπνα ἀνήλισκεν, οἱ μὲν ἄλλοι καὶ κατὰ τοῦτ' ἔχαιρον, οἱ δὲ δὴ νοῦν ἔχοντες ἤχθοντο[279]

Cette phrase ne lie pas explicitement l'imitation de Néron et les dépenses pour les banquets, qui sont présentées en parallèle (ὅτι... καὶ ὅτι...) ; toutefois, leur apparition au même endroit, sachant combien Néron avait l'habitude de dépenser pour ses banquets[280], amène à penser que les secondes découlaient vraisemblablement de la première. Or Néron avait pris soin de produire un discours justifiant son mode de vie orientalisant et "artistique" ; cela explique peut-être pourquoi le thème de l'animalité n'apparaît pas, y compris à propos de ses fêtes et banquets[281].

Vitellius n'en a pas eu le temps ou bien son discours s'est heurté à la propagande violemment anti-néronienne des Flaviens. Il a en effet manifestement revendiqué ses liens avec Néron[282], au point de procéder à un sacrifice en l'honneur de ses Mânes le jour de son propre anniversaire

> *Quin et natalem Vitellii diem Caecina ac Valens editis tota urbe uicatim gladiatoribus celebrauere ingenti paratu et ante illum diem insolito. Laetum foedissimo cuique, apud bonos inuidiae fuit quod exstructis in Campo Martio aris inferias Neroni fecisset. Caesae publice uictimae crematae que ; facem Augustales subdidere, quod sacerdotium, ut Romulus Tatio regi, ita Caesar Tiberius Iuliae genti sacrauit*[283].

279 "parce que cependant il voulait imiter Néron et lui offrit des sacrifices et qu'il dépensait autant pour ses banquets, les uns se réjouissaient aussi de cela, les autres, qui avaient toute leur raison, étaient irrités" (Dio, LXV 7.3).

280 *Cf*. le présent chapitre, p. 308.

281 Un seul exemple peut être repéré dans notre *corpus*, en Suet., *Nero* 29.1 : Néron y est représenté déguisé en animal avec des peaux de bêtes et se précipitant ainsi sur des condamnés à mort, hommes et femmes, liés à des poteaux. Selon E. Champlin, *op. cit*., p. 169-170, il s'agit d'un jeu de renversement des rôles, soit dans un contexte sexuel, avec des pratiques orales - extrêmement infamantes à Rome -, soit dans un contexte théâtral. Ces deux explications paraissent peu convainquantes, mais il est vrai que cette scène est particulièrement bizarre.

282 Sur la façon dont Vitellius a cherché à s'attirer la popularité restante de Néron, *cf*. notre article "Othon, Vitellius et la figure de Néron", *art. cit*.

283 "En outre, Caecina et Valens célébrèrent l'anniversaire de Vitellius avec des jeux de gladiateurs donnés dans toute la ville, quartier par quartier, avec des préparatifs immenses et jusqu'à ce jour inouïs. Tous les plus ignobles se réjouirent, les gens de bien conçurent de la haine, de ce qu'on fît monter des autels sur le Champ de Mars et procédât à des sacrifices aux Mânes de Néron. Au nom de l'État, on immola et brûla des victimes ; les Augustales leur mirent le feu, charge religieuse que l'empereur Tibère consacra à la famille Julia, de

Le symbolisme du sacrifice à Néron le jour de l'anniversaire de Vitellius est assez facile à déchiffrer : un empereur meurt, un empereur naît ; la superposition des deux présente le second comme le continuateur de la politique du premier. La participation des Augustales confère à la cérémonie une dimension presque dynastique, qui se superpose aussi au précédent romuléen. L'attitude de Vitellius vis-à-vis de l'héritage néronien est par conséquent à l'opposé de celle d'Othon : l'ami de jeunesse de Néron était assez gêné par cette association ; son courtisan, lui, la revendiqua pleinement. Ces tentatives propagandistes ont, en un sens, pleinement réussi, mais en parvenant à un résultat contraire à celui espéré : non seulement elles ne lui servirent pas véritablement de son vivant, mais en plus elles lui nuisirent après sa mort. Suétone le dépeint en effet littéralement en nouveau Néron au moment de l'incendie du Capitole, après sa deuxième tentative d'abdication :

> *Rursus interpellante milite ac populo et ne deficere hortante omnemque operam suam certatim pollicente, animum resumpsit Sabinumque et reliquos Flauianos nihil iam metuentis ui subita in Capitolium compulit succensoque templo Iouis Optimi Maximi oppressit, cum et proelium et incendium e Tiberiana prospiceret domo inter epulas*[284].

Le parallèle avec Néron saute aux yeux : Vitellius assiste comme à un spectacle à la destruction du temple le plus important de Rome, destruction dont Suétone le présente implicitement comme responsable[285] ; il ne chante certes pas, mais, de même que le chant était une caractéristique néronienne, c'est à sa propre activité caractéristique qu'il se livre pendant ce temps-là : les banquets. Pour que le biographe puisse insérer dans son texte une allusion aussi évidente, il faut que l'association entre les deux empereurs ait déjà été solidement établie. Elle explique peut-être aussi les rumeurs d'empoisonnement de sa mère par Vitellius, également rapportées dans la *Vie* qui lui est consacrée[286] : puisque Néron est un matricide,

même que Romulus l'avait fait pour le roi Tatius." (Tac., *Hist*. II 95.1) Suétone évoque aussi ce sacrifice, mais en le déplaçant juste après l'arrivée de Vitellius à Rome, ce qui lui permet de le présenter comme une annonce de son gouvernement à venir : *cf*. Suet., *Vit*. 11.3.

284 "Comme les soldats et le peuple l'interrompaient de nouveau, l'exhortaient à ne pas leur faire défaut et promettaient à qui mieux mieux toute leur aide, il reprit courage, accula sur le Capitole, en faisant subitement usage de la force, Sabinus et le reste des flaviens, qui ne craignaient désormais rien, et, après avoir mis le feu au temple de Jupiter Optimus Maximus, les écrasa, tandis qu'il regardait de loin et le combat et l'incendie depuis le palais de Tibère, entre les plats." (Suet., *Vit.* 15.5)

285 Grammaticalement, aucun complément d'agent du participe *succenso* ne peut être déduit de la phrase ; s'il s'agissait de Vitellius, qui est sujet du verbe *oppressit*, il apparaîtrait sous la forme d'une apposition au nominatif. Néanmoins, étant donné que toutes les actions dépendent de Vitellius, l'inclusion parmi elles de celle de l'incendie se fait pour ainsi dire naturellement. Même à refuser à *successo* tout complément d'agent, cette catastrophe est néanmoins présentée comme une conséquence du combat entre vitelliens et flaviens, dont Suétone fait porter la responsabilité à Vitellius (*cf*. les deux verbes *compulit* et *oppressit*). Tacite est, lui, beaucoup plus circonspect (*ambigitur*) sur la responsabilité de l'incendie et déclare même que ce sont plutôt les flaviens que les vitelliens (*crebrior fama*) qui sont incriminés : *cf*. Tac., *Hist*. III 71.4.

286 *Cf*. Suet., *Vit*. 14.6-7 : *Suspectus est et in morte matris fuit, quasi aegrae praeberi cibum prohibuisset,*

Vitellius peut le devenir aussi.

Mais si son portrait est aussi proche de celui de Néron, c'est aussi parce qu'à lui comme au quatrième Princeps a été appliqué le stéréotype du tyran. Comme, plus tard, pour les perversions sexuelles de Tibère, Tacite souligne la problématique politique, liée l'incapacité de Vitellius à réprimer son désir de nourriture :

> *Prorsus, si luxuriae temperaret, auaritiam non timeres. Epularum foeda et inexplebilis libido : ex urbe atque Italia inritamenta gulae gestabantur strepentibus ab utroque mari itineribus ; exhausti conuiuiorum apparatibus principes ciuitatum ; uastabantur ipsae ciuitates. Degenerabat a labore ac uirtute miles adsuetudine uoluptatum et contemptu ducis*[287].

Cette absence de limite à la satisfaction de ses plaisirs amène à lui subordonner les moyens de transport de tout l'empire et ruine aussi bien les particuliers que des cités entières. Plus grave, les soldats eux-mêmes sont contaminés par la *luxuria* de leur chef, ce qui ne les empêche pas de le mépriser[288]. À ce trait s'ajoute la *crudelitas*, dont nous avons vu au chapitre 4 qu'elle était construite en une sorte de spirale de violence, s'enfonçant toujours plus loin dans le crime[289]. Il nous reste dès lors à aborder la dimension tragique de ce portrait. Celle-ci est tout particulièrement visible au moment de sa mort[290], mais elle apparaît bien avant, en particulier chez Tacite. La passivité qui caractérisait la façon dont il était mis en scène au moment de sa prise de pouvoir ne cesse en effet pas après sa reconnaissance officielle comme empereur. Alors que les troupes flaviennes continuent de progresser, il se révèle tout aussi incapable de

---

uaticinante Chatta muliere, cui uelut oraculo adquiescebat, ita demum firmiter ac diutissime imperaturum, si superstes parenti extitisset. Alii tradunt ipsam taedio praesentium et imminentium metu uenenum a filio impetrasse, haud sane difficulter, "On le suspecta aussi dans la mort de sa mère, en prétendant qu'il avait interdit qu'on lui donnât à manger alors qu'elle était malade, parce qu'une femme chatte, à laquelle il obéissait comme à un oracle, prédisait que ce serait seulement s'il se trouvait survivre à sa mère qu'il aurait un pouvoir solide et très long. D'autres rapportent que ce fut elle-même qui, par dégoût de son existence actuelle et peur de ce qui les menaçait de près, obtint, assurément sans difficulté, du poison de la part de son fils." Sur ce sujet, Tacite ne se prononce pas non plus et parle seulement d'une *opportuna mors* : *cf*. Tac., *Hist*. III 67.1.

287 "En un mot, s'il tempérait la mollesse de sa vie, on ne craindrait pas son avarice. Mais son désir de nourriture était ignoble et insatiable : de Rome et d'Italie on ne cessait d'apporter de quoi stimuler son estomac, en faisant résonner les chemins de l'une et de l'autre mer ; les notables des cités étaient épuisés par la préparation des repas ; les cités elles-mêmes étaient dévastées. Les soldats dégénéraient, en perdant leur goût de l'effort et leur courage, à cause de leur habituation aux plaisirs et de leur mépris pour leur chef." (Tac., *Hist*. II 62.1)

288 Sur la façon dont la *luxuria* des troupes vitelliennes est dépeinte dans les *Histoires*, *cf*. R. Furnari, "Degradazione morale e luxuria nell'esercito di Vitellio (Tac., *Hist*. II) : modelli e sviluppi narrativi" in *Athenaeum* 80 (1992), p. 133-157.

289 *Cf*. chapitre 4, p. 205-207.

290 *Cf*. F. Galtier, "La chute de Vitellius dans les *Histoires* de Tacite" in *Dialogues d'histoire ancienne* suppl. 4.2 (2010), p. 479-491, qui parle de "processus inéluctable" (p. 482) et déclare en conclusion : "La chute de l'empereur Vitellius apparaît tragique parce qu'elle reproduit, structurellement, le renversement de condition subi par le tyran" (p. 490).

réagir, ainsi que le montre le passage des *Histoires* où il est comparé à un animal. Même ses tentatives pour empêcher les rumeurs de circuler dans Rome restent vaines[291]. Par ailleurs, les nombreuses allusions de Tacite à la dégradation de la discipline dans son armée, comme dans le passage que nous venons d'étudier, annoncent la défaite à venir. Le départ en campagne de Fabius Valens n'a ainsi plus rien de militaire :

> *Fabius interim Valens multo ac molli concubinarum spadonumque agmine segnius quam ad bellum incedens, proditam a Lucilio Basso Rauennatem classem pernicibus nuntiis accepit*[292].

Le général autrefois victorieux n'a plus rien d'un chef de guerre : il part d'un pas déjà indolent et qui ne correspond pas à qui va à la guerre (*segnius quam ad bellum*) ; son armée en formation de marche (*agmine*) n'est même plus composée de soldats, mais de concubines et d'eunuques. Dès lors, l'annonce de la trahison de Lucilius Bassus et de la flotte de Ravenne donne au texte l'allure d'une chronique d'un désastre annoncé. Vitellius lui-même finit par ne plus savoir comment mener une guerre, lorsqu'il décide enfin de réagir face à l'avancée flavienne[293]. Ni l'empereur, ni son armée ne sont en état de faire quoi que ce soit : E. Cizek voit ainsi dans ce personnage une punition de lui-même et des Romains par les dieux en raison de la guerre civile[294].

Cette impression de *fatum* assorti d'un retournement du bonheur vers le malheur est néanmoins contrebalancée par la figure d'Othon, dont l'exemple est en filigramme derrière le portrait de Vitellius. Le fait que les deux hommes aient subi une défaite au même endroit constituait déjà une invitation à les comparer entre eux. Mais ils présentaient également un certain nombre de points communs, historiques comme narratifs. Ils sont en effet partis de points de départ assez similaires : ils ont tous les deux connu une jeunesse présentée comme

---

291 *Cf.* Tac., *Hist*. III 54.1.

292 "Pendant ce temps, Fabius Valens, se mettant en route avec trop d'indolence pour quelqu'un allant à la guerre, accompagné d'une armée nombreuse et pleine de mollesse de concubines et d'eunuques, apprend par des courriers rapides que Lucilius Bassus avait livré la flotte de Ravenne." (Tac., *Hist*. III 40.1)

293 *Cf.* Tac., *Hist*. III 56.2 : *Sed praecipuum ipse Vitellius ostentum erat, ignarus militiae, improuidus consilii, quis ordo agminis, quae cura explorandi, quantus urgendo trahendoue bello modus, alios rogitans et ad omnes nuntios uoltu quoque et incessu trepidus, dein temulentus*, "Mais le principal prodige était Vitellius lui-même, qui ignorait l'art de la guerre, était dépourvu de plan, ne cessait de demander à d'autres quel était l'ordre de marche, si on s'était soucié d'envoyer des éclaireurs, dans quelles limites il fallait presser ou faire durer la guerre ; à chaque nouvelle, son visage aussi et sa démarche tremblaient ; ensuite il s'enivra."

294 *Cf.* E. Cizek, *art. cit*., p. 128 : "Vitellius finit d'une manière indigne de tout homme et notamment d'un empereur parce que les dieux le punissent, d'après sa valeur ou plutôt sa non-valeur morale et humaine en général.", puis p. 129 : "Avoir, même pour un laps de temps très bref, un tel empereur, c'était pour les Romains un fait très indigne." F. Galtier, *L'Image tragique…*, *op. cit*., p. 213-214, voit dans Vitellius un φαρμακός, dont la mort purifie Rome de la souillure de la guerre civile.

dépravée ; il étaient membres de la cour de Néron et ont dû de ce fait prendre position vis-à-vis de son héritage ; ils se sont emparés du pouvoir par la force, en s'appuyant sur des militaires. Tacite souligne ce parallélisme, en mettant les mots suivants dans la bouche des Romains, à l'annonce du soulèvement des légions de Germanie :

> *Tum duos omnium mortalium impudicitia, ignauia, luxuria deterrimos, uelut ad perdendum imperium fataliter electos, non senatus modo et eques, quis aliqua pars et cura rei publicae, sed uolgus quoque palam maerere.* (...) *Prope euersum orbem etiam cum de principatu inter bonos certaretur, sed mansisse Caio Iulio, mansisse Caesare Augusto uictore imperium ; mansuram fuisse sub Pompeio Brutoque rem publicam ; nunc pro Othone an pro Vitellio in templa ituros ? Vtrasque preces, utraque detestanda uota inter duos, quorum bello solum id scires, deteriorem fore qui uicisset*[295].

Othon et Vitellius sont ici constamment présentés comme équivalents : ils sont tous les deux les pires mortels qui soient (*deterrimos*) en raison de leurs moeurs ; aucun des deux n'a la stature gouvernementale de César ou d'Auguste, voire même de Pompée et Brutus ; les Romains se refusent, pour tous les deux, à émettre des prières ou des voeux (*utrasque preces... utraque uota*), dans un ensemble qui comprend l'ensemble de la société (*non modo senatus et eques... sed uolgus quoque*) ; à la fin de cet extrait, ils n'ont même plus de nom et le vainqueur de leur affrontement est indifféremment considéré comme le pire des deux (*deteriorem*).

C'est pourtant une erreur, car là où Vitellius est incapable de réagir, Othon en guerre se distingue par son énergie[296]. Cela explique peut-être la présence, presque à l'identique, de la même remarque chez nos deux auteurs à propos du contraste entre le physique d'Othon et ses actions une fois à Rome. Après avoir signalé ses habitudes délicates et raffinées en matière de soins corporels, Suétone déclare ainsi :

> *Tanto Othonis animo nequaquam corpus aut habitus competit.* (Suit une liste de tout ce que faisait Othon pour entretenir son apparence.) *Per quae factum putem,*

295 "Alors, que les deux pires parmi tous les mortels, pour leur impudeur, leur indolence et la mollesse de leur vie, aient été fatalement choisis comme pour provoquer la perte de l'Empire, non seulement les sénateurs et les chevaliers, qui prennent quelque part à l'État et s'en soucient, mais aussi le peuple s'en affligeaient ouvertement. (...) Le monde avait été près d'être renversé même lorsqu'on luttait pour le principat entre gens de bien, mais l'Empire avait persisté après la victoire de Jules César, il avait persisté après celle de l'empereur Auguste ; l'État aurait persisté sous Pompée et Brutus ; et maintenant, ce serait pour Othon ou pour Vitellius qu'on se rendrait dans les temples ? Dans les deux cas les prières étaient impies, dans les deux cas les voeux devaient être écartés avec horreur, entre deux hommes dont la guerre faisait seulement savoir que le vainqueur serait le pire." (Tac., *Hist*. I 50.1 et 3)

296 *Cf.* par exemple Suet., *Otho* 9.5 : *Expeditionem tamen impigre atque praepropere incohauit*, "Toutefois il prépara son expédition avec énergie et une très grande rapidité".

ut mors eius minime congruens uitae maiore miraculo fuerit[297].

Tacite n'aborde pas le sujet après son suicide, mais bien avant, au moment du coup d'État : cela donne à penser que, pour lui, c'est avec cette prise de pouvoir par la force que s'opère le changement et non après la défaite. Il utilise cependant alors une formulation et un contexte similaires à ceux du biographe :

Non erat Othonis mollis et corpori similis animus[298].

On retrouve ici la même opposition entre les décisions d'Othon et sa vie jusque là pleine de mollesse, ainsi que la même allusion à ses soins corporels : il est donc fort probable que cette remarque ait été associée à cet empereur, les auteurs n'ayant plus qu'à la placer à l'endroit le plus adéquat de leur récit. Le contraste est grand entre cet homme se révèlant énergique et courageux une fois empereur et Vitellius restant exactement le même qu'avant, malgré sa chute imminente[299]. Le "doublon", dans notre *corpus*, de l'histoire du soldat se suicidant prend dès lors tout son sens : chez Suétone, elle accroît la fermeté d'Othon ; chez Tacite, elle souligne au contraire la lâcheté indolente de Vitellius. Son utilisation, alternativement, pour un des deux côtés du parallèle confirme l'existence de ce dernier dans l'horizon d'attente romain. : Othon et Vitellius étaient comparés l'un à l'autre, avec une histoire de soldat à la place incertaine[300], mais en lien avec cette mise en relation narrative. De même, chez nos deux auteurs ont lieu deux scènes d'objurgations respectives : lorsqu'Othon apprend sa défaite[301] et lorsque Vitellius tente d'abdiquer[302]. Dans le premier cas, l'empereur résiste aux prières et se suicide, acquérant ainsi une gloire éternelle ; dans le second, il cède et connaîtra une mort ignominieuse[303]. Voilà sans doute pourquoi R. Engel voit dans sa représentation chez Tacite "ein einseitiges Bild absoluter Nichtwürdigkeit"[304]. D'une certaine manière, la célébration posthume de la mort d'Othon et la représentation extrêmement négative de celle de Vitellius constituent des exemples concrets du "procès" moralisant que se voulait l'historiographie

297 "Ce si grand courage d'Othon ne concordait nullement avec son corps ou sa façon d'être. (...) C'est pour ces raisons, je pense, qu'il s'est produit que sa mort très peu en accord avec sa vie a provoqué un étonnement assez grand." (Suet., *Otho* 12.1 et 3)

298 "L'esprit d'Othon n'était pas efféminé et semblable à son corps." (Tac., *Hist*. I 22.1)

299 *Cf*. P. Grimal, *op. cit*., p. 210, qui signale déjà cette opposition au moment où les deux hommes s'affrontent.

300 Ce qui donne à penser qu'elle a été probablement inventée de toutes pièces.

301 *Cf*. Tac., *Hist*. II 46.1-3 et Suet., *Otho* 9.4.

302 *Cf*. Tac., *Hist*. III 67.2-68.3 et Suet., *Vit*. 15.4-8.

303 Pour P. Schunck, *art. cit*., p. 81, l'incapacité de Vitellius à décider de se suicider est aussi la preuve qu'il n'est que le jouet de la foule, et découle donc de sa passivité.

304 *Cf*. R. Engel, *art. cit*., p. 345. *Cf*. aussi p. 346, où il parle d'un "schlichtweg niederschmetternde Charakterbild".

latine.

***

La façon dont Tacite et Suétone dressent le portrait de chacun des six empereurs de notre *corpus* présente donc un certain nombre d'éléments récurrents : ils mettent au jour les différentes tendances auxquels nos auteurs avaient affaire. La division du règne de Tibère en deux parties a ainsi amené à l'envisager de façon relativement binaire, alors que l'ensemble de sa politique ne l'était pas : d'un côté, le futur empereur, général exemplaire choisi par Auguste pour lui succéder, et l'empereur des premières années, peu expansif, mais encore civil ; de l'autre, le Prince dissimulateur et manipulateur, à la cruauté et à la paranoïa de plus en plus accentuées au fils des ans. Le caractère aussi négatif de cette seconde partie est notamment dû à l'application à ce personnage du stéréotype du tyran : pour qu'il y corresponde, certaines modifications ont dû être effectuées afin d'accroître encore sa dimension péjorative, tel son amour paternel pour son fils, que certains, dont Suétone, sont allés jusqu'à nier.

Claude aussi a été concerné par ce stéréotype, mais il n'en reste que de faibles traces dans son portrait, car c'est un autre procédé qui lui a été appliqué : toutes ses mesures et l'ensemble de sa personne ont été soumis à une entreprise de ridiculisation et de dénigrement systématiques. Celle-ci a probablement commencé dès sa mort, car son successeur avait besoin de le rabaisser pour accroître sa légimité. En effet, outre la question de son assassinat, Claude avait ostensiblement adopté le modèle augustéen, ce que Néron, à ses débuts, avait également l'intention de faire : il lui fallait dès lors montrer en quoi son prédécesseur ne pouvait en aucun cas être considéré comme un continuateur de la politique du premier Princeps. L'*Apocoloquintose* est sans doute l'exemple le plus flagrant de cette relecture radicale du règne de Claude ; il convient cependant aussi de prendre en compte les nombreux passages, des *Annales* comme du *Diuus Claudius*, où cet empereur se ridiculise. Les tentatives, ensuite, de son successeur pour se libérer de la tutelle de sa mère ont peut-être eu une seconde conséquence : sa présentation comme un homme influençable au point d'être dépourvu de toute volonté propre.

Le portrait de Néron est assez proche de celui de Tibère, car son règne a été lui aussi divisé en deux parties et on lui a appliqué le stéréotype du tyran. Contrairement au successeur d'Auguste, celui-ci lui allait parfaitement, sans doute en raison de l'inspiration orientalisante

de sa politique et de sa conception de la vie. Les traits définitoires de sa représentation en empereur histrion mégalomane se sont apparemment assez vite fixés, car on les retrouve globalement à l'identique chez nos deux auteurs. Un facteur autre que la seule application de ce modèle peut toutefois expliquer cette rapide fixation : Néron paraît en effet avoir été le support à l'élaboration d'un stéréotype plus proprement romain de mauvais empereur, développé à partir de celui du tyran grec. Ainsi, non seulement il impose ses désirs à tous et n'a aucune limite personnelle, mais il détruit également l'ordre social et entraîne l'ensemble du peuple romain dans son propre abaissement.

Cette dimension nouvelle explique pourquoi c'est le portrait de Néron qui influence celui de Tibère et non l'inverse, ainsi que la référence qu'il constitue pour les empereurs qui lui succédèrent. Il y a là un fait indubitablement historique : les trois "empereurs éphémères" furent manifestement confrontés aux changements de mentalité que son règne avait provoqués dans la société romaine. Des répercussions sont cependant également perceptibles sur le plan historiographique. Galba est ainsi construit comme un anti-Néron : l'accent est mis sur son âge et l'influence exercée sur lui par ses conseillers ; en outre, il continue d'appliquer des principes datant de la République, alors que la situation historique a radicalement changé. Mais ce sont surtout Othon et Vitellius qui sont concernés par le rapprochement avec le dernier Julio-Claudien, car ils ont tous les deux fait partie de ses proches. Suétone déploie ainsi une inventivité certaine pour amoindrir les liens étroits qu'Othon entretenait avec lui. Il était en cela aidé par la gloire posthume que lui avait valu sa mort, dont l'héroïsme était reconnu de tous et faisait de lui un personnage paradoxal. Vitellius, à l'inverse, avait revendiqué le rapprochement : c'est dès lors en nouveau Néron qu'il est dépeint ; s'y ajoute une dimension animale, car ce n'est pas le chant, mais un appétit sans limite et une torpeur bestiale qui sont devenus ses traits définitoires.

L'examen de ces portraits met également en évidence un certain nombre d'influences et de procédés généraux, qui sont entrés en compte dans leur élaboration. Un fondement populaire apparaît ainsi souvent à la base de certaines caractéristiques : l'incompréhension devant le départ de Tibère à Capri a par exemple servi, entre autres, de fondation à l'application à ce Prince du stéréotype du tyran. De même, le mécontentement populaire devant la reconstruction de Rome après l'incendie de 64 ou encore l'économie de Galba ont permis le développement et la circulation d'éléments manifestement inventés. À partir de ces fondations ou *ex nihilo* ont souvent eu lieu des manoeuvres politiques, visant soit à conforter

l'empereur, soit, le plus souvent, à le présenter sous un jour négatif. Contemporanément, cela s'est traduit par la mise en circulation de rumeurs, vraies ou fausses, mais aussi d'accusations sexuelles, très courantes dans la vie politique romaine. On assiste ensuite à des dénigrement systématiques, comme pour Tibère et Claude, ou à des applications du stéréotype du tyran, quel que soit son degré de correspondance avec la politique visée.

Toutefois, ce sont bien sûr les procédés littéraires utilisés par nos auteurs ou les sources qu'ils ont reprises qui se distinguent tout particulièrement. Le modèle tyrannique a ainsi été repris et développé, par exemple lorsque Suétone cherche à accentuer la monstruosité de Néron. Il l'a sans doute été aussi facilement parce qu'il fournissait un cadre narratif pouvant aisément être adapté à la perspective adoptée : à travers l'absence de limite à la cruauté de Tibère, c'est aussi l'arbitraire possible du nouveau régime que Tacite met en scène. Il ne s'agit cependant pas de la seule figure stéréotypique décelable dans notre *corpus* : nous avons vu que Suétone reprend celle du bon général pour la partie de la vie de Tibère qui précède son arrivée au pouvoir ; de même, il y a, dans le personnage de Britannicus, une sorte de double inversé rival de Néron, sans doute aussi élaboré que celui de l'empereur lui-même. Il n'est dès lors pas étonnant de voir ce dernier devenir, en quelque sorte, son propre stéréotype, opposé à celui du bon empereur, incarné par Auguste.

Cette opposition de figures impériales indique que celles-ci ont été aussi conçues par nos deux auteurs comme un ensemble et non comme des entités individuelles. En particulier, les liens avec le personnage de Néron sont multiples et variés. Il est, certes, tout d'abord construit comme anti-modèle à Auguste, mais il entretient aussi des rapports d'éloigement et de rapprochement avec Othon et Vitellius et, paradoxalement, Tibère ; Galba lui-même, qui ne faisait pourtant pas partie de sa cour, est pensé en fonction de lui, bien que de manière moins voyante. Il s'agit bien sûr là d'un mode de pensée et d'une conception qui relèvent de nos auteurs et peut-être aussi de leurs sources ; toutefois, certains indices donnent à penser que cette approche ne se limitait pas aux historiens. Claude a ainsi tenté de se rapprocher de la figure d'Auguste pour contre-balancer sa désignation comme celui dont personne ne s'attendait à ce qu'il devienne empereur. À l'inverse, Néron s'est efforcé de briser autant que possible ce lien entre le premier et le quatrième empereurs, parce qu'il savait qu'il risquait de nuire à sa propre position. L'attitude d'Othon et de Vitellius vis-à-vis du dernier Julio-Claudien, si elle relève évidemment de la tactique politique, dénote peut-être aussi une arrière-pensée pour ses retombées en termes de représentation historique. La manière de

concevoir et rédiger ces portraits n'est donc pas la seule à devoir être prise en compte pour comprendre dans son ensemble la façon dont ils ont été élaborés : il faut aussi s'interroger sur la conception de l'écriture de l'histoire qu'avaient aussi bien nos deux auteurs que la société romaine en général. C'est le sujet que se propose d'aborder la troisième partie du présent travail.

Partie III :

Des pratiques aux conceptions à l'oeuvre

Chapitre 7

L'écriture de l'histoire selon Tacite et Suétone

Tout au long de la deuxième partie, nous avons constamment assisté à la confrontation de nos deux auteurs avec un cadre préexistant, qu'ils devaient prendre en compte. Il s'agissait aussi bien du genre historiographique particulier qu'ils avaient choisi que de schémas topiques, d'éléments jugés incontournables ou encore de courants idéologiques, amenant à adopter telle ou telle perspective. Écrire l'histoire des premiers empereurs, même à moins d'un siècle de distance, ne suppose donc pas la jouissance d'une absolue liberté : la question du caractère plus ou moins récent des événements relatés comporte une part de dangerosité[1] ; la fixation, parfois immédiate, de détails attendus du public les rend, dès lors, impossibles à passer sous silence, quoi qu'on en pense. Ces contraintes n'étaient cependant pas telles qu'elles ôtaient toute marge de manoeuvre à Tacite et Suétone, qui se seraient contentés de les suivre à la lettre. Ils n'ont pas hésité à les contourner lorsqu'elles ne leur convenaient pas : ils les ont prises en compte, mais en les adaptant à la perspective qu'ils voulaient adopter et à leurs buts littéraires.

Leurs oeuvres ne sont pas les produits d'une époque et la somme des écrits précédents, au lieu du résultat de véritables choix effectués en conscience par leurs auteurs : il s'agit bel et bien des ouvrages personnels. Ainsi, certains éléments, parfois le cadre de scènes entières, sont fixés, mais ils peuvent être minorés, en les modalisant ou en ne les faisant apparaître qu'à l'état de traces. De même, les portraits des différents empereurs étaient associés à un certain nombre de thèmes, qui orientaient la description qu'on allait en faire, sans avoir cependant rien d'impératif. Nos deux auteurs ne se contentent en effet pas de les reprendre parfois intégralement : ils les rejettent parfois, les développent ou encore les fusionnent les uns avec les autres. Les scènes comportant des éléments invraisemblables sont de bons exemples de cela : à partir de détails reposant sans doute sur une part de réalité, diverses interprétations se sont développées, s'ajoutant les unes aux autres ou se continuant les unes les autres ; Tacite et Suétone ont ensuite décidé de ce qu'ils prendraient directement à

1 Plus on est proche temporellement des événements que l'on rapporte, plus on risque de s'attirer l'hostilité de personnes mises en cause et n'appréciant pas la version livrée, surtout lorsqu'il s'agit de l'empereur.

leur compte ou non, éventuellement en ajoutant, avant ou après ces passages, des indices justifiant leur prise de position. La contrainte de genre elle-même n'est pas aussi aussi impérative que nous autres, modernes, avons tendance à la considérer[2]. Tacite et Suétone respectent un cadre pré-établi, auquel ils font parfois explicitement référence ; mais ils ne le considèrent pas non plus comme un indispensable préalable à la conception et la réalisation de leur oeuvre.

Ces résultats amènent à s'interroger sur la notion même de genre. Si, en effet, il ne s'agit pas d'appliquer absolument les éléments définitoires de la forme choisie, nos deux auteurs se révèlent bien plutôt créer leur propre forme qu'en reprendre une. Ce faisant, ils participent à la définition du genre qu'ils disent pratiquer, davantage qu'ils ne conçoivent leur oeuvre à partir de cette définition[3]. Le véritable cadre paraît dès lors ce que veulent faire nos deux auteurs, mais aussi ce qu'attendait d'eux le public auquel ils s'adressaient. Nous avons de fait vu à plusieurs reprises que cet horizon d'attente constituait un facteur que Tacite comme Suétone prenaient toujours en compte, contrairement au reste. C'est ce que nous voudrions étudier dans cette troisième partie, qui, pour finir, sera consacrée à la façon dont nos auteurs, puis les Romains en général conçoivent l'écriture de l'histoire. Le but est de partir de la pratique mise en évidence dans les chapitres précédents : nous essaierons de trouver des réponses à ce sujet, non de chercher dans ces textes des éléments préconçus, dont l'existence ou non serait vérifiée au sein de notre *corpus*. Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur ce que Tacite et Suétone paraissent avoir voulu faire, leurs rapports avec leurs prédécesseurs et leur façon d'envisager le passé en général.

1. Quelles intentions ?

a) Tacite

2 Sur la souplesse des diverses "catégories" historiographiques par rapport aux tentatives modernes de les faire entrer dans un classement rigide, *cf.* J. Marincola, "Genre, convention and innovation in Greco-Roman historiography" in C. Shuttleworth Krauss (éd.), *The Limits of historiography*, Leidon-Boston-Cologne, 1999, p. 281-324.

3 Sur l'utilisation du genre comme cadre dynamique relevant d'une stratégie de composition, *cf.* G. B. Conte, *Generi e lettori : saggi su Lucrezio, l'elegia d'amore, l'enciclopedia di Plinio*, Milan, 1991.

Il ressort des analyses précédentes que l'un des principaux buts de Tacite était manifestement de faire oeuvre de littérature. Cette volonté très visible dans le traitement des scènes communes avec Suétone, c'est-à-dire de celles pour lesquelles le biographe ne se contente pas d'une simple indication. Mis à part les problèmes de vraisemblance et quoi qu'on pense de Suétone, littérairement, la narration tacitéenne de l'assassinat d'Agrippine II est beaucoup plus riche et développée que la sienne. Il reste en effet relativement factuel, tandis que Tacite introduit de nombreux éléments de dramatisation : description du calme extérieur juste avant la catastrophe ; adoption ponctuelle du point de vue d'Agrippine ; ajout du passage où la foule se rend sur la plage après avoir appris l'"accident" et se réjouit des bonnes nouvelles, jusqu'à l'arrivée de la troupe[4]. Il y a bien sûr là une influence certaine de l'enseignement rhétorique et littéraire romain, qui a été très bien étudiée chez l'historien[5]. Mais il y a, chez Tacite, plus que le désir de produire un "beau" récit : il y a volonté de produire une narration. Dans la partie des *Histoires* qui nous est parvenue, le parallèle, pour ne pas dire le face à face, entre Othon et Vitellius structure fortement les trois premiers livres. Dans les *Annales*, les jeux d'échos entre les règnes de Tibère et Néron produisent un ensemble parfaitement cohérent, dans la façon de raconter cette période comme dans les perspectives adoptées[6]. Il ne s'agit donc pas tant de raconter des faits que de produire un ensemble narratif possédant sa propre unité interne[7].

La gestion tacitéenne de l'ordre chronologique témoigne aussi de cette primauté de la narration[8]. Que ce soit dans les *Histoires* ou les *Annales*, le temps est toujours subordonné aux impératifs de cette dernière : en témoignent les nombreux retours en arrière, mais aussi les groupements entre eux d'événements survenus sur plusieurs années. Le déroulement chronologique constitue, très classiquement, le principe fondateur de l'avancée du récit, mais

4 Pour une analyse précise et détaillée de l'ensemble de cet épisode, *cf.* O. Devillers, "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine" in *Latomus* 54 (2) (1995), p. 324-345.

5 *Cf.* notamment E. Courbaud, *Les Procédés d'art de Tacite dans les* Histoires, Paris, 1918 et É. Aubrion, *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz, 1985.

6 Sur la façon dont est construit cet ensemble cohérent dans les *Annales*, *cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994, p. 97-185. Nous sommes peut-être un peu plus réservé quant à la contribution des stéréotypes à cette démarche : certes, leur récurrence pour différents personnages crée des liens au sein de l'oeuvre, mais ils nous paraissent davantage une manière de concevoir ces personnages que le signe d'une volonté de cohérence (contrairement, par exemple, à ce que O. Devillers appelle les "narrations géminées").

7 De ce point de vue, l'erreur d'E. Bachat, *Le Génie de Tacite. La Construction des* Annales, Bruxelles-Paris, 1906, qui voyait dans les *Annales* un pur roman, se comprend : il aura été particulièrement sensible aux effets narratifs et littéraires, perdant ainsi de vue la dimension historique de cette oeuvre ; il lui aura sans doute manqué de voir que la conception de l'écriture de l'histoire dans l'Antiquité est très différente de celle qui s'est formée à partir du XIX^{ème} siècle.

8 *Cf.* chapitre 3, p. 122-133.

il ne représente pas non plus une règle infrangible. La marge de manoeuvre que se donne l'historien est très visible dans son premier *opus magnum*, où la multiplication des théâtres d'opération et la survenue d'événements simultanés la rendaient absolument nécessaire : le risque était en effet de rendre l'oeuvre totalement incompréhensible, en en brisant sans cesse la continuité narrative. Le choix du terme "annales"[9] pour désigner l'ouvrage suivant marque peut-être, outre une référence à la pratique républicaine, un désir de plus grande rigueur chronologique. Mais Tacite prend finalement assez vite des libertés avec cette forme elle-même[10] et la datation précise des événements qu'il rapporte n'est manifestement pas son premier souci : ses indications de temps sont si vagues qu'elles ne peuvent suffire pour savoir avec exactitude quand a eu lieu ce qui est raconté. C'est ici que le principe de succession chronologique prend tout son sens : par un accord tacite avec le lecteur, on considère que tout est relaté selon le cours de l'année, ce qui amène certains auteurs à déclarer que Tacite "ruse" avec la chronologie[11]. En vérité, Tacite ne promet nulle part un strict respect du *continuum* temporel : c'est d'année qu'il parle, au détour de son récit de la perte de Titius Sabinus, non de moment précis à l'intérieur d'elle[12]. De fait, ce sont les rassemblement de faits ou les retours en arrière qu'il signale, non leur interversion au sein d'une année pour les besoins de la narration.

Il n'est dès lors pas étonnant de voir Tacite en personne apparaître dans son récit principalement sous la figure d'un narrateur et non d'un enquêteur[13]. La *persona* qu'il endosse est parfaitement cohérente avec son principal objectif : il souligne le passage à un autre épisode, rappelle avoir déjà présenté un personnage auparavant, annonce ce qu'il traitera un peu plus tard... Il y a là une manière de contourner l'organisation chronologique annuelle choisie, mais aussi d'orienter le lecteur au sein d'un récit dense, en lui en indiquant l'unité et la continuité. Une phrase comme

Missus tamen Drusus, ut rettulimus, paci firmator[14].

9 Ce terme n'est en réalité pas son titre latin, qui est en réalité *Ab excessu diui Augusti*, sur le modèle de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live. C'est néanmoins lui qu'utilise Tacite, dans le corps de son texte, pour parler de son oeuvre : *cf*. par exemple Tac., *Ann*. IV 32.1.

10 R. Syme, *Tacitus*, Oxford, 1958, p. 270-271 pense que Tacite a fini par abandonner la structure annalistique au livre IV des *Annales*, parce que le Principat renonçait alors définitivement à toute prétention à une continuité républicaine ; le récit pouvait dès lors lui aussi se détacher de la pratique de cette époque.

11 *Cf*. notamment P. Grimal, *Tacite*, Paris, 1990, dans les deux chapitres qu'il consacre aux *Annales*, p. 257-310.

12 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 71.1 : *Ni mihi destinatum foret suum quaequae in annum referre*..., "Si je n'avais pas eu l'intention de rapporter chaque fait dans son année..."

13 *Cf*. chapitre 1, *passim*.

14 "On envoya cependant Drusus, comme nous l'avons rapporté, afin qu'il renforce la paix." (Tac., *Ann*. II 46.5)

ne consiste pas seulement à rappeler au lecteur qu'on lui a déjà dit que Drusus avait été envoyé en Illyricum[15] : elle signale aussi la fin d'un retour en arrière (Tacite annonce le départ de Drusus, puis revient sur les raisons de cette décision) et le lien entre ce qui a été raconté avant et ce qui l'est à présent. Ces indications se révèlent dès lors autant de signes explicites soulignant la cohérence du récit et sa continuité. À l'inverse, la remarque sur le comportement de Néron devant le cadavre de sa mère[16] paraît plus "scientifique", car elle met en avant les sources consultées par l'historien ; mais elle rompt aussi la narration : elle souligne en effet l'élément métanarratif que sont les recherches préparatoires et, implicitement, les interrogations de l'historien face aux informations ainsi rassemblées. Avec elle disparaît l'illusion fictionelle. Tacite en était conscient, puisqu'il a placée cette remarque à l'extrême de son épisode. Il faut être habitué à la manière actuelle d'écrire l'histoire pour considérer cette phrase comme tout à fait normale - "Tacite signale une hésitation dans ses sources" - ; on ne se demande alors pas *pourquoi* il signale ces éléments alors que, bien souvent, soit il reprend à son compte, soit il passe sous silence.

Toutefois le but du récit ainsi produit n'est pas uniquement littéraire. Ce que Tacite cherche également à accomplir à travers lui, c'est la préservation d'une *memoria*. L'objectif était double : conserver le souvenir des événements du premier siècle et rappeller par quoi elle était passée à une classe sénatoriale qui avait perdu ce qui la définissait avec l'instauration du Principat. De nombreux exemples montrent comment les Romains cherchaient à perpétuer le souvenir du passé : monuments, *imagines*, éloges funèbres, processions, archives familiales, etc. C'est précisément de là que part Tacite dans sa *Vie d'Agricola* : sous Domitien,

> *memoriam quoque ipsam cum uoce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset obliuisci quam tacere*[17].

Il s'agissait là pas uniquement de ne pas exprimer d'opposition, mais même d'oublier que ce qui était en train de se passer n'avait pas toujours existé. La *Vie d'Agricola* perpétue le souvenir du beau-père de Tacite, les *Histoires* et les *Annales* celui des actions accomplies par

15 Mention qui apparaît un peu avant, en Tac., *Ann*. II 44.1.

16 *Cf.* Tac., *Ann*. XIV 9.1 : *Haec consensu produntur. Aspexeritne matrem exanimem Nero et formam corporis eius laudauerit, sunt qui tradiderint, sunt qui abnuant*, "Voilà ce qui est raconté avec l'accord de tous. Néron contempla-t-il le cadavre de sa mère et a-t-il loué le physique de son corps ? il y a des gens qui le rapportent, d'autres qui le nient."

17 "Nous aurions aussi perdu la mémoire avec la parole, s'il était autant en notre pouvoir d'oublier que de nous taire." (Tac., *Agr*. 2.4)

et sous les empereurs du I^er^ siècle. Il est dès lors tout à fait logique que le verbe *memorare* soit celui que l'historien utilise le plus pour désigner sa propre activité[18] : le récit qu'il produit est aussi production d'une *memoria*, d'une souvenir maintenu vivant par la narration[19]. C'est un processus cyclique que dessinent la pratique narrative tacitéenne et le choix de ce verbe pour la désigner : le souvenir crée la narration et, à son tour, la narration perpétue l'existence du souvenir.

Les deux *opera maiora* de Tacite apparaissent ainsi littéralement comme des *monumenta*, au sens étymologique du mot : un "instrument" (suffixe -*ment*-) qui sert à conserver le souvenir (*monere*) de quelque chose[20]. On est sans doute assez proche, ici, des croyances funéraires romaines, telles qu'elles apparaissent, par exemple, quand Trimalchion explique à son architecte comment il veut que son tombeau soit décoré :

Horologium in medio, ut quisquis horas inspiciet, uelit nolit, nomen meum legat[21].

Le personnage de Pétrone fait ici référence à la croyance selon laquelle lire à haute voix le nom d'un défunt contribuait à en perpétuer, en quelque sorte, l'existence : l'horologe est là pour attirer l'attention du passant, qui, cherchant à savoir l'heure, est ensuite amené à déchiffrer ce que dit le cadran solaire. Ici, c'est la lecture qui est perpétuation du souvenir et non l'écriture, mais la perspective est sensiblement la même : utiliser des mots pour empêcher le passé de tomber dans l'oubli[22].

Voilà qui explique sans doute l'attention de Tacite pour les noms des différents acteurs de l'histoire, là où il arrive périodiquement à Suétone de se tromper. Le biographe ne se soucie par exemple pas du tout de qui, exactement, mit Galba à mort, se contentant du passif *iugulatus est*. À l'inverse, l'historien prend du temps pour examiner ce point :

18 *Cf*. chapitre 1, p. 33-34.

19 Sur les différents sens de *memoria* comme mémoire-objet et mémoire-instrument, *cf*. C. Baroin, *Se souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire*, Paris, 2010, p. 27-33.

20 *Cf*. A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1959[4] (édition révisée par J. André en 1985), *s. v.* moneo, p. 412 : "*Monumentum* est tout ce qui rappelle le souvenir". Sur les différents supports potentiellement désignés par le terme *monumentum*, *cf*. C Baroin, *op. cit*., p. 33-37.

21 "Qu'il y ait une horloge au milieu, pour que quiconque regarde l'heure, qu'il le veuille ou non, lise mon nom." (Petr., *Sat*. 71.11)

22 *Cf*. aussi la conclusion de la *Vie d'Agricola* : *multos ueterum uelut inglorios et ignobilis obliuio obruit* ; *Agricola posteritati narratus et traditus superstes erit*, "beaucoup d'anciens, comme s'ils étaient sans gloire et ignobles, ont été recouverts par l'oubli ; Agricola, raconté et transmis à la postérité, survivra." (Tac., *Agr*. 46.4)

De percussore non satis constat : quidam Terentium euocatum alii Laecanium ; crebrior fama tradidit Camurium, quintae decimae legionis militem, impresso gladio iugulum eius hausisse[23].

Ce type de passage peut se justifier de plusieurs manières : volonté de précision au moment de raconter la mort d'un empereur[24] ; désir de transparence, en signalant l'absence d'accord des sources sur ce sujet ; refus de choisir entre diverses solutions possibles. Toutes ces explications se valent et entrent même sans doute toutes en compte dans la démarche de Tacite. Mais elles occultent une question : en quoi était-il si important pour lui de donner le nom exact de l'homme qui avait tranché la gorge de Galba ? Il ne s'agit en effet pas d'un grand personnage sur la vie duquel cette action aura ensuite des répercussions : ce soldat sort de l'histoire aussitôt qu'il y est entré. Qu'il se soit appelé Terentius, Laecanius ou Camurius ne change rien, ni historiquement, ni narrativement. Son corps d'origine pourrait être intéressant, car il donnerait des indications sur les relations précises entretenues par Galba avec les différentes composantes de son armée : ce n'est toutefois pas sur ce point que porte l'hésitation de l'historien.

Ce dont ce passage témoigne donc surtout, c'est de l'importance de la transmission des noms dans le cadre d'une entreprise mémorielle, pour les Romains en général et Tacite en particulier. Cette question apparaît périodiquement dans son oeuvre, sans doute avec plus d'acuité dans les *Annales*. Il l'aborde explicitement sous le règne de Néron, à propos des jeunes gens qui se sont produits sur scène aux côtés de l'empereur :

ratusque dedecus molliri, si plures foedasset, nobilium familiarum posteros, egestate uenales, in scaenam deduxit ; quos, facto perfunctos, ne nominatim tradam, maioribus eorum tribuendum puto[25].

Ici, pas d'hésitation sur les noms des personnes concernées : Tacite les connaît parfaitement et ce n'est pas parce qu'il n'en est pas sûr qu'il ne les cite pas. Il ne se tait pas non plus parce qu'ils ont encore des descendants, mais par respect pour leurs ancêtres (*maioribus eorum*) : le nom de ces membres de l'élite sénatoriale ira s'ajouter, dans les mémoires, à ceux des grands

23 "Le nom de son assassin n'est pas assez attesté : certains ont rapporté qu'il s'agissait d'un Térentius, soldat rengagé, d'autres d'un Laecanius ; une tradition plus fréquente a rapporté que c'est un Camurius, soldat de la XV^{ème} légion, qui l'a tué en lui coupant la gorge avec son glaive." (Tac., *Hist*. I 41.3)

24 P. Schunk, "Studien zur Darstellung des Endes von Galba, Otho und Vitellius in den *Historien* des Tacitus" in *Symbolae Osloenses* 39 (1964), p. 38-82, considère le nom du meurtrier comme un élément structurel des scènes de mort d'empereur dans les *Histoires* (*cf*. p. 56).

25 "et, pensant que son infamie était atténuée s'il déshonorait plus de gens, il amena sur la scène les descendants de familles nobles, rendus vénaux par leur pauvreté ; mais, comme ils sont morts, je ne les citerai pas nommément, car, à mon avis, il faut accorder cela à leurs ancêtres." (Tac., *Ann*. XIV 14.3)

hommes de leur famille et les couvrira de honte. Dès lors, ne pas nommer, c'est faire disparaître le souvenir, bannir des mémoires et, ainsi, comme abolir les actions.

Les effets littéraires ne représentent en effet pas le seul point sur lequel la rhétorique a influencé la pratique historiographique de Tacite. Celui-ci considère également son oeuvre comme une sorte de "tribunal moral", permettant de juger *a posteriori* les conduites des divers acteurs de l'histoire. Cette idée apparaît dès les *Histoires*, là encore à travers le traitement des personnages d'Othon et de Vitellius. Tacite fait en sorte de souligner la dimension négative du premier avant qu'il ne prenne le pouvoir, ce qui contre-balance la lumière extrêmement positive que jette son suicide jette sur lui. Son portrait ne se revèle donc, dans son ensemble, ni un réquisitoire à charge, ni un éloge éhonté. La dichotomie entre le "mauvais" et le "bon" Othon paraît trop tranchée pour ne pas être exagérée, mais nous l'avons vu qu'elle ne dépend pas de Tacite : il s'agit de la conception générale de ce personnage dans l'historiographie latine antérieure. De même, Vitellius est lourdement condamné au nom de la conception romaine de la mort glorieuse : non seulement il a failli comme empereur[26], mais il déchoit aussi moralement comme homme.

C'est au livre III des *Annales* que cette conception s'exprime le plus clairement. Tacite y rapporte les diverses propositions adulatoires faites par les sénateurs durant une maladie de Livie et explique :

> *Exsequi sententias haud institui nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod praecipuum munus annalium reor ne uirtutes sileantur utque prauis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit*[27].

Dans un article paru en 1993[28], J.-P. Néraudeau a explicité les mécanismes de l'approbation ou de la réprobation sociales à Rome : celles-ci ne se jouent pas nécessairement sur ce que l'on accomplit en soi, mais sur la réputation qu'on en retire, y compris *post mortem*. De ce point de vue, l'histoire se révèle le juge suprême d'une personne : quelle qu'ait été l'opinion générale sur quelqu'un de son vivant, c'est en effet elle qui fixe à jamais le jugement porté sur ce qui a

26 Ce qu'il n'est d'ailleurs plus avant même d'avoir effectivement perdu le pouvoir : *cf*. Tac., *Hist*. III 70.4 : *Ipse neque iubendi neque uetandi potens non iam imperator, sed tantum belli causa erat*, "Lui-même, n'ayant plus le pouvoir ni d'ordonner, ni d'interdir, n'était plus un empereur, mais seulement une cause de guerre."

27 "Je me suis fixé de ne pas exposer les propositions si elles ne se distinguaient pas par leur noblesse ou un notable déshonneur, car je pense que la principale fonction des annales est de ne pas passer sous silence les exemples de vertu et de faire craindre d'être à l'avenir frappé d'infamie à cause de ce qu'on a dit et fait." (Tac., *Ann*. III 65.1)

28 "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34.

été réalisé ou non ; Néron a eu beau être populaire auprès du petit peuple, il n'en est pas moins passé à la postérité comme un monstre tyrannique. Étant donné que la réputation des ancêtres permettait aussi à leurs descendants, réels ou revendiqués, d'obtenir un poids politique, on comprend aisément les jeux de pouvoir autour des différents empereurs[29] : l'histoire représente à la fois l'instrument utilisé pour porter un jugement et, souvent, ce jugement lui-même.

Cette conception vient bien sûr de la pratique romaine consistant à chercher des *exempla* dans le passé de Rome, dont témoigne Salluste au début du *Bellum Iugurthinum* :

> *Nam saepe ego audiui Quintum Maxumum, Publium Scipionem, praeterea ciuitatis nostrae praeclaros uiros solitos ita dicere, cum maiorum imagines intuerentur, uehementissume sibi animum ad uirtutem accendi. Scilicet non ceram illam neque figuram tantam uim in sese habere, sed memoria rerum gestarum eam flammam egregiis uiris in pectore crescere neque prius sedari quam uirtus eorum famam atque gloriam adaequauerit*[30].

Salluste n'est pas ici dans une perspective de jugement moral, mais il montre l'effet du souvenir des hauts faits accomplis par les grands hommes de la cité : cette *memoria* les présente à l'esprit comme des exemples à suivre, provoquant ainsi idéalement un désir d'émulation. Bien sûr, l'inverse est aussi vrai : la *memoria* des actions honteuses et blâmables met en avant un comportement à ne pas suivre, créant ainsi un *exemplum* négatif. L'écriture de l'histoire n'est dès lors pas subordonnée à ces questions de modèles moraux, mais elle en subit très clairement l'influence.

Lorsque Tacite parle de ne rapporter que les propositions *insignes per honestum aut notabili dedecore*, il se situe dans la droite ligne de cette conception de l'historiographie. Toutefois, elle est chez lui poussée à l'extrême, peut-être en raison de son attention continue aux questions de droit[31] : il ne fait en effet pas uniquement le procès des empereurs, mais aussi celui de la classe sénatoriale, voire de la société romaine dans son ensemble. Toutes les remarques à la première personne que nous avons citées jusque ici ne concernaient en effet aucun Prince, mais toujours des membres de l'élite romaine : jeunes gens se produisant sur

29 *Cf.* chapitre 6, *passim*.

30 "En effet, pour ma part, j'ai souvent entendu raconter que Quintus Maximus, Publius Scipion et en outre des hommes très célèbres de notre cité avaient ainsi l'habitude de dire que, lorsqu'ils contemplaient les images de leurs ancêtres, leur esprit s'enflammait de passion pour la vertu. Naturellement, ce n'était pas cette cire, ni ce si grand visage qui avaient de la force en soi, mais c'est la mémoire de leurs hauts faits qui fait croître cette flamme pour les hommes remarquables et celle-ci ne s'apaisera pas avant d'avoir égalé en vertu leur renommée et leur gloire." (Sall., *B.J.* 4.5-6)

31 Sur ce sujet, *cf.* M. Ducos, "Les problèmes de droit dans l'oeuvre de Tacite" in *ANRW* II 33.4 (1991), p. 3183-3259).

scène avec Néron ; sénateurs se déshonorant à force de marques d'adulation. Certes, les défauts et les perversions des différents empereurs sont pointés du doigt à chaque fois qu'ils se manifestent : il s'agit cependant souvent d'un travail qui reprend beaucoup ce qui a déjà été dit à leur sujet. Le portrait de la société romaine, de l'élite de Rome, lui, paraît entièrement propre à Tacite : c'est lui qui lui a valu, à juste titre, sa réputation de moraliste. Son oeuvre prend ainsi un aspect de très longue *narratio* à charge. Cette caractéristique explique aussi, en partie, les distorsions historiques, les prises de position et, d'une manière générale, ce qu'O. Devillers appelle très justement l'"art de la persuasion" de Tacite. Que le verbe *referre* soit lui aussi parmi ceux qu'il utilise le plus pour désigner son activité[32] indique à la fois le contexte imaginaire d'énonciation et le public visé : nous sommes virtuellement dans la cadre d'un procès au Sénat et c'est aux sénateurs, à propos d'eux-mêmes, que l'historien s'adresse.

b) Suétone

À l'inverse de Tacite, Suétone ne paraît pas avoir adopté la même perspective de tribunal moral. Une seule de ses interventions personnelles pourrait aller dans ce sens, au milieu de son récit des débauches de Tibère à Capri :

> *Maiore adhuc ac turpiore infamia flagrauit, uix ut referri audiriue, nedum credi fas sit, quasi...*[33]

Cette phrase introduit les allégations de pratiques pédophiles avec des enfants de très jeune âge. Suétone utilise le terme *infamia*, qui implique un jugement moral, mais la consécutive qui suit commente le contenu de cette infamie, non le comportement de l'empereur lui-même. Les trois infinitifs passifs, *referri*, *audiri*, *credi*, laissent entendre que le jugement n'est pas du fait du biographe, mais soit des contemporains de la période, soit des auteurs qui l'ont précédé. La démarche, ici, n'est pas d'apporter un nouvel élément à une sorte d'acte d'accusation, mais d'ajouter son point culminant à une description, dont l'intervention directe de l'auteur souligne le paroxysme. À part cette phrase, aucune autre mention n'introduit dans le texte l'idée d'une évaluation morale de chaque empereur, à plus forte raison de l'ensemble

32 *Cf*. chapitre 1, p. 34.

33 "Il fut la proie d'une infamie encore plus grande et plus honteuse, au point qu'il est à peine permis par les dieux de la rapporter ou de l'entendre, encore moins de la croire, selon laquelle..." (Suet., *Tib*. 44.1)

de la société romaine. Les interventions de Suétone ont en effet toujours pour but de rectifier une affirmation qu'il juge fausse ou expliquer la manière dont il va procéder dans la suite de son paragraphe. Sa présentation des ancêtres de Vitellius est tout à fait représentatrice de la position qu'il adopte vis-à-vis de sa matière : après avoir rapporté la très grande opposition entre les deux versions des origines de la *gens* Vitellia[34], il signale que cet état de chose est antérieur au règne de Vitellius lui-même[35] : elles n'ont donc pas été créées "sur mesure" pour lui plaire ou le rabaisser. Puis il présente l'une et l'autre origines avancées[36], avant de se refuser à choisir entre elles[37]. Il n'y a donc là ni prise de position, ni jugement : seulement une présentation de la version positive, comme de la version négative.

Cette façon de procéder trouve son équivalent, à un niveau plus élevé, dans la division de presque toutes les biographies en une partie positive et une partie négative. Les traits s'accumulent dans l'une et l'autre et leur ensemble, c'est-à-dire leur équilibre ou leur déséquilibre, permet ensuite de déterminer si le portrait qui est fait est plutôt positif ou négatif. Cette démarche a donné l'ouvrage, aux analyses souvent très poussées, d'E. Cizek sur *Structures et idéologie dans les* Douze Césars *de Suétone*[38]. Il est donc nécessaire d'étudier une à une en détail chaque rubrique de chaque biographie pour connaître l'opinion du biographe sur les différents empereurs : n'est-ce pas le signe que son oeuvre vise moins à émettre un jugement moral qu'à faire un bilan ? Le cas de la *Vie de Néron* est, de ce point de vue, assez révélateur. La phrase de transition entre les traits positifs et les traits négatifs contient une évaluation de ce qui vient d'être abordé et de ce qui va l'être désormais :

> *Haec partim nulla reprehensione, partim etiam non mediocri laude digna in unum contuli, ut secernerem a probris et sceleribus eius, de quibus dehinc dicam*[39].

---

34 *Vitelliorum originem alii aliam et quidem diuersissimam tradunt, partim ueterem et nobilem, partim uero nouam et obscuram atque etiam sordidam*, "L'origine des Vitelli est diverse et même tout à fait opposée, selon qui la raconte, étant d'un côté ancienne et noble, mais, de l'autre, récente, obscure et même méprisable." (Suet., *Vit*. 1.1)

35 *quod ego per adulatores obtrectatoresque imperatoris Vitellii euenisse opinarer, nisi aliquanto prius de familiae condicione uariatum esset*, "personnellement, je penserais que c'est le fait des adulateurs de l'empereur Vitellius et de ses opposants, si ce n'était pas quelque temps auparavant qu'étaient apparues des variations sur la condition de sa famille." (Suet., *Vit*. 1.1)

36 *Extat Quinti Elogi ad Quintum Vitellium Diui Augusti quaestorem libellus... Contra plures...*, "Il existe un petit livre de Quintus Elogius, adressé à Quintus Vitellius, questeur du divin Auguste... À l'inverse, des gens plus nombreux..." (Suet., *Vit*. 1.2 et 2.1.)

37 *Sed quod discrepat sit in medio*, "Mais que les divergences soient sous les yeux de tous." (Suet., *Vit*. 2.2)

38 Paris-Bucarest, 1977. *Cf.* notamment la partie où il recense tous les traits positifs et négatifs pour chaque César, p. 65-106. Nous sommes en revanche plus réservé sur l'affirmation selon laquelle Suétone chercherait à mettre en valeur les empereurs ayant promu la classe équestre.

39 "Ces actions, dont une partie n'est nullement répréhensible et une autre est même digne d'un grand éloge, je les ai rassemblées en un seul passage, afin de les distinguer de ses turpitudes et de ses crimes, donc je vais

Les actions décrites dans la première partie ne sont donc pas répréhensibles, voire même méritent d'être louées, ce qui revient à plus ou moins les présenter comme des exemples à suivre ; le contraste est dès lors d'autant plus grand avec les *probra* et les *scelera* qui vont et suivre et qui, eux, renvoient à un comportement à ne surtout pas imiter. Toutefois il semble bien que le jugement ait été prononcé sur ces faits avant même que Suétone commence à écrire sur cet empereur : c'est parce que les uns avaient été jugés positivement, les autres négativement qu'ils ont été présentés dans l'une ou l'autre partie de la biographie. L'absence de prise de position du biographe sur quelque évaluation que ce soit signale qu'il travaille principalement à partir d'une sélection et non d'un jugement personnel. L'introduction de la partie finale du *Nero* révèle tout à fait son attitude en tant qu'auteur :

> *Talem principem paulo minus quattuordecim annos perpessus terrarum orbis tandem destituit*[40]

Suétone ne porte ici aucune appréciation personnelle sur Néron, bien qu'il ait jusque là accumulé les traits négatifs : l'adverbe *tandem* laisse entendre une certaine approbation de son abandon, mais l'empereur est simplement qualifié de *talem principem*. Les *Douze Césars* fournissent certes matière à jugement et *exempla*, mais ils ont aussi vocation à dresser des bilans, en inventoriant le positif et le négatif.

Il n'est dès lors pas étonnant de constater que les présentations générales de Suétone Elles entrent globalement dans le cadre en partie mis en place avant lui : Tibère est un tyran, Claude un faible, Néron un monstre narcissique et mégalomane. Par rapport à Tacite, Suétone accentue souvent certains traits, rapporte des versions additionnelles qui orientent le portrait dans le sens voulu, mais prend assez peu position. Auguste est très manifestement son modèle indépassable ; cela explique qu'il prenne sa défense à propos du choix de Tibère comme héritier[41] ou d'une rumeur d'assassinat de Drusus I pour empêcher un rétablissement de la République[42]. Les princes des années 68-69 bénéficient eux aussi d'une situation particulière. La seule exception à l'absence de véritable prise de position de Suétone concerne en effet Othon et Vitellius, pour lesquels il s'implique personnellement. Il était, pour ainsi dire, directement impliqué dans le récit de leur règne : son père lui avait manifestement fait un

parler à partir de maintenant." (Suet., *Nero* 19.5)

40 "C'est un tel prince que, après l'avoir supporté pendant un peu moins de quatorze ans, le monde abandonna enfin" (Suet., *Nero* 40.1).

41 *Cf*. Suet., *Tib*. 21.3-10.

42 *Cf*. Suet., *Cl*. 1.8-11.

portrait très positif du premier, ce qui rendait la prise de pouvoir du second tout à fait indigne. Le biographe cherche donc à mettre Othon en valeur, puis "charge" Vitellius autant que possible. Une telle attitude n'est cependant décelable pour aucun autre empereur, pour lesquels il s'écarte peu du cadre des différents courants historiographiques les concernant.

Ce qui paraît en effet l'intéresser davantage, c'est de faire le portrait d'une exceptionnalité. Notre *corpus* ne comprend presque pas de biographie positive : seule celle d'Othon en est une, mais relativement mitigée. En revanche, nous avons vu comment les biographies négatives étaient bien souvent poussées à l'extrême, notamment grâce à des constructions en gradation ascendante, entre catégories ou au sein de chacune d'elles. Les deux Vies très visiblement positives des *Douze Césars*, celles d'Auguste et de Titus, représentent la même exacerbation, mais dans un sens inverse : dès les premiers mots du *Diuus Titus*, celui-ci est fameusement présenté comme l'*amor et deliciae generis humani*, "l'amour et les délices du genre humain", alors qu'il n'a régné que deux ans. Cette démarche de récit d'une exceptionnalité est sous-jacente au genre biographique en général : il faut attendre 1998 pour qu'A. Corbin fasse la biographie d'un parfait inconnu choisi au hasard[43]. Auparavant, on raconte la vie des princes, des saints, des héros, c'est-à-dire de personnes qui, de quelque façon, sortent de l'ordinaire. Tacite ne dit pas autre chose, en commençant sa *Vie d'Agricola* par *Clarorum uirorum facta moresque posteris tradere*[44] : c'est la vie des hommes qui se sont illustrés (*claros uiros*) qu'il s'agit de rapporter, pas de ceux qui ne se sont pas distingués. La même idée revient à la fin de la biographie, à propos de son beau-père cette fois :

> *Tu uero felix, Agricola, non uitae tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis*[45].

La vie d'Agricola est remarquable par sa *claritas*, ce qui justifie la fixation de son souvenir par l'écriture.

Cette narration de l'exceptionalité qui constitue le fondement de l'écriture biographique explique un certain nombre de caractéristiques des *Douze Césars*. En premier

43 *Cf*. A. Corbin, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu. 1789-1876*, Paris, 1998.

44 "Transmettre à ceux qui viendront après nous les hauts faits et les moeurs des hommes célèbres" (Tac., *Agr*. 1.1). Cette phrase est une reprise du début des *Origines* de Caton l'Ancien.

45 "Mais toi, Agricola, tu as été favorisé par les dieux, non seulement en raison de l'éclat de ta vie, mais aussi de l'opportunité de ta mort." (Tac., *Agr*. 46.4)

lieu, leurs portraits divisés en bonnes et mauvaises actions, comme si aucune médiocrité n'était possible : la simple classification des unes et des autres en positive ou négative supprime tout nuance ; ce n'est qu'au niveau du tableau d'ensemble qu'elles se contre-balancent, voire se compensent[46]. Voilà qui peut expliquer pourquoi, pour Tibère et Claude, le stéréotype du tyran est repris à plein, alors qu'il s'applique à eux avec un certain degré de difficulté historique[47] : pour le premier, il nécessite de passer sous silence de nombreux faits ; pour le second, il contredit totalement le portrait généralement fait de cet empereur et ne subsiste en réalité qu'à l'état de traces. Suétone fait pourtant ouvertement figurer ce stéréotype dans les biographies de ces empereurs, sans les nuances qu'un entrelacement d'éléments positifs et négatifs aurait pu y apporter. Le tyran est un personnage exceptionnel en soi : par son isolement, son abandon à tous ses désirs, sa cruauté, son absence de respect des règles communes. Avoir recours à cette figure à propos d'un Prince le distingue encore davantage, si c'était nécessaire, du reste des citoyens.

L'organisation souvent paroxystique de ses catégories, en particulier des catégories négatives, peut elle aussi s'expliquer par des questions d'efficacité rhétorique : présenter en dernier les arguments les plus importants permet de frapper plus longtemps l'esprit du lecteur. Elle entre cependant aussi dans le cadre de la démonstration d'une exceptionnalité : le paroxysme souligne et accroît l'impression d'extra-ordinaire. Les effets de "spirale meurtrière"[48] en font partie : il ne s'agit pas de commettre un seul meurtre, pour des raisons personnelles ou politiques, mais une multitude, sans motivation aucune, par goût de tuer. L'impression qui en résulte est que l'alternative est, en quelque sorte, entre le monstre et le sage. Le recours à la figure du tyran en est en partie responsable, mais ces effets proviennent aussi d'une recherche du paroxysme, comme si rien ne pouvait être ordinaire. L'attention du biographe aux moindres détails y participe, au sens où elle met en exergue des points auxquels personne n'aurait peut-être pensé, avant leur mise en avant. Même dans le cas où il ne s'agit que d'habitudes très communes, l'insistance, précisément, sur ce caractère lui confère quelque chose d'extraordinaire. Le meilleur exemple de cela se trouve dans le *Diuus Augustus*, à propos du genre de vie d'Auguste :

Ceteris in partibus uitae continentissimum fuisse constat ac sine suspicione ullius

46 C'est ce qui permet à E. Cizek, *op. cit.*, p. 104-106, de parler de "positivité modérée" à propos de Vespasien et d'indécision plutôt négative à propos de Claude. *Cf.* aussi notre analyse du récit chez Suétone comme narration "par touches", au chapitre 3 du présent travail, p. 146-151.

47 *Cf.* chapitre 6, p. 282-285 pour Tibère et p. 300-302 pour Claude.

48 *Cf.* chapitre 4, p. 205-207.

uitii. Habitauit primo iuxta Romanum forum supra Scalas anularias, in domo quae Calui oratoris fuerat ; postea in Palatio, sed nihilo minus aedibus modicis Hortensianis, et neque laxitate neque cultu conspicuis, ut in quibus porticus breues essent Albanarum columnarum et sine marmore ullo aut insigni pauimento conclauia. (...) *Instrumenti eius et supellectilis parsimonia apparet etiam nunc residuis lectis atque mensis, quorum pleraque uix priuatae elegantiae sint.* (...) *Conuiuabatur assidue nec umquam nisi recta, non sine magno hominum ordinumque dilectu.* (...) *Festos et sollemnes dies profusissime, nonnumquam tantum ioculariter celebrabat.* (...) *Cibi (nam ne haec quidem omiserim) minimi erat atque uulgaris fere.* (...) *Vini quoque natura parcissimus erat*[49].

Le passage ci-dessus est composé des premières phrases qui ouvrent chaque paragraphe présentant l'hygiène de vie quotidienne d'Auguste. Suétone s'y montre fort en peine d'insister sur la réalité de ce qu'il est en train de présenter, au moyen d'un *constat*, puis d'un *apparet* ; cette insistance et cette richesse de détails, qu'on retrouve dans l'ensemble de la biographie, accrédite l'idée d'A. Wallace-Hadrill, selon laquelle il se serait "spécialisé" dans le règne d'Auguste[50]. Mais c'est surtout son insistance sur la modestie de sa vie qui frappe ici : il est *continentissimus*, sa demeure sur le Palatin est *non minus modicae* et se distingue par une impression de dépouillement, induite par une multiplication des négations (*neque... neque...* ; *sine ullo...*)[51]. Par la suite, son mobilier se caractérise par une *parsimonia* à peine supportable pour un simple particulier (*uix priuatae elegantiae*) ; les banquets qu'il donne respectent aussi bien les convenances romaines que l'organisation sociale, ce qui veut dire qu'ils ne sont en

49 "Dans les autres domaines de sa vie, c'est un fait établi qu'il fut extrêmement sobre et sans qu'on le soupçonnât d'aucun vice. Il habita tout d'abord près du Forum romain, au-dessus des Escaliers des orfèvres, dans la maison qui avait appartenu à l'orateur Calvus ; ensuite sur le Palatin, mais dans la demeure non moins modeste d'Hortensius et qui ne se distinguait ni par son large espace, ni par son luxe, en tant qu'il y avait là de courts portiques avec des colonnes en pierre d'Albe et des chambres sans aucun marbre ou pavement remarquable. (...) La sobriété de son matériel et de son mobilier est visible même maintenant, grâce aux lits et aux tables qui restent, dont la plupart est à peine d'une élégance de simple particulier. (...) Il organisait continuellement des banquets, mais toujours dans les règles et en choisissant avec grand soin les hommes et les classes sociales. (...) Les jours fériés et les fêtes récurrentes, il les célébrait avec une très grande profusion, mais parfois seulement avec des plaisanteries. (...) Pour ce qui est de la nourriture (car je ne saurais omettre pas même ce sujet), il en mangeait très peu et presque de type populaire. (...) De vin aussi, par nature, il était extrêmement modéré." (Suet., *Aug*. 72.1-2 ; 73.1 ; 74.1 ; 75.1 ; 76.1)

50 *Cf*. A. Wallace-Hadrill, *Suetonius. The Scholar and his Caesars*, Londres, 1983, p. 50-66.

51 Il est difficile de savoir si la maison d'Auguste était effectivement aussi dépouillée : il peut s'agir aussi d'une élaboration littéraire, contemporaine ou non, visant à le présenter comme un homme vivant de manière frugale, suivant l'antique idéal romain. Hortensius était en effet très largement connu pour son luxe (*cf*. Cic., *Brutus* 320), : il est donc assez peu probable que sa maison ait été *modica* et *neque laxitate neque cultu conspicua*. Toutefois, les fouilles de cette partie du Palatin semblent confirmer les dire de Suétone, par exemple en ne révélant pas de décoration en marbre conséquente (*cf*. F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, 2008[6] (première édition : 1994), p. 161-162). L'article de E. Rodríguez Almeida sur la *Domus Hortensi* pour le *Lexicon topographicum urbis Romae* II p. 116-117 signale une destruction de la maison d'Hortensius précisément au moment où Auguste avant décidé de l'agrandir (*cf*. Vell. II 81.3) : il est possible qu'un changement d'ameublement et de décoration ait eu lieu à ce moment-là. I. Iacopi, *op. cit*., art. Domus Augustus (Palatium), p. 46-47, fait un résumé des diverses positions à ce sujet et déclare : "Il dato archeologico comunque non ha rilevato nell' impianto abitativo alcuna espressione di monumentalità e di fasto, conformemente al carattere e alla politica dell' imperatore, ma ha definito i limiti, certamente non modesti, della proprietà di Augusto su cui si sviluppavano i restanti organismi".

rien excessifs ; sa célébration des fêtes se faisait parfois avec de simples plaisanteries (*tantum ioculariter*) ; sa consommation de nourriture et de vin était elle aussi très modérée. Cette insistance répétée a bien sûr pour but de souligner combien la "simplicité" d'Auguste était en réalité extraordinaire ; s'agissant de lui, elle ne pouvait même que l'être.

Pour permetre à son lecteur de percevoir de cette exceptionnalité, Suétone n'a pas choisi la forme d'un récit continu, qui présenterait certes chaque caractéristique, mais sans la mettre particulièrement en relief. C'est donc une description méthodique qu'il a choisi de faire. Ses biographies déploient ainsi, rubrique par rubrique, des ancêtres du Princeps jusqu'à sa mort, les caractéristiques qui le faisait sortir du commun, en essayant de ne rien oublier. La progression peut être particulièrement méticuleuse, comme dans l'extrait du *Diuus Augustus* que nous venons d'étudier : y sont tout d'abord présentés les différents lieux où Auguste a habité tout au long de sa vie ; la façon dont ils étaient meublés et décorés ; le type de banquets que l'empereur y donnait ; sa manière de célébrer les fêtes ; enfin la quantité de nourriture et de vin qu'il ingérait d'ordinaire. Le biographe se montre conscient d'aller jusque dans les moindres détails, puisqu'il ajoute, à propos des plats : *nam ne haec quidem omiserim*, "car je ne saurais omettre pas même cela". Ce genre de précisions était donc considéré comme plus ou moins superflu dans ce type de texte : Suétone le sait et revendique d'aller aussi loin, comme le montre la construction *ne... quidem*. Il présentera tout, décrira tout, y compris ce que les autres ne donnent pas. Voilà sans doute pourquoi, contrairement à Tacite, il fait explicitement figurer dans son récit toutes les versions des différents événements qu'il rapporte, même lorsqu'il ne les approuve pas : il ne s'agit pas de raconter seulement un homme, mais aussi tout ce qui s'est dit à son propos, en distinguant autant que possible le faux du vrai. Intervient là sans aucun doute la pratique d'érudit par laquelle Suétone s'est également distingué, bien qu'aucune de ces oeuvres-là ne nous soit parvenue[52] : elles supposaient sans aucun doute déjà une attention aux détails dont les *Vies des douze Césars* portent témoignage. Mais il y a peut-être aussi là quelque chose d'autre. Lorsqu'il revendique d'aborder jusqu'aux habitudes alimentaires d'Auguste ou cite très longuement ses lettres à propos de Tibère ou de Claude, Suétone montre qu'il savait aussi sortir lui-même de l'ordinaire. Que l'organisation de sa matière en catégories lui soit personnelle ou qu'il l'ait reprise d'un auteur antérieur aujourd'hui perdu, il était manifestement d'une précision nettement plus grande que tous ses

52 Parmi les nombreux ouvrages signalés à son nom dans le catalogue de Suidas, citons : un livre sur le *De Republica* de Cicéron, deux sur les jeux romains, un sur le calendrier romain, un autre sur leur costume, deux sur leurs usages et leurs moeurs, etc. Pour une présentation complète de ces oeuvres perdues, *cf.* l'introduction d'H. Ailloud au tome I de son édition des *Douze Césars* pour la CUF, p. xiv-xvii.

prédécesseurs.

Cette démarche explique sans doute sa manière nettement plus "scientifique" que Tacite de se peindre dans son texte[53]. Suétone se met en scène en train de faire des recherches, d'évaluer ses sources et n'hésite souvent pas à réfuter assez péremptoirement telle ou telle histoire. Il y a, dans son récit, une part aussi de persuasion, qui s'appuie sur l'*auctoritas* ainsi déployée : le lecteur est moins tenté de mettre en doute un auteur qui ne cesse de lui montrer son sérieux et la solidité de son jugement. Il ne s'agit cependant pas uniquement de persuader : il y a également là une volonté de convaincre, voire même de démontrer, grâce à une présentation méthodique et d'informations aussi sûres et précises que possible. En affichant aussi ostensiblement son travail préparatoire, Suétone construit tout autant sa *persona* auctoriale qu'il démontre l'exhaustivité des informations présentées.

2. Quel rapport à l'histoire écrite précédemment ?

Définir l'objectif qu'ils voulaient atteindre et de quelle manière obligeait nos deux auteurs à prendre position vis-à-vis de ce qui avait été écrit avant eux. Ce préalable, toujours valable, l'était d'autant plus dans l'Antiquité, dont la littérature repose en grande partie sur des jeux d'*imitatio* et de *uariatio* : l'historiographie, comme branche de la rhétorique, n'y échappait pas. Nous avons déjà vu la façon dont Tacite et Suétone ont repris et se sont approprié les formes associées au genre qu'ils avaient choisi[54]. Nous voudrions étudier à présent leur attitude face à ce qui a été écrit avant eux sur leur sujet, notamment face aux différentes versions à leur disposition. D'une manière générale, ils adoptent en effet des positions similaires, ce qui donne à penser qu'il s'agit là plus d'une pratique commune à l'historiographie que de choix personnels correspondant par hasard. La seule différence est que cette attitude est un peu plus visible chez Suétone, du fait de sa *persona* ouvertement plus "scientifique".

Leur approche des informations, écrites ou orales, auxquelles ils ont eu accès se caractérise ainsi par une libre évaluation des éléments qu'elles apportent à l'histoire de la

53 *Cf.* chapitre 1, *passim*.

54 *Cf.* chapitre 3, *passim*.

période. Certains éléments sont, certes, manifestement cités parce qu'ils ne pouvaient pas être omis[55], mais nulle part l'appréciation d'un fait ne paraît découler d'une influence extérieure. En vérité, lorsque nos deux auteurs ne veulent pas prendre parti sur un point en particulier, ils se livrent à une sorte de bilan de la question : ils y présentent alors les différentes thèses qui circulaient à leur époque. Nous venons de le voir avec Suétone à propos des origines des Vitellii : les deux versions sont données, y compris avec quelques noms d'auteurs les soutenant ; à la fin de la présentation, le biographe reste neutre avec la formule *quod discrepat sit in medio*, c'est-à-dire littéralement "que les divergences soient au milieu" : qu'elles soient sous les yeux de tous et que ses lecteurs se fassent leur propre opinion. De même, Tacite présente d'abord l'alternative à propos de l'inceste entre Agrippine et Néron ; ce n'est qu'ensuite qu'il signale que l'ensemble de ce qui se raconte à ce propos va plutôt dans le sens d'une incrimination de la mère et non du fils.

Néanmoins, bien plus souvent, lorsqu'ils font explicitement référence à leurs sources, c'est pour les confirmer ou les réfuter. Suétone explique ainsi leur surprise devant le courage de la mort d'Othon par son absence de congruence avec ses habitudes corporelles[56] : ce faisant, il confirme son caractère surprenant, tout en donnant la cause de l'étonnement ainsi provoqué. Étant donné qu'il fait tout pour réduire l'impact de la jeunesse néronienne de cet empereur[57], il peut paraître étrange qu'il ne soit pas allé plus loin : il aurait en effet pu nier cette incongruité, en revenant en arrière sur les indices laissant présager ce courage ; c'est ce qu'il entreprend, par exemple, pour les vices de Tibère ou la cruauté de Néron[58]. Il ne l'a pas fait, soit parce qu'il craignait que sa partialité ne devienne alors trop évidente, soit parce qu'il était obligé d'en passer par là : nous avons vu que Tacite lui aussi mentionne cette incongruité[59]. Suétone la signale donc, mais l'explique pour ainsi dire rationnellement, ce qui revient à en diminuer dans un second temps le caractère étonnant. La réfutation par l'historien de la version de la mort de Drusus II où Tibère l'empoisonne lui-même présente des caractéristiques similaires[60]. Son opposition à cette théorie est très visible dans son texte : il la qualifie de *fabulosa*, d'*immania*, d'*incredibilia*, la présente comme un *rumor nullo auctore*

55 *Cf*. le prodige de l'oiseau dans un bois sacré au moment de la première bataille de Bédriac, en Tac., *Hist*. II 50.2. Nous reviendrons sur ce point dans le dernier chapitre.

56 *Cf*. Suet., *Otho* 12.1-3.

57 *Cf*. chapitre 6, p. 328-330.

58 *Cf*. respectivement Suet., *Tib*. 42.1 et *Nero* 7.3.

59 *Cf*. Tac., *Hist*. I 22.1.

60 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 10.1-11.3 et chapitre 2, p. 96-97, pour le texte et une analyse détaillée du jeu des modalisateurs dans ce passage.

certo et précise que, même sans cela, on peut promptement la réfuter tant elle est invraisemblable. Pourtant, là encore, il la cite, en détail qui plus est. Un désir de rétablir la vérité en démontrant la fausseté d'une croyance populaire a pu entrer en jeu ici ; il est néanmoins aussi fort probable qu'il ne lui ait pas non plus été possible de tout simplement la traiter par le mépris, en ne la mentionnant pas.

La présence ou non de certaines versions dans le texte n'est donc pas tout à fait libre, mais leur présentation et leur reprise au compte de l'auteur, elles, le sont. On remarquera néanmoins que, dans les deux cas analysés ci-dessus, aucun nom d'auteur ou de groupe de personnes soutenant les points en question n'apparaît. Il arrive qu'ils soient cités nommément, mais de manière rare et jamais dans un contexte de réfutation catégorique ou d'approbation ouverte[61]. Le seul exemple vraiment probant se trouve hors de notre *corpus*, dans la *Vie de Caligula*, et même lui témoigne d'une attitude particulière. Il s'agit de la détermination du lieu de naissance de l'empereur :

> *Vbi natus sit incertum diuersitas tradentium facit. Cnaeus Lentulus Gaetulicus Tiburi genitum scribit, Plinius Secundus in Treueris uico Ambitaruio supra Confluentes ; addit etiam pro argumento aras sibi ostendi inscriptas "ob Agrippinae puerperium". Versiculi imperante mox eo diuulgati apud hibernas legiones procreatum indicant : "In castris natus, patriis nutritus in armis, / Iam designati principis omen erat." Ego in actis Anti editum inuenio. Gaetulicum refellit Plinius quasi mentitum per adulationem, ut ad laudes iuuenis gloriosique principis aliquid etiam ex urbe Herculi sacra sumeret, abusumque audentius mendacio, quod ante annum fere natus Germanico filius Tiburi fuerat, appellatus et ipse Caius Caesar, de cuius amabili pueritia immaturoque obitu supra diximus. Plinium arguit ratio temporum. Nam qui res Augusti memoriae mandarunt, Germanicum exacto consulatu in Galliam missum consentiunt iam nato Gaio. Nec Plini opinionem inscriptio arae quicquam adiuuerit, cum Agrippina bis in ea regione filias enixa sit, et qualiscumque partus sine ullo sexus discrimine puerperium uocetur, quod antiqui etiam puellas pueras, sicut et pueros puellos dictitarent. Extat et Augusti epistula, ante paucos quam obiret menses, ad Agrippinam neptem ita scripta de Gaio hoc (neque enim quisquam iam alius infans nomine pari tunc supererat) :* (citation de la lettre). *Abunde parere arbitror non potuisse ibi nasci Gaium, quo prope bimulum demum perductus ab urbe sit. Versiculorum quoque fidem eadem haec eleuant et eo facilius, quod ii sine auctore sunt. Sequenda est igitur, quae sola [auctor] restat et publici instrumenti auctoritas, praesertim cum Gaius Antium omnibus semper locis atque secessibus praelatum non aliter quam natale solum dilexerit tradaturque etiam sedem ac domicilium imperii taedio urbis transferre eo destinasse*[62].

61 *Cf.* chapitre 2, p. 109-114.

62 "Son lieu de naissance a été rendu incertain par la diversité d'opinion de ceux qui le rapportent. Cnaeus Lentulus Gaetulicus écrit qu'il est né à Tibur, Pline l'Ancien chez les Trévires, dans le bourg d'Ambivarius, au-dessus de Coblence ; il ajoute même comme argument qu'on montre là des autels portant l'inscription "à la

Ce texte montre parfaitement avec quel état d'esprit Suétone abordait ses diverses sources d'information. À propos du lieu de naissance de Caligula, il avait à sa disposition : l'historien et poète Lentulus Gaetulicus, l'érudit Pline l'Ancien, des vers ayant circulé partout sous Caligula et les *acta publica*, que le biographe reprend à son compte. Au départ, chacune des propositions est présentée d'une manière relativement neutre, en forme de bilan. Ce n'est qu'ensuite que les diverses hypothèses sont réfutées les unes après les autres : Pline récusait déjà celle de Gaetulicus, qu'il accusait d'adulation et de confusion volontaire avec un autre fils de Germanicus, appelé Gaius lui aussi, mais mort encore enfant ; la chronologie, appuyée par l'accord entre les historiens d'Auguste et une lettre de lui à Agrippine, rend nulle à son tour la localisation de Pline ; Suétone annule aussi sa principale preuve, une inscription sur un autel en Germanie, grâce à un point de lexicologie ; les vers en circulation n'ayant aucun auteur connu, il ne reste plus que les *acta publica*, confirmés par la préférence marquée de Caligula pour la ville d'Antium. Tout au long de cette démonstration, Suétone ne prend à partie personne : il semble bien que Pline l'Ancien ait, pour sa part, vigoureusement dénoncé l'adulation des propos de Gaetulicus, mais le biographe, lui, reste neutre. Sa propre réfutation est claire et solide : elle commence par s'attaquer à l'inscription de Germanie, puis présente à son tour un document pour finir de montrer qu'elle ne concerne pas Caligula ; à aucun moment Pline n'est pris à partie. Les vers sont ensuite récusés sur la base des mêmes arguments : l'absence d'auteur connu apparaît à la fois comme une circonstance aggravante et un argument qui, en lui seul, aurait suffi à les écarter. Les noms qui sont cités servent donc uniquement dans l'optique de présenter un bilan de la question et non de s'en prendre à la méthode en elle-même de ces auteurs. Ce sont les hypothèses que Suétone réfute, non les

suite de l'accouchement d'Agrippine". Des vers légers rendus bientôt publics sous son règne indiquent qu'il fut enfanté dans les quartiers d'hiver des légions : "Né dans les camps, nourri sous les armes de son père, / C'était déjà un présage qu'il était désigné pour être empereur." Pour ma part, je trouve dans les actes officiels qu'il fut mis au monde à Antium. Pline a réfuté Gaetulicus, en arguant qu'il avait menti par adulation, pour tirer aussi quelque utilité de la ville consacrée à Hercule dans son éloge d'un prince jeune et plein de gloire ; il avait abusé avec trop d'audace de son mensonge, parce que presque un an avant était né, à Tibur, un fils à Germanicus, appelé lui-même aussi Caius César, dont nous nous parlé plus haut de l'enfance adorable et de la mort prématurée. La chronologie donne des arguments contre Pline. En effet, ceux qui ont gravé dans les mémoires les hauts faits d'Auguste s'accordent sur le fait que Germanicus fut en envoyé en Gaule à la fin de son consulat, alors que Caligula était déjà né. Et l'inscription sur l'autel n'aide en rien l'opinion de Pline, étant donné qu'Agrippine accoucha dans cette région de deux filles et qu'on appelle *puerperium* tout type d'accouchement, sans distinction de sexe, puisque les Anciens appelaient souvent aussi les jeunes filles *pueras* et les jeunes garçons *puellos*. Il existe aussi une lettre d'Auguste, écrite quelques mois avant sa mort à sa petite-fille Agrippine à propos du Caius qui nous intéresse (en effet, désormais, aucun autre enfant portant le même nom ne survivait) : (citation de la lettre). J'estime qu'il est suffisamment évident que Caligula n'a pas pu naître là-bas, pour la raison qu'on l'emmena loin de la ville à seulement presque deux mois. La fiabilité aussi des vers légers leur est ôté par ces mêmes arguments et d'autant plus facilement qu'ils n'ont pas d'auteur connu. Il faut donc suivre la seule autorité qui reste, celle du document officiel, surtout étant donné que Caligula n'a pas chéri autrement que comme son sol natal la ville d'Antium, qu'il a toujours préférée à tous les lieux et retraites, et qu'on rapporte même qu'il avait eu l'intention, par dégoût de Rome, de transférer là le siège et la résidence de l'empire." (Suet., *Cl*. 8.2-11)

personnes.

Cette caractéristique, présente indifféremment chez nos deux auteurs, amène à nuancer l'importance que J. Marincola donne à la polémique dans la pratique historiographique antique[63]. Il y voit là une manière majeure, héritée de la pratique rhétorique, de se distinguer de ses prédécesseurs, tout en se définissant soi-même par la même occasion. Son étude de ce point s'appuie principalement sur des historiens grecs. Or il reconnaît par la suite que cette pratique est loin d'être aussi répandue dans l'historiographie romaine ; il déclare aussi que les auteurs romains postérieurs à Sempronius Asellio se montrèrent à l'inverse très attentifs à se présenter comme les héritiers de leurs prédécesseurs. Sachant qu'Asellio écrivait dans la seconde moitié du II^{ème} siècle avant J.C., cela signifie que pratiquement toute la pratique historiographique romaine ne correspond pas à ce modèle : seuls ses débuts, notoirement connus pour être très influencés par la pratique grecque[64], le suivent. Aussi excellents que soient les travaux de ce grand chercheur, il nous donc paraît céder ici à une tendance regrettable de beaucoup d'études anglo-saxones : analyser des oeuvres grecques et les prendre ensuite pour référence afin d'étudier les oeuvres latines, comme si les secondes découlaient nécessairement des premières, sans apport ni contexte différent. Ici, la façon dont Tacite et Suétone réutilisent leurs sources et les font figurer dans leurs textes ne traduit ni souci de revendiquer un héritage, ni recours particulier à la polémique. Ils réfutent, mais sans prendre à partie, et se définissent davantage par leurs prises de position globales que par une quelconque définition de leur méthodologie refusant celle des autres.

Cette attitude ne les empêche toutefois évidemment pas d'inclure largement dans leurs récits le contenu de ce qui se trouvait chez leurs prédécesseurs. Nous avons vu que Tacite fusionnait sans le signaler plusieurs versions de la mort de Claude, reprenant à l'une l'implication du goûteur, à l'autre celle du médecin personnel de l'empereur[65]. De même, Suétone a décidé de faire porter aux vitelliens la responsabilité de l'incendie du Capitole en 69, sans dire que ses sources incriminent plutôt les flaviens retranchés sur la colline[66]. Dans les deux cas, un choix a été fait par nos auteurs et les éléments sélectionnés ont été introduits directement dans la narration : ils ne mentionnent pas leur origine, ni ne justifient la

63 *Cf*. J. Marincola, *Authority and tradition in ancient historiography*, Cambridge, 1997, p. 218-237.

64 Fabius Pictor écrivait en grec, pour des Grecs, par exemple.

65 *Cf*. chapitre 4, p. 227-229.

66 *Cf*. chapitre 6, p. 344.

préférence qui leur a été donnée. Or il est peu probable que le critère adopté ici soit une conviction que ces versions étaient celles que Tacite et Suétone estimaient historiquement vraies. En vérité, le souci d'une quelconque vérité historique est même manifestement assez peu entré en compte. En ce qui concerne le biographe, par exemple, faire des vitelliens des incendiaires sacrilèges noircit encore davantage le portrait de Vitellius, lui-même dépeint comme un nouveau Néron. Tacite ne fait pas un portrait plus positif de ce personnage, mais ne témoigne pas de la même animosité que Suétone ; cela l'amène à adopter une posture relativement neutre, plus proche d'un bilan, sur la question. Ce n'est en revanche pas le cas pour son traitement de la mort de Claude. Il ne s'agit, à ce moment-là, pas d'une volonté de faire de lui un portrait négatif : il veut montrer comment, à la fin de sa vie, il a été trahi même par les serviteurs qui lui étaient le plus proches. Le choix entre les différentes versions a donc découlé de considérations narratives et non historiques.

Cette idée de concours ou non à la perspective d'ensemble de nos auteurs paraît présider aux mentions explicites de sources dans leur texte ou, à l'inverse, à leur passage sous silence. Bien souvent, quand elles apparaissent, elles leur servent en effet à introduire dans leur récit des éléments qu'ils ne veulent pas assumer directement, mais qui servent leur objectif narratif. Cette pratique est particulièrement visible chez Tacite, au moment de la mort d'Auguste. Toutes les allusions à des interprétations extérieures lui servent en effet alors à introduire dans le texte des rumeurs, qui rapprochent l'accession au pouvoir de Tibère de celle de Néron[67] : assassinat par Livie (*quidam suspectabant*), réconciliation avec Agrippa Postumus (*rumor incesserat*), présence ou non de Tibère au chevet d'Auguste (*neque satis compertum est*) ; les mesures d'isolement, les fausses nouvelles et l'annonce simultanée de la mort de l'empereur et de l'intronisation de son héritier sont pleinement intégrées dans le corps du récit : elles achèvent d'y mettre en place le parallèle. Suétone, pour sa part, a souvent recours aux mentions de sources pour insérer des éléments paroxystiques, dont le caractère extrême pourrait passer pour invraisemblable et provoquer l'incrédulité du lecteur. C'est par exemple le cas à propos de l'avarice de Galba :

> *Illa quoque uerene an falso per ludibrium iactabantur, adposita lautiore caena ingemuisse eum, et ordinario quidem dispensatori breuiarium rationum offerenti paropsidem leguminis pro sedulitate ac diligentia porrexisse, Cano autem choraulae mire placenti denarios quinque donasse prolatos manu sua e pecularibus loculis suis*[68].

67 *Cf.* chapitre 4, p. 190-191.

68 "Ces histoires aussi, qu'elles soient vraies ou fausses, étaient rapportées partout pour se moquer de lui : alors

Ces trois anecdotes contiennent des éléments ouvertement caricaturaux : un gémissement devant un repas assez coûteux ; un plat de légumes en récompense ; seulement cinq deniers donnés à un flûtiste très célèbre, comme si le fait de les recevoir de la main même de l'empereur accroissait leur valeur. Galba ressemble donc ici davantage à un *senex* avare de comédie qu'à un empereur, ce qui est tout à fait cohérent avec la suite, rapportant une application lors d'une représentation théâtrale. Cette phrase concourt tout à fait au portrait général qui est fait de cet empereur[69] : son âge, son caractère économe et son refus de distribuer un *donatiuum* aux soldats l'avaient transformé en incorrigible avare. Suétone était toutefois conscient de l'outrance de cette représentation, puisqu'il introduit ces histoires par l'expression *uerene an falso* : elle lui permet de ne pas verser ouvertement dans la caricature, tout en faisant quand même figurer ces éléments dans son texte.

Il serait cependant faux d'en conclure que les oeuvres de notre *corpus* ne sont qu'un assemblage d'éléments rassemblés au préalable. C'est loin d'être le cas et nous espérons l'avoir montré tout au long de ce travail. En effet, au-delà de la simple reprise et manipulation des sources disponibles, Tacite et Suétone font aussi très manifestement preuve d'originalité. Ils se détachent ainsi parfois très nettement de la tradition et, dès lors, des attentes de leurs lecteurs. L'historien en donne notamment une preuve éclatante à la fin de son récit de la mort de Sénèque :

> *nouissimo quoque momento suppeditante eloquentia, aduocatis scriptoribus, pleraque tradidit, quae, in uulgus edita eius uerbis, inuertere supersedeo*[70].

Tacite refuse d'insérer dans son texte les derniers mots de Sénèque, au motif qu'ils sont déjà publiés (*in uulgus edita eius uerbis*). Que cette omission se fasse aussi simplement, sans plus de justification, indique que ce discours devrait être connu du public tacitéen au point qu'il n'était nul besoin de le rappeler[71]. Il est dès lors plus intéressant de se demander pourquoi l'historien refuse de l'insérer dans son oeuvre : après tout, il reprend aussi des discours qui devaient se trouver dans les *acta senatus*, où ils étaient aussi accessibles à son public de

qu'on lui avait apporté un dîner assez riche, il s'était mis à gémir et encore, à un intendant ordinaire qui lui tendait un inventaire de ses comptes, il avait offert un plat de légumes pour son application et sa diligence ; quant à Canus, le joueur de flûte accompagnant les choeurs prodigieusement en vogue, il lui avait fait don de cinq deniers, qu'il lui avait tendus de sa propre main et en les prenant de sa cassette personnelle." (Suet., *Gal*. 12.5)

69 *Cf*. chapitre 6, p. 317-325.

70 "sous l'abondance de son éloquence même en ce tout dernier moment de sa vie, il fait venir des secrétaires et leur transmet la plupart de ce qui fut retranscrit textuellement et mis publiquement en circulation, raison pour laquelle je m'abstiens de l'insérer ici." (Tac., *Ann*. XV 63.3)

71 Malheureusement, par une certaine ironie de l'histoire, ce texte ne nous est pas parvenu.

sénateurs. Pour qu'il renonce à une telle citation, il faut sans doute qu'il ait été confronté à l'alternative suivante : ou il recopiait ce texte fidèlement (*eius uerbis*) et son apport personnel devenait nul ; ou il le réinterprétait et le recomposait à sa manière, s'exposant dès lors au feu des critiques, amenés à comparer les deux versions : la situation serait la même qu'aujourd'hui, à propos du discours de Claude à Lyon[72]. Ne souhaitant manifestement ni l'un, ni l'autre, Tacite a profité de la célébrité de ce discours pour ne pas le mentionner[73]. Ce faisant, il frustre son lecteur, tout en réaffirmant sa liberté d'auteur face à une tradition probablement bien établie : la mort de Sénèque entrait en effet dans le cadre des morts stoïciennes, particulièrement célébrées[74]. En vérité, un autre motif s'ajoute à cela, car Tacite revient en effet sur ce sujet au moment de la mort du tribun Subrius Flavus :

> *interrogatusque a Nerone quibus causis ad obliuionem sacramenti processisset, « Oderam te, inquit ; nec quisquam tibi fidelior militum fuit, dum amari meruisti ; odisse coepi, postquam parricida matris et uxoris, auriga et histrio et incendiarius exstitisti. » Ipsa rettuli uerba, quia non, ut Senecae, uulgata erant, nec minus nosci decebat militaris uiri sensus incomptos et ualidos. Nihil in illa coniuratione grauius auribus Neronis accidisse constitit, qui, ut faciendis sceleribus promptus, ita audiendi quae faceret insolens erat*[75].

Le refus de citer les derniers mots de Sénèque avait donc aussi un motif narratif : il permettait, ensuite, de mettre davantage en valeur ceux du tribun, que Tacite présente comme plus durs pour Néron (*nihil grauius... auribus Neronis accidisse*), avec un *constitit* qui renforce encore son affirmation.

Une autre manière de se distinguer nettement des travaux antérieurs est la revendication du recours à de nouveaux documents. Celle-ci ne se fait pas toujours explicitement : ainsi, lorsque Suétone cite les lettres d'Auguste pour justifier son choix de Tibère, l'abondance de ces extraits donne à penser qu'il devait être le premier à y avoir

72 Dont l'original nous est parvenu grâce aux deux tables conservées au Musée de Fourvière (*CIL* XIII 1^1 1668). Pour une analyse des rapports de ce document avec le texte de Tacite et ce qu'il est possible d'en déduire sur les différents types de discours dans les *Annales*, *cf.* O. Devillers, *L'Art de la persuasion…*, *op. cit.*, p. 197-209.

73 Cela voudrait donc dire que les autres discours qu'il recompose, dont celui de Claude, devaient être suffisamment peu célèbres pour ne pas poser ce type de problème. Il y a peut-être là des indications sur la fréquence de lecture des *acta* par les sénateurs.

74 *Cf.* chapitre 4, p. 200-201.

75 "et lorsque Néron l'eut interrogé sur les raisons qui l'avaient mené à oublier son serment, il répondit : « Je te haïssais ; et aucun soldat ne t'a été plus fidèle tant que tu as mérité d'être aimé ; j'ai commencé à te haïr après que tu t'es révélé l'assassin de ta mère et de ta femme, un aurige, un histrion et un incendiaire. » J'ai rapporté ses propres mots, parce qu'ils n'avaient pas été largement diffusés comme ceux de Sénèque et qu'il ne convenait pas moins de connaître les sentiments sans ornement et vigoureux d'un officier de carrière. Il fut attesté que rien de plus dur, durant cette conjuration, n'arriva aux oreilles de Néron, qui, de même qu'il était prompt à perpétrer des crimes, ne supportait pas d'entendre ce qu'il avait fait." (Tac., *Ann*. XV 67.2-3)

recours ; en effet, si elles avaient été déjà beaucoup utilisées par l'historiographie précédente, une simple allusion aurait suffi[76]. À l'inverse, le biographe recopie très abondamment ces passages, d'une façon qui laisse entendre qu'il s'agit de citations littérales et non de recomposition : elles correspondent à la description du style d'Auguste en *Aug*. 86.1-6 et certaines d'entre elles sont en grec. Ces lettres étaient manifestement connues, car Quintilien commente la manière d'écrire du premier empereur dans son *Institution oratoire*[77]. Mais lorsqu'il en arrive à ce point, Suétone ne donne que quelques exemples et non des extraits développés. Par conséquent, s'il était nécessaire d'avoir recours à eux à propos de l'opinion d'Auguste sur Tibère, c'est que ces lettres ne devaient pas être utilisées auparavant en ce sens.

À une reprise, dans les *Annales*, Tacite revendique aussi l'utilisation de documents nouveaux. Cette question apparaissait déjà dans la *Vie d'Agricola*, au début de l'excursus sur la géographie de la Bretagne. Elle illustre bien l'attitude que le futur historien avait alors vis-à-vis de ses prédécesseurs :

> *Britanniae situm populosque multis scriptoribus memoratos non in comparationem curae ingeniiue referam, sed quia tum primum perdomita est ; ita quae priores nondum comperta eloquentia percoluere, rerum fide tradentur*[78].

Tacite s'efforce ici de se différencier des auteurs ayant écrit avant lui sur la Bretagne ; il ne veut cependant pas pour autant mettre en cause la méthode de ceux qu'il présente ensuite comme "les plus éloquents parmi les auteurs anciens et récents", Tite-Live et Fabius Rusticus[79] : il récuse donc tout désir de compétition (*non in comparationem*) et souligne leur soin (*cura*), leur talent (*ingenium*) et leur éloquence. Cela ne l'empêche toutefois pas non plus de montrer leur manque d'information : la conquête n'était pas terminée lorsqu'ils ont écrit leurs ouvrages et certains faits nouveaux n'avaient pas été encore découverts (*nondum comperta*). La phrase se termine ainsi sur une opposition entre *eloquentia percoluere* d'une part et *rerum fide tradentur* de l'autre : il y a donc quand même une nette volonté de se distinguer[80]. Dans les *Annales*, en revanche, le ton est sensiblement différent, à propos de la

76 *Cf*. Suet., *Tib*. 21.5-10.

77 *Cf*. Quint., *I.O.* I 6.19 et I 7.22.

78 "Le site et les peuples de la Bretagne, qui ont été fixés dans les mémories par de nombreux auteurs, je vais les rapporter non pour me comparer à leur soin et à leur talent, mais parce que c'est alors seulement qu'elle a été tout à fait soumise ; ainsi, les éléments que mes prédécesseurs, parce qu'ils n'avaient pas encore été découverts, ont parés de leur éloquence, seront transmis sur la foi des faits." (Tac., *Agr*. 10.1)

79 *Cf*. Tac., *Agr*. 10.3 : *Liuius ueterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores*.

80 Sur le rapport de Tacite à la pratique historiographique antérieure lorsqu'il écrivait la *Vie d'Agricola*, *cf*. O. Devillers, "Le projet de Tacite en écrivant l'*Agricola*" in M. Ledentu (éd.), *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain*, Lyon, 2007, p. 211-230.

demande d'Agrippine I à Tibère de lui trouver un nouveau mari :

> *Id ego, a scriptoribus annalium non traditum, repperi in commentariis Agrippinae filiae, quae, Neronis mater, uitam suam et casus suorum posteris memorauit*[81].

Tacite mentionne ici que ce qu'il vient de raconter ne se trouve pas chez ses prédécesseurs, mais, contrairement au texte de l'*Agricola*, il reste relativement discret sur ce manque : celui-ci n'apparaît que dans une participiale apposée. Le but de cette phrase est en effet davantage de justifier son propre texte, en donnant explicitement sa source, que de mettre en avant la nouveauté de l'information. Il y a donc sans aucun doute là originalité de sa part, mais originalité discrète, nettement plus que, de nos jours, un chercheur découvrant dans les archives un document inédit.

Cette discrétion est générale dans notre *corpus* : nous avons vu que Suétone ne souligne pas son originalité documentaire ; chez Tacite, le passage sur les mémoires d'Agrippine II est le seul de ce type dans les *Histoires* et les *Annales*. La découverte de nouveaux éléments ne paraît donc pas importante. Elle pouvait se produire, mais elle n'était pas primordiale : le *rerum fide* de la *Vie d'Agricola* "excuse" la reprise par Tacite d'un sujet déjà abordé et ne souligne pas la nouveauté des informations apportées par la fin de la conquête. De même, le début des *Annales* justifie l'écriture de l'oeuvre par la partialité des auteurs précédents, non par une analyse plus pertinente ou plus "scientifique" des faits[82]. La question de l'originalité d'une oeuvre peut apparaître dans la préface, mais elle concerne le sujet qui va être traité, non les recherches effectuées ou la perspective adoptée. Ce qui entre en compte, ce ne sont pas les documents utilisés pour produire l'ouvrage que le lecteur a sous les yeux, mais ce qui est fait avec ce qu'ils contiennent : comment ils sont repris, représentés, intégrés dans l'ensemble du récit. Il est dès lors logique de voir les sources antérieures associées au vocabulaire de la transmission et non à celui de l'écriture[83] ou de constater un faible recours à la polémique : les auteurs ayant écrit avant les nôtres ne sont pas considérés par eux comme des concurrents pratiquant la même activité, mais comme les vecteurs de la matière à façonner. La confirmation ou la réfutation des différentes versions, avec, au premier titre, leur apparition ou non dans le texte, dépend de l'oeuvre dans son ensemble, non des précédents historiographiques.

81 "Cette information, qui n'est pas rapportée par les auteurs d'annales, je l'ai trouvée personnellement dans les commentaires de la fille d'Agrippine, qui, comme mère de Néron, a écrit pour les générations futures l'histoire de sa vie et des malheurs des siens." (Tac., *Ann*. IV 53.2)

82 *Cf*. Tac., *Ann*. I 1.2.

83 *Cf*. chapitre 2, *passim*.

3. Quelle façon d'envisager le passé ?

Interroger le rapport de Tacite et Suétone à la façon dont l'histoire a été écrite avant eux amène à s'interroger sur leur rapport au passé en général. En effet, pour prendre position sur le récit historique produit par d'autres, il convient de le faire préalablement vis-à-vis des événements en question et du *continuum* temporel où ils se trouvent. Nous n'aborderons toutefois pas la relation personnelle de nos deux auteurs au passé : une telle étude suppose en effet de connaître leurs sentiments à ce sujet. Or nous ne disposons pas de documents suffisamment intimes pour servir de fondement solide à ce type d'analyse[84] : nous risquerions par conséquent de tomber dans un psychologisme aussi vain qu'illusoire[85]. Ce qui sera donc présenté ici relèvera de leur attitude face au passé en général, telle que leurs oeuvres et leur pratique historiographique la laissent transparaître.

Étant donné que Tacite à la fois veut préserver une *memoria*, il serait assez logique de s'attendre à ce qu'il considère le passé comme devant être célébré. Or sa pratique montre que ce n'est pas le cas : même lorsqu'il s'agit des morts d'opposants à la tyrannie, son récit reste neutre et ne verse pas dans l'éloge ; le modèle stoïcien est certes repris, mais principalement pour le cadre qu'il offre. Tacite suit en effet sa propre perspective, de sorte que c'est plutôt le passé qui "s'adapte" à elle et non l'inverse. Celui-ci paraît en effet conçu dans la même optique que les plaidoiries d'avocat : il s'agit de relater, dans ce qui s'est passé, uniquement ce qui peut servir l'objectif poursuivi ou de présenter les faits selon la perspective qui y correspond le plus ; le but n'est pas de raconter tout ce qui est arrivé, exactement comme ça s'est passé. L'histoire devient ainsi le support d'un récit, soumis à sélection et adaptation. Les relations entre interprétation et arrangement apparaissent dès lors délicates et subtiles : Tacite ne se fait en effet pas son opinion *ex nihilo*, indépendamment des événements survenus et de son matériau ; cela ne l'empêche cependant pas non plus d'orienter son récit des

84 Les *Histoires*, les *Annales* et les *Vies des douze Césars* sont des oeuvres éminemment et très consciemment construites : même les commentaires sur leur matière sont liées à une intention autre que la simple expression d'une opinion.

85 Pour les mêmes raisons, la plus grande réserve nous paraît nécessaire devant un certain nombre d'études "psychanalysantes" sur les différents empereurs : en l'absence de documents personnels, on ne peut prétendre à aucune analyse psychologique digne de ce nom. C'est encore plus impossible quand on prend en compte que les informations dont nous disposons sont biaisées et manipulées dans la conception même des auteurs qui nous les rapportent. Il est donc tout à fait ridicule de parler, par exemple, de "traumatisme initial" ou de "complexe d'Oedipe" à propos de Tibère ou de Néron. Or il est très facile de tomber dans ce regretable travers, dont même certains ouvrages excellents par ailleurs ne sont parfois pas exempts.

événements : un chercheur moderne raconterait aussi fidèlement que possible, puis se servirait de son récit pour démontrer son analyse ; Tacite, lui, raconte de façon à persuader dès le départ son lecteur de la justesse de son interprétation, quitte à prendre des libertés avec les faits[86]. L'influence judiciaire n'est donc pas seulement dans la volonté de créer un tribunal moral, mais aussi dans la manière d'appréhender les événements à raconter eux-mêmes.

Sa façon de considérer le passé n'est donc pas, paradoxalement peut-être, regard en arrière, mais regard en avant. Nous avons vu au début de ce travail que, dans la façon dont il présentait son activité, passé, présent et futur étaient en liens étroits les uns avec les autres[87]. Cette caractéristique est à mettre en lien, là encore, avec l'idée de jugement historique, mais elle a aussi un autre sens : elle signifie que, pour cet auteur, le passé n'a pas de sens en soi, mais en relation sinon avec le présent de l'écriture, du moins avec le futur de la lecture. L'historien se situe donc à l'opposé de Tite-Live, qui, à l'inverse, déclare dans sa préface se pencher sur le passé pour oublier le présent[88] : si raconter les débuts de Rome permet de se distraire des maux actuellement vécus, alors passé et présent sont nettement séparés pour lui[89]. Il est vrai qu'il y a là une différence de sujet : celui de Tite-Live est bien plus éloigné dans le temps que celui de Tacite. Toutefois, ce dernier aurait tout aussi bien pu déclarer que la période dont il traite est définitivement terminée, ce qui aurait provoqué une rupture, même symbolique, entre les deux périodes temporelles. Mais, pour lui, le passé est matière à un récit dont le sens vient de ses répercussions sur le futur qui suivra sa mise à l'écrit. Tout événement passé, même potentiellement important, qui n'en a pas perd dès lors tout intérêt et devient vain, voire futile. C'est ainsi qu'il déclare, au livre XIII des *Annales* :

> *Nerone iterum, Lucio Pisone consulibus, pauca memoria digna euenere, nisi cui libeat laudandis fundamentis et trabibus quis molem amphitheatri apud campum Martis Caesar exstruxerat, uolumina implere, cum ex dignitate populi Romani repertum sit res inlustres annalibus, talia diurnis Vrbis actis mandare*[90].

86 Bien sûr, même aujourd'hui, écrire l'histoire suppose des choix de présentation, une sélection des faits, de leur développement ou non : tout cela entraîne fatalement une part de subjectivité, inhérente à l'écriture, qu'elle soit historique ou non (*cf*. P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, 1971 et P. Ricoeur, *Temps et récit*, t. 1, Paris, 1983, p. 171-397). La différence est qu'un historien moderne cherchera à être aussi neutre et démonstratif possible, tandis que Tacite ne se gêne pas pour adopter dès le départ une perspective biaisée.

87 *Cf*. chapitre 1, p. 37-40.

88 *Cf*. Liv., *praef*. 5.

89 Du moins en apparence : l'influence du conflit entre *populares* et *optimates* sur le récit des luttes entre les patriciens et la plèbe n'est plus à démontrer.

90 Sous le deuxième consulat de Néron et celui de Lucius Pison, peu d'événements dignes d'être rappelés survinrent, sauf pour qui a plaisir à remplir des volumes en louant les fondations et la charpente grâce auxquelles l'empereur avait fait élever la masse d'un amphithéâtre sur le champ de Mars, alors qu'on a trouvé qu'il découlait de la dignité du peuple romain que les actions illustres soient confiées aux annales et celles de

Ce passage est souvent considéré comme une allusion aux écrits de Pline l'Ancien[91] : Tacite lui reprocherait implicitement de s'attacher à des détails qui ne seraient pas dignes d'un ouvrage d'histoire (*annales*), mais d'une simple chronique quotidienne de la ville de Rome (*acta diurna Vrbis*). Il rapporte pourtant à de nombreuses reprises l'édification de bâtiments dans les *Annales* ou même leur destruction, avec tous les détails, comme dans le cas de la catastrophe de Fidènes[92] : il ne s'agit donc pas tant de ce qui est traité que des répercussions potentielles. L'ablatif *laudandis fundamentis et trabibus* apparaît en effet davantage comme exemple de propos vains que comme éloge des constructions en soi, ainsi que le confirme le neutre pluriel *talia*. À l'inverse, l'autre neutre pluriel du passage, *memoria digna*, est, lui, précisé ensuite par *res inlustres* : le but est donc de sélectionner, dans les événements passés, ceux qui représentent des illustrations (*inlustres*), rendus dès lors éligibles au processus de fixation dans la mémoire collective. Le passé n'est donc pas envisagé en soi, pour sa propre importance, mais pour l'impact qu'il pourra avoir une fois raconté.

Cette optique explique vraisemblablement aussi l'omission, chez l'historien, de tous les détails de la vie quotidienne que Suétone nous a transmis. Ce dernier est dans la description, ce qui l'amène à tenter de faire un portrait aussi précis que possible : il est dès lors amené à aborder en détail tout ce qui s'est passé dans la vie de son protagoniste. Pour Tacite, au contraire, le préalable n'est pas tant ce qui s'est passé que la perspective qu'il veut adopter. C'est donc le futur qui détermine l'histoire au sens de récit sur le passé, encore plus concrètement que ce dont les historiens modernes ont conscience aujourd'hui. Il ne s'agit en effet pas uniquement de nouvelles analyses ou de nouvelles approches, dues à un changement de mentalités et de point de vue affectant, comme les autres, les historiens : ce ne sont littéralement pas les mêmes faits qui sont racontés et le critère de sélection n'est pas la pertinence historique, mais la pertinence littéraire et idéologique. L'histoire n'est donc pas la même, en fonction de l'objectif poursuivi par celui qui écrit.

Cette façon de ne pas considérer le passé comme une matière fixe et impossible à modifier n'est cependant pas une caractéristique de Tacite. Suétone n'adopte pas la même perspective, mais il ne se rapproche pas pour autant non plus des chercheurs modernes. Il prend certes en compte beaucoup plus de ces éléments qui, pour l'historien, sont futiles et

ce genre aux chroniques quotidiennes de la Ville." (Tac., *Ann*. XIII 31.1)

91 Ainsi, notamment, P. Wuilleumier, dans une note *ad loc*. pour son édition de la CUF.

92 *Cf*. Tac., *Ann*. IV 62.1-63.2. Pour des constructions de monuments, *cf*. Tac., *Ann*. II 41.1 ; II 49.1-2 ; II 64.1 ; IV 43.4 ; XIV 47.2 ; XV 18.1 ; XV 42.1-2.

indignes de voir leur souvenir perpétué. Mais cela ne signifie pas qu'il cherche à tout conserver : le simple fait qu'il choisisse avec la même acuité que Tacite les thèmes qu'il développera et ceux qui ne figureront dans son oeuvre qu'à titre d'allusions le démontre[93]. Le passé semble en effet pour lui un champ d'investigation, d'où, en cherchant bien, il est possible d'extraire des informations intéressantes. Il y a ainsi quelque chose du collectionneur chez Suétone, certainement en lien avec son activité d'érudit ; cette caractéristique explique vraisemblablement le tenace reproche de "recopiage" sans réflexion qui continue encore trop souvent de l'accompagner. Sa façon d'organiser son matériau montre pourtant clairement qu'il a sélectionné un certain nombre d'éléments, pour ensuite les organiser en fonction de l'architecture générale de chacune de ses biographies[94].

Cette approche est sans doute la raison de son recours aux *species* et de son refus de produire un *continuum* narrativo-historique, comme ceux de Cornélius Népos ou Plutarque. Quand on envisage le passé comme une série d'informations relativement distinctes, on peut les regrouper par thèmes et les fractionner pour les rapporter à des endroits différents de l'oeuvre. "Atomisé" en fragments de tailles et d'importances diverses, le passé perd son statut de récit fait ou à faire[95], pour se transformer en réservoir d'informations : ainsi que l'a constaté J. Gascou dans son étude de la méthode de Suétone[96], la perspective historique est écrasée et tout est mis sur le même plan. Cela ne signifie cependant pas que le biographe reprend n'importe quelle information, reproche qui, la encore lui est périodiquement fait : quand il est comparé aux autres auteurs écrivant sur le même sujet, c'est au contraire une attitude de sélection et de réappropriation qui apparaît[97]. La forme qu'il adopte correspond donc à plus qu'une simple stratégie de présentation : elle est aussi le reflet de la manière dont il considère le passé. À une conception de celui-ci comme une multitude d'éléments composant, une fois reliés entre eux, un ensemble global, correspond une forme littéraire éclatée : elle présente une personnalité rubrique par rubrique, jusqu'à parvenir à un portrait général "par touche".

Cette singularité suétonienne, distincte des autres pratiques historiographiques antiques reposant sur la production d'un récit continu, explique peut-être pourquoi aucune trace de "compétition" avec Tacite n'est visible dans les *Douze Césars*. Nous venons de voir

93 *Cf.* chapitre 3, p. 152-165.

94 *Cf.*, là encore, notre chapitre 3, p. 122-146.

95 D'où nos interrogations sur le récit chez Suétone : *cf.* chapitre 3, p. 147-152.

96 *Cf.* J. Gascou, *Suétone historien*, BEFAR 255, Rome, 1984, en particulier les p. 414-437.

97 *Cf.* J. Gascou, *op. cit.*, p. 9-347, pour des sondages en profondeur de certains passages des *Douze Césars*.

que la polémique ne semble pas aussi importante dans l'historiographie romaine que dans l'historiographie grecque ; il n'en demeure pas moins que les trois ouvrages de notre *corpus* ont été publiés plus ou moins à la même période, ce qui en faisait potentiellement des concurrents. De fait, Suétone récuse parfois des points sur lesquels Tacite est très affirmatif, par exemple à propos de l'authenticité des poèmes écrits par Néron ; toutefois, dans ce cas-là comme dans les autres, il ne le vise jamais explicitement et paraît bien plutôt répondre à une tradition antérieure, reprise à son compte par l'historien. Cette absence de citation ou d'allusion anonymisée signale une absence de compétition de la part du biographe et peut s'expliquer par la différence de genre pratiqué. Dans l'Antiquité, choisir une forme littéraire revient aussi à indiquer qui vous avez l'intention d'émuler ou d'imiter : faisant le choix de la biographie, Suétone se place donc d'emblée sur un autre plan que celui d'une narration historique continue, forme adoptée par Tacite. À cela s'ajoute probablement la conception que le biographe avait du passé : si celui-ci devient une masse d'informations à sélectionner et organiser, alors tout ce qui porte sur lui devient une source possible, les ouvrages historiques comme les autres. Le caractère contemporain ou quasi contemporain des *Histoires* et des *Annales* par rapport aux *Douze Césars* n'obligeait donc en aucun cas Suétone à les citer ou à les réfuter nécessairement. Dans sa manière de concevoir sa matière et ses biographies, l'écrasement de la perspective a eu aussi lieu, au moins en partie, en ce qui concerne les sources utilisées.

Des points communs apparaissent néanmoins entre nos deux auteurs. Le premier est une absence totale de sacralisation sinon du passé romain en général, du moins du passé primo-impérial en particulier. Ils le considèrent en effet comme un matériau soit narratif, soit informatif, ce qui implique sélection, organisation, choix d'un développement ou non ; en aucun cas ne se posait la question d'un respect particulier pour un donné qui serait à préserver dans son entier ou célébrer[98]. La vérité historique ne constitue en effet pas un de leurs objectifs : nous l'avons dit, Tacite cherche à créer un récit persuadant son lecteur de la pertinence de son interprétation, Suétone à décrire dans les détails une exceptionnalité ; dans les deux cas, la vérité historique, si tant est qu'elle existe et puisse être atteinte, se plie à un autre dessein. Il est vrai que le critère de la proximité avec le vrai (*propius uero*) intervient

98 Le cas de la figure d'Auguste chez Suétone est un peu particulier et d'autant plus délicat à aborder ici que la *Vie d'Auguste* ne fait pas partie de notre *corpus*. Le premier Princeps représente pour le biographe un modèle assurément indépassable et à défendre coûte que coûte dans les *Vies* des empereurs suivants ; cela ne l'empêche cependant pas d'arranger comme il veut les différentes informations à son sujet, en opposant notamment le jeune Octave, brutal et cruel, au vieil Auguste, sage et modéré. Sur ce point, *cf*. J. Gascou, *op. cit*., p. 173-251.

parfois, mais il ne marque pas une volonté de se rapprocher d'un réel historique à reconstituer. Il sert en effet bien plutôt à justifier le recours au vraisemblable et la considération de cette approche comme suffisante : si telle version est la plus proche du vrai parmi toutes les autres, alors c'est celle-là qu'il faut privilégier ; Tacite ne procède pas autrement à propos de l'inceste entre Agrippine et Néron[99]. La question des perversions sexuelles de Tibère à Capri est un bon exemple de ce désintérêt pour la vérité historique en elle-même : ni l'historien, ni le biographe, ne se posent la question du degré de réalité des pratiques rapportées à propos de l'empereur sur l'île ; bien plus, ils les reprennent tous les deux directement à leur compte, sans aucune prise de distance prudente au moyen de modalisations. Ce qui les intéresse, c'est l'aspect monstrueux et politique de ces allégations, non leur possible fondement réel.

Le passé n'est donc pas pour eux une entité fixe et indépendante, dont il s'agirait d'approcher la réalité le plus possible. Cela ne signifie néanmoins pas pour autant qu'il s'agisse aussi d'un matériau maléable, susceptible de prendre toutes les formes désirées. Même sans sacralisation, il reste néanmoins un cadre narratif à respecter. Deux facteurs structurants sont en effet à prendre en compte. Le premier est ce qui a été repris à tour de rôle par leurs prédécesseurs : manifestement, plus un élément, une scène, apparaissait dans les oeuvres antérieures ou circulait parmi la tradition orale, plus ils devenaient incontournables et devaient être intégrés, d'une façon ou d'une autre. C'est en effet sur ce type de constituant que semble se fonder aussi bien le sérieux d'un historien que sa crédibilité : Tacite fait donc figurer dans les *Annales* la seconde version de la mort de Drusus II, en la réfutant formellement ; Suétone traite de la rumeur selon laquelle Auguste aurait choisi Tibère pour qu'on le regrette davantage encore après sa mort. L'autre facteur découle du premier, qui contribue à le façonner : il s'agit de l'horizon d'attente du public visé. La reprise systématique, d'auteur en auteur, de certains éléments pousse le lecteur à les considérer, à son tour, comme incontournable. Si la responsabilité de la mort de son fils était couramment atttribuée à Tibère, omettre cette hypothèse pouvait passer au mieux pour un oubli, au pire pour de la négligence. Claude a continue donc continué d'être présenté comme un homme ridicule et extrêmement influençable, bien longtemps après qu'il n'y a plus eu de Néron pour avoir besoin de le présenter ainsi. La prise en compte, par nos deux auteurs, de ces critères montre aussi que le passé était également pour eux une série de points à traiter quoi qu'il arrive. Si le mode de traitement était libre, il n'en était pas toujours de même pour le choix de décider de ce qui méritait ou non d'être abordé. Entrait alors en jeu le poids de l'habitude historiographique, lié

99 *Cf*. chapitre 5, p. 257-266.

à la tradition et reproduit par la réception.

***

Il apparaît donc que Tacite et Suétone, malgré des sujets et des sources similaires, poursuivaient des objectifs très différents. Le premier cherchait à produire un récit cohérent, dans le cadre d'une entreprise mémorielle à dimension morale : conserver le souvenir de ce que la société romaine, en particulier sa classe sénatoriale, avait vécu, afin de mettre au jour une ligne de conduite à suivre. Sa vision de l'histoire n'est donc pas tournée vers le passé, mais vers l'avenir : le récit des événements qui se sont produits tire son sens de l'effet qu'il produira sur les générations à venir ; c'est son élaboration littéraire qui possède une valeur en soi, non son contenu brut. Le biographe, à l'inverse, accorde de l'importance aux faits en eux-mêmes, dont il se sert pour dresser le portrait d'une exceptionnalité. Sa volonté de scientificité et d'exhaustivité l'amènent à présenter le plus d'informations possibles, y compris des versions radicalement opposées les unes aux autres. Cette attitude le conduit bien souvent à proposer des bilans sur telle ou telle question, ce qui l'amène à se distinguer assez peu des différentes tendances historiographiques sur les différents empereurs. Il est cependant bien loin de se contenter d'amasser : la façon dont il organise ses biographies, globalement comme dans le détail, est savamment conçue et mise en oeuvre. Elle correspond à sa manière d'envisager le passé comme une multitude d'éléments, dont les liens mutuels ne se révèlent qu'à travers une vision d'ensemble distanciée.

Ces manières différentes d'envisager l'écriture de l'histoire n'empêchent cependant pas nos deux auteurs de se retrouver dans leur traitement de leurs sources. Celles-ci, en particulier les auteurs ayant écrit avant eux sur le même sujet, ne paraissent pas pour eux des concurrentes, dont il s'agirait de démontrer l'erreur ou le mensonge. Elles sont mentionnées, reprises ou réfutées, mais, dans tous les cas, elles sont envisagées comme des vecteurs de transmission de l'information. Elles représentent différents canaux (ouvrage historique, rumeur en circulation, opinion accréditée) permettant aux différents éléments concernant un sujet de parvenir jusqu'à nos deux auteurs ; elles ne sont pas sur le même plan que ces derniers, qui ne les voient apparemment pas comme les signes d'une activité semblable à la leur. Cette approche découle sans doute de leur rapport au passé, tel qu'il transparaît dans les oeuvres de notre *corpus* : celui-ci n'apparaît pas comme une entité figée, dont l'établissement

supposerait de démontrer la vérité d'une version qui serait dès lors la seule possible. À l'inverse, il prend, chez nos deux auteurs, l'aspect d'une entité mouvante et changeante, en fonction de la perspective abordée : il ne s'agit pas seulement d'absence d'univocité, mais également d'absence d'identité unique. De même que les événements survenus peuvent avoir plusieurs sens, il y a plusieurs passés. Tacite et Suétone ne sont donc ni dans la célébration d'un récit sacralisé, ni dans la revendication d'une victoire de leur propre vision : le but est de persuader le lecteur, mais il n'implique pas d'éradiquer totalement les autres propositions. Ils témoignent donc d'une approche souple de l'ensemble historique, qu'il est toujours possible de manipuler et d'adapter en fonction de la perspective choisie.

Notre *corpus* étant limité à deux auteurs, nous nous garderons d'affirmer que ces positions soient communes aux historiens romains. En revanche, le fait que Tacite et Suétone n'adoptent pas une attitude revendicatrice vis-à-vis d'elles témoigne de la possibilité de leur adoption au sein de la société romaine : si celle-ci avait considéré que le passé devait être raconté d'une seule façon ou qu'il fallait signifier clairement sa relation aux auteurs précédents, ni Tacite, ni Suétone n'auraient procédé ainsi. Leur approche s'inscrit donc dans un contexte culturel général qui la rend possible et qu'il faut également prendre en compte.

Chapitre 8

La conception romaine de l'écriture de l'histoire

Ainsi, bien que nos deux auteurs aient leur propre conception de leur travail et du passé, elle n'est pas le seul paramètre à entrer en compte dans l'élaboration de leurs oeuvres. Ils doivent en effet également tenir compte des attentes de leurs lecteurs, car c'est en fonction de cet horizon que leur oeuvre sera reçue et jugée[1]. C'est cet horizon d'attente que nous voudrions aborder dans ce dernier chapitre. Au fil de nos recherches, il nous a paru de fait qu'il y avait là une spécificité romaine qui méritait d'être prise en compte. Or les deux très grands ouvrages théorisant l'écriture de l'histoire, *Comment on écrit l'histoire* de P. Veyne[2] et *Temps et récit* de P. Ricoeur[3], se concentrent principalement sur la période contemporaine : ils traitent donc de l'histoire telle qu'on l'écrit au moins depuis le XIX^{ème} siècle. P. Ricoeur mène, il est vrai, une analyse poussée d'Aristote et Augustin, mais il l'intègre dans une optique d'explication de l'écriture historique contemporaine ; à aucun moment la pratique historiographique antique n'est véritablement abordée. Ces deux chercheurs ont brillamment démontré l'importance capitale de la dimension narrative dans l'écriture de l'histoire ; il nous semble néanmoins que la façon dont le récit historique est élaboré est sensiblement différente dans l'Antiquité, au moins romaine. La "plasticité" du traitement des sources et le recours aux stéréotypes, notamment, nous paraissent révélateurs d'une conception différente et non uniquement de procédés cherchant à pallier des problèmes d'accès à l'information. Il nous semble dès lors intéressant de clore ce travail par une brève tentative de réflexion sur ce sujet.

Nous nous limiterons toutefois à la conception romaine de l'écriture de l'histoire, telle qu'elle transparaît dans les oeuvres de notre *corpus* : une étude du rapport des Romains au passé en général nécessite de prendre en compte des éléments historiques sur nous n'avons pas du tout abordés ici (monuments, cérémonies, calendriers, etc.) ; ils dépassent en effet le cadre de notre travail, strictement littéraire[4]. De même, une analyse poussée sur le seul horizon

1 Sur la notion d'horizon d'attente du lecteur, *cf.* les travaux de H. R. Jauss, en particulier *Pour une esthétique de la réception*, Paris, 1978.

2 Paris, 1971.

3 Paris, 1983 (t. 1), 1984 (t. 2), 1985 (t. 3).

4 Citons néanmoins l'excellent ouvrage de C. Baroin, *Se souvenir à Rome. Formes, représentations et*

d'attente des lecteurs d'ouvrages historiques implique de travailler sur un *corpus* beaucoup plus grand que celui défini au début de cette recherche. Ce chapitre traitera donc de l'attitude du lectorat, telle que Tacite et Suétone l'anticipent parfois dans leur façon de rédiger leurs ouvrages. Pour éviter de ne s'en tenir qu'à ce qui n'est finalement qu'une projection mentale et non nécessairement la réalité, on ouvrira aussi le propos à d'autres auteurs romains. En aucun cas, cependant, nous ne prétendons à l'exhaustivité ou à des réponses définitives sur cette question particulièrement complexe : ce qui sera présenté ici n'est que des déductions à partir des éléments mis en évidence au sein des chapitres précédents et requiert sans aucun doute des approfondissements ultérieurs.

1. Des attentes concrètes

Un des premiers éléments qui frappent à la lecture de notre *corpus* est la présentation de la mention de certains faits comme incontournables. Que cela plaise ou non à nos auteurs, certains éléments paraissent devoir immanquablement figurer dans leur texte. C'est notamment le cas du prodige de l'oiseau pendant la première bataille de Bédriac, dont nous avons vu que Tacite justifiait la présence dans son récit avec une certaine gêne :

> *Vt conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul grauitate coepti operis crediderim, ita uolgatis traditisque demere fidem non ausim*[5].

Malgré son refus du merveilleux et du divertissement, l'historien se considère manifestement obligé de rapporter l'anecdote, en l'occurrence parce qu'elle était très diffusée. L'expression *non ausim* signale bien qu'il s'agit d'une mention contrainte : il ne peut pas ne pas croire à cette histoire et donc ne pas la rapporter, toute marginale qu'elle soit. Ce qui sous-tend ce lien entre vaste diffusion et mention "obligatoire", ce sont les attentes du lecteur, qui auraient été déçues par une omission. Le public de Tacite possède un savoir préalable des événements sur lesquel porte son ouvrage et a apparemment déjà déterminé lesquels sont importants et lesquels peuvent être passés sous silence. Il y a sans doute là un effet de l'expérience historique personnelle de certains lecteurs, qui ont pu vivre certains des événements relatés.

pratiques de la mémoire, Paris, 2010, qui s'appuie sur le seul *corpus* textuel, ce qui est déjà beaucoup.

5 "De même que je crois loin du sérieux de l'oeuvre que j'ai commencée de chercher de tous côtés des histoires fabuleuses et de récréer l'esprit de mes lecteurs grâce à des fictions, de même je n'oserais pas ne pas accorder foi à ce qui s'est largement répandu et a été rapporté." (Tac., *Hist*. II 50.2)

Mais c'est vraisemblablement surtout la tradition historiographique en elle-même qui intervient à ce stade, créant une habitude et, dès lors, un critère d'évaluation. Dans cette phrase de Tacite s'opposent en effet le caractère de ce qui va être raconté (*fabulosa*) et sa diffusion (*uolgatis traditisque*) : le premier critère de sélection du matériau est soit le caractère non fabuleux, soit la fréquence de diffusion ; ici, l'historien a dû renoncer au premier pour céder au second. Il apparaît en conséquence que les exigences du public portaient sur les éléments que l'on racontait partout et non sur des raisonnements rationnels refusant le fabuleux.

Cette attente n'est, somme toute, pas très différente de la réception actuelle d'un ouvrage d'histoire. Les spécialistes et les "amateurs éclairés" ont toujours en tête un certain nombre de points qu'il s'attendent à voir abordés : leur présence ou non, la façon dont ils sont traités, leur servent souvent à évaluer la qualité du livre qu'ils ont entre les mains. Mais c'est précisément sur cette question que les attitudes divergent : certes, nos deux auteurs sont manifestement obligés de mentionner certaines versions, certaines interprétations, mais ils se révèlent néanmoins assez libres dans leur manière de les traiter[6]. Tacite mentionne ainsi l'anecdote de l'oiseau, mais il ne le fait qu'à la toute fin de son récit de la bataille de Bédriac et du suicide d'Othon, sans véritablement l'y intégrer ; par ailleurs, sa formulation laisse clairement entendre qu'il croit assez peu sinon à la réalité de ce prodige, du moins à sa mise en relation avec la mort de l'empereur défait. Il semble ainsi que, pourvu que les faits considérés comme fondamentaux figurent bien dans l'oeuvre en question, la perspective adoptée pour les présenter n'est pas fixe. Une réinterprétation, voire même un changement radical d'éclairage ne posaient apparemment pas les mêmes problèmes qu'aujourd'hui, comme en témoigne la question des origines de la *gens* Vitellia. Suétone cite les deux versions radicalement opposées sans que cette caractéristique ne constitue un obstacle ni pour lui, ni pour son public[7] : aucun signe de gêne ne transparaît, aucune tentative d'explication de ces divergences n'est donnée. Le biographe se contente seulement de préciser qu'elles sont apparues avant la proclamation de Vitellius[8], ce qui veut dire qu'elles ne sont pas spécifiquement liées à sa personne. Dans les nombreux "bilans" sur les versions disponibles qu'il est amené à faire, le caractère radicalement opposé ou contradictoire de ce qu'il rapporte n'apparaît jamais comme un problème à résoudre. Il s'agit seulement de présentations

6 A. J. Woodman, analysant la conception de l'histoire chez Cicéron, parle de "noyau dur" à respecter, autour duquel se déploie l'*inuentio* (*cf. Rhetoric in Classical Historiography*, Londres, 1988, p. 83-94).

7 *Cf.* Suet., *Vit.* 1.1-2.2.

8 *Cf.* Suet., *Vit.* 1.1.

diférentes d'un même point jugé incontournable : tant que celui-ci est abordé, la façon dont il l'est peut être manifestement tout à fait propre à l'auteur, sans que cela suscite une quelconque indignation.

2. Peut-on parler de manipulation ?

Est-ce à dire, pour autant, que ces versions très différentes les unes des autres signalent des tentatives de manipulation de la part des historiens romains ? Qu'il y en ait eu politiquement au moment des faits relatés ou peu après, tant du côté du pouvoir impérial que de celui de son opposition, sans aucun doute. Ceux qui racontaient que Néron avait chanté la ruine de Troie pendant l'incendie de 64 visaient assurément à accroître le mécontentement de la foule pour mettre l'empereur en difficulté. La situation est toutefois différente à propos des historiens qui ont repris cette version. La fameuse lettre de Cicéron à Luccéius à propos du récit de son consulat est, de ce point de vue, très intéressante ; elle témoigne en effet d'une gêne certaine à l'idée d'arranger ouvertement les faits :

> *Neque tamen ignoro quam impudenter faciam qui primum tibi tantum oneris imponam (potest enim mihi denegare occupatio tua), deinde etiam ut ornes me postulem. Quid si illa tibi non tanto opere ornanda uidentur ? Sed tamen, qui semel uerecundiae finis transierit, eum bene et nauiter oportet esse impudentem. Itaque te plane etiam atque etiam rogo ut et ornes ea uehementius etiam quam fortasse sentis et in eo leges historiae neglegas gratiamque illam de qua suauissime quodam in prohoemio scripsisti, a qua te flecti non magis potuisse demonstras quam Herculem Xenophontium illum a Voluptate, eam, si me tibi uehementius commendabit, ne aspernere amorique nostro plusculum etiam quam concedet ueritas largiare*[9].

Cicéron est pris ici entre deux impératifs : tout d'abord, ne pas se montrer trop directif avec Luccéius, car cela risquerait de l'offenser ; ensuite, l'engager à vraiment organiser son récit de

9 "Et cependant je n'ignore pas avec quelle impudence j'agis, car, tout d'abord, je t'impose un si grand fardeau (ton occupation pourrait en effet me le refuser), ensuite je te demande aussi de me mettre en valeur. Que dire, si ces actions ne te semblent pas mériter un si grand effort pour être mises en valeur ? Mais cependant, à qui a franchi une fois les limites de la modestie il convient d'être bel et bien et délibérément impudent. C'est pourquoi que je te prie encore et encore à la fois de les mettre en valeur, même avec plus de vigueur que tu n'en ressens peut-être, et, sur ce point, de négliger les lois de l'histoire et, cette fameuse grâce, sur laquelle tu as écrit très agréablement dans un prologue et dont tu démontres qu'on n'a pas plus pu te détourner que la Volupté n'a pu détourner le célèbre Hercule de Xénophon, je te prie de ne pas la mépriser et de donner à l'affection que tu as pour nous même un tout petit peu plus généreusement que ne le concédera la vérité." (Cic., *Ad Fam*. V 12.2-3 = lettre CXII de l'édition de L.-A. Constans pour la CUF)

manière à le mettre aussi à son avantage que possible, sans pour autant sembler lui demander de mentir ouvertement. Il a donc recours au verbe *ornare*, dont le sens ancien est "arranger", puis qui signifia "embellir"[10]. Ce terme est tout à fait adapté à la pratique que nous avons étudiée chez Tacite et Suétone tout au long de ce travail : il ne s'agit en effet pas tant d'embellir les faits en soi que de les arranger de manière à ce qu'ils correspondent à la perspective recherchée. L'orateur est néanmoins très clair sur le résultat de cette manoeuvre : dans la pratique, Luccéius sera amené à ne pas tenir compte des lois de l'histoire (*in eo leges historiae neglegas*) et à aller plus loin que ce qui correspondrait à la stricte vérité (*plusculum etiam quam concedet ueritas largiare*). Le reste de la lettre a dès lors pour but de démontrer en quoi cela en vaudra largement la peine. En ce qui concerne Cicéron, l'objectif est clair dès le début du texte : transmettre à la postérité le souvenir de ce qui s'est passé (*commemoratio posteritatis*) et obtenir lui-même ainsi une sorte d'immortalité (*spes immortalitatis*)[11].

Ce désir et cette gêne fournissent trois informations sur le sujet qui nous intéresse. Tout d'abord, officiellement, les "lois de l'histoire" devaient être respectées, puisque Cicéron prend des précautions en adressant ses requêtes à Luccéius : pourtant, celui-ci est un poète, non un historien au sens strict. Ensuite, des arrangements avec la vérité historiques étaient néanmoins connus et tolérés : le sujet que l'orateur propose à son ami était récent, ce qui rendait impossible de l'embellir en espérant que cela passerait inaperçu d'un public contemporain des faits ; il faut donc que celui-ci ne soit potentiellement pas choqué par ce *plusculum* allant au-delà de sa connaissance personnelle de ce qui s'était passé. Enfin, ces arrangements n'étaient cependant pas laissés à la libre appréciation de l'auteur et ils devaient être contenus dans certaines limites, l'une d'entre elles étaent un refus de l'auto-célébration : dans la suite de la lettre, Cicéron explique qu'il pourrait tout à fait se charger de cette tâche ; mais sa gêne atteint alors un point tel qu'il y a manifestement là un réel obstable social[12].

Un autre texte nous permet de saisir le rapport des Romains aux "arrangements" dans les oeuvres des historiens, en particulier avec leurs sources. Au tout début de l'*Apocoloquintose*, Sénèque se livre en effet à une caricature de ce qui paraît bien un "tic" historiographique à ce propos :

10 *Cf.* A. Ernout, A. Meillet, *op. cit.*, *s. v.* orno, p. 468-469.

11 *Cf.* Cic., *Ad Fam*. V 12.1.

12 *Cf.* Cic., *Ad Fam*. V 12.8. Sur l'impossibilité sociale d'auto-célébration historique, *cf.* J. Marincola, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997, p. 175-182, puis p. 205-217.

> *Quid actum sit in caelo ante diem III. idus octobris anno nouo, initio saeculi felicissimi, uolo memoriae tradere. Nihil nec offensae nec gratiae dabitur. Haec ita uera si quis quaesiuerit unde sciam, primum, si noluero, non respondebo. Quis coacturus est ?* (...) *Si libuerit respondere, dicam quod mihi in buccam uenerit. Quis umquam ab historico iuratores exegit ? Tamen, si necesse fuerit auctorem producere, quaerito ab eo qui Drusillam euntem in caelum uidit : idem Claudium uidisse se dicet iter facientem "non passibus aequis".* (...) *Ab hoc ego quae tum audiui certa, clara affero, ita illum saluum et felicem habeam*[13].

Il s'agit bien sûr ici de se moquer du genre historique, en le parodiant : il est donc peu probable que ce qui est affirmé par le narrateur l'ait été aussi clairement dans les textes auxquels pense Sénèque. Il n'en demeure pas moins que la référence aux historiens est manifeste dès les premiers mots : introduction du sujet avec sa date ; éloge de la période où écrit l'auteur (*initio saeculi felicissimi*), ce qui veut dire éloge de l'empereur sous lequel il vit à présent ; expression typique de l'activité historiographique (*memoriae tradere*) ; déclaration d'impartialité (*nihil nec offensae nec gratiae dabitur*).

Mais le plus intéressant est le traitement de la question des sources : Sénèque fait tout d'abord mine de refuser de les donner (*non respondebo*) ; puis il dit qu'il citera, littéralement, "ce qui lui viendra dans la bouche" (*quod mihi in buccam uenerit*), c'est-à-dire ce qui lui passera par la tête ; enfin, s'il lui faut vraiment donner un nom, il en appellera à l'homme ayant juré avoir vu Drusilla, la soeur de Caligula, rejoindre les dieux au ciel : il s'agit donc d'un "témoin" racontant n'importe quoi, afin de plaire à l'empereur. Ce comportement du narrateur témoigne d'une désinvolture assumée, qui montre cependant bien qu'il existait une certaine conscience, à Rome, du traitement partial de leurs sources par les historiens : pour pouvoir se moquer aussi ouvertement d'eux et les traiter, au choix, de menteurs ou d'incompétents, il fallait que ce problème soit déjà largement connu. Or l'attitude du public est elle aussi mise en cause dans ce paragraphe, à travers les deux questions rhétoriques du narrateur : non seulement personne n'obligerait un historien à citer ses sources (*Quis coacturus est ?*), mais en plus personne n'exigerait même de lui que celles qu'il donne soient fiables (*Quis umquam ab historico iuratores exegit ?*). Le public romain est donc d'un côté tout à fait conscient du jeu de persuasion impliqué par la citation et l'omission des sources ; mais, de l'autre, il ne voit

13 "Ce qui s'est passé dans le ciel le troisième jour avant les ides d'octobre, en cette année nouvelle, début d'une période très heureuse, voilà ce que je veux transmettre à la mémoire commune. Rien ne sera donné ni pour offenser, ni pour s'attirer une faveur. Ainsi, ces faits vrais, si on me demande d'où je les sais, tout d'abord, si je ne le veux pas, je ne répondrai pas. Qui essaierait de m'y obliger ? (...) S'il me plaît de répondre, je dirai ce qui me viendra aux lèvres. Qui a jamais exigé d'un historien des témoins prêtant serments ? Cependant, s'il est nécessaire de produire un garant, qu'on aille chercher celui qui a vu Drusilla monter au ciel : c'est le même qui dira qu'il a vu Claude faire route "un pas inégal". (...) C'est de lui que j'ai entendu alors ce que je rapporte avec certitude et clarté ; puissé-je le conserver ainsi sain et sauf et heureux !" (Sen., *Apoc*. 1.1-3)

aucun problème non plus à ce que les historiens racontent ce qu'ils veulent. L'allusion aux "fictions divinisatrices", ces discours officiels accompagnant la divinisation d'un ancien empereur ou d'un membre de la famille impériale, correspond bien sûr au contexte d'énonciation ; mais il y a sans doute là une certaine attitude face à l'histoire : personne ne croit à ces affirmations, mais personne ne s'en indigne non plus. On ne peut donc en aucune façon parler de manipulation du public romain de la part de ses historiens : il est tout à fait conscient de ce qui se passe lors du processus d'élaboration.

3. Entre déclarations d'intention et pratique effective

Il y a donc, pour tous, un discours "officiel" sur l'écritude de l'histoire et une pratique historiographique qui n'y correspond pas vraiment. Le premier se trouve dans le fameux passage du *De Oratore*, où Cicéron fait énoncer à Antonius les lois dont il a demandé à Luccéius de se défaire :

> *Nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ? Deinde ne quid ueri non audeat ? Ne quae suspicio gratiae sit in scribendo ? Ne quae simultatis ? Haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus*[14]

Cicéron n'a jamais écrit d'ouvrage d'histoire, ce qui veut dire qu'il raisonne sur un plan théorique et non pratique. Il n'est cependant pas le seul à penser ainsi, puisqu'il introduit sa présentation par l'adverbe *nam* et la conclut en affirmant que tout le monde connaît ces principes (*nota sunt omnibus*). Les règles énoncées ici étaient donc très vraisemblablement celles en vigueur en général au sein de la société romaine cultivée. A. J. Woodman s'est appuyé sur ce passage pour prouver que, pour l'orateur, le contraire de la vérité n'est pas la fiction ou le mensonge, mais le préjugé[15]. Il montre également que la conception de l'histoire comme une branche de la rhétorique amène à considérer son corps narratif comme une longue *inuentio* : l'historiographie romaine apparaît donc comme un récit où les faits vrais et vraisemblables sont disposés de manière à servir le but poursuivi. Voilà qui permet d'expliquer la différence entre le texte que nous venons de citer et celui de la sous-partie

14 "En effet, qui ignore que la première loi de l'histoire est de ne pas oser dire quelque chose de faux ? ensuite, de ne pas oser ne pas dire quelque chose de vrai ? qu'il n'y ait aucun soupçon de recherche de faveur dans l'écriture ? aucun de haine personnelle ? Assurément, ces principes sont connus de tous" (Cic., *De Or*. II 62)

15 *Cf*. A. J. Woodman, *op. cit*., p. 70-117, en particulier p. 81-83.

précédente : les conseils de Cicéron à Luccéius concernent la disposition et l'ornementation des faits, non les faits en eux-mêmes, autour desquels il s'agit de "broder". Mais cela ne résout pas le problème du *plusculum quam concedet ueritas*, qui invite à ne pas tenir compte de la vérité historique, pourvu que Cicéron soit présenté à son avantage : cela revient en effet à faire preuve d'un évident préjugé positif en faveur de l'ancien consul.

Ces préceptes "officiels" sont donc une chose, mais la pratique historiographique en est une autre, comme nous l'avons vu tout au long de ce travail. Pourtant, leur affirmation paraît constituer un passage obligé, puisqu'elle apparaît en général dans la préface. L'état de conservation des *Douze Césars* nous a, hélas, privés de celle de Suétone ; mais de telles déclarations préliminaires sont bien visibles dans les deux oeuvres de Tacite de notre *corpus* : dans les *Histoires*, il se présente comme parlant *neque amore et sine odio*[16], formule qui deviendra, dans les *Annales*, le célèbre *sine ira ac studio*[17]. Il n'a, de fait, aucune haine ou affection personnelles pour les empereurs qu'il met en scène : c'est son interprétation de leur conduite et de leur politique qui l'amène à orienter son récit de manière à convaincre son lecteur de sa justesse. Ce qui, pour nous, serait une démarche téléologique (par exemple, démontrer que le règne de Tibère fut une tyrannie de plus en plus assumée) et relèverait dès lors du préjugé (Tibère ne peut avoir réellement hésité à accepter immédiatement le pouvoir) n'est apparemment pas considéré comme tel dans l'Antiquité : si Luccéius exauce les demandes de Cicéron, étant donné qu'il ne cherche pas à s'attirer sa faveur, il est exempt du soupçon de *gratia* ; à l'inverse, si l'orateur écrit lui-même le récit de son consulat, étant donné qu'il s'en prévaudra ensuite pour accroître son *auctoritas*, il sera potentiellement concerné par ce reproche. Il faut donc aussi prendre en compte le fait que, à Rome, le concept de préjugé a apparemment une extension bien moindre qu'aujourd'hui, avec des répercussions sur la pratique historiographique.

On notera que Tacite, ni dans les *Histoires*, ni dans les *Annales*, ne déclare qu'il ne racontera que la vérité et se refusera à affirmer quoi que ce soit de faux. Il serait possible de considérer que les diverses mentions de sources sont des applications de ce principe ; mais nous avons vu tout au long de ce travail qu'elles relèvent en réalité d'une tactique d'inclusion narrative, sans véritable attachement à la vérité historique. Le premier principe énoncé par Cicéron a-t-il fini par disparaître des déclarations préliminaires, soit parce qu'il était devenu

16 *Cf*. Tac., *Hist*. I 1.3.

17 *Cf*. Tac., *Ann*. I 1.3.

caduc, soit parce qu'il allait tellement de soi que son rappel était inutile[18] ? La manière dont l'orateur formule ces "lois" montre que c'est toujours le facteur humain qui est pris en compte, non une vérité ou une erreur à l'existence indépendante de lui. L'expression *ne quid ueri non audeat* (*scil. dicere*), avec sa double négation si lourde à traduire telle quelle en français, ne signifie en effet pas "dire toute la vérité" : elle désigne le fait de ne pas oser dire quelque chose de vrai, pour diverses raisons (crainte, affection, etc.). Le parallélisme structurel établi par la répétition de la construction *ne quid... audeat* amène dès lors à réinterpréter la première règle : il ne s'agit pas de ne dire que la vérité, mais de ne pas oser dire quelque chose de faux, ce qui est différent. Le vrai et le faux ne sont donc pas des référents en eux-mêmes, mais des qualificatifs portant sur les éléments à intégrer ou non dans le récit. Ce qui est dès lors visé par cette phrase est le critère de choix de ces éléments, c'est-à-dire le préjugé, positif ou négatif, de l'auteur. En conséquence, Suétone, qui présente Néron comme responsable de l'incendie de 64 avec un indicatif donnant à penser, au moins en apparence, qu'il le croyait vrai, respecte les règles de Cicéron : en l'absence de liens personnels avec cet empereur, il pouvait en effet toujours affirmer avoir écrit en toute bonne foi et non uniquement pour faire le portrait d'un monstre.

Cette différence amène à se demander s'il ne serait pas nécessaire d'introduire ici la notion de "pacte historiographique" : on suivrait le modèle sinon du pacte autobiographique de Ph. Lejeune[19], du moins des conventiones fictionnelles mises en évidence par J.-M. Schaeffer, dans *Pourquoi la fiction ?*[20] Des règles plus ou moins tacites se dessinent en effet ici et semblent esquisser une sorte de "contrat" entre l'auteur d'ouvrage d'histoire et son public. De nos jours, un lecteur de ce type de livres attend qu'on lui présente, dans la mesure du possible, la vérité historique : ce présupposé implicite justifie et motive sa lecture de l'ouvrage en question. À l'inverse, un lecteur de romans historiques sera beaucoup plus souple vis-à-vis de l'exactitude des faits rapportés et des interprétations proposées. Pour un lecteur romain, il semble que le critère d'évaluation "scientifique" soit celui de l'*auctoritas*, qu'il s'agisse des versions présentées ou de l'auteur qu'il est en train de lire. Il suffit apparemment que l'élément présenté en ait (parce qu'il est plus fréquent, parce que sa source en a elle-même davantage que les autres, parce qu'il est plus vraisemblable), pour qu'il apparaisse comme

18 Il est intéressant de constater que J. Marincola, *op. cit*., ne se pose jamais la question du rapport des historiens antiques à la vérité historique et à sa possible falsification. Il traite pourtant de l'intégration du mythe au sein d'ouvrages d'histoire, mais il ne l'envisage qu'en termes d'intégration d'un élément "inapproprié" (*cf*. p. 117-128).

19 *Cf*. Ph. Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, 1975.

20 Paris, 1999, en particulier p. 133-231.

suffisamment consistant : davantage de sources présentent Agrippine II comme l'origine de l'inceste et son passé rend effectivement cette version plus vraisemblable ; il est donc possible de s'appuyer sur cette allégation pour faire le portrait d'une femme aux abois, prête à tout pour conserver son influence sur son fils. Ce n'est en effet pas le poids heuristique des différents éléments qui paraît au premier plan du "pacte historiographique" antique, mais l'interprétation donnée par l'ensemble du récit. Tacite comme Suétone ne s'efforcent en aucun cas de présenter à leur lecteur des faits bruts, dont la pertinence serait chargée de le convaincre : tout au long de leurs oeuvres, leur but est de donner du sens à ce qu'ils rapportent, dont nous avons vu qu'il dépend de comment il pourra ensuite être réutilisé. La réception du passé ainsi représenté dépend donc aussi de ce que le lectorat entend en faire et non de son degré d'acuité historique.

4. Un matériau plastique

Les implications politiques de la façon dont l'histoire pouvait être écrite ont été visibles très régulièrement tout au long de ce travail, notamment à propos du portrait général de chaque empereur. Il ne s'agissait alors pas tant de la position de nos auteurs en eux-mêmes que de celle des sources dont ils ont ensuite repris la version. Il est évident que la présentation de Claude par les partisans de Néron comme un idiot, injuste et influençable, visait à rehausser, par contraste, le comportement "augustéen" du nouveau Prince. L'ensemble de son règne a ainsi été revisité, avec sans doute, dans un premier temps, une certaine modération quant à l'influence d'Agrippine[21]. Il y a donc bien, au moins dans l'élite romaine, une conscience de l'importance de maîtriser le récit historique de certains événements. Il ne s'agit pas uniquement de donner une explication crédible afin d'éviter tout questionnement gênant, comme pourrait le faire, aujourd'hui, un homme politique avec des journalistes. Il s'agit d'atteindre la personne et les événements visés en profondeur, et ce très tôt : la présentation extrêmement positive de la vie d'Othon, avec diffusion d'histoires additionnelles, a commencé dès sa mort, puisque le père de Suétone y participait déjà, consciemment ou non.

De telles pratiques ne témoignent pas tant d'une volonté idéologique de voir sa

21 On notera notamment que le thème de l'influence de ses femmes sur lui n'apparaît pas dans l'*Apocoloquintose* de Sénèque.

propre version s'imposer que d'une perspective éminemment pratique : pour un Romain, l'histoire tire son intérêt des réutilisations potentielles qu'elle propose. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que l'une des premières manifestations de l'écriture historique se soit faite dans un contexte politique de promotion des grandes *gentes* : l'objectif était tout autant de fixer dans les mémoires les hauts faits de leurs ancêtres que de produire un récit qui permettrait d'accroître encore davantage le prestige social de leur famille. L'*auctoritas* d'une personne dépendait aussi de ce que ses ascendants ont accompli : le récit de leurs actions devait dès lors être non le plus fidèle possible à la vérité, mais le plus favorable possible à ses propres aspirations politiques et sociales. À l'inverse, ses adversaires cherchaient tout autant à ce que il soit le plus défavorable possible au vu de ces mêmes aspirations ; ils n'étaient par conséquent pas non plus guidés par un quelconque amour de la vérité historique. Les origines de Vitellii sont donc, d'un côté, prestigieuses au point d'en devenir invraisemblablement mythiques et, de l'autre, obscures jusqu'au déshonneur social.

Une telle conception n'encourageait pas une narration neutre, factuelle et objective. De part et d'autre, des tendances souvent opposées visaient au contraire à accentuer du côté de l'éloge ou du blâme le récit des différentes actions accomplies par un individu : celui-ci tendait dès lors à devenir une figure extrême, aussi bien de positivité que de négativité. Or nous avons constaté exactement la même opposition dans notre *corpus*, en particulier chez Suétone : Auguste y apparaît comme le meilleur de tous les empereurs, incarnant un modèle si positif qu'il en devenait indépassable ; de son côté, Néron est représenté comme le pire empereur possible, marquée par une monstruosité telle que certains écrits chrétiens sont allés jusqu'à le présenter comme l'Antéchrist. Ces deux figures antagonistes ont aussi bien influencé la façon dont leurs successeurs ont cherché à être vus que la manière dont leur histoire a fini par être écrite. Claude se réclamait d'Auguste, ce qui entrait en contradiction avec l'image qu'on a ensuite voulu donner de lui : chacune de ses actions "augustéennes" a donc été la cible d'une ridiculisation particulièrement efficace. À l'inverse, le passé néronien d'Othon posait problème à quiconque avait l'intention d'en faire un portrait positif : Suétone a donc atténué autant que possible cette première partie de sa vie, afin que ce soit son suicide pour épargner des vies qui l'emporte.

Une autre réutilisation romaine des récits historiques a elle aussi contribué à cette réduction aux extrêmes. Les recueils d'anecdotes, souvent historiques, à des fins protreptiques et moralisantes, comme celui de Valère Maxime, montrent que l'idée de jugement moral n'est

pas propre à Tacite : l'histoire était également considérée comme une source d'exemples moraux. Là encore, cette conception n'encourageait pas à la nuance et à la complexité : des *exempla* nets et bien définis étaient sans aucun doute beaucoup plus efficaces que des personnages à la médiocrité certes humaine, mais pédagogiquement peu satisfaisante. Cette simplification explique peut-être en partie le recours aux stéréotypes pour concevoir certaines figures : les victimes deviennent presque des caricatures de personnages innocents et incapables de se défendre, tandis que leurs bourreaux sont des êtres cruels et sans pitié. Les récits stoïciens des suicidés "sur ordre" ont dès lors été repris par l'historigraphie et Séjan, par exemple, apparaît chez Tacite comme une sorte de "génie du mal". À la réutilisation politique s'est donc ajoutée une réutilisation moralisante, qui à la fois l'accentuait et la renforçait.

Cette conception de l'histoire comme outil politique et moral a eu pour résultat qu'elle est devenue un matériau relativement plastique, s'adaptant aux buts poursuivis. Un élément est accentué pour contribuer au but visé, non parce qu'on le juge historiquement important. La limite est cependant difficile à établir avec netteté, au moins chez nos deux auteurs, entre reprise des buts extra-historiques et interprétation personnelle. Tacite a-t-il présenté Tibère comme un tyran parce qu'il pensait sincèrement tel ou parce qu'il voulait ainsi condamner sa manière de commander, en la stigmatisant afin qu'elle ne soit jamais reprise[22] ? Les deux, sans doute, et rien ne permet de déterminer objectivement dans quelle mesure respective. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le public romain se montrait manifestement d'une souplesse étonnante face aux multiples versions qui pouvaient circuler sur un même événement : si ce n'était pas le cas, comment expliquer leur conservation, jusqu'à près d'un siècle après leurs apparition ? Les différentes manières dont Tibère a pu mourir cohabitent ainsi littéralement dans le texte de Suétone sans que celui ne paraisse, à aucun moment, embarrassé de cette multiplicité parfois contradictoire. Elles témoignent de ce qu'on en a, au fils du temps, élaboré des différentes en fonction des besoins : Caligula a laissé raconter qu'il l'avait fait tuer, afin d'en tirer les bénéfices politiques ; Sénèque le Père usait peut-être de la version où il mourait abandonné de tous comme d'un exemple moral ; l'histoire du poison, parce qu'elle signifie une mort non naturelle, permet de le rapprocher du stéréotype du tyran. Toutes ces versions ont apparemment existé en même temps, l'une d'entre elles prenant peut-être périodiquement l'avantage sur les autres, sans toutefois les faire disparaître. À la "plasticité" du matériau historique à Rome correspond donc aussi une notable souplesse

22 Tibère n'a pas toujours été strictement condamné sur le plan politique, puisque Domitien, selon Suétone, lisait et relisait son autobiographie et ses actes : *cf.* Suet., *Dom*. 20.3.

dans la réception des différentes formes qui pouvaient lui être données.

***

La façon dont les Romains accueillaient les ouvrages d'histoire n'était donc pas neutre. Ils n'assistaient pas avec une *recitatio*, ni ne déroulaient un *uolumen* mûs par la seule curiosité d'apprendre ce qui était survenu par le passé : ils avaient au contraire déjà une certaine idée de ce qui allait leur être raconté et, surtout, de comment ces événements devaient l'être. Certains éléments paraissent ainsi inévitables, d'autres, à l'inverse, peuvent être étrangement passés sous silence : Tacite relate le prodige de l'oiseau à Bédriac, mais ne dit pas qu'il a fusionné plusieurs versions de la mort de Claude ; Suétone traite à son corps défendant d'une éventuelle malveillance d'Auguste dans son choix d'adopter Tibère et ne présente pas les explications alternatives à l'incrimination de Néron pour le grand incendie. Ce comportement peut paraître paradoxal, car, pour nous, il est plus important de donner toutes les causes possibles d'une catastrophe que de mentionner une histoire fabuleuse. Dès lors, au-delà de l'établissement des faits historiques eux-mêmes, ces choix nous indiquent que le public romain possédait des critères d'évaluation fondamentalement différents des nôtres.

L'écriture de l'histoire à Rome se révèle ainsi bien loin de sa conception comme un récit unique, seul vrai et dès lors seul valable, dans ses grandes lignes comme ses particularités. Elle se caractérise au contraire par son étonnante souplesse : diverses versions peuvent coexister, même lorsqu'elles se contredisent les unes les autres, sans que cela provoque une quelconque indignation. De même, toutes les variations de style ou de perspective paraissent possibles, sans, là encore, s'exclure mutuellement : Suétone peut produire un récit relativement positif des premières années du règne de Tibère et Tacite en faire une annonce de la tyrannie qu'il deviendra ; ni l'un, ni l'autre n'est obligé par qui que ce soit de justifier l'angle qu'il a choisi d'adopter.

Leur public ne les juge en effet pas tant sur le contenu historique de ce qu'ils racontent, que sur l'utilité qu'il pourra tirer ensuite leurs ouvrages. L'histoire à Rome constitue le fondement de l'*auctoritas* des classes supérieures : la manière dont est raconté ce qu'a accompli un membre du Sénat ou ses ancêtres accroît ou diminue son poids au sein de la

société. En outre, l'histoire est également considérée comme une source inépuisable d'*exempla*, bons ou mauvais : les jugements portés sur les personnages historiques contribuent aussi à la préservation et à la transmission d'une certaine morale. Or les deux domaines sont liés à Rome : apparaître comme un exemple à suivre, parce que sa conduite est célébrée ou qu'on en imite ostensiblement une, accroît aussi l'*auctoritas* d'un individu. Dès lors, promouvoir des actions ou un comportement porte en réalité sur les deux faces d'une même médaille : celle d'une société pour laquelle la tradition constitue une référence majeure et confère donc une importance considérable à la façon dont l'histoire est racontée.

Les conséquences de cette conception sont pourtant l'inverse de ce qui pourrait être attendu, car on n'assiste pas à une unification du récit historique, mais bel et bien à sa démultiplication. L'alternative entre éloge et blâme conduit à une simplification des portraits, mais la coexistence possible des versions résulte dans un champ totalement ouvert quant à la dimension littéraire de la narration. Les "arrangements" que nous avons constatés tout au long de ce travail ne signifient donc en aucun cas qu'il y ait eu tromperie : le public romain sait parfaitement à quoi il a affaire. L'historiographie romaine a en effet aussi des règles, qui ne semblent ressembler aux nôtres que parce que la différence d'approche n'est pas prise en compte : la notion de préjugé, notamment, paraît nettement plus restreinte. La meilleure preuve de cet écart est la manière dont ces règles sont affirmées, puis mises en pratique : ce qui, pour nous, est contradictoire ne pose manifestement aucun problème. La première démarche à accomplir afin d'étudier ce genre littéraire se révèle dès lors l'abandon de nos références modernes, pour essayer de comprendre de l'intérieur son fonctionnement.

Conclusion générale

L'écriture historiographique, à Rome, au début du II^{ème} siècle après J.C. se révèle donc un processus particulièrement complexe, dans lequel interviennent de nombreux facteurs. S'il s'agissait en effet essentiellement du type de récit auquel nos deux auteurs voulaient parvenir, d'autres éléments sont aussi entrés en compte, à divers niveaux de la narration. Malgré une proximité temporelle encore raisonable, des *topoi* et des stéréotypes liés aux figures des différents empereurs étaient notamment déjà en train de se mettre en place. Plus généralements, des tendances dans la façon de représenter un Prince en particulier s'étaient imposées au point de servir de cadre structurel. À cela se sont ajoutés des concepts mentaux encore actifs ou hérités, qui ont eux aussi contribué à infléchir certains choix narratifs. Se dégage ainsi l'image d'un processus historiographique se développant entre contraintes à respecter ou contourner et projet personnel de l'auteur. Dans un cas comme dans l'autre, la comparaison entre Tacite et Suétone a permis de mettre en évidence ce qui relevait d'un cadre préétabli, qu'il soit accepté ou refusé ; cela a permis de mettre en évidence leurss différentes innovations et manières d'élaborer un récit historique.

Le premier chapitre a ainsi clairement montré une différence dans la manière dont nos deux auteurs se sont fait figurer dans leur texte. Par les mots qu'il utilise pour se désigner et les endroits où ses interventions à la première personne sont disposées, Tacite apparaît définitivement comme un narrateur : il intervient pour souligner l'organisation de son récit, oriente son lecteur au sein de cette structure complexe, lui rappelle ce qu'il a déjà exposé auparavant. Suétone joue lui aussi un peu ce rôle, mais beaucoup moins. L'attitude qu'il adopte est nettement "scientifique", au sens où elle met sans cesse l'accent sur les recherches préparatoires qu'il a effectuées. Plus qu'il n'oriente son lecteur, il lui montre comment il a travaillé : il connaît une rumeur, mais se refuse à la confirmer ; malgré tout son soin, il n'a pas trouvé d'éléments à l'appui d'une version ; il ne donnera qu'un exemple de telle caractéristique du comportement d'un empereur, car il est représentatif.

Nos auteurs ne se mettent donc pas en scène de la même façon dans leur récit, peut-être en raison du genre pratiqué. Mais, étonnamment, ils adoptent tous deux une attitude similaire quant aux sources auxquelles ils ont recours. Ils ne les considèrent en effet pas

comme des égales, pratiquant la même activité qu'eux, mais comme de simples vecteurs d'informations. Cela explique sans doute pourquoi les citations nominales sont assez rares parmi les mentions directes de sources et n'apparaissent que quand il y a conflit entre elles. Dans la grande majorité des cas, ce sont des expressions impersonnelles qui sont privilégées ou des pronoms indéfinis de type *alii* ou *nonnulli*. En revanche, certains termes sont bel et bien utilisés dans des contextes précis, où ils désignent des types de sources particuliers : ils jouent donc le rôle de marqueurs d'évidentialité, c'est-à-dire de mots ou d'expressions permettant de faire savoir au lecteur comment l'information a été obtenue. *Tradere* désigne ainsi une source écrite, ce qui l'amène à être souvent précisé par des sujets comme *auctores* ou *scriptores. Memorare* et *prodere* sont également les verbes privilégiés pour désigner l'activité historiographique. Le peu d'occurrences des termes associés à l'idée d'écriture laisse dès lors entendre que l'élaboration d'une oeuvre historique était d'abord conçue comme transmission et révélation, non comme mise par l'écrit.

On ne peut cependant nier que la forme littéraire choisie pour transmettre ces informations n'ait pas influé sur la façon dont elles ont été organisées et présentées : la primauté de l'inscription dans les mémoires ne signifiait pas pour autant une totale liberté formelle. Tacite joue ainsi très habilement sur l'ordre chronologique impliqué par les récits continus et suivis qu'il a choisi d'écrire. Ce type de succession des événements relatés devait être le principe organisateur de l'immense majorité des narrations historiques : il est en effet également très fortement sous-entendu chez Suétone, malgré son regroupement des faits par catégories. Procéder *per species* n'était néanmoins sans doute pas une absolue nouveauté. De fait, malgré la perte de la préface des *Douze Césars*, le biographe n'insiste pas particulièrement sur ce point : la seule annonce de cette organisation se trouve dans le *Diuus Augustus* et ne réapparaît pas ensuite. Sans préjuger d'une éventuelle originalité de Suétone dans l'application de cette forme au genre biographique, des traces de catégoriel sont également décelables chez Tacite : cela laisse penser que les Romains étaient aussi, par ailleurs, familiarisés avec cette façon de procéder, y compris pour les récits historiques. Les thèmes développés par nos deux auteurs, en revanche, leur sont entièrement personnels : les éléments sur lesquels ils mettent respectivement l'accent appartiennent au même ensemble de faits, mais connaissent une différence de traitement très nette chez l'un ou chez l'autre. L'historien est ainsi tout particulièrement attentif à la dimension politique de sa matière, tandis que le biographe met en avant ce qui relève de la vie privée au sens large de l'empereur. S'il leur arrive de traiter du thème privilégié de l'autre, c'est toujours en lien avec le leur propre.

Mais, dans les deux cas, l'influence de Sénèque peut sans doute être décelée lorsque tous deux se rejoignent à propos de la personne du Prince.

À ces projets personnels et contraintes formelles s'ajoutaient aussi différents cadres, à des niveaux plus ou moins globaux de la narration. À l'échelle des scènes, la mise en parallèle des textes de nos deux auteurs a permis de voir que certains stéréotypes, certaines manières de raconter s'étaient déjà mises en place. La naissance d'un bon empereur comportait ainsi des élements (symbolique de la lumière, horoscope) : originellement liés à la personne d'Auguste, ils ont été repris ensuite à propos de Néron et sont visibles malgré la dépréciation générale de ce Prince. D'autres cadres récurrents sont sont également clairement décelables, même s'ils sont parfois repris selon des perspectives sensiblement différentes par nos deux auteurs : figure du bon général, victime mourant suivant les principes stoïciens ou encore spirale meurtrière amenant l'empereur à s'enfoncer toujours plus loin dans le crime. Le récit de la prise de pouvoir, en revanche, paraît davantage lié à des questions politiques récurrentes qu'à un cadre stéréotypique. De même, les morts d'empereurs leur sont relativement propres, bien que se soit manifestement imposée une association entre bon empereur et mort digne et, à l'inverse, mauvais empereur et mort violente.

La distinction de ces cadres avec lesquels Tacite et Suétone ont joué a dès lors permis de voir, en étudiant plus précisément certains épisodes, comment une narration historique pouvait se développer. Les faits se révèlent ainsi avoir une importance finalement moindre, face à la manière dont ils ont été vécus et ressentis par la population. C'est en effet davantage sur les réactions de celle-ci que s'appuient de nombreuses élaborations : l'incompréhension devant le départ de Tibère à Capri a donné lieu à toutes sortes de fantasmes ; l'impression d'accaparement du l'espace public par la nouvelle villa de Néron a fourni un terrain favorable à l'accusation d'avoir incendié la ville pour la reconstruire à son goût. Sur ces fondements se sont également développées des insinuations politiques, à des fins nettement manipulatrices : le jeune Néron est enveloppé d'une dimension héroïque orientalisante grâce à l'histoire du serpent veillant sur lui ; Tibère est un tyran dont les désirs sans limites ne respectent aucune distinction sociale.

Bien sûr, ces élaborations font partie du tout qu'est le portrait général de chaque empereur, dont elles contribuent pleinement à former l'image souhaitée par nos deux auteurs. Cette question de la représentation paraît s'être posée y compris sous le règne même des

Princes, car Claude et Néron, ainsi qu'Othon et Vitellius, s'en sont manifestement souciés de leur vivant. Mais c'est surtout après leur mort qu'elle s'est formée, notamment en fonction de l'attitude que leur successeur décidait d'adopter vis-à-vis d'eux. Tibère et Claude ont ainsi nettement souffert des rejets publics que Caligula et Néron manifestaient à leur égard. À son tour, le dernier Julio-Claudien est devenu une figure de repoussoir, fondant à elle seule un stéréotype romain de mauvais empereur : ses applications sont visibles, ensuite, dans les portraits d'Othon et de Vitellius. Elle se combine avec celui du tyran, très utilisée pour les premiers Princes, sans pour autant dissimuler totalement les artifices narratifs qu'elle a nécessités : Tibère ne détestait ainsi pas son fils Drusus et le caractère très influençable de Claude coïncide mal avec un comportement tyrannique.

La façon de traiter et d'envisager le matériau historique mise en évidence par ces analyses permet certaines déductions quant à l'attitude globale de nos historiens par rapport au passé. Celle-ci ne se caractérise pas par un respect invétéré, mais bien plutôt par une grande ouverture d'esprit, justifiée par une perspective paradoxalement tournée vers l'avenir. Tacite cherche dans son sujet des éléments qui pourront guider, politiquement et moralement, la classe sénatoriale à laquelle il appartient ; Suétone est intéressé par l'exceptionnalité de la figure impériale et choisit et organise sa matière en conséquence. L'absence de mise en concurrence avec leurs prédécesseurs explique la part très réduite de polémique dans leurs oeuvres : ils prennent certes position vis-à-vis des diverses versions à leur disposition, mais ce n'est pas pour se mettre personnellement en valeur, en prouvant leur supériorité. Il y a là un rapport à la tradition, dans le détail comme globalement, beaucoup plus souple qu'une sorte de *mos maiorum* littéraire à respecter absolument : Tacite et Suétone à la fois respectent un certain nombre de schémas et de contraintes imposés et n'hésitent pas à affirmer leur liberté, en les contournant ou en les réfutant explicitement. Cette attitude est sans aucun doute favorisée par la position globale des Romains vis-à-vis de l'écriture de l'histoire, telle qu'elle transparaît dans les oeuvres de notre *corpus*. Le récit historique était apparemment évalué en fonction de son utilité ultérieure : renforcement politique, conduite à suivre ou à refuser, etc. Dans cette perspective, le passé n'existe pas de manière indépendante, il n'a pas de valeur en soi : il est intrinsèquement lié au présent comme au futur. Dès lors, il n'est ni unique, ni fixe : différentes versions du même événement ont manifestement circulé contemporanément, sans que se soient manifestés une quelconque indignation ou un besoin de déterminer laquelle représentait la vérité historique, pour éliminer les autres. Elles n'étaient sans doute pas toutes considérées comme également possibles, mais trouvaient chacune leur justification selon la

perspective à laquelle elles étaient associées. Tibère peut ainsi être dépeint comme un excellent général avant son accession à l'empire et comme un empereur se moquant totalement du sort de l'État après son départ pour Capri : dans les deux cas, il ne s'agit pas de véritablement évaluer son activité politique, mais plutôt de servir le but narratif choisi, élogieux dans un premier temps, négatif dans un second ; qu'il ait été ou non un bon général ou un empereur négligent importe, finalement, assez peu.

Cette pratique amène à se poser la question d'une éventuelle dimension fictionnelle des oeuvres de notre *corpus* : peut-on aller plus loin et considérer ces ajouts, ces versions successives comme relevant purement et simplement de l'inventé ? Il est difficile de répondre à cette question, ne serait-ce qu'en raison de l'état fragmentaire des informations, hors littérature, dont nous disposons pour cette époque. L'archéologie permet bien des découvertes, mais il est peu probable qu'elle mette au jour des élements permettant de savoir si Galba était vraiment aussi avare que le rapportent les sources écrites. Le *Senatus consultum de Cnaeo Pisone patre*[1] nous donne les termes de la condamnation officielle du gouverneur de Syrie ; il ne nous dit pas s'il a effectivement assassiné Germanicus sur ordre de Tibère. Il ne fait aucun doute que les oeuvres contenues dans notre *corpus* ne sont pas fictionnelles : elles s'appuient sur des personnages et des faits réels. En outre, leur fondement est de raconter une réalité historique passée, qu'il s'agisse de la vie politique romaine au I^er^ siècle ou du comportement d'un personnage à l'existence plus qu'avérée. À aucun moment il ne s'agit d'inventer quoi que ce soit : toute l'élaboration s'appuie sur des éléments attestés ou considérés comme tels.

C'est, toutefois, précisément elle qui rapproche pour nous ces textes du genre fictionnel : en prenant comme principe de conception du récit la vraisemblance et non la vérité historique, il est possible d'y introduire des éléments pas inventés, mais dont l'existence historique est seulement vraisemblable. Une reconstitution du processus d'élaboration du prétendu inceste entre Agrippine et Néron révèle le détail des taches sur le vêtement de l'empereur comme un ajout visant un effet de réel : faut-il pour autant les considérer comme un élément fictionnel ? Dans la perspective d'un passage à l'acte, les nombreux voyages dans la même litière de l'empereur et de sa mère apparaissent comme un lieu idéal ; des taches sont dès lors comme une explication relativement logique du dévoilement de ces pratiques. Il ne s'agit pas de pure imagination, mais de comblements déduits selon un principe de vraisemblance, à partir d'une version en particulier. Ce détail est donc un signe non de

1 *Cf. AE* 1996, 885.

fausseté ou de fiction, mais du fonctionnement de l'enquête historique à Rome. Or celle-ci s'effectue selon une méthode narrative et non documentaire. Les historiens romains ne cherchaient apparemment pas tant une preuve matérielle de ce qui s'était passé qu'une réponse, par la déduction, aux questions restées ouvertes au sein de leur narration : si Néron avait des relations sexuelles avec sa mère, où et quand pouvaient-elles avoir lieu ? comment ce secret a-t-il été découvert[2] ? Les diverses mentions que nos deux auteurs font à des documents révèlent donc davantage d'où ils tirent la matière première de leur récit qu'une méthodologique scientifique, embryonnaire ou non.

Les éléments qui transparaissent sur la façon dont les différentes sources traitaient elles aussi leur matériau montrent que Tacite et Suétone ne sont pas les seuls concernés. Il s'agit là d'un processus global de conception et d'élaboration de l'histoire à Rome. Les différentes tendances mises au jour pour le portrait de chaque empereur dépassent en effet largement le cadre des oeuvres de notre *corpus* : elles montrent que la méthode de comblement par déductions vraisemblables concerne également les autres auteurs, voire la société romaine dans son ensemble. Les fantasmes sur la vie de Tibère à Capri n'ont pas d'autre origine : s'éloigner de Rome, c'est rechercher le secret pour cacher sa culpabilité ; que peut donc bien faire un empereur sur l'île où il s'est volontairement retiré ? Il est impossible de savoir si les accusations mises en circulation par l'opposition sénatoriale en s'appuyant sur cette base étaient plus ou moins précises : les seules déductions des auteurs et le surenchérissement dans l'horrible suffisent à expliquer le caractère détaillé des pratiques rapportées par Suétone. Il y a eu, avant Tacite et lui, déjà élaboration d'éléments qui ne nous paraissent pas vraisemblables, mais qui l'étaient en vérité selon les représentations collectives romaines. Leur développement signale même sans doute une tendance globale à reconstituter le passé grâce à cette méthode. Le fait que l'écriture de l'histoire soit envisagée, chez nos auteurs comme parmi leur public, en fonction de l'utilité qu'elle pourrait avoir à l'avenir dénote en effet un processus plus large : il a pu concerner l'ensemble de la société romaine, au moins au II^{ème} siècle après J.C.

C'est, dès lors, sans doute l'ensemble de notre approche du genre historiographique romaine qu'il faudrait repenser. Notre travail a de fait montré que certaines conceptions relèvent en réalité de jugements élaborés à l'avance, qui ne correspondent finalement pas très

2 Pour un excellent exemple de cette méthode de comblement par déductions, *cf.* l'article d'O. Devillers sur les circonstances de la mort d'Agrippine II : "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine" in *Latomus* 54 (2) (1995), p. 324-345.

bien à la pratique latine. La division, notamment, entre histoire chronologique et histoire catégorielle est presque simpliste face à la façon dont nos auteurs ont recours à ces deux types d'organisation : il y a du catégoriel chez Tacite et la succession chronologique est si fondamentale chez Suétone qu'elle en devient implicite. Distinguer nettement les deux peut donc amener à avoir une idée fausse de la façon dont nos deux auteurs procédaient ; se contenter d'admettre des nuances dans cette séparation revient à reconnaître son caractère peu adapté au *corpus* antique. De même, une meilleure compréhension de la théorie historiographique romaine paraît devoir s'appuyer sur la pratique : une comparaison de ce dit Cicéron dans le *De Oratore* et dans sa lettre à Luccéius est plus fertile qu'un simple constat de contradiction, de paradoxe, voire d'hypocrisie. Les catégories mentales antiques nous en apprennent le plus sur la façon de concevoir l'écriture de l'histoire et, dès lors, de l'écrire ; leur plus ou moins grande adéquation à nos propres conceptions signale principalement un écart avec notre manière de penser. La comparaison entre les deux peut sans aucun doute se révéler utile, mais il convient de toujours garder à l'esprit que le référent est moderne et non antique. L'anachronisme est utile, mais, pour l'être, il doit, précisément, être pensé comme tel[3]. Comme l'écrit très bien J. Marincola, dans l'article où il interroge les catégories utilisées par F. Jacoby pour organiser ses *Fragmente der griechischen Historiker* : "Une étude plus poussée des catégories qu'anciens et modernes associent tous deux à la littérature historique des Grecs et des Romains, de même que de sa large variété et de sa nature multiforme, est nécessaire avant que nous parvenions à une compréhension plus claire et plus précise de l'approche antique de l'écriture de l'histoire. (...) C'est seulement au moyen d'un processus de comparaison et d'une tentative pour trouver la limite mouvante entre convention et innovation que nous nous approcherons d'une compréhension de ce genre et de l'oeuvre individuelle qui, à la fois, l'englobe et le met au défi."[4] C'est ce que nous espérons avoir commencé à mettre en évidence dans ce travail portant sur deux auteurs contemporains ayant choisi le même sujet.

3 *Cf*. la position extrêmement intelligente et nuancée de N. Loraux, "Éloge de l'anachronisme en histoire" in *La Tragédie d'Athènes*, Paris, 2005, p. 173-190.

4 "Further study of the categories that both ancients and moderns attach to the historical literature of the Greeks and Romans, as well as of its vast variety and multiforme nature, is necessary before we can come to a clearer and more precise understanding of the ways in which the ancients approached the writing of history. (...) Only by a process of comparison and an attempt to find the fluid border between convention and innovation will we come closer to an understanding of genre and the individual work that both comprehends and challenges it." (J. Marincola, "Genre, convention and innovation in Greco-Roman historiography" in Chr. S. Krauss, *The Limits of historiography*, Leiden-Boston-Cologne, 1999, p. 281-324 ; la citation est dans le dernier paragraphe, p. 321).

ANNEXES

ANNEXE I

Les premières personnes du singulier et du pluriel

TACITE

Histoires **:**

Hist. **I 1.1 :** *Initium* ***mihi*** *operis Seruius Galba iterum, Titus Vinius consules erunt.*

Hist. **I 1.3 :** ***Mihi*** *Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec iniuria cogniti.* ***Dignitatem nostram*** *a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius prouectam* ***non abnuerim*** *: sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est.*

Hist. **I 1.4 :** *Quodsi uita suppeditet, principatum diui Neruae et imperium Traiani, uberiorem securioremque materiam, senectui* ***seposui****, rare temporum felicitate ubi sentire quae uelis et quae sentias dicere licet*.

Hist. **I 2.1 :** *Opus* ***adgredior****, opimum casibus, atrox proeliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace saeuom*

Hist. **I 4.1 :** *Ceterum antequam destinata* ***componam, repetendum uidetur*** *qualis status urbis, quae mens exercituum, quis habitus prouinciarum...*

Hist. **I 10.3 :** *Nec Vespasiano aduersus Galbam uotum aut animus : quippe Titum filium ad uenerationem cultumque eius miserat,* ***ut suo loco memorabimus***.

Hist. **I 13.2 :** (à propos des raisons de Galba pour ne pas adopter Othon) ***Credo*** *et rei publicae curam subisse, frustra a Nerone translatae, si apud Othonem relinqueretur*.

Hist. **I 51.1 :** *Nunc initia causasque motus Vitelliani* ***expediam***.

Hist. **I 59.1 :** *Nonum, Donatium, Romilium, Calpurnium centuriones, de quibus supra* ***rettulimus****, occidi iussit, damnatos fidei crimine, grauissimo inter desciscentes.* // premières exécutions ordonnées par Vitellius.

Hist. **I 64.2 :** *breuis laetitia fuit cohortum intemperie, quas a legione quarta decima,* ***ut supra memorauimus****, digressas exercitui suo Fabius Valens adiunxerat*.

Hist. **I 69 :** ***Haud facile dictu est****, legati Heluetiorum minus placabilem imperatorem an militam inuenerint*.

Hist. **I 79.2 :** *Namque* ***mirum dictu*** *ut sit omnis Sarmatarum uirtus uelut extra ipsos : nihil ad pedestrem pugnam tam ignauom ; ubi per turmas aduenere, uix ulla acies obstiterit.*

Hist.* II 2.2 : *Haud fuerit longum *initia religionis, templi ritum, formam deae* **-** *neque enim alibi sic habetur* **- *paucis disserere***.

Hist.* II 4.4 :** *Tres, ut supra* ***memorauimus*, ipsi Vespasiano legiones erant* // guerre contre les Juifs.

Hist.* II 8.1 :** *Ceterorum casus conatusque in contextu operis* ***dicemus // apparition de nombreux faux Nérons en Asie.

Hist.* II 17.1 :** *Aperuerat iam Italiam bellumque transmiserat,* ***ut supra memorauimus*, ala Siliana*

Hist.* II 27.2 :** *Grauis alioquin seditio exarserat, quam* ***altiore initio **-** *neque enim rerum a Caecina gestarum* ***ordinem interrumpi oportuerat*** **-** ***repetam***.

Hist.* II 27.2 :** *Cohortes Batauorum, quas* (...) *in ciuitate Lingonum Fabio Valenti adiunctas* ***rettulimus*, superbe agebant*

Hist.* II 37.1 : *inuenio *apud quosdam autores* (version selon laquelle othoniens et vitelliens auraient pensé à fraterniser et se choisir un même chef)

Hist.* II 37.2 : *Ego*, ut* ***concesserim*** *apud paucos tacito uoto quietem pro discordia, bonum et innocentem principem pro pessimis et flagitiosissimis expetitum, ita neque Paulinum, qua prudentia fuit, sperasse corruptissimo saeculo tantam uolgi moderationem* ***reor****...*

Hist.* II 38.2 :** *Sed* ***me *ueterum nouorumque morem reputatio longius tulit ;* ***nunc ad ordinem rerum uenio***.

Hist.* II 39.2 :** *Nec proinde* ***diiudicari potest *quid optimum factu fuerit, quam pessimum fuisse quod factum est*.

Hist.* II 41.2 :** *equites prorupere ; et* **- *mirum dictu **-** *a paucioribus Othonianis quo minus in uallum impingerentur, Italicae legionis uirtute deterriti sunt*

Hist.* II 50.1 :** (notice nécrologique d'Othon) *Pueritia ac iuuenta, qualem* ***monstrauimus.

Hist.* II 50.2 :** *Vt conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul grauitate coepti operis* ***crediderim*, ita uolgatis traditisque demere fidem* ***non ausim***. (histoire de l'aigle se posant dans un bois sacré pendant la bataille de Bédriac et y restant jusqu'au moment du suicide d'Othon)

Hist.* II 61 :** *Inter magnorum uirorum discrimina,* ***pudendum dictu*, Mariccus quidam, a plebe Boiorum, inserere sese fortunae et prouocare arma Romana simulatione numinum ausus est*.

Hist.* II 63.1 :** *Sed Vitellius aduentu fratris et inrepentibus dominationis magistris superbior et atrocior occidi Dolabellam iussit, quem in coloniam Aquinatam sepositum ab Othone* ***rettulimus.

Hist.* II 73 : *Vix credibile memoratu est *quantum superbiae socordiaeque Vitellio adoleuerit, postquam speculatores e Syria Iudaeaque adactum in uerba eius Orientem nuntiauere*.

Hist.* II 101.1 :** *Scriptores temporum, qui potiente rerum Flauia domo monimenta belli huiusce composuerunt, curam pacis et amorem rei publicae corruptas in adulationem causas tradidere ;* ***nobis *super insitam leuitatem et prodito Galba uilem mox fidem aemulatione etiam inuidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, peruertisse ipsum Vitellium uidentur*.

Hist.* III 22.2 :** *Ordinem agminis disiecti per iram ac tenebras* ***adseuerare non ausim*, quamquam alii tradiderint...*

Hist.* III 25.3 :** *rem nominaque auctore Vipstanio Messala* ***tradam (anecdote du fils tuant son père dans une bataille entre vitelliens et flaviens)

Hist.* III 28 :** *Hormi ne id ingenium, ut Messala tradit, an potior auctor sit C. Plinius, qui Antonium incusat,* ***haud facile discreuerim*, nisi quod neque Antonius neque Hormius a fama uitaque sua quamuis pessimo flagitio degenerauere*. (à propos de l'ordre de piller Crémone)

Hist.* III 38.1 :** *Nota per eos dies Iunii Blaesi mors et famosa fuit, de qua sic* ***accepimus.

Hist.* III 39.1 :** *Quin et audita est saeuissima Vitellii uox, qua se (ipsa enim uerba* ***referam*) pauisse oculos spectata inimici morte iactauit*.

Hist.* III 46.1 :** *Id bellum cum causis et euentibus - etenim longius prouectum est -* ***mox memorabimus.

Hist.* III 51.1 :** *Celeberrimos auctores* ***habeo *tantam uictoribus aduersus fas nefasque irreuerentiam fuisse, ut gregarius eques occisum a se proxima acie fratrem professus praemium a ducibus petierit*.

Hist.* III 51.2 :** *Sed haec aliaque ex uetere memoria petita, quotiens res locusque exempla rectu aut solacia mali poscet,* ***haud absurde memorabimus.

Hist.* III 56.1 :** *Contionanti -* ***prodigiosum dictu *- tantum foedarum uolucrum superuolitauit ut nube atra diem obtenderent*.

Hist.* III 69.3 :** *arcem Capitolii insedit mixto milite et quibusdam senatorum equitumquen quorum nomina tradere* ***haud promptum est*, quoniam uictore Vespasiano multi id meritum erga partes simulauere*.

Hist.* III 75.2 :** *Caedem eius* (*scil*. de Sabinus, le frère de Vespasien) *laetam fuisse Muciano* ***accepimus.

Hist.* III 76.1 :** *Praeerat,* ***ut supra memorauimus*, Iulianus gladiatoribus, Apollinaris remigibus, lasciuia socordiaque gladiatorum magis quam ducum similes*.

Hist.* III 78.2 : *Haud facile *quis uni adsignauerit culpam, quae omnium fuit*.

Hist.* IV 3.2 :** *Solacio fuit seruus Vergilii Capitonis, quem proditorem Tarracinensium* ***diximus*, patibulo adfixus in isdem anulis, quos acceptos a Vitellio gestabat.*

Hist.* IV 5.1 :** *Res poscere* ***uidetur*, quoniam iterum in mentionem* ***incidimus*** *uiri saepius memorandi, ut uitam studiaque eius et quali fortuna sit usus,* ***paucis repetam***.

Hist.* IV 12.1 :** *Id bellum quibus causis ortum, quanto externarum sociarumque gentium motu flagrauerit,* ***altius repetam.

Hist.* IV 15.1 :** *Mox occultis nuntiis pellexit Britannica auxilia, Batauorum cohortes missas in Germaniam,* ***ut supra rettulimus*, ac tum Mogontiaci agentes*.

Hist.* IV 46.2 :** *Tum Vitelliani, quos apud Bouillas in deditionem acceptos* ***memorauimus*, ceterique per Vrbem et Vrbi uicina conquisiti producuntur prope intecto corpore*.

Hist.* IV 48.1 :** *Sub idem tempus Lucius Piso pro consule interficitur. Ea de caede* ***quam uerissime expediam*,* ***si pauca supra petiero*** *ab initio causisque talium facinorum* ***non absurda***.

Hist.* IV 56.3 :** *Illuc Claudius Labeo, quem captum et amendatum in Frisios* ***diximus*, corruptis custodibus perfugit*

Hist.* IV 67.2 :** (à propos du Gaulois Julius Sabinus) *Sed quibus artibus latebrisque uitam per nouem mox annos traduxerit, simul amicorum eius constantiam et insigne Epponinae uxoris exemplum* ***suo loco reddemus.

Hist.* IV 68.1 :** *et Domitiani indomitae libidines timebantur, suspectis,* ***uti diximus*, Primo Antonio Varoque Arrio*.

Hist.* IV 70.5 :** *Legiones a Nouaesio Bonnaque in Treuiros,* ***ut supra memorauimus*, traductae se ipsae in uerba Vespasiani adigunt*.

Hist.* IV 84.3 :** ***mirum *inde* ***dictu*** *tertio die tantum maris emensi Alexandriam adpelluntur*.

Hist.* IV 84.4 :** ***Nec sum ignarus *esse quosdam, qui Seleucia urbe Syriae accitum regnante Ptolemaeo, quem tertia aetas tulit* // origines du temple de Sérapis à Alexandrie.

Hist.* V 2.1 :** *Sed quoniam famosae urbis supremum diem* ***traduturi sumus*,* ***congruens uidetur*** *primordia eius aperire*.

Hist.* V 4.4** : *Alii honorem eum Saturno haberi, seu principia religionis tradentibus Idaeis, quos cum Saturno pulsos* ***accepimus*, seu quod de septem sideribus, quis mortales reguntur, altissimo orbe et praecipua potentia stella Saturni feratur*.

Hist.* V 6.2 :** *Praecipuum montium Libanum erigit,* ***mirum dictu *tantos inter ardores opacum fidumque niuibus*

Hist.* V 7.2 :** ***Ego *sicut inclutas quondam urbes igne caelesti flagrasse* ***concesserim****, ita halitu lacus infici terram, conrumpi superfusum spiritum, eoque fetus segetum et autumni putrescere* ***reor*** *solo caeloque iuxta graui*.

Hist.* V 11.1 :** *Igitur castris,* ***ut diximus*, ante moenia Hierosolymorum positis instructas*

legiones ostentauit.
Hist.* V 13.3 :** *Multitudinem obsessorum omnis aetatis, uirile ac muliebre secus, sexcenta milia fuisse* ***accepimus. // siège de Jérusalem.

Hist.* V 18.1 :** *simul e mole, quam eductam in Rhenum* ***rettulimus*, Bructerorum cuneus transnatauit*.

Hist.* V 19.3 :** *Transiere Rhenum Tutor quoque et Classicus et centum tredecim Treuirorum senatores, in quis fuit Alpinius Montanus, quem a Primo Antonio missum in Gallias* ***superius memorauimus.

Hist.* V 21.1 :** *Vadam Ciuilis, Grinnes Classicus obpugnabant nec sisti poterant interfecto fortissimo quoque, in quis Briganticus praefectus alae ceciderat, quem fidum Romanis et Ciuili auunculo infensum* ***diximus.

Hist.* V 24.1 :** *Potuisse tunc opprimi legiones et uoluisse Germanos, sed dolo a se flexos imputauit Ciuilis ;* ***neque abhorret a uero*, quando paucis post diebus deditio insecuta est.*

Annales **:**

Ann.* I 1.3 :** *Inde consilium* ***mihi *pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul* ***habeo***.

Ann.* I 5.3 :** ***Vtcumque se ea res habuit... (à propos d'une possible visite d'Auguste à Agrippa Postumus)

Ann.* I 7.6 :** (à propos de Germanicus au moment de la mort d'Auguste) ***mirus *apud populus* ***fauor***

Ann.* I 33.1 :** *Interea Germanico, per Gallias,* ***ut diximus*, census accipienti*...

Ann.* I 33.2 :** *unde in Germanicum fauor et spes eadem. Nam iuueni ciuile ingenium,* ***mira *comitas*

Ann.* I 35.5 :** *Extrema et conglobata inter se pars contionis ac,* ***uix credibile dictu*, quidam singuli, propius incedentes, feriret hortabantur*.

Ann.* I 59.6 :** *Arminii uxor uirilis sexus stirpem edidit : educatus Rauennae puer, quo mox ludibrio conflictatus sit,* ***in tempore memorabo.

Ann.* I 73.1 :** ***Haud pigebit referre *in Faianio et Rubrio, modicis equitibus Romanis, praetemptata crimina,* ***ut*** *quibus initiis quanta Tiberii arte grauissimum exitium inrepserit, dein repressum sit, postremo arserit cunctaque corripuerit,* ***noscatur***.

Ann.* I 76.4 :** ***Non crediderim *ad ostentandam saeuitiam mouendasque populi offensiones concessam filio materiem, quamquam id quoque dictum est*. // joie excessive affichée par

Drusus II lors de jeux de gladiateurs que Tibère lui a laissé présider.

Ann*. I 81.1 :** *uix quicquam firmare* ***ausim // organisation des comices consulaires, car trop de divergences entre les auteurs et dans les discours même de Tibère.

Ann*. II 4.3 :** *Quod ludibrium ut effugere agitauerit Vonones,* ***in loco reddemus.

Ann*. II 17.3 :** ***Mirum dictu*, duos hostium agmina diuersa fuga*

Ann*. II 27.1 :** *Sub idem tempus e familia Scriboniorum Libo Drusus defertur moliri res nouas. Eius negotii initium, ordinem, finem* ***curatium disseram*, quia tunc primum reperta sunt quae per tot annos rem publicam exedere*.

Ann*. II 30.2 :** (à propos de la liste d'accusations contre Libo Drusus récitée par Vibius) *Inerant et alia huiusce modi, uana,* ***si mollius acciperes*, miseranda*.

Ann*. II 32.2 :** (à propos des propositions adulatoires suite au suicide de Libo Drusus) *Quorum auctoritates adulationesque* ***rettuli, ut sciretur *uetus id in re publica malum*.

Ann*. II 35.1 :** *Res eo anno prolatas* ***haud referrem, ni pretium foret *Cnaei Pisonis et Asinii Galli super eo negotio diuersas sententias noscere*.

Ann*. II 37.1 :** *Census quorundam senatorum iuuit.* ***Quo magis mirum fuit *quod preces Marci Hortali, nobilis iuuenis, in paupertate manifesta, superbius accepisset*.

Ann*. II 43.1 :** *Igitur haec et de Armenia* ***quae supra memoraui *apud patres disseruit*

Ann*. II 46.5 :** *Missus tamen Drusus,* ***ut rettulimus*, paci firmator*.

Ann*. II 52.5 :** *Nam post illum reciperatorem Vrbis filiumque eius Camillum penes alias familias imperatoria laus fuerat ; atque hic,* ***quem memoramus*, bellorum expers habebatur*.

Ann*. II 53.2 :** *Namque ei,* ***ut memoraui*, auunculus Augustus, auus Antonius erant*

Ann*. II 57.2 :** *Cyrri demum apud hiberna decumae legionis conuenere, firmato uultu, Piso aduersum metum, Germanicus, ne minari crederetur ; et erat,* ***ut rettuli*, clementior*.

Ann*. II 59.1 :** *sine milite incedere pedibus intectis et pari cum Graecis amictu, Publii Scipionis aemulationi, quem eadem factitauisse apud Siciliam, quamuis flagrante adhuc Poenorum bello,* ***accepimus*.*

Ann*. II 68.1 :** *Per idem tempus, Vonones, quem amotum in Ciliciam* ***memoraui*, corruptis custodibus, effugere in Armenios... conatus est*.

Ann*. II 88.1 :** ***Reperio *apud scriptores senatoresque eorundem temporum Adgandestrii principi Chattorum lectas in senatu litteras, quibus mortem Arminii promittebat, si patrandae necis uenenum mitteretur, responsumque esse non fraude neque occultis, sed palam et armatum populum Romanum hostes suos ulcisci*.

***Ann*. II 88.3 :** *caniturque adhuc barbaras apud gentes, Graecorum annalibus ignotus, qui*

sua tantum mirantur, Romanis haud perinde celebris, dum uetera ***extollimus****, recentium incuriosi*.

Ann*. III 3.2-3 :** *Matrem Antoniam non apud auctores rerum, non diurna actorum scriptura* ***reperio *ullo insigni officio functum* (...). ***Facilius crediderim*** *Tiberio et Augusta, quo domo non excedebant, cohibitam, ut par maeror et matris exemplo auia quoque et patruus attineri uiderentur*.

Ann*. III 7.2 :** *Nam uulgatum erat missam,* ***ut dixi*, a Cnaeo Sentio famosam ueneficiis Martinam subita morte Brundisii exstinctam, uenenumque nodo crinium eius occultatum nec ulla in corpore signa sumpti exitii reperta*.

Ann.* III 16.1 :** ***Audire me memini *ex senioribus uisum saepius inter manus Pisonis libellum, quem ipse non uulgauerit ; sed amicos eius dictitauisse litteras Tiberii et mandata in Germanicum contineri, ac destinatum promere apud patres principemque arguere, ni elusus a Seiano per uana promissa foret ; nec illum sponte exstinctum, uerum immisso percussore. Quorum neutrum* ***adseuerauerim*** *; neque tamen* ***occulere debui*** *narratum ab iis qui nostram ad iuuentam durauerunt*.

Ann*. III 18.1 :** *satis firmus,* ***ut saepe memoraui*, aduersum pecuniam* // Tibère refusant qu'on prive le fils de Pison des biens de son père.

Ann*. III 18.4 :** (à propos de Claude, oublié dans un premier temps pour les actions de grâce en faveur de Germanicus) ***Mihi*, quanto plura recentium seu ueterum* ***reuoluo****, tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis obuersantur. Quippe fama, spe, ueneratione potius omnes destinabantur imperio quam quem futurum principem fortuna in occulto tenebat*.

Ann*. III 20.1 :** *Eodem anno Tacfarinas, quem priore aestate pulsum a Camillo* ***memoraui*, bellum in Africa renouat*

Ann*. III 22.2 :** ***Haud facile *quis dispexerit illa in cognitione mentem principis*

Ann*. III 24.2 :** (à propos du retour d'exil de Décimus Silanus) *Casum eius* ***paucis repetam.

Ann*. III 24.3 :** *Sed aliorum exitus, simul cetera illius aetatis* ***memorabo*, si, effectis in quae* ***tetendi****, plures ad curas* ***uitam produxero***.

Ann*. III 25.2 :** (à propos d'une proposition de modification de la loi Papia Poppaea) *Ea res admonet ut de principiis iuris et quibus modis ad hanc multitudinem infinitam ac uarietatem legum peruentum sit* ***altius disseram.

Ann*. III 29.2 :** ***dubitauerim (à propos de sénateurs se moquant des prières de Tibère en faveur des fils de Germanicus)

Ann*. III 48.2 :** *Sed ceteri haud laeta memoria Quirini erat ob intenta,* ***ut memoraui*, Lepidae pericula sordidamque et praepotentem senectam*.

Ann*. III 55.1 :** (à propos de la modération du luxe) *Causas eius moderationis quaerere* ***libet.

Ann*. III 63.2 :** *ciuitates quas* ***memoraui (à propos des cités réclamant au Sénat le droit d'asile pour leurs temples)

Ann*. III 65.1 :** *Exsequi sententias haud* ***institui *nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod praecipuum munus annalium* ***reor*** *ne uirtutes sileantur utque prauis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit*.

Ann*. III 75.1 :** *Obiere eo anno uiri inlustres Asinius Saloninus... et Capito Ateius,* ***de quo memoraui*...*

Ann*. IV 1.1 :** *Initium et causa penes Aelium Seianum, cohortibus praetoriis praefectum, cuius de potentia* ***supra memoraui *; nunc originem, mores et quo facinore dominationem raptum ierit* ***expediam***.

Ann*. IV 4.3 :** *Percensuit cursim numerum legionum et quas prouincias tutarentur. Quod* ***mihi quoque exsequendum reor*, quae tunc Romana copia in armis, qui socii reges, quanto sit angustius imperitatum*.

Ann*. IV 6.1 :** *Congruens* ***crediderim *recensere ceteras quoque rei publicae partes, quibus modis ad eam diem habitae sint, quoniam Tiberio mutati in deterius principatus initium ille annus attulit*.

Ann*. IV 10.1 :** *In tradenda morte Drusi quae plurimis maximaeque fidei auctoribus memorata sunt* ***rettuli *; sed* ***non omiserim*** *eorundem temporum rumorem, ualidum adeo ut nondum exolescat*.

Ann*. IV 11.1 :** *Haec uulgo iactata, super id quod nullo auctore certo firmantur, prompte* ***refutaueris. (*cf*. citation précédente)

Ann*. IV 11.3 :** ***Mihi *tradendi arguendique rumoris causa fuit ut claro sub exemplo falsas auditiones* ***depellerem peteremque*** *ab iis quorum in manus cura nostra uenerit ne diuulgata atque incredibilia auide accepta ueris neque in miraculum corruptis antehabeant*.

Ann*. IV 20.2 :** *Hunc* ***ego *Lepidum temporibus illis grauem et sapientem uirum fuisse* ***comperior***

Ann*. IV 20.3 : *dubitare cogor (à propos de la possibilité d'un juste milieu entre l'adulation et la mise en danger)

Ann*. IV 21.1 :** *Actum dehinc de Calpunio Pisone, nobili ac feroci uiro. Is namque,* ***ut rettuli*, ...*

Ann*. IV 31.4 :** *Catus,* ***ut rettuli*, Libonem inlexerat insidiis, deinde indicio perculerat*.

Ann*. IV 32.1-2 :** *Pleraque eorum quae* ***rettuli *quaeque* ***referam*** *parua forsitan et leuia memoratu uideri* ***non nescius sum*** *; sed nemo* ***annales nostros*** *cum scriptura eorum contenderit qui ueteres populi Romani res composuere.* (*...*) ***Nobis*** *in arto et inglorius labor* (*...*) ***Non tamen sine usu fuerit*** *introspicere illa primo aspectu leuia, ex quis magnarum saepe rerum motus oriuntur*.

Ann*. IV 33.3 : *nos *saeua iussa, continuas accusationes, fallaces amicitias, perniciem innocentium et easdem exitii causas* ***coniungimus****, obuia rerum similitudine et satietate.*

Ann.* IV 33.4 :** *Tum quod antiquis scriptoribus rarus obtrectator, neque* ***refert *cuiusquam Punicas Romanasue acies latius* ***extuleris*** *; at multorum qui Tiberio regnante poenas uel infamias subiere posteri manent ; utque familiae ipsae iam exstinctae sint,* ***reperies*** *qui ob similitudinem morum aliena malefacta sibi obiectari putent. Etiam gloria ac uirtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diuersa arguens. Sed ad inceptum* ***redeo***.

Ann*. IV 48.1 :** *Translata dehinc castra hostem propter, relictis pro munimenta Thraecibus, quos nobis adfuisse* ***memoraui*.*

Ann*. IV 53.2 :** *I d* ***ego*, a scriptoribus annalium non traditum,* ***repperi*** *in commentariis Agrippinae filiae, quae, Neronis principis mater, uitam suam et casus suorum posteris memorauit...*

Ann*. IV 57.1 :** *Causam abscessus quamquam secutus plurimos auctorum ad Seiani artes* ***rettuli*, quia tamen caede eius patrata sex postea annos pari secreto coniunxit, plerumque* ***permoueor*** *num ad ipsum referri* ***uerius sit****, saeuitiam ac libidinem, cum factis promeret, locis occultantem*.

Ann*. IV 65.1 : *Haud fuerit absurdum *tradere montem eum antiquitus Querquetulanum cognomento fuisse...*

Ann*. IV 67.2 :** *Solitudinem eius placuisse maxime* ***crediderim*, quoniam importuosum circa mare et uix modicis nauigiis pauca subsidia, neque adpulerit quisquam nisi gnaro custode*. // choix de Capri par Tibère pour sa retraite.

Ann*. IV 69.1 :** *Consultant quos* ***memoraui *quonam modo ea plurium auditu acciperentur*.

Ann*. IV 71.1 :** *N i* ***mihi *destinatum foret suum quaeque in annum referre, auebat animus antire statimque memorare exitus quos Latinus atque Opsius ceterique flagitii eius repertores habuere... uerum has atque alias sontium poenas* ***in tempore trademus***.

Ann*. V 10.3 :** (faux Drusus III en Asie) *Scripsitque haec Tiberio neque* ***nos *originem finemue eius rei* ***ultra comperimus***.

Ann*. VI 4.1 :** *Latiaris,* ***ut rettuli*, praecipuus olim circumueniendi Titii Sabini et tunc luendae poenae primus fuit*.

Ann*. VI 7.4 :** *tractique sunt in casum eundem Iulius Africanus, e Santonis, Gallica ciuitate, Seius Quadratus -* ***originem non repperi.

Ann*. VI 7.5 :** *Neque* ***sum ignarus *a plerisque scriptoribus omissa multorum pericula et poenas, dum copia fatiscunt aut, quae ipsis nimia et maesta fuerant, ne pari taedio lecturos adficerent uerentur ;* ***nobis*** *pleraque* ***digna cognitu*** *obuenere, quamquam ab aliis incelebrata*.

Ann*. VI 10.3 :** (à propos de Lucius Piso) *Patrem ei censorium fuisse* ***memoraui

Ann*. VI 20.2 :** *Non* ***omiserim *praesagium Tiberii de Seruio Galba*

Ann*. VI 22.1 :** *Sed* ***mihi haec ac talia audienti in incerto iudicium est *fatone res mortalium et necessitate immutabili an forte uoluantur*.

Ann*. VI 22.4 :** *Quippe a filio eiusdem Thrasylli praedictum Neronis imperium in tempore memorabitur, ne nunc incepto longius* ***abierim.

Ann*. VI 25.1 :** *Nondum is dolor exoleuerat, cum de Agrippina auditum, quam, interfecto Seiano, se sustentatam prouixisse* ***reor *et, postquam nihil de saeuitia remittebatur, uoluntate exstinctam*

Ann*. VI 26.3 :** *Ceterum Agrippinae pernicies -* ***quod uix credibile *- Plancinam traxit*.

Ann*. VI 27.4 :** *Obiit eo anno et Marcus Lepidus, de cuius moderatione atque sapientia* ***in prioribus libris satis conlocaui.

Ann*. VI 28.1 :** *De quibus congruunt et plura ambigua, sed* ***cognitu non absurda promere libet.

Ann*. VI 29.1 :** *Pomponius Labeo, quem praefuisse Maesiae* ***rettuli*, per abruptas uenas sanguinam effudit*

Ann*. VI 32.4 :** *eo de homine* ***haud sum ignarus *sinistram in urbe famam, pleraque foeda memorari* (à propos de la réputation de Lucius Vitellius, nommé gouverneur par Tibère)

Ann*. VI 36.2 :** *quem antea infensum* ***memoraui (à propos du Parthe Sinnax).

Ann*. VI 38.1 :** *Quae, duabus aestatibus gesta,* ***coniunxi*, quo requiesceret animus a domesticis malis*

Ann*. VI 40.3 :** ***rettuli (rappel qu'Aemilia Lepida a été mariée au jeune Drusus)

Ann*. VI 45.3 :** *impuleratque* (Macron) *post mortem Claudiae, quam nuptam ei* (Caligula) ***rettuli*, uxorem suam, Enniam, imitando amorem, iuuenem inlicere*

Ann*. VI 47.2 :** *De claritudine Domitii* ***supra memoraui

Ann*. XI 5.3 :** *Igitur, incipiente Caio Silio, consule designato, cuius de potentia et exitio* ***in tempore memorabo*, consurgunt patres*

Ann*. XI 8.1 :** *Sub idem tempus, Mithridates, quem imperitasse Arminiis < et iussis Caii >Caesaris uinctum* ***memoraui*, monente Claudio in regnum remeauit*

Ann*. XI 11.1 :** (à propos des Jeux Séculaires) *Vtriusque* (Auguste et Claude) *principis rationes* ***praetermitto*, satis narratas libris quibus res imperatoris Domitiani* ***composui***. *Nam is quoque edidit ludos saeculares, iisque* ***intentius adfui****, sacerdotio quindecimuirali* ***praeditus ac tunc praetor***. *Quod non iactantia* ***refero****, sed quia collegio quindecimuirum antiquitus ea cura et magistratus potissimum exsequebantur officia caerimoniarum*.

Ann*. XI 21.1 :** *De origine Curtii Rufi, quem gladiatore genitum quidam tradidere, neque falsa* ***prompserim *et* ***uera exsequi pudet***.

Ann*. XI 27 :** ***Haud sum ignarus *fabulosum uisum iri tantum ullis mortalium securitatis fuisse in ciuitate omnium gnara et nihil reticente* (...) *Sed nihil compositum miraculi causa, uerum audita scriptaque senioribus* ***trado***.

Ann*. XI 29.1 :** *Ac primo Callistus, iam* ***mihi *circa necem Caii Caesaris* ***narratus****,...*

Ann*. XII 10.1 :** *Per idem tempus legati Parthorum, ad expetendum,* ***ut rettuli*, Meherdaten missi, senatum ingrediuntur*

Ann*. XII 24.1 :** *Sed initium condendi et quod pomerium Romulus posuerit, noscere* ***haud absurdum reor.

Ann*. XII 40.2 :** *Sed, post captum Caratacum, praecipuus scientia rei militaris Venutius, e Brigantum ciuitate,* ***ut supra memoraui*,...*

Ann*. XII 40.5 :** *Haec, quamquam a duobus* (*scil.* Ostorius et Didius) *pro praetoribus plures per annos gesta,* ***coniunxi*, ne diuisa haud perinde ad memoriam sui ualerent. Nunc ad ordinem temporum* ***redeo***.

Ann*. XII 60.4 :** *cetera equitum Romanorum praeualida nomina* ***referre nihil attinuerit*, cum Claudius libertos quos rei familiari praefecerat sibique et legibus adaequauerit*.

Ann*. XIII 1.3 :** *Nec minus properato Narcissus, Claudii libertus, de cuius iurgiis aduersus Agrippinam* ***rettuli*, aspera custodio et necessitate extrema ad mortem agitur*

Ann*. XIII 9.3 :** *Quae in alios consules egressa* ***coniunxi.

Ann*. XIII 13.1-2 :** *nemo solari, nemo adire* (*scil*. chez Agrippine tombée en disgrâce)*, praeter paucas feminas, amore an odio incertas. Ex quibus erat Iunia Silana, quam matrimonio Caii Silii a Messalina depulsam* ***supra rettuli*, insignis genere, forma, lasciuia et Agrippinae diu percara, mox occultis inter eas offensionibus...*

Ann*. XIII 20.2 :** ***Nos *consensum auctorum* ***secuturi****, quae diuersa prodiderint, sub nominibus ipsorum* ***trademus***. (à propos d'une possible tentative de révocation de Burrus, lors du premier "complot" d'Agrippine II)

Ann*. XIII 32.2 :** *Et Pomponia Graecina, insignis femina, Plautio, quem ouasse de Britannis* ***rettuli*, nupta ac superstitionis externae rea, mariti iudicio permissa*

Ann*. XIII 33.1 :** *nam Celer, interfecto,* ***ut memoraui*, Silano, pro consule, magnitudine sceleris cetera flagitia obtegebat*.

Ann*. XIII 49.1 :** ***Non referrem *uulgarissimum senatus consultum, quo ciuitati Syracusorum egredi numerum edendis gladiatoribus finitum permittebatur, nisi Paetus Thrasea contra dixisset praebuissetque materiem obstrectatoribus arguendae sententiae*.

***Ann*. XIV 14.3 :** *nobilium familiarum posteros, egestate uenales, in scaenam duxit ; quos,*

*fato perfunctos, **ne nominatim tradam**, maioribus eorum tribuendum **puto**.*
***Ann*. XIV 17.1 :** *Sub idem tempus, leui initio, atrox caedes orta inter Nucerinos Pompeianosque, gladiatorio spectaculo, quod Liuineius Regulus, quem motum senatu **rettuli**, edebat.*

***Ann*. XIV 29.1 :** *in qua* (*scil.* Britannia) *neque Aulus Didius, **ut memoraui**, nisi parte retinuerat*

***Ann*. XIV 33.2 :** *Ad septuaginta milia ciuium et sociorum iis quae **memoraui** locis cecidisse constitit.*

***Ann*. XIV 40.3 :** *Igitur Fabianus tabulas <testibus> iis quos **memoraui** et aliis mnus inlustribus obsignat.*

***Ann*. XIV 48.1 :** *Publio Mario, Lucio Afinio consulibus, Antistius praetor, quem in tribunatu plebis licenter egisse **memoraui**, probrosa aduersus principem carmina factitauit*

***Ann*. XIV 59.3 :** *Caput eius relatum ; cuius aspectu - ipsa principis uerba **referam** - "Cur, inquit, Nero <...> ?"*

***Ann*. XIV 62.2 :** *Et uisus idoneus maternae necis patrator, Anicetus, classi apud Misenum, **ut memoraui**, praefectus*

***Ann*. XIV 64.3 :** *Dona ob haec templis decreta quem ad finem **memorabimus** ? Quicumque casus illorum temporum **nobis** aut aliis auctoribus noscent praesumptum habeant, quotiens fugas et caedes iussit princeps, totiens gratias deis actas, quaeque rerum secundarum olim, tum publicae cladis insignia fuisse. Neque tamen **silebimus**, si quod senatus consultum adulatione nouum aut patientia postremum fuit.*

***Ann*. XV 6.3 :** *Nam, **ut rettuli**, proprium ducem tuendae Armeniae poposcerat, et aduentare Caesennius Paetus audiebatur.*

***Ann*. XV 7.1 :** *Sub idem tempus legati Vologaesi, quos ad principem missos **memoraui**, reuertere inriti.*

Ann*. XV 37.1 :** *Celeberrimae luxu famaque epulae fuere, quas a Tigellino patratas exemplum r**eferam**, **ne saepius eadem prodigentia narranda sit.

Ann*. XV 41.1 :** *Domuum et insularum et templorum quae amissa sunt numerum inire **haud promptum fuerit

***Ann*. XV 49.1 :** *Initium coniurationi non a cupidine ipsius fuit ; nec tamen facile **memorauerim**, quis primus auctor, cuius instinctu concitum sit quod tam multi sumpserunt.* (début de la conjuration de Pison)

***Ann*. XV 50.3 :** *Adscitae sunt, super Subrium et Sulpicium, **de quibus rettuli**, militares manus*

***Ann*. XV 53.4 :** ***Nobis**, quoquo modo traditum, non occultare in animo fuit, quamuis **absurdum uideretur**...* (à propos de la présence d'Antonia, la fille de Claude, aux côtés de Pison)

Ann*. XV 54.1 :** *de quo supra* ***rettuli (à propos du poignard que Scaevinus veut utiliser pour tuer Néron)

Ann*. XV 63.3 :** *Et nouissimo quoque momento, suppeditante eloquentia, aduocatis scriptoribus, pleraque tradidit, quae, in uulgus edita eius uerbis,* ***inuertere supersedeo.

Ann*. XV 67.3 :** (à propos de la réponse Subrius Flavus à Néron) *Ipsa* ***rettuli *uerba, quia non, ut Senecae, uulgata erant nec minus nosci* ***decebat*** *militaris uiri sensus incomptos et ualidos*.

Ann*. XV 72.2 : <De Nymphidio>, quia nunc primum oblatus est, pauca* ***repetam*** *: ...*

Ann*. XV 74.3 :** ***Reperio *in commentariis senatus Cerialem Anicium, consulem designatum, pro sententia dixisse ut templum diuo Neroni quam maturrime publica pecunia poneretur*.

Ann*. XVI 6.1 :** *neque enim uenenum* ***crediderim*, quamuis quidam scriptores tradant, odio magis quam ex fide : quippe liberorum cupiens et amori uxoris obnoxius erat*. // mort de Poppée

Ann*. XVI 14.1 :** *Caio Suetonio, Luccio Telesino consulibus, Antistius Sosianus, factitatis in Neronem carminibus probrosis, exilio,* ***ut dixi*, multatus...*

Ann*. XVI 16.1-2 :** *Etiam si bella externa et oblitas pro re publica mortes tanta casuum similitudine* ***memorarem*,* ***me****q u e* ***ipsum*** *satias cepisset aliorumque taedium* ***exspectarem****, quamuis honestos ciuium exitus, trites tamen et continuos aspernantium ; at nunc patientia serulis tantumque sanguinis domi perditum fatigant animum et maestitia restringunt. Neque aliam defensionem ab iis quibus ista noscentur* ***exegerim*** *quam ne* ***oderim*** *tam segnites pereuntes. Ira illa numinum in res Romanas fuit, quam non, ut in cladibus exercituum aut captiuitate urbium, semel edito, transire licet. Detur hoc illustrium uirorum posteritati ut, quo mode exsequiis a promisca sepultura separantur, ita in traditione supremorum accipiant habeantque propriam memoriam*.

Ann*. XVI 18.1 :** *De Petronio* ***pauca supra repetunda sunt.

Ann*. XVI 21.1 :** *Trucidatis tot insignibus uiris, ad postremum Nero uirtutem ipsam exscindere concupiuit, interfecto Thrasea Paeto et Barea Sorano, olim utrisque infensus et accedantibus causis in Thraseam, quod senatus egressus est cum de Agrippina referretur,* ***ut memoraui

SUÉTONE

Tib*. 2.1-2 :** *Multa multorum Claudiorum egregia merita, multa etiam sequius admissa in rem publicam extant. Sed ut praecipua* ***commemorem*,...*

Tib.* 21.3 :** ***Scio *uulgo persuasum quasi egresso post secretum sermonem Tiberio uox Augusti per cubicularios excepta sit : miserum populum Romanum, qui sub tam lentis maxilli erit*.

Tib*. 21.4-6 :** *Ne illud quidem* ***ignoro *aliquos tradidisse...* (Auguste aurait désapprouvé le caractère de Tibère et ne l'aurait adopté que sur les prières instantes de Livie) ***Adduci tamen nequeo*** *qui* ***existimem****...* (Auguste n'aurait pas pris une telle décision à la légère). *Ex quibus in exemplum pauca hinc inde* ***subieci*** (citations de lettres d'Auguste montrant qu'il estimait Tibère au plus haut point).

Tib*. 31.5 : *Nec mirum (le respect de Tibère pour les sénateurs) *cum palam esset ipsum quoque eisdem et assurgere et decedere uia*.

Tib*. 42.1 :** *Ceterum secreti licentiam nanctus et quasi ciuitatis oculus remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit ; de quibus singillatim ab exordio* ***referam.

Tib*. 44.1 :** *Maiore adhuc ac turpiore infamia flagrauit,* ***uix ut referri audiriue, nedum credi fas sit*, quasi...*

Tib*. 61.3 :** *Singillatim crudeliter facta eius exequi* ***longum est *; genera, uelut exemplaria saeuitiae, enumerare* ***sat erit***.

Tib*. 62.6 : *Nec abhorret a uero (la croyance que Tibère se serait attaqué à ses deux derniers petits-fils si la vie lui en avait laissé le temps)

Tib*. 63.1 :** *Quam inter haec non modo inuisus ac detestabilis, sed praetrepidus quoque atque etiam contumeliis obnoxius uixerit,* ***multa indicia sunt.

Tib*. 67.3 :** *Quod* ***sane *ex oratione eius, quam de utraque re habuit,* ***colligi potest***. (à propos d'une prescience de Tibère de la mauvaise réputation qu'il aurait après sa mort)

Tib*. 70.5 :** *nam et grammaticos, quod genus hominum praecipue,* ***ut diximus*, appetebat, eius modi fere quaestionibus experiebatur...*

Cl*. 1.9-10 :** *Unde* ***existimo *nonnullos tradere ausos, suspectum eum* (*scil*. Drusus I) *Augusto reuocatumque ex prouincia et, quia cunctaretur, interceptum ueneno. Quod* ***equidem*** *magis* ***ne praetermitterem rettuli*** *quam quia uerum aut ueri simile* ***putem****...*

Cl*. 3.2 :** *nam auunculus maior Augustus quid de eo in utramque partem opinatus sit,* ***quo certius cognoscatur*, capita ex ipsius epistulis* ***posui***.

Cl*. 10.1 :** *Per haec ac talia maxima aetatis parte transacta quinquagesimo anno imperium cepit,* ***quantumuis mirabili casu.

Cl*. 15.1 :** *In cognoscendo autem ax decernendo* ***mira uarietate animi *fuit*

Cl*. 15.11 :** *Illud quoque a maioribus natu* ***audiebam*...*

Cl*. 15.12 :** *At ne cui* ***haec mira sint*, ...*

Cl*. 16.8 :** *Fuerunt et illa in censura eius* ***notabilia*...*

Cl*. 21.10 :** *Illud plane* ***quantumuis salubriter et in tempore : *...*

Cl.* 27.2 :** *Quod magis* ***miror *fuisse qui traderent fraude a Seiano necatum*. // mort du premier fils de Claude.

Cl.* 29.1 :** *His,* ***ut dixi*, uxoribusque addictus, non principem, sed ministrum egit*

Cl.* 29.2 :** *Ac ne singillatim minore quoque* ***enumerem, ...

Cl.* 35.1 :** *Primis imperii diebus, quamquam,* ***ut diximus*, iactator ciuilitatis*, ...

Cl.* 36.2 :** *Quodam,* ***ut supra rettuli*, cum ferro circa sacrificantem se deprehenso*, ...

Cl.* 46.2 :** *Sed nec ipse ignorasse aut dissimulasse ultima uitae suae tempora uidetur,* ***aliquot quidem argumentis.

Nero* 1.5 :** *Nam primum secundumque ac tertium Aenobarborum Lucios, sequentis rursus tres ex ordine Gnaeos* ***accepimus*, reliquos non nisi uicissim tum Lucios, tum Gnaeos*.

Nero* 1.6 :** *Pluris e familia cognosci referre* ***arbitror*,* ***quo facilius appareat*** *ita degenerasse a suorum uirtutibus Nero, ut tamen uitia cuiusque quasi tradita et ingenita rettulerit*.

Nero* 2.1 :** *Vt igitur paulo altius* ***repetam,... // passage en revue des ancêtres de Néron.

Nero* 6.8 :** ***Quae fabula exorta est... (histoire du serpent sauvant le jeune Néron des assassins envoyés par Messaline)

Nero* 13.1 :** ***Non immerito *inter spectacula ab eo edita et Tiridatis in urbem introitum* ***rettulerim***.

Nero* 19.5 :** *Haec partim nulla reprehensione, partim etiam non mediocri laude digna* ***in unum contuli, ut secernerem*, a probris ac sceleribus eius,* ***de quibus dehinc dicam***.

Nero* 22.5 :** *Nec contentus harum artium experimenta Romae dedisse, Achaiam,* ***ut diximus*, petit hinc maxime motus*.

Nero* 23.4 :** *Quam autem trepide anxieque certauerit, quanta aduersariorum aemulatione, quo metu iudicum,* ***uix credi potest.

Nero* 29.2 :** *Ex nonnullis* ***comperi... (que Néron était persuadé que personne n'était pur)

Nero* 30.4 :** *In Tiridatem,* ***quod uix credibile uideatur*, octingenta nummum milia diurna erogauit abeuntique super sestertium milies contulit*.

Nero* 31.1 :** (à propos de la *Domus Aurea*) *De cuius spatio atque cultu* ***suffecerit haec rettulisse.

Nero* 37.2 :** (Néron se mettant à faire exécuter n'importe qui pour n'importe quelle raison) *Sed* ***ne de pluribus referam...

Nero* 39.2 :** ***Mirum et uel praecipue notabile *inter haec* ***fuerit*** (patience de Néron devant les vers injurieux qui circulaient sur lui)

Nero* 43.1 :** *Initio statim tumultus multa et* ***inmania, uerum non abhorrentia a natura sua *creditur destinasse*

Nero* 52.3 :** *Venere* ***in manus meas *pugillares libellique cum quibusdam notissimis uersibus ipsius chirographo scriptis*... (à propos de la paternité des vers attribués à Néron)

Gal*. 1.1 :** *Progenies Caesarum in Nerone defecit : quod futurum compluribus quidem signis, sed* ***uel euidentissimis duobus *apparuit*.

Gal*. 3.1 :** *Imagines et elogia uniuersi generis exequi* ***longum est*, familiae* ***breuiter attingam***.

Gal*. 20.3 : *Illud mirum admodum fuerit (que personne n'ait même tenté de porter secours à Galba)

Otho* 10.1-3 : *Interfuit huic bello pater meus Suetonius Laetus*, tertiae decimae legionis tribunus angusticlauus.* ***Is mox referre solebat****... Hoc uiso proclamasse eum* ***aiebat****...*

Otho* 12.3 :** *Per quae* (le soin d'Othon pour son physique) *factum* ***putem *ut mors eius minime congruens uitae maiore miraculo fuerit*.

Vit*. 1.1 :** *quod* ***ego*...* ***opinarer*** (divergence des récits sur les origines familiales de Vitellius)

Vit*. 2.2 :** *Sed quod discrepat* ***sit in medio.

***Vit*. 18 :** *nec fefellit coniectura eorum qui augurio, quod factum Viennae ostendimus, non aliud portendi praedixerant quam...*

ANNEXE II

Allusions aux sources

Abnuere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*sunt qui abnuant*	***Ann.* XIV 9.1** (Néron n'aurait pas contemplé le corps sans vie de sa mère)				
registre passé						
registre futur						

Acta publica

	Tacite	Suétone
registre présent		
registre passé	***Ann.* XIII 31.1** (les détails de construction de monuments relèvent des *acta diurna*)	***Tib.* 5.2** (Tibère serait né à Rome)
registre futur		

Addere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*plerique*	***Ann.* II 70.2** (Germanicus aurait ordonné à Pison de quitter la Syrie)				
registre passé						
registre futur						

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*nec incertis auctoribus*	***Nero* 34.6** (Néron aurait fait des commentaires en contemplant le cadavre de sa mère)				
registre passé				***Nero* 6.8** (ajout de l'intervention d'un serpent géant à l'histoire des assassin envoyés au jeune Néron par Messaline)		
registre futur						

Adseuerare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*sunt qui adseuerent*	***Ann.* VI 28.3** (un phénix pourrait vivre jusqu'à 461 ans)				
registre passé	*plures*	***Ann.* XIV 51.1** (Néron aurait fait empoisonner Burrus, en faisant mine de lui offrir un médicament pour sa gorge)				
registre futur						

Affirmare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé				
		P3 A	P3 P		P6 A	P6 P
registre présent			***Hist.* II 49.2** (Othon aurait trouvé le sommeil lors de sa dernière nuit)			
			parum adfirmatur	***Hist.* IV 60.3** (on ne sait pas bien si Civilis simulait ou s'il n'avait vraiment pas pu retenir les Germains contre		

				les légions qui s'étaient rendues)		
registre passé						
registre futur						

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent				***Nero* 28.6** (après être monté en litière avec sa mère, des taches sur les vêtements de Néron montraient qu'il en avait profité pour coucher avec elle)	
registre passé					
registre futur					

Aio

Suétone				
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé	
			P3 A	P6 A
registre présent	*alii*	***Otho* 6.5** (Othon aurait prétexté avoir de la fièvre pour quitter Galba le jour du coup d'Etat)		***Tib.* 62.5** (Thrasyllus aurait réussi à repousser certains projets d'exécutions, en faisant croire à Tibère qu'il vivrait encore longtemps) ; ***Nero* 53.3** (Néron aurait fait préparer un lion pour imiter Hercule dans l'arène)
	multi	***Cl.* 44.6** (après avoir absorbé le poison, Claude serait devenu muet et, tordu de douleur toute la nuit, serait mort au petit matin)		
	nonnulli	***Cl.* 44.7** (après avoir absorbé le poison, Claude aurait vomi, ce qui aurait obligé ses assassins à lui en administrer une nouvelle dose)		
registre passé				
registre futur				

Ambiguere

Tacite, *Histoires*						
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé				
		P3 A	P3 P		P6 A	P6 P
registre présent			***Hist.* I 42** (on ne sait pas si Titus Vinus fut rendu muet sous l'effet de la peur ou s'il cria qu'Othon n'avait pas donné l'ordre de le tuer) ; ***Hist.* III 71.4** (on hésite pour savoir si ce sont les assiégeants ou les assiégés qui ont mis le feu au Capitole) ; ***Ann.* VI 28.6** (il est certain qu'on aperçoit de temps en temps un phénix en Egypte) ; ***Ann.* XI 4.2** (certain que le rêve d'un des deux frères Petra a causé leur perte à tou			
			haud ambigitur	***Hist.* III 23.2** (soldats flaviens perdant la vie en détruisant à eux deux les machines de guerre vitelliennes)		
			non ambiguitur	***Hist.* IV 49.1** (il est sûr que la province d'Afrique était hostile à Vespasien)		
registre passé						
registre futur						

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent			***Gal*. 3.2** (on ne sait pas bien qui porta le premier le *cognomen* Galba et d'où il l'a tiré)		
registre passé					
registre futur					

Ambiguus

Tacite	
registre présent	***Hist.* IV 65** (aucune hésitation sur comment les troupes de Caeles Vibenna

	s'installèrent sur le Caelius)	
	plura ambigua	***Hist.* VI 28.1** (beaucoup plus de points ambigus à propos du phénix)
registre passé		
registre futur		

Annales

	Tacite	**Suétone**
registre présent	***Ann.* II 88.3** (Arminius, inconnu des annales grecques, peu connu des annales latines)	
registre passé	***Ann*. XIII 31.1** (ce sont les hauts faits qui font la matière des annales)	***Tib.* 61.17** (ancien consul racontant comment Tibère a accéléré l'exécution de Paconius après avoir été interpelé par un bouffon lors d'un banquet)
registre futur		

Arbitrari

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*multi*	***Hist.* I 34.2** (la rumeur de la mort d'Othon aurait été lancée par les othoniens, pour faire sortir Galba du Palatin)				
	quidam	***Hist.* V 5.5** (les Juifs honoreraient Liber Pater)				
registre futur						

Arguere

Tacite, *Histoires*					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P

registre présent						
registre passé	*alii*	***Hist.* III *Hist.* 78.1** (les soupçons contre Antonius Primus étaient forgés par les partisans de Mucien)				
	non defuere qui arguerent	***Hist.* III 78.1** (Antonius Primus se serait arrêté à Ocriculum parce qu'il était en tractations secrètes avec Vitellius, qui lui offrait le consulat et sa fille à épouser)				
	quidam	***Hist.* III 78.1** (Antonius Primus se serait arrêté à Ocriculum parce qu'il pensait que Rome se rendrait plus vite s'il se contentait de lui montrer la guerre et non de l'attaquer)				
registre futur						

Argumentum

Tacite	
registre présent	***Hist.* V 2.1** (on relie les Juifs à la Crète en raison de leur nom)
registre passé	
registre futur	

Aspicere

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent				***Ann.* XI 14.3** (les lettres ajoutées par Claude sont encore visibles dans les inscriptions de cette époque)	
registre passé					
registre futur					

Auctor

Tacite	
registre présent	***Ann.* I 81.1** (trop de contradictions à propos des comices

	consulaires chez les auteurs)	
	auctores rerum	***Ann.* III 3.2** (Antonia pas présente aux obsèques de son fils Germanicus)
	nullo auctore certo	***Ann.* IV 11.1** (Tibère aurait empoisonné Drusus II, trompé par Séjan)
registre passé	*auctores annalium*	***Ann.* IV 53.2** (désir d'Agrippine I de se remarier pas mentionné par les auteurs d'annales)
	plurimi auctorum	***Ann.* IV 57.1** (Tibère serait parti à Capri à l'instigation de Séjan)
	nostri auctores	***Hist.* IV 83.1** (origine de Sérapis pas encore abordée par les auteurs romains)
registre futur	*aliis auctoribus*	***Ann.* XIV 64.3** (possible d'avoir des détails sur la mort d'Octavie en lisant aussi d'autres auteurs)

Celeber

Tacite		
registre présent	*haec celeberrima*	***Hist.* IV 84.4** (version de l'arrivée de Jupiter Dis à Alexandrie que rapporte Tacite)
registre passé		
registre futur		

Cernere

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent				***Ann.* XI 14.1** (les premiers caractères égyptiens sont encore visibles dans la pierre)	
registre passé					
registre futur					

Certum

Suétone

registre présent	
registre passé	***Tib.* 15.4** (après l'exil d'Agrippa Postumus, il était certain que Tibère serait le futur Prince)
registre futur	

Cognoscere

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent					
registre passé			***Ann.* I 7.7** (la scène de *recusatio imperii* servait aussi à Tibère à observer le comportement des grands)		
registre futur					

Commentarius

	Tacite		**Suétone**
registre présent	*commentarii senatus*	***Ann.* XV 74.3** (après la conjuration de Pison, Cerialis Anicius a proposé qu'on élève un temple à Néron)	
registre passé	***Ann.* IV 53.2** (les *commentarii* d'Agrippine II mentionnent un désir d'Agrippine I de se remarier)		***Tib.* 61.2** (Tibère a osé écrire dans ses *commentarii* qu'il avait puni Séjan parce qu'il s'attaquait aux fils de Germanicus)
registre futur			

Componere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*scriptores*	***Hist.* II 101.1**				***Ann.* I 1.2** (histoire des

	temporum	(récit des événements de 68-70)				règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron)
registre futur						

Congruere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* VI 28.1** (les savants égyptiens et grecs concordent sur certains point à propos du phénix)				
registre passé						
registre futur						

Coniectare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*multi*	***Hist.* IV 84.5** (Sérapis serait un avatar d'Esculape)				
	quidam	***Hist.* IV 84.5** (Sérapis serait un avatar d'Osiris)				
	plerique	***Hist.* IV 84.5** (Sérapis serait un avatar de Jupiter)				
	plurimi	***Hist.* IV 84.5** (Sérapis serait un avatar de Dis Pater)				
registre passé				**XIV 51.1** (Burrus serait mort de maladie, car il avait souvent des problèmes respiratoires, dus à un gonflement de la gorge)		
registre futur						

Coniectura

Suétone		
registre présent		
registre passé	*leuis coniectura*	***Tib.* 5.1** (Tibère serait né à Fondi, car sa grand-mère en était originaire et il y fit élever une statue de la Félicité)
registre futur		

Consentire

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* VI 28.2** (ceux qui ont décrit le phénix s'accordent sur le fait qu'il diffère des autres oiseaux par sa tête et son type de plume)		***Ann.* I 13.2** (accord sur le fait qu'Auguste avait parlé de Marcus Lépidus et Asinius Gallus comme *capaces imperii*)		
	plurimi auctores	***Hist.* V 3.1** (les Juifs auraient été chassés d'Egypte à la suite d'une épidémie)				
registre passé						
registre futur						

Constare

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent		***Hist.* I 18.3** (même la plus petite distribution d'argent aurait pu concilier les prétoriens à Galba) ; ***Hist.* IV 69.2** (les Gaulois reprochèrent aux Trévires et aux			

		Lingons d'avoir été du côté de Verginius Rufus durant le soulèvement de Vindex) ; ***Ann.* I 13.6** (Haterius a manqué de se faire tuer par des soldats alors qu'il s'accrochait à la toge de Tibère et manquait ainsi de le faire tomber)				
		inter omnes auctores	***Hist.* III 29.2** (le premier soldat flavien à entrer dans Crémone s'appelait Caius Volusius)			
		non satis constat	***Hist.* I 41.3** (pas d'accord sur le nom du premier soldat à avoir frappé Galba)			
		satis constat	***Ann.* XI 31.1** (Claude a eu si peur en apprenant le "mariage" de Messaline avec Silius qu'il passait son temps à demander s'il était encore empereur)			
registre passé		***Ann.* XII 17.2** (l'armée romaine était à trois jours de marche du Tanaïs lorsque Zorsines envoya des otages) ; ***Ann.* XII 43.2** (lors d'une disette, il ne resta à Rome que quinze jours de provisions devant elle) ; ***Ann.* XIII 16.4** (la peur d'Agrippine devant Britannicus empoisonné montra qu'elle ignorait tout autant qu'Octavie ce que Néron préparait) ; ***Ann.* XIV 33.2** (70 000 citoyens et alliés moururent lors de la prise de Londres par les Bretons révoltés) ; ***Ann.* XV 16.1** (les greniers à blé de Paetus étaient si pleins qu'il dut y mettre le feu pour que les Parthes n'en profitent pas) ; ***Ann.* XV 67.3** (rien ne blessa plus Néron, lors de la conjuration de Pison, que la réponse que lui fit Subrius Flavus) ; ***Ann.* XVI 5.2** (lors du second concours lustral, des chevaliers furent piétinés par la foule et d'autres moururent de maladie par crainte de n'être pas là)				
		parum constitit	***Ann.* II 73.4** (pas d'accord sur d'éventuelles traces d'empoisonnement sur le corps de Germanicus)			
		quod inter omnes constiterit	***Hist.* III 75.1** (avant l'avènement de Vespasien, c'était Sabinus qui soutenait l'éclat de la *gens Flauia*)			

		satis constitit	***Ann.* XIII 35.1** (certains vétérans venus de Syrie en Arménie ne savaient même plus en quoi consistaient les tâches habituelles d'un camp) ; ***Ann.* XIV 4.4** (Agrippine aurait eu vent de l'intention de Néron de l'assassiner)			
registre futur						

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé				
		P3 A		P3 P	P6 A	P6 P
registre présent		***Nero* 36.4** (certains enfants de conjurés furent tués pendant une collation avec leurs pédagogues et leurs porteurs de livres, d'autres par privation de nourriture) ; ***Gal.* 4.2** (prédiction de l'empire au jeune Galba par Auguste)				
		magis constat	***Tib.* 1.2** (émigration des Claudii plutôt sous Atta Claudius)			
		satis constat	***Tib.* 59.2** (exemples de jusqu'où la rapacité pouvait mener Tibère) ; ***Cl.* 15.13** (chevalier romain accusé à tort jetant d'exaspération ses tablettes à la tête de Claude et le blessant à la joue) ; ***Vit.* 7.3** (Vitellius était tellement endetté qu'il dut louer sa maison et mettre en gage une perle de sa mère pour se payer le voyage jusqu'en Germanie)			
registre passé						
registre futur						

Conuenire

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P

registre présent					
registre passé		***Hist.* I 8.2** (on est d'accord sur le fait que ses soldats ont offert l'empire à Verginius Rufus)			
registre futur					

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent		***Cl.* 44.3** (Claude a été empoisonné)			
registre passé					
registre futur					

Credere

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent			***Hist.* II 93.2** (la faveur dont jouissait à Rome Valens auprès de Vitellius et des soldats aurait commencé à faire chanceler le loyalisme de Caecina) ; ***Hist.* II 95.3** (Vitellius aurait dépensé en quelques mois 900 millions de sesterces) ; ***Hist.* IV 86.1** (une fois arrivé à Lyon, Domitien aurait contacté Petilius Cerialis pour savoir s'il l'appuierait dans le cas d'une prise de pouvoir de sa		

				part)		
registre passé	*alii*	***Hist.* III 75.1** (à la fin de sa vie, Flavius Sabinus s'est montré mou)		***Hist.* I 31.1** (les soldats qui écoutaient Pison ont pris leurs étendards pour le tromper) ; ***Hist.* I 78.2** (Othon aurait eu l'intention d'honorer la mémoire de Néron, pour se concilier le peuple) ; ***Hist.* I 90.2** (en politique, Othon aurait suivi les conseils de Galerius Trachalus) ; ***Hist.* II 86.2** (Antonius Primus aurait déjà proposé ses services à Othon) ; ***Hist.* III 65.1** (Flavius Sabinus aurait prêté de l'argent à Vespasien et le ressentiment qu'il en tirait l'aurait amené à retarder son avènement) ; ***Ann.* I 33.2** (Drusus II aurait eu l'intention de rétablir la République) ; ***Ann.* II 72.1** (les recommandations de Germanicus à Agrippine auraient montré qu'il craignait Tibère) ; ***Ann.* III 19.3** (à part Vipsania, les autres enfant s	***Ann.* XII 24.2** (le Forum et le Capitole n'auraient pas été ajoutés au *pomoerium* par Romulus, mais pas Titus Tatius)	***Ann.* I 53.3** (les lettres de Julie à Auguste s'en prenant à Tibère lui auraient été inspirées par son amant Sempronius Gracchus) ; ***Ann.* XVI 17.6** (Mela aurait accusé Cerialis dans son testament pour qu'il meure lui aussi)
	non deerant qui crederent	***Hist.* III 11.4** (Antonius Primus aurait été l'instigateur des rébellions contre Tampius Flavianus et Aponius Saturninus, pour être le seul chef des armées de Mésie et Pannonie)				
	non defuerunt qui crederent	***Ann.* XV 64.2** (Pauline n'aurait voulu mourir avec son mari que tant qu'elle a cru que Néron en avait aussi après elle)				
	erant qui crederent	***Ann.* IV 57.2** (Tibère se serait retiré à Capri par honte de son aspect physique) ; ***Ann.* XIV 10.3** (on aurait entendu des bruits de trompette et de pleurs autour du tombeau d'Agrippine) ; ***Ann.* XV 43.5** (opposition au nouvel urbanisme néronien)				
	fama	***Hist.* II 60.2** (Caecilius Simplex aurait essayé d'acheter auprès de				

		Vitellius de consulat désigné de Marius Celsus, au péril de la vie de ce dernier)		d'Agrippa sont sans doute morts assassinés, empoisonnés ou affamés) ; ***Ann.* XII 67.2** (Xénophon, le médecin de Claude, aurait aidé à son assassinat en lui faisant ingérer une nouvelle dose de poison sous prétexte de l'aider à vomir grâce à une plume) ; ***Ann.* XIII 42.1** (ce serait pour provoquer la chute de Publius Suillius qu'on aurait remis en vigueur la loi Cinctia) ; ***Ann.* XIV 65.1** (Doryphore et Pallas auraient été empoisonnés)			
	fuere qui crederent	***Hist.* I 7.2** (les légats de Fonteius Capito auraient tenté en vain de le convaincre de prendre le pouvoir, puis l'auraient assassiné pour cacher leur culpabilité) ; ***Hist.* II 2.1** (Titus aurait rebroussé chemin parce que Bérénice lui manquait trop)					
	multi	***Hist.* III 75.1** (à la fin de sa vie, Flavius Sabinus s'est montré modéré et soucieux d'épargner le sang des citoyens)				*inania et fabulosa*	**IV 11.2** (histoires courant sur Séjan et Tibère)
	nonnulli	***Ann.* VI 28.4** (le phénix aperçu sous Tibère n'était pas un vrai phénix)					
	plerique	***Hist.* II 99.2** (ce serait Flavius Sabinus qui aurait entrepris Caecina pour le convaincre de trahir Vitellius) ; ***Hist.*V 22.3** (Cerialis aurait passé la nuit hors du camps pour					

		coucher avec Claudia Sacrata, une Ubienne) ; ***Ann*. IV 18.2** (Silius aurait agravé son cas auprès de Tibère en se vantant d'avoir été le seul à tenir ses légions lors de sa prise de pouvoir) ; ***Ann.* XV 52.3** (Pison aurait évité d'impliquer le consul Vestinius, parce qu'il craignait qu'il ne demande le rétablissement de la République ou ne choisisse un autre empereur que lui)					
	quidam	***Hist.* I 14.1** (Galba aurait choisi d'adopter Pison sur les instances de Laco) ; ***Ann.* II 43.4** (Pison aurait reçu des consignes secrètes de la part de Tibère)					
	ut quisque credidit	***Ann.* XII 52.2** (Scribonianus est mort soit subitement de mort naturelle, soit empoisonné)					
	uulgus	***Ann.* V 3.1** (les lettres de Tibère accusant Agrippine et Néro auraient été d'abord arrêtées par Livie)					

registre futur					

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé		
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent				***Tib.* 52.6** (Tibère aurait commandité la mort de Germanicus) ; ***Tib.* 62.5** (Tibère aurait eu l'intention de ne pas même épargner ses deux derniers petits-fils) ; ***Cl.* 1.8** (Drusus I était de sensibilité républicaine et n'aurait pas caché vouloir rétablir l'ancien régime) ; ***Nero* 37.4** (Néron aurait eu l'intention de faire manger des hommes vivants à un cannibale égyptien) ; ***Nero* 43.1** (suite d'idées horribles que Néron aurait eues après avoir appris le soulèvement des Gaules) ; ***Otho* 3.2** (Othon aurait refusé de "rendre" Poppée à Néron)		
registre passé	*plerique*	***Otho* 1.3** (le père d'Othon ressemblait tant à Tibère qu'on a cru que ce dernier était son véritable père)		***Vit.* 6.2** (Vitellius aurait fait assassiner son premier fils pour récupérer son héritage)		
registre futur						

Credibile

Tacite	
registre présent	

registre passé	*non credibile*	***Ann.* I 6.2** (possibilité qu'Auguste ait pu ordonner lui-même l'exécution d'Agrippa Postumus)
registre futur		

Dicere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent				***Hist.* I 39.2** (Laco aurait songé à faire exécuter Titus Vinius à l'insu de Galba) ; ***Hist.* I 44.1** (Othon se serait tout particulièrement réjoui de la mort de Pison)		
registre passé	*alii*	***Ann.* I 76.4** (Tibère ne serait pas allé aux jeux donnés par son fils par dégoût des rassemblements)		***Ann.* I 76.3** (Tibère aurait reproché à Drusus de prendre trop de plaisir devant le sang versé au cirque) ; ***Ann.* I 76.4** (Tibère aurait cherché à montrer la cruauté de son fils pour qu'il s'attire la défaveur du peuple)		***Ann.* I 1.2** (histoire du règne d'Auguste) ; ***Ann.* II 40.3** (beaucoup de membres de la maison impériale, de chevaliers et de sénateurs auraient favorisé le faux Agrippa Postumus)
	hi	***Ann.* I 9.3** (bilan positif du règne d'Auguste)		*contra* ***Ann.* I 10.1** (bilan négatif du règne d'Auguste)		
	quidam	***Ann.* I 76.4** (Tibère ne serait pas allé aux jeux donnés par son fils en raison de son caractère sévère et par peur d'être comparé à Auguste)				
registre						

futur					

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*quidam*	***Vit.* 3.3** (date de naissance alternative de Vitellius)		***Cl.* 32.5** (Claude aurait songé à faire un édit autorisant à péter pendant les banquets) ; ***Nero* 32.6** (Néron se serait arrêté de chanter pour désigner à ses procurateurs une femme de vêtue de pourpre alors que c'était interdit) ; ***Otho* 7.4** (la nuit de sa prise de pouvoir, Otho aurait été persécuté par les Mânes de Galba)		***Nero* 23.3** (comme on ne pouvait sortir du théâtre lorsque Néron chantait, des femmes y ont accouché et des personnes ont fait le mur ou feint d'être mortes pour être évacuées)
registre passé	*maiores natu*	***Cl.* 15.11** (Claude retenu par le pied ou un pan de sa toge par des avocats)				
registre futur						

Discrepare

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent		***Vit.* 2.2** (divergences à propos du fondateurs de la *gens Vitellia*)			
registre passé					
registre futur					

Dissentire

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*scriptores*	***Ann.* IV 65** (désaccord entre les auteurs sur le nom du roi qui permit à Caeles Vibenna de s'installer sur ce qui devint le Mont Caelius)				
registre passé						
registre futur						

Dubitare

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*nemo*	***Nero* 28.5** (Néron aurait désiré coucher avec sa mère et en aurait été empêché par les détracteurs de celle-ci)				
registre futur						

Dubium

	Tacite		**Suétone**
registre présent	***Hist.* I 8.2** (on ne sait pas bien si Verginius Rufus a refusé le pouvoir) ; ***Ann*. I 5.2** (la mort de Maximus aurait peut-être été provoquée)		***Tib.* 10.1** (Tibère se serait retiré à Rhodes à cause de ses problèmes avec Julie ou pour se soustraire à l'adulation et se faire regretter) ; ***Cl.* 4.12** (les mesures prises par Auguste et son testament ne laissent aucun doute quant à la décision prise vis-à-vis de Claude)
	haud dubie	***Hist.* I 7.1** (Clodius Macro fomentait sans aucun doute des troubles en Afrique)	

	haud dubium	***Ann.* II 36.1** (certain que la proposition d'Asinius Gallus de désigner les magistrats cinq ans à l'avance était un test pour Tibère)	
registre passé	*sine dubio*	***Ann.* I 6.2** (Auguste s'est sans aucun doute beaucoup plaint du caractère d'Agrippa Postumus)	***Tib.* 22.1** (on ne sait si l'ordre d'exécuter Agrippa Postumus venait d'Auguste ou de Livie sous son nom et, dans ce cas, si Tibère savait ce qu'elle faisait)
registre futur			

Durare

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Tib.* 6.3** (cadeaux offerts au jeune Tibère par la soeur de Sextus Pompée)				
registre passé						
registre futur						

Emanare

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent					

registre passé	*emanauit in uulgus*	***Nero* 6.7** (Messaline aurait tenté de faire assassiner le jeune Néron)				
registre futur						

Epistula

	Tacite	**Suétone**
registre présent		***Cl.* 24.5** (lettre des légions demandant à Claude d'accorder les ornements triomphaux tout de suite à leurs chefs)
registre passé	***Ann.* VI 6.1** (lettre de Tibère au Sénat montrant son désarroi)	***Tib.* 21.6-10** (lettres d'Auguste montrant la très grande estime qu'il avait de Tibère) ; ***Tib.* 67.1** (début de lettre montrant que Tibère se détestait lui-même) ; ***Cl.* 4.1-11** (lettres d'Auguste illustrant sa position vis-à-vis de Claude)
registre futur		

Existimare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*sunt qui existiment*	***Ann.* I 80.2** (Tibère aurait maintenu en poste ses gouverneurs de province parce que devoir juger de quelqu'un l'angoissait toujours beaucoup)				
registre passé						
registre futur						

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*quidam*	***Tib.* 10.2** (Tibère se serait retiré à Rhodes pour ne pas faire de l'ombre à Caius et Lucius) ; ***Tib.* 67.2** (Tibère aurait su à l'avance quelle mauvaise réputation il		***Gal.* 3.7** (la seconde femme du père de Galba aurait été d'autant plus attirée par lui lorsqu'elle a su qu'il était bossu)		

		aurait après sa mort, ce qui expliquerait pourquoi il a toujours refusé le titre de *pater patriae*)				
registre passé	*quidam*	***Tib.* 5.1** (Tibère serait né à Fondi)		***Gal.* 15.1** (Galba aurait eu l'intention de limiter les fonctions sénatoriales et de ne les donner qu'à ceux qui n'en voudraient pas) ; ***Vit.* 3.5** (le père de Vitellius aurait dû sa carrière sous Tibère à la prostitution de son fils à Capri)		
	uulgo	***Tib.* 7.3** (Julie aurait été attirée par Tibère même quand elle était encore mariée à Agrippa)				
registre futur						

Fasti

Suétone	
registre présent	
registre passé	***Tib.* 5.2** (Tibère né à Rome)
registre futur	

Ferre

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* VI 34.2** (les Hibériens et les Albaniens racontent qu'ils proviennent de Jason)		***Hist.* I 15.1** (introduction du discours de Galba à Pison lors de son adoption) ; ***Hist.* V 4.4** (la planète qui a le plus d'influence sur la vie des hommes serait Saturne) ; ***Ann.* II 40.3** (le faux Agrippa Postumus aurait répondu à Tibère avoir fait	***Hist.* I 17.1** (Pison aurait accueilli la nouvelle de son adoption sans manifester d'émotion) ; ***Hist.* IV 52.1** (Titus aurait pris la défense de son frère auprès de son père) ; ***Hist.* V 4.3** (les Juifs ne travaillent pas le septième jour	
	alii	***Hist.* V 4.4** (les Juifs honorent aussi Saturne)				
	sunt qui ferant	***Ann.* XIV 59.1** (le beau-père de Plautus lui aurait écrit de ne pas				

		s'inquiéter et ses maîtres de philosophie lui auraient dit de préférer le suicide à la vie d'exilé)		comme lui)	parce que c'est durant celui-là qu'ils sont sortis du désert) ; ***Hist.* V 7.1** (le désert de Palestine aurait été autrefois peuplé de villes, qui auraient été ensuite incendiées par la foudre) ; ***Ann.* III 73.2** (rien n'aurait autant indigné Tibère que le fait que Tacfarinas se pose en ennemi digne de négocier avec lui) ; ***Ann.* VI 11.1** (nom des "préfets de la Ville" nommés par les premiers rois) ; ***Ann.* XI 18.3** (Corbulon aurait fait exécuter deux soldats parce qu'ils travaillaient au retranchement pas ou peu armés) ; ***Ann.* XI 31.3** (Vettius Valens aurait annoncé à Messaline et Silius l'arrivée d'une tempête venue d'Ostie) ; ***Ann.* XI 37.2** (Claude, enivré par le vin, aurait convoqué "la malheureuse" en parlant de Messaline) ; ***Ann.* XII 26.2** (Britannicus n'aurait pas été indolent) ; ***Ann.* XII 69.1** (certains soldats, apprenant la mort de Claude, auraient hésité et	

					demandé où était Britannicus) ; ***Ann.* XV 10.4** (on aurait eu du mal à convaincre Paetus de demander de l'aide à Corbulon) ; ***Ann.* XV 23.4** (après avoir exclu Thrasea d'un e audience, Néron aurait déclaré s'être réconcilié avec lui)	
registre passé	*plerique*	***Hist.* III 75.2** (la mort de Flavius Sabinus était finalement une bonne chose, car elle a épargné à l'Etat de possibles querelles entre frères) ; ***Ann.* XII 7.2** (le seul chevalier romain prêt à épouser sa nièce l'aurait fait pour se concilier la faveur d'Agrippine)		***Hist.* I 64.2** (en recevant les premières lettres de Vitellius après sa proclamation, sa mère aurait dit qu'elle avait enfanté un Vitellius et non un Germanicus) ; ***Hist.* III 6.1** (Arrius Varus aurait fait carrière comme primipile en accusant Corbulon auprès de Néron) ; ***Hist.* IV 39.3** (Antonius Primus aurait proposé à Scribonianus Cassius de prendre le pouvoir) ; ***Hist.* IV 61.1** (Civilis aurait fait tirer des flèches à son fils sur des soldats romains qui s'étaient rendus) ; ***Ann.* II 54.4** (l'oracle de Colophon aurait prédit à Germanicus une mort prématurée) ; ***Ann.* XII 21** (Mithridate aurait parlé à Claude avec plus de fierté que ne le lui		

				permettait sa condition de vaincu) ; ***Ann.* XIII 14.1** (mot de Néron sur Pallas allant "se démettre" de ses fonctions) ; ***Ann.* XIII 43.5** (Suillius aurait mené une vie d'exilé tout à fait agréable aux Baléares) ; ***Ann.* XV 45.3** (pour ne pas être complice du pillage des temples par Néron, Sénèque aurait demandé la permission de se retirer à la campagne, puis aurait prétexté une maladie pour ne pas quitter sa chambre) ; ***Ann.* XV 50.4** (Subrius Flavus aurait proposé de tuer Néron pendant qu'il chantait ou après avoir mis le feu à sa maison)		
registre futur						

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent			***Tib.* 44.3** (Tibère se serait à peine retenu, pendant une cérémonie religieuse, de violer un des jeunes garçons qui l'assistaient)	***Tib.* 51.1** (l'affaire des lettres d'Auguste exhumées par Livie aurait été la cause d'une dégradation définitive de ses relations avec Tibère) ; ***Cl.* 37.3** (Appius Silanus aurait été perdu par Messaline et Narcisse faisant mine d'avoir rêvé qu'il allait attaquer	

				Claude) ; ***Nero* 7.3** (la nuit du jour où Sénèque devint le précepteur de Néron, il rêva qu'il faisait cours à Caligula)	
registre passé			***Otho* 2.2** (le jeune Otho avait l'habitude d'agresser les passants la nuit)	***Gal.* 22.2** (lorsqu'Icelus lui a annoncé la mort de Néron, Galba l'aurait tout de suite amené à part pour coucher avec lui)	
registre futur					

Historiae

Suétone	
registre présent	***Cl.* 21.4** (Claude louant Auguste, dans ses histoires, pour son calcul des Jeux Séculaires)
registre passé	
registre futur	

Iactare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*uulgo*	***Ann.* IV 11.1** (Tibère, trompé par Séjan, aurait empoisonné Drusus II)				
registre futur						

Incertum

	Tacite	**Suétone**
registre présent	***Hist.* I 23.1** (on ne sait pas bien si Othon a tout de suite envisagé de prendre le pouvoir par la force) ; ***Hist.* I 47.1** (à cause de la brièveté de son règne, on ne sait si Othon avait vraiment pardonné les injures qu'on lui avait adressées ou s'il les gardait pour plus tard) ; ***Hist.* I 75.2** (on	***Tib.* 72.1** (on ne sait pourquoi Tibère a rebroussé chemin la première fois qu'il a tenté de revenir à Rome) ; ***Cl.* 44.7** (dans le cas où Claude aurait vomi le poison et où il aurait

	ne sait si Othon a préservé la famille de Vitellius par grandeur d'âme ou parce qu'il avait peur de lui) ; ***Hist.* IV 49.1** (on ne sait pas bien si c'est Valerius Festus qui a proposé à Lucius Piso de prendre le pouvoir et qu'il a refusé ou si c'est l'inverse) ; ***Ann.* I 11.4** (on ne sais si c'est par crainte ou par jalousie qu'Auguste a conseillé de maintenir l'empire dans ses frontières) ; ***Ann.* V 1.2** (on ne sait si Livie était d'accord pour se faire enlever par Auguste ou non) ; ***Ann.* VI 28.6** (les détails sur la façon dont le phénix se reproduit avant de mourir ne sont pas sûrs) ; ***Ann.* VI 50.3** (Tibère s'est peut-être offensé de sentir que Chariclès lui prenait le poul) ; ***Ann.* XI 18.3** (on ne sait pas si les histoires sur la sévérité de Corbulon sont vraies ou non) ; ***Ann.* XI 22.2** (on ne sait pas si le chevalier Cnaeus Nonius avait des complices ou non) ; ***Ann.* XIII 19.1** (on ne sait si les femmes qui continuèrent à fréquenter Agrippine après sa disgrâce le faisaient par amour ou par haine) ; ***Ann.* XIV 7.2** (on ne sait si Sénèque et Burrus étaient au courant des plans de Néron pour tuer sa mère) ; ***Ann.* XIV 9.2** (on ne sait si l'affranchi d'Agrippine, Mnester, s'est tué sur son bûcher par affection pour elle ou par peur d'être mis à mort par Néron) ; ***Ann.* XIV 51.1** (on ne sait si Burrus mourut de maladie ou empoisonné) ; ***Ann.* XV 38.1** (on ne sait pas si l'incendie de 64 fut le fruit du hasard ou d'une manigance de Néron) ; ***Ann.* XV 64.1** (on ne sait si Pauline était consciente ou non qu'on lui bandait les poignets)	fallu lui en redonner, on ne sait si cela a été fait via une bouillie de faine ou un lavement) ; ***Otho*. 1.2** (on ne sait si la mère du grand-père d'Othon était de naissance libre)
registre passé	***Hist.* II 41.1** (on ne sait si les émissaires prétoriens auprès de Caecina lui tendaient un piège, cherchaient à trahir ou tentaient quelque chose d'honnête) ; ***Hist.* III 84.5** (on ne sait pas si le Germain qui tenta quelque chose pendant qu'on amenait Vitellius au supplice chercha à lui éviter l'humiliation ou à attaquer le tribun qui le menait) ; ***Hist.* IV 86.1** (on ne sait pas si Domitien envisageait de prendre les armes contre son père ou contre son frère) ; ***Ann.* IV 5.4** (difficulté à entrer dans le détail pour les forces auxiliaires) ; ***Ann.* VI 45.2** (à cause de la proximité de sa mort, on ne sait si Tibère a accepté ou refusé les honneurs décernés pour son action après l'incendie de l'Aventin) ; ***Ann.* XV 36.1** (on ne sait pas pour quelles raisons	

	Néron a abandonné son premier projet de voyage en Grèce)	
registre futur		

Inserere

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*uir consularis*	***Tib.* 61.17** (interpellé par un bouffon lors d'un banquet, Tibère aurait accéléré l'exécution de Paconius)				
registre futur						

Interpretari

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*alii*	***Ann.* IV 38.4** (Tibère refusait tout culte de sa personne par modestie)				
	multi	***Ann.* IV 38.4** (Tibère refusait tout culte de sa personne car il se méfiait de lui-même)				
	quidam	***Ann.* IV 38.4** (Tibère refusait tout culte de sa personne par bassesse d'esprit)				
registre futur						

Interpretatio

Tacite		
registre présent	*melior*	***Hist.* III 65.2** (si Flavius Sabinus hésitait à

	interpretatio	agir, c'était parce qu'il n'aimait pas faire couler le sang)
registre passé		
registre futur		

Libellum

Suétone		
registre présent		
registre passé	***Nero* 52.3** (livres écrits de la main de Néron, montrant que ses poèmes sont bien de lui) ; ***Vit.* 1.2** (livre de Quintus Elogius sur les origines royales des Vitellii)	
	quodam libello	***Cl.* 2.4** (Claude se plaignant de ses mauvais pédagogues dans un de ses ouvrages)
registre futur		

Manere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* XV 42.2** (les traces des efforts de Néron pour percer les hauteurs entourant l'Averne sont encore visibles)				
registre passé						
registre futur						

Manifestus

Suétone	
registre présent	
registre passé	***Gal.* 18.4** (présage s plus clairs de la chute prochaine de Galba)
registre futur	

Memorare

<table>
<tr><th colspan="5">Tacite</th></tr>
<tr><td rowspan="2"></td><td colspan="2" rowspan="2">Sujet de l'action déterminé</td><td colspan="3">Sujet de l'action indéterminé</td></tr>
<tr><td>P3 A</td><td>P3 P</td><td>P6 A</td><td>P6 P</td></tr>
<tr><td rowspan="3">registre présent</td><td>incolae</td><td>Hist. II 50.2 (un aigle se serait posé dans un bois sacré et n'en serait parti qu'au moment où Othon se suicida)</td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3">Hist. V 2.1 (les Juifs auraient été chassés de Crète et seraient arrivés en Syrie autant de l'expulsion de Saturne par Jupiter) ; Ann. II 47.1 (catastrophes survenues lors d'un tremblement de terre en Asie)</td><td rowspan="3"></td></tr>
<tr><td>quidam</td><td>Ann. XI 14.2 (divers noms donnés pour l'inventeur de l'alphabet)</td></tr>
<tr><td>Vtrumque qui interfuere nunc quoque memorant</td><td>Hist. IV 81.1 ("miracles" de Vespasien à Alexandrie)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">registre passé</td><td>personnes précises</td><td>Ann. IV 32.1 (matière des ouvrages de ceux qui ont écrit sur la période républicaine) ; Ann. IV 53.2 (Agrippine II a raconté l'histoire de sa famille)</td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3">Hist. I 1.1 (hauts faits du peuple romain)</td><td rowspan="3">Ann. XII 14.4 (rien d'important à rappeler durant le règne de Vononès, qui succéda à Gotarzès)</td></tr>
<tr><td>clari scriptores</td><td>Ann. I 1.2 (histoire de la République)</td></tr>
<tr><td>plurimi maximaeque fidei auctores</td><td>Ann. IV 10.1 (Drusus II empoisonné par Séjan)</td></tr>
<tr><td>registre futur</td><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

Memoria

Tacite	
registre présent	

registre passé	***Ann.* I 32.2** (rappel que Cassius Chaerea serait bientôt connu pour avoir assassiné Caligula)	
	memoria digna	***Ann.* XIII 31.1** (peu de choses intéressantes à raconter pour l'année 57)
	uetus memoria	***Hist.* III 51.2** (exemples, dans l'histoire romaine, de soldats tuant leur propre frère lors d'un bataille)
	uetus memoria firmauit	***Ann.* VI 28.4** (caractéristiques du phénix)
registre futur		

Notatus

Suétone					
registre présent	*notatissimum*	***Tib.* 2.8** (tous les Claudii ont été des partisans des patriciens et très violents contre la plèbe)			
registre passé	***Tib.* 11.5** (à Rhodes, Tibère n'a utilisé qu'une fois sa puissance tribunicienne)				
registre futur					

Obscurus

Tacite	
registre présent	***Hist.* II 3.2** (on ne sait pas pourquoi la statue de la Vénus de Paphos est en forme de cône)
registre passé	
registre futur	

Opinari

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*multi nec frustra*	***Otho* 9.4** (Otho décide tout de suite de se suicider)				
registre passé					***Tib.* 23.4** (Auguste aurait adopté Tibère parce qu'il y était obligé et non parce qu'il l'avait jugé digne d'être empereur)	

registre futur					

Opinio

Suétone	
registre présent	
registre passé	***Nero* 53.2** (Néron aurait songé à concourir parmi les athlètes aux Jeux Olympiques)
registre futur	

Oratio

	Tacite	**Suétone**
registre présent	***Ann.* I 81.1** (trop de contradictions à propos des comices consulaires dans les discours même de Tibère) ; ***Ann.* II 63.2** (discours de Tibère présentant Maroboduus comme un redoutable ennemi)	***Tib.* 67.3** (le discours où Tibère refuse le titre de *pater patriae* prouve qu'il savait à l'avance quelle mauvaise réputation il aurait à sa mort)
registre passé		
registre futur		

Ostendere

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent			***Tib.* 62.3** (lieu où Tibère faisait précipiter les condamnés à la mer toujours visible à Capri)		***Tib.* 6.3** (cadeaux offerts au jeune Tibère par la soeur de Sextus Pompée)
registre passé					
registre futur					

Percrebrescere

Tacite

	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*utrisque in partibus*	***Hist.* II 26.2** (lors de la bataille *ad Castores*, Suetonius Paulinus aurait pu anéantir l'armée de Caecina, s'il n'avait pas préféré sonner la retraite)				
registre futur						

Perhibere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* II 60.2** (les Egyptiens prétendent qu'Hercule est né chez eux) ; ***Ann.* XI 14.1** (les Egyptiens prétendent avoir inventé l'écriture)				
	alii	***Hist.* IV 84.4** (ce serait Ptolémée lui-même qui aurait introduit à Alexandrie le culte de Jupiter Dis)				
	quidam	***Hist.* II 3.1** (Aerias est le vrai nom de la Vénus de Paphos) ; ***Hist.* IV 84.4** (Jupiter Dis aurait été amené à Alexandrie depuis Séleucie)				
	uetus memoria	***Hist.* II 3.1** (le temple de Vénus à Paphos a été fondé par le roi Aerias)				
registre passé						
registre futur						

Pernotescere

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent					

registre passé				***Ann.* XII 67.1** (tous les détails de l'assassinat de Claude furent rapidement connus de tous)	
registre futur					

Persuadere

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*uulgo*	***Tib.* 21.3** (Auguste aurait plaint les Romains de tomber sous les mâchoires si lentes de Tibère)				
registre futur						

Prodere

Tacite								
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé					
			P3 A	P3 P		P6 A	P6 P	
registre présent				*memoriae proditur*	***Ann.* III 65.3** (mot de Tibère sur la servitude volontaire des sénateurs)		*consensu produntur*	***Ann.* XIV 9.1** (détails de la mort d'Agrippine sur lesquels tout le monde est d'accord)
registre passé	*alii*	***Hist.* I 41.2** (avant d'être tué, Galba aurait demandé ce qu'il avait fait de mal et prié les soldats de ne pas le toucher en leur promettant un *donatiuum*)						

	auctores	***Ann.* XV 38.1** (la version où Néron a mis le feu à Rome cohabite avec celle où l'incendie est le fruit du hasard)				
	plures	***Hist.* I 41.2** (avant de mourir, Galba aurait offert sa gorge à ses assassins, en leur demandant de frapper s'ils pensaient que c'était pour le bien de l'Etat)				
	temporum illorum scriptores	***Ann.* XII 67.1** (le poison pour tuer Claude a été mis dans un champignon et une diarrhée subite sembla d'abord devoir le sauver)				
	ut cuique odium aut admiratio fuit uarie prodidere	***Hist.* I 41.2** (les derniers mots de Galba varient en fonction de la haine ou de l'admiration de qui les rapporte)				
registre futur						

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P

registre présent	personnes précises	***Cl.* 21.4** (Claude louant Auguste, dans ses Histoires, pour son calcul des Jeux Séculaires)				
registre passé	*alii*	***Vit.* 2.1** (l'affranchi qui a fondé la *gens Vitellia* était cordonnier)				
	plures	***Gal.* 20.2** (avant d'être frappé, Galba aurait tendu sa gorge et incité les soldats à agir) ; ***Vit.* 2.1** (le premier Vitellius serait un affranchi)				
registre futur						

Pugillares

Suétone	
registre présent	
registre passé	***Nero* 52.3** (tablettes écrites de la main de Néron montrant que ses poèmes sont bien de lui)
registre futur	

Putare

Suétone, *Vie de Tibère*						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*alii*	***Tib.* 73.3** (Tibère serait mort par privation de nourriture) ; ***Gal.* 3.3** (le *cognomen* Galba viendrait d'un remède)			***Tib.* 54.4** (des fils de Germanicus, Néro aurait été poussé à se suicider, Drusus aurait été réduit à manger la bourre de son matelas) ; ***Nero* 47.3** (Néron aurait renoncé à démissionner, de peur d'être ensuite mis en pièces sur le forum) ; ***Vit.* 7.2** (Vitellius aurait été nommé en Germanie grâce à Titus Vinius, qui soutenait la même faction que lui au cirque)	
	nonnulli	***Tib.* 73.3** (Tibère aurait été étouffé avec un coussin) ; ***Gal.* 3.3** (le *cognomen* Galba viendrait du physique trop gros ou trop maigre d'un des membres de la famille)				
	quidam	***Tib.* 9.4** (Tibère, premier à recevoir les ornements triomphaux) ; ***Tib.* 51.4** (l'affaire des lettres d'Auguste exhumées par				

		Livie aurait été la cause principale de la retraite de Tibère à Capri) ; ***Tib.* 52.6** (Pison aurait possédé des mandats prouvant que Tibère lui avait donné des instructions) ; ***Nero* 52.2** (les vers attribués à Néron ne seraient pas de lui)				
	sunt qui putent	***Tib.* 73.3** (Tibère aurait été empoisonné par Caligula) ; ***Gal.* 3.3** (le *cognomen* Galba viendrait d'une substance utilisée pour incendier une place forte d'Hispanie)				
registre passé						
registre futur						

Referre

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*multi auctores*	***Hist.* I 1.1** (les 820 ans qui séparent la fondation de Rome du consulat de Galba et Titus Vinius)				
registre futur						

Rumor

Tacite	
registre présent	
registre passé	***Ann.* I 5.1** (Auguste serait allé rendre visite à Agrippa Postumus) ; ***Ann.* IV 1.2** (le jeune Séjan se serait prostitué à

	Apicius) ; ***Ann.* XV 39.3** (pendant l'incendie de Rome, Néron aurait chanté la ruine de Troie)	
	uarii rumores	***Ann.* I 4.2** (diverses rumeurs sur Agrippa Postumus et Tibère)
	ualidus rumor adeo ut nondum exolescat	***Ann.* IV 10.1** (Drusus II aurait été empoisonné par Tibère, qui le soupçonnait, trompé par Séjan)
registre futur		

Scire

Tacite					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent			***Hist.* II 100.3** (on ne peut savoir si c'est Caecina qui a poussé Lucilius Bassus à trahir lui aussi Vitellius ou s'ils en ont eu tous les deux l'idée indépendamment l'un de l'autre)		
registre passé					
registre futur					

Scribere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*seniores*	***Ann.* XI 27** (détails de la chute de Messaline)				
registre futur						

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Tib.* 73.4** (selon Sénèque, Tibère serait mort en cherchant à se lever parce qu'aucun de ses serviteurs				

		ne venait à ses appels)				
	nec desunt qui	***Tib.* 5.3** (Tibère né un an avant ou un an après la date donnée par Suétone)				
registre passé						
registre futur						

Scriptores

Tacite		
registre présent	*scriptores senatoresque eorundem temporum*	***Ann.* II 88.1** (refus par Tibère de faire empoisonner Arminius)
registre passé	*plerique scriptores*	***Ann.* VI 7.5** (la plupart des auteurs ne raconte pas toutes les condamnations)
registre futur		

Scriptura

Tacite		
registre présent	*diurna scriptura*	***Ann.* III 3.2** (Antonia pas présente aux obsèques de son fils Germanicus)
registre passé		
registre futur		

Suspectare

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent						
registre passé	*quidam*	***Ann.* I 5.1** (Livie aurait empoisonné Auguste)				
registre futur						

Suspicere

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent					
registre passé			***Vit.* 14.6** (Vitellius aurait fait tuer sa mère)		
registre futur					

Suspicio

	Tacite		Suétone
registre présent			
registre passé	*praebuit suspicionem plerisque*	***Hist.* I 28** (le tribun Julius Martialis aurait fait partie des conjurés en faveur d'Othon)	***Cl.* 1.1** (Auguste, véritable père de Drusus I ?)
registre futur			

Tradere

Tacite						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	personnes précises	***Ann.* I 69.2** (selon Pline l'Ancien, Agrippine se serait tenue à l'entrée du pont sur le Rhin pour accueillir elle-même les légions qui rentraient)		***Hist.* III 51.1** (pas d'information sur comment a fini l'histoire du soldat réclamant une récompense pour avoir tué son	***Hist.* I 41.1** (le premier soldat de l'escorte de Galba à avoir jeté son image à terre s'appelait Atilius Vergilio)	***Ann.* I 80.2** (diverses raisons à l'habitude de Tibère de maintenir en poste jusqu'au bout les gouverneurs de province) ; ***Ann.* VI**
	alii	***Hist.* V 2.3** (les Juifs seraient les descendants des Solymes, peuple célébré par Homère) ; ***Ann.* I 29.4** (une fois exécutés, Percennius et Vibulenus auraient été				

		jetés hors du retranchement) ; ***Ann.* I 80.2** (Tibère aurait maintenu en poste ses gouverneurs de province pour ne pas avoir à en choisir d'autres)		frère) ; ***Ann.* IV 57.3** (Tibère se serait retiré à Capri à cause des velléités de sa mère)		**28.2** (différentes versions sur l'âge du phénix)
	temporis eius auctores	***Ann.* V 9.2** (la fille de Séjan aurait été violée avant d'être étranglée)				
	fama	***Ann.* IV 67.2** (des Grecs et les Téléboïens auraient habité Capri)				
	fama recentior	***Hist.* II 3.1** (le temple de Vénus à Paphos aurait été fondé pas Cynaras là où la déesse aurait abordé de la mer)				
	gnari locorum	***Hist.* V 6.4** (le bitume flotte juste qu'à la plage, où il est ramassé à la main et mis à sécher au soleil)				
	plerique	***Hist.* V 2.2** (les Juifs seraient originaires d'Ethiopie, d'où ils auraient émigré sous le règne du roi Céphée) ; ***Ann.* I 29.4** (une fois exécutés, Percennius et Vibulenus auraient été enterrés dans la tente du général)				
	plerique eorum temporum scriptores	***Ann.* XIII 17.2** (Néron aurait violé Britannicus avant de le faire empoisonner)				
	quidam	***Hist.* V 2.2** (les Juifs auraient quitté l'Egypte sous le règne d'Isis à cause de la surpopulation) ; ***Ann.* I 80.2** (Tibère aurait maintenu en poste ses gouverneurs de provinces pour limiter le nombre de bénéficiaires				

		de ces postes) ; ***Ann.* II 40.2** (Sallustius Crispus aurait utilisé deux soldats et non deux clients pour s'emparer du faux Agrippa Postumus)				
	quidam scriptores	***Ann.* XIV 6.1** (Néron aurait fait empoisonner Poppée)				
	sunt qui tradant	***Hist.* V 2.3** (les Juifs étaient des réfugiés assyriens, qui s'emparèrent d'une partie de l'Egypte)				
	ueteres auctores	***Hist.* V 6.4** (le bitume se récolte avec du vinaigre et chargé sur des bateaux) ; ***Ann.* XIV 37.2** (les Romains auraient tué 80 000 Bretons, en n'ayant eux-mêmes que 400 morts et un peu plus de blessés, lors de l'ultime bataille contre Boudicca)				
registre passé	personnes précises	***Ann.* IV 53.2** (désir de se remarier d'Agrippine I pas mentionné par les auteurs d'annales)				***Hist.* II 50.2** (un aigle se serait posé dans un bois sacré et n'en serait parti qu'en moment où Othon se suicida)
	alii	***Hist.* I 41.3** (le premier soldat à avoir frappé Galba s'appelait Laecanius) ; ***Hist.* II 8.1** (le premier faux Néron n'était pas un esclave du Pont, mais un affranchi d'Italie) ; ***Hist.* III 22.2** (organisation des vitelliens lors de la second bataille de Bédriac) ; ***Ann.* XV 53.2** (Scaevinus aurait pris son poignard dans le temple de la Fortune des Frentaniens et non dans celui de Salus)				
	crebrior	***Hist.* I 41.3** (le premier				

	fama	soldat à avoir frappé Galba s'appelait Camurius et appartenait à la XV légion)				
	maior fama	***Hist.* IV 84.3** (le Juppiter Dis de Sinope serait monté de lui-même dans le bateau des envoyés de Ptolémée)				
	maiores	***Hist.* II 78.3** (le sanctuaire du mont Carmel n'a ni statue de dieu, ni temple)				
	multi	***Hist.* III 59.3** (Flavius Sabinus et Domitien auraient pu fuir Rome s'ils l'avaient voulu)				
	plerique	***Ann.* XV 54.3** (ce n'est que lorsque Scaevinus lui demanda de préparer de quoi se bander les poignets que Milichus se douta qu'il y avait une conjuration)				
	quidam	***Hist.* I 41.3** (le premier soldat à avoir frappé Galba s'appelait Terentius) ; ***Hist.* III 54.3** (le centurion Agrestis ne se serait pas suicidé, mais aurait été exécuté sur ordre de Vitellius) ; ***Ann.* I 13.3** (certains donnent Cnaeus Pison à la place de Lucius Arruntius dans la liste des *capaces imperii* selon Auguste) ; ***Ann.* I 53.6** (les soldats chargés d'exécuter Sempronius Gracchus n'auraient pas été envoyés directement par Tibère, mais par l'intermédiaire du proconsul d'Afrique, Lucius Asprenas) ; ***Ann.* II 17.5** (les Chauques auraient reconnu				

		Arminius et l'auraient laissé s'enfuir) ; ***Ann.* II 29.2** (Libo Drusus aurait feint une maladie pour s'attirer la pitié de Tibère) ; ***Ann.* VI 23.2** (Macron aurait eu pour ordre de faire sortir Drusus III de prison si le peuple se soulevait sous l'impulsion de Séjan) ; ***Ann.* XI 4.2** (autre version du rêve du chevalier Petra) ; ***Ann.* XI 21.1** (le père de Curtius Rufus aurait été un gladiateur) ; ***Ann.* XV 45.3** (Néron aurait essayé en vain de faire empoisonner Sénèque par un de ses affranchis) ; ***Ann.* XVI 3.2** (Néron aurait fait tuer celui qui lui avait promis le trésor de Didon, pour s'emparer de ses biens)				
	scriptores temporum	***Hist.* II 101.1** (les historiens contemporains ont donné de fausses raisons de leur trahison de Vitellius pour Vespasien)				
	sunt qui tradiderint	***Ann.* XIV 9.1** (Néron aurait contemplé le corps sans vie de sa mère)				
registre futur						

Suétone						
	Sujet de l'action déterminé		Sujet de l'action indéterminé			
			P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent	*alii*	***Cl.* 44.4** (Claude aurait été empoisonné par Agrippine avec un cèpe) ; ***Vit.* 1.1**		***Tib.* 3.6** (ce serait le premier Drusus qui aurait rapporté l'or donné aux	***Gal.* 3.4** (l'ancien consul Servius Galba aurait	***Nero* 1.1** (la barbe et les cheveux du premier Ahénobarbus

		(extrême diversité des origines des Vitellii selon qui les rapporte) ; ***Vit.* 14.7** (la mère de Vitellius aurait préféré se suicider plutôt que d'assister à son déshonneur)		Sénons et non Camille) ; ***Nero* 30.8** (Néron n'aurait jamais voyagé sans moins de mille carrosses) ; ***Gal.* 22.1** (Galba mangeait beaucoup) ; ***Otho* 12.2** (physique et hygiène habituelle d'Othon)	été à l'origine de la guerre de Viriathe lors de sa préture en Hispanie)	seraient devenus roux à la suite d'une rencontre avec les Castors) ; ***Vit.* 13.3** (le festin offert à Vitellius par son frère pour son entrée à Rome contenait 2000 poissons et 7000 oiseaux)
	nonnulli	***Cl.* 1.9** (Auguste aurait fait empoisonner Drusus I parce qu'il voulait rétablir la République)				
	plures certiores que	***Tib.* 5.2** (Tibère serait né à Rome)				
	quidam	***Cl.* 44.4** (Claude aurait été empoisonné par Halotus, son goûteur) ; ***Otho* 2.3** (Othon se serait attiré les bonnes grâces de Néron parce qu'ils avaient les mêmes moeurs et qu'ils se prostituaient l'un à l'autre)				
	sunt qui tradant	***Nero* 54.2** (Néron aurait fait tuer l'acteur Paris parce qu'il voyait en lui un sérieux concurrent) ; ***Gal.* 20.1** (avant d'être frappé par les soldats, Galba aurait essayé de les retenir en leur rappelant leurs liens militaires communs)				
registre passé	*aliquos*	***Tib.* 21.4** (Auguste aurait désapprouvé les moeurs sévères de Tibère et ne l'aurait adopter que				

		sur les prières instantes de sa femme ou pour se faire regretter)				
	non defuerint qui traderent	***Cl.* 9.3** (s'indignant qu'on lui ait envoyé son oncle pour le féliciter de la répression de la conjuration de Gaetulicus, Caligula l'aurait jeté dans le Rhin)				
	fuerunt qui traderent	***Cl.* 27.2** (Séjan aurait fait assassiner le premier fils de Claude)				
	quidam	***Otho* 7.2** (Otho aurait ajouté le nom de Néron au sien en tête de lettres envoyées à des gouverneurs de provinces)				
registre futur						

Variare

Suétone					
	Sujet de l'action déterminé	Sujet de l'action indéterminé			
		P3 A	P3 P	P6 A	P6 P
registre présent					
registre passé			***Vit.* 1.1** (les variations sur les origines des Vitellii datent d'avant que l'un d'entre eux devienne empereur)		
registre futur					

Verum

	Tacite		Suétone	
registre présent	*propius uero*	***Ann.* I 6.2** (exécution d'Agrippa Postumus ordonnée par Tibère et Livie)		
registre passé	*ficta an uera promeret*	***Ann.* I 6.3** (conseil de Sallustius Crispus, qui avait envoyé l'ordre d'exécution d'Agrippa Postumus, à Livie de ne pas laisser Tibère porter l'affaire devant le Sénat)	*uerene an falso*	***Gal.* 12.5** (histoires courant sur l'avarice de Galba)
registre futur				

Vulgare

<table>
<tr><th colspan="6">Tacite</th></tr>
<tr><td rowspan="2"></td><td colspan="2" rowspan="2">Sujet de l'action déterminé</td><td colspan="4">Sujet de l'action indéterminé</td></tr>
<tr><td>P3 A</td><td>P3 P</td><td colspan="2">P6 A</td><td>P6 P</td></tr>
<tr><td>registre présent</td><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr>
<tr><td>registre passé</td><td>diuersis auctoribus</td><td>Hist. I 86.1 (prodiges survenus juste avant le départ en guerre d'Othon)</td><td></td><td>Hist. V 9.1 (lorsque Pompée entra dans le Grand Temple de Jérusalem, on sut qu'il n'y avait aucune effigie de dieu à l'intérieur) ; Ann. XI 11.3 (l'enfance de Néron aurait été protégée par des serpents)</td><td colspan="2">Ann. XV 65 (mot de Subrius Flavus sur l'inutilité de remplacer un citharède par un tragédien)</td><td>Hist. II 50.2 (un aigle se serait posé dans un bois sacré et s'en serait parti qu'au moment où Othon se suicida)</td></tr>
<tr><td>registre futur</td><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr>
</table>

Bibliographie

Textes antiques :

Cassius Dion, *Histoire romaine*, t. VI-VII, B.U.R., Milan, 1999-2000.

Cicéron, *Ad Familiares*, texte établi et traduit par L.-A. Constans, C.U.F., Paris, 1950[3].

Cicéron, *De Oratore*, texte établi et traduit par E. Courbaud, C.U.F., Paris, 1927.

Plutarque, *Alexandre*, texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry, C.U.F., Paris, 1975.

Plutarque, *Gala* et *Othon*, texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry, C.U.F., Paris, 1979.

Sénèque, *De Clementia*, texte établi et traduit par Fr.-R. Chaumartin, C.U.F., Paris, 2005.

Sénèque, *L'Apocoloquintose du divin Claude*, texte établi et traduit par R. Waltz, C.U.F., Paris, 1934.

Suétone, *Vies des douze Césars*, texte établi et traduit par H. Ailloud, C.U.F., Paris, 1931-1932.

Tacite, *Annales*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, C.U.F., Paris, 1974[2]-1978[2].

Tacite, *Histoires*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier et H. Le Bonniec, annoté par J. Hellegouarc'h, C.U.F., Paris, 1987-1992.

Tacite, *Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, C.U.F., Paris, 1942.

Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, t. I, texte établi et traduit par J. de Romilly, C.U.F., Paris, 1962.

Tite-Live, *Histoire romaine*, t. I, texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, C.U.F., Paris, 1944.

Velléius Paterculus, *Histoire romaine*, t. II, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, C.U.F., Paris, 1982.

Textes modernes :

Aubrion É., *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz, 1985.

Baar M., *Das Bild des Kaisers Tiberius bei Tacitus, Sueton und Cassius Dio*, Stuttgart, 1990.

Bachat E., *Le Génie de Tacite. La Construction des* Annales, Bruxelles-Paris, 1906.

Bajoni M. G., "Le virtù del principe del Seneca pedagogo a Suetonio biografo di Tito" in *Atti del congresso internazionale di studi flaviani*, Rieti, 1983, p. 189-194.

Baroin C., *Se Souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire*, Paris, 2010.

Bauman R. A., *Crime and Punishment in Ancient Rome*, Londres-New York, 1996.

Bérard Fr., "Le portrait de l'empereur et le plan des *Vies* de Suétone" in M. Ledentu (éd.), *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain. Mélanges offerts au professeur G. Achard*, Lyon, 2007, p. 231-250.

Bloch R., *Les Prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce, Étrurie, Rome)*, Paris, 1963.

Bradley K. R., *Suetonius'* Life of Nero. *A Historical Commentary*, coll. Latomus 157, Bruxelles, 1978.

Braun L., "Vitellius und Tiberius bei Tacitus und Sueton" in *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft* 16 (1990), p. 205-219.

Briquel D., "Tacite et l'haruspicine" in D. Briquel, Ch. Guittard (éds.), *Les Écrivains et l'*Etrusca disciplina *de Claude à Trajan*, *Caesarodunum* suppl. 64, Tours, 1995, p. 27-37.

Büchner K., "Galba, ein Anachronismus" in *Speculum historiae (Festschrift J. Spörl)*, Munich, 1965, p. 7-17.

Bustos de Lezica M. N., "¿ Le temía Claudio a la muerte ? (Suetonio, *Claudio* 43-46)" in *Auster* 13 (2008), p. 73-86.

Carrié J.-M., "Il soldato" in A. Giardina (éd.), *L'Uomo romano*, Bari, 1989, p. 101-142.

Champeaux J., "L'*Etrusca disciplina* chez Suétone, *Vies des douze Césars*" in D. Briquel, Ch. Guittard (éds.), *Les Écrivains et l'*Etrusca disciplina *de Claude à Trajan*, *Caesarodunum* suppl. 64, Tours, 1995, p. 63-87.

Champlin E., *Nero*, Harvard, 2003.

Charlesworth M. P., "Tiberius and the death of Augustus" in *The American Journal of Philology* 44 (2) (1923), p. 145-157.

Charlesworth M. P., "Livia and Tanaquil" in *The Classical Review* 41 (2) (1927), p. 55-57.

Cenerini Fr., "Messalina e il suo matrimonio con Caio Silio" in A. Kolb (éd.), *Augustae. Machtbewusste Frauen am römischen Kaiserhof ? Herrschaftstrukturen und Praxis II*, Berlin, 2010, p. 179-191.

Cizek E., "La mort de Vitellius dans les *Vies des douze Césars* de Suétone" in *Revue des études anciennes* 77 (1975), p. 125-130.

Cizek E., *Structures et idéologie dans les* Vies des Douze Césars *de Suétone*, Paris-Bucarest, 1977.

Cizek E., *Néron*, Paris, 1982.

Coarelli F., *Guida archeologica di Roma*, Rome, 2008[6] (1974[1]).

Coates J., *The Semantics of Modal Auxiliaries*, Londres, 1983.

Cogitore I., *La Légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, BEFAR 313, Rome, 2002.

Colin J., "Les vendanges dionysiaques et la légende de Messaline (48 après J.C.)" in *Les Études classiques* 24 (1956), p. 25-39.

Conte G. B., *Generi e lettori : saggi su Lucrezio, l'elegia d'amore, l'enciclopedia di Plinio*, Milan, 1991.

Corbier M., "Famille et parenté : caractères originaux de la société romaine (I[er] siècle avant J.C. - III[ème] siècle après J.C.)" in A. Supiot (éd.), *Tisser le lien social*, Paris, 2004, p. 73-92.

Corbier M., "Parenté et pouvoir à Rome" in J.-Ph. Genet (éd.), *Rome et l'État moderne européen*, coll. de l'EFR 377, Rome, 2007, p. 173-196.

Corbin A., *Le monde retrouvé de François-Marie Pinagot, sur les traces d'un inconnu. 1789-1876*, Paris, 1998.

Cosme P., *L'Année des quatre empereurs*, Paris, 2012.

Courbaud E., *Les Procédés d'art de Tacite dans les* Histoires, Paris, 1918.

Croisille J.-M., "L'art de la composition chez Suétone, d'après les *Vies* de Claude et Néron" in *Annali dell' istituto italiano di studi storici* 2 (1969-1970), p. 73-87.

Dangel J., "*Fama* : un emblème virgilien de rhétorique pervertie" in *Papers on rhetorics* 4 (2001), p. 89-110.

Della Corte Fr., *Suetonio. Eques Romanus*, Florence, 1967[2].

Delpeyroux M.-Fr., "La parole du Prince chez Tacite" in M. Ledentu (éd.), *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain. Mélanges offerts au professeur G. Achard*, Lyon, 2007, p. 313-327.

Dendale P., Tasmowski L., "L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir" in *Langue française* 102 (1994), p. 3-7.

Detienne M., "La rumeur, aussi, est une déesse" in *Le Genre humain* 5 (1982), p. 71-80.

Devillers O., *L'Art de la persuasion dans les* Annales *de Tacite*, coll. Latomus 223, Bruxelles, 1994.

Devillers O., "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine" in

Latomus 54 (1995), p. 324-345.

Devillers O., *Tacite et les sources des* Annales *: enquête sur la méthode historique*, Louvain-Paris-Dudley (Ma.), 2003.

Devillers O., "Démonstration et stéréotype du général dans l'*Agricola* de Tacite" in *Pallas* 69 (2005), p. 365-375.

Devillers O., "Les listes de prodiges chez les historiens latins" in E. Amato, *Approches de la troisième sophistique. Hommages à Jacques Schamp*, coll. Latomus 296, Bruxelles, 2006, p. 5-30.

Devillers O., "Le projet de Tacite en écrivant l'*Agricola*" in M. Ledentu (éd.), *Parole, média, pouvoir dans l'Occident romain*, Lyon, 2007, p. 211-230.

Devillers O., "Néron et les spectacles d'après les *Annales* de Tacite" in Y. Perrin (éd.), *Neronia VII. Rome, l'Italie, la Grèce. Hellénisme et philhellénisme au premier siècle après J.C.*, Bruxelles, 2007, p. 271-284.

Devillers O., "La relation entre Néron, Othon et Poppée. Parcours de l'information" in F. Galtier, Y. Perrin (éds.), *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, littérature, histoire. Mélanges offerts à J.-M. Croisille*, Clermont-Ferrand, 2008, p. 326-337.

Devillers O., "Tibère à Capri dans les livres 4 et 5 des *Annales* de Tacite" in O. Devillers (éd.), *Neronia IX. La villégiature dans le monde romain de Tibère à Hadrien*, Bordeaux, 2014, p. 287-296.

Di Branco M., ""Eroizzazione" di un imperatore : alle radici del mito di Nerone" in J.-M. Croisille, Y. Perrin (éds.), *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne. Institutions et vie politique, économie et société, vie intellectuelle, artistique et spirituelle*, Bruxelles, 2002, p. 479-493.

Dickinson S. K., "Claudius, Saturnalicius Princeps" in *Latomus* 36 (3) (1977), p. 221-254.

Döpp S., "Zum Aufbau der Tiberius Vita Suetons" in *Hermes* 100 (1972), p. 444-460.

Duchêne P., "La construction du discours autour de la famille impériale" in *Lalies* 33 (2013), p. 259-273.

Duchêne P., "Appels au lynchage militaire et "droit au massacre" à Rome en 68-70 après J.C." in M. Cassan, Fr. Chauvaud, P. Prétou, *Clameurs publiques et émotions judiciaires de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, 2014, p. 33-41.

Duchêne P., "Othon, Vitellius et la figure de Néron", à paraître in *Neronia electronica* 3 (2014).

Ducos M., "Les problèmes de droit dans l'oeuvre de Tacite" in *ANRW* II 33.4 (1991), p. 3183-3259.

Dunkle J. R., "The rhetorical tyrant in Roman historiography : Sallust, Livy and Tacitus" in *The Classical World* 65 (1) (1971), p. 12-20.

Dupont Fl., Éloi T., *L'Érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, 2001.

Engels J.-M., *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille, 1972.

Engel R., "Das Charakterbild des Kaisers A. Vitellius bei Tacitus und sein historischer Kern" in *Athenaeum* 55 (1977), p. 345-368.

Ernout A., Thomas Fr., *Syntaxe latine*, Paris, 1953[2].

Ernout A., Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1985[4] (édition révisée et corrigée par J. André ; première édition : 1932).

Evrard E., "L'émergence du narrateur principal dans le *Bellum Iugurthinum* de Salluste" in *Lexis* 5-6 (1990), p. 127-146.

Fabia Ph., *Les Sources de Tacite dans les* Histoires *et les* Annales, Paris, 1893.

Flaig E., "La fin de la popularité : Néron et la plèbe" in J.-M. Croisille, Y. Perrin (éds.), *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne. Institutions et vie politique, économie et société, vie intellectuelle, artistique et spirituelle*, Bruxelles, 2002, p. 361-374.

Fletcher G. B. A., "Some certain or possible examples of literary reminiscence in Tacitus" in *Classical Review* 59 (1945), p. 45-50.

Foucault M., *Les Mots et les choses*, Paris, 1966.

Fromentin V., "Le Moi de l'historien : récit et discours chez Denys d'Halicarnasse" in *Dialogues d'histoire ancienne*, suppl. 4.1 (2010), p. 261-277.

Fry G., "Suétone dans son texte : du bon usage des premières personnes verbales" in Lachenaud G., Longrée D. (éds.), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentation, récit et idéologie*, Rennes, 2003, p. 327-342.

Fuhrmann M., "Das Vierkaiserjahre bei Tacitus" in *Philologus* 104 (1960), p. 250-278.

Furnari R., "Degradazione morale e luxuria nell' esercito di Vitellio (Tac., *Hist*. II) : modelli e sviluppi narrativi" in *Athenaeum* 80 (1992), p. 133-157.

Gagé J., "Vespasien et la mémoire de Galba" in *Revue des études anciennes* 54 (1952), p. 290-315.

Galtier F. "La chute de Vitellius dans les *Histoires* de Tacite" in *Dialogues d'histoire ancienne* suppl. 4.2 (2010), p. 479-491.

Galtier F., *L'Image tragique de l'histoire chez Tacite*, coll. Latomus 333, Bruxelles, 2011.

Gascou J., *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris-Rome, 1984.

Giua M.-A., "Sulla biografia suetoniana di Tiberio. Tradizione e struttura" in *Athenaeum* 56 (1978), p. 329-345.

Giua M.-A., "Una lettura della biografia svetoniana di Tiberio" in *ANRW* II 33.5 (1991), p. 3733-

3747.

Giua M.-A., "Sul significato dei *rumores* nella storiografia di Tacito" in *Rivista storica italiana* 110 (1) (1998), p. 38-59.

Gottland S., "La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ?" in *L'Antiquité classique* 66 (1997), p. 89-119.

Grice H. P., *Studies in the Way of Words*, Harvard, 1989.

Grimal P., "Tacite et les présages" in *Revue des études latines* 67 (1989), p. 170-178.

Grimal P., *Tacite*, Paris, 1990.

Grimal P., "Les vertus de l'empereur Claude" in Y. Burnaud, Y. Le Bohec, J.-P. Martin, *Claude de Lyon. Empereur romain*, Paris, 1998, p. 11-19.

Grimm-Samuel V., "The mushroom that deified the emperor Claudius" in *Classical Quarterly* 41 (1) (1991), p. 178-182.

Grisé Y., *Le Suicide dans la Rome antique*, Paris, 1982.

Guittard Ch., "Les prodiges de l'*Etrusca disciplina* dans le livre I des *Histoires* de Tacite" in *Vita Latina* (168) (2003), p. 15-29.

Hanson W. S., "Tacitus' *Agricola* : an Archeological and Historical Study" in *ANRW* II 33.3, p. 1741-1784.

Hardie Ph., *Rumour and Renown. Representation of* fama *in Western Literature*, Cambridge, 2012.

Harris B. F., "Tacitus on the death of Otho" in *The Classical Journal* 58 (2) (1962), p. 73-77.

Hurlet Fr., "La *Domus Augusta* et Claude avant son avènement : la place du prince claudien dans l'image urbaine et les stratégies matrimoniales" in *Revue des études anciennes* 99 (3-4) (1997), p. 535-559.

Husband R. W., "Galba's assassination and the indifferent citizens" in *Classical Philology* 10 (3) (1915), p. 321-325.

Jauss H. R., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, 1978.

Jal P., "Les dieux et les guerres civiles de la Rome de la fin de la République" in *Revue des études latines* 40 (1962), p. 170-200.

Jal P., "Historiographie annalistique et historiographie thématique dans l'Antiquité classique : quelques remarques" in *Revue des études latines* 75 (1997), p. 27-37.

Kapferer J.-M., *Rumeurs. Le plus grand média du monde*, Paris, 1995[2].

Klingner F., "Zur Geschichte Kaisers Othos bei Tacitus" in *Berichte über der Verhandlungen der*

Königlich sächsischen Akademie der Wissenschaften Philol.-Hist. Klasse 92 (1) (1940), p. 1-27.

Koestermann E., "Das Charakterbild Galbas bei Tacitus" in *Navicula Chiloniensis* 1956, p. 191-206.

Koestermann E., *Annalen*, Heidelberg, 1963-1968.

Krappe A. H., "La fin d'Agrippine" in *Revue des études anciennes* 42 (1940), p. 466-472.

Krauss F. B., *An Interpretation of the Omens, Portents and Prodigies recorded by Livy, Tacitus and Suetonius*, Philadelphie, 1930.

La Penna A., "Il ritratto paradossale da Silla a Petronio" in *Rivista di filologia e di istruzione classica* 104 (1976), p. 270-293.

Loraux N., "Thucydide n'est pas notre collègue" in *Quaderni di storia* 6 (12) (1980), p. 55-81.

Loraux N., *La tragédie d'Athènes*, Paris, 2005.

Lavate M., "Le ambiguità di Otone" in *Maia* 29-30 (1977-1978), p. 27-60.

Lejeune Ph., *Le Pacte autobiographique*, Paris, 1975.

Leo Fr., *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer literaricher Form*, Leipzig, 1901.

Levick B., *Tiberius the Politician*, Londres, 1976.

Levick B., *Claudius*, Londres, 1990.

Longrée D., "Tacite narrateur : l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel dans les *Histoires* et les *Annales*" in Dangel J., Moussy Cl., *Les Structures de l'oralité en latin*, Paris, 1996, p. 235-244.

Macé A., *Essai sur Suétone*, BEFAR 82, Paris, 1900.

Malissard A., "Un exemple de composition tacitéenne : les deux batailles de Bédriac" in *Hommages à J. Cousin*, Paris, 1983, p. 159-181.

Marec E., Pflaum H.-G., "Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone l'historien" in *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 96 (1) (1952), p. 76-85.

Marincola J., *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge, 1997.

Marincola J., "Genre, convention and innovation in Greco-Romain historiography" in Chr. S. Krauss (éd.), *The Limits of Historiography*, Leiden-Boston-Cologne, 1999, p. 281-324.

Martin R. H., "Tacitus and the death of Augustus" in *The Classical Quaterly* 5 (1-2) (1955), p. 123-128.

Martin R. F., *Les Douze Césars*, Paris, 1991.

Marx F. A., "Tacitus und die Literatur der *exitus illustrium uitorum*" in *Philologus* 92 (1937), p. 83-104.

Mierow C. C., "Tacitus the biographer" in *Classical Philology* 34 (1) (1938), p. 36-44.

Milano I., "I "liberti" di Claudio" in *Temi di antichità romana* 7 (2004), p. 257-263.

Milano I., "La trasformazione della Corte fra la caduta di Caligola e il regno di Claudio" in *Rivista storica dell' Antichità* 38 (2008), p. 147-175.

Momigliano A., *The Development of Greek Biography*, Harvard, 1971[2].

Moretti G., "I difetti fisici di Claudio (*Apoc*. 5.2-3) e la seconda pena del contrapasso (*Apoc*. 15.2) : Claudio fra tradizione biografica e tradizione menippea" in I. Gualandri, G. Mazzoli (éds.), *Gli Annei : una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, Côme, 2003, p. 141-151.

Morgan M. G., "Eight notes on Suetonius' *Galba*" in *Philologus* 148 (2), p. 305-324.

Morin E., *La Rumeur d'Orléans*, Paris, 1969.

Mouchová B., "Ausgewählte Parallelen aus den Lebensgeschreibung Kaisers Otho bei Sueton und den *Historien* des Tacitus" in *Listy philologe* 89 (1966), p. 257-261.

Mouchová B., *Studien zur Kaiserbiographien Suetons*, Prague, 1967.

Münzer F., "Die Entstehung des *Historien* des Tacitus" in Klio 1 (1901), p. 300-330.

Murgatroyd P., "Tacitus on the deaths of Britannicus and Claudius" in *Eranos* 103 (2) (2005), p. 97-100.

Nappa Chr. J., "The infortunate marriage of Gaius Silius : Tacitus and Juvenal on the fall of Messalina" in J. F. Miller, A. J. Woodman (éds.), *Latin Historiography and Poetry in the Early Empire. Generic Interactions*, Boston, 2010, p. 189-204.

Narducci E., "Nerone, Britannico e le antiche discordie fraterne" in *Maia* 50 (1998), p. 478-488.

Néraudeau J.-P., "La *fama* dans la Rome antique" in *Médiévales* 24 (1993), p. 27-34.

Nølke H., "La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*" in *Langue française* 102 (1994), p. 84-94.

Nølke H., Flotum K., Norén C., *ScaPoLine. La Théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, 2004.

Núñez S., *Semántica de la modalidad en latín*, Grenade, 1991.

Osgood J., "The Vox and Verba of an emperor : Claudius, Seneca and the Prince idéal" in *The*

Classical Journal 102 (4) (2007), p. 329-353.

Pelling Chr., "Tiberius and Germanicus" in T. J. Luce, A. J. Woodman (éds.), *Tacitus and the Tacitean Tradition*, Princeton, 1993, p. 59-85.

Pippidi D. M., "Tacite et Tibère. Une contribution à l'étude du portrait dans l'historiographie latine" in *Ephemeris Dacoromana* 8 (1938), p. 1-68.

Poulle B., "Aspects du conservatisme religieux de Suétone dans les *Vies des douze Césars*" in R. Poignault (éd.), *Présence de Suétone. Actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand (25-27 novembre 2004)*, Clermont-Ferrand, 2009, p. 121-133.

Questa C., *Studie sulle fonti degli* Annales *di Tacito*, Rome, 1963.

Rambaud M., "Recherche sur le portrait dans l'historiographie romaine" in *Les Études classiques* 36 (1) (1970), p. 417-447.

Ramondetti P., *Tiberio nella biographia di Svetonio*, Naples, 2000.

Renard M., "Suétone et l'*Apocoloquintose*" in *Revue belge de philologie et d'histoire* 16 (1) (1937), p. 5-13.

Ricoeur P., *Temps et récit*, Paris, 1983-1985.

Ripoll Fr., "Aspects et fonctions de Néron dans la propagande impériale flavienne" in J.-M. Croisille, R. Martin, Y. Perrin (éds.), *Neronia V. Néron : histoire et légende*, Bruxelles, 1999, p. 137-151.

Roche P. A., "The public image of Trajan's family" in *Classical Philology* 97 (1) (2002), p. 41-60.

Russel I., "Beyond satire : Horace, popular invective and the segregation of literature" in *Journal of Roman Studies* 93 (2003), p. 35-36.

Sattler P., "Julia und Tiberius. Beiträge zur römischen Innenpolitik zwischen den Jahren 12 v. Chr. und 2 n. Chr." in *Studien aus dem Gebiete der Altengeschichte*, Wiesbaden, 1962.

Schaeffer J.-M., *Pourquoi la fiction ?*, Paris, 1999.

Schmidt A., *Augustus und die Macht der Sterne. Astrologie und die Etablierung der Monarchie in Rom*, Cologne, 2005.

Schmidt W., *De Romanorum inprimis Suetonii arte biographica*, diss. Marburg, 1891.

Schunk P., "Studien zur Darstellund des Endes von Galba, Otho und Vitellius in den *Historien* des Tacitus" in *Symbolae Osloenses* 39 (1964), p. 38-82.

Shatzman I., "Tacitean Rumours" in *Latomus* 33 (1974), p. 549-578.

Shoshat Y., "Tacitus' attitude to Otho" in *Latomus* 40 (1980), p. 365-377.

Sidari I., "Il ritiro di Tiberio a Rodi" in *Atti dell' istituto veneto di scienze, lettere e arti* 137 (1978-1979), p. 51-69.

Sordi M., "Claudio e il mondo greco" in Y. Perrin (éd.), *Neronia VII. Rome, l'Italie, la Grèce. Hellénisme et philhellénisme au premier siècle après J.C.*, Bruxelles, 2007, p. 41-50.

Steidle W., *Sueton und die antike Biographie*, Munich, 1952.

Steinby E. M. (éd.), *Lexicon topographicum urbis Romae*, Rome, 1993-2000.

Sutherland C. H. V., "The concepts of *Adsertor* and *Salus* as used by Vindex and Galba" in *Numismatic Chronicle* 144 (1984), p. 29-32.

Syme R., *Tacitus*, Oxford, 1958.

Syme R., "Bigraphers of the Caesars" in *Museum Helveticum* 37 (1986), p. 104-128.

Thomasson Bengt E., "Provinces et gouverneurs sous Claude" in Y. Burnaud, Y. Le Bohec, J.-P. Martin, *Claude de Lyon. Empereur romain*, Paris, 1998, p. 229-242.

Townend G. B., "The sources of the Greek in Suetonius" in *Hermes* 88 (1960), p. 98-120..

Van Wassenhove B., "The representation of Galba in Suetonius" in *Athenaeum* 96 (2) (2008), p. 623-634.

Verdière R., "À verser au dossier sexuel de Néron" in *La Parola del passato* 30 (1975), p. 5-22.

Veyne P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, 1971.

Veyne P., *Le Pain et le cirque*, Paris, 1976.

Wallace-Hadrill A., *Suetonius : the Scholar and his Caesars*, Londres, 1983.

Whitehead D., "Tacitus and the loaded alternative" in *Latomus* 38 (2) (1979), p. 474-495.

Wiseman T. J., *Clio's cosmetics*, Leicester, 1979.

Woefflin E., "Jahresberichtes über Tacitus" in *Philologus* 25 (1866), p. 92-134.

Wolff É., "Ambivalence des îles dans la culture romaine : l'exemple de la vie de Tibère" in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 2008 (1), p. 139-145.

Woodman A. J., *Rhetorics in Classical Historiography*, Londres, 1988.

Woodman A. J., "Self-imitation and the substance of history" in A. J. Woodman (éd.), *Tacitus Reviewed*, Oxford, 1998, p. 70-86.

Sommaire

Introduction (p. 4)

Remerciements (p. 21)

PARTIE I : Les auteurs et leurs sources dans le texte (p. 24)

Chapitre 1 : Les auteurs dans leurs textes (p. 26)

1. Mots matérialisant la présence des auteurs (p. 26)

2. Lieux, dans le récit, où apparaissent les auteurs (p. 28)

3. Fonctions de ces interventions dans le texte (p. 30)

4. Présentation du travail accompli (p. 33)

a) Verbes utilisés par Tacite et Suétone pour désigner leur activité (p. 33)

b) Explication des principes de travail (p. 35)

c) Justification des choix narratifs (p. 40)

d) Références aux recherches menées (p. 45)

e) La question de l'autopsie (p. 49)

5. Autour des jugements portés par les auteurs (p. 55)

a) Verbes utilisés par Tacite et Suétone pour introduire un jugement (p. 55)

b) Jugements sur une versions particulière d'un événement (p. 56)

c) Jugements sur un point du contenu d'un épisode (p. 58)

d) Jugements sur leur propre travail (p. 60)

Conclusion du chapitre 1 (p. 62)

Chapitre 2 : Les sources dans le texte (p. 64)

1. Termes le plus fréquemment utilisés (p. 66)

a) Tradere (p. 67)

b) Credere (p. 71)

c) Ferre (p. 75)

d) Incertum (p. 78)

e) Constare (p. 83)

f) Fama (p. 86)

g) Memorare (p. 90)

2. Autres termes utilisés (p. 93)

a) Termes relevant du domaine de l'écriture (p. 94)

b) Termes relevant du domaine de l'accord ou du désaccord (p. 99)

c) Termes relevant du domaine de la large diffusion (p. 100)

d) Termes relevant du domaine de la parole (p. 103)

e) Termes relevant du domaine de la pensée (p. 107)

3. Citations nominales d'auteurs (p. 109)

Conclusion du chapitre 2 (p. 114)

PARTIE II : Les choix d'élaboration (p. 118)

Chapitre 3 : L'organisation de la matière (p. 120)

1. La présentation matérielle du récit (p. 121)

a) La question de l'ordre chronologique (p. 121)

i. Les *Histoires* et la virtuosité du retour en arrière (p. 121)

ii. Jeu sur la circulation des nouvelles et repères temporels dans les *Annales* (p. 126)

iii. La succession chronologique et ses problèmes dans les *Douze Césars* de Suétone (p. 133)

b) La question des catégories (p. 137)

i. L'originalité des *Vies des douze Césars* (p. 137)

ii. Le catégoriel chez Tacite (p. 142)

c) Quel récit chez Suétone ? (p. 146)

2. Le contenu thématique du récit (p. 151)

a) Les thèmes majeurs de Tacite chez Suétone (p. 152)

b) Les thèmes majeurs de Suétone chez Tacite (p. 157)

c) La personnalité de l'empereur (p. 164)

Conclusion du chapitre 3 (p. 170)

Chapitre 4 : La trame et le motif : entre reprise des précédents et élaboration personnelle (p. 172)

1. Les incunabula (p. 173)

2. L'arrivée au pouvoir (p. 183)

3. L'élimination des rivaux (p. 192)

4. Les mentions de présages (p. 209)

5. Les morts d'empereurs (p. 218)

Conclusion du chapitre 4 (p. 232)

Chapitre 5 : Étude de la constitution progressive de certains épisodes (p. 234)

1. Tibère à Capri (p. 235)

2. Néron enfant, les assassins et le serpent (p. 251)

3. L'inceste entre Agrippine et Néron (p. 257)

4. Néron incendiaire (p. 266)

Conclusion du chapitre 5 (p. 275)

Chapitre 6 : Portrait général de chaque empereur (p. 278)

1. Tibère (p. 278)

2. Claude (p. 289)

3. Néron (p. 305)

4. Galba (p. 317)

5. Othon (p. 325)

6. Vitellius (p. 336)

Conclusion du chapitre 6 (p. 349)

PARTIE III : Des pratiques aux conceptions à l'oeuvre (p. 354)

Chapitre 7 : L'écriture de l'histoire selon Tacite et Suétone (p. 356)

1. Quelles intentions ? (p. 357)

a) Tacite (p. 357)

b) Suétone (p. 365)

2. Quel rapport à l'histoire écrite précédemment ? (p. 372)

3. Quelle façon d'envisager le passé ? (p. 382)

Conclusion du chapitre 7 (p. 388)

Chapitre 8 : La conception romaine de l'écriture de l'histoire (p. 390)

1. Des attentes concrètes (p. 391)

2. Peut-on parler de manipulation ? (p. 393)

3. Entre déclarations d'intention et pratique effective (p. 396)

4. Un matériau plastique (p. 399)

Conclusion du chapitre 8 (p. 402)

Conclusion générale (p. 404)

Annexes (p. 412)

Annexe I : Les premières personnes du singulier et du pluriel (p. 414)

Annexe II : Allusions aux sources (p. 430)

Bibliographie (p. 478)